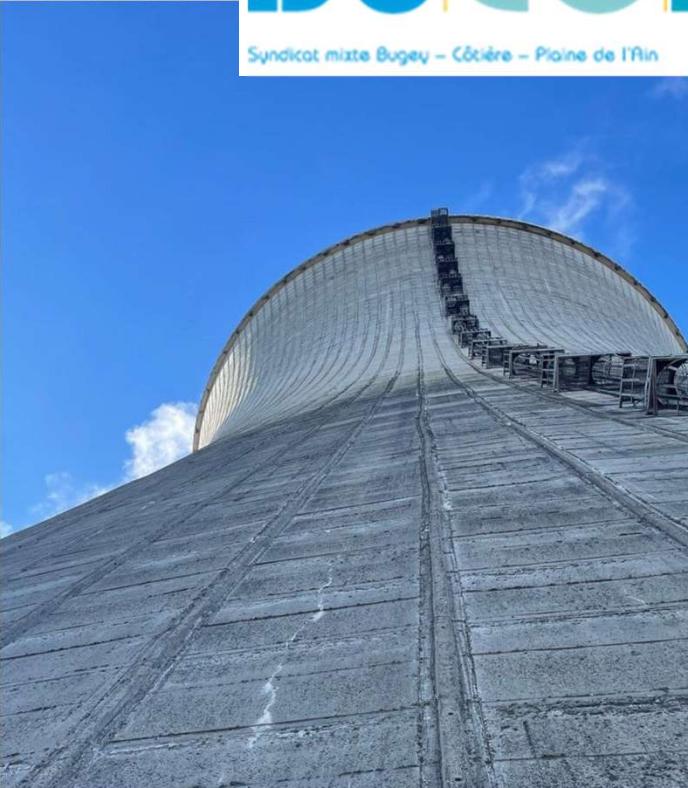




BUCOPA

Syndicat mixte Bugey – Côte – Plaine de l'Ain



Annexe 1 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Sommaire

Avant-propos

PARTIE I. Territoire vécu et habitants

Démographie.....	p°4
Habitat.....	p°21
Equipements.....	p°31
Mobilités.....	p°48

PARTIE II. Activités économiques et ressources

Développement économique.....	p°66
Commerces.....	p°85
Agriculture et sylviculture.....	p°137
Tourisme et loisirs.....	p°167

PARTIE III. Cadre de vie et patrimoines

Paysage.....	p°183
Urbanisme et patrimoine.....	p°243

Avant-propos

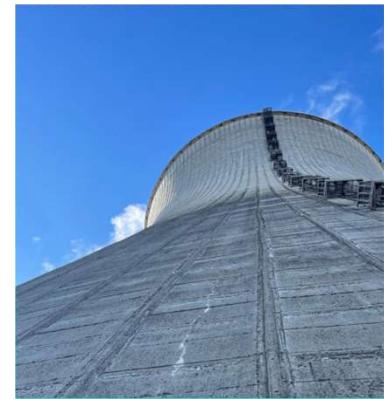
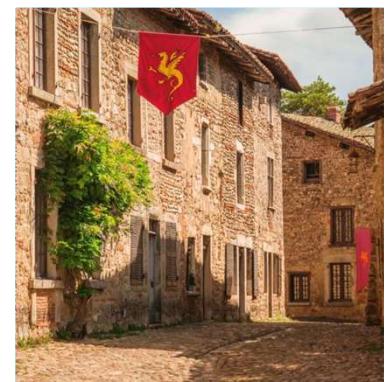
Le présent document constitue l'Annexe 1.1 du Dossier du SCoT Bugey Côteière Plaine de l'Ain « Diagnostic de territoire ». Son contenu est défini par l'article L.141-5 du code de l'urbanisme :

1° Le diagnostic du territoire, qui présente, notamment au regard des prévisions économiques et démographiques, les besoins en termes d'aménagement de l'espace, de ressource en eau, d'équilibre social de l'habitat, de mobilités, d'équipements et de services.

Il prend en compte la localisation des structures et équipements existants, les besoins globaux en matière d'immobilier, la maîtrise des flux de personnes, les enjeux de consommation économe de l'espace et de préservation de l'environnement, notamment en matière de biodiversité et de potentiel agronomique, des paysages et du patrimoine architectural ainsi que ceux relatifs à la prévention des risques naturels et l'adaptation au changement climatique. En zone de montagne, ce diagnostic est établi également au regard des besoins en matière de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes.

PARTIE I.

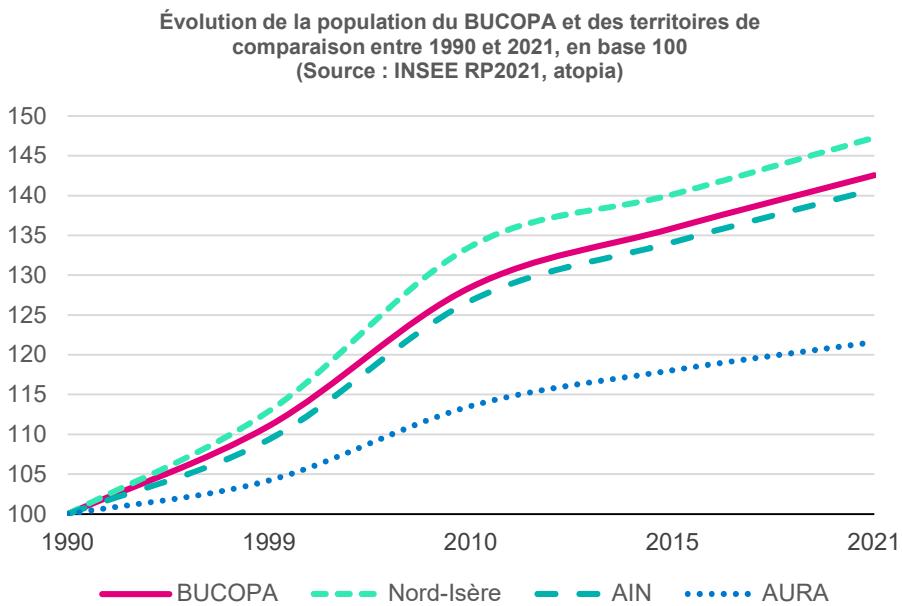
Territoire vécu et habitants



Demographie



Démographie – une croissance démographique liée au desserrement lyonnais



L'indice de **base 100** est un moyen utilisé pour mesurer l'évolution relative d'une variable par rapport à une valeur de référence, appelée « **base** ». Dans cet indice, la période de base est fixée à 100, et ensuite, l'évolution de la variable est mesurée au cours des périodes suivantes en comparant leur valeur à celle de la période de base.

Indice base 100 = (valeur de la variable à comparer/valeur de la variable de référence servant de base)

Avec 145 899 habitants en 2021, le BUCOPA représente un poids significatif à l'échelle du département de l'Ain en regroupant 22% de sa population.

La population du BUCOPA se compose de 4 intercommunalités qui sont :

- la **CC de Miribel et du Plateau (CCMP)** : elle rassemble 17,0% de la population du BUCOPA
- la **CC de la Côtier à Montluel (3CM)** : elle représente 17,2% de la population du BUCOPA
- la **CC de la Plaine de l'Ain (CCPA)** : elle regroupe 55,7% de la population du BUCOPA
- la **CC des Rives de l'Ain – Pays du Cerdon (CCRAPC)** : elle réunit 10,1% de la population du BUCOPA

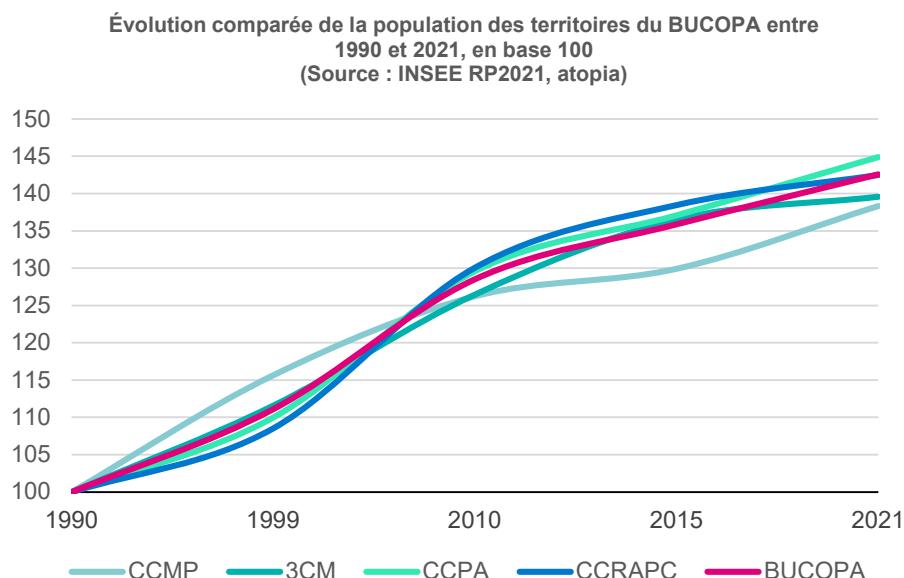
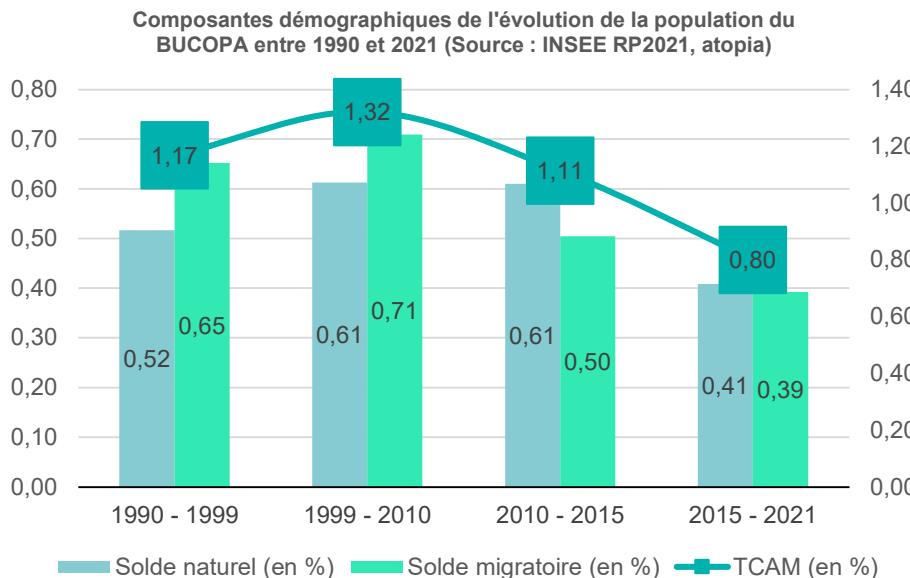
Dans une région dynamique sur les plans économique et démographique, la population a crû rapidement depuis les années 1970, et ce dans tous les EPCI du BUCOPA. Cette croissance démographique est étroitement liée au desserrement de l'agglomération lyonnaise.

Depuis 1990, l'évolution démographique du BUCOPA tend vers une dynamique semblable à celle de l'Ain mais reste moins attractive que celle du SCoT Nord-Isère. Un ralentissement de la croissance démographique du BUCOPA se manifeste depuis la fin des années 2000 :

- + 1 405 habitants par an entre 1990 et 2010
- + 1 308 habitants par an entre 2010 et 2021

La croissance démographique est également inférieure aux ambitions du SCoT approuvé en 2017 qui fixait un objectif de gain de population à 2 000 habitants par an environ.

Démographie – quelle trajectoire démographique à venir pour le BUCOPA



La croissance démographique du BUCOPA a suivi un rythme moyen de +1,10% par an entre 1990 et 2021.

Depuis 1990, la dynamique démographique du BUCOPA se rapproche principalement de celle de la CCPA. Entre 1990 et le milieu des années 2000, la population du BUCOPA est tirée par la CCMP et la 3CM. Ensuite, c'est la CCPA et la CCRAPC qui portent la population de 2010 à 2021.

Entre 1990 et 2021, le SCoT a accueilli 43 571 habitants supplémentaires.

Plusieurs phénomènes sont observables :

- une croissance portée par le solde migratoire entre 1990 et 2010
- une décroissance liée à une baisse conjointe du solde naturel et du solde migratoire entre 2010 et 2021

À l'échelle du BUCOPA, la croissance de la population se poursuit mais est marquée par un ralentissement progressif, lié à un renouvellement naturel et migratoire qui se modère et s'affaiblit. Le solde migratoire n'est plus le principal moteur démographique du territoire.

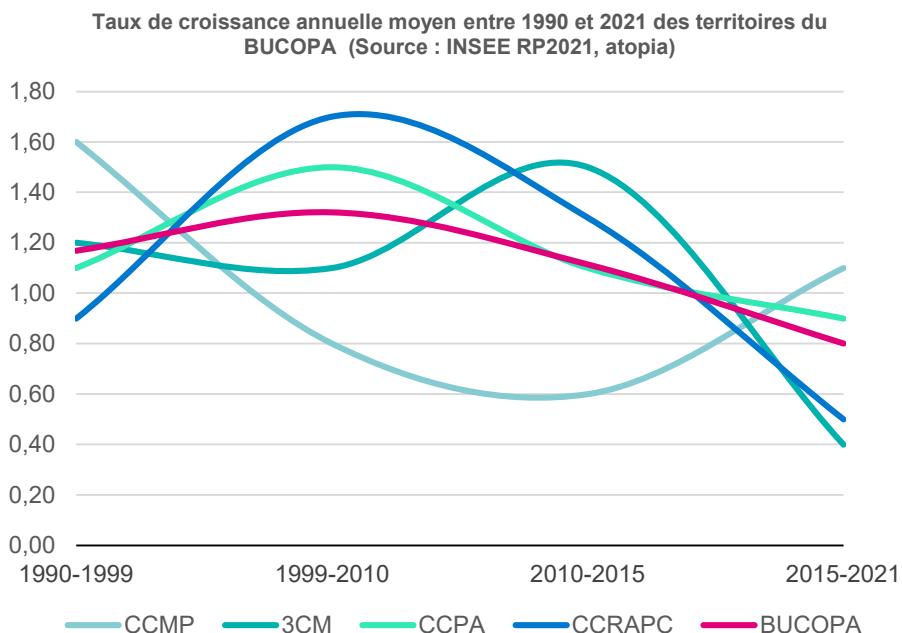
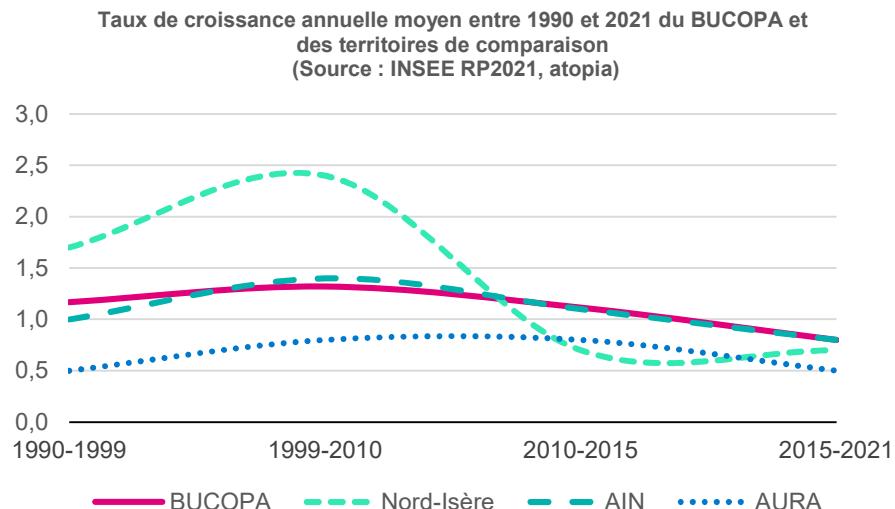
Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) est un indicateur qui permet de mesurer l'évolution de la population sur une période donnée, en calculant la croissance moyenne par an sur cette période.

$$TCAM = ((V_{finale}/V_{initiale})^{(1/n)} - 1)$$

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Démographie – une dynamique de croissance similaire aux territoires de comparaison



Entre 1990 et 2021, le taux de croissance annuelle moyen du BUCOPA a diminué de 1,2% à 0,8%.

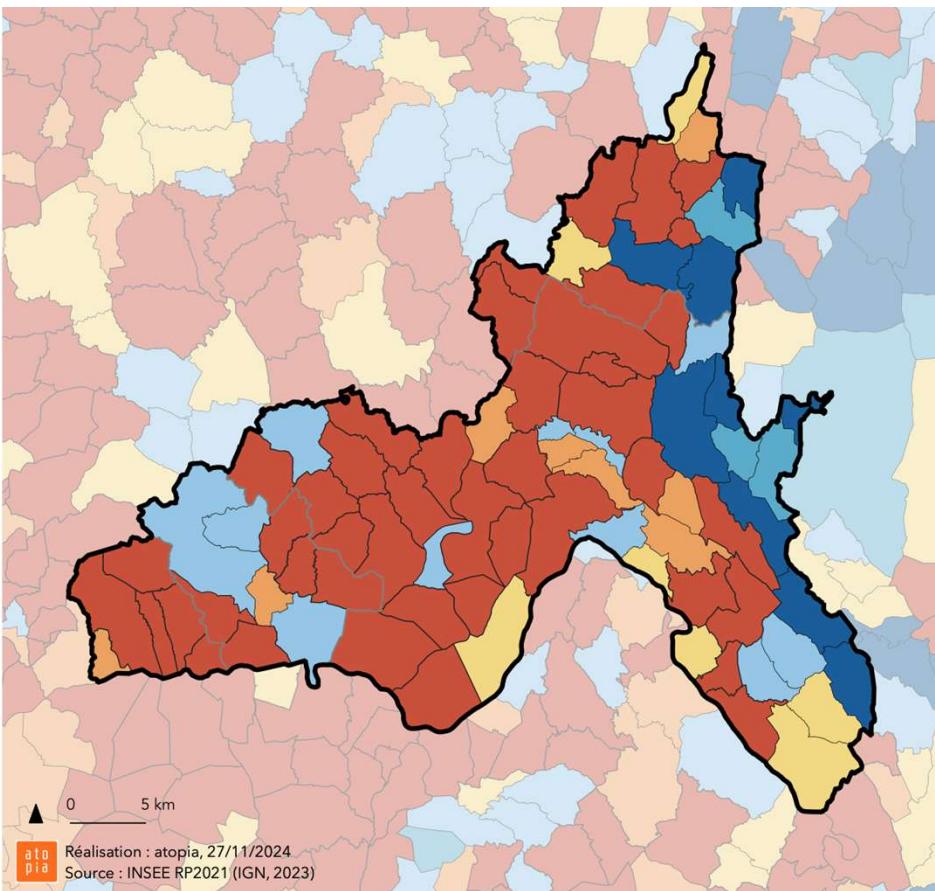
À l'échelle des EPCI, des trajectoires de croissance différencierées se sont révélées, avec :

- une tendance de croissance-décroissance pour la 3CM, la CCPA et la CCRAPC
- une tendance de décroissance-croissance pour la CCMP

Aujourd'hui, la croissance annuelle moyenne du BUCOPA tend vers celle de la CCPA. Il affiche également une dynamique de croissance supérieure à celle du SCoT Nord-Isère depuis 2010 et suit la même tendance que celle du département de l'Ain sur la dernière décennie.

Démographie – des moteurs de croissance démographique différenciés entre la plaine et la montagne

Typologies des moteurs de croissance entre 2015 et 2021



Typologies des soldes naturel et migratoire apparent entre 2015 et 2021

- 1 - Croissance totale
- 2 - Croissance liée à un solde naturel positif
- 3 - Croissance liée à un solde migratoire apparent positif
- 4 - Décroissance liée à un solde migratoire apparent négatif
- 5 - Décroissance liée à un solde naturel négatif
- 6 - Décroissance totale

Sur la dernière période intercensitaire, la majeure partie du BUCOPA a été caractérisée par une dynamique de croissance (72% du territoire) :

- 54% des communes affichent une dynamique de croissance totale, liée à des soldes naturel et migratoire positifs
- 10% des communes révèlent une croissance liée à un solde naturel positif
- 8% des communes présentent une croissance liée à un solde migratoire positif

Les communes concernées par une dynamique de décroissance se situent principalement sur la façade Est du BUCOPA et ponctuellement sur quelques portions de la Côte et de la Plaine de l'Ain :

- 17% d'entre elles sont concernées par une décroissance liée à un solde migratoire négatif
- 11% sont caractérisées par une décroissance totale, liée à des soldes naturel et migratoire négatifs

Le BUCOPA présente un territoire globalement croissant avec quelques difficultés pour les communes situées à l'extrême Est du territoire.

À l'échelle des EPCI, on observe également des moteurs de croissance démographique différenciés entre 1990 et 2021, avec :

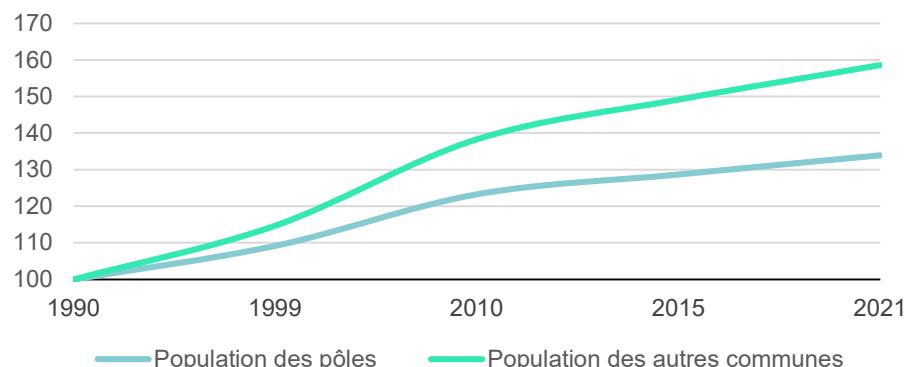
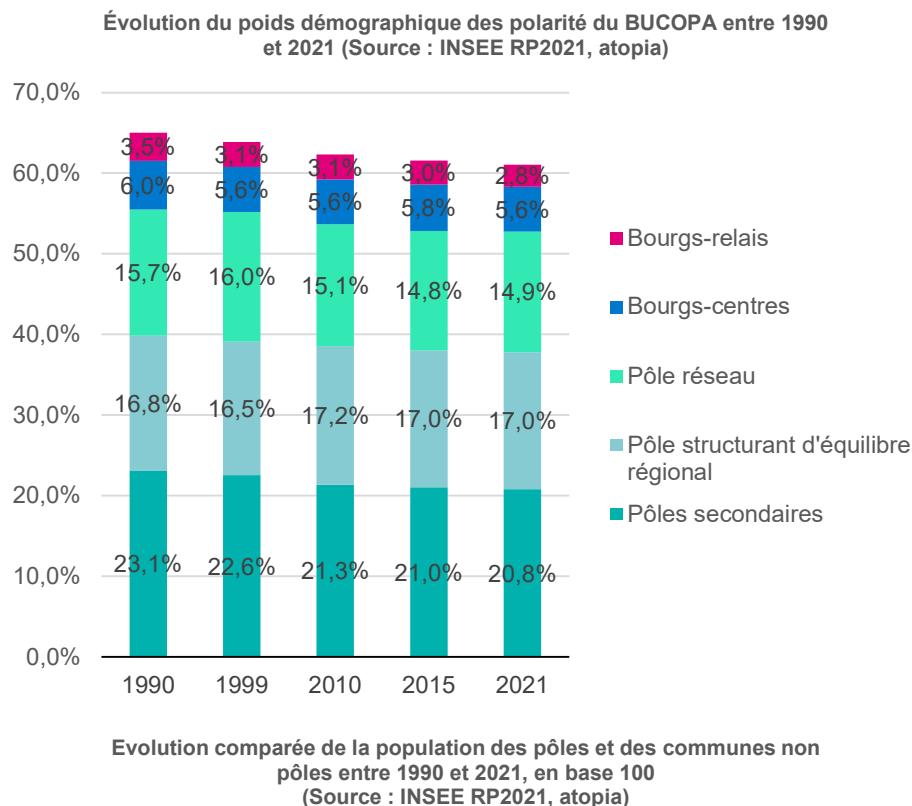
- une croissance portée par le solde naturel pour la CCMP et la 3CM
- une croissance portée par le solde migratoire pour la CCPA et la CCRAPC

Même si les moteurs de croissance des EPCI se distinguent, ces derniers affichent des taux de croissance qui convergent autour de 1,0% et 1,2%.

Les moteurs de la croissance de la population au sens de l'INSEE sont :

- *le solde naturel = naissances - décès*
- *le solde migratoire = entrants - sortants*

Démographie – une dilution des pôles qui ne répond pas aux objectifs d'une poursuite du développement



Entre 1990 et 2021, 43 571 habitants se sont installés sur le BUCOPA :

- 22 569 (51,8%) se sont installés au sein d'un pôle, au sens de l'armature urbaine du SCoT (pôle structurant, pôle réseau, pôles secondaires, bourgs-centres, bourgs-relais)
- 21 002 (48,2%) se sont installés au sein de communes non-pôles

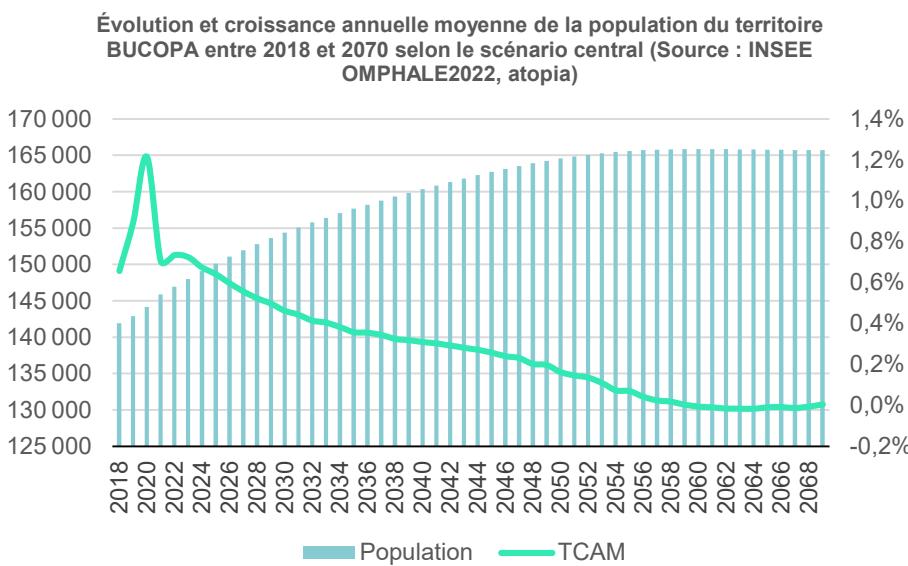
Sur la période 1990-2021, la dynamique d'évolution des pôles a été inférieure à celle des autres communes, suggérant que l'évolution de la population du BUCOPA a été portée principalement par les communes périurbaines.

En termes de poids démographiques, seul le pôle structurant d'équilibre régional s'est renforcé (+0,2%) alors que le poids démographique du pôle réseau (-0,8%), des pôles secondaires (-2,3%), des bourgs-centres (-0,4%) et des bourgs-relais (-0,7%) s'est affaibli. Entre 1990 et 2021, le poids démographique global des pôles a donc diminué de -3,9% en faveur des autres communes.

L'attractivité des secteurs ruraux qui se renforce sur la dernière période intercensitaire interroge ainsi la durabilité du modèle de développement et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec le SCoT.

Le poids démographique fait référence à la proportion ou à la part d'une population spécifique par rapport à l'ensemble de la population d'un territoire donné.

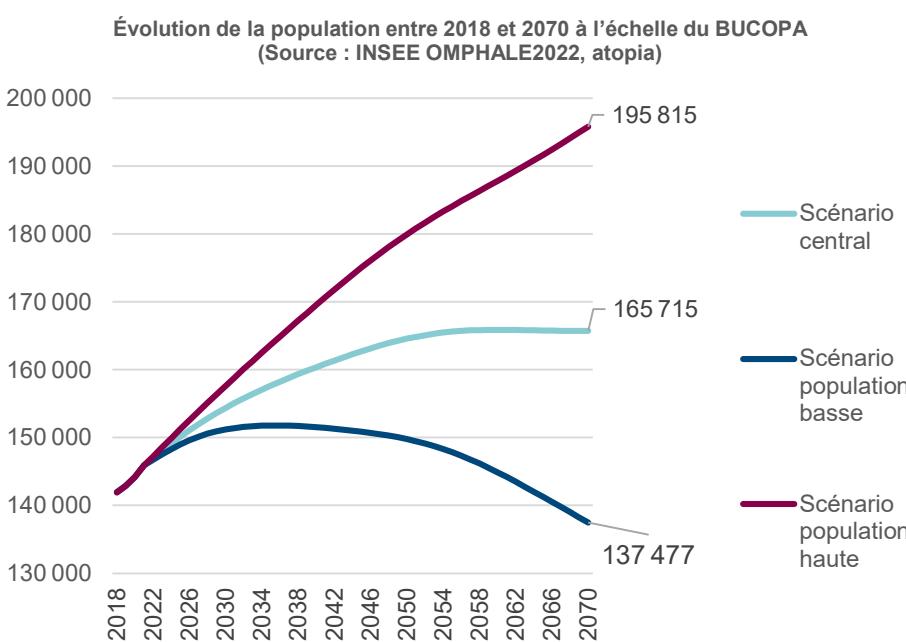
Démographie – une hausse de la population de l'Ain et du BUCOPA jusqu'en 2060



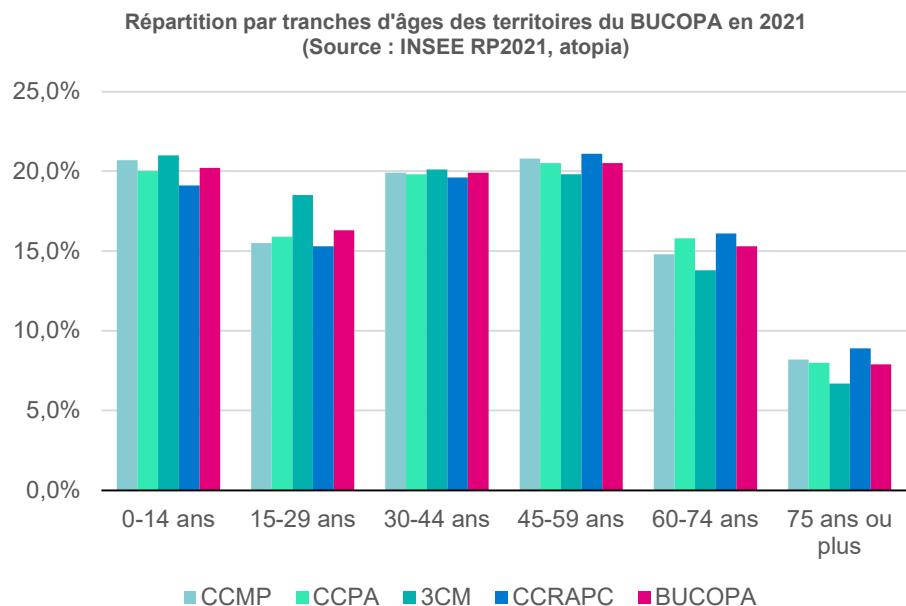
L'application des projections démographiques du scénario central OMPHALE du département de l'Ain au BUCOPA, à partir de 2021, reflète une tendance similaire à celle du département. Le BUCOPA serait ainsi concerné par une croissance de la population jusqu'en 2060, qui atteindrait 165 864 habitants, suivie d'un léger déclin démographique pour atteindre 165 715 habitants en 2070. Cette croissance serait portée par le solde migratoire sur l'ensemble de la période, en raison du déclin de la fécondité observée à l'échelle nationale.

Le scénario haut appliqué au BUCOPA (selon l'hypothèse où la fécondité, l'espérance de vie et les migrations avec l'étranger sont hautes) afficherait une croissance constante de 2018 à 2070 pour atteindre 195 815 habitants. Le scénario bas appliqué au BUCOPA (selon l'hypothèse où la fécondité, l'espérance de vie et les migrations avec l'étranger sont basses) offrirait une croissance de la population jusqu'en 2035, qui atteindrait 151 771 habitants, suivie d'une décroissance continue jusqu'en 2070 pour atteindre 137 477 habitants.

Le modèle **OMPHALE** permet de réaliser des projections démographiques à moyen/long terme (horizon 2070) sur tout territoire de plus de 50 000 habitants. Il s'appuie sur les résultats 2018 du recensement de la population. Ces projections peuvent porter sur trois thèmes : la population totale, le nombre d'actifs ou le nombre de ménages.



Démographie – un inversement de la pyramide des âges au profit du vieillissement



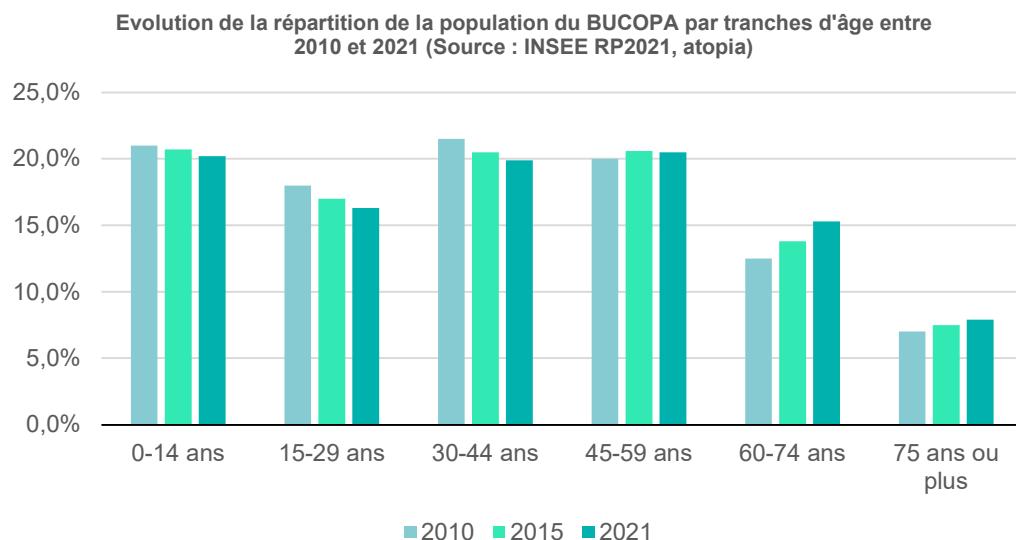
En 2021, 36,5% de la population du BUCOPA a moins de 29 ans, une proportion plus ou moins équivalente à celle observée à l'échelle des différents EPCI.

Les 45-59 ans sont la classe d'âge la plus représentée à l'échelle du BUCOPA (20,5%), de la CCMP (20,8%), de la CCPA (20,5%) et de la CCRAPC (21,1%). Les 0-14 ans arrivent en première position à l'échelle de la 3CM seulement mais maintiennent un bon niveau de représentation à l'échelle des autres EPCI.

Cette proportion de jeunes peut s'expliquer en raison de la position du BUCOPA qui se situe entre deux villes universitaires que sont Lyon et Bourg-en-Bresse. Un vivier de population jeune est une ressource cruciale à préserver et valoriser comme population active localement.

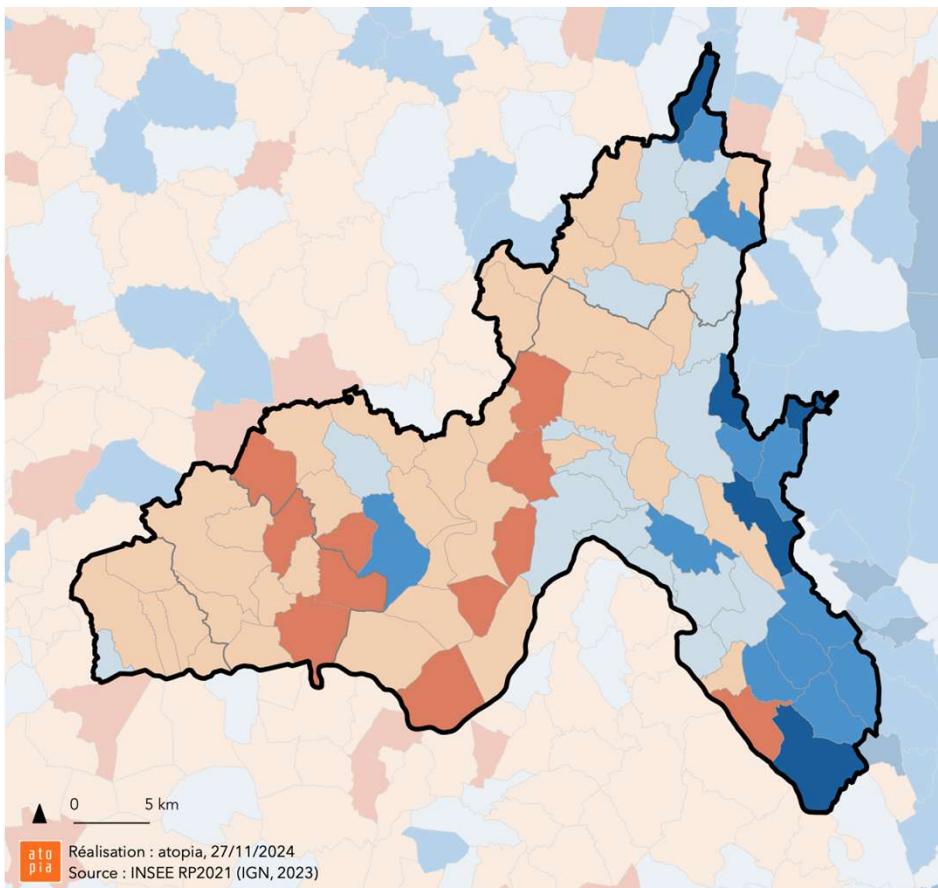
Concernant l'évolution de la population par tranches d'âge entre 2010 et 2021, le BUCOPA est caractérisé par un recul de la part des 0-44 ans (-4,1%) au profit des 45 ans et plus, traduisant un vieillissement de la population.

Vieillissement de la population : il intervient lorsque la population des classes d'âges élevées (45 ans et plus) est supérieure à la population des classes d'âges jeunes et actives (44 ans et moins).



Démographie – un affaiblissement de l'indice de jeunesse qui traduit un vieillissement par l'Est

Indice de jeunesse en 2021



atopia

Réalisation : atopia, 27/11/2024
Source : INSEE RP2021 (IGN, 2023)

SCoT BUCOPA

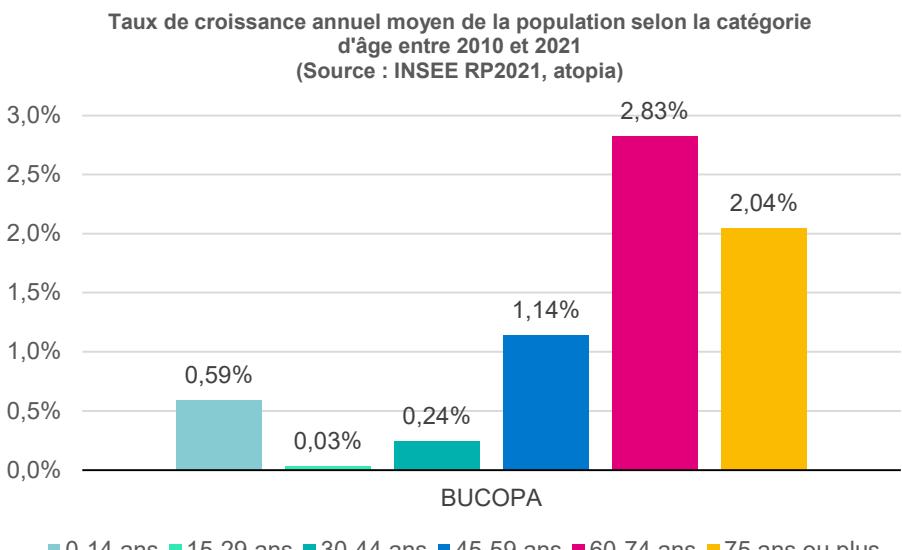
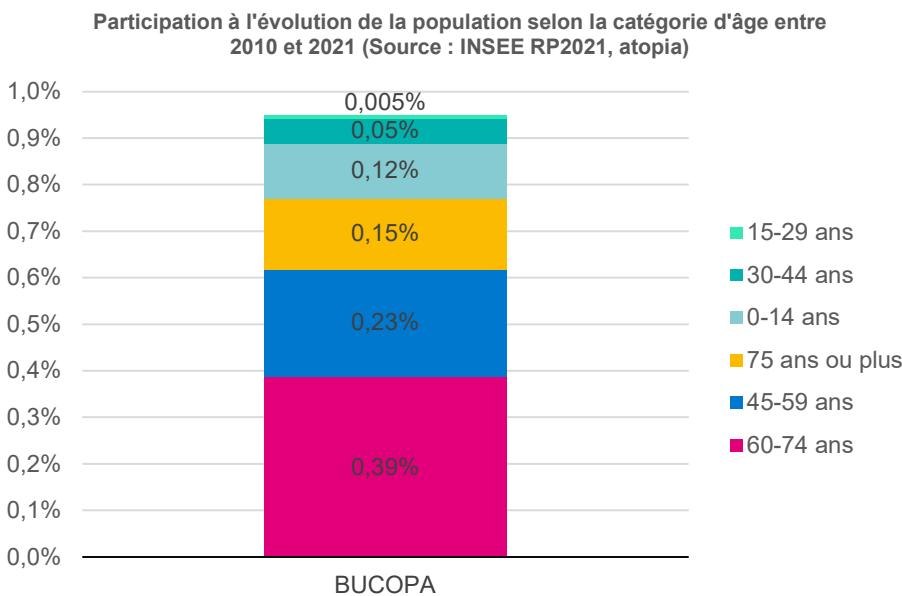
Limites des EPCI

Limites communales

Indice de jeunesse en 2021

0 - 50
50 - 80
80 - 100
100 - 150
150 - 352

Démographie – une évolution de la population portée par le vieillissement



Le taux de croissance annuel moyen du BUCOPA, en diminution constante depuis 1999 (+0,80% entre 2015 et 2021), s'accompagne de recompositions internes en ce qui concerne les classes d'âges. Entre 2010 et 2021, la part des plus de 60 ans dans l'évolution annuelle de la population a nettement augmenté sur le BUCOPA (+4,87%). À l'inverse, les classes d'âges actives ou plus jeunes ont connu une augmentation plus limitée (+0,86% pour les 0-44 ans).

Si l'on rapporte ces évolutions à la croissance de la population entre 2010 et 2021, on observe que les 60-74 ans participent majoritairement à la croissance de la population (0,39% sur les 0,95% de croissance annuelle moyenne entre 2010 et 2021). La croissance est ainsi portée par les classes d'âge élevées (60 ans et plus).

Sur les 11 dernières années, le nombre d'enfants de moins de 15 ans est stable, soulignant la différence entre les objectifs poursuivis par la production résidentielle (*accueil de familles*) et ses effets réels (*installation de ménages en seconde partie du parcours résidentiel – accession*).

Ces recompositions font émerger des enjeux :

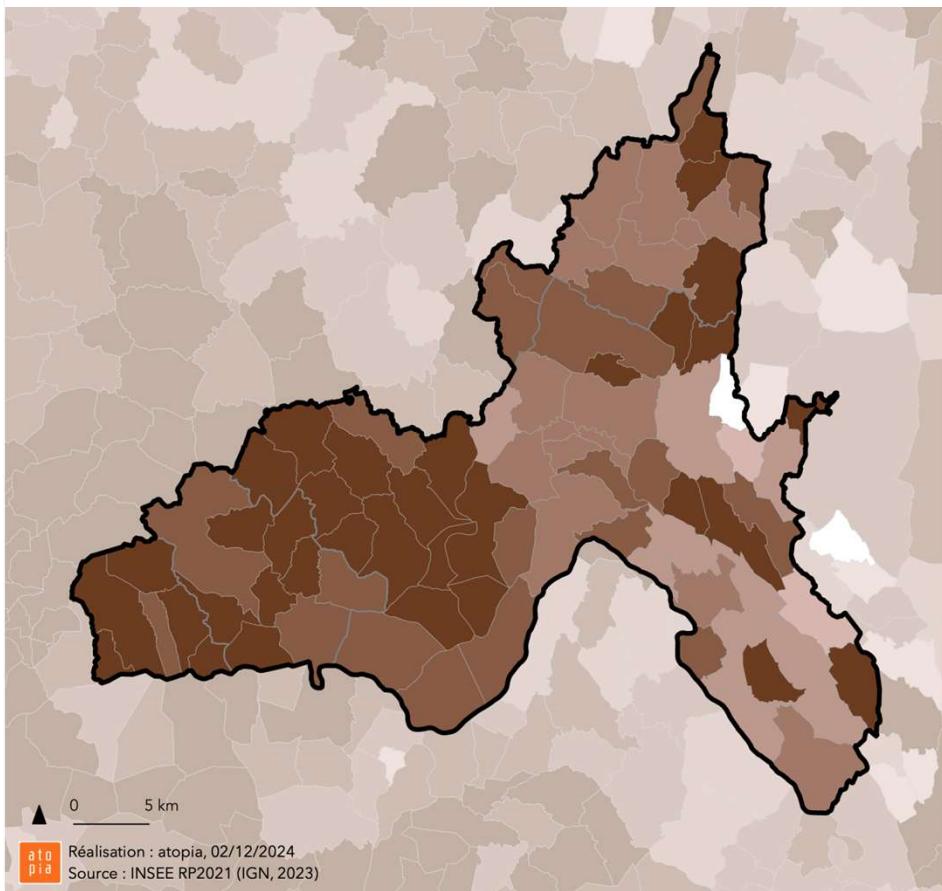
- un vieillissement de la population du SCoT et une tendance à l'inversion de la pyramide des âges à moyen terme
- une baisse de la part de la population active dans la composition du territoire
- une dynamique limitée des classes d'âges jeunes, potentiel crucial pour le futur du territoire

Des besoins induits (mobilités scolaires, mobilités utilitaires) différenciés suivant les espaces.

Une opportunité d'accompagner le vieillissement par une offre en centralité axée sur le bien-vivre/la proximité aux pôles de services ?

Démographie – un tissu social en transition : entre héritage ouvrier et tertiarisation

Rapport cadre/ouvriers en 2021



	SCoT BUCOPA
	Limites des EPCI
	Limites communales
	Rapport cadres/ouvriers en 2021
	0,0% - 11,9%
	12,0% - 26,9%
	27,0% - 47,5%
	47,6% - 86,0%
	86,1% - 1217,1%
	N/A

Sur la dernière décennie, le tissu social de la population du BUCOPA évolue avec une plus forte présence des cadres, des professions intermédiaires et des retraités (+3,6%), au détriment de la main d'œuvre ouvrière et employée (-3,3%).

L'évolution sociale témoigne des liens forts du BUCOPA avec les territoires voisins et interpelle les attentes des populations en matière d'animation et de services sur leur territoire de vie.

En 2021, les CSP les plus représentées du BUCOPA sont les retraités (24,3%) et les professions intermédiaires (17,6%). Ce profil est complété par les employés (15,6%) et les ouvriers (14,6%). La population active du BUCOPA se distingue de la CCMP par une surreprésentation de la population ouvrière et une sous-représentation de cadres. À l'inverse, elle présente des similarités avec les autres EPCI.

Ce profil sociologique est lié à la situation frontalière de la CCMP avec l'aire métropolitaine lyonnaise, mais surtout à un héritage industriel persistant et d'une tertiarisation structurante à l'échelle du BUCOPA. Le rapport cadre-ouvrier permet également de rendre compte qu'à l'échelle du BUCOPA, il y a 69,8 cadres pour 100 ouvriers. La moitié Ouest du BUCOPA concentre les taux les plus forts et la moitié Est les taux les plus faibles. La surreprésentation de cadres par rapport aux ouvriers sur la partie Ouest du BUCOPA résulte de la proximité du territoire avec un bassin d'emplois métropolitain qui regorge de fonctions supérieures diverses.

En ce qui concerne la catégorie socioprofessionnelle des ménages du BUCOPA en 2021, la répartition est équivalente à celle de la population de plus de 15 ans, avec une surreprésentation des retraités (26,7%) et des professions intermédiaires (19,4%), suivis des ouvriers (17,1%) et des employés (14,8%).

L'indicateur rapporte le nombre d'individus rattachés à la CSP des « cadres et professions intellectuelles supérieures » à la CSP des « ouvriers ».

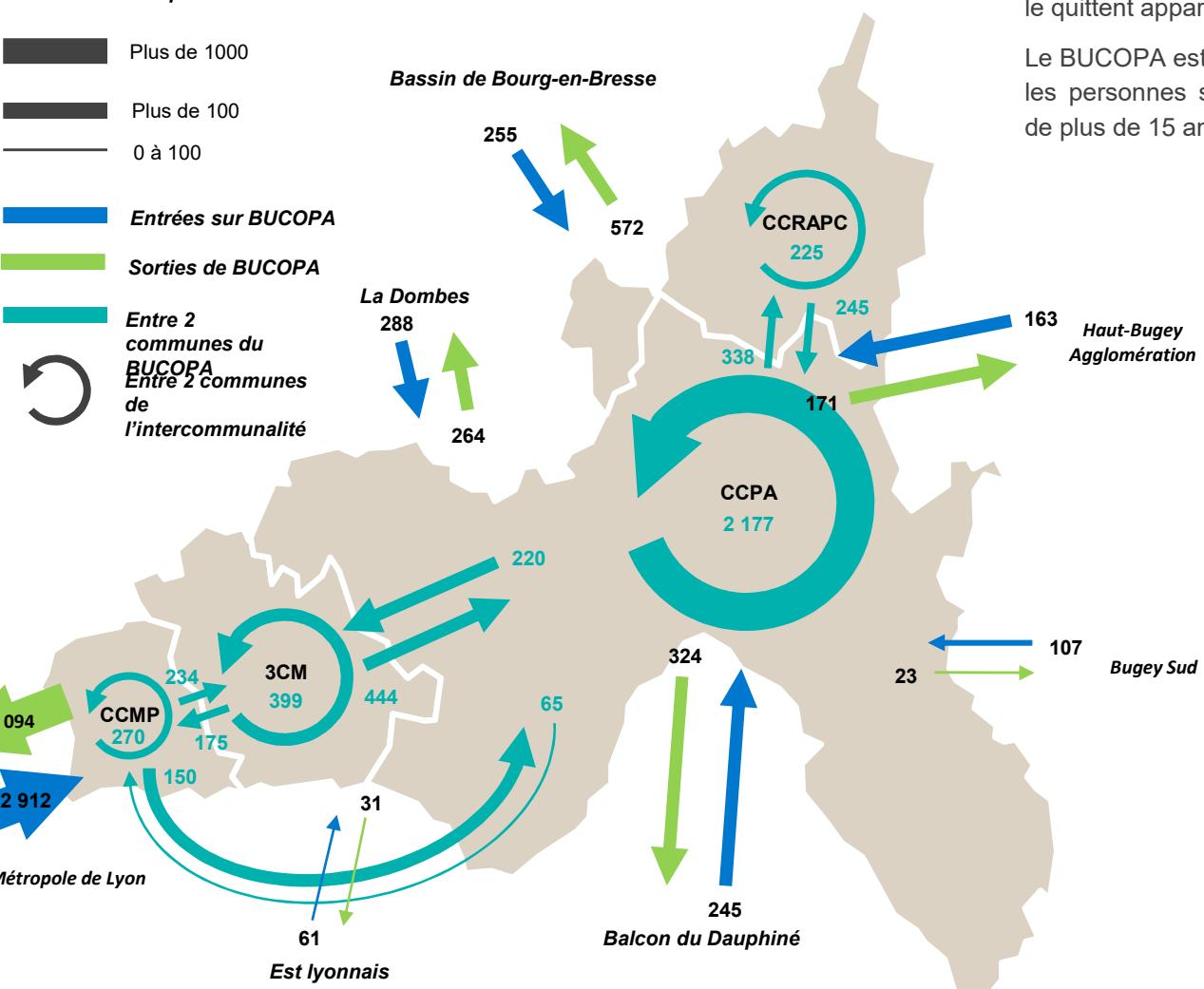
Il permet ainsi d'appréhender à travers une mesure simple la notion de mixité sociale.

Démographie – une attractivité résidentielle des classes actives

Les migrations résidentielles correspondent aux effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence l'année 2021 avec le lieu de résidence au 01/01/2020.

Migrations résidentielles entrants/sortants en 2021

Entrées / sorties pendulaires

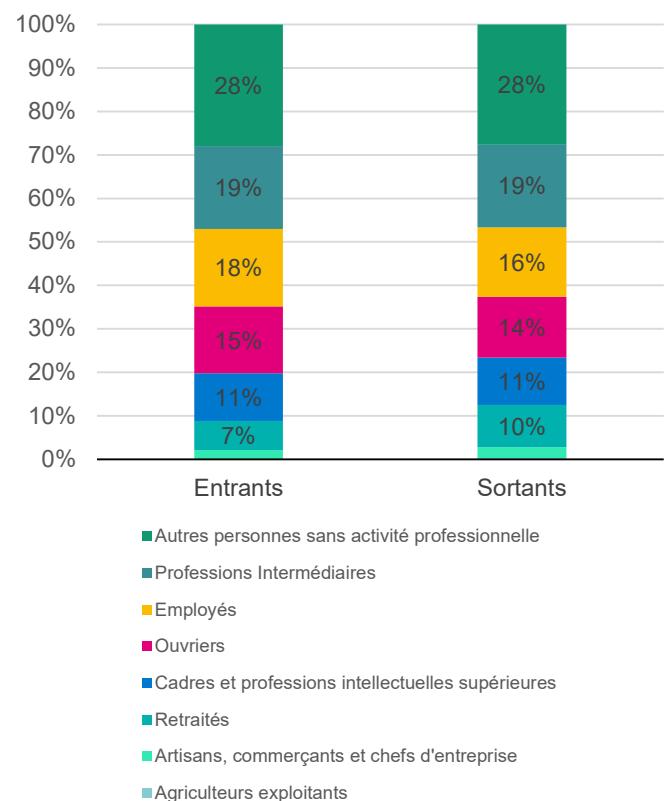


56% des nouvelles installations dans le BUCOPA sont issues d'une autre commune du territoire, soit 8 445 installations. À l'inverse, 6 470 des nouvelles installations sont issues d'une commune extérieure au BUCOPA.

La majorité des personnes qui viennent s'installer dans le BUCOPA ou qui le quittent appartiennent aux classes d'âge actives (20-39 ans).

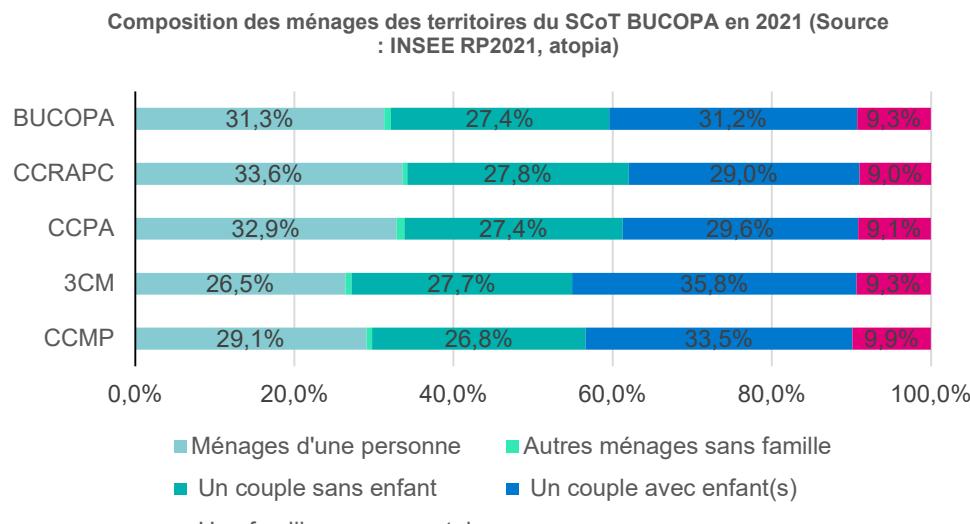
Le BUCOPA est également un territoire qui accueille ou voit partir en priorité les personnes sans activité professionnelle (chômeurs, étudiants, enfants de plus de 15 ans), les professions intermédiaires et les employés.

Entrées et sorties selon la CSP en 2021 (Source : MIGCOM2021, atopia)

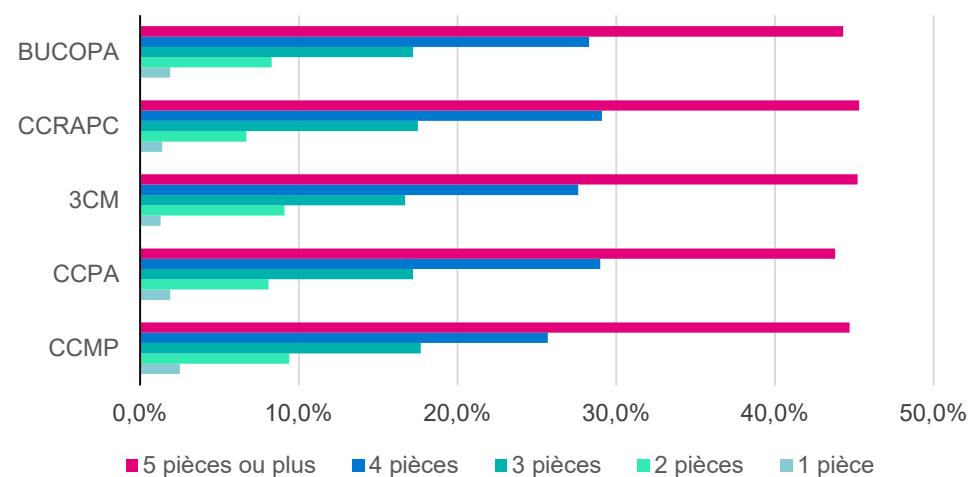


Source : MIGCOM2021, atopia

Démographie – une inadéquation entre la composition des ménages et l'offre en logements



Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces des territoires du SCoT BUCOPA en 2021
(Source : INSEE RP2021, atopia)



À l'échelle du BUCOPA, la composition des ménages est dominée par les petits ménages avec une surreprésentation des ménages seuls (31,3%) et des couples sans enfant (27,4%).

Sur la dernière décennie, le BUCOPA est concerné par un recul du profil familial qui se traduit par une baisse des couples avec enfant (-3,7%) au profit des familles monoparentales (+2,5%) et des couples sans enfant (+1,3%).

Parallèlement, l'analyse des types de résidences principales met en évidence une surreprésentation des logements de 3 pièces ou plus (89,8% du parc).

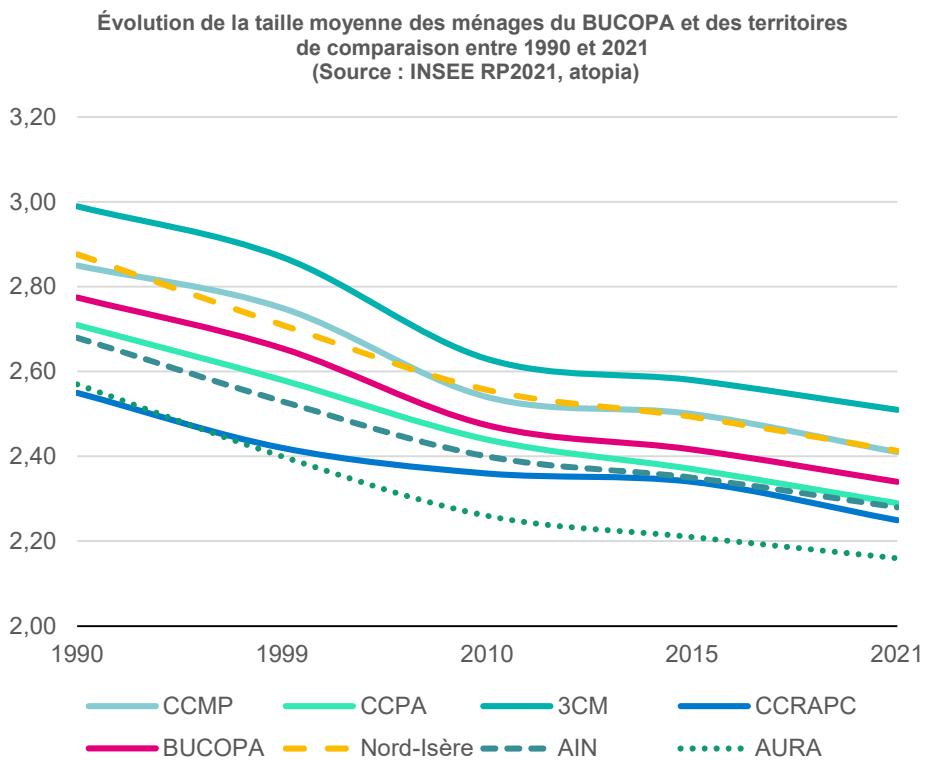
Cette confrontation des tailles de logements face aux modes d'occupations montre que près d'un tiers du parc est composé de ménages d'une personne (31,3%) alors que le parc de résidences d'une et deux pièces représente seulement 10,2% du total. Une inadéquation de l'offre de logement qui peut avoir pour conséquence une sur ou sous-occupation d'une partie du parc.

*La définition de la **sur-occupation** repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est sur-occupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur le nombre de pièces nécessaires au ménage, décompté de la manière suivante :*

- une pièce de séjour pour le ménage
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans et plus
- et, pour les célibataires de moins de 19 ans :
- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans
- sinon, une pièce par enfant

Un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué.

Démographie – un desserrement des ménages résultant d'une sous-occupation des logements



Consécutivement à l'évolution des modes de vie, les modes d'habitation ont aussi évolué sur le territoire national. Cette évolution est notamment due à l'allongement de la durée de vie, l'évolution des modes de cohabitation provoquée par des séparations plus nombreuses ou une vie en couple sans fonder de famille.

Depuis 1990, la taille moyenne des ménages a nettement diminué. De 2,78 personnes par ménages en 1990, le BUCOPA est composée de 2,34 personnes par ménage en 2021. Ce phénomène de desserrement s'observe sur l'ensemble des EPCI dans des proportions similaires. La baisse du nombre de personnes par ménage et la lente adaptation du parc de logements renforce un risque de sous-occupation des logements résidentiels sur le territoire.

Avec 19 238 ménages d'une personne en 2021 et un total de 6 226 logements d'une et deux pièces, il est possible de faire l'hypothèse que 13 012 ménages (21,2%) se trouvent dans une situation de sous-occupation du fait d'une offre en petites typologies insuffisante.

La sous-occupation, un risque pour le parc de logement du BUCOPA ?

On parle de **sous-peuplement** modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-peuplement prononcé s'il compte deux pièces de plus et de sous-peuplement très accentué s'il compte au moins trois pièces de plus.

L'indicateur ici présenté donne le pourcentage de résidences principales sous-occupées par rapport à l'ensemble des résidences principales.

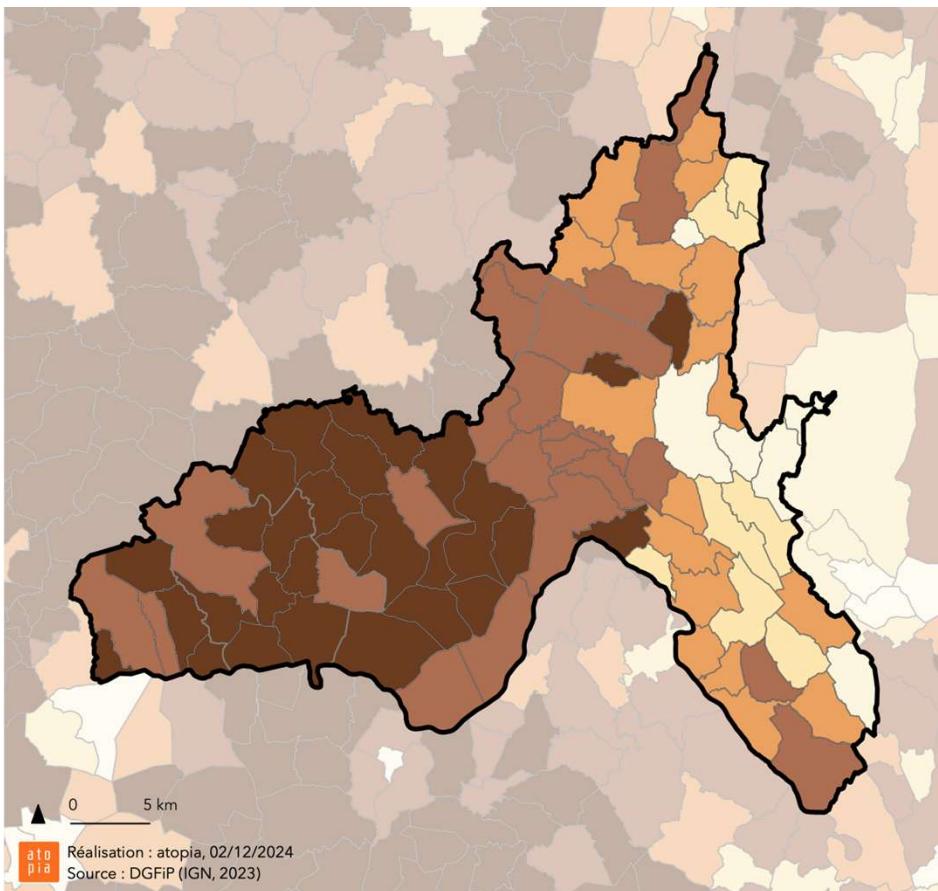
Le **desserrement des ménages** désigne la baisse du nombre moyen de personnes par ménage.

Au sens littéral du terme, la **décohabitation** est le fait de ne plus cohabiter avec les personnes qui composent notre ménage d'origine, à un moment donné de notre parcours résidentiel.

On parle davantage de séparation pour les personnes en couple, et de décohabitation pour les célibataires.

Démographie – un niveau de revenus révélateur de la métropolisation

Revenu fiscal de référence moyen en 2022



Revenu fiscal de référence moyen des foyers fiscaux en 2022

0,0€ - 22 289,7€
22 289,8€ - 25 118,4€
25 118,5€ - 27 992,1€
27 992,2€ - 32 285,9€
32 286,0€ - 117 733,2€

La moitié Ouest du BUCOPA est composée de foyers fiscaux disposant de revenus moyens supérieurs, en lien avec les classes sociales de la population en présence :

- CCMP : surreprésentation des cadres
- 3CM : profil intermédiaire avec une forte présence des employés
- CCPA et CCRAPC : surreprésentation des retraités et des ouvriers

Une lecture sociospatiale qui s'appuie aussi sur le marché immobilier, plus accessible à l'Est qu'à l'Ouest. Cette sociologie s'explique aussi par le positionnement du BUCOPA qui est connecté à un bassin de vie métropolitain à l'Ouest, tandis que la partie Est du territoire est marquée par une dynamique plus rurale en lien avec le caractère montagneux du Bugey.

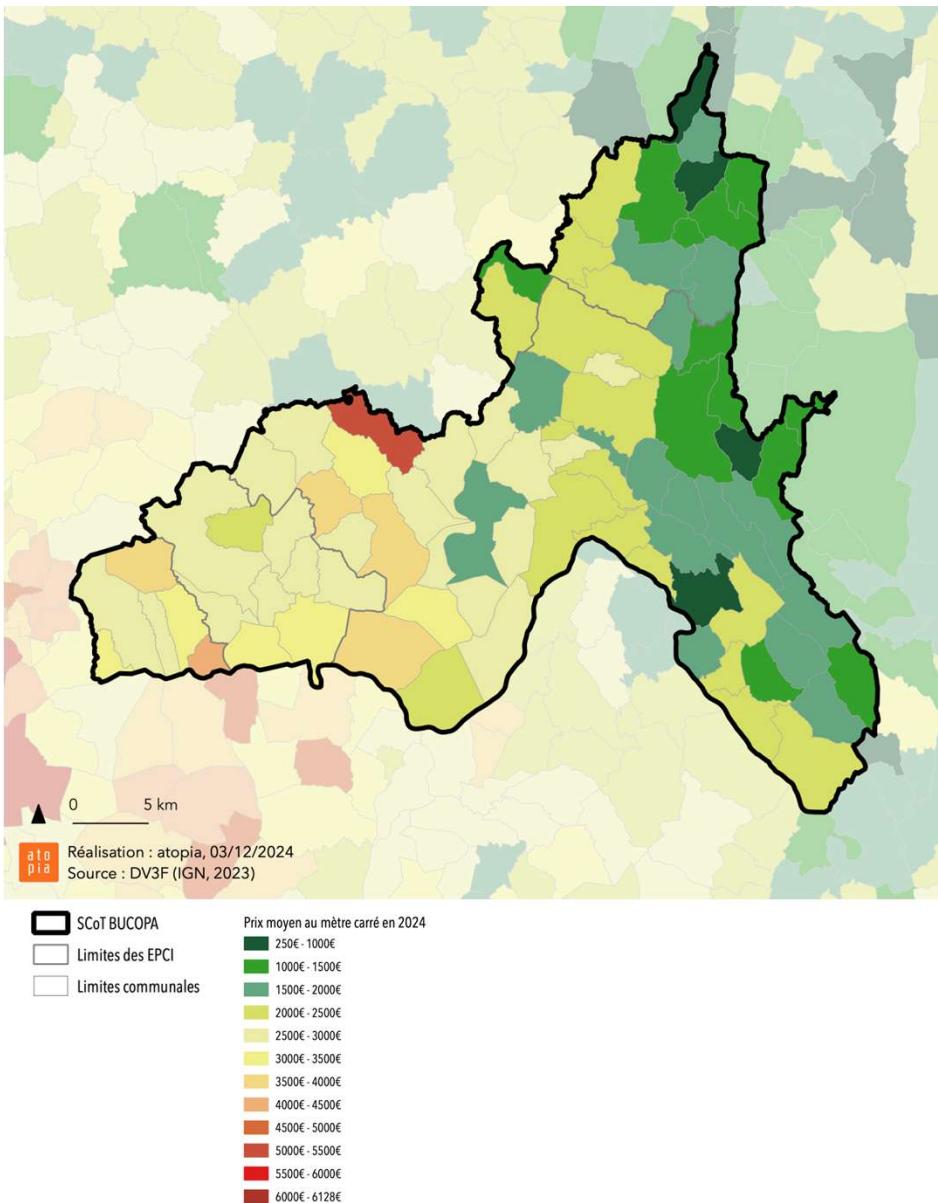
On observe une évolution globale des revenus fiscaux moyen entre 2016 et 2022 sur l'essentiel du BUCOPA. Pour autant, cela ne traduit pas un rééquilibrage du niveau de vie entre l'Est et l'Ouest du territoire. En 2022, le revenu moyen des foyers fiscaux du BUCOPA s'élève à 30 902€ et présente une évolution de +12,7% depuis 2016 (27 422€).

Le niveau de revenus moyen de la population du BUCOPA est supérieur à la moyenne nationale (29 228€) et régionale (30 491€), mais inférieur à la moyenne départementale (33 692€). La population de la CCPA est celle qui présente le niveau de revenus le plus proche du BUCOPA (29 957€), tandis que la CCMP (41 855€) et la 3CM (35 120€) sont caractérisées par une population nettement plus aisée, ce qui n'est pas le cas de la CCRAPC (26 914€).

Le revenu fiscal de référence (RFR) est calculé par les services fiscaux, à partir des revenus qu'un foyer a déclaré. Il prend en compte l'ensemble des revenus d'un foyer fiscal, qu'il soit imposable ou non imposable.

Démographie – un marché immobilier dont la tension se diffuse

Prix moyen au mètre carré en 2024



La lecture sociospatiale du BUCOPA peut aussi se lire à travers le marché immobilier. En 2024, le prix moyen au mètre carré à l'échelle du BUCOPA se situe à 2 339€, soit une hausse de 35% par rapport à 2014. Le BUCOPA s'inscrit entre deux territoires où l'immobilier est tendu et marqué par un déséquilibre entre l'offre et la demande en logements, entraînant des difficultés d'accès au logement pour les populations qui y vivent. D'un côté, l'aire métropolitaine lyonnaise et de l'autre le pays de Gex et du Genevois.

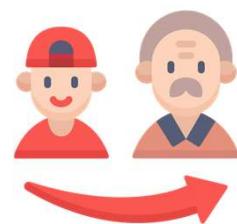
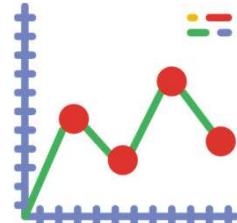
Le marché immobilier du BUCOPA se retrouve impacté par l'influence de ses deux bassins de vie attractifs et est aujourd'hui lui aussi concerné par une certaine tension. Même si le prix moyen au mètre carré du BUCOPA est inférieur à la moyenne nationale (3 060€), régionale (2 502€) et départementale (2 747€) en 2024, le territoire est marqué par une croissance des prix qui révèle des contrastes au niveau local. Sur les dix dernières années, 73 communes ont été concernées par une hausse du prix de l'immobilier sur leur territoire. L'analyse du prix de l'immobilier à l'échelle des communes du BUCOPA met en évidence une opposition entre la moitié Ouest et la moitié Est du territoire. À l'Ouest, plus la proximité à l'aire métropolitaine lyonnaise est mince, plus les prix s'accroissent, tandis qu'à l'Est, les prix décroissent lorsqu'on se rapproche des contreforts du Bugey.

Entre 2014 et 2024, le BUCOPA est marqué par une croissance de l'attractivité et de l'offre immobilière qui s'est accentuée à partir de 2019, en lien avec une hausse de la capacité d'emprunt des ménages, une ouverture du prêt à taux zéro aux primo accédants et une augmentation des mises en chantier. Entre 2015 et 2018, le prix moyen au mètre carré a diminué de 0,2%, tandis qu'entre 2018 et 2022, il a augmenté de 32,3%. Sur les deux dernières années, le prix moyen au mètre carré a de nouveau diminué de -0,6%, en lien avec la hausse du prix de la pierre et des taux d'emprunt.

La tension immobilière décrit une situation où la demande de logements, c'est-à-dire le nombre de personnes cherchant à louer un logement, dépasse l'offre de logements disponibles dans un territoire donné.

Démographie – synthèse

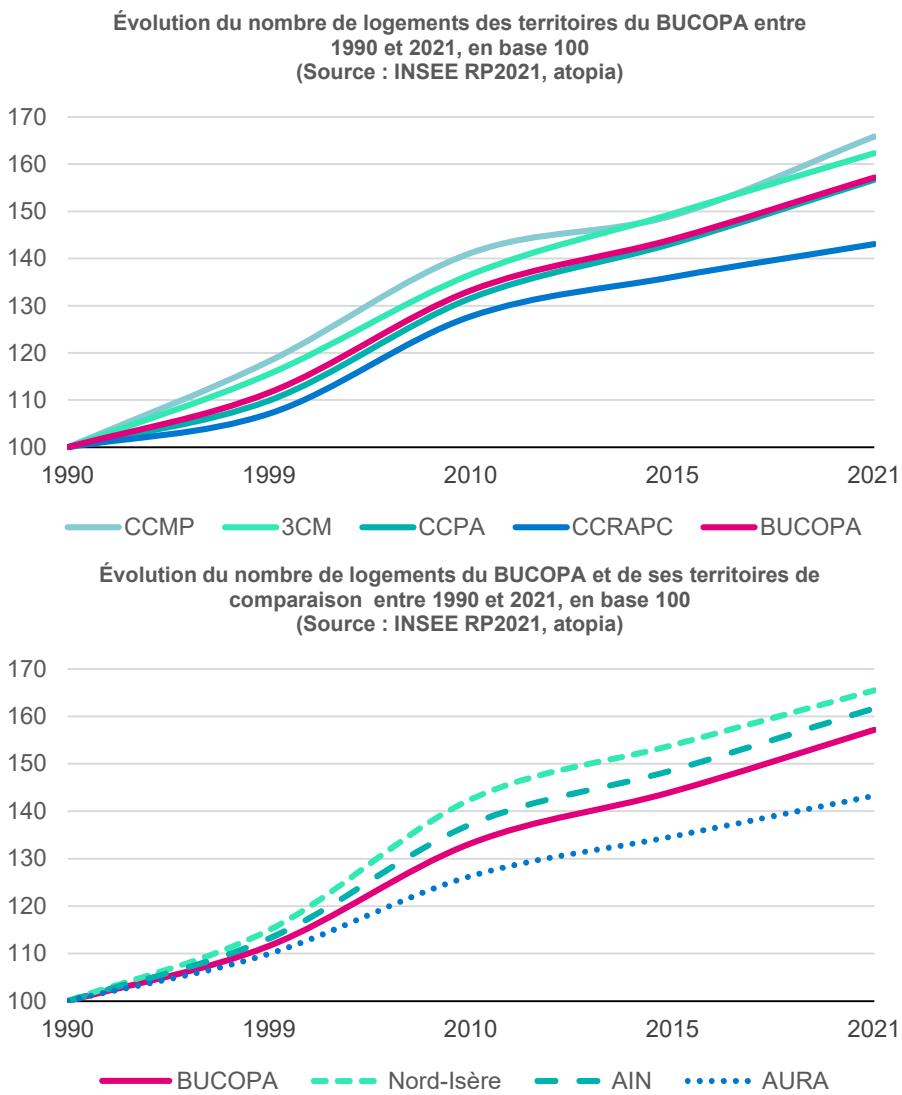
- Un ralentissement de la croissance en lien avec le ralentissement du desserrement lyonnais et le vieillissement de la population
- Des moteurs de croissance et de renouvellement de la population qui s'affaiblissent mais s'équilibrent, traduisant des dynamiques internes différencierées (croissance à l'Ouest VS décroissance à l'Est)
- Une croissance de la population portée par les communes périurbaines et marquée par l'affaiblissement du poids démographique des pôles
- Un seuil de croissance maximale pour 2060 d'après le scénario central OMPHALE
- Un recul de la proportion des jeunes et de l'indice de jeunesse lié au vieillissement de la population qui se diffuse depuis le Bugey
- Un tissu social en évolution caractérisé par la progression des CSP intermédiaires et supérieures et la diminution de la main d'œuvre ouvrière et d'employés
- Des flux résidentiels alimentés majoritairement par des mouvements intercommunautaires et liés aux classes actives
- Une surreprésentation des grands logements en inadéquation avec le desserrement des ménages et le vieillissement de la population
- Un déséquilibre du niveau de revenus de la population en lien avec le tissu social en présence et le niveau d'accessibilité du marché immobilier



Habitat



Habitat – un parc de logements croissant mais en dessous des objectifs des documents cadres



Le nombre de logements à l'échelle du BUCOPA a augmenté de 57% entre 1990 et 2021, passant de 44 307 à 69 644 logements. Depuis 1990, la croissance du nombre de logements du BUCOPA suit étroitement la dynamique affichée par la CCPA et se rapproche de celle de l'Ain. Cette croissance a été significativement portée par la CCMP et la 3CM qui ont toutes les deux renforcé leur poids dans le poids global du parc de logements du BUCOPA. La CCPA reste cependant le moteur principal du parc de logements du BUCOPA, avec 58,0% des logements du territoire en 2021.

Concernant la programmation des besoins en logement à l'échelle des EPCI, seules la CCMP et la CCPA déclinent la stratégie du SCoT au travers de PLH (Programme Local de l'Habitat). La prise en compte des bassins de vie de proximité à l'échelle de ces intercommunalités permet de gérer les spécificités locales. Le SCoT approuvé en 2017 fixait un objectif de production de 16 302 logements sur la période 2016-2030, soit 1 164 logements par an en moyenne à construire. Or, entre 2017 et 2022, 4 602 logements ont été commencés sur le BUCOPA, soit 28,2% de l'objectif envisagé et 767 logements commencés par an en moyenne, un rythme inférieur à la dynamique fixée par le SCoT en vigueur.

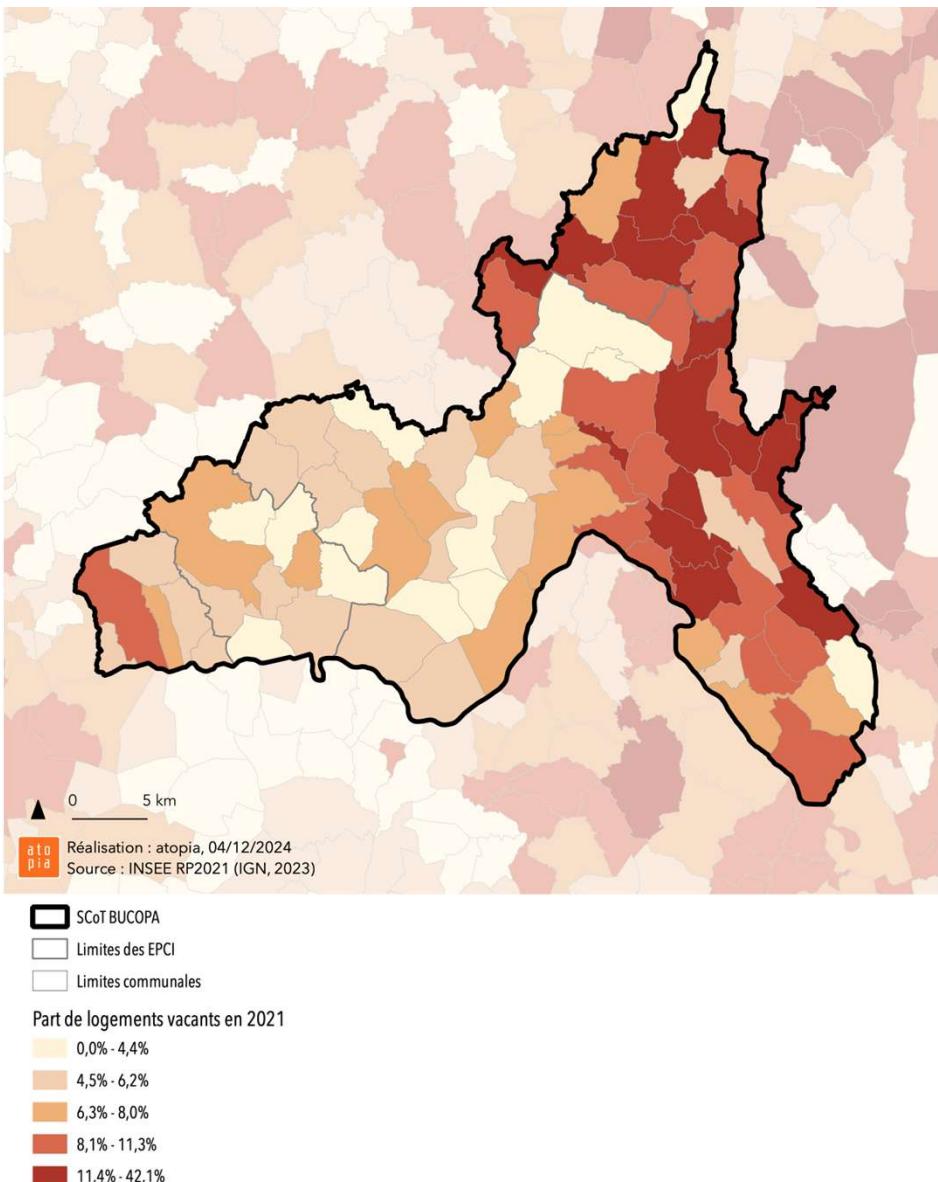
Concernant les objectifs chiffrés à l'échelle des deux PLH en vigueur sur le BUCOPA :

- PLH 2020-2025 CCMP : 1 260 logements à produire, 578 commencés entre 2020 et 2022 => 46% de l'objectif réalisé en 2022, 682 restent à produire à échéance du PLH
- PLH 2019-2024 CCPA : 3 450 logements à produire, 1 767 commencés entre 2019 et 2022 => 51% de l'objectif réalisé en 2022, 1 683 restent à produire à échéance du PLH

Depuis l'approbation du SCoT en 2017, la majeure partie de la production (56,7%) s'est réalisée sur le territoire de la CCPA.

Habitat – comment mettre en œuvre la résorption de la vacance

Part de logements vacants en 2021



La répartition des modes d'occupation met en évidence une poursuite du développement du parc des résidences principales entre 1990 et 2021 (+6,1%), accompagnée d'un déclin du parc des résidences secondaires (-6,3%) au profit du parc vacant (+0,2%) qui maintient un niveau élevé depuis plusieurs décennies. À l'échelle du BUCOPA, une répartition différenciée des modes d'occupation est visible entre les EPCI. La CCMP et la 3CM disposent d'un parc principal plus développé que celui du BUCOPA, tandis que la CCPA dispose d'un parc principal de proportion équivalente à celui du BUCOPA et que la CCRAPC dispose d'un parc principal sous-développé comparé aux autres EPCI et au BUCOPA. En 2021, la vacance s'élève à 7,9% à l'échelle du BUCOPA et est plus ou moins prononcée selon les EPCI. Depuis 1990, la problématique de la vacance s'accroît et concerne tous les secteurs du BUCOPA, malgré la mise en œuvre de programmes de revitalisation des centralités urbaines et villageoises.. La lecture du taux de logements vacants du taux d'évolution du nombre de logements vacants des communes permet de constater que la vacance est la plus développée sur la partie Est du BUCOPA mais que c'est sur la moitié Ouest que le nombre de logements vacants augmente le plus entre 2015 et 2021.

Dans quelle mesure les grands projets d'infrastructures et l'amélioration de la desserte du territoire constituent-ils des opportunités pour résorber la vacance du parc de logements ?

Un parc de résidences secondaires ou occasionnelles à maintenir dans une perspective de développement touristique du territoire ?

Selon la définition de l'INSEE, un logement vacant est un logement inoccupé correspondant à l'un des cas suivants :

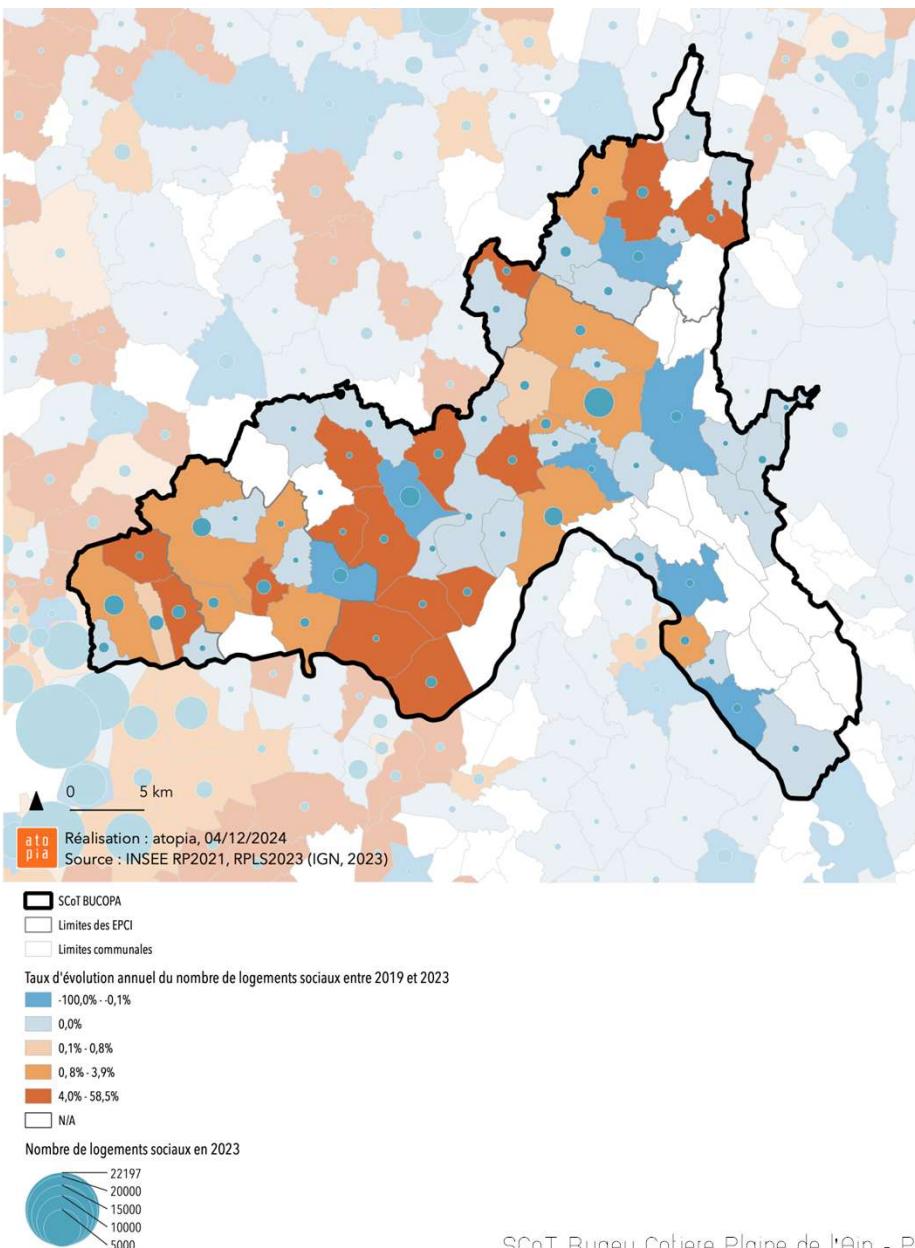
- proposé à la vente, à la location
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation
- en attente de règlement de succession
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (par exemple un logement vétuste). ☐

Les deux premiers cas relèvent de la vacance dite « frictionnelle » ou « de courte durée », nécessaire à la rotation des ménages dans le parc privé pour garantir la fluidité des parcours résidentiels et l'entretien du parc du logement.

Un taux de vacance raisonnable se situe autour de 6 à 7 %. ☐ Les deux autres cas relèvent de la vacance dite « structurelle » ou « de longue durée ».

Habitat – un parc social croissant mais carencé qui nécessite une poursuite de l'effort

Rapport cadre/ouvriers en 2021



En 2021, les logements sociaux représentent 13,8% du parc des résidences principales du BUCOPA. La CCMP (14,3%), la 3CM (15,2%) et la CCPA (14,0%) disposent d'un parc social plus développé que le BUCOPA. Seule la CCRAPC (9,6%) doit poursuivre ses efforts de production afin de rattraper la dynamique des autres EPCI.

Entre 2020 et 2025, le PLH de la CCMP fixe un objectif de 432 logements sociaux à produire et le PLH de la CCPA un objectif de 722 logements sociaux entre 2019 et 2024. Or, d'après l'analyse des données du RPLS 2023, entre 2020 et 2022, le parc social de la CCMP a diminué de 3 logements, tandis que le parc social de la CCPA a accueilli 281 nouveaux logements entre 2019 et 2022, soit 38,9% de l'objectif fixé.

Beynost, Dagneux, Miribel, Montluel, Saint-Maurice-de-Beynost sont notamment soumises à la loi SRU et à l'objectif de 25% de logements sociaux au sein du parc principal. En 2023, 4 communes, hormis Miribel, affichent un taux de logements sociaux inférieur à 25% et sont déficitaires au titre des objectifs SRU. La Boisse, Loyettes, Villieu-Loyes-Mollon sont également en passe ou ont déjà atteint le seuil démographique des 3 500 habitants qui signifie le respect de l'article 55 de la loi SRU.

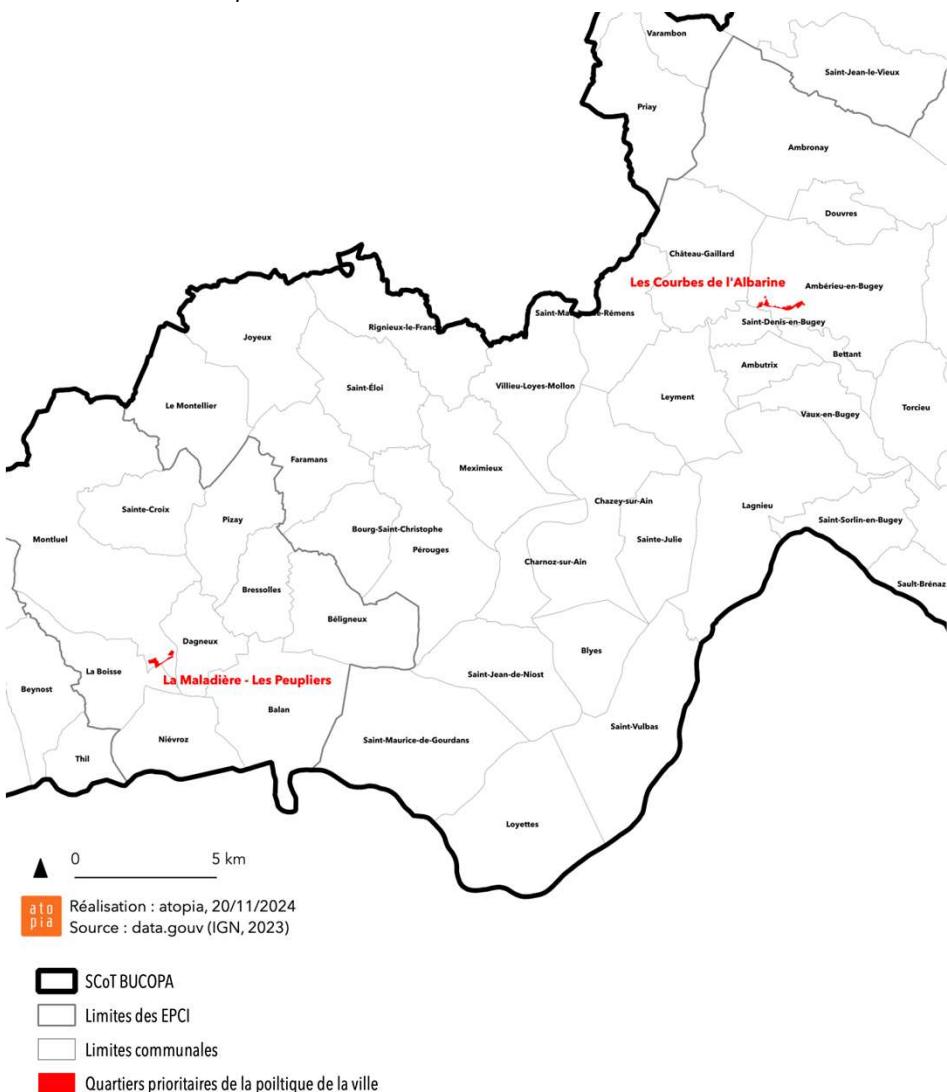
Malgré les 1 337 logements sociaux supplémentaires dénombrés entre 2015 et 2021, les communes du BUCOPA affichent pour la majorité un retard en matière de production de logements sociaux. Parmi les 44 communes concernées par un objectif de production de logements sociaux fixés par le SCoT en vigueur, 38 sont déficitaires et 6 sont excédentaires. Les 38 autres communes n'ont pas d'objectifs à atteindre si ce n'est que maintenir leur niveau actuel en évaluant leurs besoins.

La plupart des communes dispose d'un parc social, avec une concentration plus forte sur la Côte et les pôles urbains de la Plaine de l'Ain et de la Vallée de l'Ain. Dans la vallée de l'Albarine et les rives orientales du Rhône, le faible niveau de développement du parc social interroge l'adéquation entre le tissu social des ménages et l'offre en logements disponibles.

L'accroissement de l'offre en logements sociaux est à poursuivre en assurant une ventilation adaptée selon les besoins des communes et de leur niveau de polarité au sein de l'armature urbaine.

Habitat – des Quartiers Politique de la Ville à prioriser

Les Quartiers Politique de la Ville du BUCOPA



Depuis 2014, deux quartiers sont identifiés dans la géographie prioritaire de la politique de la ville. Un d'entre eux a été retenu au titre du NPNRU.

De fait, le BUCOPA est concerné par le NPNRU de l'Ain, et ce sur un des deux quartiers retenus. Ces quartiers se déclinent en projet d'intérêt nationaux :

- Le quartier des Courbes de l'Albarine, à Ambérieu-en-Bugey

Et en projets d'intérêts régionaux :

- Le quartier de La Maladière – Les Peupliers, à Montluel

Une convention par quartier est fixée, présentant un projet d'aménagement et les opérations destinées à changer l'image du quartier dans les 10 ans à venir.

Ce programme intervient sur la requalification des voiries et des espaces publics, les nouveaux aménagements, la démolition et la rénovation des logements, les nouveaux équipements publics, les nouveaux programmes de logements neufs et de commerces.

Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sont des territoires d'intervention de l'État et des collectivités territoriales définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 dans l'objectif commun de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.

Habitat – des besoins à prendre en compte pour les populations spécifiques

Le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage de l'Ain (2020-2025) détermine les objectifs de réalisation de nouvelles aires d'accueil, de terrains familiaux ou d'habitats adaptés ainsi que les actions associées dans le PLH pour les ménages souhaitant se sédentariser.

Au total, 5 aires d'accueil permanentes sont présentes sur le territoire BUCOPA, pour un total de 152 places ainsi que 2 aires de grand passage pour un total de 350 places.

Le schéma prescrit notamment :

- maintenir les aires d'accueil existantes pour la CCMP, la 3CM et la CCPA
- maintenir l'aire de grand passage existante pour la CCPA
- réaliser une aire de grand passage de 100 places pour la CCMP et la 3CM
- réaliser un diagnostic des besoins et répondre aux besoins sédentaires des ménages en stationnement prolongé sur les aires d'accueil et sur des terrains en infraction vis-à-vis du Code de l'Urbanisme pour la CCMP et la 3CM
- réaliser un terrain familial répondant aux besoins de 4 ménages déjà suivis par la MOUS, en conduisant un travail de prospection foncière à l'échelle intercommunale pour la CCRAPC
- réaliser un terrain familial répondant aux besoins de 3 ménages déjà suivis par la MOUS, en conduisant préalablement un travail de prospection foncière à l'échelle intercommunale pour la CCRAPC

Une aire de grand passage a été réalisée à cheval sur les communes de Thil et La Boisse. Elle est en gestion alternée entre la CCMP et la 3CM une année sur deux et compte une capacité de 180 caravanes.

Un diagnostic de la sédentarisation a été réalisé dans le cadre du schéma d'accueil des gens du voyage sur le territoire de l'Ain.

Le schéma recommande également la poursuite et l'extension d'une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale relative à la recherche et à la mise en œuvre de solutions de relogements ou d'accueil adaptés à la situation des gens du voyage en voie de sédentarisation, dans les EPCI où des besoins ont été identifiés (la CCMP et la CCRAPC sont notamment concernées).

Le département de l'Ain est également en cours d'élaboration de son nouveau Plan Départemental de l'Habitat. La stratégie départementale à travers ce plan est de tenir compte de la diversité des situations en différenciant les secteurs du département pour y décliner des stratégies départementales en orientations adaptées aux territoires selon les dynamiques liées au marché immobilier et à la population et la proximité de moyens de mobilité.

Le département de l'Ain a également élaboré, pour la période 2023-2028, un Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

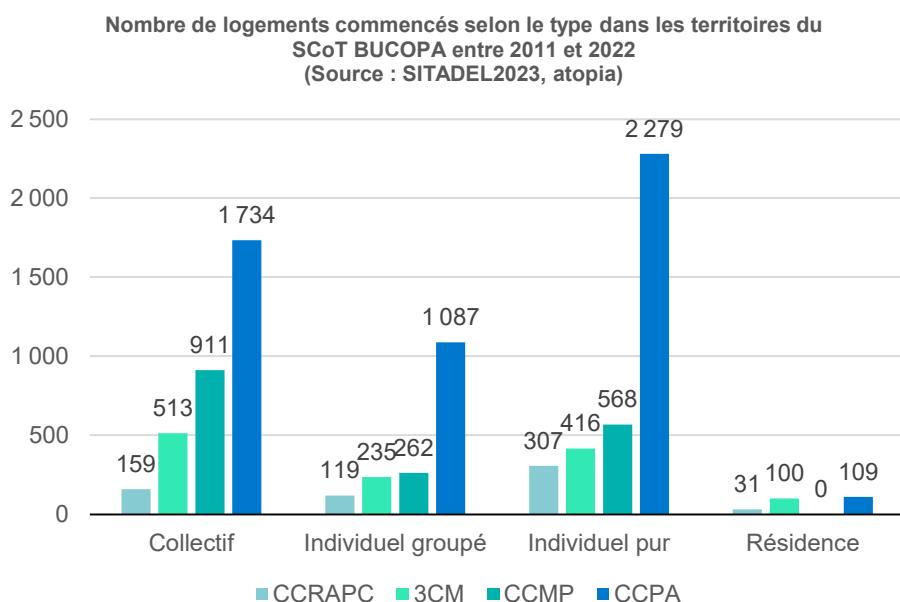
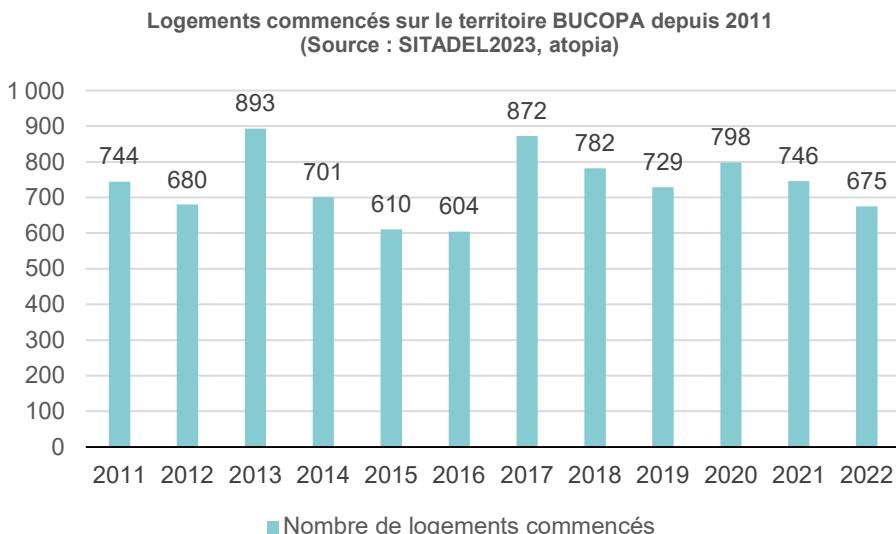
Ce plan se décline en 3 grandes orientations :

- développer le suivi, l'animation et le pilotage du plan
- conforter les moyens d'accompagnement des publics du plan
- fluidifier les parcours vers le logement autonome

Ces trois orientations sont matérialisées par 6 fiches actions :

- consolider l'observation de l'habitat, du logement et de l'hébergement
- renforcer le pilotage du plan et la transversalité avec les autres plans et schéma
- garantir un accompagnement des ménages rencontrant des difficultés à accéder ou à se maintenir dans le logement
- accompagnement des publics spécifiques pour fluidifier leur parcours résidentiel
- adapter le parc d'hébergement aux besoins des publics
- consolider l'offre en logement adapté

Habitat – une dynamique constructive qui se stabilise et qui suit la périurbanisation



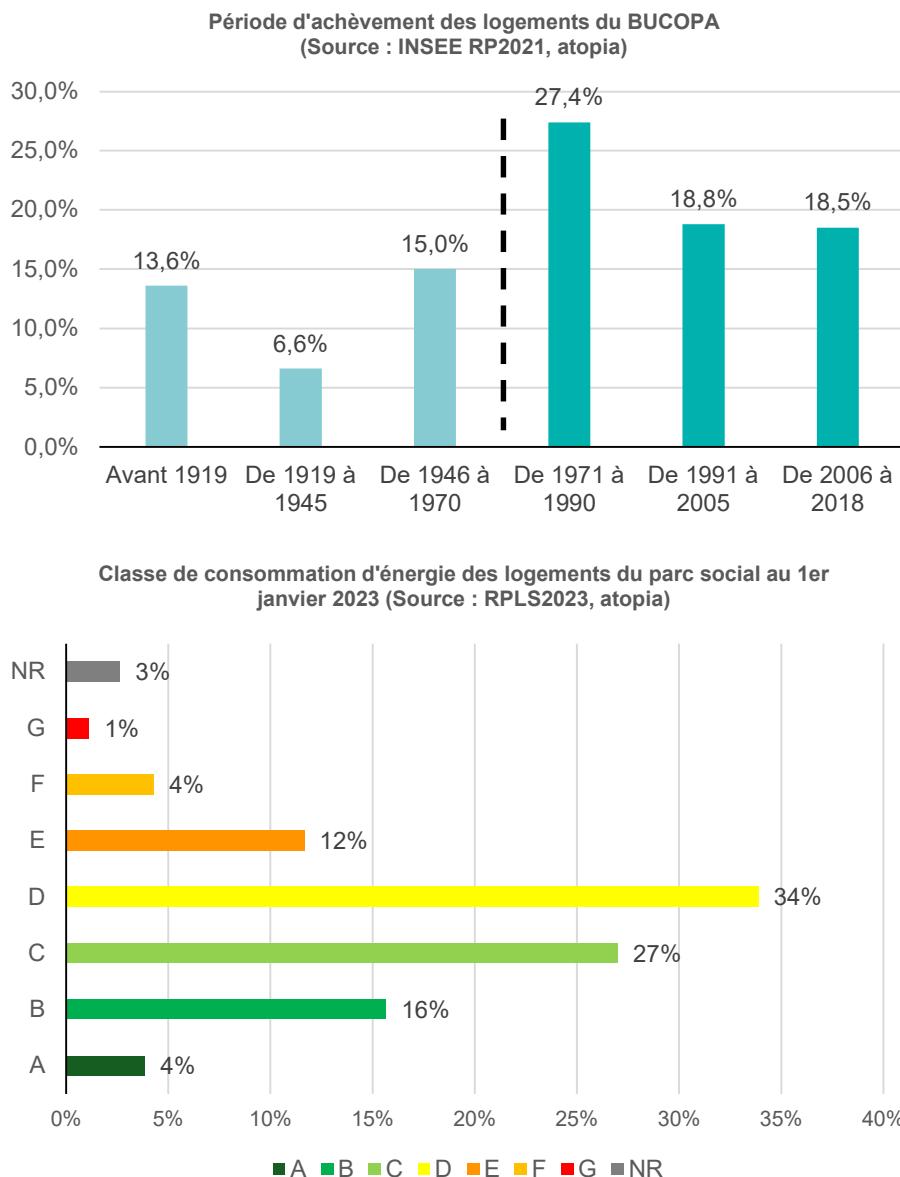
Entre 2011 et 2022, 8 834 logements ont été commencés sur le BUCOPA. 59,7% des logements commencés entre 2011 et 2022 sont des logements individuels. À l'échelle du BUCOPA, 59,0% ont été produits sur le territoire de la CCPA. Depuis 2011, la construction de logements a alterné entre des périodes de ralentissement (2012, 2016, 2019, 2022) et d'intensification de la production (2013, 2017, 2020).

Le nombre de logements a augmenté sur la plupart des communes du BUCOPA. Seules 6 communes n'ont pas été concernée par la construction de nouveaux logements entre 2011 et 2022. La commune d'Ambérieu-en-Bugey est celle qui concentre la part la plus importante de nouveaux logements entre 2011 et 2022 (14,7% des logements produits sur le BUCOPA, soit 2 656 logements). La construction de logements collectifs se concentre principalement autour des polarités structurantes du territoire (Ambérieu-en-Bugey, Miribel, Meximieux, Beynost, Dagneux, Saint-Maurice-de-Beynost, Lagnieu). Ils s'implantent majoritairement au sein de tissus urbains denses ou de centralité.

Les logements individuels sont répartis quant à eux de façon beaucoup plus diffuse sur l'ensemble du territoire. Ils se développent de manière prépondérante autour des principales polarités du territoire mais également dans les bourgs périurbains et les communes rurales. Ils s'implantent principalement en périphérie, aux franges de l'enveloppe urbaine et le long des axes de communication. Ils s'implantent également de façon regroupée et par poches, s'agissant d'opérations immobilières de type lotissement.

La dynamique de construction affichée par le BUCOPA depuis 2017 et l'approbation du SCoT est inférieure au rythme fixé par le SCoT actuel. Entre 2016 et 2030, 16 302 logements sont à construire sur le territoire selon l'objectif du SCoT (soit 1 164 logements par an), seulement, entre 2017 et 2022, 4 602 logements ont été commencés sur le territoire (soit 767 logements par an). En 2022, seulement 32% de l'objectif avait été rempli. Il reste ainsi 11 700 logements à produire entre 2023 et 2030, soit 1 463 logements par an.

Habitat – un territoire engagé rénovation énergétique du parc de logements



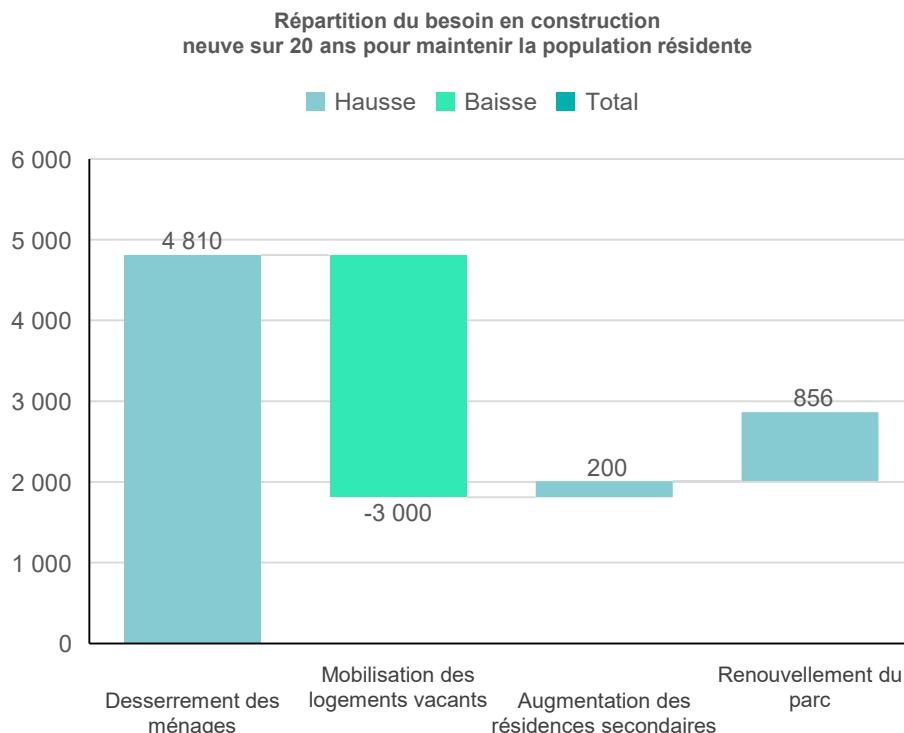
Le BUCOPA fait état d'un parc de résidences principales privées composé à 35,3% de logements construits avant 1974 et 20,3% construits avant 1945. Au sein de leurs orientations, les PLH de la CCMP et de la CCPA formulent tous les deux un objectif d'amplification de la rénovation énergétique du parc privé (massification de la rénovation, lutte contre la précarité énergétique, réponse aux objectifs du PCAET). Le BUCOPA n'est à ce jour pas couvert par un PCAET. Pour le BUCOPA, la déclinaison du PCAET s'effectue à l'échelle intercommunale. Hormis la CCRAPC, l'ensemble des EPCI du SCoT dispose d'un PCAET. Plusieurs services publics de la transition énergétique ont été mis en place à l'échelle des EPCI : CCMP Rénov+, Plaine de l'Ain Rénov+, 3CM Rénov+ et Ain Cerdon Rénov+. Ces dispositifs accompagnent les acteurs du territoire dans leurs projets afin de contribuer à la dynamique de rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire.

Ces dispositifs Rénov+ constituent un service de conseil et d'accompagnement pour aiguiller les administrés dans le type de travaux à engager, dans les démarches à suivre pour obtenir des aides financières ou dans la manière de réaliser des économies d'énergie. Ce service est gratuit lorsqu'il s'agit de simples renseignements techniques ou financiers. Il devient payant à hauteur de 150€ si un accompagnement personnalisé est demandé pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Un financement à hauteur de 40% peut être alloué.

La rénovation énergétique du parc est un enjeu transversal :

- économique : la mauvaise isolation des logements est un manque à gagner pour les ménages du territoire et participent à une attractivité moindre du parc immobilier
- sanitaire : dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, de plus en plus de ménages font le choix de limiter leurs dépenses énergétiques, au dépend de leur santé et du confort d'habitation
- écologique : l'efficacité énergétique du bâti permet de conserver la fraîcheur et limiter les déperditions de chaleur en hiver, limitant la consommation supplémentaire d'énergie

Habitat – quels besoins en logements pour maintenir la population du BUCOPA à 20 ans ?



Le « point mort » est la mesure *a posteriori* de la production de logements correspondant à la stabilité démographique.

Il correspond au nombre de logements nécessaires pour accueillir le nombre de ménages issus du seul desserrement, c'est-à-dire à population constante.

Les quatre facteurs pris en compte sont :

- le renouvellement du parc
- la variation des résidences secondaires et des logements vacants
- le desserrement des ménages dont la somme est le point mort
- le solde est l'« effet démographique »

L'appréciation des besoins en logement du BUCOPA pour les 20 prochaines années prend en compte au moins 3 variables :

- le renouvellement du parc : on estime que 0,07% du parc est renouvelé chaque année. Il s'agit des logements démolis au profit de nouveaux logements pour différentes raisons. Ce taux tend à se réduire du fait d'une augmentation de la réutilisation des logements et une démolition de plus en plus rare.
- l'évolution de la structure et du nombre des ménages : on observe une tendance nationale au desserrement des ménages (allongement de la durée d'autonomie des personnes âgées, population jeunes seules plus longtemps, familles avec enfants moins nombreuses...). Un ralentissement du rythme de desserrement a été pris en compte pour atteindre une taille moyenne des ménages de 2,22 en 2045.
- la variation des logements vacants et des résidences secondaires : La mobilisation des logements vacants est un levier d'action publique pris en compte par le Syndicat Mixte du BUCOPA (PLH en vigueur, taux de logements vacants en augmentation). Ici, un objectif d'atteindre un taux de logements vacants de 6,5% à 20 ans est fixé (soit 3 000 logements récupérés).

Compte tenu de ces facteurs, le BUCOPA devrait construire ou mobiliser 2 866 logements en 20 ans, soit 143 logements par an afin de maintenir la population en place.

Habitat – synthèse

- Une croissance du nombre de logements mais un ralentissement de la dynamique productive
- Des politiques de l'habitat qui reste à développer sur la 3CM et la CCRAPC
- Une problématique de vacance qui s'accroît et interroge avec le déclin du parc secondaire
- Un parc social croissant mais carencé sur les communes soumises aux objectifs SRU
- Des quartiers prioritaires et des populations spécifiques dont les besoins en logements sont à prendre en compte
- Un effort constructif porté par les communes périurbaines accompagné d'une production équilibrée en matière de typologies
- Un territoire engagé dans la sobriété et la performance énergétique du parc de logements
- Des besoins en logements à apprécier en fonction de l'évolution du desserrement des ménages, du renouvellement du parc et de la résorption des logements vacants

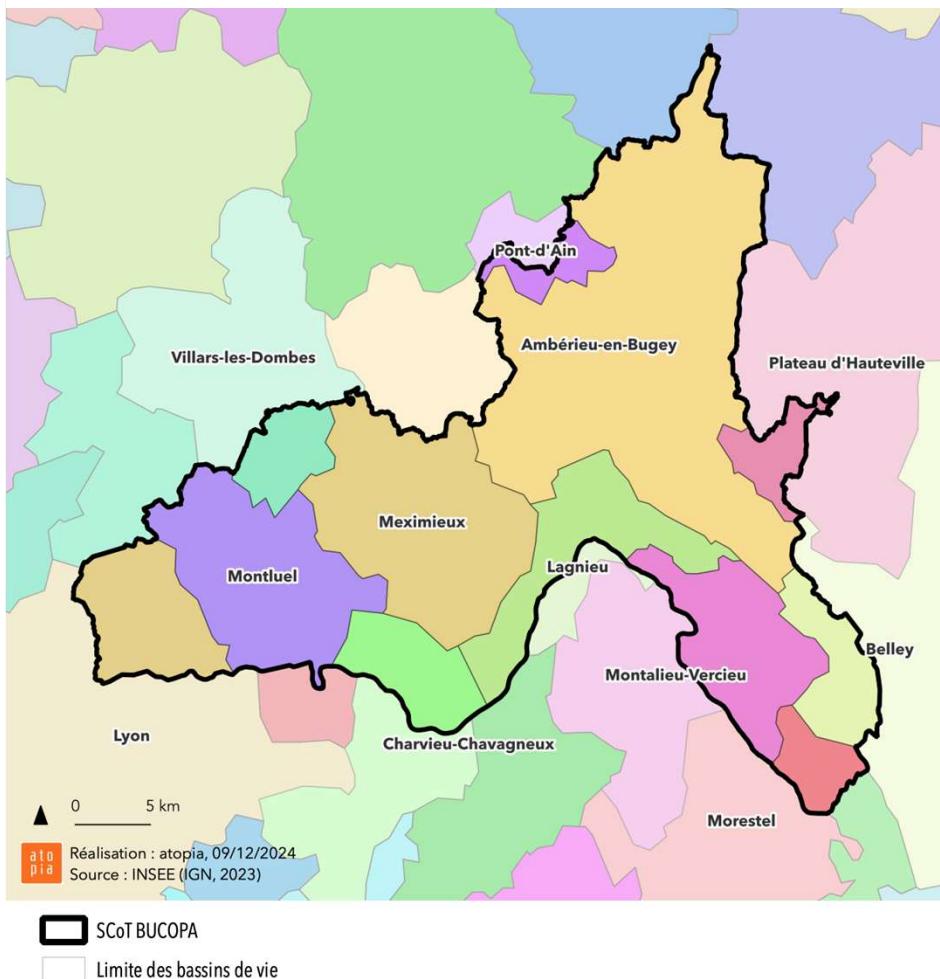


Equipements



Equipements – une armature des bassins de vie qui traduit l'attractivité des pôles

Bassins de vie en 2022



Le BUCOPA est un territoire irrigué par plusieurs bassins de vie qui influent sur son organisation interne.

Ceux d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Montluel sont ceux qui exercent l'influence la plus importante à l'échelle du BUCOPA. Les bassins de vie de Lagnieu et Pont d'Ain exercent quant à eux une influence marginale.

Le BUCOPA est également couvert par des bassins de vie externes au territoire, comme celui de Lyon, de Belley, de Charzieu-Chavagneux, de Montalieu-Vercieu, de Morestel, du Plateau d'Hauteville et de Villars-les-Dombes, qui témoignent que certaines communes des franges du territoire sont influées par l'extérieur.

La partie Sud-Est du BUCOPA est notamment organisée autour de bassins de vie externes évoquant le manque d'attractivité de cette partie du territoire.

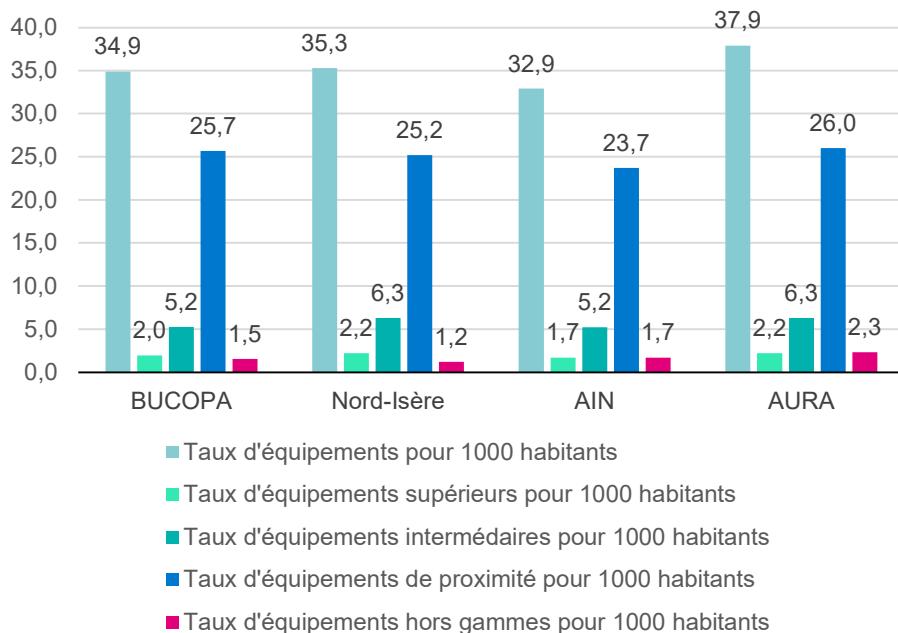
À l'inverse, les bassins de vie d'Ambérieu-en-Bugey, de Lagnieu et de Pont d'Ain exercent une influence qui dépasse les limites administratives du BUCOPA.

L'étendue des bassins de vie du BUCOPA représente l'influence de communes par leur polarisation en termes d'équipements et de services dont elles disposent.

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Equipements – un niveau d'équipements compétitif à l'échelle départementale

Taux d'équipements pour 1 000 habitants par gamme du BUCOPA et de ses territoires de comparaison en 2021
(Source : INSEE BPE2021, atopia)



En 2021, le BUCOPA comptait 5 088 équipements toutes catégories et gammes confondues.

L'offre en équipements du BUCOPA représente 23,4% des équipements du département de l'Ain et 1,7% des équipements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le niveau d'équipements global du BUCOPA (34,9) est moins important que celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du SCoT Nord-Isère, mais supérieur à celui du département de l'Ain.

En matière d'équipements supérieurs et intermédiaires, le BUCOPA est caractérisé par des taux supérieur et équivalent au département de l'Ain, soulignant le caractère structurant du territoire participant au rayonnement et à l'attractivité du département.

Le BUCOPA est également très bien fourni en équipements de proximité puisqu'il expose un taux nettement supérieur à celui du département qui se rapproche de celui affiché par la région.

Le taux d'équipements du BUCOPA rapporté à 1 000 habitants montre que le maillage de l'offre en présence sur le territoire exerce une attractivité notable à l'échelle départementale mais marginale à l'échelle régionale.

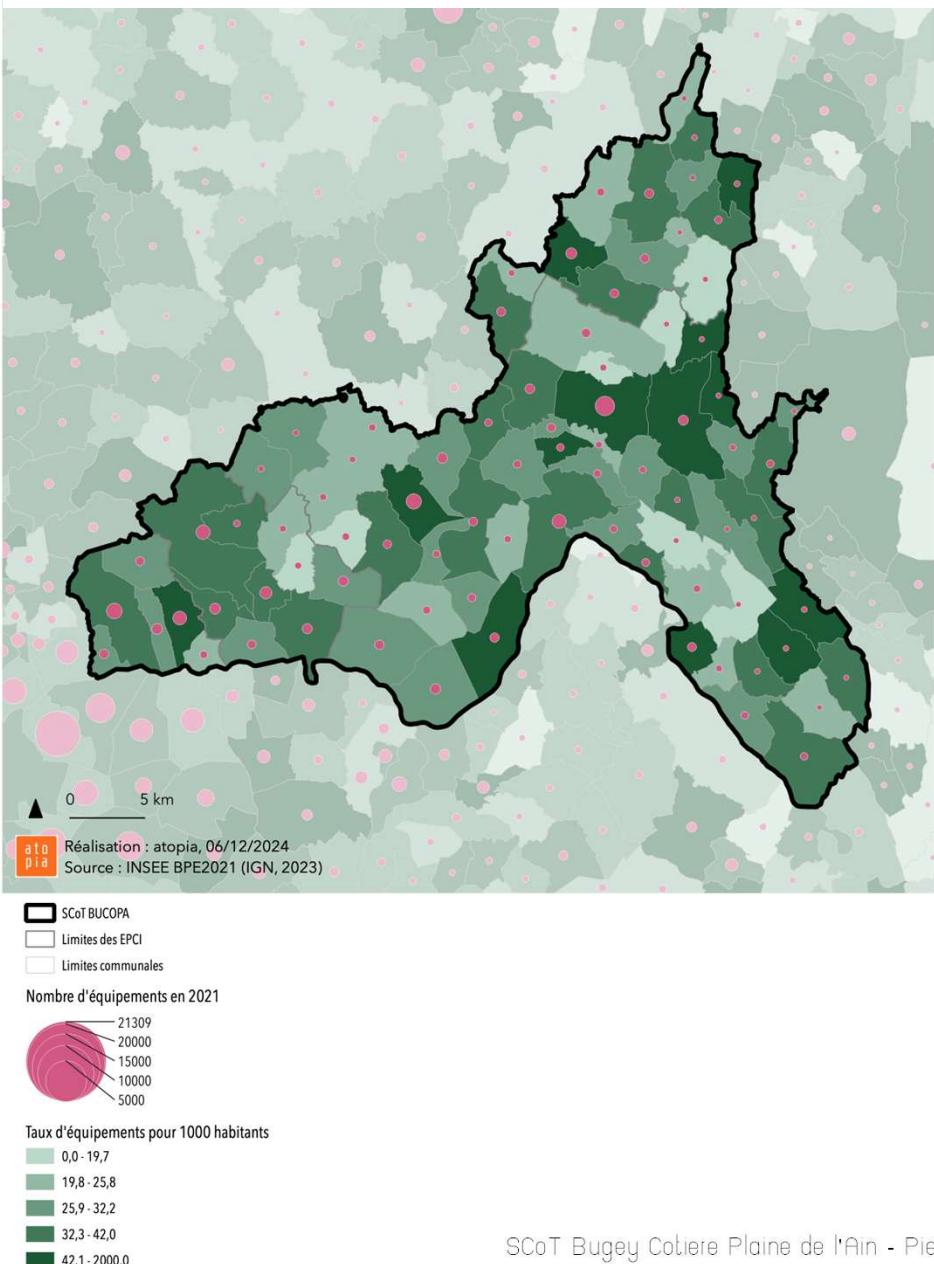
Par rapport au SCoT Nord-Isère, le BUCOPA affiche un niveau d'équipements inférieur en raison de gammes intermédiaire et supérieure moins pesantes questionnant le rayonnement des polarités du territoire.

Le taux d'équipements correspond au nombre d'équipements d'un territoire donné rapporté à sa population et multiplié par 1 000.

*Taux d'équipements pour 1 000 habitants = (nombre d'équipements/population totale)*1000*

Equipements – une offre locale d'équipements diffuse qui se polarise plus on monte en gamme

Nombre et taux d'équipements pour 1 000 habitants en 2021



À l'échelle du BUCOPA, la répartition de l'offre locale d'équipements se concentre sur l'axe géographique Neyron-Meximieux-Ambérieu. Le nombre et la densité d'équipements sont les plus importants au sein des polarités et des territoires de la Plaine et de la Vallée de l'Ain, ce qui traduit un certain déséquilibre avec la Vallée de l'Albarine.

En matière d'équipements de proximité, le BUCOPA dispose d'une offre diffuse sur l'ensemble du territoire, avec des densités importantes à la fois dans les communes proches ou éloignées des polarités du territoire. Les offres en équipements intermédiaires et supérieurs se structurent quant à elles autour de la vallée de l'Ain, entre Miribel, Meximieux et Ambérieu-en-Bugey. Certaines communes sont notamment marquées par l'absence d'équipements intermédiaires ou supérieurs, soulignant la capacité d'attraction des communes accueillant des équipements structurants.

L'offre en équipements est développée là où le territoire concentre les proportions d'habitants les plus importantes et densifiée au sein des communes situées sur l'axe formé par la RD1084. Les équipements les plus structurants sont localisés dans les polarités ou communes desservies ou connectées à la RD1084 facilitant leur accessibilité au plus grand nombre. Plus on monte en gamme, plus il y a une concentration des équipements sur les polarités de la Plaine de l'Ain et une rupture qui se dessine entre la Vallée de l'Ain et les contreforts du Bugey.

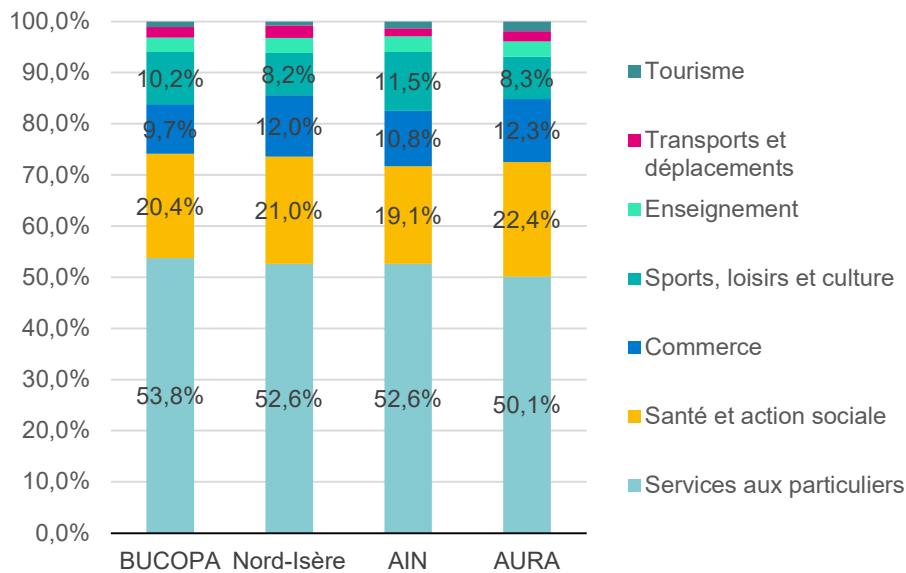
La gamme de proximité regroupe les équipements les plus fréquents qui assurent des besoins ou services de première nécessité. Elle regroupe 34 équipements, tels que : coiffure, boulangerie, boucherie, épicerie, supérette, école du premier degré, médecin généraliste, pharmacie, taxi, bibliothèque, salle multisports, etc.

La gamme intermédiaire regroupe des équipements qui assurent des services de bien commun. Elle compte 49 équipements, tels que : banque, services funéraires, vétérinaire, police, gendarmerie, supermarché, collège, orthophoniste, laboratoire d'analyses médicales, bassin de natation, etc.

La gamme supérieure recense des équipements structurants qui participent au rayonnement et à l'attractivité d'un territoire. Elle rassemble 60 équipements, tels que : France Travail, hypermarché, lycée, hôpital, spécialiste en cardiologie,

Equipements – une offre en équipements dominée par les services à la population

Répartition des équipements par catégorie du BUCOPA et de ses territoires de comparaison
(Source : INSEE BPE2021, atopia)



Les équipements de la Base Permanente des Equipements (BPE) 2023 sont classés en 6 domaines :

- les services aux particuliers
- les commerces
- l'enseignement
- la santé et l'action sociale
- les équipements sportifs, de loisirs et culturels
- les équipements de transports et déplacements
- les équipements de tourisme

Parmi les 5 088 équipements recensés en 2021 sur le territoire, le BUCOPA compte une majorité de services aux particuliers, de commerces et d'équipements de santé, représentant 83,8% de l'offre.

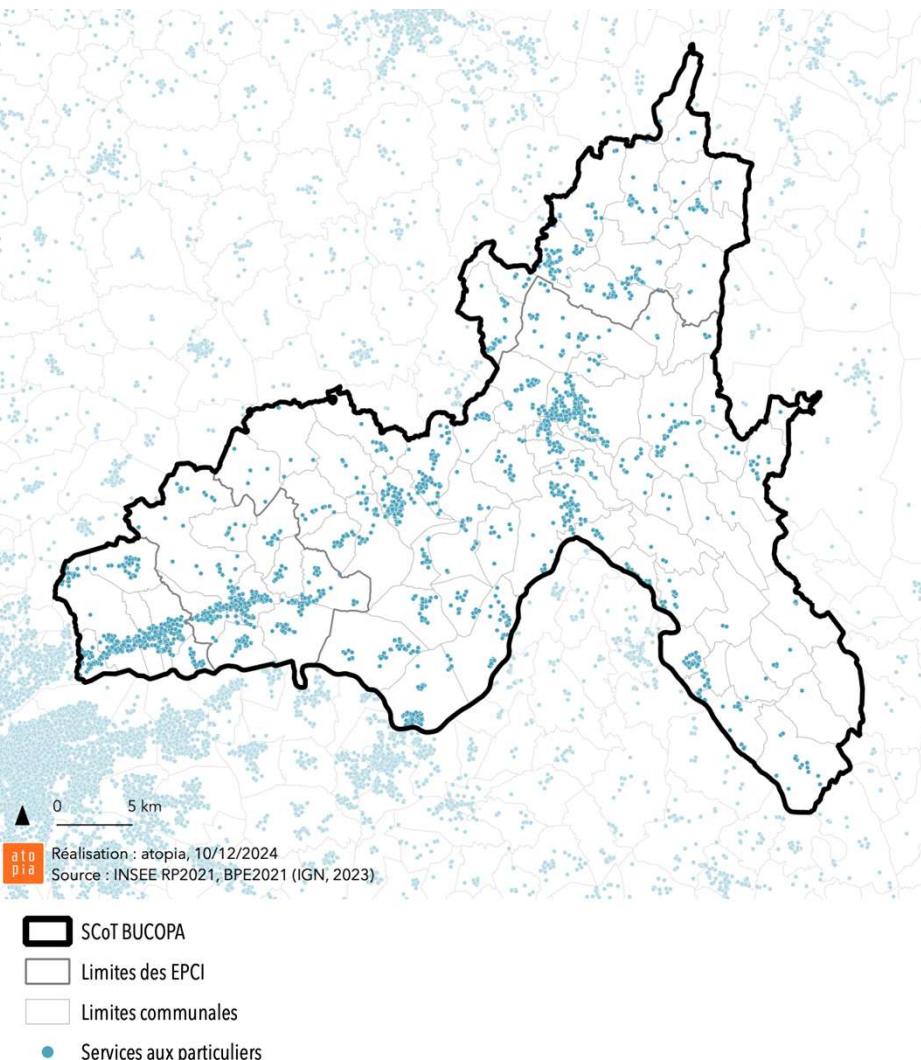
Le BUCOPA présente une répartition de l'offre en équipements similaire au SCoT Nord-Isère avec une meilleure proportion de services aux particuliers et d'équipements sportifs, de loisirs et culturels.

Le BUCOPA se démarque avec une plus faible proportion en commerces que le département et la région, mais surtout par une meilleure proportion en équipements de santé que l'Ain et une meilleure proportion de services aux particuliers et d'équipements sportifs, de loisirs et culturels que la région.

Cette répartition par catégorie d'équipements montre que le BUCOPA représente une polarité de services structurante à l'échelle de l'Ain.

Equipements – des services aux particuliers concentrés sur la Plaine de l'Ain

Géographie des services aux particuliers en 2021



Le BUCOPA compte 2 735 services aux particuliers (banque, poste, restaurant, salon de coiffure, agence immobilière, etc.), soit 12,6% de l'offre départementale et 1,2% de l'offre régionale.

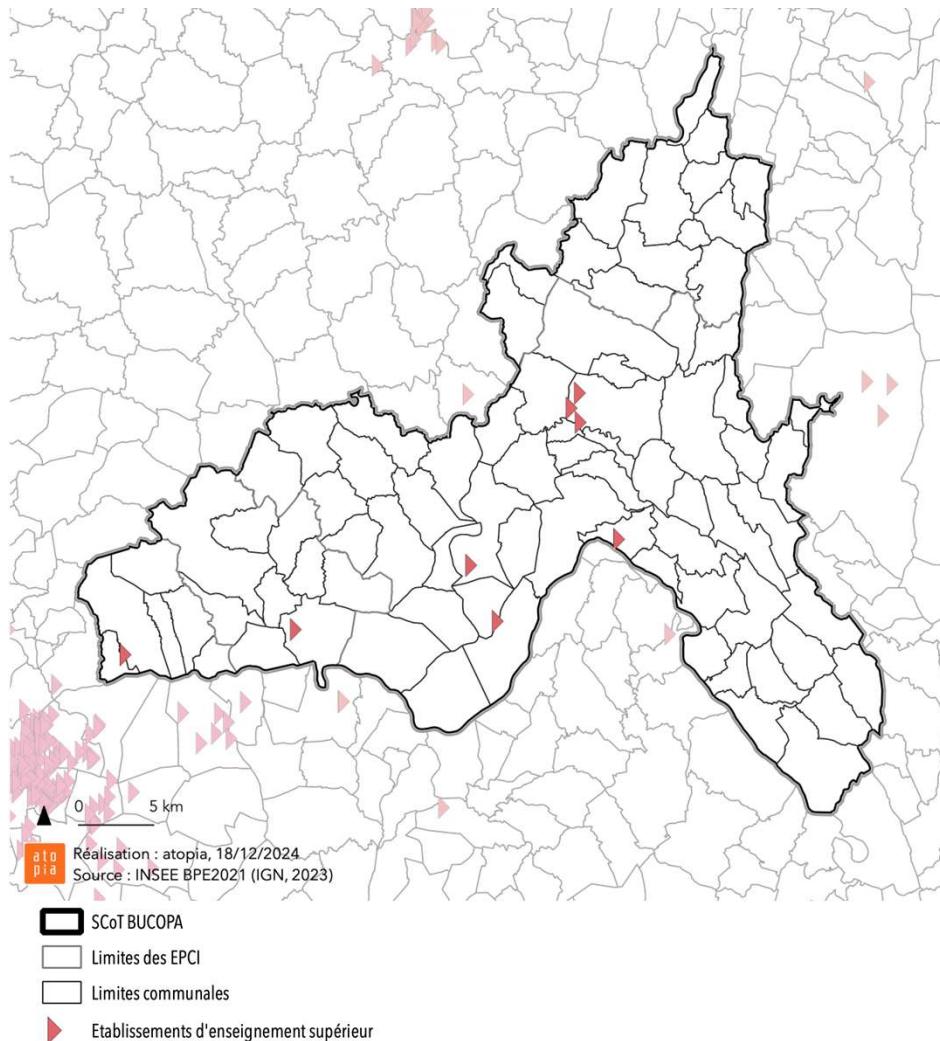
En 2021, le BUCOPA compte 18,7 services aux particuliers pour 1 000 habitants, soit autant que la région Auvergne-Rhône-Alpes et plus que le département (17,3).

Même s'ils couvrent l'ensemble du territoire, leur concentration est marquée en priorité le long de la Plaine de l'Ain entre les agglomérations d'Ambérieu, Meximieux et Miribel.

Plus d'un tiers de ces types d'équipements (37,3%) sont implantés entre les communes d'Ambérieu-en-Bugey, de Meximieux, de Miribel, de Montluel et de Lagnieu alors que leur population ne représente que 32% du BUCOPA, démontrant la capacité d'attraction de ces polarités sur le reste du territoire.

Equipements – quelle potentialité de développement pour la formation supérieure ?

Géographie des établissements d'enseignement supérieur en 2021



En matière d'équipements relatifs à l'enseignement, BUCOPA recense une offre en établissements de formation supérieure restreinte à 5 centres de formation d'apprentis hors agriculture, 1 centre dispensant de la formation continue agricole, 1 centre dispensant des formations d'apprentissage agricole, 1 autre formation continue et 1 école d'ingénieurs localisée à Ambérieu-en-Bugey.

Le BUCOPA occupe une situation géographique stratégique à l'interface entre Lyon et Bourg-en-Bresse, deux pôles régionaux en matière d'enseignement supérieur et de vie étudiante.

A ce titre, les élus du BUCOPA émettent le constat suivant : il y a une absence de formation post lycée sur le territoire qui induit le départ des jeunes et complique le maintien d'une population jeune face au vieillissement de la population.

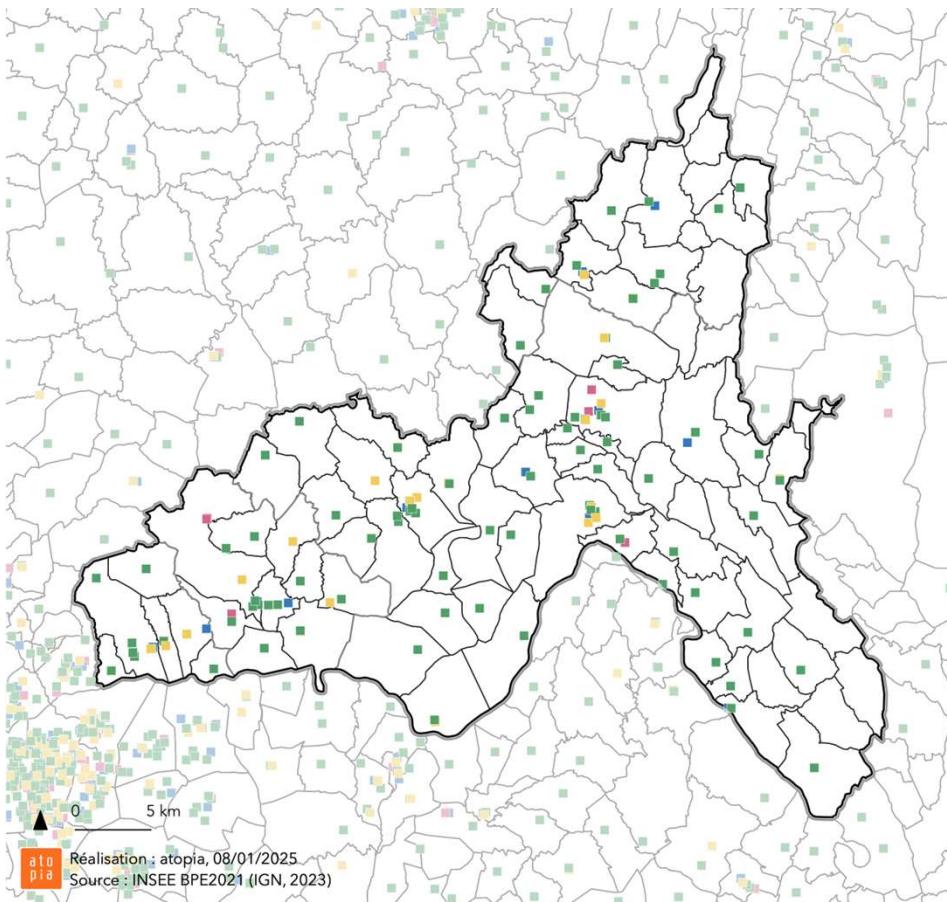
Dans un contexte où le desserrement lyonnais ralentit et où la Métropole de Lyon pense à desserrer les formations au-delà des limites métropolitaines, le BUCOPA pourrait-il être en mesure d'avoir les potentialités à pouvoir accueillir une population étudiante et les infrastructures et services nécessaires à de l'enseignement supérieur si un jour le développement de l'enseignement supérieur se poursuit dans l'Ain au-delà des pôles de Lyon et de Bourg-en-Bresse ?

Les établissements d'enseignement supérieur du BUCOPA :

- CECOF, à Ambérieu-en-Bugey
- IUT Lyon 1, à Ambérieu-en-Bugey
- MFR de Balan
- IRPA, à Miribel
- Saint-So'Formation, à Saint-Sorlin-en-Bugey
- Centre de formation aux métiers de la logistique, à Saint-Vulbas
- Parc du cheval, à Chazey-sur-Ain

Equipements – quel impact du devenir de la démographie scolaire sur l'enseignement primaire et secondaire ?

Géographie des établissements d'enseignement du 1^{er} et 2nd degré en 2021



Réalisation : atopia, 08/01/2025
Source : INSEE BPE2021 (IGN, 2023)

SCoT BUCOPA

Limites des EPCI

Limites communales

Etablissements d'enseignement du 1er degré

- Ecoles maternelles
- Ecole élémentaires

Etablissements d'enseignement du 2nd degré

- Collèges
- Lycées

Parmi les 142 établissements d'enseignement recensé sur le BUCOPA, 110 sont des établissements du premier degré et 23 sont des établissements du second degré, dont :

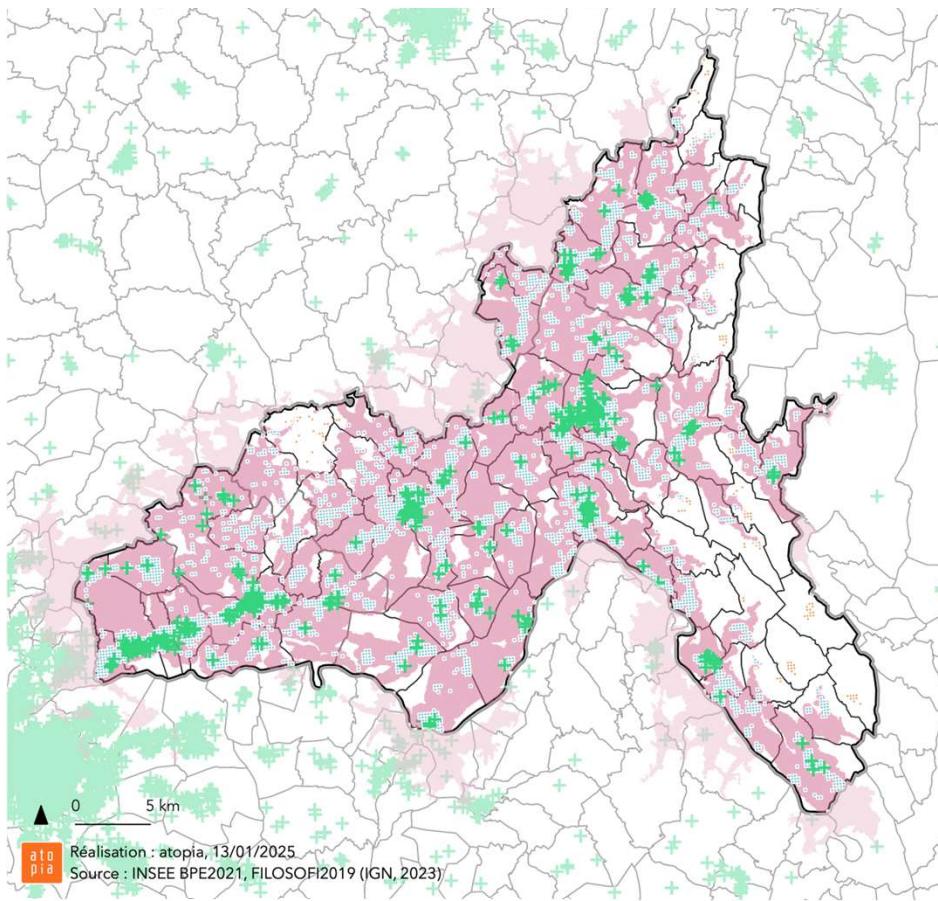
- 23 écoles maternelles + 2 écoles maternelles en RPI
- 79 écoles élémentaires + 6 écoles élémentaires en RPI
- 15 collèges + un nouveau collège qui verra le jour entre Loyettes ou Saint-Vulbas
- 8 lycées (3 généraux, 2 professionnels et 3 techniques et/ou professionnels agricoles) + un nouveau lycée qui verra le jour à Meximieux

Les établissements du premier degré présentent un maillage relativement diffus avec une densité plus prononcée autour des pôles de vie du territoire. Une certaine sous-densité des écoles maternelles est observable autour des communes des contreforts du Bugey et de la vallée de l'Albarine, supposant un possible report des écoliers sur les écoles des territoires limitrophes. Les établissements du second degré se répartissent entre les communes d'Ambérieu-en-Bugey, La Boisse, Beynost, Briord, Dagneux, Lagnieu, Leyment, Meximieux, Miribel, Montluel, Poncin, Pont-d'Ain, Saint-Rambert-en-Bugey et Saint-Sorlin-en-Bugey. Le territoire national, le département de l'Ain et l'académie de Lyon (qui englobe le BUCOPA) s'inscrit dans un contexte de décroissance de la démographie d'élèves marqué par le déclin des effectifs d'élèves du premier degré entre les rentrées 2022-2023 et 2023-2024 pour l'académie de Lyon et qui compte se poursuivre à l'échelle nationale dans les années à venir.

La décroissance progressive des effectifs scolaires est étroitement liée à la baisse de la natalité sur le territoire national. Selon les projections de l'INSEE, l'Ain serait concerné par une baisse significative de la jeunesse dans les années à venir. Cependant, il sera sans doute nécessaire de prévoir de nouveaux équipements scolaires au regard de l'arrivée de nouvelles populations liée au projet EPR2.

Equipements – un maillage de l'offre de soins à optimiser face au vieillissement de la population

Géographie et accessibilité des équipements de santé en 2021



- SCot BUCOPA
- Limites des EPCI
- Limites communales
- + Equipements de santé
- Isochrone 10 minutes en voiture
- Population à moins de 10 minutes en voiture d'un équipement de santé
- Population à plus de 10 minutes en voiture d'un équipement de santé

Le BUCOPA dispose d'une gamme étendue d'équipements dans le domaine de la santé. En 2021, le territoire compte :

- 185 équipements de santé de la gamme supérieure, dont notamment 1 service d'urgence, 94 spécialistes et 117 autres praticiens spécialisés;
- 237 équipements de santé de la gamme intermédiaire, dont notamment 26 EHPAD, 20 laboratoires d'analyses médicales et 1 service ambulancier ;
- 580 équipements de santé de la gamme de proximité, dont notamment 220 infirmiers, 106 médecins généralistes, 144 masseurs-kinésithérapeutes, 75 chirurgiens-dentistes et 35 pharmacies ;
- 28 équipements de santé hors gammes, dont notamment 1 maternité et 11 maisons de santé pluridisciplinaires.

En matière d'accessibilité du territoire et d'éloignement de la population aux équipements de santé :

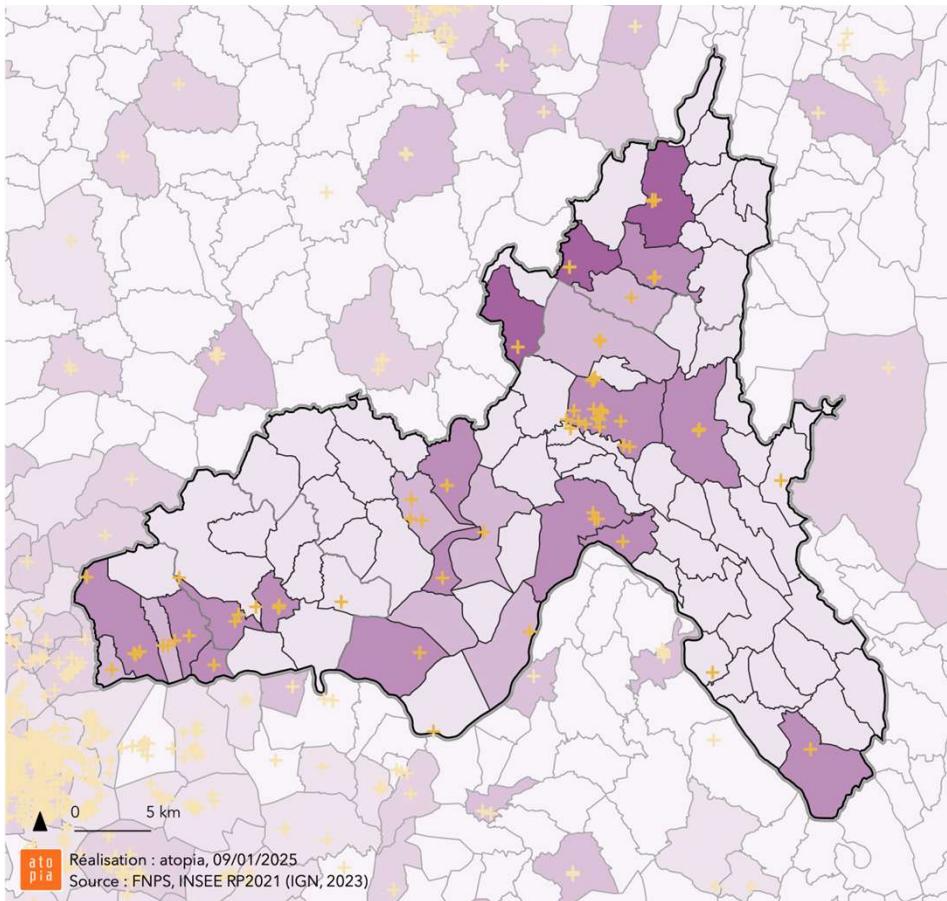
- 71,6% du BUCOPA et 99,4% de la population se situent à moins de 10 minutes en voiture d'un équipement de santé
- 28,4% du BUCOPA et 0,6% de la population se situent à plus de 10 minutes en voiture d'un équipement de santé

Le maillage de l'offre en équipements de santé est polarisé en priorité autour d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux, Lagnieu, Montluel et Miribel.

Le schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public de l'Ain fixe comme objectifs d'améliorer l'attractivité des zones en sous-dense en matière d'offre de santé, de promouvoir la coordination des soins et d'améliorer l'accès aux soins urgents et non programmés par la mise en œuvre des objectifs soutenus par le Schéma Régional de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes qui lui souligne la nécessité de renforcer l'accès aux soins et à l'offre médico-sociale en tout point du territoire régional. À ce sujet, le BUCOPA doit veiller à anticiper l'augmentation du besoin de soins en lien avec le vieillissement de la population et des praticiens spécialistes (+11% de 75 ans et plus en 2070 selon les projections de l'INSEE).

Equipements – un maillage de l'offre de soins à optimiser face au phénomène de la désertification médicale

Géographie et densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2023



- SCoT BUCOPA
- Limites des EPCI
- Limites communales
- + Médecins généralistes

Densité médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2023

- 0 - 5,2
- 5,3 - 8,2
- 8,3 - 16,3
- 16,4 - 32,4
- 32,5 - 147,1

Le BUCOPA regroupe 24,8% des équipements de santé de proximité du département. Les 106 médecins généralistes recensés sur le territoire métropolitain représentent 24,5% des praticiens de l'Ain.

En 2023, le BUCOPA compte 7,6 médecins pour 10 000 habitants tandis que, la densité de médecins généralistes à l'échelle de l'Ain s'élève à 6,3 médecins pour 10 000 habitants.

En matière d'accessibilité du territoire et d'éloignement de la population aux médecins généralistes :

- 57,2% du BUCOPA et 97,7% de la population se situent à moins de 10 minutes en voiture d'un médecin généraliste
- 42,8% du BUCOPA et 2,3% de la population se situent à plus de 10 minutes en voiture d'un médecin généraliste

Cette tendance est à nuancer avec l'absence de médecins généralistes sur 52 communes du BUCOPA, soit 63,4% du territoire.

Dans un contexte où la densité de médecins généralistes diminue à l'échelle nationale, la question du renouvellement de l'offre constitue un enjeu central à considérer à l'échelle du BUCOPA.

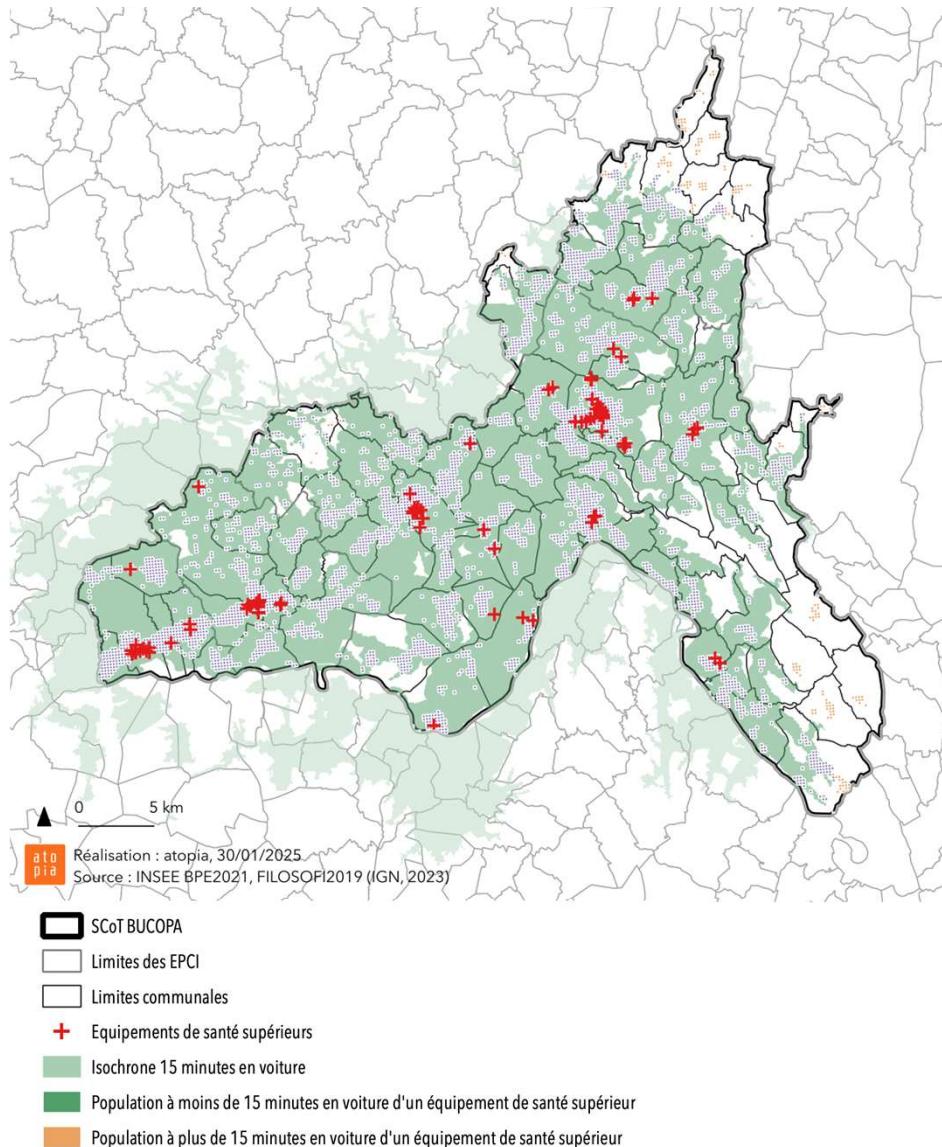
La diminution de la densité de médecins généralistes s'inscrit de paire avec le vieillissement de la population et l'accroissement de la demande d'offre de soins à destination des personnes âgées.

Cette diminution de la densité de médecins généralistes peut conduire, dans les territoires les plus ruraux, à des problématiques d'accessibilité qu'il est nécessaire de pallier à l'échelle du BUCOPA.

La densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants correspond au nombre de médecins généralistes d'un territoire rapporté à sa population et multiplié par 10 000.

Equipements – une offre de soins spécifiques insuffisante et à mieux déployer

Géographie et accessibilité des équipements de santé supérieurs en 2021



Le BUCOPA bénéficie d'une offre intéressante en matière de soins spécifiques. Il regroupe 25,6% des équipements de santé supérieurs du département de l'Ain. A l'échelle du BUCOPA, l'accessibilité aux équipements de santé de la gamme supérieure met en exergue des disparités d'accès. La Côte de la Dombes et les contreforts du Bugey, sont les espaces les plus éloignés des équipements de santé supérieurs. En matière d'accessibilité du territoire et d'éloignement de la population aux équipements de santé supérieurs :

- 76,4% du BUCOPA et 98,8% de la population se situent à moins de 15 minutes en voiture d'un équipement de santé supérieur
- 23,6% du BUCOPA et 1,2% de la population se situent à plus de 15 minutes en voiture d'un équipement de santé supérieur

Le maillage de l'offre de soins spécifiques se concentre principalement autour des pôles desservis par des liaisons structurantes en transport en commun, tels qu'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux, Montluel et Miribel.

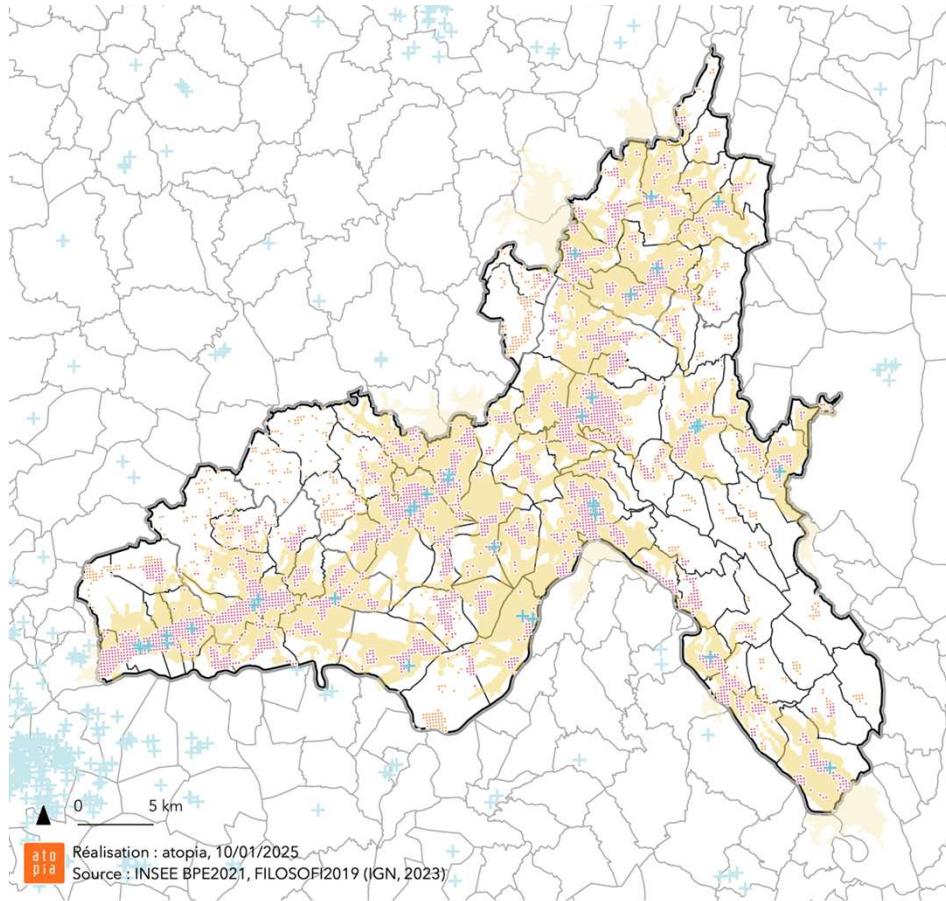
Les fonctions médicales et paramédicales libérales se répartissent principalement au sein des tissus urbains des communes structurantes du BUCOPA.

Les équipements de santé supérieurs regroupent :

- les établissements de santé court, moyen et long séjour
- les établissements psychiatriques
- les services d'urgences
- les structures psychiatriques en ambulatoire
- les services de dialyse
- les spécialistes en cardiologie, dermatologie et vénérologie, gastro-entérologie et hépatologie, psychiatrie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, pédiatrie, pneumologie, radiodiagnostic et imagerie médicale, gynécologie médicale et/ou obstétrique
- les orthoptistes, audio-prothésistes, psychomotriciens, diététiciens
- les services de soins à domicile pour personnes âgées
- les lieux d'accueil enfant-parent
- les centres sociaux
- Les établissements d'hébergement et services à domicile ou ambulatoires pour enfants handicapés
- Les établissements d'accueil/hébergement et services de soins pour adultes handicapés
- Les établissements sociaux d'aide par le travail et ateliers protégés
- Les établissements d'hébergements pour la protection de l'enfance
- Les autres établissements pour adultes et familles en difficulté

Equipements – une offre de soins pour séniors à pérenniser et mieux déployer

Géographie et accessibilité des équipements de santé pour personnes âgées en 2021



- SCoT BUCOPA
- Limites des EPCI
- Limites communales
- + Equipements de santé pour personnes âgées
- Isochrome 10 minutes en voiture
- Population à moins de 10 minutes en voiture d'un équipement de santé pour personnes âgées
- Population à plus de 10 minutes en voiture d'un équipement de santé pour personnes âgées

Les principaux équipements de santé à destination des personnes âgées, notamment en matière d'hébergement, se concentrent autour des pôles d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux, Lagnieu, Montluel et Miribel. À l'échelle du BUCOPA, on recense 55 établissements d'hébergement, 26 services d'aide et 5 services de soins à domicile pour séniors. Le BUCOPA dispose d'un niveau d'équipement relativement satisfaisant à ce sujet pour couvrir les besoins de la population âgée en matière de prestations et d'accueil puisqu'elle concentre 45,0% des équipements de santé pour séniors du département de l'Ain. En matière d'accessibilité du territoire et d'éloignement de la population aux équipements de santé pour personnes âgées :

- 48,1% du BUCOPA et 92,2% de la population se situent à moins de 10 minutes en voiture d'un équipement de santé pour séniors
- 51,9% du BUCOPA et 7,8% de la population se situent à plus de 10 minutes en voiture d'un équipement de santé pour séniors

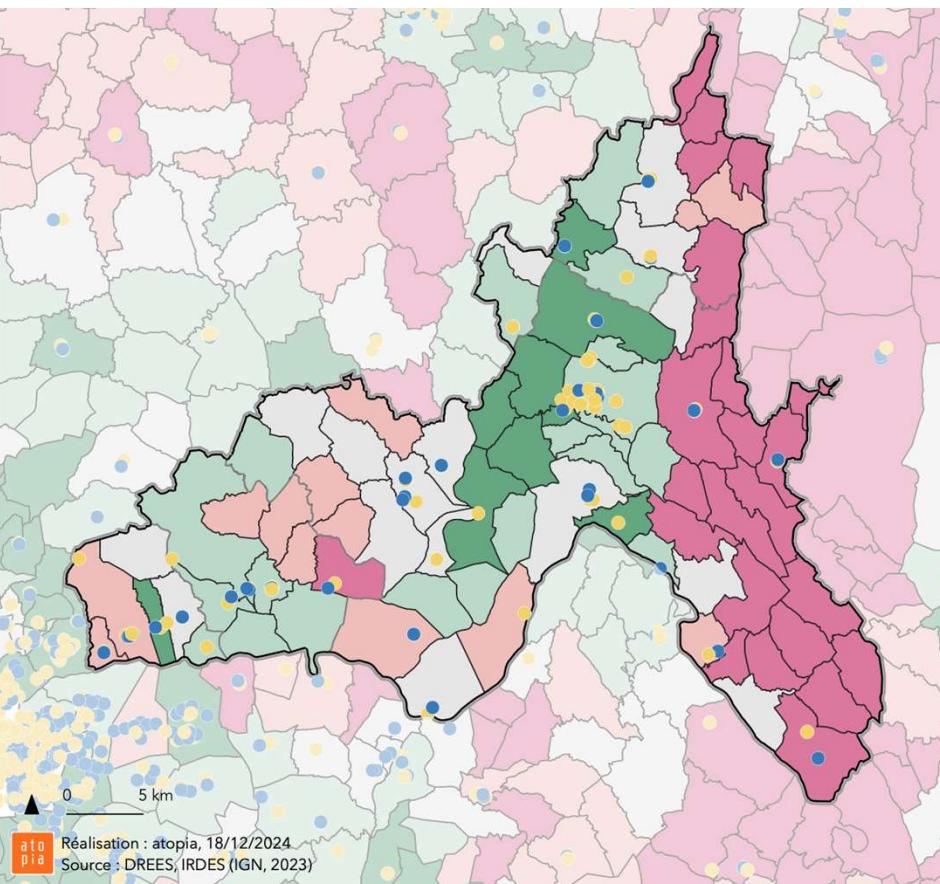
L'objectif pour le BUCOPA est donc de pérenniser l'offre existante tout en continuant à améliorer son déploiement sur le territoire afin de favoriser la desserte des périphéries et des populations âgées les plus excentrées de ce type d'équipements. Afin de favoriser l'adéquation de l'offre en équipements aux perspectives de vieillissement de la population, une cohérence entre la localisation de l'habitat, des commerces et des services est nécessaire. Elle doit notamment permettre de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées par une limitation de la distance des déplacements indispensables.

Les équipements de santé spécifiques à l'action sociale pour personnes âgées regroupent :

- les établissements d'hébergement pour personnes âgées (hospices, maisons de retraite, EHPA, EHPAD, résidences autonomie, résidences d'hébergement temporaire)
- les services de soins à domicile pour personnes âgées et personnes ayant une déficience motrice avec troubles associés
- les services d'aide ménagère à domicile, alarme médico-sociale, services d'aide aux personnes âgées et personnes ayant une déficience motrice avec troubles associés et le portage de repas à domicile

Equipements – quel impact du changement climatique sur la santé humaine

Géographie des services de santé généraux et accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en 2022



L'Ain présente une espérance de vie de 86,2 ans pour les femmes et de 81,2 ans pour les hommes. Bien que la plupart du BUCOPA soit couvert par des médecins généralistes (3,0 consultations accessibles par an et par habitants en accessibilité potentielle localisée), des disparités internes sont visibles. On observe notamment une accessibilité plus limitée à l'Est du BUCOPA.

Cette situation est amenée à se renforcer en fonction des évolutions climatiques à venir, induisant des risques sur la santé à l'horizon 2100.

L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) mesure l'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Il permet de mesurer à la fois la proximité et la disponibilité des professionnels de santé. Il est donc plus fin que les indicateurs usuels de densité ou de temps d'accès.

Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges aurait tendance à masquer. Il tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins.

L'indicateur prend en compte :

- Les médecins des cabinets généralistes libéraux, cabinets secondaires inclus, les omnipraticiens et les médecins à exercice particulier (homéopathes, acupuncteurs, gériatres et médecine physique)
- Les médecins des consultations effectués dans les centres de santé
- L'activité des remplaçants est prise en compte, de manière agrégée à celle des médecins remplacés

L'offre de consultations externes de médecine générale proposée par les hôpitaux n'est pas prise en compte dans cette version de l'indicateur.

L'APL prend aussi en compte dans son calcul :

- Un recours dégressif avec la distance entre 0 et 20 minutes
- Le nombres de consultations et visites réalisées sur une année
- la demande de soins, qui varie en fonction de l'âge

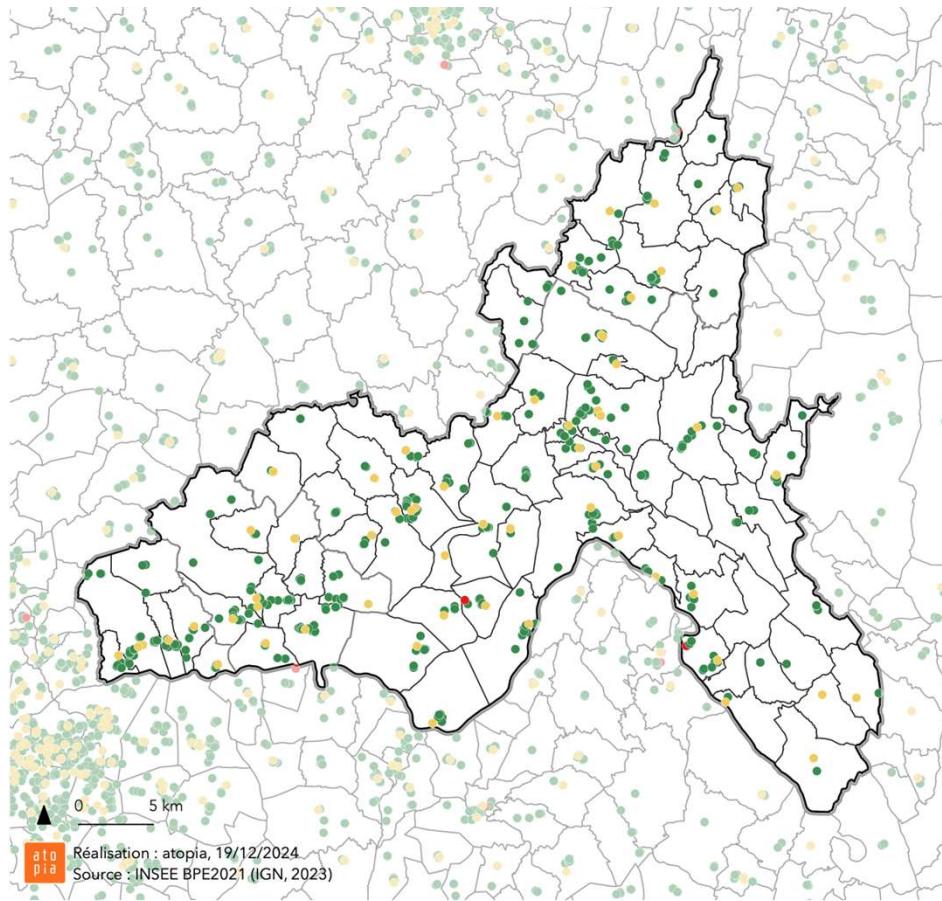
Pour l'APL aux médecins généralistes, les médecins sont pris en compte quel que soit leur âge car il s'agit de donner un état de la situation à l'instant t.

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en 2022

0,0 - 1,8
1,9 - 2,5
2,6 - 3,0
3,1 - 3,7
3,8 - 10,6

Equipements – une offre en équipements sportifs, de loisirs et culturels diffuse

Géographie des équipements sportifs, de loisirs et culturels en 2021



ato pia

Réalisation : atopia, 19/12/2024
Source : INSEE BPE2021 (IGN, 2023)

- SCoT BUCOPA
- Limites des EPCI
- Limites communales
- Equipements sportifs
- Equipements de loisirs
- Equipements culturels et socio-culturels

En 2021, l'offre sportive, de loisirs et culturelle du BUCOPA se compose de 520 équipements, soit 20,8% des équipements du département de l'Ain.

Certains équipements de cette offre sont plus courants et disposent d'un meilleur maillage sur le territoire. En matière d'équipements sportifs, ce sont comme les boulodromes (83), les plateaux et terrains de jeux extérieurs (72), les terrains de grands jeux (68), les salles non spécialisées (54), les terrains de tennis (49) et les gymnases multisports (25) qui sont les plus répandus. Ces équipements appartiennent à la gamme de proximité.

D'autres équipements sont moins courants, tels que les terrains d'athlétisme (21), les salles spécialisées (20), les salles de combat (14), les centres équestres (13), les espaces roller-skate-vélo bicross ou freestyle (12), les salles de remise en forme (9), les bassins de natation (8), les parcours sportif/santé (6) et les sports nautiques (5). Ces équipements appartiennent pour certains à la gamme intermédiaire et à la gamme supérieure pour d'autres. Ces équipements participent à la diversité du maillage au sein des communes du territoire.

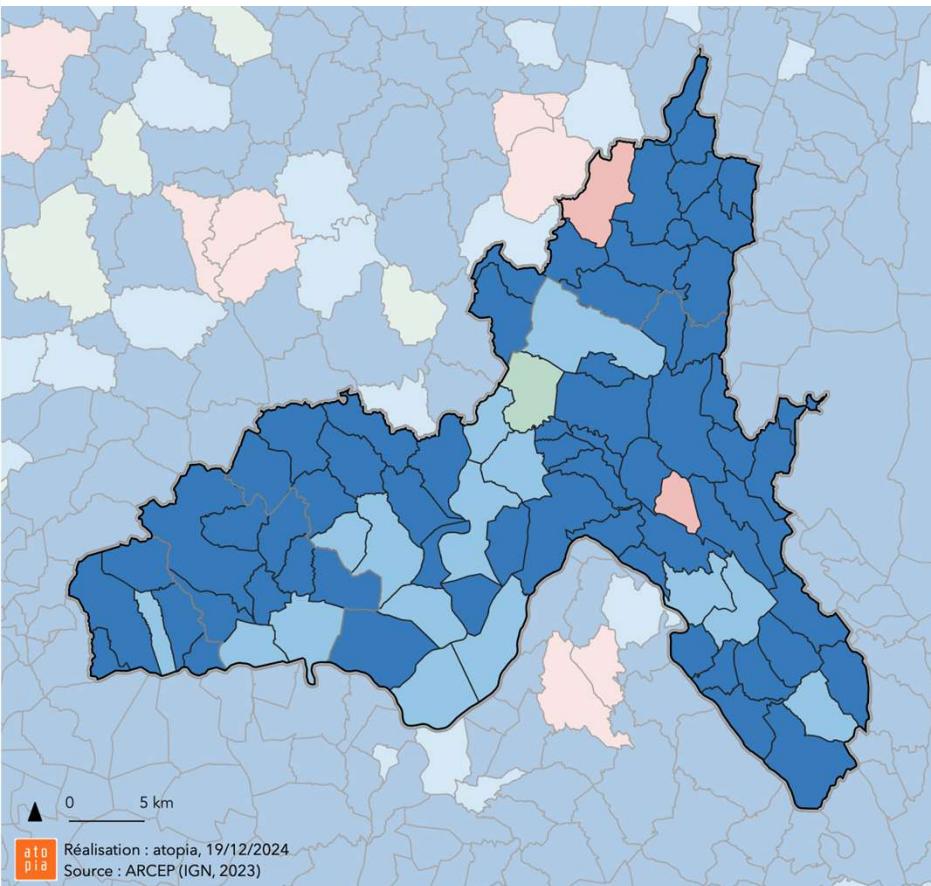
Le maillage de l'offre en équipements sportifs, de loisirs et culturels à l'échelle du BUCOPA est majoritairement diffus sur l'ensemble même si il est moins dense à proximité des contreforts du Bugey et de la vallée de l'Albarine. Les équipements sportifs et de loisirs se localisent à proximité des cours d'eau et forêts du territoire, en corrélation avec la répartition de la population sur le territoire et le cadre environnemental offert par cet espace.

Certains d'entre eux disposent d'un caractère structurant participant à l'attractivité et au rayonnement du territoire, tels que : le Grand Parc de Miribel-Jonage, l'espace aquatique Lilô, l'Académie de Musique et de Danse, le club nautique de Serrières-de-Briord, le gymnase du lycée de la Plaine de l'Ain.

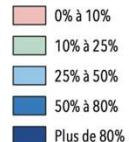
En ce qui concerne les équipements culturels, l'offre se compose de 51 bibliothèques, 3 cinémas, 3 librairies, 1 établissement d'archive et 1 établissement d'arts du spectacle. Un nouveau cinéma de la CCMP est en cours de construction.

Equipements – une couverture numérique accrue du BUCOPA

Taux de locaux raccordables FTTH au 3^{ème} trimestre 2024



Taux de locaux raccordables FTTH au troisième trimestre de 2024



La couverture numérique du territoire est un enjeu en lien avec plusieurs thématiques et participe à son attractivité (besoins des activités économiques, intégration du BUCOPA aux échanges immatériels, etc...)

A l'échelle nationale, la couverture numérique est une priorité au service de l'attractivité et de la cohésion des territoires. Cela se matérialise par des programmes tels que France Très Haut Débit ou France Mobile de l'ANCT. L'objectif est de généraliser le déploiement de la fibre optique et de la couverture mobile 4G. À l'échelle du BUCOPA, le réseau déployé est un réseau d'initiative publique qui offre un accès théorique performant au très haut débit.

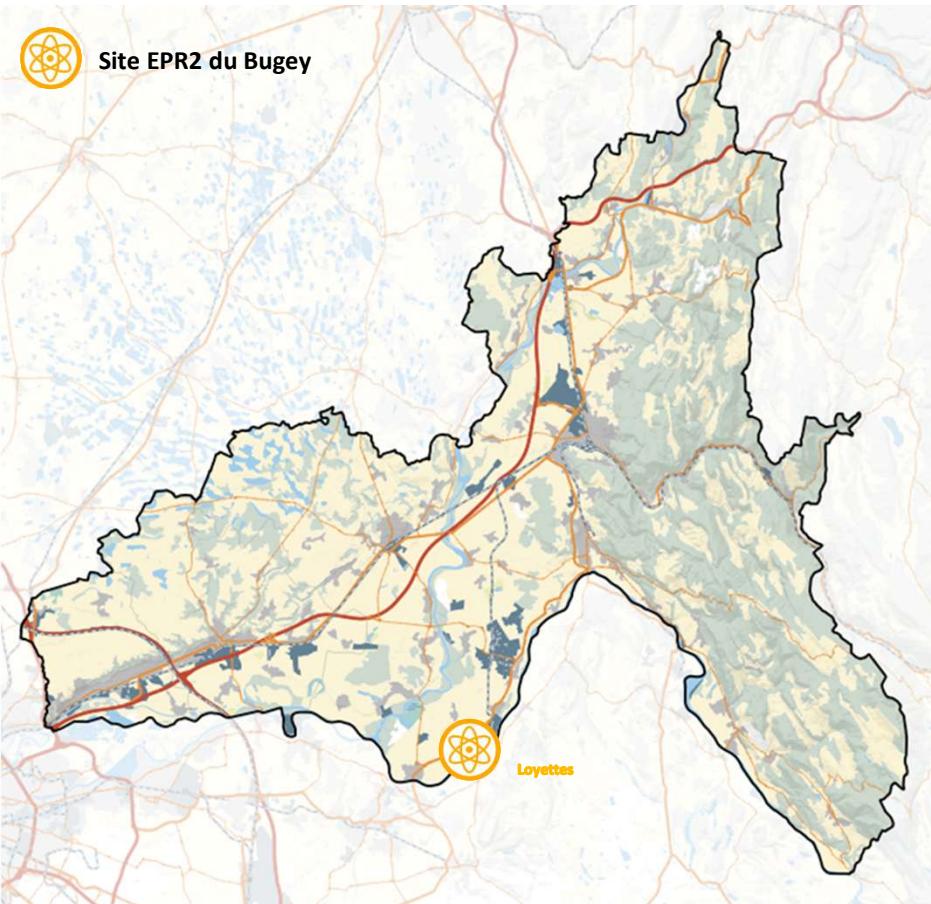
95,2% de l'Ain est couvert en 4G par au moins un opérateur et 82,0% des locaux sont raccordables à la fibre optique en 2024.

À l'échelle du BUCOPA, la majorité du territoire dispose d'un taux de raccordement à la fibre optique supérieur à 80%, permettant de répondre aux besoins générés par la croissance du télétravail, du e-commerce et des téléconsultations.

Le nombre de locaux raccordables à la fibre optique est le plus développé entre la Côte, la Plaine de l'Ain et la Vallée de l'Ain.

Equipements – le projet EPR2 : un projet qui nécessite d'anticiper des besoins supplémentaires et qui suppose une modification du fonctionnement du BUCOPA ?

Localisation du futur site EPR2 du Bugey



Source : EDF

À l'horizon 2042, le Centre Nucléaire de Production d'Electricité du Bugey accueillera une nouvelle paire d'EPR de deuxième génération sur son site. L'implantation de ces nouvelles infrastructures sur le BUCOPA va nécessiter de lourds et longs travaux qui se réaliseront entre 2027 et 2042, date de mise en exploitation souhaitée des nouveaux EPR. Pour la réalisation des travaux, 30% à 50% de la population de travailleurs mobilisée sera déplacée (travailleurs dont la résidence principale se situent en dehors de la zone d'influence du projet et qui seront amenés à se loger temporairement à proximité du chantier). 8 000 salariés maximum sont attendus au pic du chantier, soit 2 400 à 4 000 salariés déplacés. 10% des travailleurs déplacés pourraient potentiellement s'installer dans la région à la suite des travaux.

Le projet EPR2 va engendrer une accélération de la croissance de la population du BUCOPA qui nécessite d'être anticipée et qui nécessite une estimation des besoins en logements sur la période 2027-2042, à la fois pour satisfaire l'évolution de la population du périmètre de proximité en dehors du projet EPR2 et satisfaire les besoins supplémentaires générés par le projet EPR2. L'hébergement temporaire ou touristique peut être une solution à solliciter pour répondre aux besoins de salariés déplacés amenés à devoir se loger.

En plus de la question du logement, les salariés déplacés attendus sur le BUCOPA pour le chantier des EPR nécessitent d'anticiper leurs potentiels besoins en matière d'équipements, services et commerces puisque 10% des travailleurs déplacés seront accompagnés de leur famille. Ce projet pose également la question du fonctionnement du territoire jusqu'à la finalisation des travaux. Comment organiser l'offre de transports face aux nouveaux besoins ou aux besoins supplémentaires liés ou générés par le projet EPR2 ? Comment faciliter la desserte et l'accessibilité aux chantiers pour les travailleurs depuis leur logement ?

Le projet constituera une accélération anticipée du développement du BUCOPA dans les années qu'il nécessitera de maîtriser de manière transversale sur le plan du logement, des mobilités, du foncier, des ressources ou encore des équipements.

Equipements – synthèse



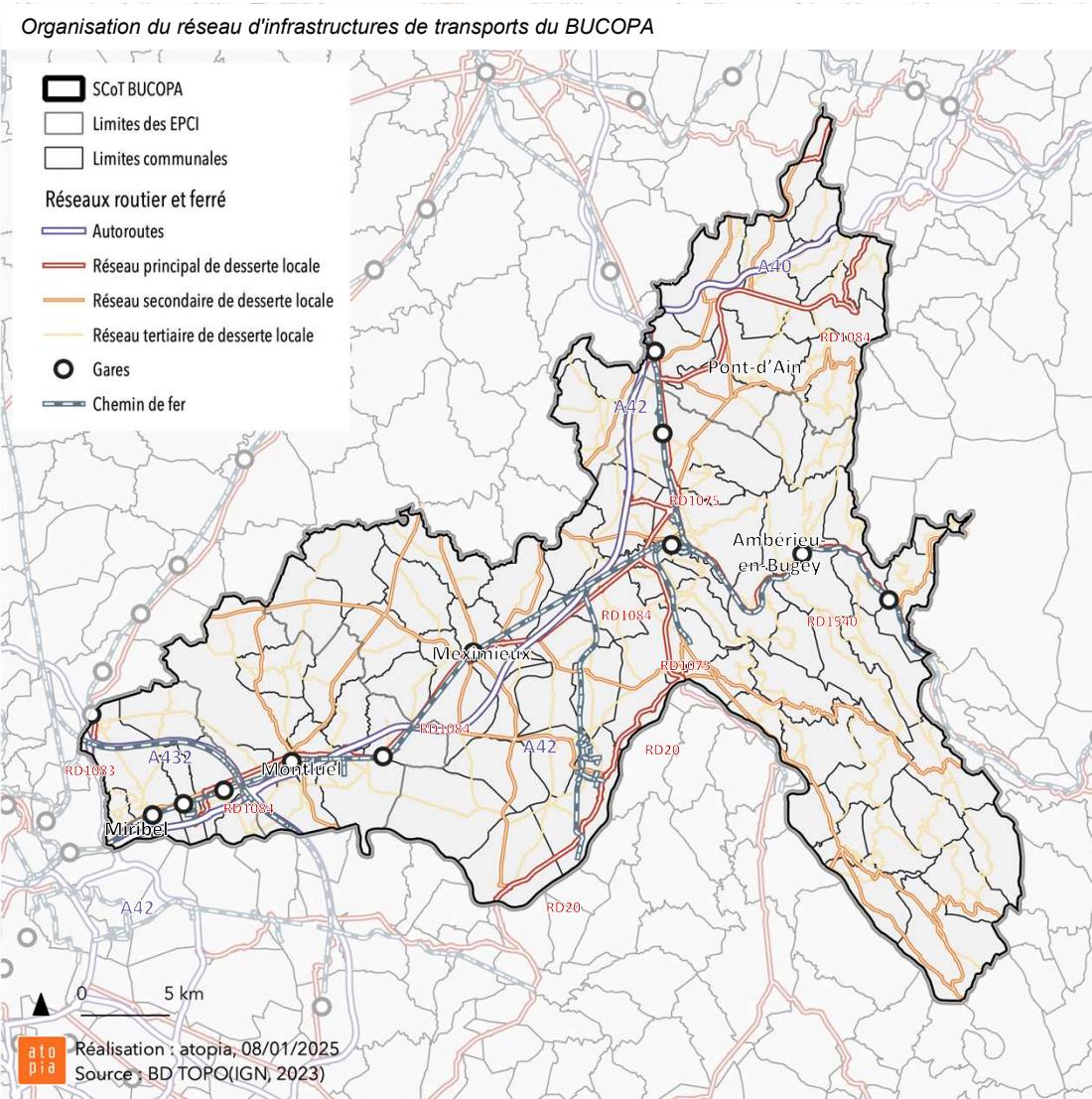
- Des bassins de vie qui témoignent de la capacité d'attraction des pôles et de l'enclavement de la partie Sud-Est de la vallée de l'Albarine
- Un niveau d'équipement structurant participant au rayonnement et à l'attractivité de l'Ain
- Une offre d'équipements polarisée sur l'axe Miribel-Meximieux-Ambérieu traduisant une répartition déséquilibrée entre la Plaine de l'Ain et les contreforts du Bugey
- Une offre dominée par les services aux particuliers, les commerces et les équipements de santé, constituant une polarité de services à l'échelle départementale
- Des services aux particuliers diffus mais polarisés autour de la Plaine de l'Ain et de la Vallée de l'Ain
- Une offre en équipements d'enseignement diffuse mais à surveiller en raison des besoins spécifiques liés au projet EPR2
- Une offre de soins polarisée dont le maillage et l'accessibilité veilleraient à être optimisés en anticipation du vieillissement de la population et des professionnels de santé, de la décroissance de la densité de médecins généralistes et de l'augmentation des besoins en soins spécifiques pour les personnes en perte d'autonomie
- Une offre d'équipements sportifs, de loisirs et culturels diffuse avec des secteurs caractérisés par une sous-densité
- Une couverture numérique en très haut débit déployée sur l'ensemble du territoire qui bénéficie à son attractivité



Mobilites



Mobilités – un réseau d'infrastructures de transport vecteur d'accessibilité



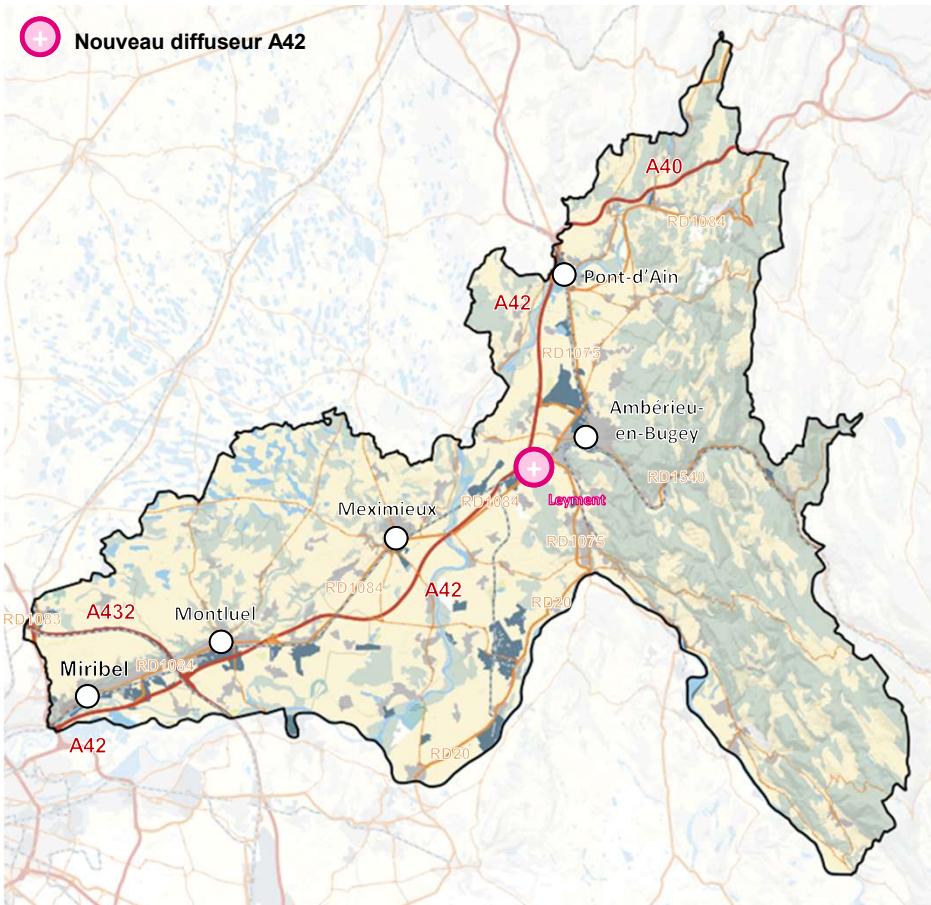
A l'échelle régionale, le BUCOPA bénéficie d'une situation géographique stratégique en se positionnant à l'interface des déplacements entre l'agglomération lyonnaise, l'agglomération burgienne et l'agglomération genevoise. Le réseau d'infrastructures de transport se structure autour de trois autoroutes et du réseau routier départemental. Les autoroutes qui traversent le territoire sont :

- l'A40 : elle relie Mâcon à Passy en Haute-Savoie en passant par Annemasse. Elle est connectée à l'A42 via un échangeur situé à proximité de la commune de Pont-d'Ain. Elle irrigue la frange Nord du BUCOPA dans un axe Est-Ouest en traversant les communes de Pont-d'Ain, Neuville-sur-Ain, Poncin, Saint-Alban et Challes-la-Montagne.
 - l'A42 : elle relie Lyon à Pont-d'Ain, à l'A40 en direction de Genève et à l'A39 en direction de Strasbourg. Elle est connectée à l'A432 via un échangeur situé sur la commune de La Boisse. Elle irrigue le bas de la Côtière, la Plaine de l'Ain et la vallée de l'Ain dans un axe Nord-Sud via 7 échangeurs situés à Miribel, Beynost, La Boisse, Balan, Pérouges, Ambérieu-en-Bugey et Pont-d'Ain.
 - l'A432 : elle relie l'A46 depuis Miribel à l'A43 jusqu'à Saint-Laurent-de-Mure dans le Rhône en desservant l'aéroport Saint-Exupéry et la banlieue de Lyon. Elle est connectée à l'A46 via un échangeur situé à Miribel et à l'A42 via un échangeur situé à La Boisse. Elle irrigue le BUCOPA dans un axe Nord-Sud en traversant les communes de Miribel, Tramoyes, Beynost, La Boisse et Niévroz.

Plusieurs routes départementales disposent également d'un caractère structurant en matière de desserte locale du BUCOPA et de liaison avec les territoires voisins comme la RD20, la RD1075, la RD1083, la RD1084 et la RD1540.

Mobilités – quelle(s) opportunité(s) autour de l'aménagement d'un nouveau diffuseur autoroutier sur l'A42 ?

Localisation du nouveau diffuseur de l'A42



Source : APRR

Un nouvel échangeur autoroutier devrait être réalisé sur la RD40B, entre l'échangeur de Péruges et d'Ambérieu-en-Bugey, à hauteur de la commune de Leyment sur commande du Ministère chargé des Transports. Ce projet viserait à améliorer les liaisons avec l'agglomération lyonnaise, la desserte du territoire par l'A42 et l'accessibilité pour les activités économiques.

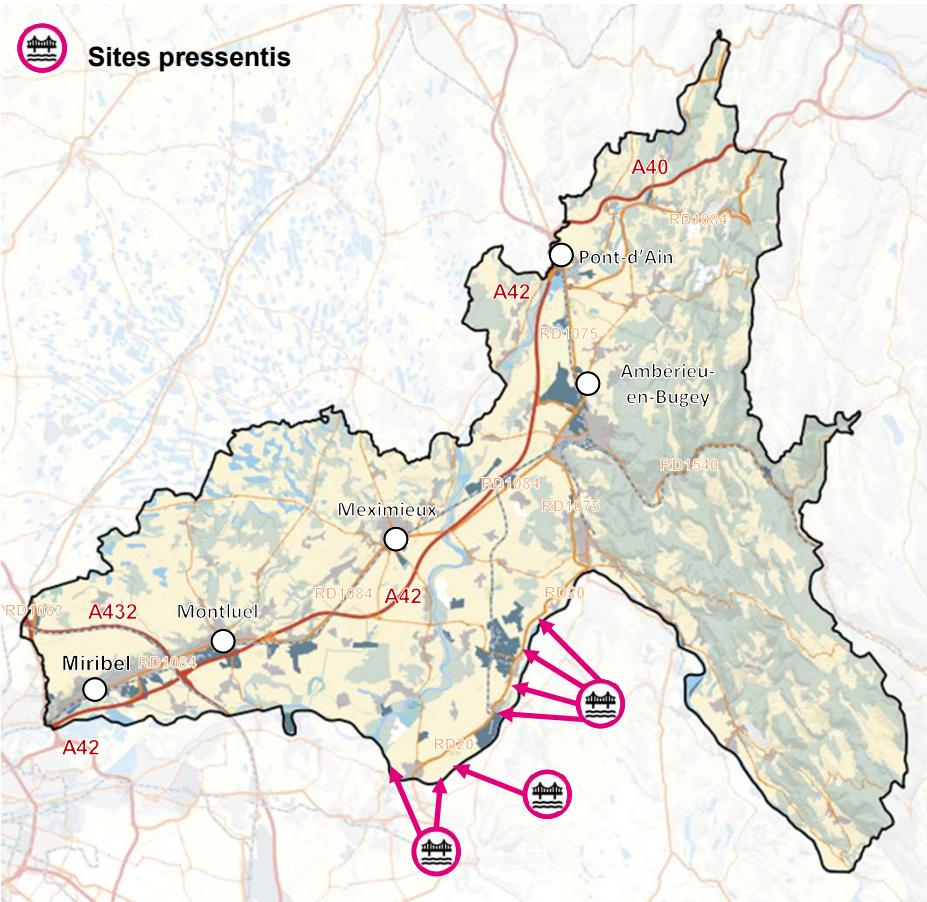
Cet aménagement représentera également une opportunité pour faciliter la desserte et l'accès au Parc Industriel de l'Ain, améliorer la desserte d'Ambérieu-en-Bugey et de son bassin vie et permettre le développement de nouveaux projets.

Un enjeu réside également dans l'optimisation des voiries existantes, la concentration du trafic sur les voies structurantes et la diminution de la circulation sur le réseau local.

La société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) projette un trafic d'environ 7 500 véhicules légers et 1 100 poids lourds sur le diffuseur après sa mise en service.

Mobilités – quelle(s) opportunité(s) autour de l'aménagement d'un nouveau franchissement du Rhône ?

Localisation des sites pressentis pour la nouvelle infrastructure de franchissement du Rhône



Source : Départements de l'Ain et de l'Isère

En 2024, les départements de l'Ain et de l'Isère se sont engagés dans la réalisation d'un nouveau franchissement du Rhône entre les ponts de Lagnieu et de Loyettes.

Cette nouvelle infrastructure devrait être inaugurée à l'horizon 2033 et interviendrait en réponse à l'augmentation du trafic routier et aux problématiques de congestion rencontrées dans le secteur compris entre les ponts de Loyettes et Lagnieu.

Les problématiques de congestion rencontrées sur ce secteur sont principalement liées aux flux générés par les pôles économiques du PIPA et de la centrale nucléaire du Bugey.

D'ici 2043 et l'arrivée des EPR2, les départements de l'Ain et de l'Isère prévoient une augmentation du trafic de 20% à 60% si la congestion existante se renforce sur le secteur sans nouvel aménagement.

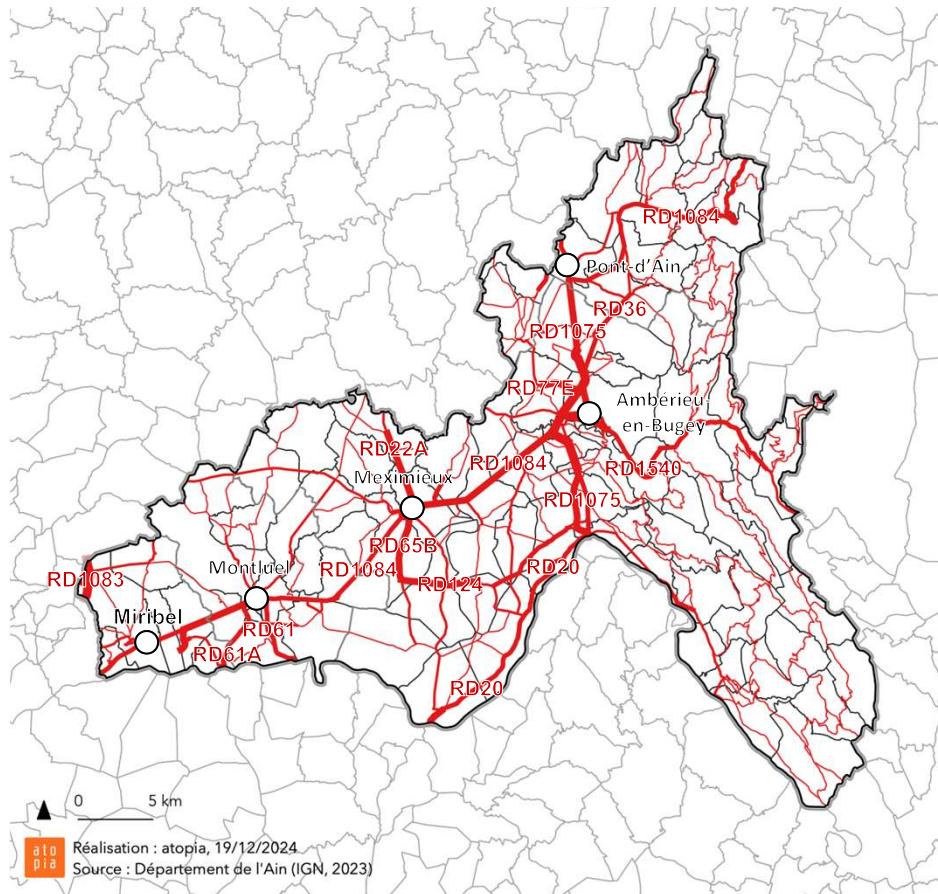
À ce jour, 7 secteurs potentiels de franchissement ont été identifiés entre Loyettes et Lagnieu. Le verdict quant à la localisation de ce nouvel aménagement est attendu au cours de l'année 2025.

Ce nouveau franchissement du Rhône devra impérativement permettre et supporter le passage des convois exceptionnels et intégrer les besoins en matière de cheminements cyclables.

Cette nouvelle infrastructure représente une opportunité pour faciliter l'accès au PIPA, à la centrale du Bugey et aux futurs EPR. Elle vise également à permettre le décongestionnement des axes de circulation encombrés autour de Loyettes, du PIPA et de la centrale du Bugey. À terme, ce nouvel aménagement participera à fluidifier la circulation locale et faciliter les liaisons interdépartementales entre la plaine de l'Ain et le Nord-Isère.

Mobilités – un trafic routier source de congestion et de pollutions

Trafic moyen journalier annualisé en 2023



SCoT BUCOPA
Limites des EPCI
Limites communales

Nombre de véhicules en moyenne journalière annualisée

- inférieur ou égal à 15 000 véhicules par jour
- 2 500 à 4 999 véhicules par jour
- 5 000 à 9 999 véhicules par jour
- 10 000 à 14 999 véhicules par jour
- supérieur ou égal à 15 000 véhicules par jour

La fréquentation du réseau routier local suit une logique cohérente avec le pouvoir d'attraction des communes desservies par les axes structurants du réseau routier départemental.

Les RD1075 et RD1084 qui traversent le BUCOPA en direction d'Ambérieu-en-Bugey sont les plus fréquentées avec 10 000 à plus de 15 000 véhicules quotidiens sur certains tronçons.

La charge du trafic routier journalier est, dans une moindre mesure, également élevée sur les routes départementales reliant les espaces générateurs de vie du territoire comme la RD1083, la RD1084, la RD1540, la RD20, la RD124, la RD36, la RD61, la RD61A, la RD65B, la RD22 et la RD77E.

Ces axes desservent les périphéries des pôles structurants d'Ambérieu-en-Bugey, de Meximieux, de Lagnieu et de Montluel avec des trafics journaliers variant entre 5 000 et plus de 10 000 véhicules par jour selon les tronçons.

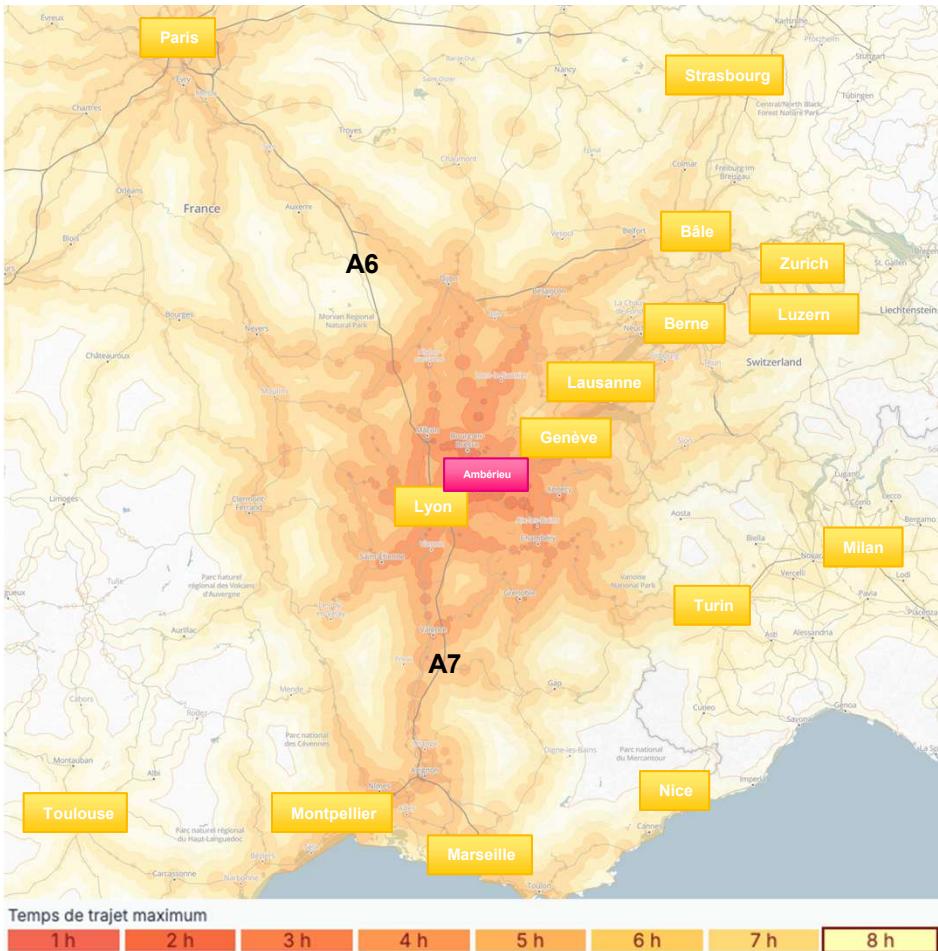
Les périphéries du territoire sont quant à elles concernées par un trafic routier local et mineur généralement inférieur à 5 000 véhicules par jour.

L'ensemble du maillage converge vers Ambérieu-en-Bugey et sa zone urbaine dense, impliquant un nombre important de véhicules carbonés et une pollution atmosphérique et sonore.

Le BUCOPA est marqué par des trafics importants le long de l'axe Lyon-Ambérieu et de l'A42 qui offrent une accessibilité routière performante à l'agglomération lyonnaise. Les trafics locaux et d'échanges vers l'agglomération lyonnaise et de transit sont concernés par des phénomènes récurrents de congestion aux heures de pointe.

Mobilités – une interface structurante dans le maillage ferroviaire régional

Accessibilité de la gare d'Ambérieu-en-Bugey



Source : chronotrains.com

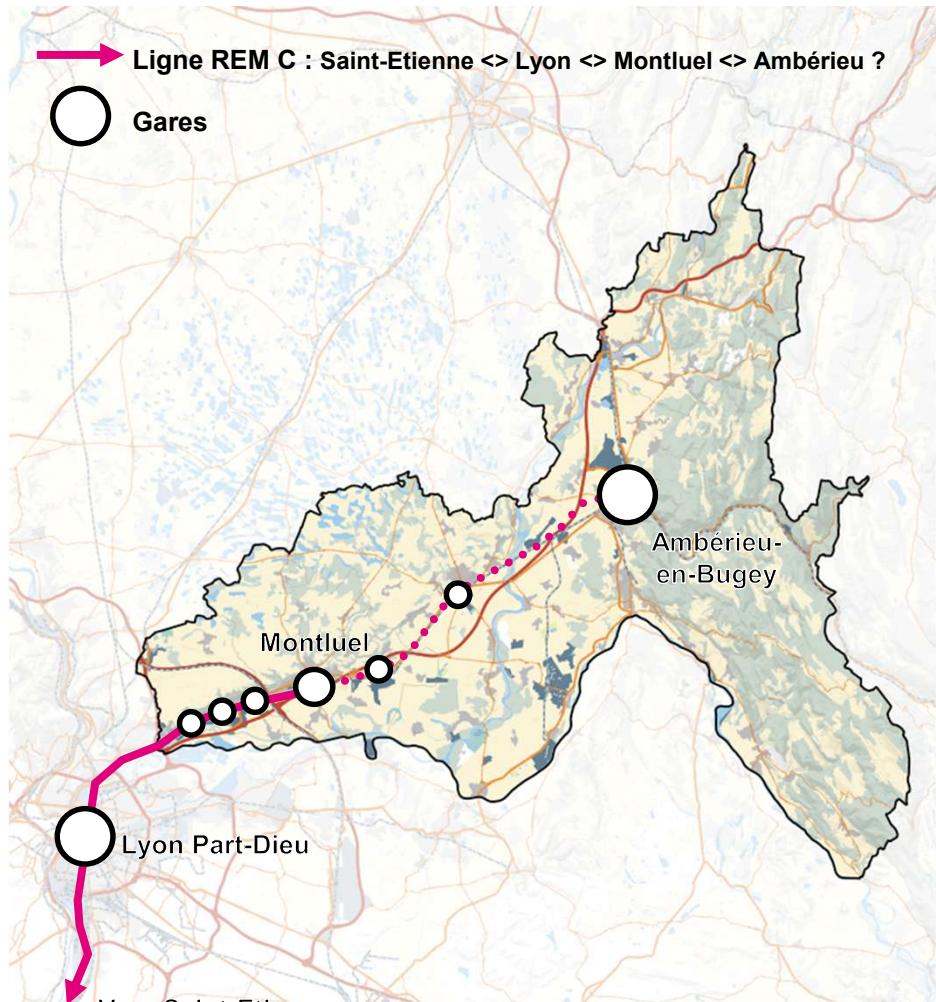
Par sa liaison directe avec l'agglomération lyonnaise, le BUCOPA accueille une gare d'intérêt régional localisée à Ambérieu-en-Bugey. À l'échelle nationale, la gare d'Ambérieu-en-Bugey exerce un rôle marginal dont l'attraction se limite aux régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté. Elle dispose de liaisons avec Lyon, Saint-Etienne, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Annecy, Aix-les-Bains, Genève, Mâcon, Lons-le-Saunier ou encore Besançon.

La gare d'Ambérieu-en-Bugey est desservie par des trains du réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes qui effectuent des liaisons avec la Bourgogne-Franche-Comté. Et la Suisse À l'échelle régionale, la gare d'Ambérieu-en-Bugey occupe un rôle structurant en accueillant une offre diversifiée en TER à destination des villes mentionnées précédemment. Elle permet notamment de relier l'Ain et la Bourgogne-Franche-Comté à l'Auvergne, à l'Est lyonnais, aux Alpes et à la Suisse. La gare d'Ambérieu-en-Bugey se situe sur la ligne Lyon-Ambérieu, à l'intersection des lignes Lyon-Genève et Mâcon-Ambérieu, et se sépare ensuite vers Bourg-en-Bresse et le Jura au Nord et à l'Est vers Culoz, Aix-les-Bains et Genève.

À l'échelle de l'Ain, elle constitue une étoile ferroviaire qui dessert les bassins de vie entre la Dombes, la Côte et la Plaine de l'Ain. Des correspondances sont disponibles vers d'autres transports collectifs comme le réseau Colibri, le réseau TICO, le réseau TAM, les cars de l'Ain, le réseau OùRa. La gare dispose d'une offre intéressante en intermodalité avec des services TER, des services cars de l'Ain, des services urbains et des services interurbains de cabotage qui permettent des rabattements sur les gares les mieux desservies. Elle dispose à ce titre d'une fréquentation importante avec 1 404 224 voyageurs accueillis en 2023, soit 5 200 voyageurs par jour (base 270 jours). Entre 2017 et 2023, la fréquentation de la gare a augmenté de 14,7% en lien avec la pression urbaine et la saturation des axes routiers en périphérie de l'agglomération lyonnaise. Les fréquentations des gares situées sur l'axe Lyon-Ambérieu sont globalement plus importantes que celles des gares de l'axe reliant Lyon à Bourg-en-Bresse.

Mobilités – quelle(s) opportunité(s) autour du déploiement du Service Express Régional Métropolitain ?

Localisation de la future ligne C du SERM lyonnais



Source : SMTAML

Dans l'optique du développement de l'étoile ferroviaire de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne, le Syndicat des Mobilités des Territoires étudie depuis 2005 un projet de Service Express Régional Métropolitain visant à améliorer la desserte ferroviaire périurbaine. Ce service constituerait à terme un réseau de sept lignes dont une traversant le BUCOPA :

- Saint-Etienne <> Montluel <> Ambérieu-en-Bugey ? via Lyon-Part-Dieu

Les différentes lignes projetées seraient articulées aux lignes du réseau de transports en commun métropolitain afin de renforcer l'intermodalité.

À ce sujet, le BUCOPA serait concerné par la mise en service de la ligne C du Réseau Express Métropolitain reliant Saint-Etienne-Châteaucreux à Ambérieu-en-Bugey.

À l'heure actuelle, l'aménagement de la ligne s'arrêterait à Montluel et desservirait les gares de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost. Si cette ligne est amenée à rejoindre Ambérieu-en-Bugey à l'avenir, les gares de La Valbonne et de Meximieux-Pérouges seraient également desservies par cette ligne. La mise en œuvre de ce service est prévue à partir de 2027 et la mise en service de la ligne C de ce réseau jusqu'à Montluel est attendue pour 2035.

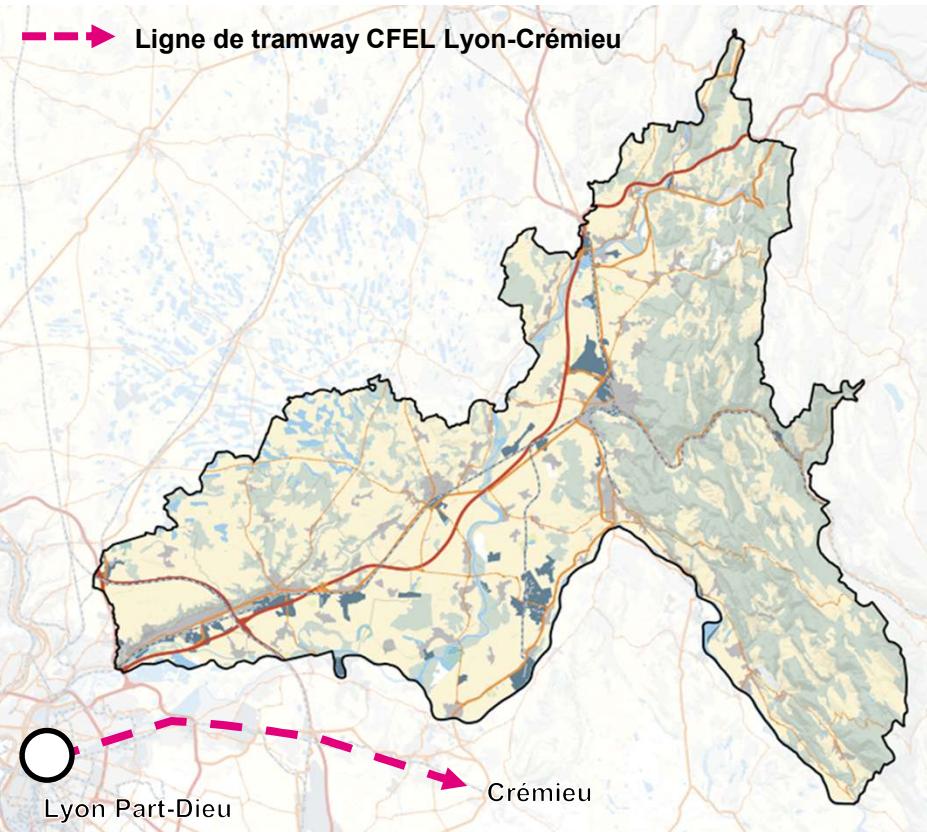
Ce projet vise à faciliter l'accès à certaines périphéries depuis l'agglomération lyonnaise en juxtaposant des services omnibus (RER) et semi-directs (TER). Le Côtière-Plaine de l'Ain est le secteur le moins bien desservi sur l'axe Saint-Etienne-Ambérieu-en-Bugey avec des temps de parcours, des cadencements de trains, des amplitudes horaires et des fréquences moins performants que sur les secteurs de la vallée de l'Ondaine, de la vallée du Gier et de la rive droite du Rhône.

Pour le BUCOPA, le déploiement de cette nouvelle ligne est l'opportunité d'améliorer la complémentarité des dessertes ferroviaires et le report modal sur les autres offres de transports en commun ou de mobilités douces assurant la desserte périurbaine. Elle constitue également un moyen pour optimiser la cadencement, la régularité, la fiabilité et la fréquence de la

Un Service Express Régional Métropolitain (SERM) constitue une offre de mobilité fiable, fréquente et facile à utiliser, au service des habitants de périphérie des métropoles. Son objectif est d'améliorer la desserte entre une ville centre et sa zone périurbaine en renforçant l'offre ferroviaire et la complétant par d'autres modes, dont les services de transport routier à haut niveau de service et

Mobilités – quelle(s) opportunité(s) autour de l'aménagement de la liaison de tramway entre Lyon et Crémieu ?

Localisation de la future ligne de tramway entre Lyon et Crémieu (dite CFEL)



Source : Région Auvergne-Rhône-Alpes

À l'horizon 2030, la région Auvergne-Rhône-Alpes prévoit de relier Crémieu à l'agglomération lyonnaise en tramway pour renforcer l'offre de transports en commun dans le Nord-Isère.

Ce tracé constitue un maillon du Service Express Régional Métropolitain lyonnais et reliera Crémieu à la gare de Lyon-Part-Dieu en empruntant l'ancienne ligne de chemin de fer de l'Est lyonnais (CFEL) sur 17 kilomètres entre Crémieu et Meyzieu, puis l'infrastructure de tramway existante entre Meyzieu et la Part-Dieu (T3). 6 nouvelles stations seront aménagées entre Meyzieu et Crémieu. Le projet intégrera également une infrastructure cyclable entre Crémieu et Meyzieu.

Cette nouvelle liaison aura pour objectif de faciliter les déplacements quotidiens des habitants du bassin de vie de Crémieu-Pont-de-Chéruy et atténuer la congestion routière.

Elle participera également à améliorer les relations avec les bassins de vie de la plaine de l'Ain, de la plaine de Saint-Exupéry et du plateau des Balcons du Dauphiné.

Cette liaison représente également une opportunité pour améliorer la desserte du bassin de vie et d'emploi de la plaine de l'Ain, et plus particulièrement du PIPA, de la centrale du Bugey, des futurs EPR et des zones d'activités économiques adjacentes.

Cette nouvelle infrastructure est à prendre en compte à l'échelle du BUCOPA car, à terme, couplée avec le nouveau franchissement du Rhône, l'accès à la plaine de l'Ain sera plus attractif pour les habitants de l'Est lyonnais et du Nord-Isère venant travailler dans le BUCOPA.

CFEL = Chemin de Fer de l'Est lyonnais

Mobilités – une mobilité ferroviaire croissante qui suggère une optimisation de l'intermodalité des gares

Evolution de la fréquentation des gares du BUCOPA entre 2017 et 2023

Gare	Total voyageurs 2023	Total voyageurs 2017	Evolution 2017-2023
Ambérieu-en-Bugey	1 404 224	1 223 516	+14,8%
Meximieux-Pérouges	758 108	714 130	+6,2%
Montluel	562 874	490 801	+14,7%
Miribel	320 358	284 847	+12,5%
Beynost	267 635	202 058	+32,5%
Saint-Maurice-de-Beynost	232 748	183 626	+30,9%
La Valbonne	214 395	195 194	+9,8%
Les Echets	178 663	162 984	+9,6%
Tenay-Hauteville	44 639	34 113	+30,9%
Pont-d'Ain	32 568	26 249	+24,1%
Saint-Rambert-en-Bugey	13 220	13 544	-2,4%
Ambronay-Priay	8 222	6 623	+24,1%
<small>Source : SNCF Open Data</small>			
Total	3 858 991	3 374 701	+14,4%

Le réseau ferroviaire du BUCOPA s'organise autour des lignes reliant Lyon à Genève et Mâcon à Ambérieu-en-Bugey et desservies par 11 gares. Le territoire est également traversé par la Ligne à Grande Vitesse Paris-Lyon-Marseille qui suit le tracé de l'A432.

8 gares du réseau ferroviaire du BUCOPA (Miribel, Beynost, Saint-Maurice-de-Beynost, Montluel, La Valbonne, Meximieux-Pérouges, Saint-Rambert-en-Bugey, Tenay-Hauteville) se situent sur la ligne Lyon-Genève et sont desservies par des trains régionaux du réseau TER. Ces gares permettent notamment des liaisons avec Ambérieu-en-Bugey, Saint-Etienne-Châteaucreux, Lyon-Part-Dieu, Chambéry-Challes-les-Eaux, Virieu-le-Grand-Belley, Saint-Gervais-les-Bains-Le-Fayet et Genève-Cornavin.

2 gares (Ambronay-Priay, Pont-d'Ain) se situent sur la ligne Mâcon-Ambérieu et sont desservies par des trains régionaux du réseau TER. Ces gares permettent notamment des liaisons avec Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse et Mâcon.

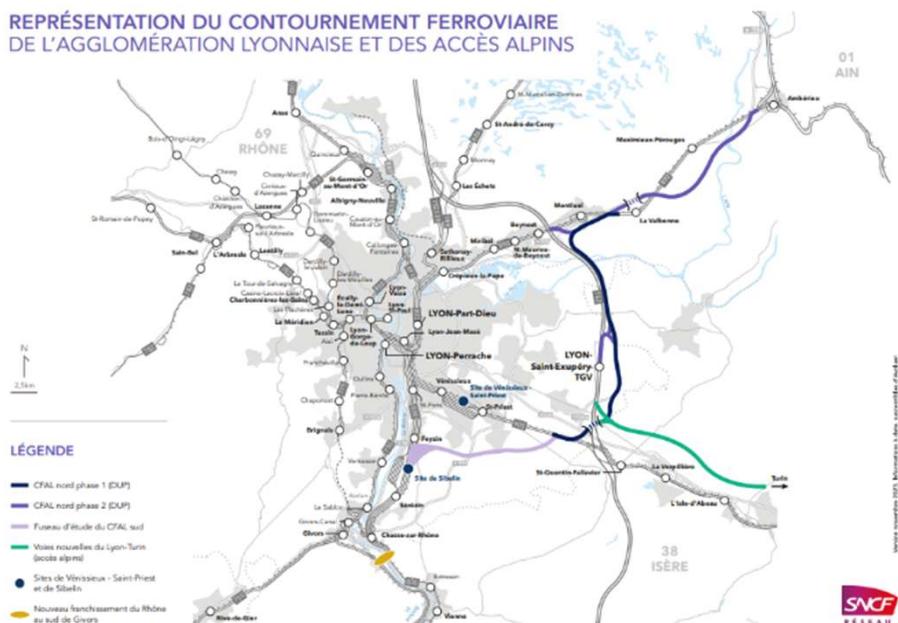
1 gare (Les Echets) se situe sur la ligne Lyon-Bourg-en-Bresse et est desservie par des trains régionaux du réseau TER. Cette gare permet notamment des liaisons avec Bourg-en-Bresse, Lyon-Perrache, Lyon-Vaise, Villars-les-Dombes et Lons-le-Saunier.

Les gares du BUCOPA structurent un réseau ferroviaire qui offre la possibilité aux différentes communes du territoire de bénéficier d'un accès, plus ou moins optimisé, aux lignes régionales et de rejoindre les secteurs de polarité via le rail. Toutefois, le niveau de performance du réseau de gares du BUCOPA est assez déséquilibré en matière de performance puisque certaines gares proposent des liaisons plus diversifiées et disposent d'un cadencement des trains mieux optimisé que d'autres. Malgré ce maillage, 70,6% du flux de voyageurs est capté par les gares d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux-Pérouges et Montluel.

La base 270 signifie que le nombre de voyageurs accueillis dans les gares est calculé sur la base de 270 jours, et non sur les 365 jours d'une année civile.

Mobilités – un fret ferroviaire en déclin au potentiel attractif

REPRÉSENTATION DU CONTOURNEMENT FERROVIAIRE DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE ET DES ACCÈS ALPINS



Source : SNCF Réseau

Le fret désigne l'ensemble des marchandises qui peuvent être transportés au sein d'un territoire.

Le ferroulage correspond au transport intermodal de marchandises, utilisant des véhicules routiers acheminés sur des wagons.

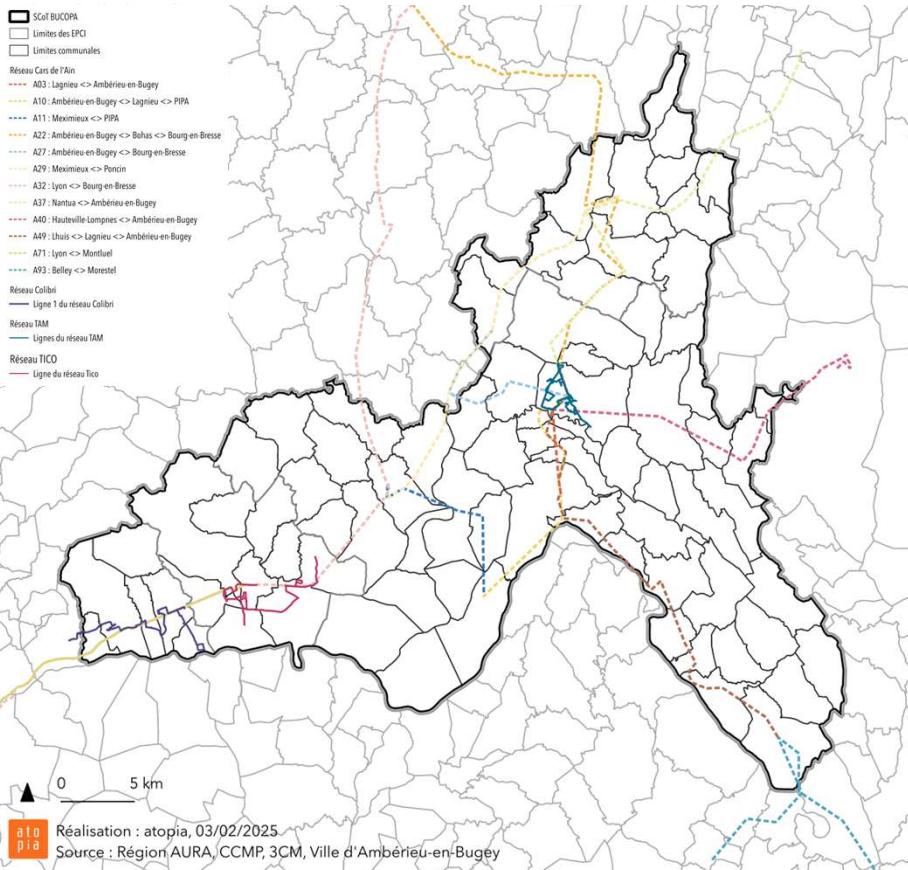
Le fret constitue un sujet d'intérêt à l'échelle du BUCOPA qui est concerné par plusieurs projets en lien avec le développement du fret régional et national.

En 2024, la gare de Montluel a été équipée d'un troisième quai pour améliorer la régularité dans le nœud ferroviaire lyonnais et fluidifier le trafic sur la ligne Lyon-Ambérieu. Cette nouvelle voie représente également une opportunité pour faciliter la circulation du fret entre Lyon et Ambérieu-en-Bugey. Le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) est un projet visant à terme la mise en service d'une nouvelle ligne mixte à deux voies à l'Est de Lyon afin d'alléger la charge des gares de Lyon-Part-Dieu et Lyon-Perrache et limiter leur congestion. Cette ligne reliera la lignes Lyon-Ambérieu à la ligne Lyon-Grenoble sur un tracé de 48 kilomètres entre Leyment et Chandieu. En matière de fret, ce projet apparaît comme une opportunité pour l'émergence d'un axe de fret prioritaire Nord-Sud qui serait relié à la future ligne Lyon-Turin. Ce contournement permettrait d'éviter la circulation de trains de fret en gare de Lyon-Part-Dieu, d'améliorer la circulation des trains de fret en transit Nord-Sud et d'accompagner le développement du trafic de fret national et international vers l'Italie.

Afin d'améliorer la gestion des flux de marchandises en région Auvergne-Rhône-Alpes et d'encourager le report modal du transport de marchandises, 5 sites potentiels d'implantation de nouvelles infrastructures multimodales de transbordement ont été identifiés dans le secteur de la Plaine de l'Ain du BUCOPA : Pérouges, Blyes, Saint-Denis-en-Bugey, Ambronay 1, Ambronay 2. Ce projet vise à terme à améliorer la desserte des zones logistiques et leur performance. En lien avec le projet EPR2, EDF souhaiterait également que des infrastructures de ferroulage soient développées jusqu'au PIPA et aux nouveaux EPR afin de faciliter l'évacuation des déchets nucléaires depuis la centrale du Bugey. Les gares de Miribel et Montluel sont les seules gares du BUCOPA à assurer la desserte du fret. 27 kilomètres de voies ferrées relient Saint-Denis-en-Bugey à la centrale nucléaire en desservant le PIPA. Une vingtaine de sites sont connectés à l'embranchement ferroviaire du PIPA mais seulement trois embranchements sont actifs à ce jour. Plusieurs secteurs d'activités comme la ZAE Saint-Maurice, la ZAC des Prés Seigneurs, le Parc Arkema, Verallia, la ZAE du Triangle et la ZAE Coriat Est, sont desservis par des

Mobilités – une complémentarité du réseau de transports collectifs à mieux articuler

Organisation du réseau de transports en commun du BUCOPA



Le réseau de transports collectifs du BUCOPA s'organise autour des offres de services mises en place par les EPCI du territoire. La CCMP et la 3CM disposent de la compétence qui leur permet d'être Autorités Organisatrices des Mobilités tandis que la CCPA et la CCRAPC ont délégué cette compétence à la Région AURA.

Deux offres de transports en commun d'ordre communautaire sont disponibles sur le BUCOPA : le réseau Colibri (CCMP) et le réseau TICO (3CM). Le réseau Colibri s'articule autour de 4 lignes régulières et une ligne estivale. Il dispose de points de liaisons avec les lignes C, C5, 33 et Zi4 du réseau TCL sur la ligne 3 et la ligne estivale. Le réseau Colibri est également connectées aux gares des Echets, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost. Des correspondances existent avec les lignes A32 et A71 des cars de l'Ain. En septembre 2025, le réseau Colibri évolue avec la mise en service d'une ligne régulière en pied de côtière, qui reliera Thil à Sermenaz (connexion TCL à Rillieux-la-Pape) via Beynost, Saint-Maurice-de-Beynost et Miribel. Plusieurs zones de transport à la demande seront inaugurées sur les Echets, Neyron et Tramoyes, ainsi que dans le secteur Tuilière-Traillle. La CCMP est également en cours d'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifiée, comprenant 20 actions, qui devrait être approuvé d'ici fin début 2025 ou début 2026.

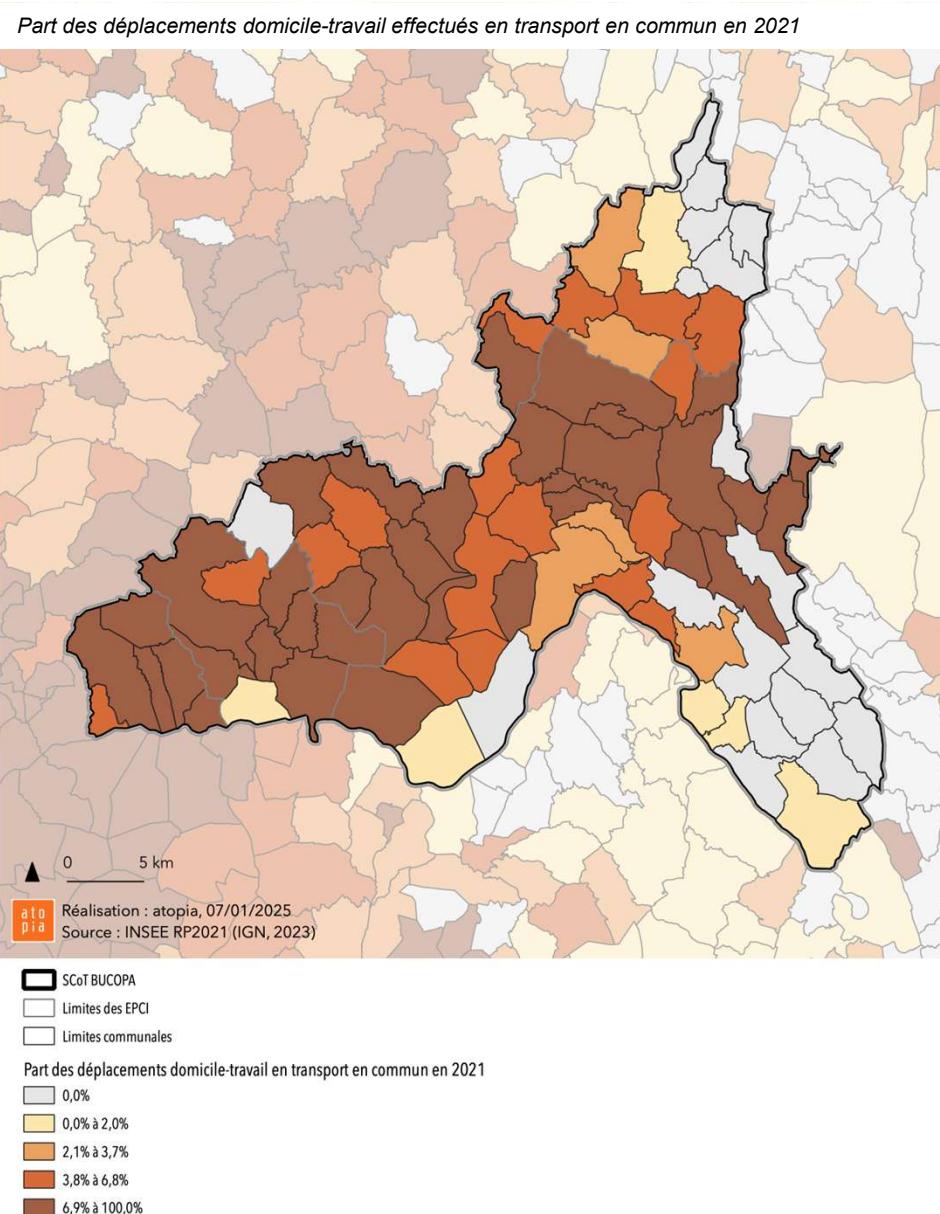
En complément des réseaux Colibri et TICO, 5 lignes régulières du réseau TAM desservent la commune d'Ambérieu-en-Bugey. 4 de ces lignes sont connectées à la gare d'Ambérieu-en-Bugey. Le réseau TAM bénéficie de correspondances avec plusieurs lignes des cars de l'Ain comme l'A03, l'A22, l'A37, et l'A49. Le BUCOPA est également desservi par un réseau de transports collectifs interurbains dédiés aux transports de scolaires et de non-scolaires géré par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce réseau permet de faciliter les déplacements entre les communes aindinoises et les agglomérations limitrophes au département ainsi que l'intermodalité avec le réseau ferroviaire. 12 lignes des cars de l'Ain irriguent le BUCOPA : A03,

Colibri = Côtier Mobilité

TICO = Transport Intercommunal Costellan

TAM = Réseau de Transport Ambarrois

Mobilités – un Schéma des Mobilités de l'Ain en faveur des mobilités durables



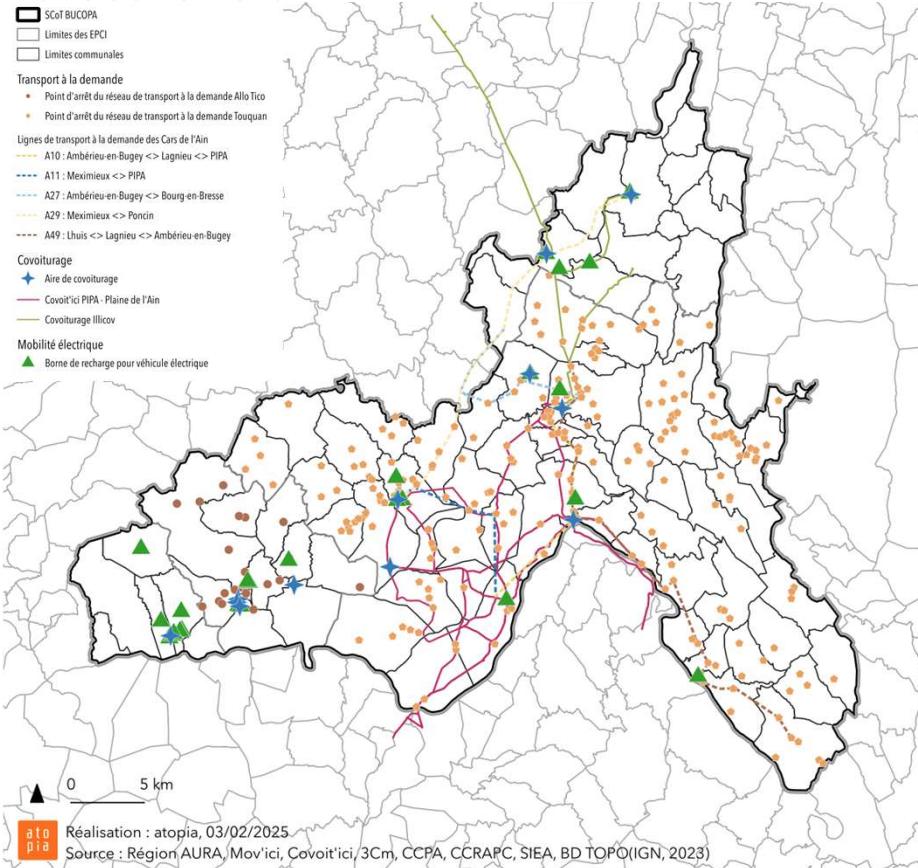
En 2024, le département de l'Ain a inauguré son Schéma des Mobilités en proposant une stratégie à 20 ans visant à favoriser la mobilité et à développer la multimodalité. Ce schéma définit 6 orientations stratégiques déclinées en 18 fiches-actions. Les principaux objectifs portés par ce schéma concernent le développement des mobilités durables (modes actifs, transports en commun, report modal, covoiturage, mobilité électrique, etc;) et le portage de projets d'aménagements stratégiques et prioritaires comme le nouveau franchissement du Rhône entre Loyettes et Lagnieu, le diffuseur de l'A42 à hauteur de Leyment ou la déviation des Echets. Ce schéma intègre également la Stratégie « l'Ain, terre de vélo » 2023-2028 qui vise à promouvoir l'usage quotidien du vélo, à favoriser l'usage du vélo pour le loisir et le sport, à encourager l'usage du vélo pour tous et à saisir l'image du vélo comme vitrine du département.

Les habitudes de déplacement étant essentiellement liées à la dépendance à la voiture, un enjeu de renforcement de l'offre et de la part modale en transports en commun réside à l'échelle du BUCOPA. Avec un taux de motorisation des ménages de 92% en 2021 et des déplacements domicile-travail réalisés à 80,5% en voiture, le BUCOPA doit poursuivre ses efforts afin de favoriser le développement des alternatives à la voiture, à la fois en termes d'usages et de pratiques. L'utilisation des transports en commun et du vélo est contrastée à l'échelle du BUCOPA. En 2021, 9,9% des déplacements domicile-travail étaient réalisés en transports en commun ou à vélo. Pour la CCMP et la 3CM, la part d'utilisation des transports en commun et du vélo dépasse les 10% tandis que pour la CCPA et la CCRAPC, cette part reste inférieure à 10%. À l'échelle des EPCI, différents plans ou schémas ont été mis en œuvre pour soutenir le développement des mobilités alternatives à l'autosolisme. La CCMP et la 3CM sont dotées d'un Plan de Mobilité Simplifié tandis que la CCPA dispose d'un schéma cyclable.

Le taux de motorisation correspond au pourcentage de ménages disposant au moins d'une voiture. À partir de deux véhicules, le ménage est dit multi motorisé.

Mobilités – des offres et infrastructures de mobilités alternatives en faveur de la multimodalité

Services et infrastructures de mobilités collectives et alternatives à la voiture du BUCOPA



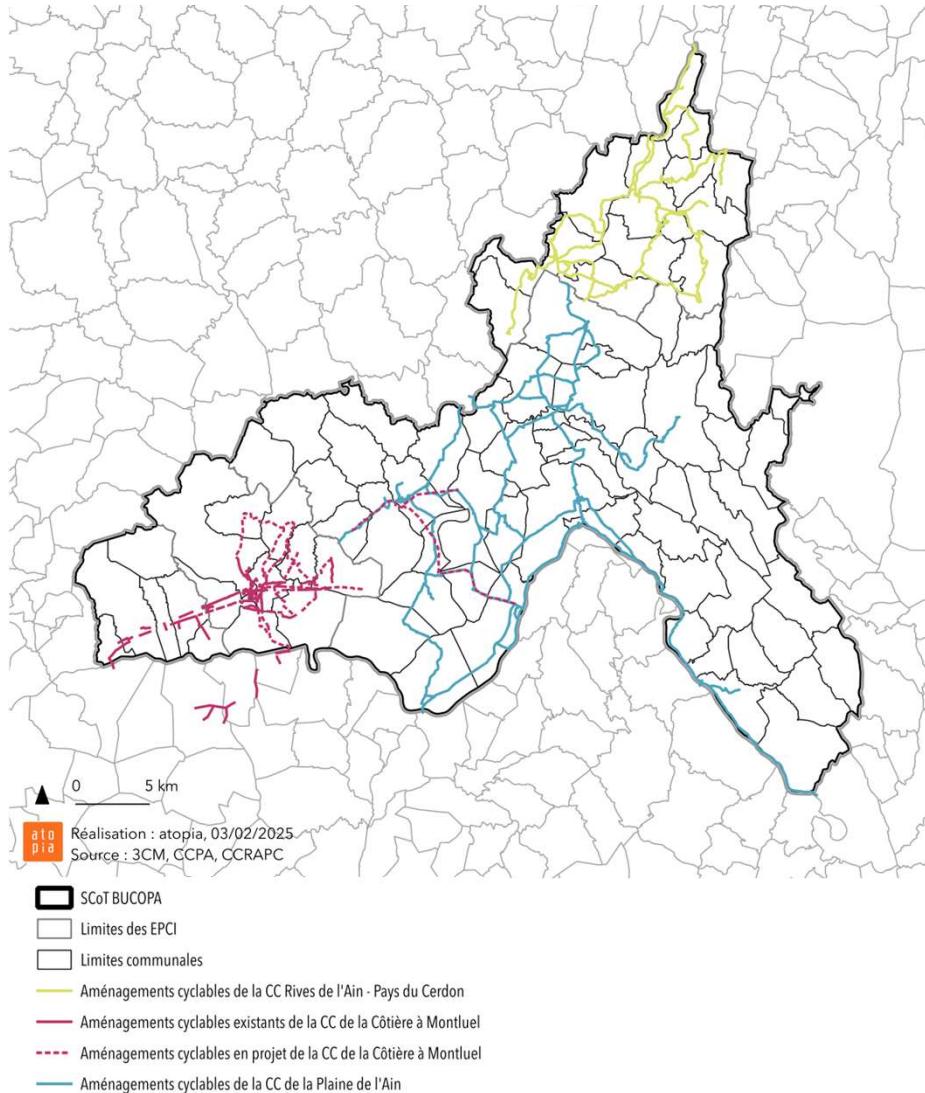
IRVE = Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique

À l'échelle du BUCOPA, les offres de mobilités alternatives à la voiture sont diversifiées. Entre covoiturage, autopartage, transport à la demande, les collectivités locales du BUCOPA ont initié ou poursuivent le développement de solutions à l'autosolisme. En matière de transport à la demande, les EPCI disposent chacun de leur propre service (Colibri, Allo TICO, TOUQUAN). Il s'agit de services de bus à la demande qui interviennent en complément des lignes régulières de transports en commun et qui fonctionnent sur réservation. Le réseau de transport ambarrois propose lui aussi un service de transport à la demande à destination des plus de 65 ans et des personnes à mobilité réduite. Le réseau des cars de l'Ain met également à disposition 5 lignes de transport à la demande (A10, A11, A27, A29, A49) qui desservent le BUCOPA. Ces services de transport à la demande permettent de répondre aux besoins des personnes éloignées des mobilités. Courant 2025, le transport à la demande du réseau Colibri sera recomposé autour de 3 nouveaux secteurs de dépôt et collecte.

Le BUCOPA compte à ce jour 12 aires de covoiturage pour une capacité de 1 012 stationnements répartis entre Saint-Maurice-de-Beynost (80), La Boisse (15+12) Niévroz (75), Balan (85), Pérouges (141), Château-Gaillard (65), Saint-Sorlin-en-Bugey (80), Ambérieu-en-Bugey (60), Meximieux (346), Poncin (3) et Pont-d'Ain (50). La CCPA a notamment mis en place le service « Covoit'ici » qui s'articule autour de 4 lignes qui permettent de covoiturer sans réservation entre les communes du territoire. La CCRAPC expérimente quant à elle la plateforme de covoiturage « Illicov » autour de 3 lignes entre Poncin, Jujurieux et Ambérieu-en-Bugey. La plateforme régionale de covoiturage « Mov'ici » offre également aux usagers du BUCOPA la possibilité d'avoir recours au covoiturage. L'autopartage est également une pratique qui se développe sur la Plaine de l'Ain avec la mise à disposition de voitures en libre service aux entrées/sorties des gares TER en faveur de l'intermodalité. Le BUCOPA présente d'autre part un potentiel intéressant en matière de mobilité électrique avec 79 bornes de recharge pour véhicules électriques recensées par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain.

Mobilités – un réseau cyclable discontinu en matière de liaisons intercommunautaires

Organisation du réseau d'aménagements cyclables du BUCOPA



Le réseau cyclable du BUCOPA s'articule autour d'une diversité de parcours cyclables adaptés à la pratique du vélo tourisme et du vélo sportif et de loisirs. La Via Rhôna relie Lyon à Genève sur 60 kilomètres et offre une liaison avec la Voie Bleue V50 reliant Lyon à la frontière du Luxembourg. À l'intérieur du BUCOPA, des boucles cyclotouristiques maillent le territoire et offrent des itinéraires diversifiés permettant de découvrir la richesse du patrimoine et des paysages locaux. Sur les contreforts du Bugey, des cols et montées remarquables complètent ce réseau cyclable en offrant des vues panoramiques spectaculaires du territoire.

Le développement du réseau cyclable urbain se poursuit au gré des initiatives isolées des EPCI. À l'échelle du BUCOPA, ce maillage cyclable révèle une discontinuité entre les communes connectées aux axes de communication structurants et les communes excentrées des pôles générateurs et des axes structurants.

En faveur des mobilités actives, le département de l'Ain a élaboré la stratégie « Ain, terre de vélo » 2023-2028 dans l'objectif de développer les itinéraires et aménagements cyclables structurants, sécuriser la pratique du vélo sur les routes départementales, conforter les itinéraires de cyclotourisme et de loisirs, inciter la pratique du vélo chez les collégiens et soutenir le développement de l'offre de vélos à assistance électrique.

Dans le cadre de leur stratégie mobilité intercommunale, les EPCI élaborent des aménagements cyclables participant au développement du maillage existant. En faveur de la pratique du vélo, les EPCI développent également des offres de services liées à la location ou au stationnement de vélo ordinaire ou à assistance électrique en courte ou longue durée. La CCMP et la 3CM ont mis en place « Co'velo » et « TICO Vélo », tandis que la CCPA a mis à disposition des consignes à vélo gratuites sur le parking de la gare d'Ambérieu-en-Bugey et le parking de covoiturage de Saint-Sorlin-en-Bugey ainsi que des bornes de locations de vélos électriques au PIPA.

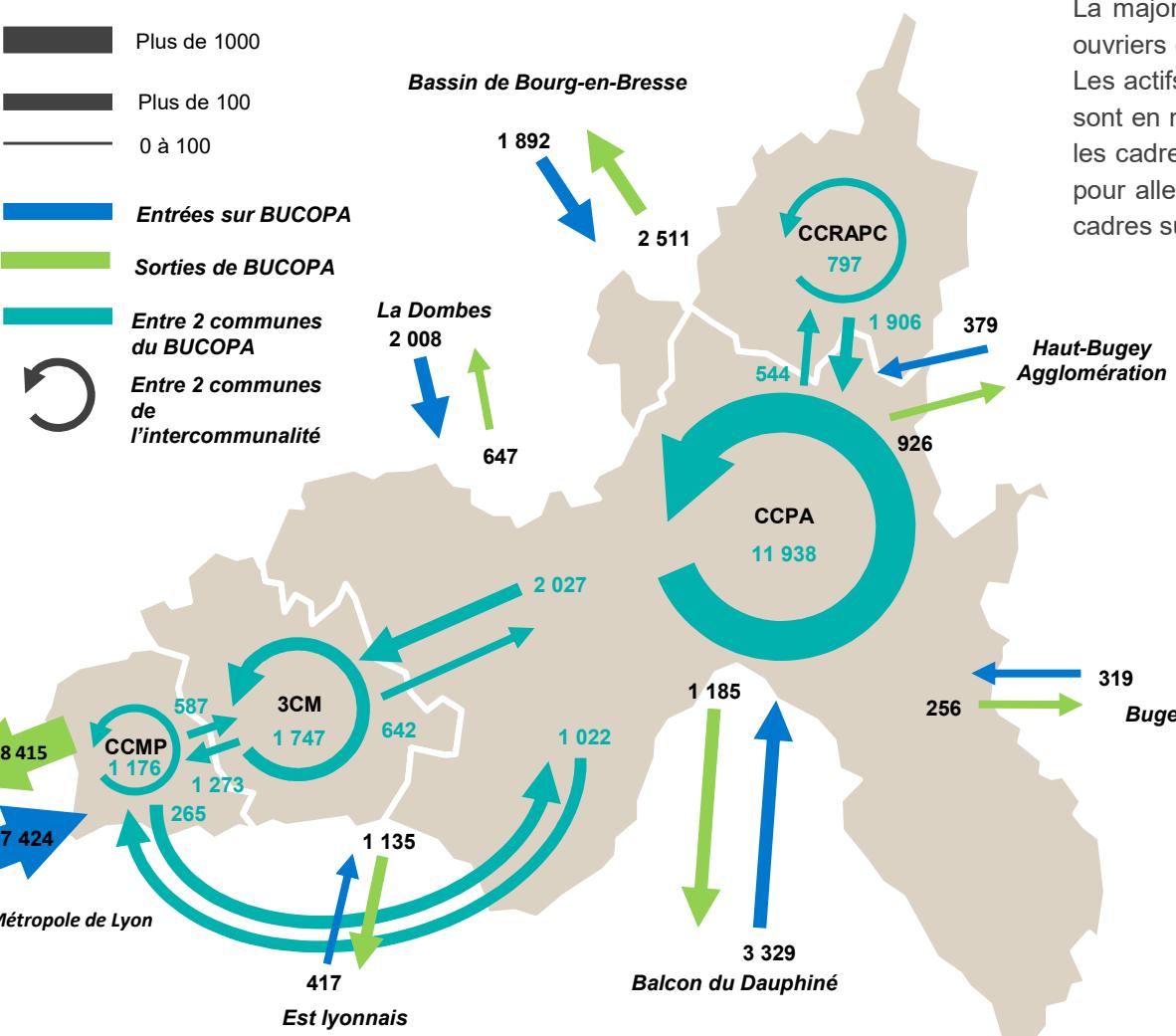
Il reste donc un fort enjeu de connexion des réseaux réalisés à l'échelle du territoire du BUCOPA.

Mobilités – des mobilités professionnelles vecteur d'attractivité et d'autosolisme

Les migrations professionnelles correspondent aux effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence avec le lieu de travail.

Flux domicile-travail entrants/sortants en 2021

Entrées / sorties pendulaires



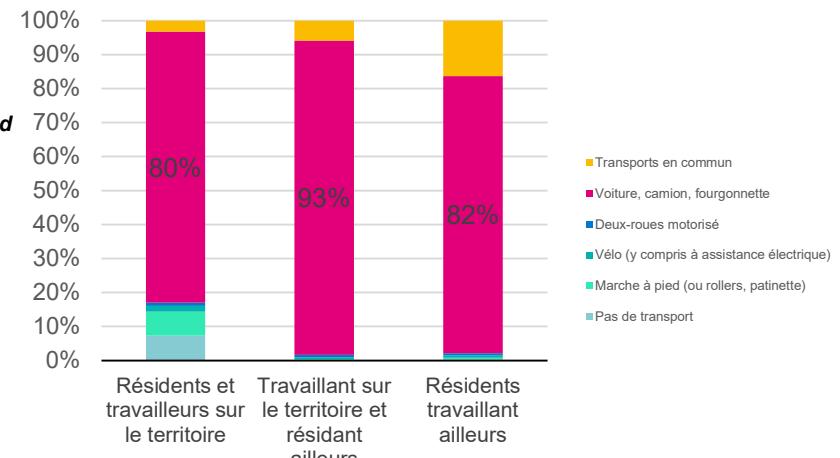
source : MIGCOM2021, atopia

56% des actifs résident et travaillent dans le BUCOPA, soit 38 276 personnes. À l'inverse, 20 927 personnes travaillent dans le BUCOPA mais résident en dehors, tandis que 29 358 individus résident le BUCOPA mais travaillent ailleurs.

La majorité des actifs qui résident et travaillent dans le BUCOPA sont les ouvriers (27%), les employés (27%) et les professions intermédiaires (25%). Les actifs non originaires du BUCOPA qui viennent travailler sur le territoire sont en majorité les professions intermédiaires (30%), les ouvriers (28%) et les cadres supérieurs (23%). La majorité des actifs qui quittent le BUCOPA pour aller travailler ailleurs sont les professions intermédiaires (34%) et les cadres supérieurs (25%).

Pour se rendre au travail, la voiture reste nettement dominante pour 80% des résidents et travailleurs du BUCOPA, 93% des travailleurs en provenance de l'extérieur du BUCOPA et 82% des résidents travaillant en dehors du BUCOPA. L'utilisation des transports en commun ou des modes actifs reste encore restreinte.

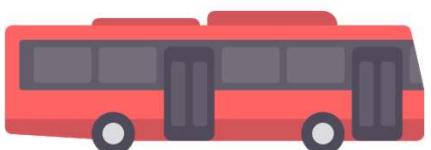
Mode de transport des flux DT en 2021
(Source : MOBPRO2021, atopia)



Mobilités – synthèse



- Un réseau d'infrastructures de transport favorable à l'accessibilité et à l'attractivité du BUCOPA
- Des projets d'infrastructures voués à l'amélioration de la desserte de la Plaine de l'Ain
- Un trafic routier intense source de congestion et de pollutions
- Un réseau ferroviaire insuffisamment performant en termes de desserte, fréquence et cadencement des trains, mais dont la fréquentation progresse
- Un fret ferroviaire décroissant en cours de réorganisation
- Des réseaux de transports collectifs peu articulés les uns aux autres
- Une dépendance à la voiture encore marquée dans les trajets du quotidiens et les trajets domicile-travail
- Une offre en mobilités alternatives à renforcer en matière d'infrastructures
- Un maillage d'aménagements cyclables discontinu, particulièrement en matière de liaisons intercommunautaires



Synthèse

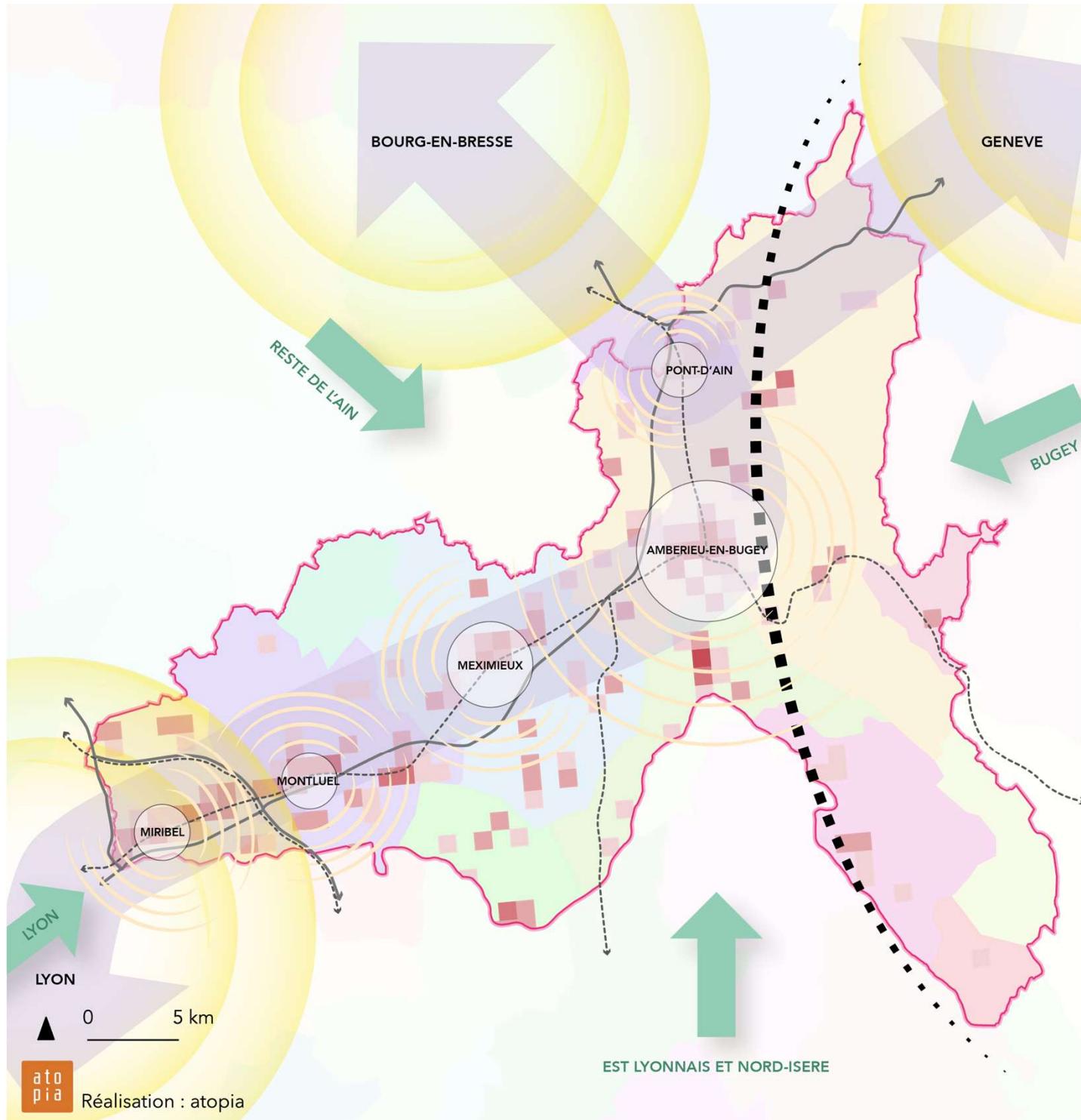
Points d'appui

Une attractivité résidentielle qui porte la croissance de la population du territoire et qui s'inscrit à l'échelle régionale : les nouveaux arrivants proviennent avant tout de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un maillage du territoire qui s'appuie sur des pôles structurant des bassins de vie (poids résidentiel, services et équipements, commerces, emplois).

Un bon réseau d'infrastructures de mobilité amené à être conforté à l'avenir (projets de mobilités collectives et d'axes de modes doux programmés sur le territoire).

Réseau routier --- Réseau ferré



Points de vigilance

Concentration de la population - sentiment de surchauffe qui altère la qualité du cadre de vie du territoire : congestion des équipements, des mobilités, forte sollicitation de l'environnement.

Proximité du territoire au bassin métropolitain lyonnais qui insuffle une hausse des prix immobiliers (plus soutenue à l'Ouest du territoire) et complique l'accès au logement pour certains ménages.

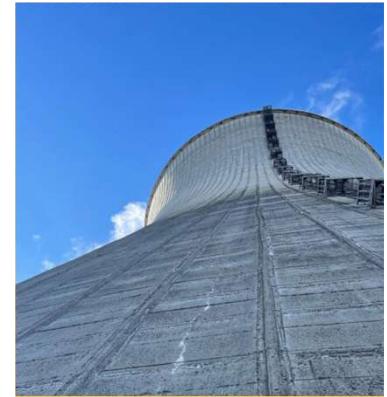
Une dilution des pôles vers les périphéries : poids démographique croissant des communes rurales

■ Une partition Est/Ouest du territoire entre une partie Ouest dans les flux, au peuplement dynamique, et une partie Est en retrait (peuplement plus âgé, etc.)

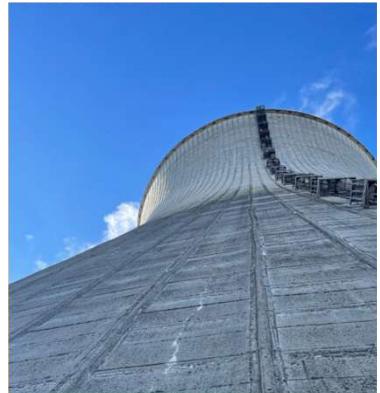
Sillon Aindinois: forte inscription du développement en lien avec les mobilités carbonées - notamment l'axe de l'A42 : densités résidentielles les plus fortes

PARTIE II.

Activités économiques et ressources

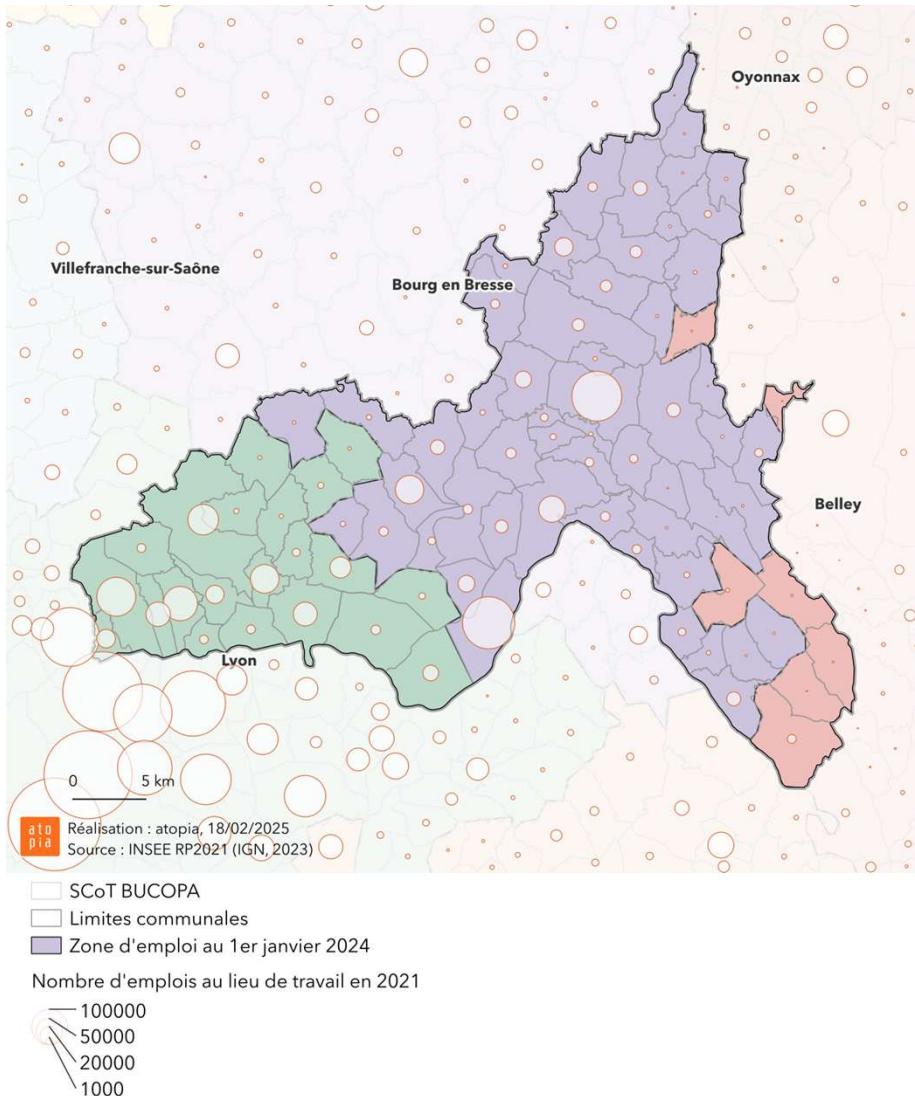


Developpement economique



Economie – un tissu économique polarisé

Zones d'emploi en 2020



Le tissu économique du BUCOPA se compose de 59 214 emplois en 2021 (44 086 postes salariés en 2020). Il se structure autour de zones d'emploi externes au territoire (Lyon, Belley, Bourg-en-Bresse) à l'intérieur desquelles les pôles d'emploi d'Ambérieu-en-Bugey, Beynost, Miribel, Montluel, Meximieux et du PIPA se distinguent. L'influence de bassins d'emplois extérieurs au BUCOPA s'explique par l'importance des flux domicile-travail vers Lyon et Bourg-en-Bresse.

À elle seule, **Ambérieu-en-Bugey** compte 8 152 emplois et des entreprises d'importance comme Alphalog-Transalliance (transport de marchandises), RDBH (mécanique de précision), Beauvallet (industrie de la viande) ou encore Brunet TP (construction).

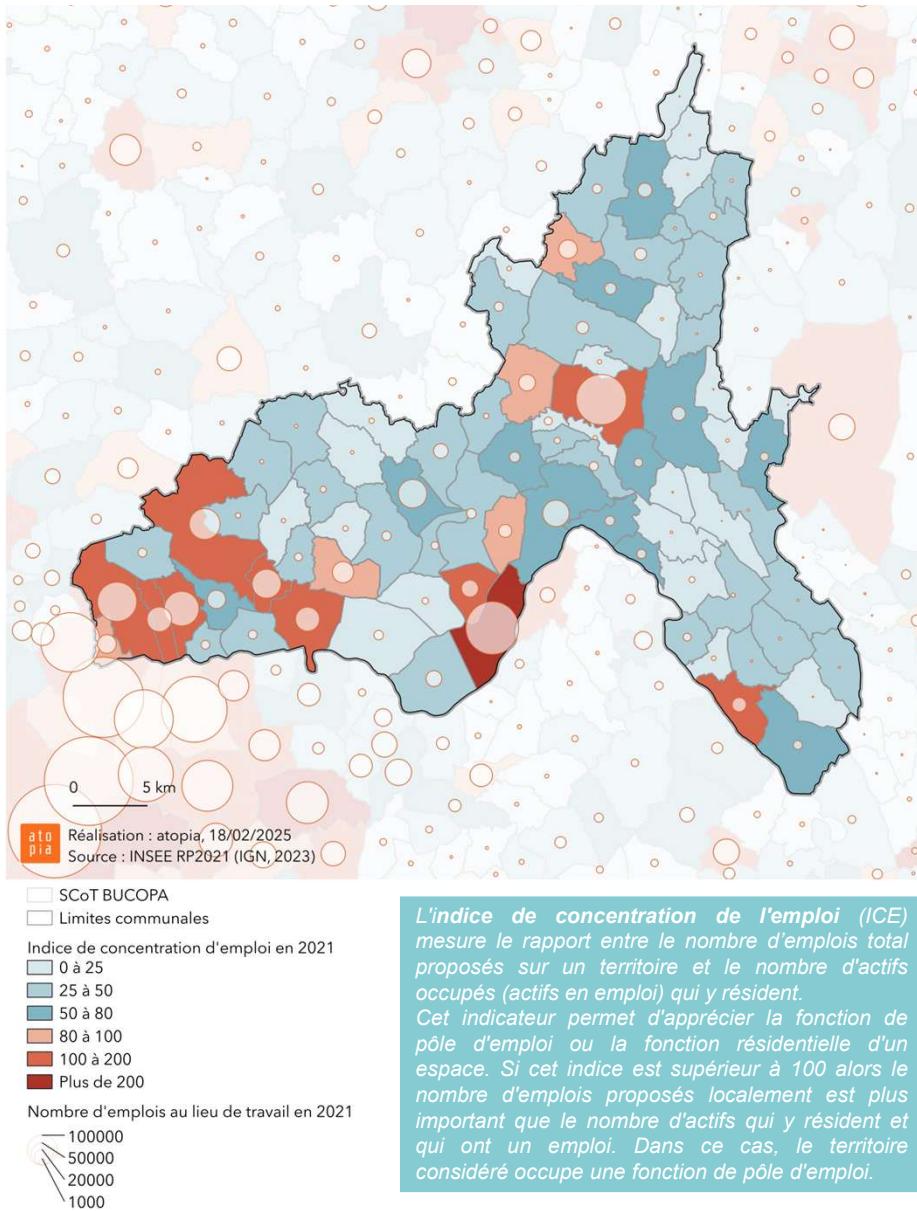
Saint-Vulbas constitue un pôle économique majeur du BUCOPA en accueillant le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain qui concentre 180 entreprises et 8 200 salariés, avec la présence de fleurons économiques comme Barilla (agroalimentaire), Plastic Omnium Sigmatech (fabrication de produits en matières plastiques), Soudal (fabricant de mastics, colles et mousses), Geodis (transport et logistique) et Biomérieux (équipements de laboratoire pour hôpitaux). Le Centre National de Production d'Electricité du Bugey participe également à l'attractivité du pôle d'emploi de Saint-Vulbas. Lagnieu et Meximieux sont également deux pôles d'emplois structurants de la Plaine de l'Ain.

Les communes de la Côte (Miribel, Montluel, Beynost, Dagneux, Balan, Béligneux, Saint-Maurice-de-Beynost) concentrent une proportion d'emplois significative à l'échelle du BUCOPA, en lien avec la présence de nombreuses zones d'activités et commerciales implantées le long de la RD1084.

En revanche, le frange Est du BUCOPA reste relativement peu attractif en termes d'emploi. Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Economie – des polarités économiques d'attraction régionale

Indice de concentration de l'emploi et nombre d'emplois au lieu de travail en 2021



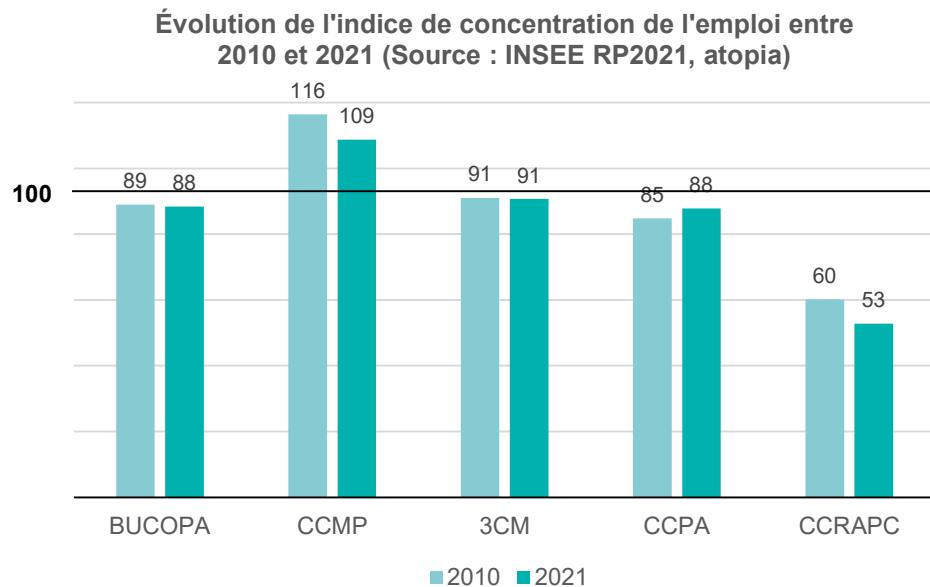
Les pôles d'emplois présentés précédemment structurent l'appareil économique du BUCOPA : ils recrutent sur des espaces plus ou moins éloignés et présentent un indice de concentration de l'emploi supérieur à 100. La géographie de l'emploi met en évidence l'importance de la desserte autoroutière (A42) et routière (RD1084) à proximité ou le long desquelles sont présentes les principales polarités économiques (Saint-Vulbas, Ambérieu-en-Bugey, Miribel, Beynost, Montluel, etc.).

Les besoins en main d'œuvre de l'appareil économique sont pourvus par des besoins d'emplois locaux aux dimensions variables :

- la Plaine de l'Ain, avec le PIPA, la centrale nucléaire du Bugey et Ambérieu-en-Bugey, jouent un rôle clé pour le BUCOPA avec des pôles structurants amenés à se renforcer, interpellant son rayonnement territorial et son fonctionnement. Les pôles d'Ambérieu-en-Bugey et de Saint-Vulbas recrutent à une échelle plus étendue que le périmètre du BUCOPA, impliquant des déplacements domicile-travail de grande distance avec la métropole lyonnaise, le bassin burgien, l'Est lyonnais et les Balcons du Dauphiné, souvent contraints et liés au coût du marché immobilier.
- la Côte d'Azur concentre plusieurs polarités économiques d'envergure qui profitent de leur proximité avec la métropole lyonnaise et de son desserrement pour capter les flux d'actifs métropolitains. Elle recrute à l'échelle d'un espace de plus grande proximité en captant des flux en provenance de la métropole lyonnaise, mais aussi de l'Est lyonnais, de la Dombes ou encore du Nord-Isère. Cependant, ses caractéristiques physiques et naturelles, en lien avec la topographie accidentée, la faible disponibilité du foncier économique et la présence de plan de protection contre les risques naturels, représentent d'importantes contraintes pour le confortement de son offre. Quel potentiel et quelles ambitions pour le renouvellement des secteurs d'activités ?

L'armature des zones d'emploi du BUCOPA et l'origine des actifs vivant en dehors du BUCOPA suggèrent des besoins à conforter en mobilités « sortantes » en direction de l'aire métropolitaine lyonnaise, de l'Est Lyonnais, du Nord-Isère, de la Dombes ou encore du bassin burgien.

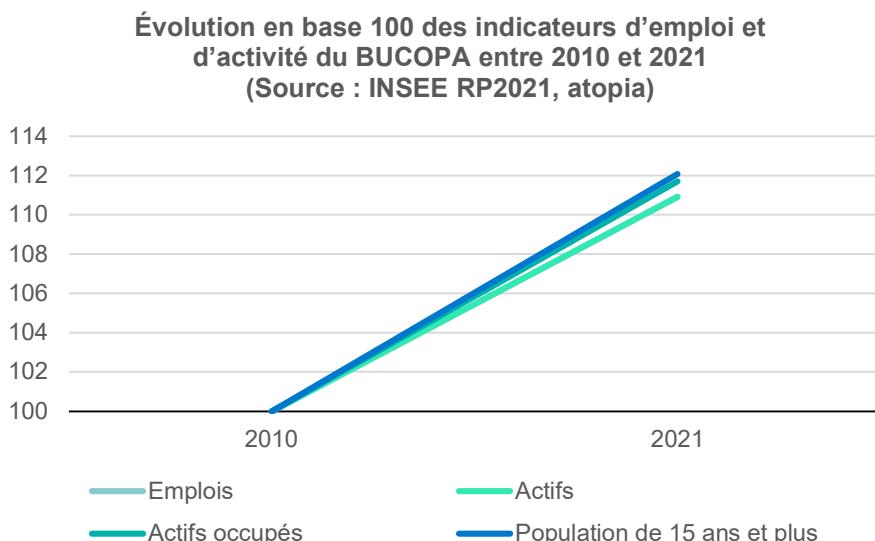
Economie – un équilibre emplois/actifs qui souligne une tendance à la résidentialisation



Sur la dernière décennie, la stagnation de l'indice de concentration de l'emploi souligne une augmentation plus importante de la population active occupée (+11,7%) que du nombre d'emplois (+10,9%). Cette tendance est liée à l'attractivité résidentielle prononcée du BUCOPA (+12,1% de population de 15 ans et plus, et +10,9% d'actifs) qui met en évidence une certaine résidentialisation de cet espace de vie : on réside de plus en plus au sein du BUCOPA sans pour autant y travailler, occupant un poste à l'extérieur. C'est particulièrement le cas :

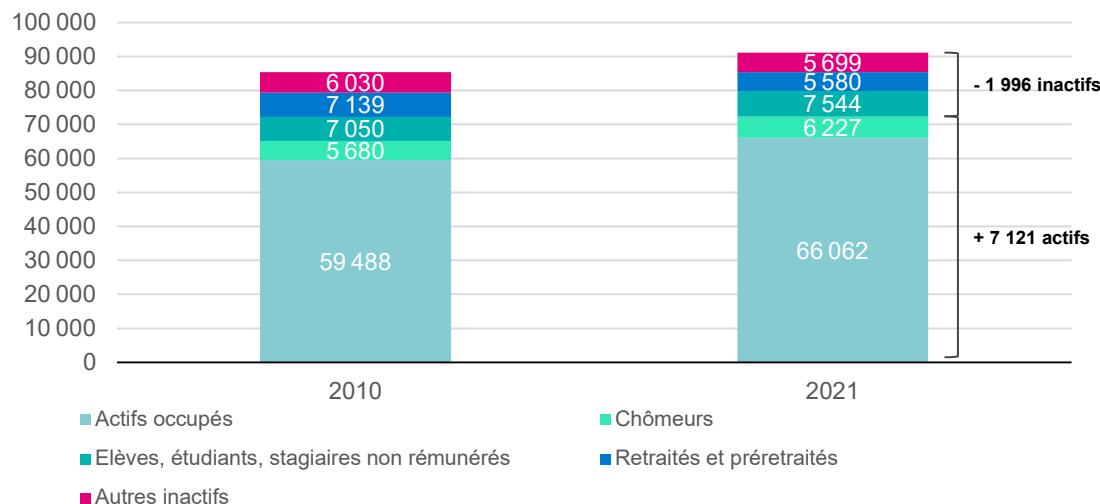
- dans les secteurs de Miribel et du Plateau et de la Côte à Montluel, sous influence du desserrement de l'aire métropolitaine lyonnaise, son bassin d'emplois et ses services de transports métropolitains, du fait de la pression sur le marché du logement qui repousse les ménages les plus modestes sur des marchés plus accessibles mais les contraint à un allongement des distances domicile-travail mais également du repli de l'emploi au lieu de travail
- autour des Rives de l'Ain et du Pays du Cerdon, sous influence du bassin de vie burgien

Au contraire, la Plaine de l'Ain voit cet indicateur évoluer favorablement sous l'effet de l'augmentation de l'emploi plus rapide que celle des actifs occupés.

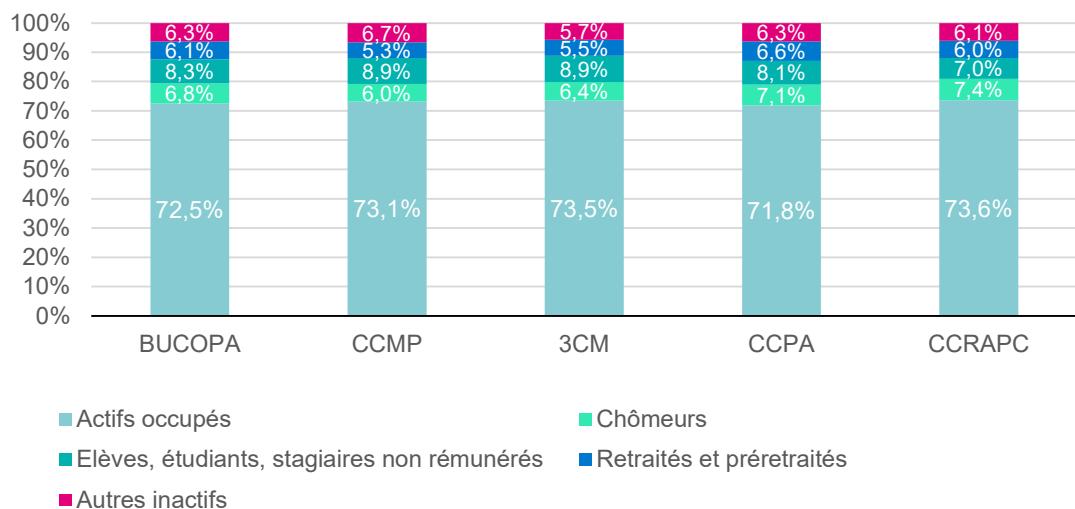


Economie – une population résidente active dynamique et qui s'étoffe

Évolution de l'activité des 15-64 ans du BUCOPA entre 2010 et 2021
 (Source : INSEE RP2021, atopia)



Répartition des 15-64 ans par activité en 2021
 (Source : INSEE RP2021, atopia)

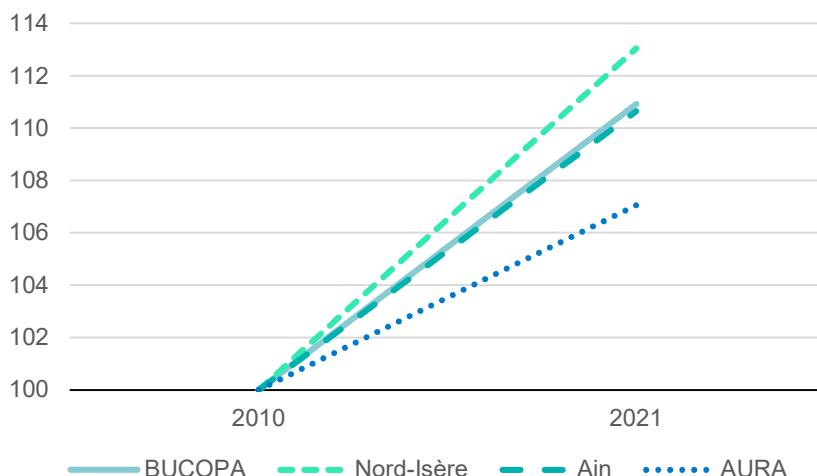


L'attractivité résidentielle du BUCOPA lui permet d'enregistrer une augmentation de 7% de sa population en âge de travailler, soit 4% de plus que la tendance régionale. Cette dynamique s'inscrit dans une réalité partagée à l'échelle du BUCOPA, suivant un gradient d'intensité Est – Ouest (+8% pour la CCPA et la CCRAPC contre +4% pour la CCMP et la 3CM).

Quelques éléments d'analyse viennent toutefois nuancer cette dynamique florissante :

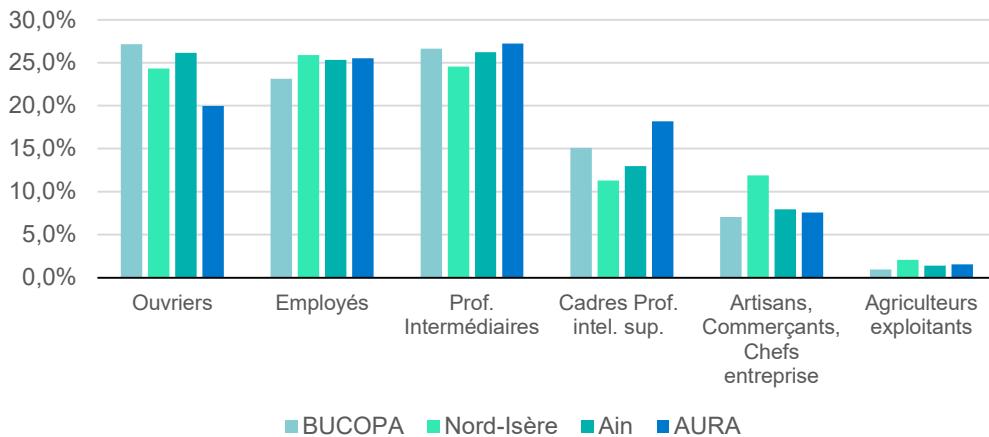
- si l'augmentation de la population active est portée par celle des actifs occupés, le nombre de personnes en recherche d'emploi a crû de 10% sur les 11 dernières années
- malgré la réduction des inactifs (hors étudiants) à l'échelle du BUCOPA, le vieillissement de la population à l'Est du territoire augmente l'importance des retraités dans ce secteur

Evolution de la population active entre 2010 et 2021, en base 100 (Source : INSEE rP2021, atopia)

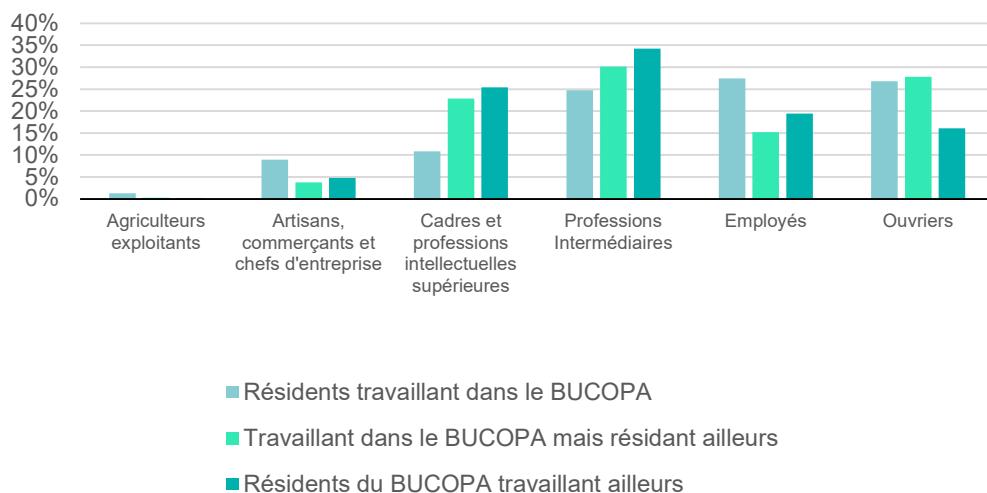


Economie – un territoire rythmé par des mobilités professionnelles autant intenses à l'intérieur qu'à l'extérieur

Catégories socioprofessionnelles des actifs du BUCOPA en 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)



Catégories socioprofessionnelles des actifs occupés du BUCOPA suivant leur lieu de travail en 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)



Le BUCOPA présente, à son échelle, un profil social d'actifs en adéquation avec son environnement régional et marqué par une surreprésentation des classes moyennes et intermédiaires (ouvriers, employés, professions intermédiaires). Au contraire, les cadres supérieurs et les artisans sont nettement moins présents, en raison de la proximité des fonctions supérieures lyonnaises et du fort caractère industriel du BUCOPA. Cette spécificité sociale des actifs est expliquée par l'influence du bassin d'emploi lyonnais et les caractéristiques du marché de l'emploi local, mis en évidence par l'analyse des mobilités domicile-travail des actifs occupés du BUCOPA.

Par ailleurs, ce sont principalement les actifs appartenant aux catégories des professions intermédiaires (25%), des employés (27%) et des ouvriers (27%) qui habitent et travaillent dans le BUCOPA, même si la part de cadres et de professions intellectuelles supérieures n'est pas anecdotique (11%).

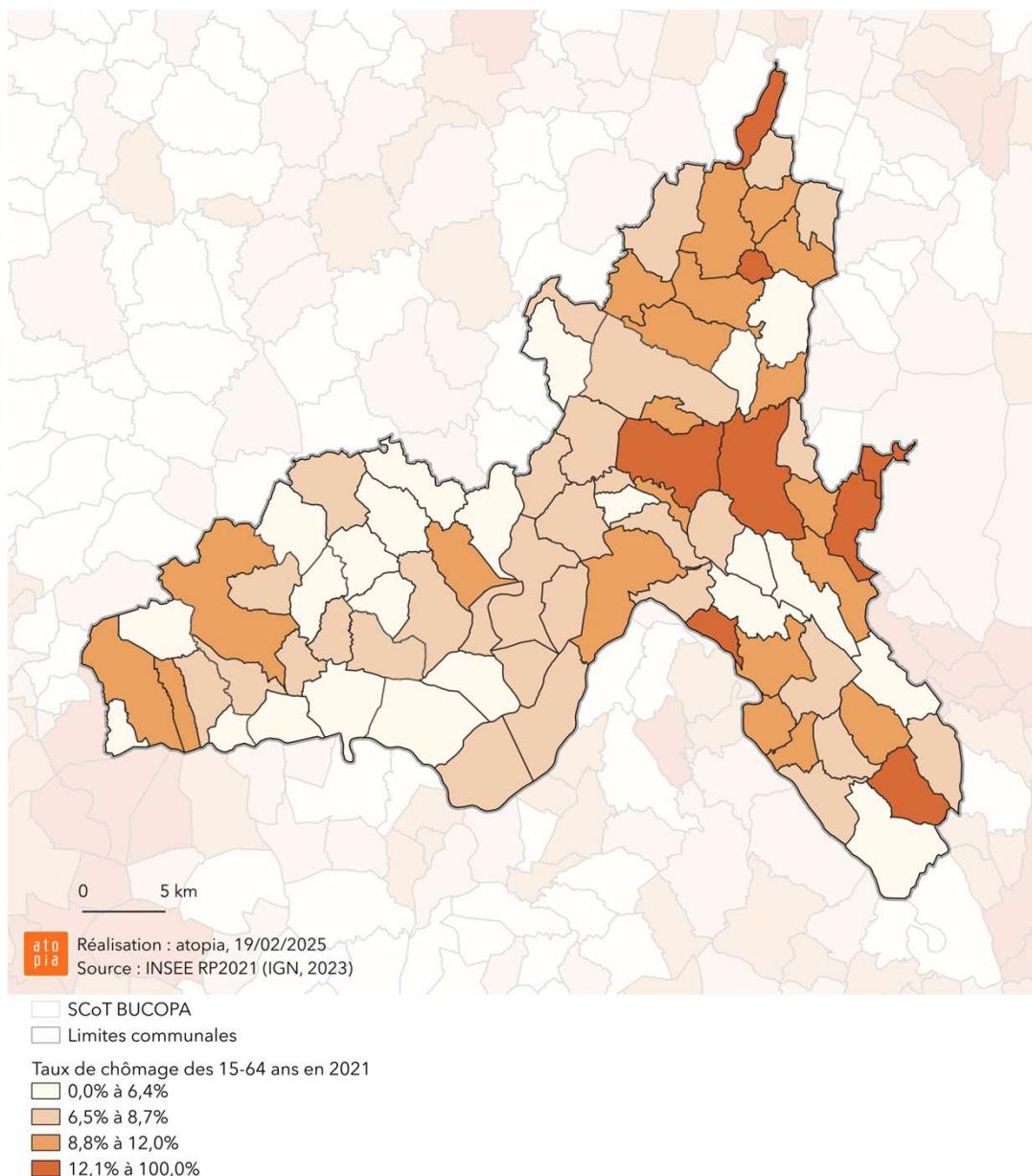
Les actifs les plus mobiles à l'extérieur du BUCOPA sont les professions intermédiaires et les cadres et professions intellectuelles supérieures. Une forte proportion d'entre eux vont travailler en direction de la Métropole de Lyon, dans le secteur tertiaire. Cette « évasion » des actifs s'explique par la proximité des métropoles régionales qui concentrent les emplois qualifiés (Chambéry, Valence, Lyon et Genève) et par leur accessibilité via la gare d'Ambérieu et de l'autoroute.

Quant aux ouvriers et employés qui travaillent en dehors du BUCOPA, ils se dirigent principalement ailleurs dans l'Ain, du côté de la Dombes et de Bourg-en-Bresse, ou dans le Nord-Isère et l'Est lyonnais. Cela est dû à l'implantation industrielle ancienne et dense dans ces secteurs et à la présence de systèmes productifs locaux comme celui de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry (spécialisé dans la logistique).

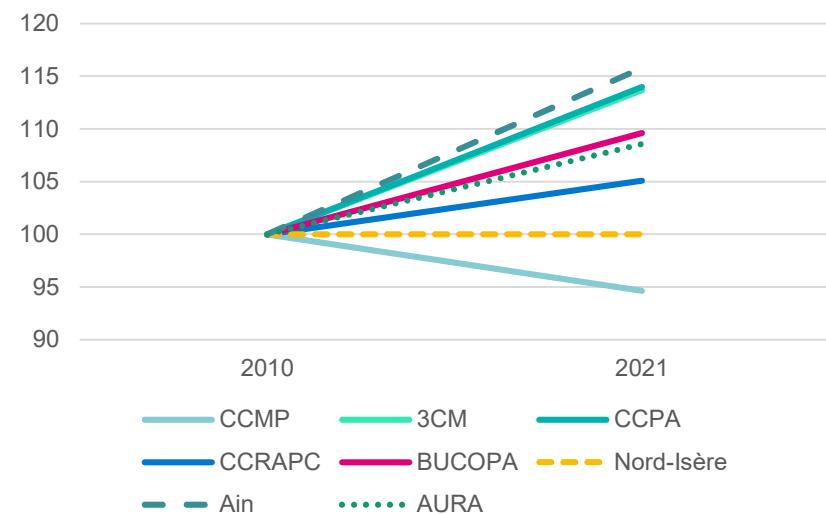
Ainsi, le BUCOPA fonctionne en intense interaction avec des bassins d'emploi extérieurs, même si la majorité des habitants (56%) travaille au sein du BUCOPA.

Economie – un chômage modéré mais qui progresse

Taux de chômage des 15-64 ans en 2021



Evolution du nombre de chômeurs en base 100 entre 2010 et 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)



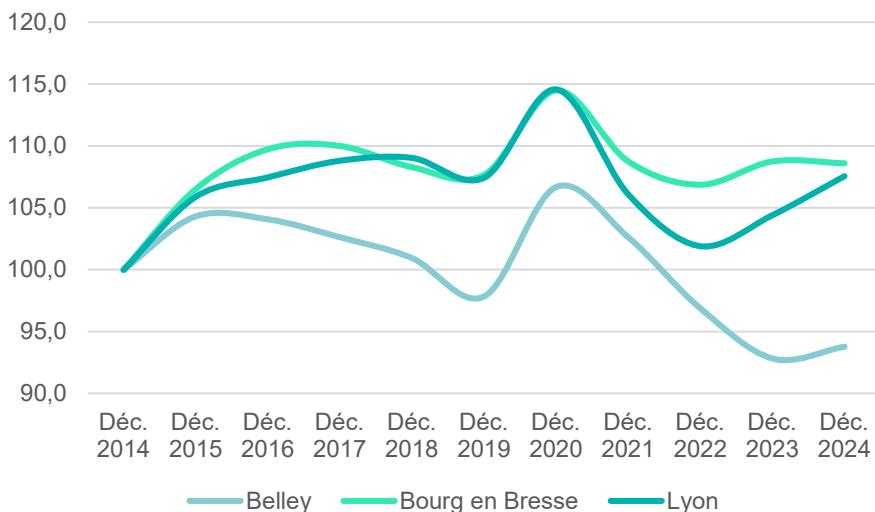
L'attractivité économique du BUCOPA, tant liée à sa proximité avec des espaces métropolitains et à la dynamique qui lui est propre, se traduit aussi par un taux de chômage modéré, de l'ordre de 10,6% en 2021, à l'échelle des zones d'emploi irriguant le BUCOPA, et de 8,6% en 2021 à l'échelle SCoT.

Si le nombre de chômeurs augmente dans toutes les intercommunalités du BUCOPA, hormis dans la CCMP, cette hausse est moins importante que celle de la population totale, produisant une certaine tension sur le marché de l'emploi, lui-même pressurisé par la concurrence du marché lyonnais.

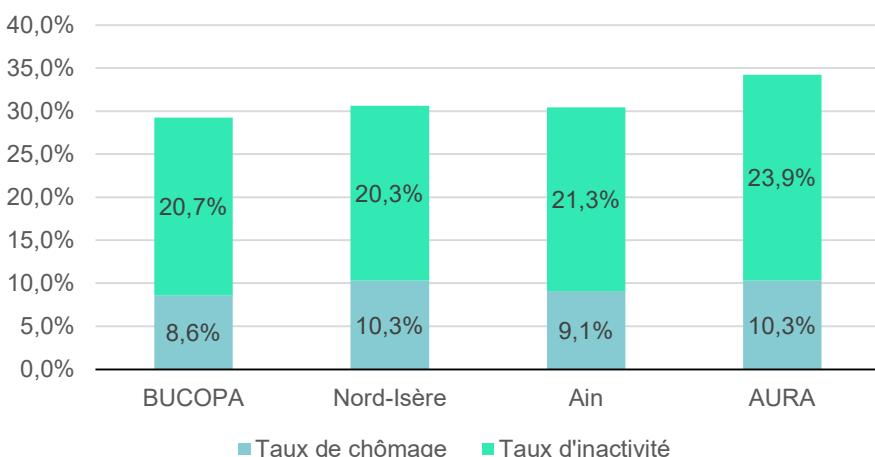
Enfin, l'analyse communale met en évidence un phénomène plus fort dans les pôles du territoire (13,6% à Ambérieu-en-Bugey, 10,0% à Montluel, 9,8% à Meximieux, 9,3% Miribel ou 10,3% à Pont d'Ain) et sur la partie Est du BUCOPA.

Economie – une résistance aux fluctuations économiques locales et régionales

Évolution du nombre de chômeurs selon les zones d'emploi entre 2014 et 2024 (Source : DARES, atopia)



Taux de chômage et d'inactivité de la population de 15 à 64 ans en 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)



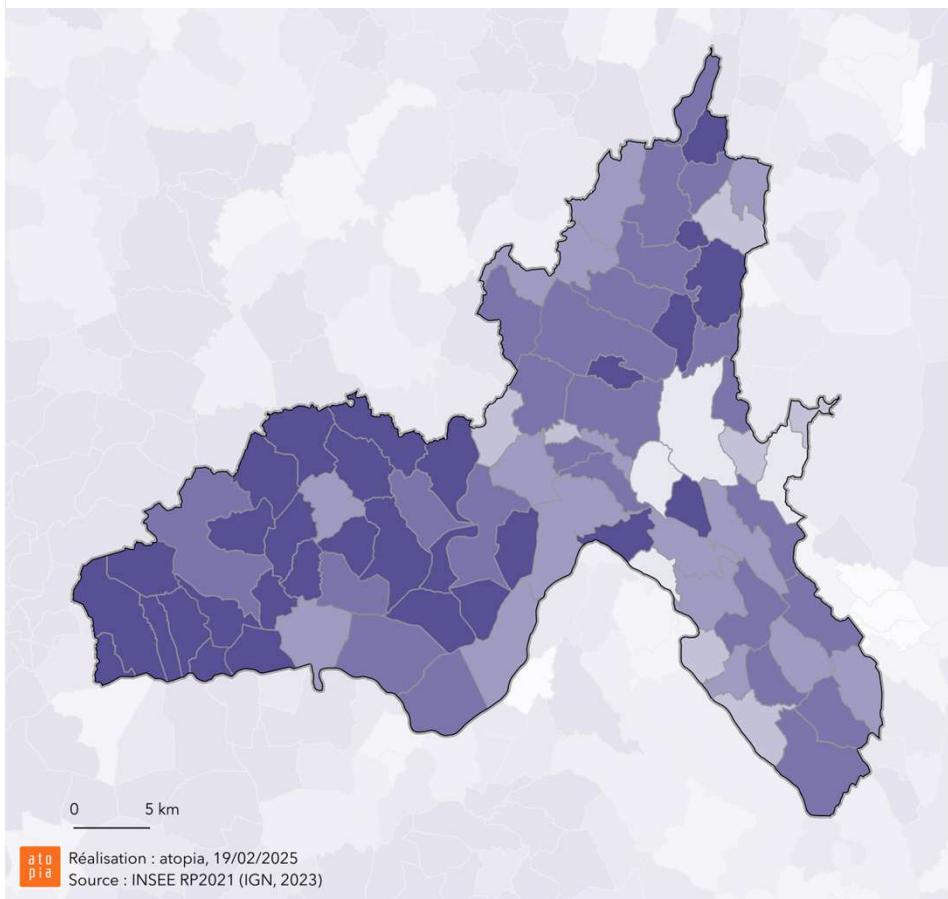
En presque 20 ans, l'évolution du chômage dans les zones d'emploi de Lyon et Bourg-en-Bresse, dont dépend presque tout le BUCOPA, a été relativement stable et son niveau est resté modéré. Cela traduit la résilience économique dont a fait preuve le territoire lors des périodes de stagnation ou récession. Les pics de chômagess enregistrés en 2020 sont liés aux conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'économie nationale, avant que la tendance du chômage ne reparte à la baisse.

On peut voir que le BUCOPA compte des populations au chômage et inactives à la fois peu nombreuses et moindres que dans les territoires de comparaison. À l'échelle du SCoT Nord-Isère, le chômage est plus élevé de près de deux points, tandis que l'inactivité est plus faible de moins d'un point. Leurs taux sont plus forts à l'échelle de l'Ain et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au sein du BUCOPA, les espaces où la population en âge de travailler compte le plus de chômeurs sont les pôles urbains (qui concentrent à la fois emplois et chômeurs), les espaces industriels (Lagnieu et alentours du PIPA) ainsi que la partie Nord du territoire qui dépend des zones d'emploi burgienne et oyonnaxienne.

Economie – une main d'œuvre locale diplômée et qui répond aux besoins du tissu économique local

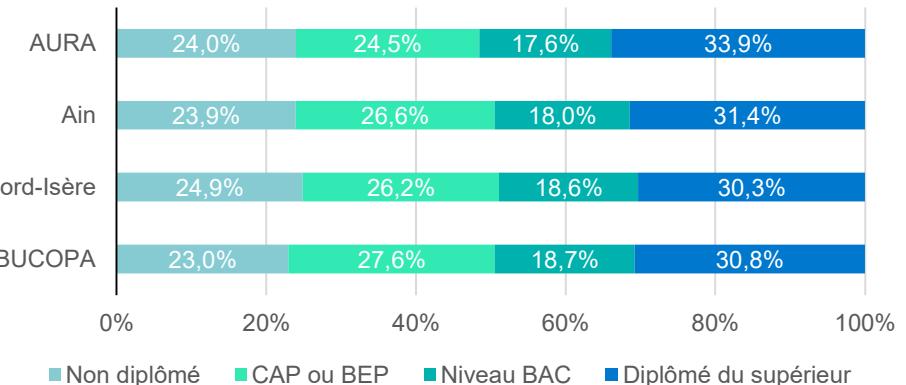
Part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés en 2021



atopia
SCoT BUCOPA
Limites communales

Part des diplômés du supérieur parmi les 15 et plus non scolarisés en 2021
0,0% à 18,5%
18,6% à 22,7%
22,8% à 26,8%
26,9% à 32,4%
32,5% à 100,0%

Niveau de diplôme le plus élevé dans la population non scolarisée de 15 ans et plus en 2021
(Source : INSEE RP2021, atopia)



La population du BUCOPA est **une population majoritairement diplômée d'au moins le CAP ou BEP** (77% de la population de plus de 15 ans en 2021).

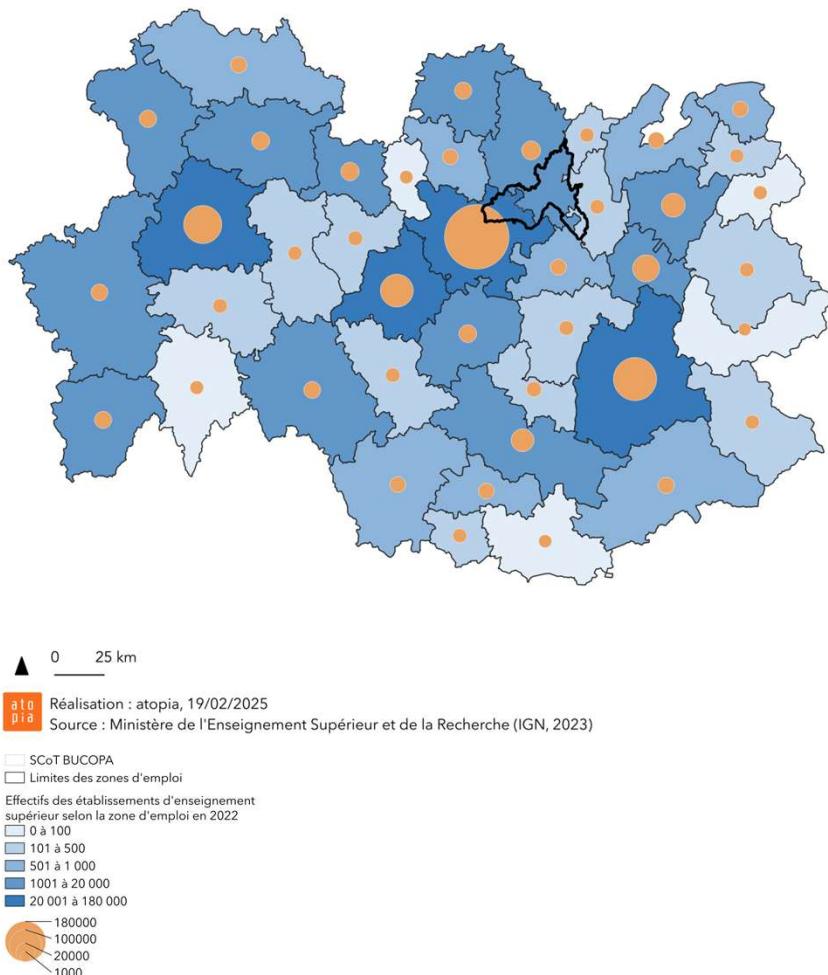
Du fait du profil social de la population résidente, le BUCOPA dispose d'une **main d'œuvre locale correspondant globalement aux besoins de ses unités de production**, notamment dans l'industrie et le tertiaire.

La population diplômée du territoire **répond également aux besoins de la zone d'emploi de Lyon**, dont le nombre d'emplois a fortement augmenté et qui fournit de nombreux postes dans le secteur des services.

Néanmoins, certains **emplois peu qualifiés** (restauration, hébergement...) rencontrent des **difficultés de recrutement**. On peut voir que la part des diplômes de l'enseignement supérieur est plus faible sur la partie Est du BUCOPA. Cela s'explique par des postes et une population active résidente occupant des emplois soit dans le tissu économique local, à plus forte tonalité rurale que le reste du territoire, soit à proximité dans le cœur d'agglomération faute de pouvoir y habiter également (effet d'éviction des ménages modestes faisant fonctionner le tissu économique de services du pôle ambarrois).

Economie – une offre de formation en devenir

Effectifs des établissements d'enseignement supérieur selon la zone d'emploi en 2022



La présence d'une **population étudiante** est prégnante dans le territoire, ceux-ci représentant 8,3% des 15 ans et plus. L'ampleur de cette présence s'explique notamment par la **proximité des pôles étudiants régionaux de Lyon et Bourg-en-Bresse**.

Le BUCOPA dispose pourtant d'une **offre marginale de formation supérieure** composée principalement de centres de formation d'apprentis et de centres de formation continue et d'apprentissage agricole ou non et d'une école d'ingénieurs.

En effet, la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse bénéficie d'une **antenne de l'IUT Lyon 1**, basée à Ambérieu-en-Bugey, qui représente environ une centaine d'étudiants. Ambérieu-en-Bugey accueille également le CECOF, un centre de formation d'apprentis qui accueille 39 formations pour 1 100 apprentis par an en moyenne. L'offre se complète avec la formation nucléaire du GRETA-CFA de l'Ain sur le site du lycée professionnel Alexandre Bérard, ainsi que par le Diplôme Universitaire aux métiers du nucléaire du campus Include et le futur campus aéronautique et spatial.

Ces filières de formation ont été pensées pour répondre aux besoins du marché de l'emploi local, en se structurant autour des domaines suivants :

- sciences, technologies, santé
- nucléaire
- matières premières, fabrications, industries
- commerce, marketing, vente

Le développement d'une offre de formation plus fournie à l'échelle du BUCOPA est à la fois une volonté politique et une opportunité qui permettrait de limiter le départ des jeunes et favoriser leur maintien sur le territoire, ce qui bénéficierait à l'économie locale et à une meilleure qualification des emplois et actifs du territoire.

Economie – un tissu économique qui évolue en appui de filières d'excellence

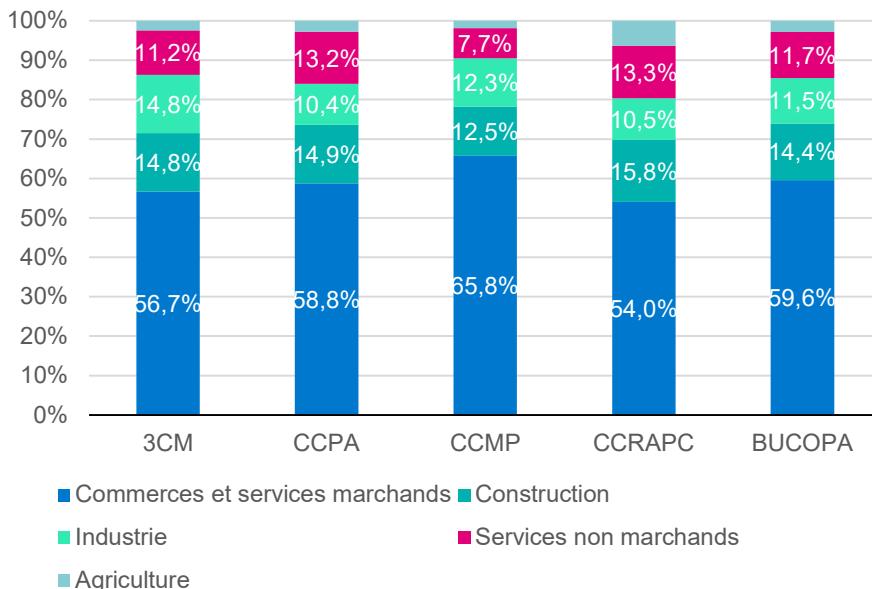
À l'image du reste de l'économie nationale, celle du BUCOPA se tertiarise. En effet, **les moteurs de la croissance de l'emploi salarié depuis 2013 sont tout d'abord les fonctions tertiaires**, les services marchands, le commerce, la construction et les services non marchands. L'intérim et l'hôtellerie-restauration font également progresser la courbe mais de façon plus ténue.

À l'inverse, le secteur industriel s'est stabilisé sur la même période. Ce **territoire à l'héritage industriel** poursuit ainsi sa désindustrialisation, libérant des actifs parfois peu qualifiés.

La dynamique de l'emploi local est aujourd'hui portée par les **filières d'excellence** qui sont développées sur le territoire, notamment :

- la plasturgie et composites
- la métallurgie et mécanique
- le bois et ameublement design
- l'automotive

Répartition des établissements actifs par domaine d'activité en 2021 (Source : INSEE RP2021, atopia)

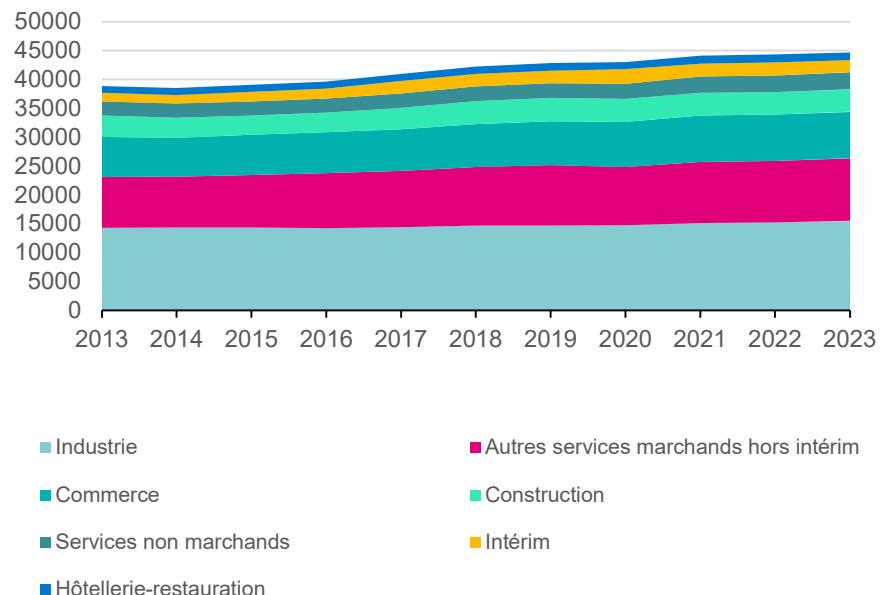


- l'aéraulique, frigorifique, thermique
- l'éclairage et équipements électriques et électroniques
- l'agroalimentaire

Ces filières font l'objet de **pôles d'excellence** localisés entre la Côte, le PIPA et Ambérieu-en-Bugey. Cela interroge la distribution de la création des emplois salariés sur le territoire : sera-t-elle à nouveau concentrée ou plus répartie ?

Deux filières émergentes sont également en cours de développement à l'échelle du BUCOPA : le nucléaire et l'aéronautique. Une formation autour des métiers du nucléaire ouvre ses portes en 2025 à Ambérieu-en-Bugey sur le site de l'IUT Lyon 1. Un campus aéronautique et spatial verra également le jour en 2028 à Ambérieu-en-Bugey.

Évolution de l'emploi salarié par grand domaine entre 2013 et 2023 (Source : URSSAF, atopia)



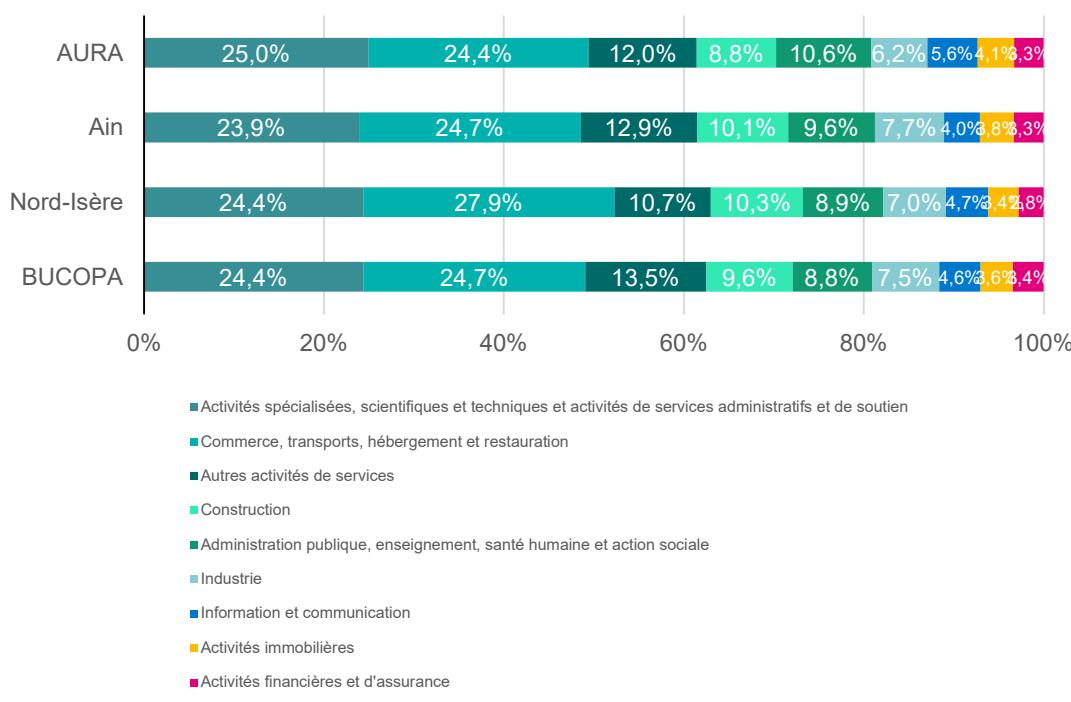
Economie – une dynamique entrepreneuriale dans le secteur tertiaire

Entre 2012 et 2023, le BUCOPA a vu le nombre de créations d'entreprises s'accroître, particulièrement à partir de 2016. Cette dynamique correspond également aux dynamiques du SCoT Nord-Isère, du département et de la région.

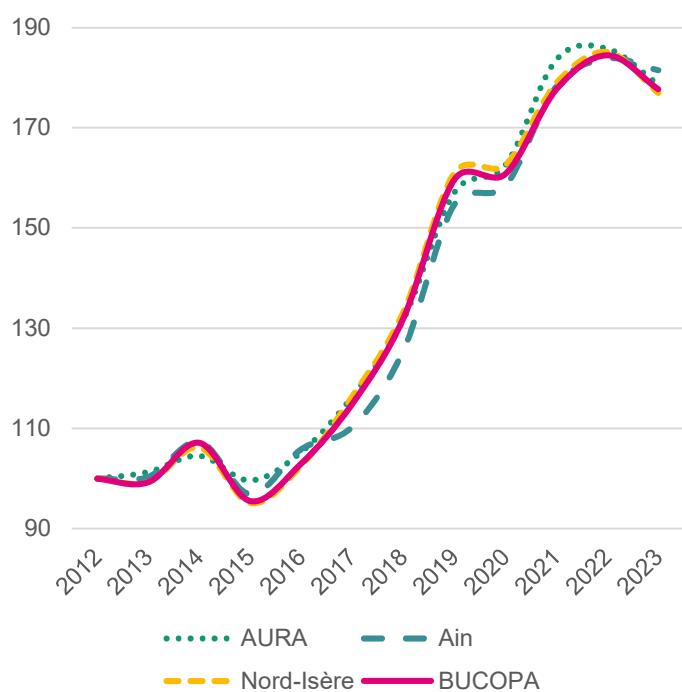
Les entreprises créées l'ont surtout été dans les domaines des activités spécialisées, scientifiques et techniques, et les activités de services administratifs et de soutien (24,4%) et dans celui du commerce, des transports, de la restauration et de l'hébergement (24,7%).

Cela est venu renforcer la tertiarisation en cours du territoire, qui est néanmoins à relativiser suite au contexte économique favorable postpandémie.

Secteur d'activité des entreprises créées en 2023
(Source : INSEE, atopia)

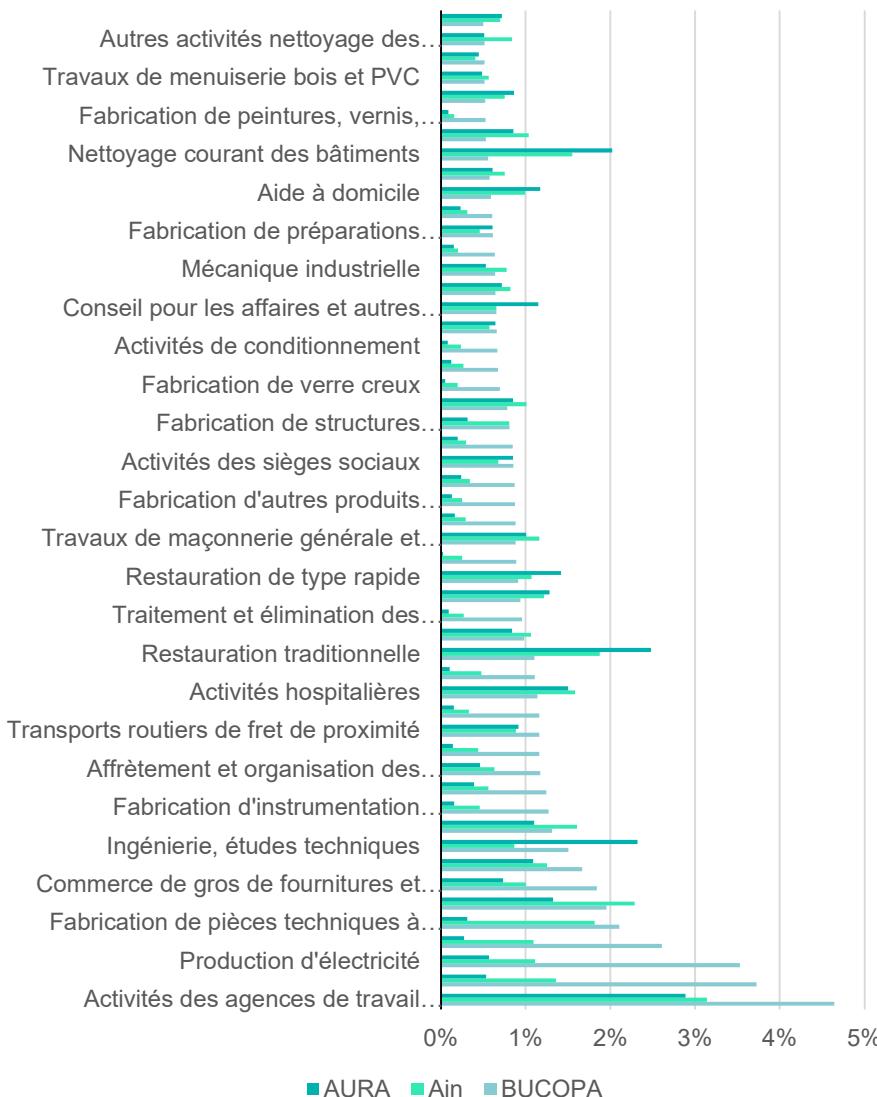


Évolution des créations d'entreprise entre 2012 et 2023, en base 100 (Source : INSEE, atopia)



Economie – un territoire marqué par les industries

Indice de spécialisation des activités économiques selon les effectifs salariés en 2023 (Source : INSEE, atopia)



Le BUCOPA se démarque par sa spécialisation dans les domaines suivants : activités des agences de travail temporaire, entreposage et stockage non frigorifique (DPL), production d'électricité (CNPE du Bugey), fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels, fabrication de pièces techniques à base de matière plastiques, supermarchés, travaux d'installation électrique, ingénierie et études techniques, etc.

Cette spécialisation a permis l'**émergence de filières d'excellence pourvoyeuses d'emplois et spécifiques au territoire**, qui l'identifient et le singularisent dans l'écosystème départemental et régional.

Les centres de recherche et l'offre de formations qui fonctionnent avec ces filières participent à l'**attractivité du BUCOPA sur les jeunes** et jeunes actifs.

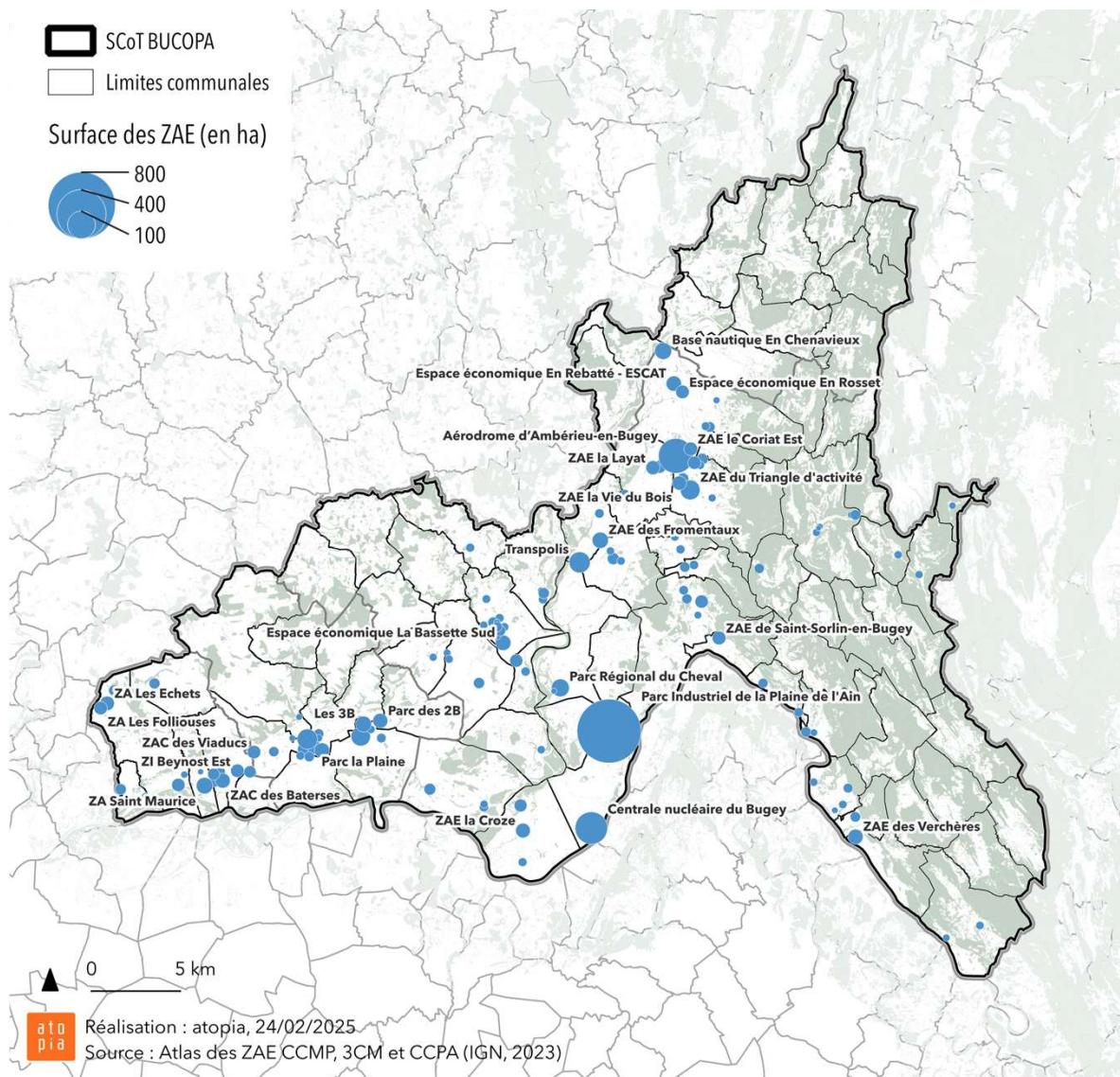
Economie – des espaces d'activités économiques nombreux, attractifs et compétitifs

Surface des zones d'activités économiques du BUCOPA

SCoT BUCOPA
Limites communales

Surface des ZAE (en ha)

800
400
100



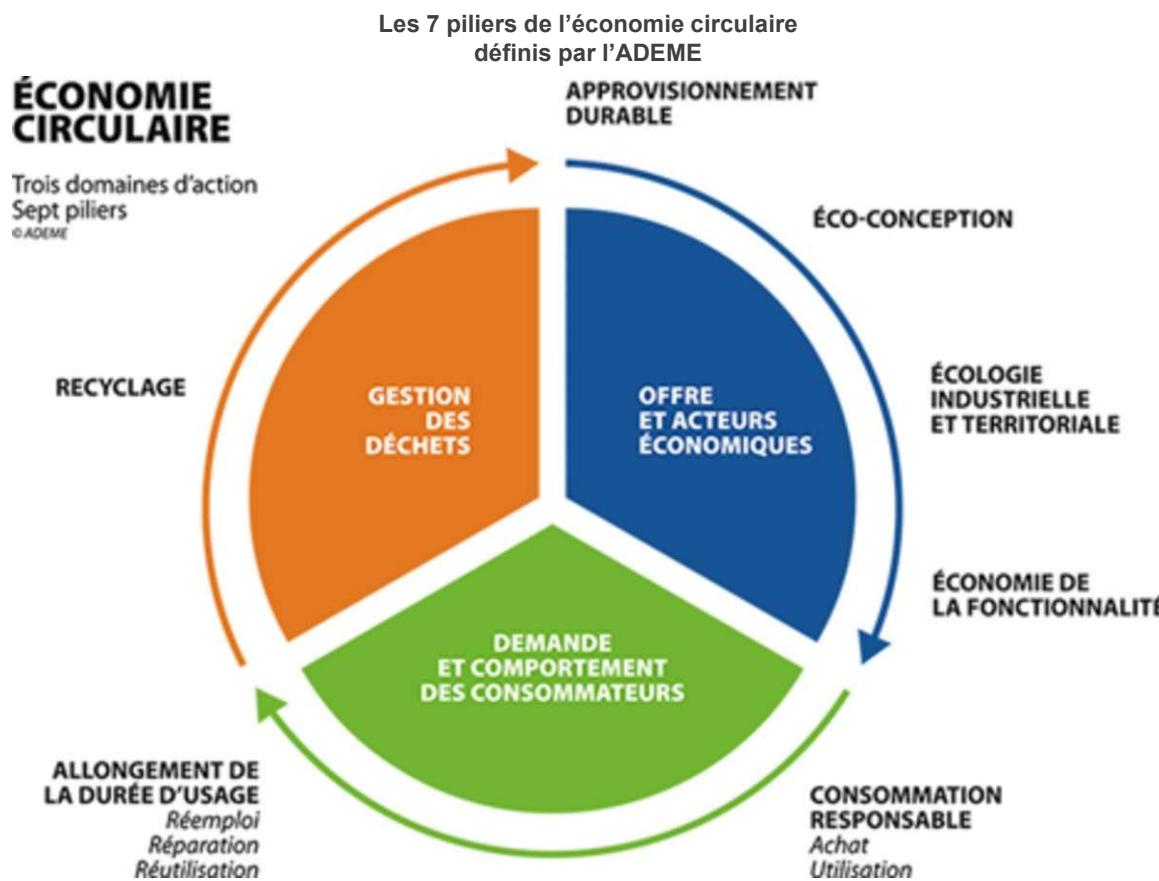
Les zones d'activités économiques existantes du BUCOPA sont concentrées dans les espaces périphériques des pôles, le reste des zones se répartissant avant tout dans les vallées et le long des axes routiers.

Des projets sont à l'étude pour créer de nouvelles zones (ZAR de Tramoyes) ou étendre des zones existantes (PIPA à Saint-Vulbas) car les espaces commercialisables sont de plus en plus rares (et chers). Les besoins sont à modérer car les créations d'emplois sont inférieures aux objectifs fixés par le SCoT de 2017. En effet, au lieu d'environ 1 200 emplois, ce sont seulement 650 emplois par an qui ont été créés en moyenne entre 2017 et 2021.

Cette dynamique s'inscrit néanmoins dans un contexte territorial où les disponibilités foncières immédiates ou planifiées se font progressivement moindre et dans un contexte législatif qui encourage la sobriété foncière.

Ces réalités interrogent la possibilité de mettre en place un modèle de développement économique plus diffus, en intégrant les espaces d'activités directement dans le tissu urbain, en intensifiant les zones préexistantes ou en les renouvelant.

Economie – initiatives d'économie circulaire



Traduction de l'économie circulaire pour une collectivité :

L'économie circulaire repose sur 7 piliers :

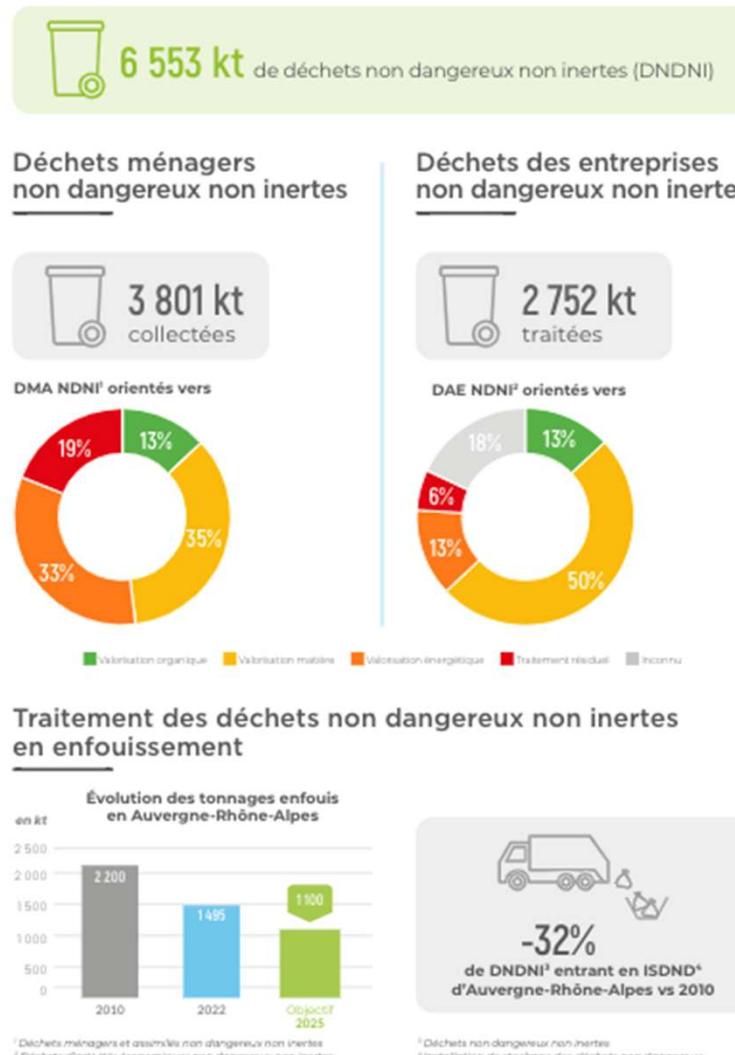
- l'approvisionnement durable
- l'éco-conception
- l'économie de fonctionnalité
- l'écologie industrielle et territoriale
- la consommation responsable
- l'allongement des durées de vie
- le recyclage

Pour les territoires, il existe de nombreux leviers pour intégrer l'économie circulaire dans son fonctionnement. La notion d'économie circulaire concerne des actions qui peuvent être directement menées par les pouvoirs publics comme pour les achats publics, la gestion du recyclage... mais aussi à travers l'aménagement du territoire. D'autres actions de mobilisation et d'apport de solutions trouvent leur place au sein des pouvoirs publics, comme la mise en place de repair'café, la facilitation à l'économie de fonctionnalité, l'écologie industrielle, etc.

L'infographie ci-contre présente des exemples concrets pour les territoires.

Economie – initiatives d'économie circulaire

CHIFFRES CLÉS 2022



L'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes :

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'économie circulaire a été insufflée dès 2015 par l'ADEME afin d'accompagner les territoires et les entreprises dans ce déploiement.

Les chiffres clés démontrent un besoin d'agir :

À l'échelle régionale c'est, en 2022 :

- 526 kg de déchets produits par habitant
- 87 recycleries pour près de 7 000 tonnes évitées
- 156 déchèteries publiques équipées de zones de réemploi
- 52% de la population couverte par un PLPDMA
- 7% de la population couverte par la tarification incitative
- 294 kt de DMA SPPGD collectées
- 652 kt de recyclables secs collectés dont 558 kt valorisées
- 70% de la population couverte par l'extension des consignes de tri
- 1 813 kt de déchets collectés
- 13% de la population couverte par une solution de gestion de proximité des biodéchets et 15% par une collecte séparée
- -9 kg/hab de déchets verts collectés
- 2 752 kt DAE NDNI traitées
- 76% des DAE orientés vers une filière de valorisation
- 4 264 kt de déchets traités sur 145 centres de tri
- 17% de DMA enfouis

Economie – les démarches territoriales



Au 31 décembre 2023, aucun territoire du BUCOPA n'était labellisé « territoire économie circulaire ».

Les démarches locales :

À l'échelle du BUCOPA, la plateforme Eclaira recense 5 projets en lien avec l'économie circulaire :

- l'atelier FICA : association d'habitants qui mène des actions concourant à un monde plus écologique et solidaire (confection de produits ménagers, compost, cuisine zéro déchet, réparation d'objets, création à partir de récup, etc)
- le PIPA : club d'entreprise ayant pour action l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire à travers la mise en place d'une plateforme de partage de ressources, de formations continues mutualisées, d'une mutualisation des besoins de jardinage et d'entretien des espaces verts, d'achats groupés, d'une mutualisation des coûts pour l'enlèvement et le traitement des déchets, d'un groupe de travail sur l'énergie, d'un travail collectif sur Plainénergie
- Modula : solution de cloisonnement et de sols pour les chantiers, les stands d'exposition, les musées, les surfaces de vente, les institutions culturelles, etc
- la Rénoverie : recyclerie destinée à la rénovation d'objets
- Zest : structure qui propose des études, des produits autonomes ou des algorithmes basés sur les objets connectés pour aider les citoyens à devenir autonomes en eau, électricité, connectivité et pour le traitement des eaux usées en boucle fermée

Les autres territoires sont aussi engagés :

- la CCMP s'inscrit dans l'économie circulaire à travers l'association « Côte d'Avenir » qui s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire et d'économie circulaire depuis 28 ans. Son PCAET inscrit notamment plusieurs actions à ce sujet
- Dans son PCAET, la 3CM met en avant plusieurs actions pour favoriser l'économie circulaire, promouvoir les circuits courts, soutenir la production locale, améliorer le tri et la prévention des déchets, et encourager le réemploi local. Elle s'est également dotée en 2023 d'un PLPDMA pour réduire le gaspillage et les déchets
- Depuis 2021, la CCPA a mis en place une taxe incitative des déchets (TiEOM) pour réduire la quantité de déchets ménagers résiduels. Son PCAET met également en avant plusieurs actions en faveur de l'économie circulaire
- Les recycleries d'Ambérieu-en-Bugey et de Montluel participent localement à l'action en faveur de la collecte d'objets réutilisables, à leur valorisation, et à leur revente à moindre coût.

Economie – initiatives d'économie circulaire dans un SCoT, de l'échelle régionale à l'échelle locale



Les compétences Régionales et Locales sur l'économie circulaire et les liens avec les acteurs locaux.

La loi NOTRe confie aux Régions l'obligation d'élaborer un plan régional d'actions en faveur de l'économie circulaire (PRAEC) dans le cadre de la planification des déchets.

Le **PRAEC Auvergne Rhône Alpes** est structuré autour de 3 objectifs stratégiques qui sont :

- Engager la société dans l'économie circulaire ;
- Faire de l'économie circulaire un levier d'innovation et de croissance ;
- Ancrer l'économie circulaire dans les territoires.

L'économie circulaire dans le SCoT, un levier d'action !

Les territoires locaux sont de nouveaux des acteurs majeurs pour déployer l'économie circulaire. C'est à travers des documents de planification comme le SCoT que les collectivités peuvent permettre de réduire la consommation des ressources et réduire la production de déchets pour une meilleure sobriété.

Mettre en place des démarches d'économie circulaire, **c'est répondre aux enjeux de demain**, en étant plus sobres en ressources et en produisant localement.

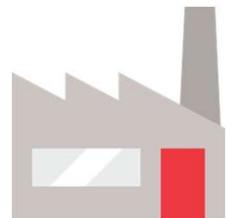
Déployer l'économie circulaire c'est aussi **consolider les filières économiques locales** et développer de nouvelles activités. Le gouvernement estime que 300 000 emplois pourraient être créés dans le secteur de l'économie circulaire.

C'est enfin un lien fort avec l'économie sociale et solidaire en partageant des valeurs communes à travers **l'innovation et l'inclusion sociale et professionnelle**.

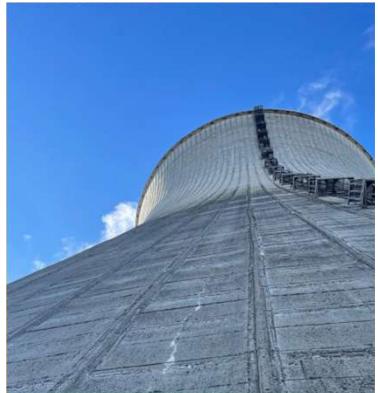
Economie – synthèse



- Un territoire sous influence de bassins d'emplois extérieurs et organisé autour d'un tissu économique porté par des pôles d'activités attractifs qui attirent les travailleurs du grand territoire
- Une dynamique de concentration de l'emploi qui traduit une résidentialisation du territoire
- Une population active qui se renforce signe d'une main d'œuvre ancrée malgré un chômage modéré mais qui progresse
- Des mobilités professionnelles qui traduisent une séentarité des ouvriers et employés et un nomadisme des classes intermédiaires et supérieures avec l'extérieur
- Une main d'œuvre diplômée en adéquation avec le tissu économique local
- Une offre de formation marginale mais qui se structure progressivement
- Un tissu économique dont la tertiarisation se poursuit en appui de filières industrielles d'excellence et émergentes
- Une croissance des créations d'entreprises orientée vers le secteur tertiaire
- Un territoire dont la spécialisation industrielle se maintient autour de filières spécifiques pourvoyeuses d'emplois qui participent à son attractivité
- Une armature des zones d'activités économiques qui interroge le futur modèle de développement économique
- **Une économie circulaire en développement**



Commerce



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

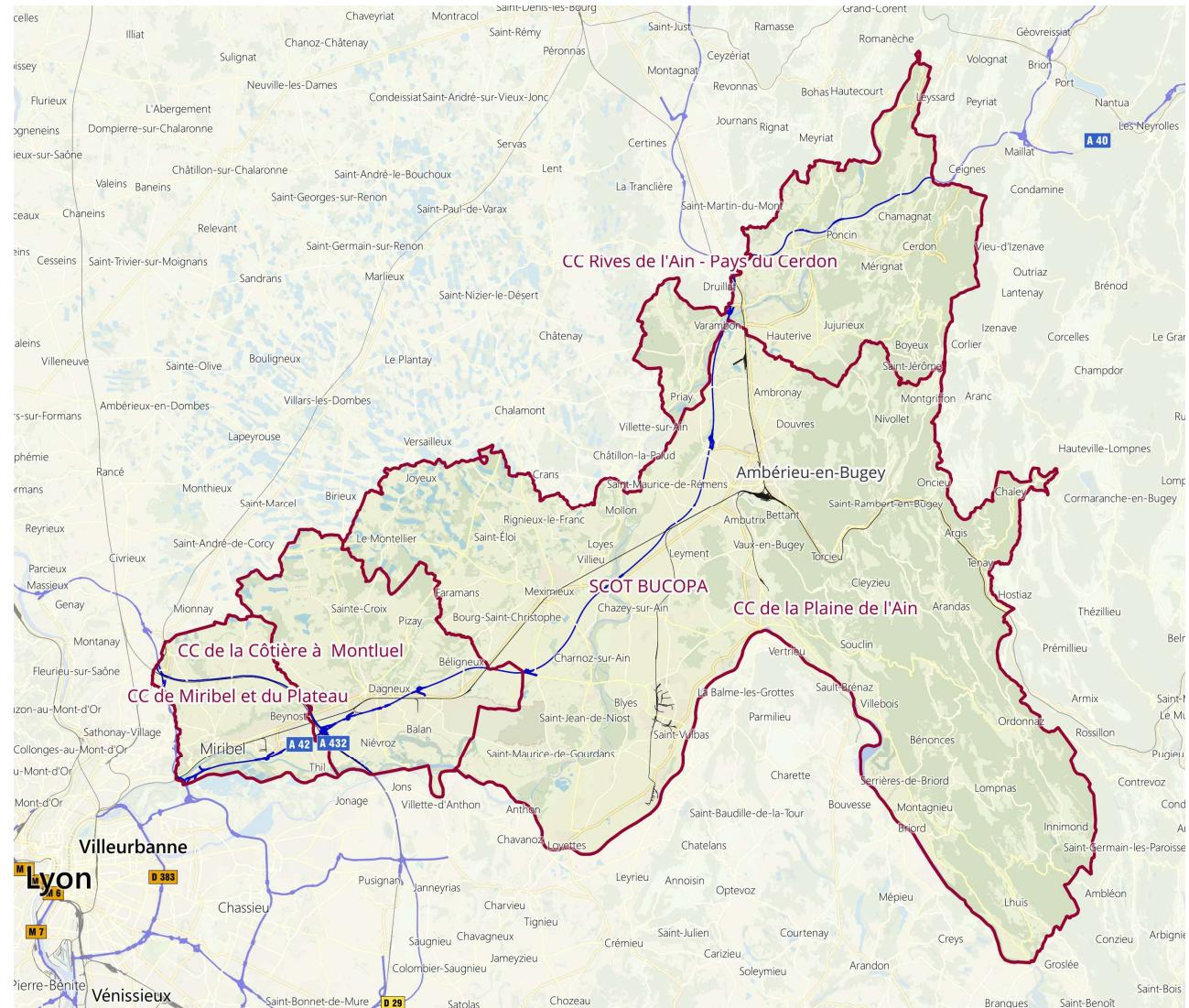
Le territoire et les pôles limitrophes

Le territoire du SCoT BUCOPA se positionne dans l'aire métropolitaine lyonnaise, et en territoire de liaison avec l'aire de Bourg-en-Bresse par le passage de l'A42. Il constitue également une porte d'entrée ou de passage depuis le flanc Est du territoire et les secteurs anneciens mais surtout du genevois.

Composé de 4 intercommunalités, les populations du territoire sont soumises à différentes logiques d'emprises commerciales internes ou externes, entre les communes qui bordent la métropole lyonnaise et les communes plus "internes" au territoire qui sont plus proches d'Ambérieu-en-Bugey.

Le territoire du SCoT BUCOPA est composé d'une dizaine de pôles (centralités et périphéries), dont l'armature territoriale permet une accessibilité relativement aisée depuis tous les lieux de vie (habitat ou activité), ce qui modère l'emprise extérieure sur la consommation (hors bien anomaux et flux domicile/travail). Cette armature étant renforcée par un certain nombre de pôles de relais ou de proximité assurant un maillage relativement complet du territoire.

De surcroît, les réseaux autoroutier et routier facilitent potentiellement les échanges, notamment avec la métropole lyonnaise, facilitant de flux domicile-travail.



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

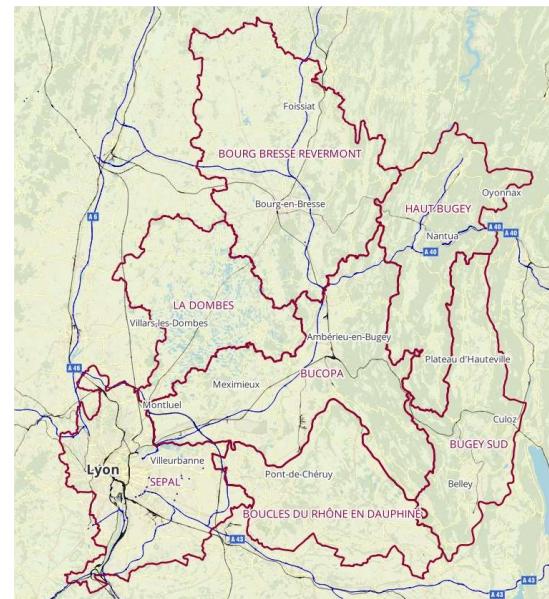
Le SCoT BUCOPA est en connexion directe avec 6 SCoT limitrophes, ce périmètre rassemble 404 communes et une population de plus de 2 millions d'habitants.

De surcroît une démarche de coopération s'est initiée au début des années 2000 permettant de rassembler autour d'une volonté politique 9 territoires de SCoT, depuis élargie à 13 dans un but de planification territoriale cohérente et partagée.

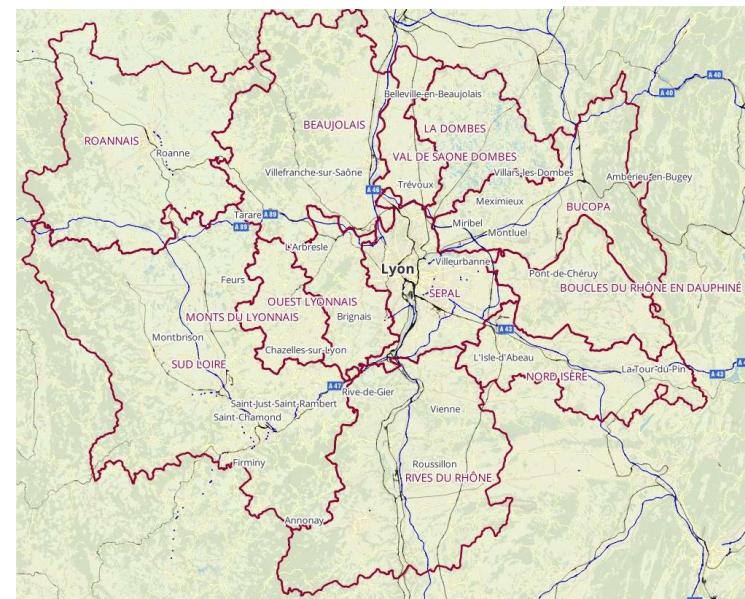
Dans cette optique une Charte pour un aménagement commercial durable et de qualité a été signée en 2012. Celle-ci a vocation à définir un cadre commun et partager entre les acteurs publics et privés afin d'améliorer les conditions d'aménagement inhérentes à la fonction commerciale des territoires pour préserver l'armature existante, favoriser l'insertion des sites, faciliter et réduire l'emprunte carbone des déplacements de consommation et de la logistique, réduire les consommations énergétiques et améliorer la gestion de l'eau. Ce document préfigurateur des évolutions réglementaires apparues depuis.

Ces territoires disposent également de zones commerciales structurantes (hors centralités d'agglomérations) qui peuvent influencer les flux de consommation et les échanges interterritoriaux.

SCoT BUCOPA et les territoires limitrophes



SCoT BUCOPA dans l'InterSCoT



Emprise	Communes	population 2021	EVOL 11-21
SCoT HAUT BUGEY	42	63 434	-1%
SCoT BUGEY SUD	43	34 115	5%
SCoT BOURG BRESSE REVERMONT	74	134 405	7%
SCoT LA DOMBE	36	40 011	9%
SCoT BOUCLES DU RHÔNE EN DAUPHINE	53	107 680	13%
SCoT SEPAL	74	1 493 585	9%
SCoT BUCOPA	82	145 899	10%
Total	404	2 019 129	9%

Source : RCP INSEE

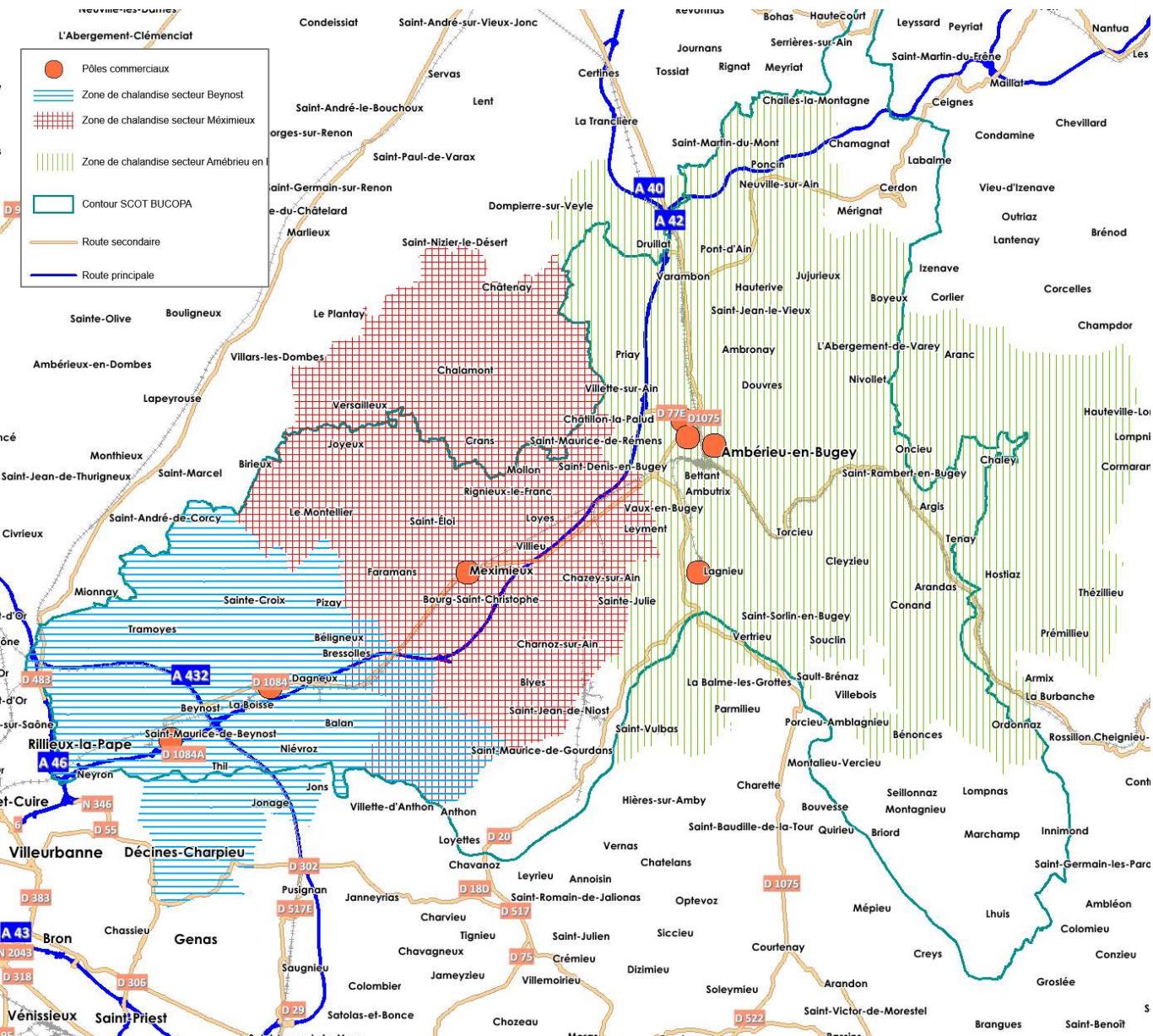
Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

L'armature commerciale du SCoT BUCOPA répond essentiellement aux habitants du secteur, les localisations et logiques de déplacement conditionnent des emprises qui constituent des zones de chalandise pour les commerces organisés et de centralités. Il en existe de différentes tailles ; pour clarifier la compréhension nous avons retenu d'identifier les trois principales zones de chalandises correspondant aux pôles des secteurs de Beynost, Meximieux et Ambérieu en Bugey.

Cela constitue une séquence territoriale qui dépasse les limites du territoire du SCoT et exerce une emprise sur un totale d'environ 80 000 ménages.

Ce découpage implique des zones d'interdépendances où les populations des communes peuvent arbitrer selon leurs besoins de fréquenter plusieurs pôles marchands du territoire.

Constat : les emprises calculées témoignent d'une couverture de chalandise sur presque l'ensemble du périmètre du SCoT BUCOPA, ne laissant ainsi qu'une fraction plus éloignée sur le secteur sud de la CC de la Plaine de l'Ain (ces communes sont comprises dans plusieurs zones de chalandises mais n'intègrent pas la zone principale d'Ambérieu-en-Bugey).



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

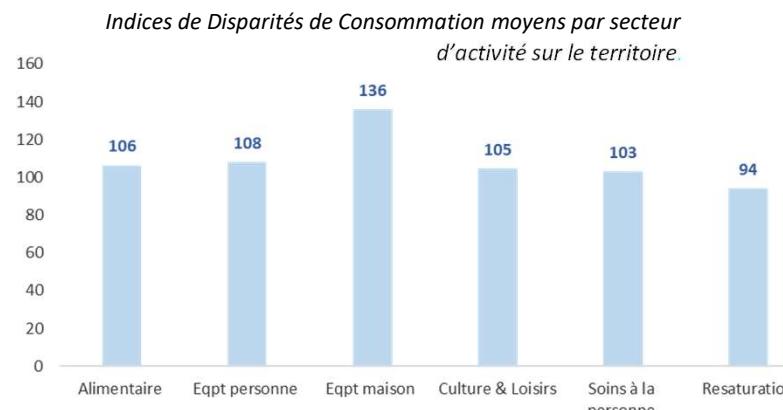
Marché théorique et potentiel économique

Le calcul du marché théorique (estimation des dépenses sur une zone de chalandise ou un territoire) définit le potentiel économique permettant de maintenir ou de développer la viabilité d'un tissu d'activités commerciales sur un secteur et selon une emprise exercée.

Ce marché se calcule avec les dépenses moyennes des ménages de la zone de chalandise, pondérées des indices de disparité de consommation (IDC).

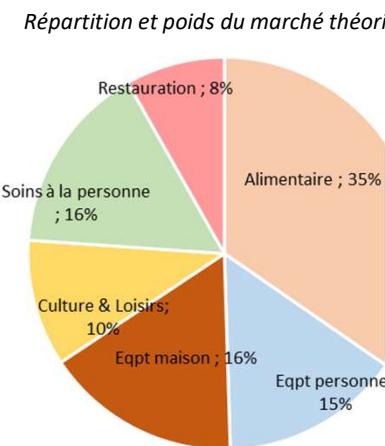
Ces derniers nous indiquent une propension des ménages du territoire à consommer davantage sur tous les postes de consommation classique (alimentaire, équipement de la personne, de la maison, culture et loisirs...) ce qui traduit généralement un niveau de revenu favorable et propice aux commerces d'un territoire.

La constitution du chiffre d'affaires des activités du territoire se compose exclusivement avec la population locale (les résidences secondaires 4,4 % et la fonction touristique viennent compléter une part du chiffre d'affaires sans être constitutives de la viabilité). Le territoire dispose de pôles commerciaux dynamiques et de centralités bénéficiant d'une armature commerciale de qualité, ce qui étend naturellement les zones d'entreprises au delà des limites administratives du SCoT.



Dépenses commercialisables par secteur d'activité et marché théoriques actuel et projeté en 2035

Secteur d'activité	Dépenses commercialisables en € / an / ménages	Marché théorique en € 2024	Marché théorique en € en 2035	Part du secteur dans le marché total
Alimentaire	6 314	394 687 414	455 298 951	35%
Eqpt personne	2 426	169 735 598	195 801 631	15%
Eqpt maison	2 464	183 940 837	212 188 347	16%
Culture & Loisirs	1 843	118 962 938	137 231 893	10%
Soins à la personne	2 832	179 188 925	206 706 692	16%
Restauration	1 513	93 336 707	107 670 281	8%
Total		1 139 852 419	1 314 897 794	100%



Le marché théorique sur les produits commercialisés dans les grands postes d'activités (alimentaire, équipement de la personne et de la maison, culture et loisirs, services à la personne) représente 1,13 milliards d'euros sur le territoire du SCoT BUCOPA. La dynamique démographique du territoire fait croître mécaniquement ce marché avec une prévision de croissance d'environ 15 % sur la décennie à venir pour atteindre un marché de 1,3 Milliard d'euros.

La totalité de ce marché ne sera pas consommé sur le territoire mais cela implique un potentiel de besoins de consommation supplémentaire qui sera favorable aux centralités et aux équipements de commerce organisé. Cela influera les orientations de développement dans le DOO et le DAACL.

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Le marché disponible

C'est la part de marché restant suite à la déduction des chiffres d'affaires réalisés par les activités commerciales présentes sur le territoire et la part d'évasion (hors territoire et e-commerce).

L'analyse des chiffres d'affaires des magasins, tous formats confondus, mis en relation avec les marchés issus du territoire du SCoT du BUCOPA démontrent une part majeure de consommation sur le secteur du SCoT.

La rétention de consommation sur le territoire est importante, cependant les flux domicile – travail et les pôles de la métropole lyonnaise exercent une forte emprise. Toutefois les dynamiques démographiques témoignent d'un potentiel de développement économique au profit de l'armature commerciale. Le développement doit se réaliser en corrélation avec la croissance démographique du territoire afin de répondre aux besoins des populations futures.

Les enjeux du territoire en matière de commerce résident dans trois positions :

Une croissance de population doit permettre d'induire une densification à répartir en centralité et également sur quelques équipements commerciaux de périphérie.

La densification pourra se faire sur site mais un projet de restructuration est à envisager compte tenu des perspectives de croissance.

Le territoire bénéficie d'une dynamique favorable, il est important de développer et d'accompagner les potentiels au sein des centralités urbaines (constructions, renouvellement, acquisition...).

SCoT BUCOPA : le potentiel de marché futur

	MT Alimentaire	MT Equip Personne	MT Equip Maison	MT Cult &Loisirs	MT Soin_Pers	MT Resta
Marché théorique actuel <i>Marché théorique Prévisionnel à 15 ans</i>	394 687 414 455 298 951	169 735 598 195 801 631	183 940 837 212 188 347	118 962 938 137 231 893	179 188 925 206 706 692	93 362 107 621
Chiffres d'affaires GSA/GSS	320 883 200	55 365 636	94 251 040	54 617 460		18 800
Chiffres d'affaires réalisé par le Commerce de proximité	56 350 000	21 600 000	11 310 000	15 410 000	146 300 000	42 000
Chiffres d'affaires VAD /e-commerce	11 840 622	47 525 967	27 591 125	23 792 588	32 254 007	
Marché disponible ou évasion	5 613 592 en %	45 243 994 1%	50 788 671 27%	25 142 891 28%	634 919 21%	32 400 0%
Reprise sur évasion	 marché dispo à 15 ans reprise sur évasion à 15 ans	 842 039 66 225 128 9 933 769	 6 786 599 71 310 028 10 696 504	 7 618 301 79 036 181 11 855 427	 3 771 434 43 411 845 6 511 777	 95 238 28 152 685 4 222 903
Potentiel de développement GSS en m ² (estimatif non combiné avec le commerce de proximité) Actuel	 <u>112</u>	 <u>2 514</u>	 <u>3 809</u>	 <u>1 078</u>		
Potentiel à 15 ans selon les prévisions de croissance démographiques (estimatif non combiné avec le commerce de proximité)	 <u>1 242</u>	 <u>3 962</u>	 <u>5 928</u>	 <u>4 341</u>		
Potentiel de développement commerce en point de vente (estimatif non combiné avec le commerce GSS) Actuel	 <u>2</u>	 <u>21</u>	 <u>25</u>	 <u>13</u>	 <u>0</u>	
Potentiel à 15 ans selon les prévisions de croissance démographiques (estimatif non combiné avec le commerce de proximité)	 <u>22</u>	 <u>31</u>	 <u>40</u>	 <u>22</u>	 <u>2</u>	
<i>Ce potentiel est à appréhender dans le cadre d'un projet de développement de territoire. Il ne peut pas être considéré dans l'absolu ni de façon combinée. Il doit s'ajuster selon les orientations et choix d'aménagement du territoire.</i>						

- Intervention de programmes permettant de créer des cellules disponibles dans les centralités (cellules commerciales rénovées avec capacité d'exploitation immédiate par des porteurs de projets).
- Renouvellement par restructuration à anticiper de certains pôles commerciaux avec un enjeu de densification en préservant l'équilibre territorial pour assurer une réponse de proximité et favoriser la rétention de consommation sur le territoire du SCoT du BUCOPA.

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Les facteurs sociodémographiques

Ils apportent une clef de lecture territoriale sur les similitudes ou les distinctions des profils d'habitants et donc de consommateurs. Ces indicateurs permettent de comprendre et d'anticiper les dynamiques d'un territoire ainsi que la relation sur les besoins ou les limites de consommation en relation directe avec la fonction commerciale.

Les données exploitables permettent d'appréhender la position du territoire selon sa dynamique, nous ne retenons pas tous les facteurs sociodémographiques mais le croisement de certains qui permettent globalement de positionner le territoire selon trois grandes catégories.

- Secteur tendu : ce qui engendre une pression foncière et des besoins afin de répondre à la croissance territoriale.
- Secteur détendu : ce qui peut engendrer un délaissé ou l'augmentation de zones de friches (habitat, économie, équipement...) avec de nombreux espaces fonciers disponibles ou à reconvertis.
- Secteur en mutation : changement important qui nécessite des arbitrages fonciers non prévus et difficiles à mettre en œuvre.

Le territoire du SCoT BUCOPA enregistre, sur la dernière décennie, une croissance démographique importante.

Les profils de population diffèrent selon les territoires et l'analyse cartographique qui suit démontre essentiellement une bipolarisation de part et d'autre des meandres de l'Ain.

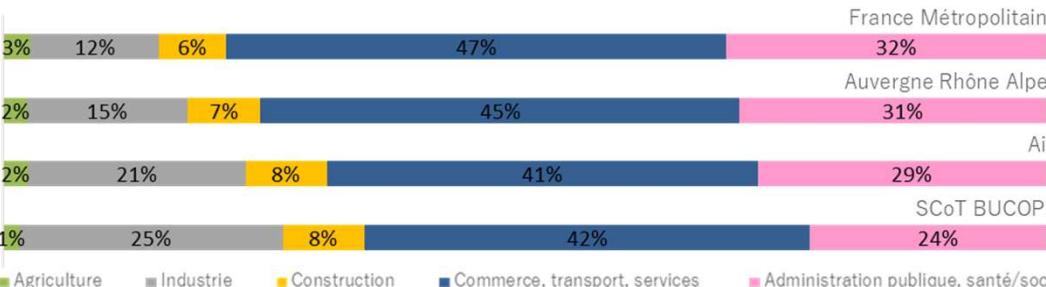
Plus que le taux de chômage, ce sont les parts de CSP+ et les niveaux de revenu moyen qui sont des facteurs plus marquants avec les moyennes. Deux communes (Ambérieu en Bugey et Saint Vulbas) concentrent 30 % des emplois du territoire.

La distinction s'opère sur la composition des logements entre les deux EPCI Nord et Sud du territoire, où la logique métropolitaine concentre un habitat plus collectif sur la CC de Miribel et du Plateau avec 39% de logements collectifs et la CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon avec 82% de logements résidentiels.

Notons un taux de logements vacants différents selon les polarisations du territoire et des besoins spécifiques peuvent nécessiter une politique de logements à coupler avec le renouvellement de population et l'attractivité du territoire, mais également avec les logiques de tension pour l'accueil de population active en raison des projets économiques du territoire.

	CC de la Côteière à Montuel	CC de la Plaine de l'Ain	CC de Miribel et du Plateau	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	SCoT BUCOPA	Ain	Auvergne Rhône Alpe
Evolution de population 2011/2021	8,0%	10,8%	9,9%	8,6%	9,9%	9,8%	6,3%
Part des plus de 60 ans	19%	22%	22%	23%	22%	23%	25%
Part de famille sans enfant	45%	47%	46%	48%	50%	47%	49%
Part de retraités	21%	25%	24%	26%	24%	25%	27%
Part de CSP +	33%	30%	37%	29%	31,5%	30%	29%
Revenu net moyen	32 622 €	28 073 €	39 643 €	25 500 €	28 979 €	30 464 €	26 961 €
Taux de chômage	8%	10%	9%	10%	9%	10%	11%
Part de logements vacants	6%	8%	7%	11%	8%	8%	8%

Emplois selon les secteurs d'activités



Ceci pourrait ainsi nécessiter une approche différenciée dans les besoins en typologie de commerce.

Source: RCP INSEE

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

La croissance du territoire reste fortement soutenue avec un gain de 13 204 habitants sur la décennie écoulée. La dynamique s'exerce différemment sur le territoire. La frange à l'ouest de l'Ain et plus proche de la métropole lyonnaise connaît une croissance plus marquée.

Seulement 12 communes accusent une croissance négative, dont 9 étant des communes de moins de 1000 habitants.

Sur les 82 communes du SCoT, 35 enregistrent une hausse de population dans des proportions supérieures au moyennes du SCoT, du département et de la région témoignant du très fort dynamisme du territoire.

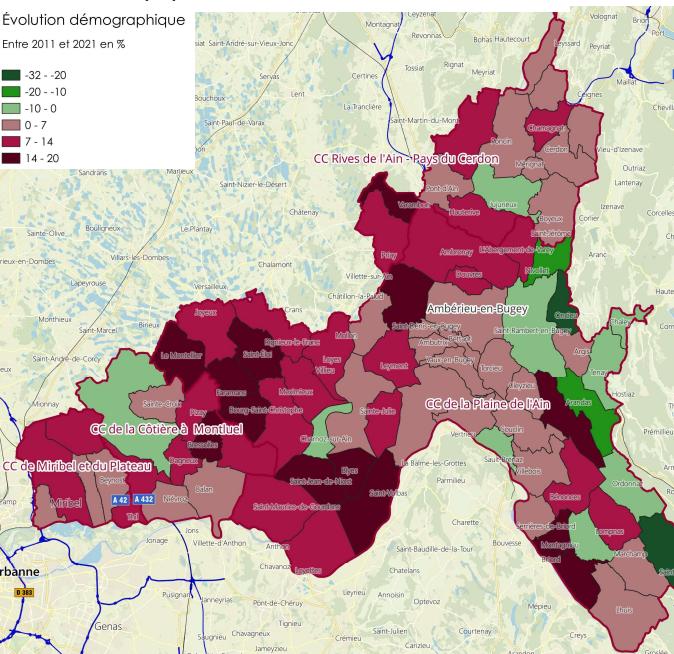
Le renouvellement de population s'opère naturellement avec une tendance qui s'inscrit dans la durée car le territoire bénéficie d'une croissance à deux chiffres sur les trois décennies précédentes et d'un gain de population de plus de 43 500 habitants depuis 1990, soit le tiers de la taille du territoire actuel

Rq : ces facteurs sociodémographiques sont favorables à une dynamique commerciale importante, le maintien de centralités marchandes diversifiées et une complémentarité dans une offre de périphérie, permettant d'assurer une réponse de consommation locale. L'enjeu étant de préserver ces équilibres au profit d'une consommation territoriale endogène.

Évolution de population entre 2011 et 2021

Évolution démographique

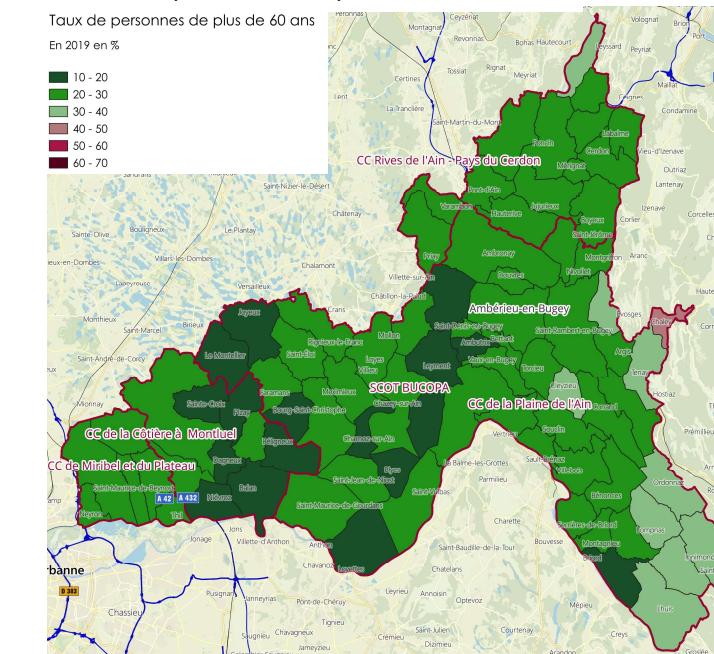
Entre 2011 et 2021 en %



Indication des plus de 60 ans par commune

Taux de personnes de plus de 60 ans

En 2019 en %



	Population				Ménages			
	1999	2011	2021	Évolution 2011 - 2021	1999	2010	2020	Évolution 2011 - 2020
CC de la Côte à Montluel	20 103	23 288	25 151	8,00%	6 858	8 221	9 569	16,40%
CC de la Plaine de l'Ain	61 664	73 303	81 249	10,84%	23 495	29 287	34 328	17,21%
CC de Miribel et du Plateau	20 722	22 562	24 794	9,89%	7 378	8 725	9 882	13,26%
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	11 200	13 542	14 705	8,59%	4 563	5 590	6 365	13,88%
SCoT BUCOPA	113 689	132 695	145 899	9,95%	42 294	51 823	60 144	16,06%
Ain	515 270	603 827	663 202	9,83%	234 603	277 345	280 734	1,22%
Auvergne Rhône Alpes	6 953 978	7 633 822	8 114 361	6,29%	3 175 384	3 606 379	3 640 368	0,94%
France Métropolitaine	59 685 899	64 027 958	67 408 052	5,28%	23 594 077	26 713 216	30 222 685	13,14%

Source : RCP INSEE

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Il y a bien une corrélation entre la concentration de CSP à plus forte rémunération et le niveau de revenu, avec une répartition territoriale Est-Ouest de chaque côté de l'Ain.

Des écarts pouvant aller jusqu'à 20 000 euros de revenu influent sur la propension de consommation, le pouvoir d'achat, mais également la typologie de biens et de services recherchés. Ces facteurs sont à prendre en considération, notamment dans la composition des centralités urbaines.

Logements vacants > 14 % : Argis 18%, Sault-Brénaz 14%, Arandas 15%, Saint Rambert en Bugey 15%, Chaley 20%, Tenay 26%, Lhuis 16%, Villebois 14%, Cerdon 15%, Mérignat 16%, Challes la Montagne 14%.

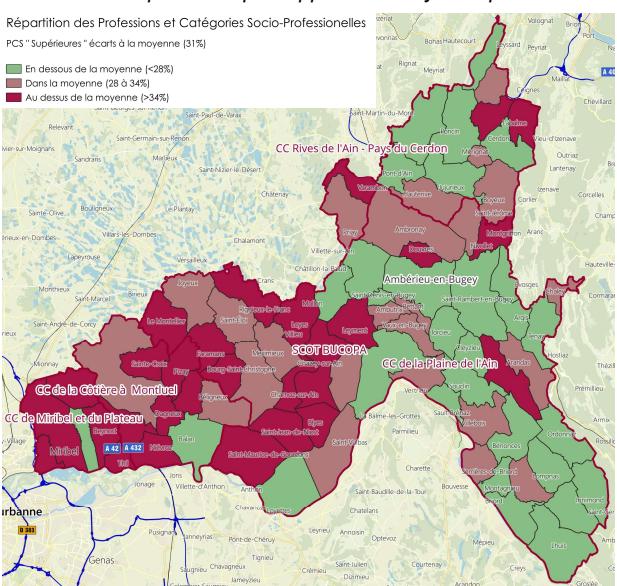
Logements vacants < 4 % : Pizay, Béligneux, Sainte Croix, Niévroz, Dagneux, Bourg Saint Christophe, Marchamp, Rignieux le Franc, Château Gaillard, Chazey sur Ain, Douvres, Ambronay, Saint Jean de Nioist, Blyes, Neyron, Tramoyes.

Part des CSP supérieures par rapport à la moyenne par commune

Répartition des Professions et Catégories Socio-Professionnelles

PCS "Supérieures" écarts à la moyenne (31%)

- En dessous de la moyenne (<20%)
- Dans la moyenne (28 à 34%)
- Au dessus de la moyenne (>34%)



Indication des niveaux de revenu net moyen par commune

Niveaux de revenus

■ NC

■ 15000 - 25000

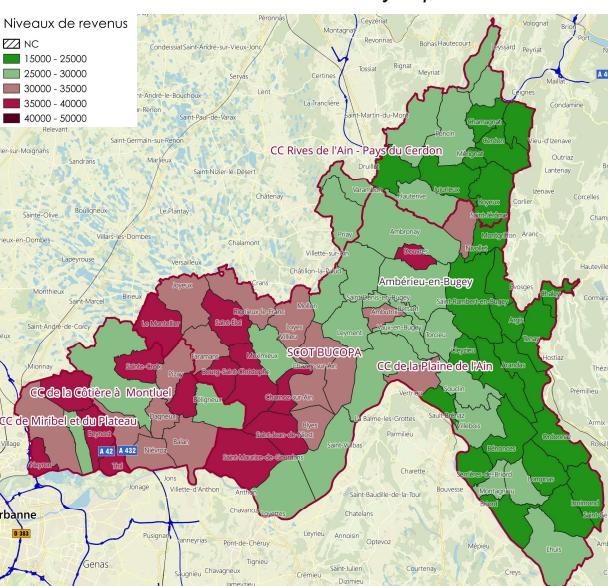
■ 25000 - 30000

■ 30000 - 35000

■ 35000 - 40000

■ 40000 - 50000

■ Revenu

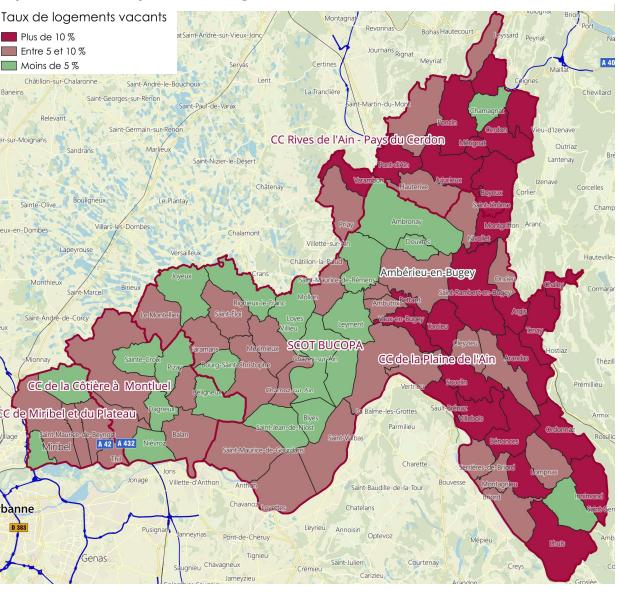


Répartition des parts de logements vacants

Taux de logements vacants

PCS "Rejets et sans activité" écarts à la moyenne (37%)

- Plus de 10 %
- Entre 5 et 10 %
- Moins de 5 %



Part de retraités et Autres supérieure à la moyenne

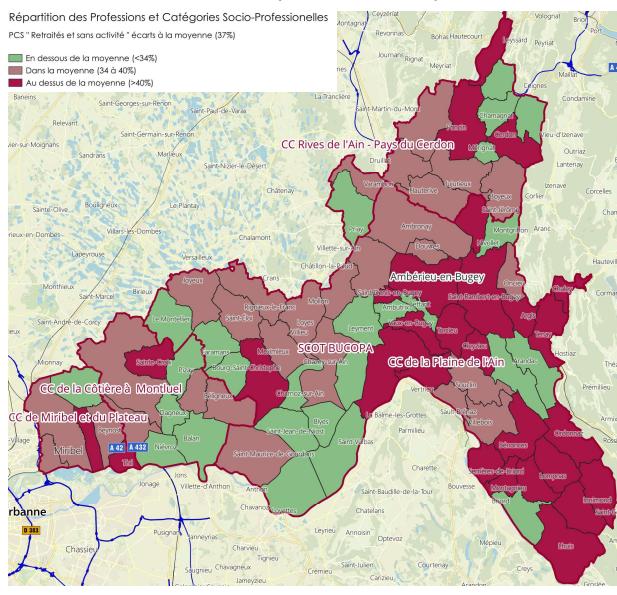
Répartition des Professions et Catégories Socio-Professionnelles

PCS "Retraités et sans activité" écarts à la moyenne (37%)

■ En dessous de la moyenne (<34%)

■ Dans la moyenne (34 à 40%)

■ Au dessus de la moyenne (>40%)



Source : RCP INSEE

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Armature commerciale territoriale

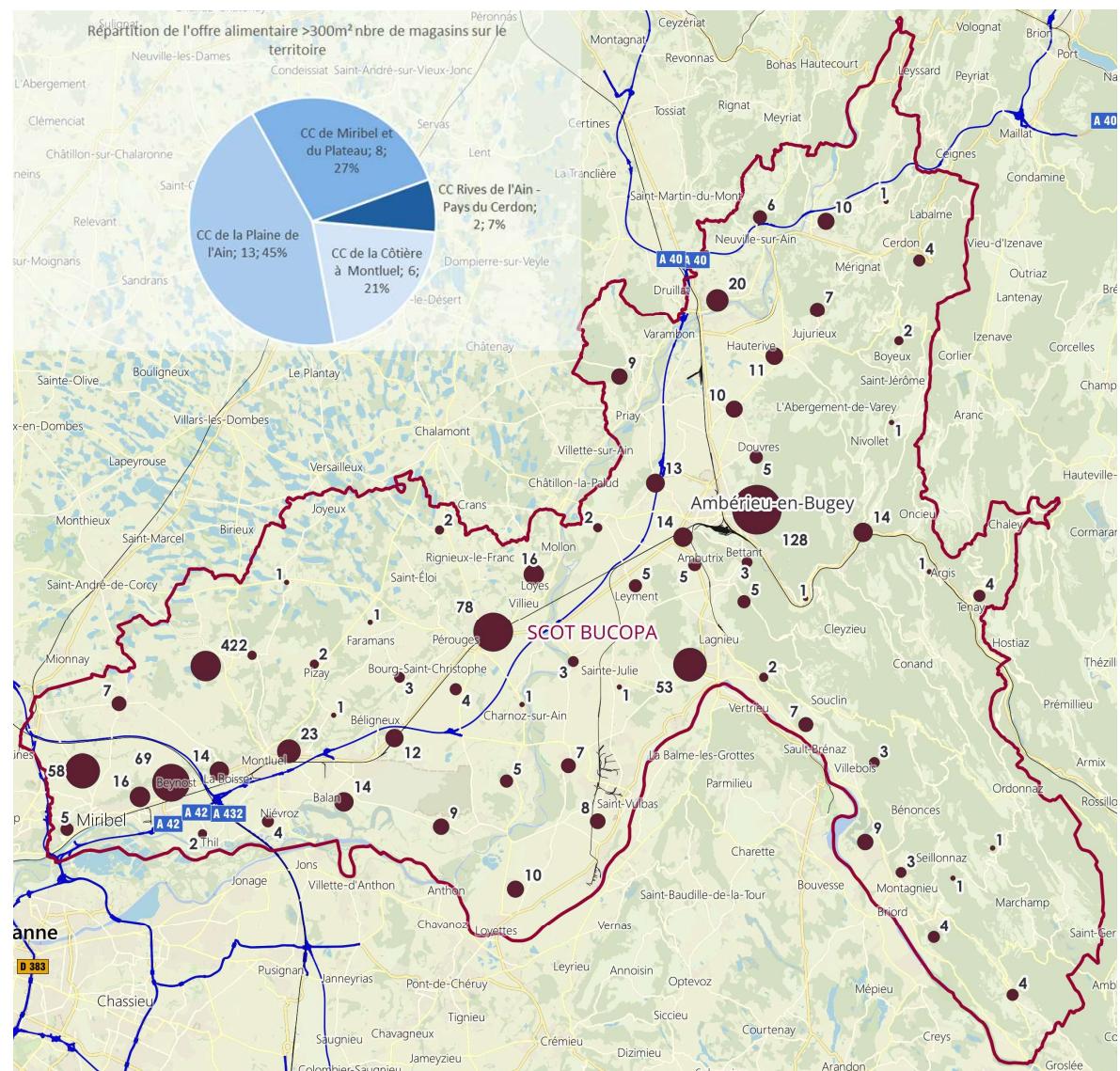
Répartition de l'offre

Le territoire du SCoT BUCOPA est caractéristique d'une offre commerciale importante et diffuse sur presque toutes les communes. Seules 18 communes sur les 82 sont dépourvues d'une offre commerciale de proximité (hors santé et services). L'armature commerciale permet de proposer une articulation de communes structurantes avec notamment Ambérieu-en-Bugey, comme principale et ensuite Meximieux,, Miribel, Lagnieu, Montluel, et d'autres communes dotées d'une offre de proximité, lesquelles se positionnent comme des alternatives dans les flux de consommation, assurant une partie des réponses sur les produits de consommation hebdomadaire ou de première nécessité. Cette armature se compose également de plusieurs pôles commerciaux structurants regroupant une diversité de GSA* et de GSS** dans les secteurs traditionnels de la personne et de la maison, autour d'une locomotive alimentaire structurante. Cette armature commerciale peut se caractériser spécifiquement en plusieurs niveaux :

- pôle structurant à l'échelle du territoire du SCoT,
- pôle relais pour le territoire,
- pôle de proximité.

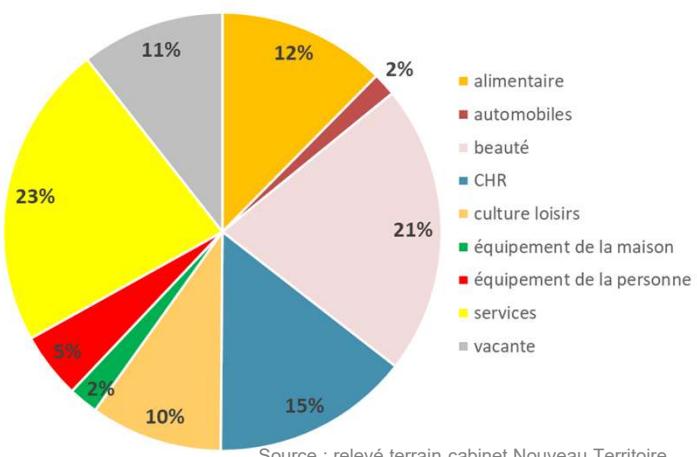
13 communes sur 82 disposent d'une offre de magasins alimentaires de plus de 300 m², pour un total de 52 626m². Cette articulation positionne Ambérieu-en-Bugey comme le pôle majeur de centralité avec plus de 130 cellules commerciales (hors services et santé). Les populations situées le long de l'A42 bénéficient d'une véritable alternative de consommation qui permet de réaliser des arbitrages tant dans les flux que dans les logiques de déplacement. Toutefois les communes plus éloignées à l'Est du territoire sur les intercommunalités Rives de l'Ain Pays de Cerdon et de la Plaine de l'Ain, souffrent d'une offre moins importante et d'un éloignement plus marqué, nécessitant des déplacements réguliers pour assurer une réponse aux besoins de consommation.

Nombre de commerces par commune (hors activités de services et santé)



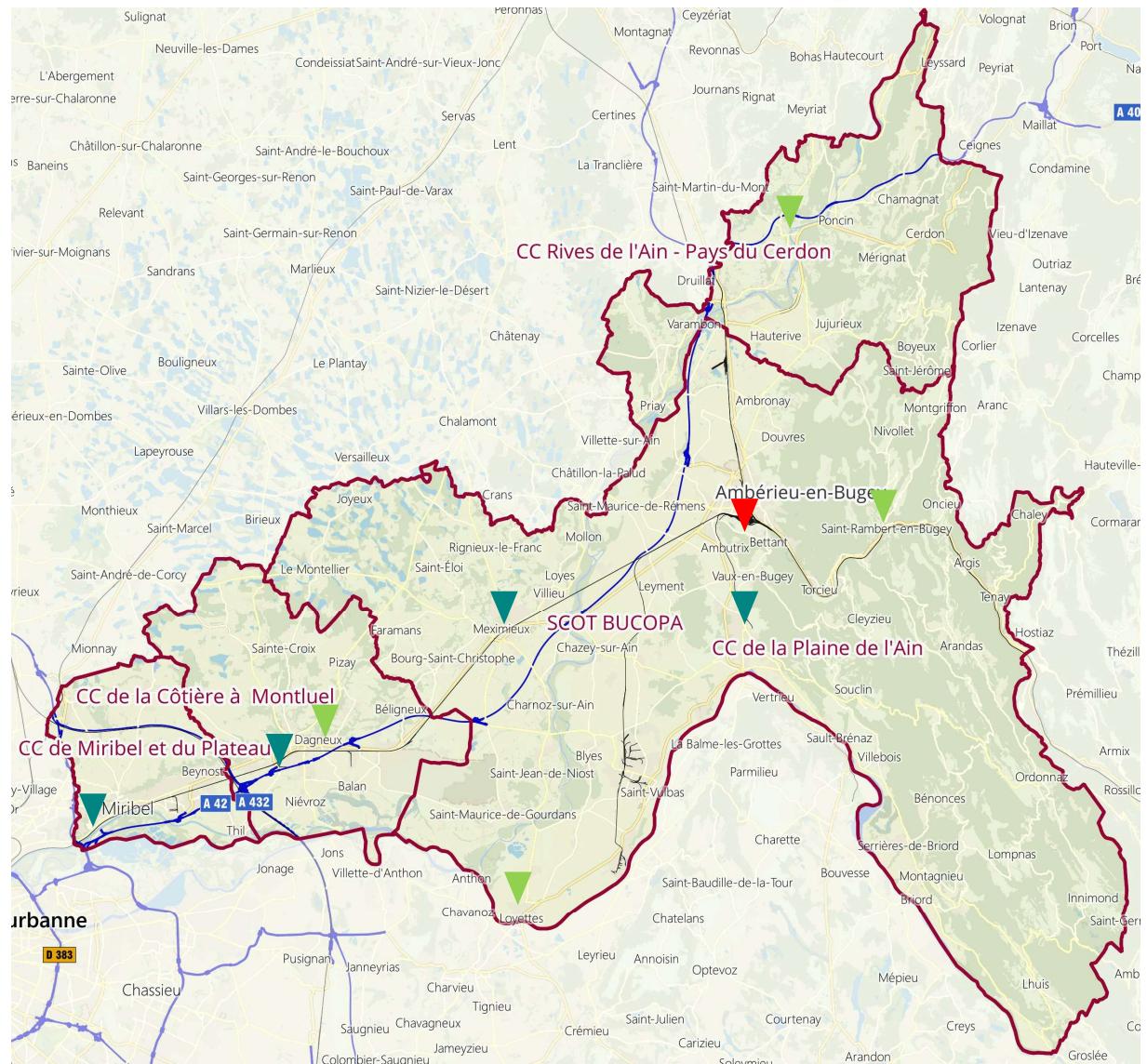
Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Le territoire bénéficie de nombreuses centralités qui assurent une fonction commerciale de plus ou moindre importance permettant d'apporter une alternative de consommation aux pôles commerciaux. Ambérieu-en-Bugey joue le rôle de centralité structurante avec près de 200 locaux commerciaux répartis sur trois pôles (centre-ville, gare et axe Bérard). Sont également identifiées comme centralités les communes de Meximieux, Lagnieu, Miribel, Montluel. Puis dans une logique complémentaire les communes de Pont d'Ain, Saint-Rambert-en-Bugey, Loyettes et Dagneux. D'autres centralités accueillent une offre plus éparses qui vient compléter l'armature commerciale pour garantir une fonction de proximité. Sont recensées et analysées ensuite ces différentes centralités qui totalisent près de 750 commerces (hors professions de santé, activités libérales et automobiles) sur une dizaine de communes. Le taux de vacance commercial moyen sur l'ensemble des centralités identifiées est de 11 %.



Centralités urbaines identifiées comme ayant une fonction sur le plan commercial :

- structurante,
- intermédiaire,
- de proximité.



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

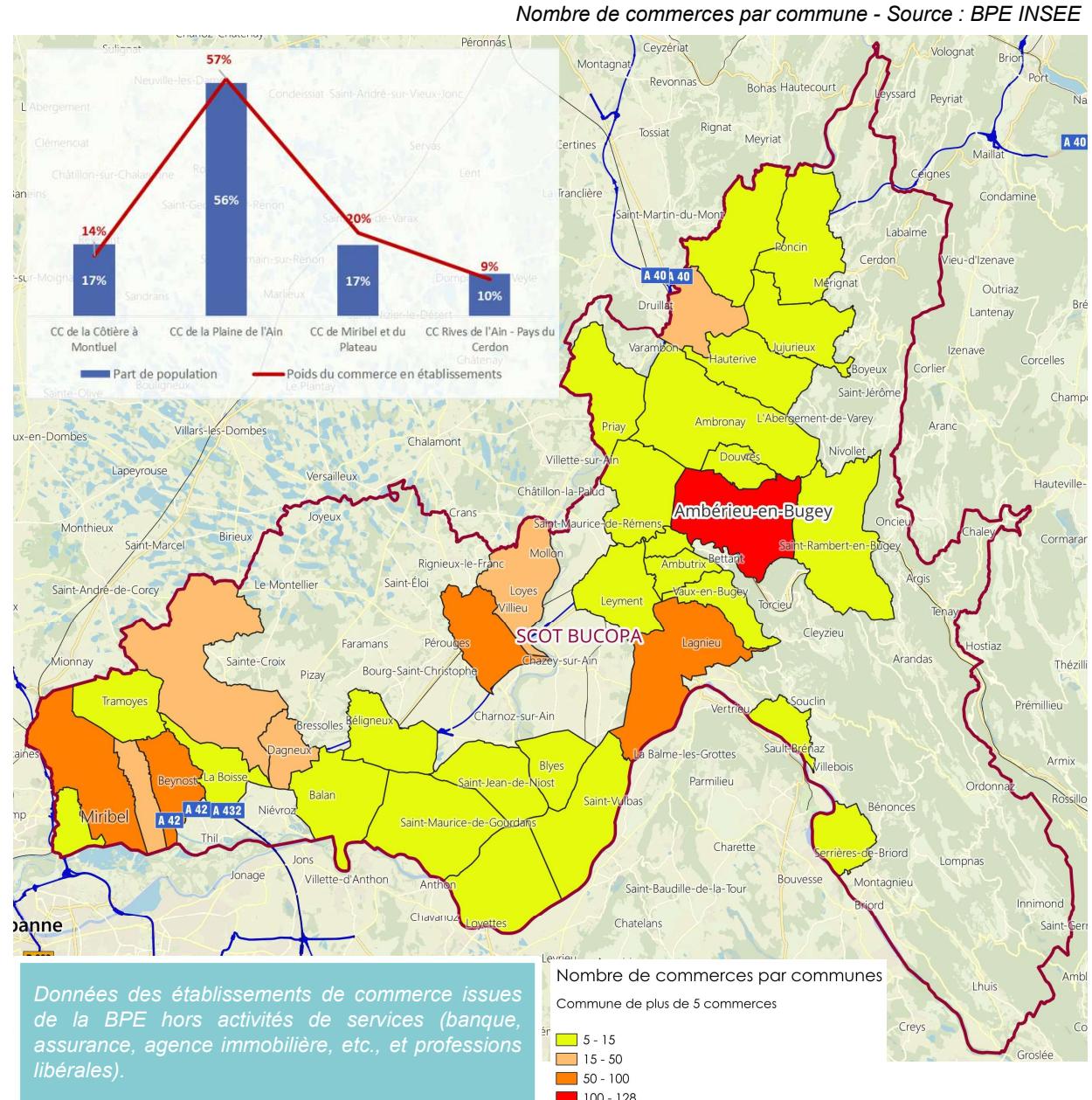
La répartition du poids des établissements de commerce ramenée au poids de population témoigne d'un équilibre territorial entre les besoins potentiels de consommation et l'armature existante. En effet, comparativement à d'autres territoires où l'offre commerciale se polarise uniquement sur le cœur d'agglomération, le territoire du SCoT BUCOPA bénéficie d'une meilleure répartition.

Cependant cette analyse renforce le constat précédent sur une absence de réponse structurante sur le long de la frange Est du nord au sud du territoire avec des communes soumises à des déplacements pour les besoins de consommation.

Les communes des intercommunalités de la Côte à Montluel et de Miribel et du Plateau bien que plus proches des pôles commerciaux structurants de la métropole lyonnaise disposent également d'une offre commerciale structurante aux portes du territoire permettant d'assurer une rétention de consommation, mais également une emprise sur la frange nord-est de la Métropole du grand Lyon.

Dans ce paysage commercial, certaines communes sont inscrites dans des dispositifs (ACV-PVD) comprenant la signature d'une convention pour la mise en place d'une ORT (Ambérieu-en-Bugey, Pont d'Ain, Poncin, Meximieux, Lagnieu).

Sur ces communes, des simplifications réglementaires dans le cadre des implantations commerciales sont possibles afin de favoriser le retour des commerces en cœur de ville. La mise en place du droit de préemption urbain renforcé est également possible et le préfet peut aussi suspendre au cas par cas l'enregistrement et l'examen de certains projets en CDAC.



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Sur les 82 communes qui composent le territoire du SCoT BUCOPA, 24 communes (soit 30 %) bénéficient d'une offre commerciale dite « complète », composée d'au moins une activité alimentaire généraliste, de métiers de bouche traditionnels et d'une pharmacie. Cette proportion est importante ; en comparaison avec d'autres territoires similaires.

L'on note que 8 communes bénéficient d'une offre dite « incomplète » ou « partielle », proposant au moins 2 activités considérées comme essentielles aux populations (métiers de bouche, pharmacie).

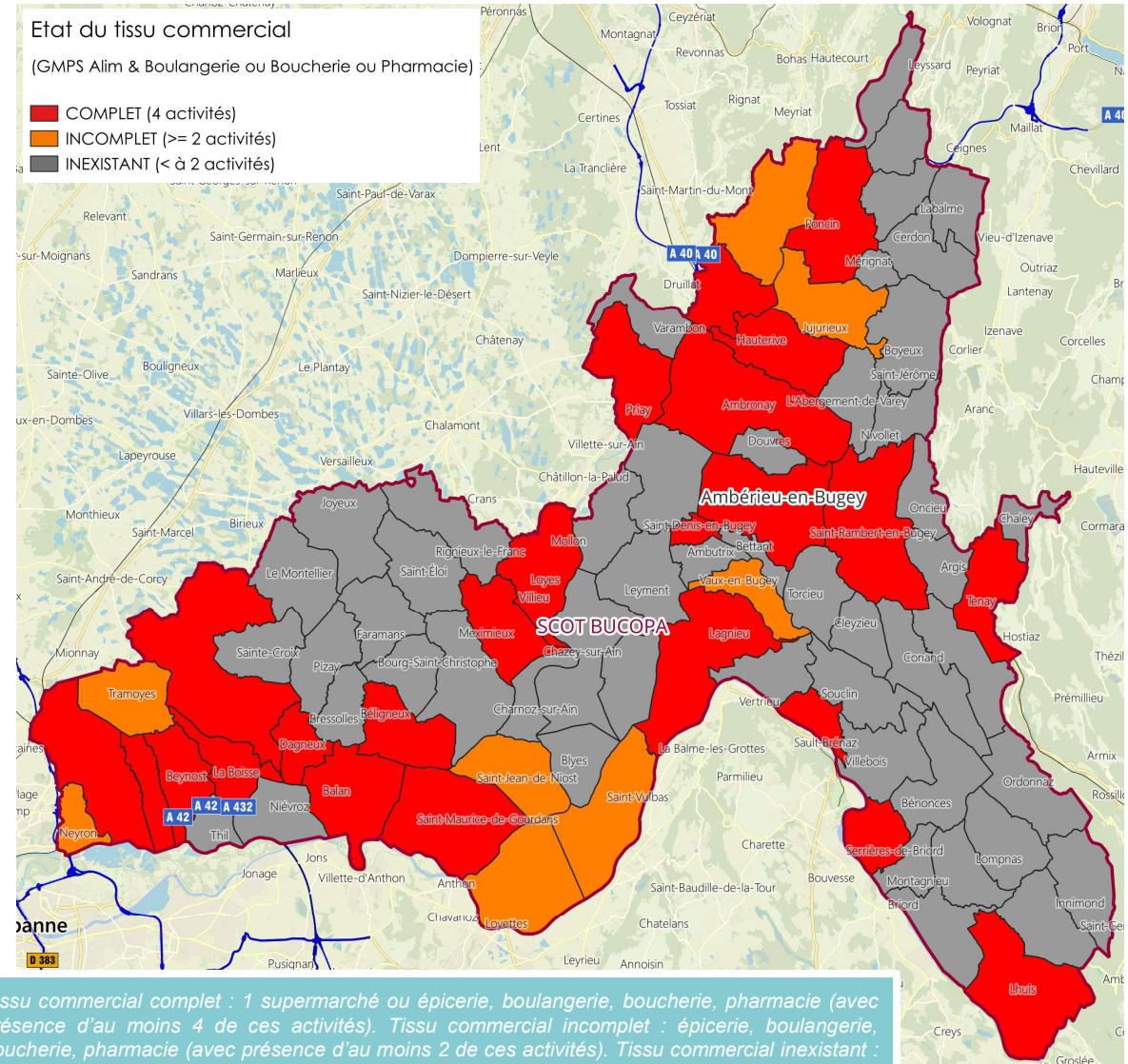
Au total, 40 % des communes du territoire proposent une offre relativement complète permettant aux populations de bénéficier des produits de première nécessité répondant aux besoins hebdomadaires.

Ce niveau d'offre permet d'apprécier un niveau de couverture commerciale concernant les activités traditionnelles et génératrices de flux sur les quatre EPCI qui composent le territoire du SCoT, ne laissant partiellement que le secteur sud de la CC de la Plaine de l'Ain sans véritable réponse commerciale de proximité.

On constate que 70 communes (soit 85 %) se composent pourtant de moins de 3 000 habitants, et 8 d'entre elles bénéficient d'un tissu commercial « complet » au regard des distances permettant de trouver une alternative commerciale. Cela traduit une consommation qui se réalise partout sur le territoire, et ce, malgré les pôles structurants.

La répartition commerciale permet de maintenir des bassins de consommation croisés entre une multitude de zones de proximité et des emprises commerciales plus larges, spécifiques, lesquelles correspondent aux pôles structurants d'Ambérieu-en-Bugey, Beynost et Meximieux.

Représentation de l'armature commerciale selon la complétude des besoins d'hyperproximité hebdomadaire -
Source : Insee BPE



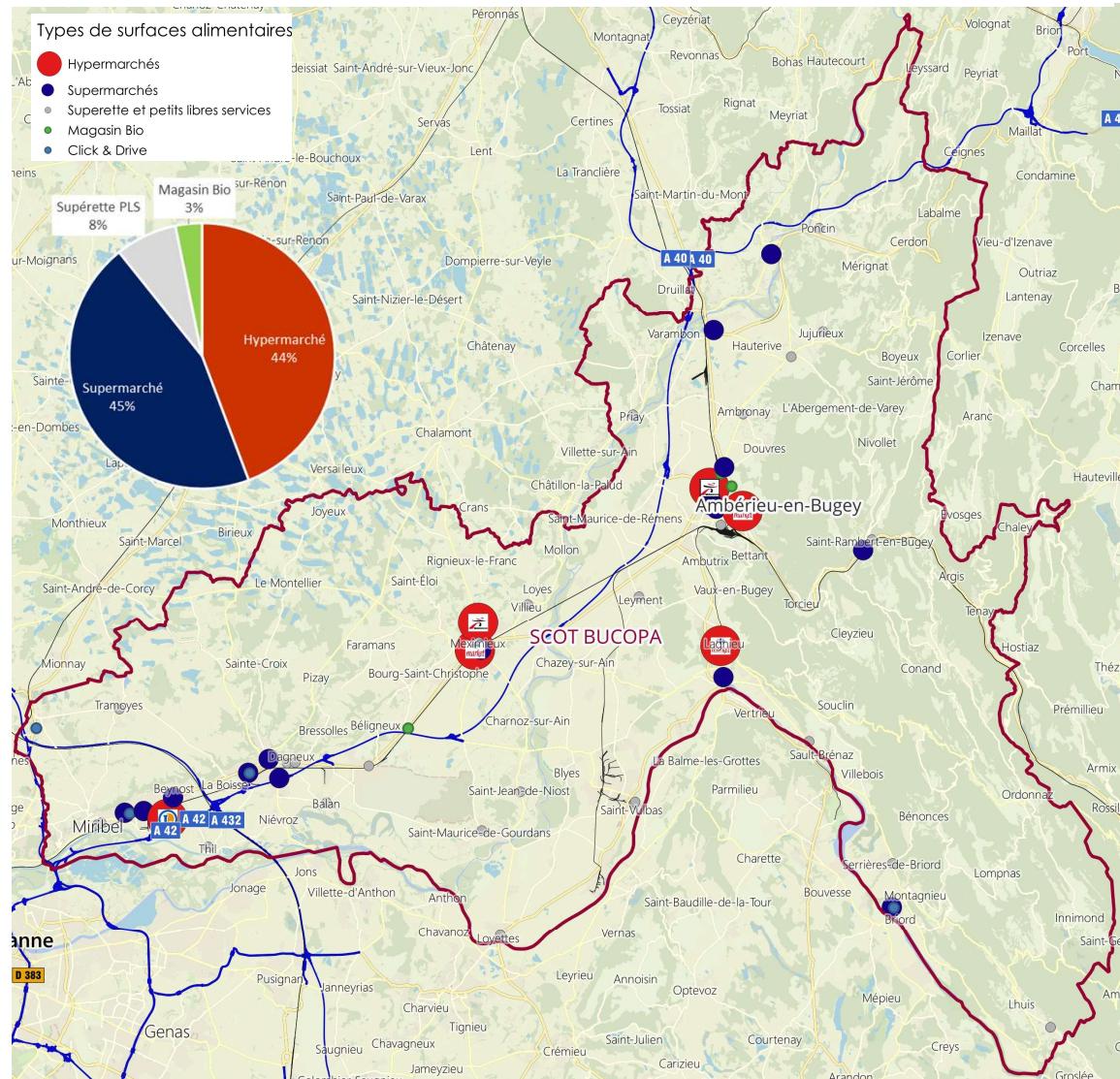
Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Représentation de l'armature commerciale de l'offre en grandes surfaces alimentaires - Source : base Nielsen et LSA expert

Le commerce alimentaire de grande distribution développe 56 707m² de surface de vente sur le territoire du SCoT BUCOPA, dont 52 % pour la CC de la Plaine de l'Ain et 32 % pour la CC de Miribel et du Plateau. La répartition de l'offre entre les acteurs de la distribution s'effectue principalement entre deux acteurs (Intermarché et Carrefour) au cœur du territoire, Leclerc étant positionné sur une zone de chalandise qui correspond à la zone de chalandise du plateau et au nord de la métropole lyonnaise. Ces trois acteurs représentent respectivement entre 22 et 25 % de l'offre du territoire et 72 % de l'offre globale.

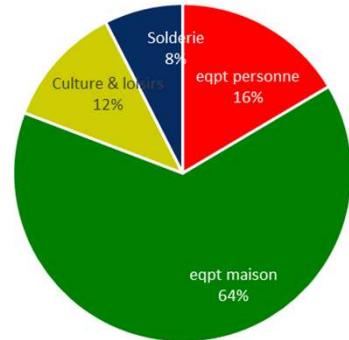
L'axe structurant que constitue la D1084, parallèle de l'A42, a naturellement façonné la concentration des formats de distribution regroupant l'essentiel de l'armature commerciale alimentaire. Les hypermarchés hormis le Leclerc Beynost qui est sur une autre logique, sont sur des formats inférieurs à 5000 m², et ne sont pas concernés par des effets de restructurations du parc alimentaire actuel en raison de conditions d'exploitation et de formats en pleine mutation. Le parc alimentaire au regard de la dynamique du territoire est donc dans une phase de relative stabilité sur ses formats (en dehors du jeu des enseignes).

	CC de la Plaine de l'Ain		CC de Miribel et du Plateau		CC de la Côteière à Montuel		CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon		Total
	nombre	surface m ²	nombre	surface m ²	nombre	surface m ²	nombre	surface m ²	
Hypermarché	4	13 827	1	9 122	0	0	5	22 949	
Supermarché	7	7 100	4	4 707	5	7 521	2	3 970	18 23 298
Supérette PLS	15	1 966	4	935	5	690	3	300	27 3 891
Magasin Bio	4	1 139	2	530	0	0	0	0	6 1 669
Drive	5	0	2	2 800	4	2 100	1	0	12 4 900
Total	35	24 032	13	18 094	14	10 311	6	4 270	68 56 707

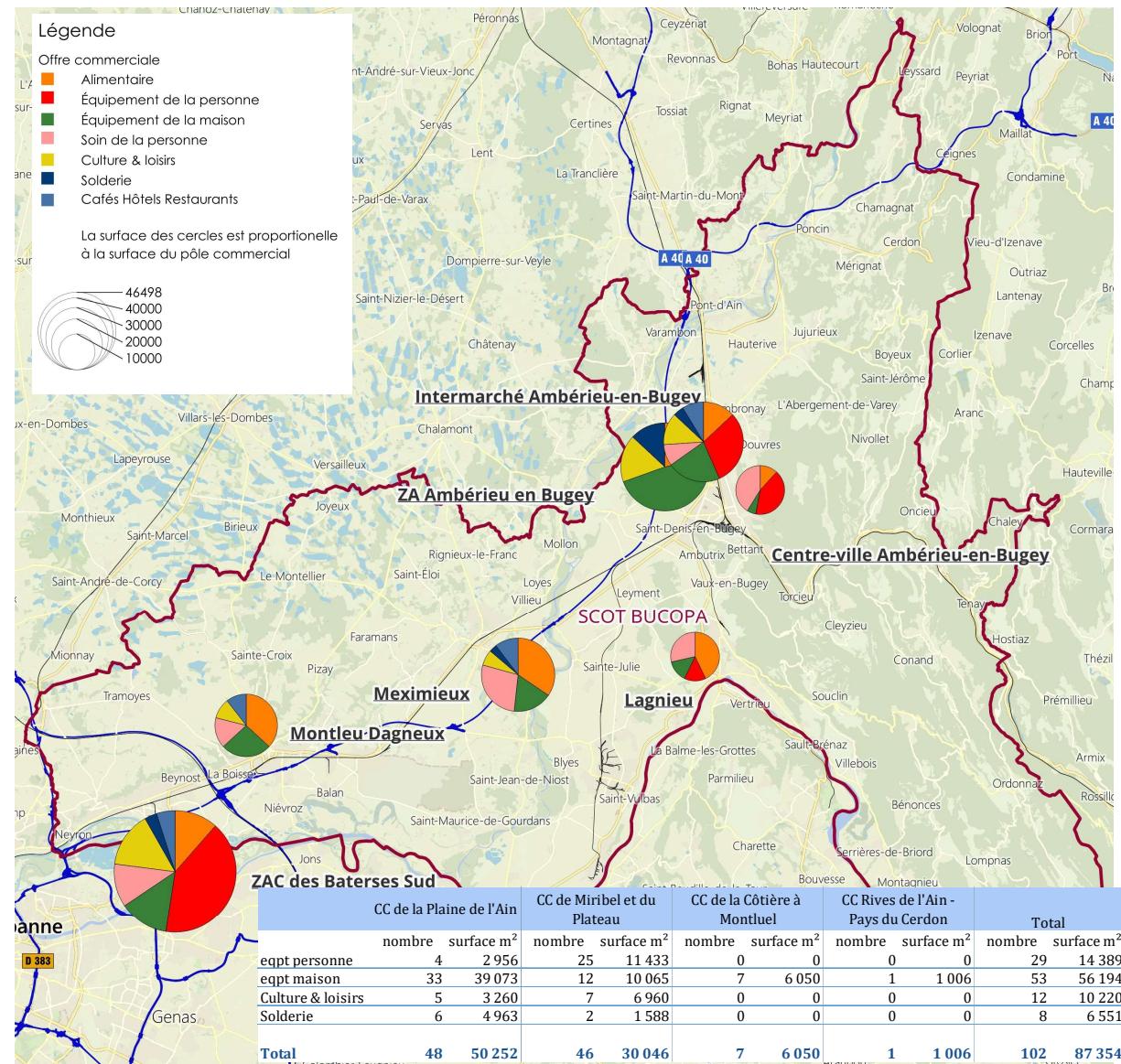


Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Le commerce de grandes et moyennes surfaces spécialisées se développe sur environ 144 061m² de surface de vente, dont 56 707 m² pour l'alimentaire quasiment à part égale avec les activités d'équipement de la maison pour 56 194 m² (soutenu par le bricolage et le jardinage). L'offre en équipement de la personne, en culture et loisirs reste en proportion plus faible, au profit des centralités majeures qui accueillent également l'offre en beauté/santé. Le territoire (au regard des facteurs sociodémographiques favorables) maintient une part d'activité de solderie plus faible que sur d'autres territoires. L'offre de cette typologie d'activité ne représente que 7 % en non alimentaire et 4 % de l'offre globale quand sur la décennie passée elle atteint généralement 10 % ailleurs. Le nombre d'unité de magasins au regard des superficies développées démontre une armature complémentaire à l'offre alimentaire. A l'image du commerce de proximité l'offre en GSS se concentre naturellement sur les pôles urbains avec une carence pour la frange la plus à l'Est du territoire, impliquant pour ces populations des flux de consommation obligatoire.



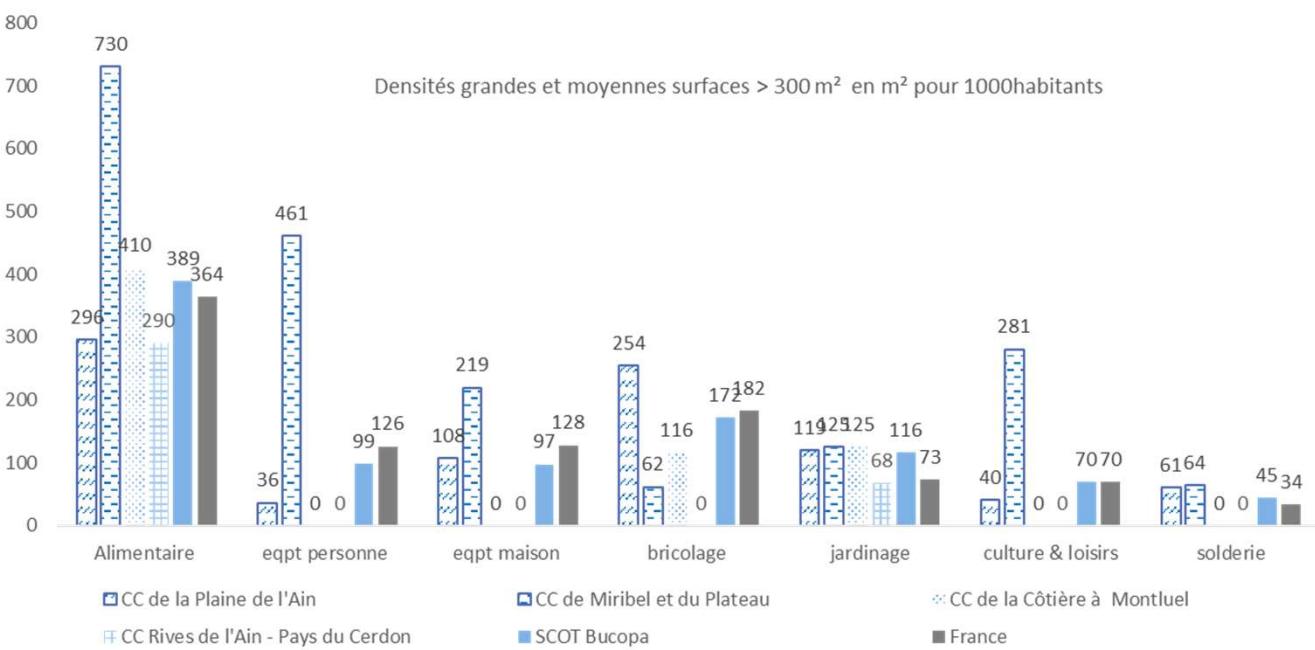
Représentation des pôles commerciaux du territoire SCoT BUCOPA - Source : base Nielsen et LSA expert



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Représentation du tableau des surfaces en m² par activité et des densités en m² pour 1000 habitants. - Source : base Nielsen et LSA expert, INSEE

	CC de la Plaine de l'Ain		CC de Miribel et du Plateau		CC de la Côteière à Montluel		CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon		Total	
	Densité	surface m ²	Densité	surface m ²	Densité	surface m ²	Densité	surface m ²	nombre	surface m ²
Alimentaire	296	24 032	730	18 094	410	10 311	290	4 270	389	56 707
eqpt personne	36	2 956	461	11 433	0	0	0	0	99	14 389
eqpt maison	108	8 745	219	5 440	0	0	0	0	97	14 185
bricolage	254	20 631	62	1 525	116	2 910	0	0	172	25 066
jardinage	119	9 697	125	3 100	125	3 140	68	1 006	116	16 943
culture & loisirs	40	3 260	281	6 960	0	0	0	0	70	10 220
solderie	61	4 963	64	1 588	0	0	0	0	45	6 551
Total	914	74 284	1942	48 140	651	16 361	359	5 276	987	144 061



L'observation des densités moyennes, des établissements de plus de 300 m² selon les grands secteurs d'activité, à l'échelle des EPCI et du SCoT, fait ressortir des distinctions assez fortes. Dans sa globalité, l'offre des établissements de commerce de plus de 300 m² apparaît raisonnée à l'échelle du SCoT, avec une densité totale de 987 contre une moyenne nationale à hauteur de 980 environ, ceci étant cohérent avec la dynamique positive du territoire sur les dernières décennies.

L'alimentaire accueille une densité sensiblement supérieure, notamment en raison de l'offre et de la logique de chalandise qui dépassent le périmètre du territoire du SCoT notamment sur le secteur de la CC de Miribel et du Plateau et de la concentration de l'offre sur Beynost qui exerce une emprise sur une frange de la métropole lyonnaise. Bien que l'offre en solderie soit contenue en surface et en proportion par rapport à l'ensemble du plancher commercial les densités démontrent une représentativité suffisante et concordante aux moyennes observées sur le plan national. Les autres secteurs laissent apparaître des densités relativement raisonnées, et les écarts qui se mesurent parfois entre les territoires concernent l'implantation d'acteurs structurants, notamment en bricolage, qui nécessite des surfaces de vente importantes. Cette représentation entraîne un constat, une double interprétation et une interrogation.

Constat : un maintien des équipements de grande distribution sur les secteurs d'activité de l'alimentaire, de la maison et de culture loisirs, ce qui potentiellement profite à la dynamique des centralités et du tissu de proximité.

Interprétations :

Est-il nécessaire de réguler ou juguler le développement futur au regard des dynamiques sociodémographiques pour atteindre un équilibre acceptable et/ou souhaitable ?

Les restructurations et les projets à venir doivent-ils maintenir ou modifier ce constat ?

Commerce – constat des autorisations d'exploitation commerciale

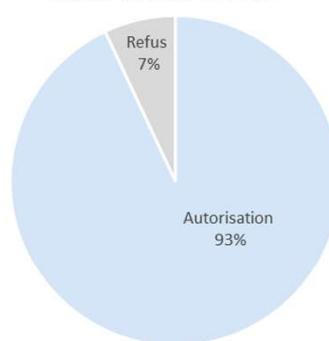
Régime des autorisations d'exploitation commerciale

Le territoire du SCoT BUCOPA a fait l'objet de 13 projets sollicitant une AEC depuis 2013. Sur la période précédente (2009/2013) il était enregistré une croissance de 13 819 m². de 2014 à 2024 (actuel) le territoire du SCoT BUCOPA a enregistré une croissance de 15 790 m². Ce constat est en relation avec une dynamique territoriale positive au regard d'une croissance de population à hauteur de 9,9 % en moyenne sur la dernière décennie. Ces projets concernent essentiellement des extensions des surfaces existantes avec 11 projets pour 2 créations pures. Il y a donc une densification du parc indépendamment du secteur d'activité.

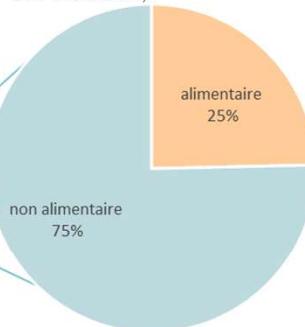
Ces demandes représentent une croissance de 25 % des surfaces en alimentaire et 75 % en non alimentaire, la période précédente (2009/2013) disposait d'une proportion plus forte sur les projets alimentaires avec 55 % des surfaces autorisées. En effet, même si le taux d'avis favorable apparaît élevé, 93 % en nombre de projets, ces autorisations portent essentiellement sur des surfaces relativement modérées (moyenne de 1 200 m²).

Rq : notons que plusieurs projets ont fait l'objet d'autorisations tacites, ce qui souligne soit une absence de quorum en commission soit une impossibilité à réunir ses membres, toutefois cette instance reste décisionnaire sur la capacité à maîtriser et encadrer le développement commercial sur le territoire.

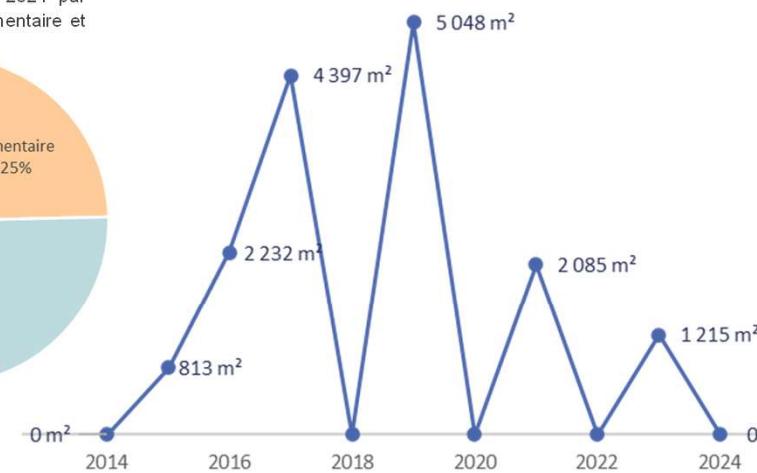
Part des autorisations en proportion du nombre de projets déposés de 2014 à 2024 sur le territoire du SCoT BUCOPA



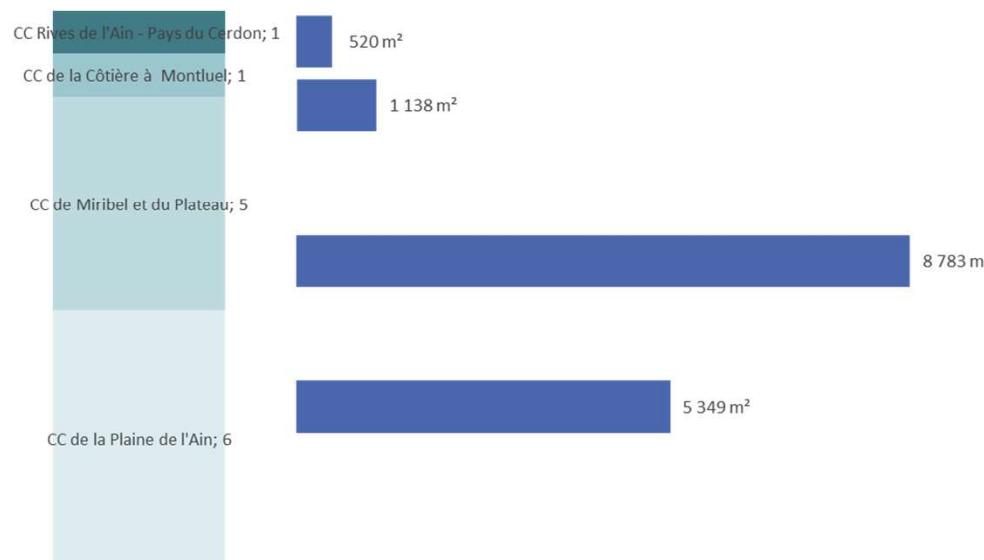
Surfaces des projets autorisés sur le territoire du SCoT BUCOPA de 2014 à 2024 par secteurs d'activité (alimentaire et non alimentaire).



Répartition annuelle des autorisations AEC en surface de vente (m² autorisés de 2014 à 2024).



Répartition en nombre de projets entre les EPCI (autorisés de 2014 à 2024).



• Données préfecture des décisions AEC depuis 2010.

Source : base Nielsen et LSA expert, autorisations CDAC-CNAC, préfecture

Commerce – ancienneté du parc commercial du territoire

Ancienneté de l'armature commerciale et incidence

L'armature commerciale sur le territoire du SCoT BUCOPA s'est développée successivement sur plusieurs périodes. Les évolutions sur les typologies d'activités ou les besoins des opérateurs peuvent traduire des besoins de modernisation des bâtiments mais également d'anticipation sur la nature des défis à venir sur les zones commerciales ou sur les magasins pouvant être appelés à des phases de mutation ou de restructuration en raison notamment de deux types de problématiques (structurelle et économique) :

- la vétusté des bâtiments (problèmes énergétiques, structure et étanchéité des toitures...);
- l'adaptation des superficies au regard des évolutions, des concepts de magasins et des tendances de consommation.

L'ensemble du parc commercial des activités de commerce représente sur le territoire du SCoT BUCOPA près de 160 000 m² (intégrant également les petites surfaces et espaces de galerie). 57 % de l'offre est localisée dans les pôles commerciaux du territoire, les autres s'insèrent dans le tissu urbain ou des localisations diffusent (non connectées à un ensemble commercial).

Les informations disponibles* sur les dates de création des magasins permettent d'identifier la part de l'offre concernée par une relative ancienneté, qui pourrait appeler à des besoins de modernisation ou de restructuration.

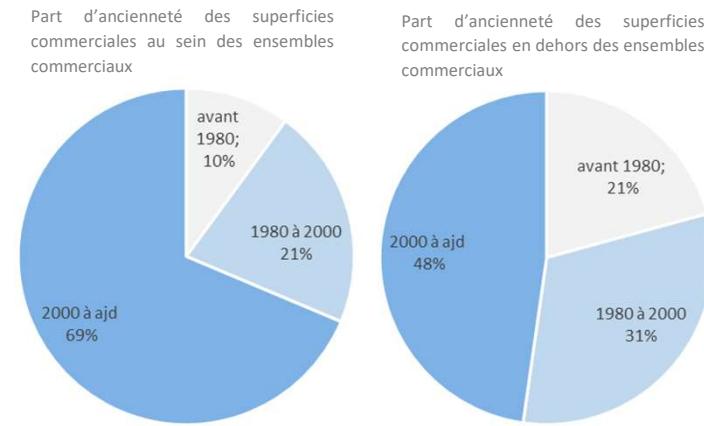
* Source : Nielsen, LSA expert, décisions AEC.

En prenant les précautions et les réserves d'usage, cela traduit néanmoins plusieurs clefs de lecture :

66 % du parc commercial a un peu moins de 20 ans. Les constructions les plus récentes correspondent à des formats de magasins plus réduits que les phases de développement des périodes précédentes. 15% du parc a plus de 40 ans, lequel est principalement sur des secteurs diffus ou isolés du territoire.

De fait, l'historique des dates de création témoigne d'une réduction progressive des formats de magasins, ce qui correspond aux vagues successives de développement de l'armature commerciale en France, mais également aux adaptations des concepts de magasins. Cela traduit globalement une stabilité dans la constitution du parc dans les années à venir, près de 60 % du parc a moins de 20 ans, 1/4 entre 20 et 40 ans, et seulement 15% a plus de 40 ans.

Cela peut confirmer un enjeu de maintien des ensembles commerciaux dans l'enveloppe actuelle, avec un accompagnement selon les besoins des enseignes (déplacement, section de la coque du magasin, regroupement...) sans réelle nécessité de prévoir des espaces fonciers pour accueillir ces futures évolutions. Toutefois les dynamiques de croissance du territoire pourraient nécessiter des adaptations de certains formats pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures, ceci afin d'éviter une éviction commerciale vers d'autres pôles commerciaux hors territoire.

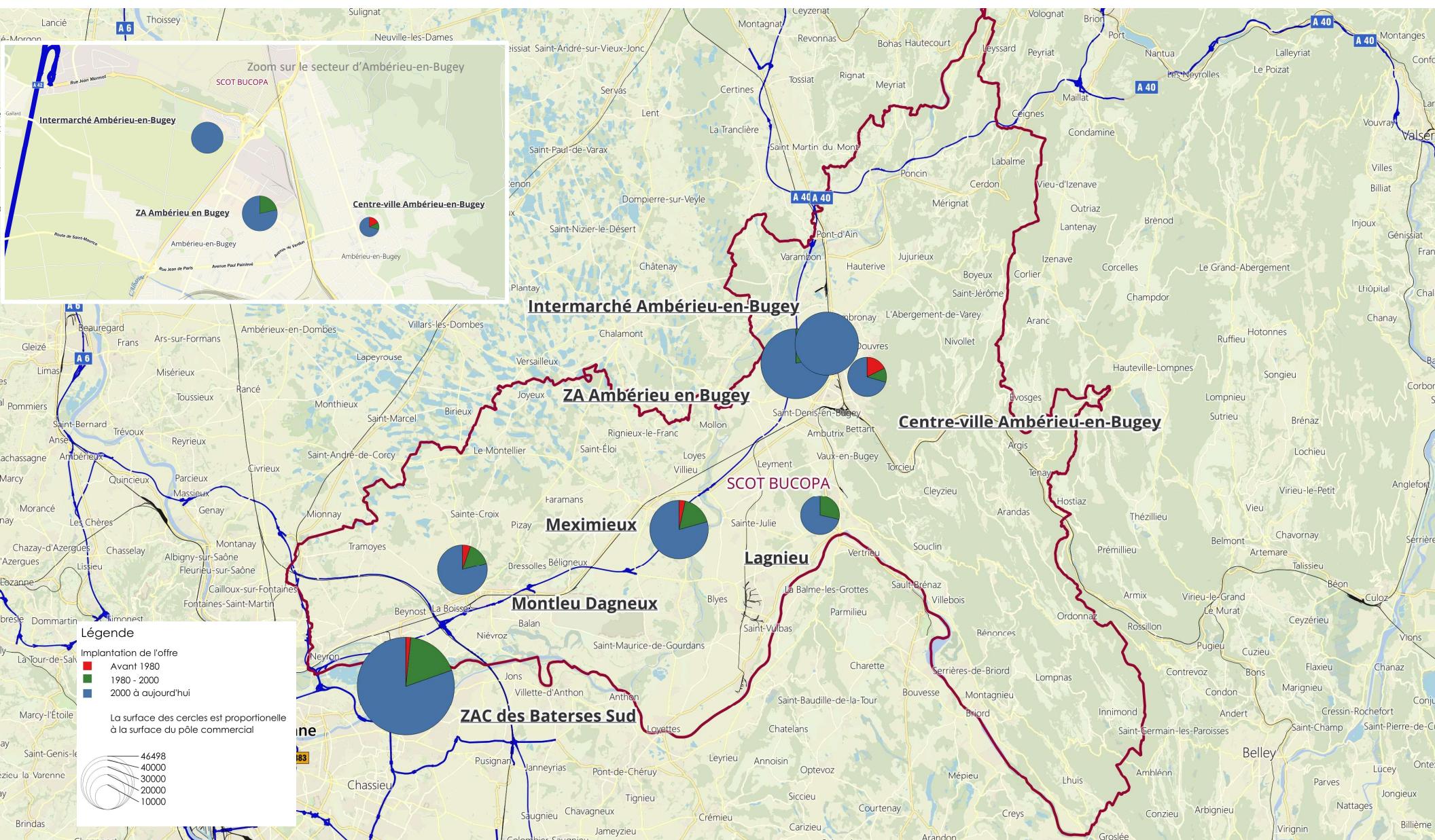


Répartition de l'ancienneté du parc commercial sur le SCoT BUCOPA.

Ancienneté des magasins	nombre magasin	m ² dans des pôles commerciaux x	surface moyenne en m ²	% de la tranche dans les pôles commerciaux x	nombre magasin	m ² hors des pôles commerciaux x	surface moyenne en m ²	% de la tranche hors des pôles commerciaux x	Total	% du total	part de l'offre concernée dans un commerce
avant 1980	1	9 122	_	10%	8	13 921	1 740	21%	23 043	15%	40%
1980 à 2000	16	19 253	1 203	21%	25	21 108	844	31%	40 361	26%	48%
2000 à ajd	90	62 149	690	69%	97	32 003	330	48%	94 152	60%	66%
Total				67 032				157 556			

Commerce – ancienneté du parc commercial du territoire

Carte de l'ancienneté des magasins sur le territoire du SCoT BUCOP



- Source : Nielsen, LSA expert, décisions AEC.

Commerce – évolution des établissements et des effectifs dans le commerce

Évolution des établissements et des effectifs salariés du commerce

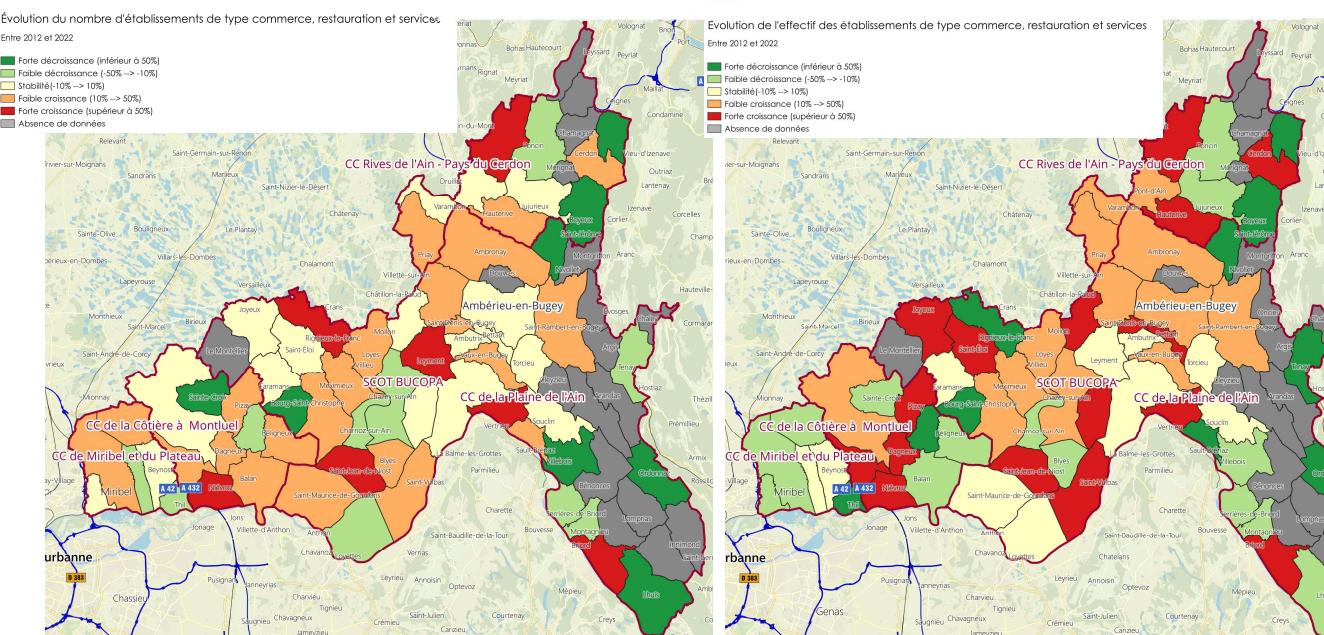
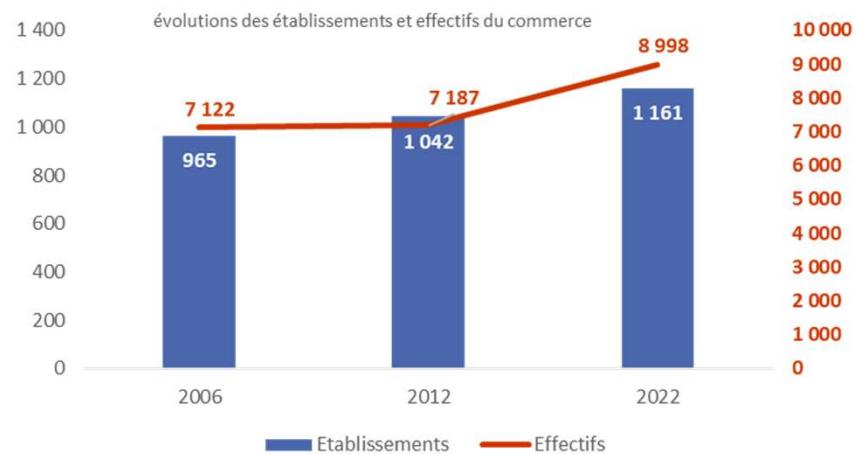
Le territoire bénéficie de plusieurs pôles et polarités commerciales. Cette armature suit la tendance de population avec un renforcement marqué sur les deux dernières décennies, tant sur les établissements que sur les effectifs salariés.

Ce constat accuse une très forte progression des emplois dans le commerce avec 180 emplois supplémentaires pour environ 120 commerces ce qui revient à une moyenne de 15 salariés par établissements.

Ce constat n'est pas égalitaire sur toutes les communes du territoire bien que la croissance bénéficie à toutes les strates de communes sans se concentrer uniquement sur les pôles structurants ou centraux. Néanmoins cela reste principalement concentré sur l'axe que représente l'A42 et la D1084, qui sont les artères d'irrigation des flux du territoire.

Dans une période où le commerce subit de fortes mutations (vacances, fermetures, e-commerce...), l'offre du BUCOPA apporte une forme de résilience au regard de laquelle les établissements se développent et favorisent la croissance des effectifs. Cela peut traduire également un recentrage de consommation sur le territoire, lequel contribue à renforcer les indicateurs économiques des commerces existants et donc d'embaucher.

Source : URSSAF



Commerce – logistique commerciale

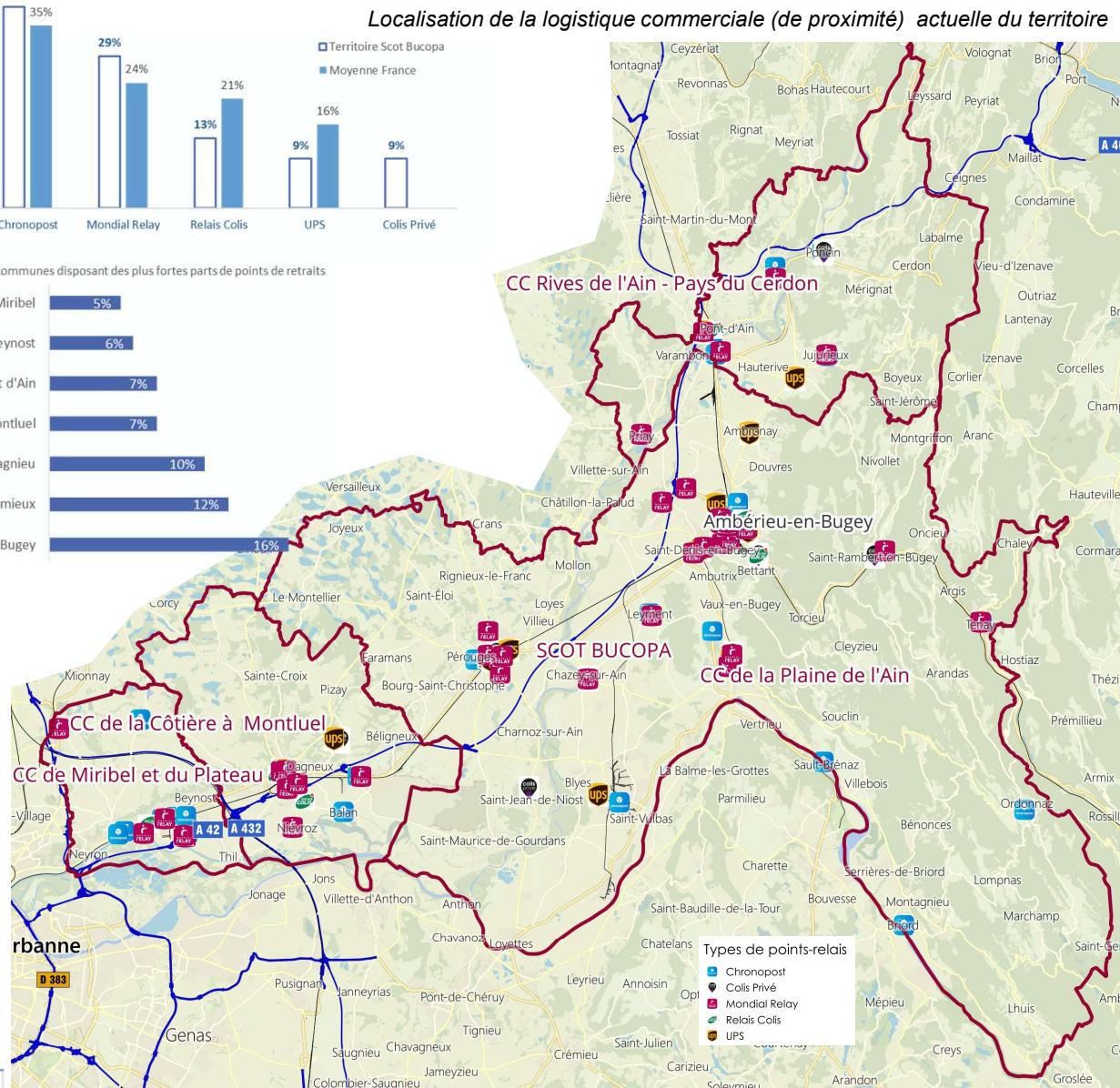
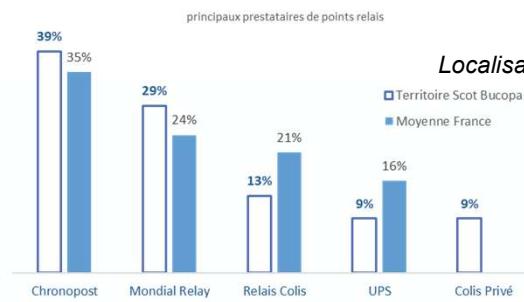
Armature et poids de la logistique commerciale

La logistique commerciale, au sens de la livraison de produits commandés par voie télématique, est fortement reliée à la logistique au sens global. Depuis la crise sanitaire liée au Covid-19, le e-commerce est en croissance de +10 % en 2022 avec un panier moyen en croissance à +7,2 % pour atteindre environ 67 euros par personne. Contrairement aux idées reçues, l'évolution la plus importante s'est constatée dans les secteurs ruraux où l'accès à une diversité de produits était plus contraint.

L'explosion des petits colis augmentent annuellement. Le territoire est composé de 127 points de retrait, ce qui fait 1 relais pour 1 149 habitants, soit une densité plus importante que le nombre de boulangerie par habitant. De la même façon le maillage des points de retrait suit principalement les axes structurants, ce qui n'empêche pas les flux de consommation, et ajoute même un surcroit sur les usages véhiculés (petits porteurs et utilitaires...). Sur la base d'une moyenne de 6 à 9 colis par jour pour assurer un seuil de rentabilité, la composition actuelle permet d'estimer un flux compris entre 5 500 et 8 000 colis par semaine. Les 3 principaux postes de dépenses sur Internet sont l'équipement de la personne, les produits de soins et beauté ainsi que le matériel d'équipement de maison (brico-jardin et high-tech).

L'impact du trafic de fret issu des achats sur Internet : concernant les émissions de polluants atmosphériques. Sans compter la proportion de retour estimé à 2,5 fois supérieur vs commerce physique.

Durée de livraison	1 jour	3 heures	1 heure 30	1 heure
Emissions de polluants	x1	x2	x5	x10

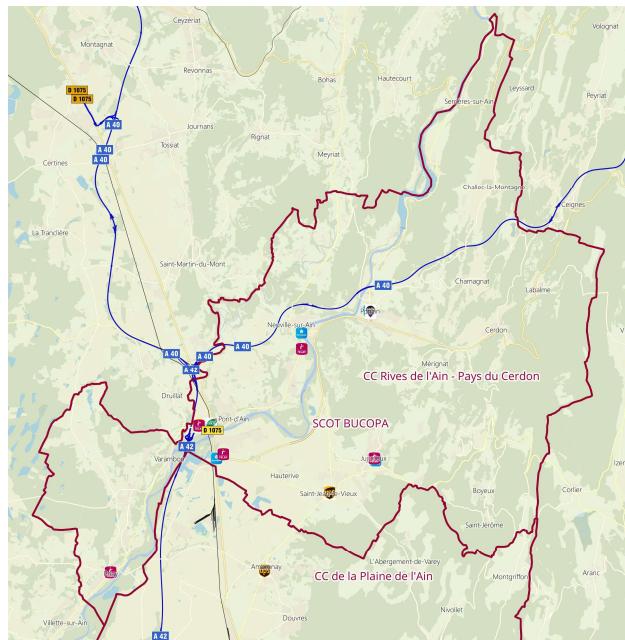


Commerce – logistique commerciale

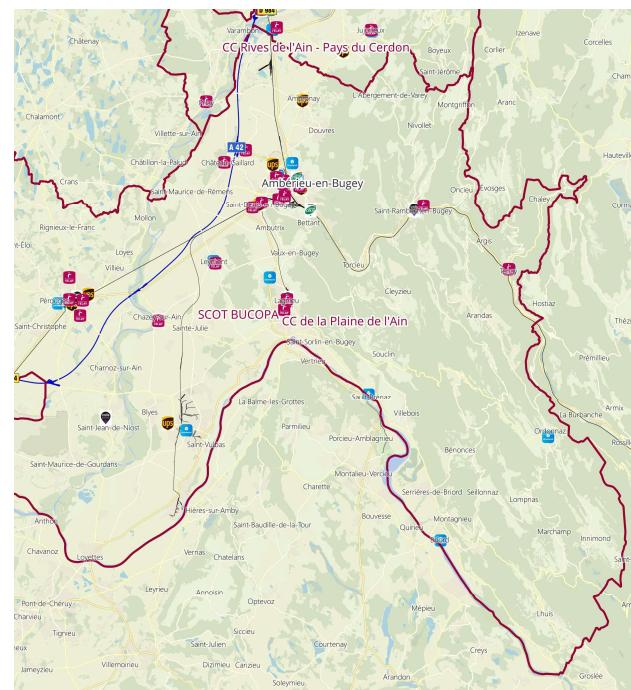
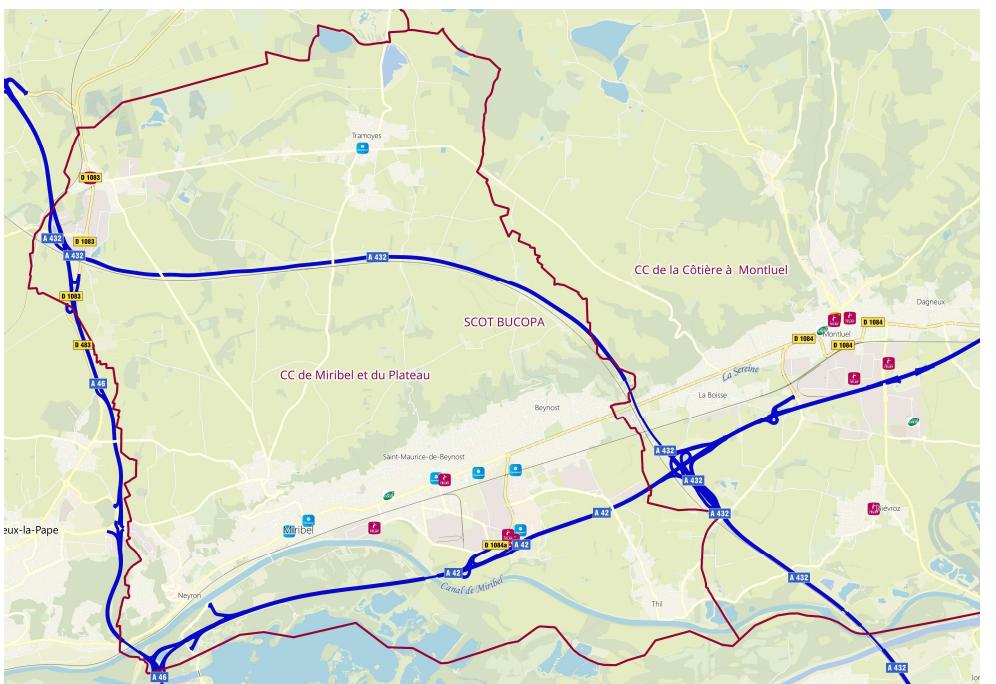
Extrait zoomé des implantations de points relais sur le territoire du SCoT BUCOPA.

Types de points-relais

- Chronopost
- Colis Privé
- Mondial Relay
- Relais Colis
- UPS



Localisation de la logistique commerciale (de proximité) actuelle du territoire



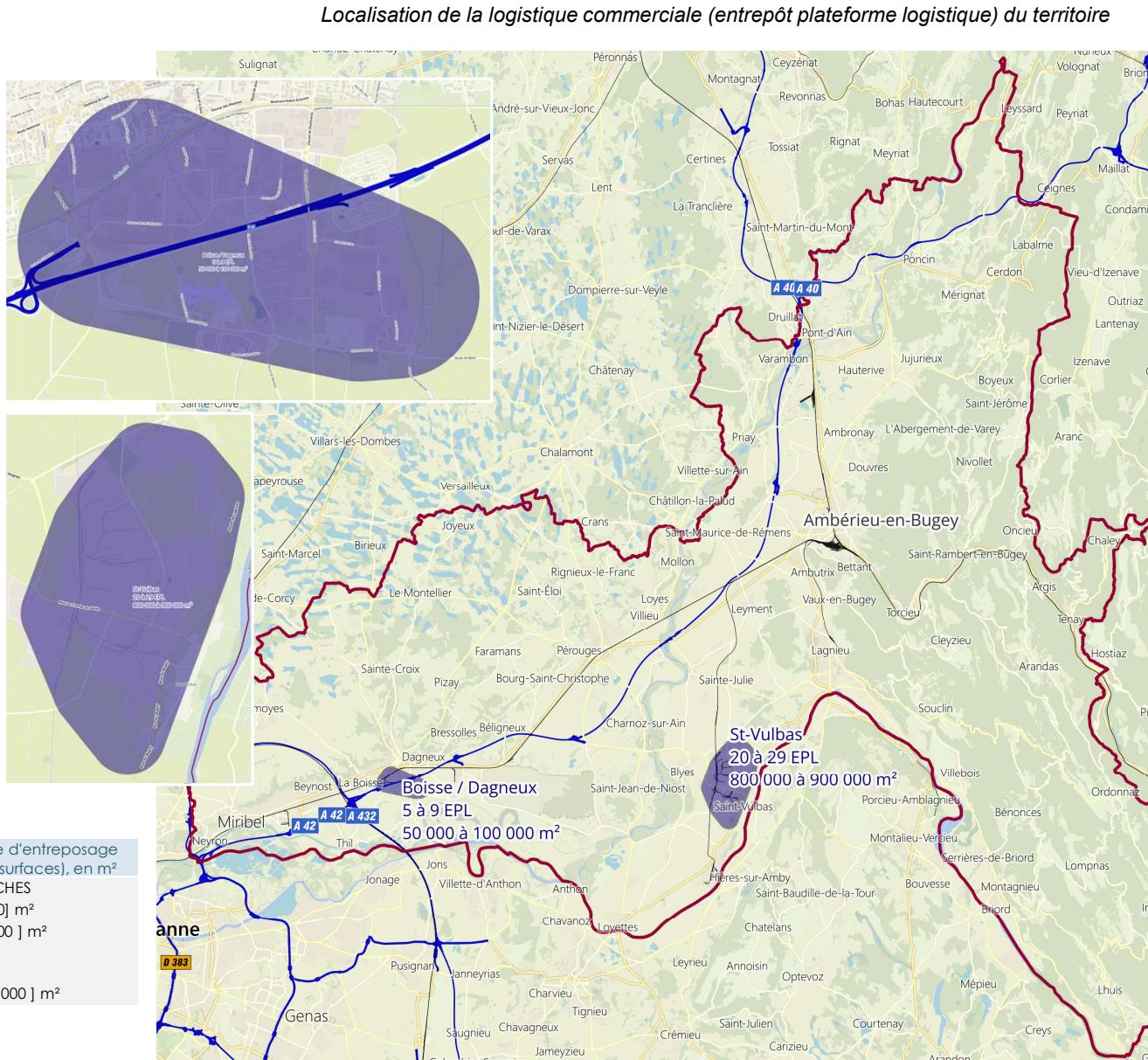
Commerce – logistique commerciale

Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes sont identifiés 490 EPL (entrepôts plates-formes logistiques) de plus de 10 000 m², regroupés sur 59 aires communales. La localisation stratégique de la région en fait hub majeur du transit de marchandise, qui la place en 3^{ème} position au niveau national derrière l'Île-de-France et les hauts-de-France, et donc d'implantation d'entrepôts logistique.

Ils développent une surface de logistique totale d'environ 11,1 millions de m², dont 30,8 % sont affectés au flux de marchandises de commerce à destination de magasins ou du client final en attente de transit.

Le territoire du SCoT BUCOPA dispose de 2 secteurs communaux d'implantation d'entrepôts de plus de 10 000 m². Le secteur de La Boisse/Dagneux et celui de Saint-Vulbas.

Sur les 2 secteurs, la répartition des espaces de logistique voués au stockage de biens et produits de commerce représente près de 25 % des surfaces de ces entrepôts. La moyenne sur tous les entrepôts de la région est de 34 % et de 31 % au niveau national.



Commerce – logistique commerciale

La logistique (sans définition précise par le législateur) regroupe toutes les activités qui permettent de gérer des flux physiques de marchandises selon des quantités et des délais.

Elle permet donc d'acheminer des produits depuis un fournisseur vers un lieu de production ou de commercialisation ou d'utilisation.

La partie logistique du SCoT peut donc intervenir sur les différentes fonctions de la logistique, à savoir, le stockage, le transport, la livraison.

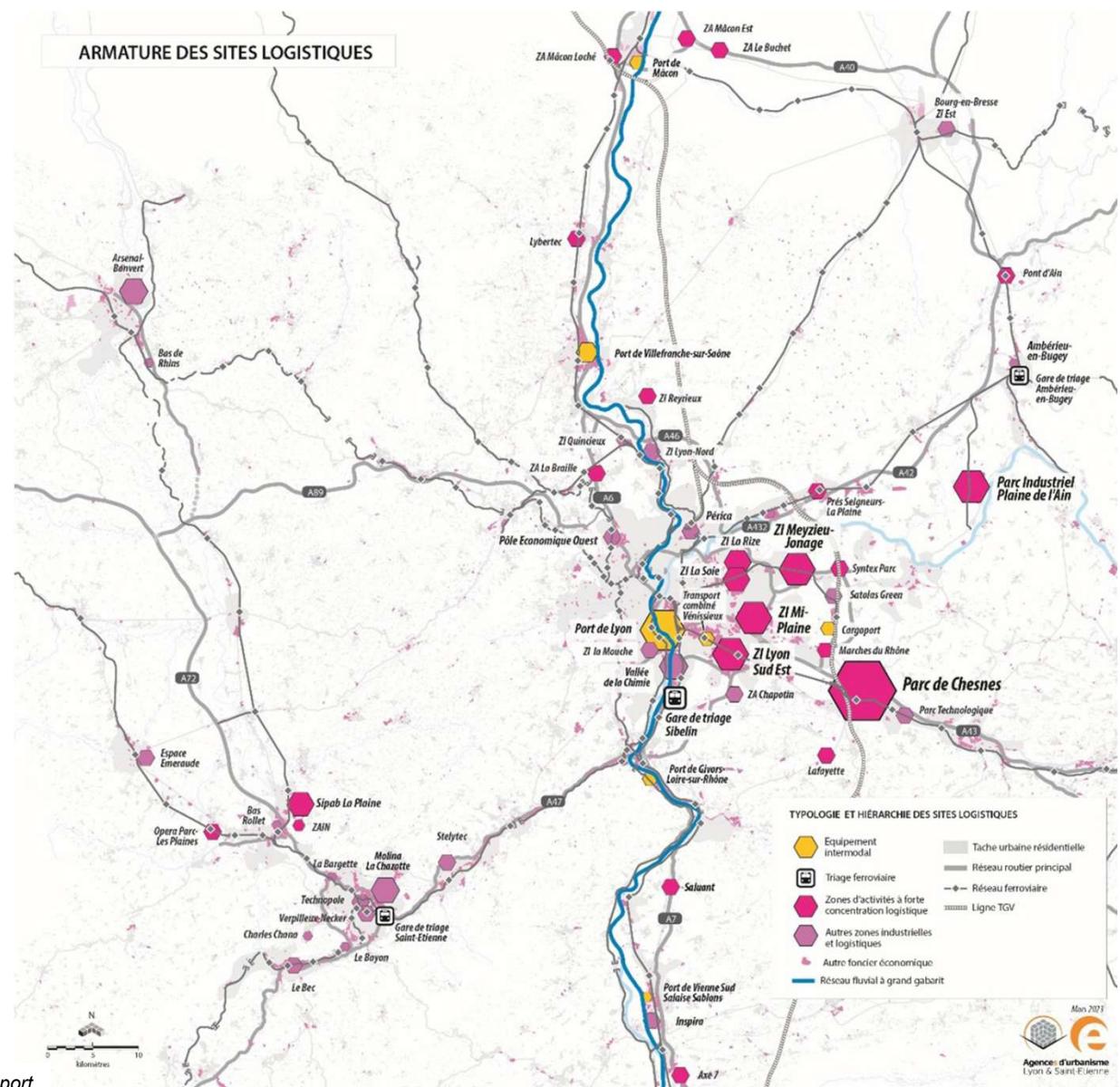
Un décret précise la classification des sous destinations et notamment des entrepôts, qui sont destinés à la logistique, au stockage ou l'entreposage de biens sans surfaces de vente, des points de livraison ou de retrait d'achats au détail commandés par voie télématiques, et donc les dark stores entrent dans cette classification.

Ainsi les Drive ne rentre pas dans cette définition bien qu'ils soient des points de retraits d'achats dédiés à une clientèle.

Pour ce qui concerne le territoire du SCoT BUCOPA, les évolutions des espaces logistiques observées depuis 1975 démontre par exemple que le secteur de Saint-Vulbas s'insère dans les ramifications du desserrement lyonnais par l'axe A43 et A42, alors que les espaces plus au nord (Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Oyonnax) du s'identifient à des espaces logistiques plus endoréennes

Source : agence d'urbanisme de Lyon & Saint-Etienne avril 2023. Rapport enjeux généraux de la Logistique Préfecture Auvergne Rhône-Alpes.

Localisation de la logistique commerciale (entrepôt plateforme logistique) du territoire



Commerce – logistique commerciale

A titre d'exemple de quelques structures de logistique sur le site de Saint-Vulbas :

L'exemple de XPO

XPO est présent sur Saint-Vulbas avec une surface totale de 72 000 m² répartie sur plusieurs entrepôts dont un entrepôt de 50 000 m² pour Amer.

Les vocations variées selon les clients. La vocation principale est régionale mais le positionnement à Saint-Vulbas permet également de desservir l'Europe.

L'exemple de Feu Vert

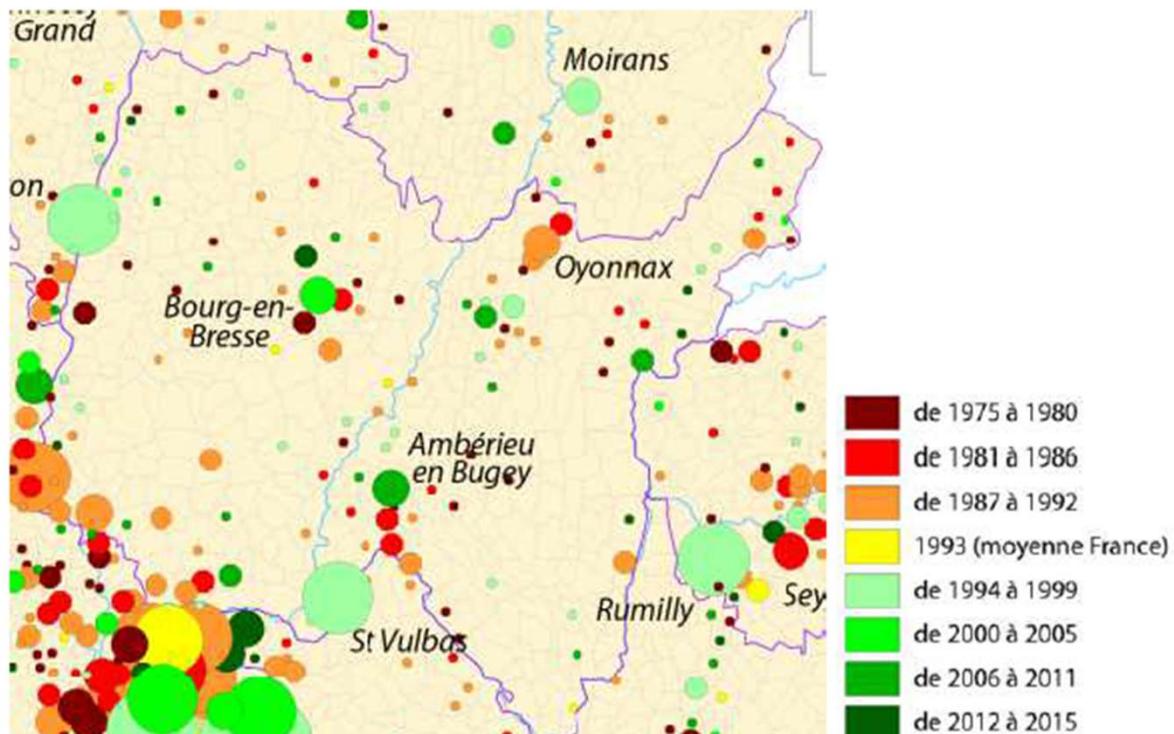
Feu Vert était présent sur 10 000 m² à Saint-Vulbas. En 2012, il transfert son activité sur un nouveau site toujours à Saint-Vulbas de 30 000 m². Le site traite l'ensemble du stock Feu Vert. L'entrepôt est multi-canal puisqu'il livre les points de vente et les clients internet. Ces stocks concentrés sur Saint-Vulbas étaient auparavant disséminés sur plusieurs sites.

Cela témoigne de la logique extraterritoriale des entrepôts supérieure à 10 000 m² dont la vocation est avant tout suprarégionale. La localisation se caractérise par le desserrement métropolitain lyonnais et la présence d'axes autoroutiers suffisamment proches (A42).

L'enjeu de la définition des conditions d'implantations des espaces de logistique commerciale s'attachera principalement aux entrepôts et plateformes de moins de 10 000 m², aux espaces de stockages et de livraison dont la vocation reste locale.

Source : Rapport enjeux généraux de la Logistique Préfecture Auvergne Rhône-Alpes.

Localisation de la logistique commerciale (entrepôt plateforme logistique) du territoire



PIPA

Situation : Saint-Vulbas à proximité de l'A42

Gouvernance : gestion par le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain

Accessibilité : Route : A42

Caractéristique du site :

- 1 000 ha (dont 230 ha d'espaces verts) : 410 ha occupés, 360 ha viabilisé et disponible, un parc Parcolog
- 188 entreprises implantées
- 500 000 m² d'entrepôts au total sur 180 ha (environ 44 % de la surface occupée sur le parc)



Commerce – constat des autorisations d'exploitation commerciale

Analyse des densités

L'offre alimentaire :

La lecture des densités commerciales pour l'offre alimentaire, en nombre d'établissements selon les catégories de magasins, rapportée à l'échelle de consommation du SCoT, démontre des niveaux d'équipements satisfaisant qui ne témoignent pas de réelle absence de produits (en dehors de l'activité de poissonnerie). Cependant, ce niveau d'équipement en lien avec la forte croissance du territoire peut laisser apparaître de légères sous représentations notamment sur les métiers de bouche de consommation hebdomadaire que sont les métiers de boulangerie ou de boucherie. Ces métiers témoignent également de difficulté sur la création-transmission permettant de garantir un maillage et une offre dans les années à venir. Pour le commerce organisé : suffisant lui aussi en proportion sur l'ensemble du territoire suit naturellement des effets de concentration en raison du découpage administratif des EPCI qui ne correspond pas aux logiques de zone d'attraction et de chalandise des implantations de magasins. Les densités sont proches des moyennes sur les différentes strates de comparaison territoriale (avec une densité plus forte à l'échelon régional). Les métiers de bouche conditionnent un flux de consommation régulier apportant un rôle moteur au bénéfice des autres activités commerciales et de services. La pérennité et le maintien de cette diversité restent un enjeu de dynamisation des centralités (compte tenu des aléas qui frappent ce secteur – coût de l'énergie, formation, difficulté de reprise, chaîne de magasin...).

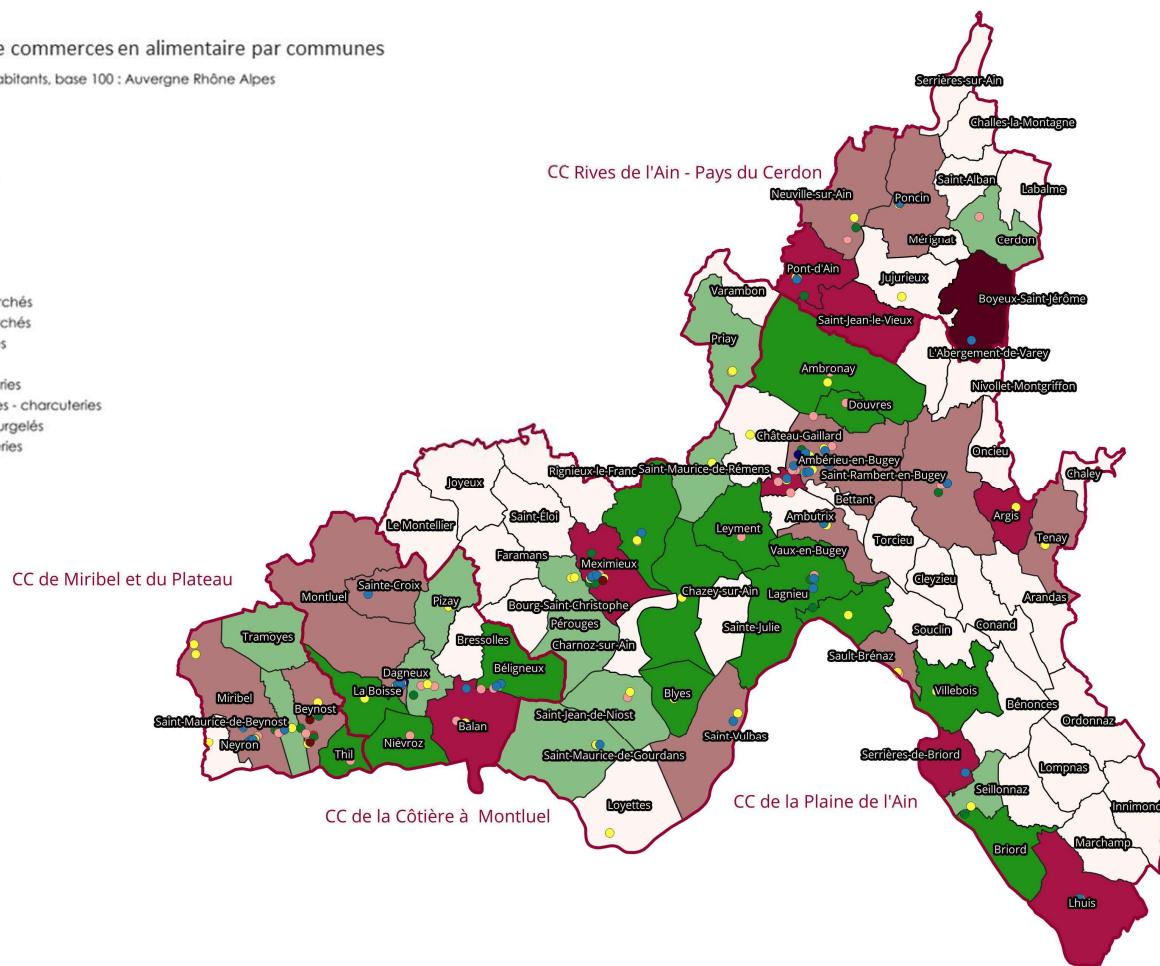
Densité de commerces en alimentaire par communes

Pour 10 000 habitants, base 100 : Auvergne Rhône Alpes



Équipements

- Hypermarchés
- Supermarchés
- Superettes
- Épiceries
- Boulangeries
- Boucheries - charcuteries
- Produits surgelés
- Poissonneries



Densité commerciale pour 10 000 habitants		Hypermarchés		Supermarchés		Superettes		Épiceries		Boulangerie		Boucheries charcuteries		Produits surgelés		Poissonneries		Alimentaire	
Périmètres	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins
CC de la Côte à Montluel	-	-	4	1,6	1	0,4	9	3,6	10	4,0	7	2,8	-	-	-	-	-	31	12,3
CC de la Plaine de l'Ain	1	0,1	12	1,5	1	0,1	21	2,6	40	4,9	22	2,7	2	0,2	-	-	-	99	12,2
CC de Miribel et du Plateau	1	0,4	4	1,6	2	0,8	8	3,2	12	4,8	5	2,0	2	0,8	-	-	-	34	13,7
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	-	-	2	1,4	1	0,7	4	2,7	10	6,8	4	2,7	-	-	-	-	-	21	14,3
SCoT BUCOPA	2	0,1	22	1,5	5	0,3	42	2,9	72	4,9	38	2,6	4	0,3	-	-	-	185	12,7
Ain	12	0,2	98	1,5	23	0,3	160	2,4	354	5,3	199	3,0	12	0,2	9	0,1	867	13,1	
Auvergne-Rhône-Alpes	162	0,2	1 098	1,4	640	0,8	2 852	3,5	5 061	6,2	2 452	3,0	189	0,2	135	0,2	12 589	15,5	
France Métropolitaine	1 889	0,3	11 906	1,8	26 147	3,9	5 549	0,8	46 837	6,9	21 951	3,3	1 573	0,2	2 939	0,4	118 791	17,6	

Commerce – constat des autorisations d'exploitation commerciale

L'offre en équipement de la personne :

À l'échelle du SCoT, les densités moyennes en équipement de la personne sont sensiblement inférieures à celles observées sur les strates supérieures.

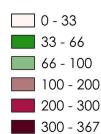
Cela s'explique notamment par la sectorisation entre le découpage administratif des EPCI et les logiques de chalandise.

La CC de Miribel et du Plateau accueille, des niveaux d'offre favorable avec la concentration de Beynost et de Miribel, et la CC de la Plaine de l'Ain concentre les activités présentes sur Méximieux, Ambérieu-en-Bugey et Lagnieu. Le reste du territoire à connotation plus rurale induit naturellement une absence sur cette typologie de produits, qui subit également de forte restructuration par les effets de concurrence accrue par l'achat e-commerce (actes d'achat > 25 % par internet qui déstabilisent le commerce physique).

Toutefois une offre d'indépendants que ce soit en vêtements ou bijouterie reste présente au sein des centralités, l'accompagnement de ces activités est essentiel afin de préserver une diversité qui favorise l'émulation et la consommation locale en centre-ville. Ce constat est renforcé par les facteurs sociodémographiques et socioéconomiques très favorables sur le territoire du SCoT.

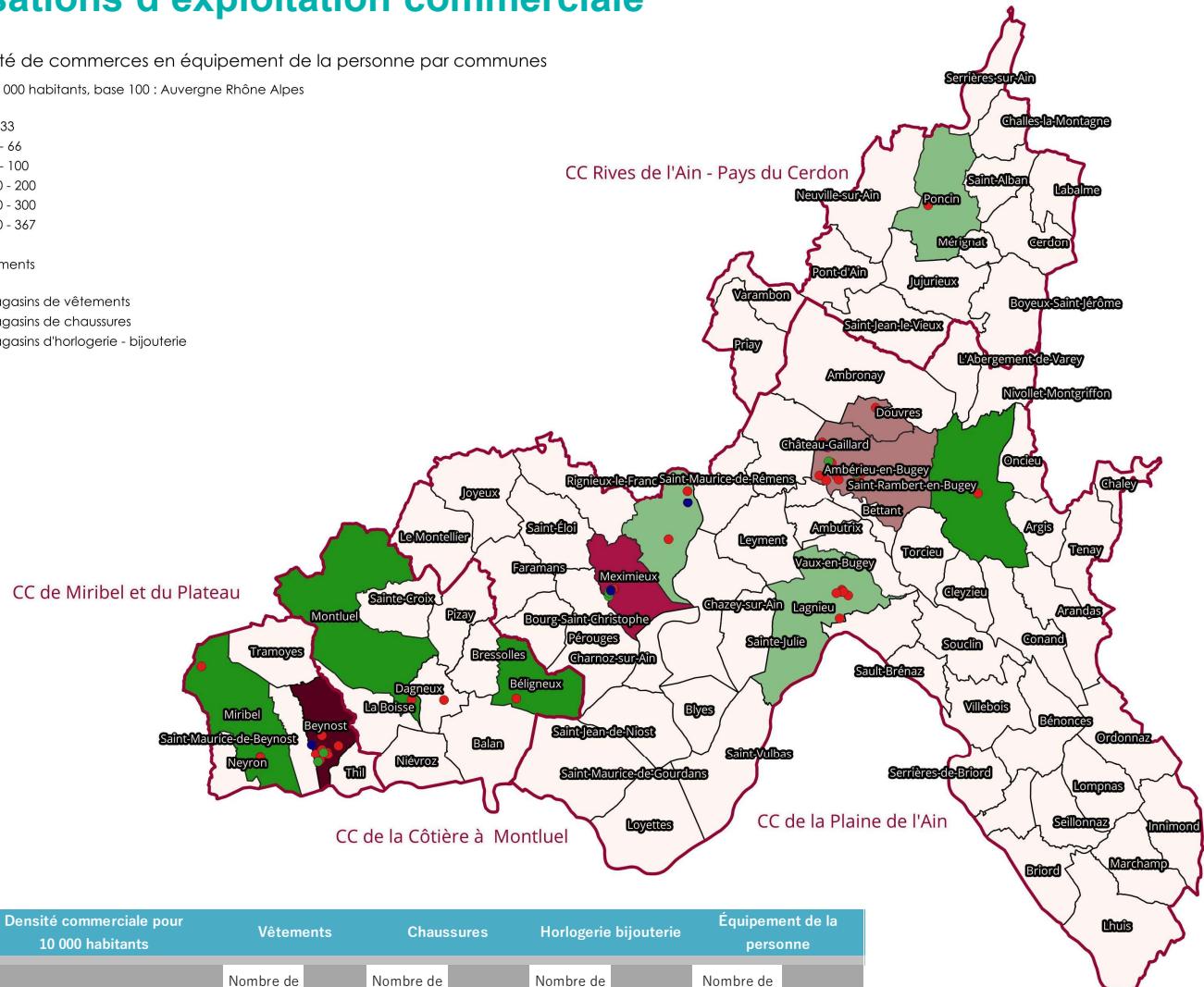
Densité de commerces en équipement de la personne par communes

Pour 10 000 habitants, base 100 : Auvergne Rhône Alpes



Équipements

- Magasins de vêtements
- Magasins de chaussures
- Magasins d'horlogerie - bijouterie



Périmètres	Densité commerciale pour 10 000 habitants		Vêtements		Chaussures		Horlogerie bijouterie		Équipement de la personne	
		Densité		Densité		Densité		Densité		Densité
CC de la Côte à Montluel	4	1,6	-	-	-	-	-	-	4	1,6
CC de la Plaine de l'Ain	38	4,7	5	0,6	6	0,7	49	6,0		
CC de Miribel et du Plateau	14	5,6	2	0,8	2	0,8	18	7,3		
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	1	0,7	-	-	-	-	1	0,7		
SCoT BUCOPA	57	3,9	7	0,5	8	0,5	72	4,9		
Ain	302	4,6	44	0,7	42	0,6	388	5,9		
Auvergne-Rhône-Alpes	5 147	6,3	919	1,1	723	0,9	6 789	8,4		
France Métropolitaine	71 734	10,6	11 963	1,8	20 005	3,0	103 702	15,4		

Commerce – constat des autorisations d'exploitation commerciale

L'offre en soin de la personne :

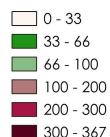
Ce secteur est le plus représenté avec plus de 400 activités au global et avec les plus fortes densités du territoire du SCoT.

Certaines activités accueillent même des densités supérieures aux moyennes des strates départementales et régionales, coiffure, soins et beauté esthétiques, et même l'optique plus spécifiquement sur les CC de la Plaine de l'Ain et de Miribel et du Plateau. Une forte croissance de population continue ces dernières années, même avec des logiques de flux domicile travail implique des activités de services et soins à la personne généralement localisées en présentiel sur le territoire et cette croissance implique une densité favorable à l'échelle du SCoT.

Le secteur de la santé, beauté représente 1/5^{ème} de l'offre de commerce de proximité du territoire, soit autant que les activités de services, souvent devenu le premier poste du commerce de proximité. Ce constat permet de conserver une véritable logique de consommation endogène et de témoigner que le territoire conserve des centralités fortes et une clientèle de proximité.

Densité de commerces en soin de la personne par communes

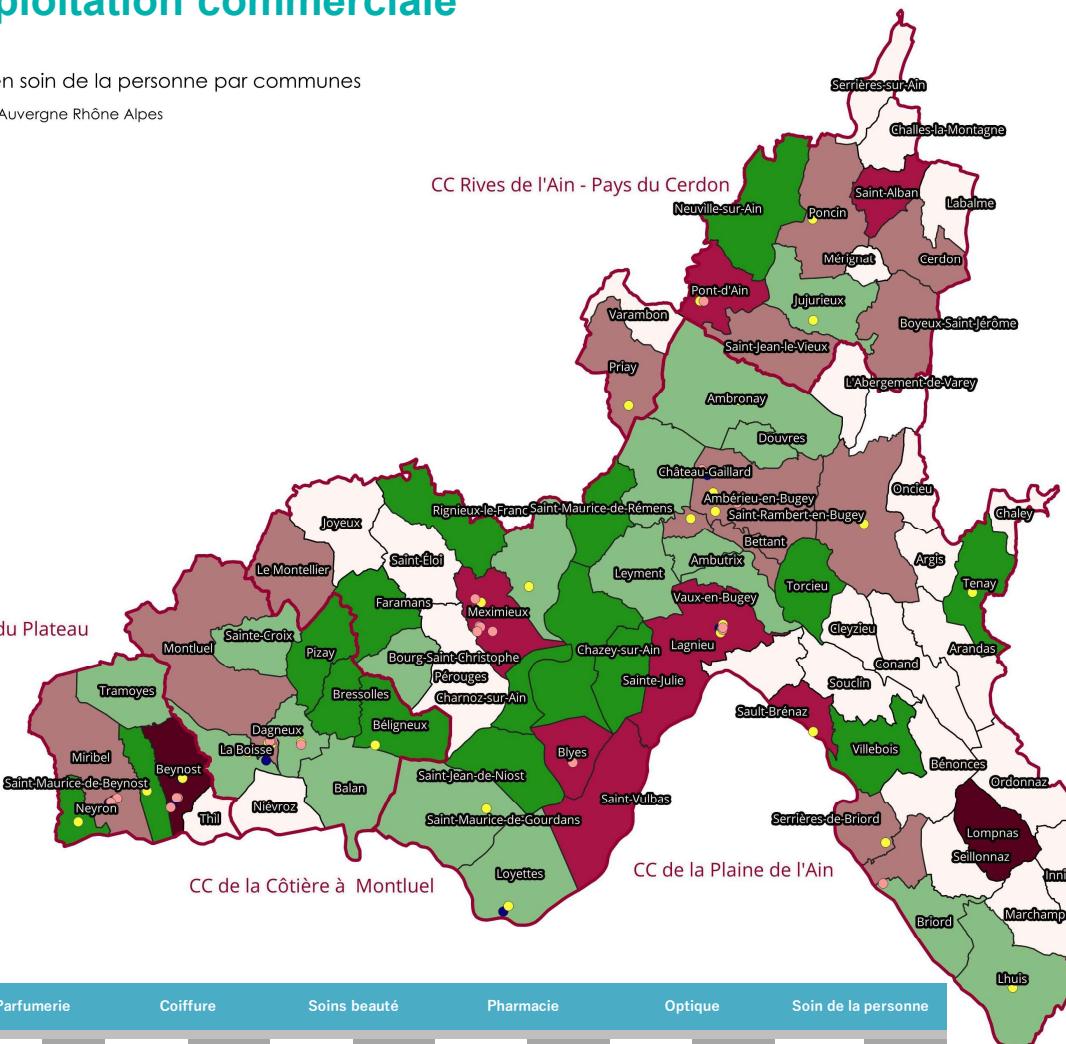
Pour 10 000 habitants, base 100 : Auvergne Rhône Alpes



Équipements

- Coiffeurs
- Soins - beauté
- Parfumeries
- Optiques
- Pharmacies

CC de Miribel et du Plateau



Périmètres	Densité commerciale pour 10 000 habitants		Parfumerie		Coiffure		Soins beauté		Pharmacie		Optique		Soin de la personne	
	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité
CC de la Côte à Montluel	1	0,4	33	13,1	20	8,0	5	2,0	4	1,6	63	25,0		
CC de la Plaine de l'Ain	9	1,1	118	14,5	71	8,7	20	2,5	16	2,0	234	28,8		
CC de Miribel et du Plateau	6	2,4	35	14,1	27	10,9	6	2,4	6	2,4	80	32,3		
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	-	-	22	15,0	14	9,5	4	2,7	1	0,7	41	27,9		
SCoT BUCOPA	16	1,1	208	14,3	132	9,0	35	2,4	27	1,9	418	28,6		
Ain	54	0,8	844	12,7	558	8,4	163	2,5	125	1,9	1 744	26,3		
Auvergne-Rhône-Alpes	893	1,1	10 534	13,0	6 645	8,2	2 532	3,1	1 777	2,2	22 381	27,6		
France Métropolitaine	8 995	1,3	87 655	13,0	47 336	7,0	23 634	3,5	14 117	2,1	181 737	27,0		

Commerce – constat des autorisations d'exploitation commerciale

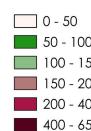
L'offre en équipement de la maison :

Généralement moins représentés en termes d'établissement comparativement aux autres secteurs d'activités, la concentration se réalise principalement sur les pôles commerciaux par la présence des acteurs de distribution dans l'ameublement, l'électroménager et l'équipement du foyer. Toutefois le recensement auprès des centralités structurantes permet d'identifier près de 20 activités qui se destinent à l'équipement de la maison, et notamment sur les villes de Miribel, Montluel, Meximieux et Ambérieu-en-Bugey.

Sur les 4 EPCI qui composent le territoire du SCoT BUCOPA, seule la CC Rives de l'Ain, souffre d'une véritable absence d'offre avec des densités très faibles, voire inexistantes. D'une façon générale cette typologie d'offre reste sous représentée à l'échelle du SCoT, et l'offre en équipement du foyer, électroménager et ameublement peut entraîner une réflexion sur un besoin de densification à venir, notamment au regard des croissances de population et prévisions à venir qui conforteront encore l'évolution du territoire en ménages et en besoin inhérent pour le logement. Ces produits conditionnent également les actes d'achat anormaux au sein de bâtiments volumineux et localisés généralement en zone commerciale. Une éviction se caractérise probablement sur la frange Est de l'agglomération Lyonnaise, et sur les pôles structurants de Grand Parilly, Portes des Alpes, Au Shopping, Peyssilieu Montout... L'équipement de la maison est un secteur également en mutation ces dernières années, l'enjeu sur les formats de distribution porte essentiellement sur la typologie d'enseignes qui viendrait concentrer des achats au bénéfice du territoire plus qu'une simple volonté de densification sur le territoire du SCoT.

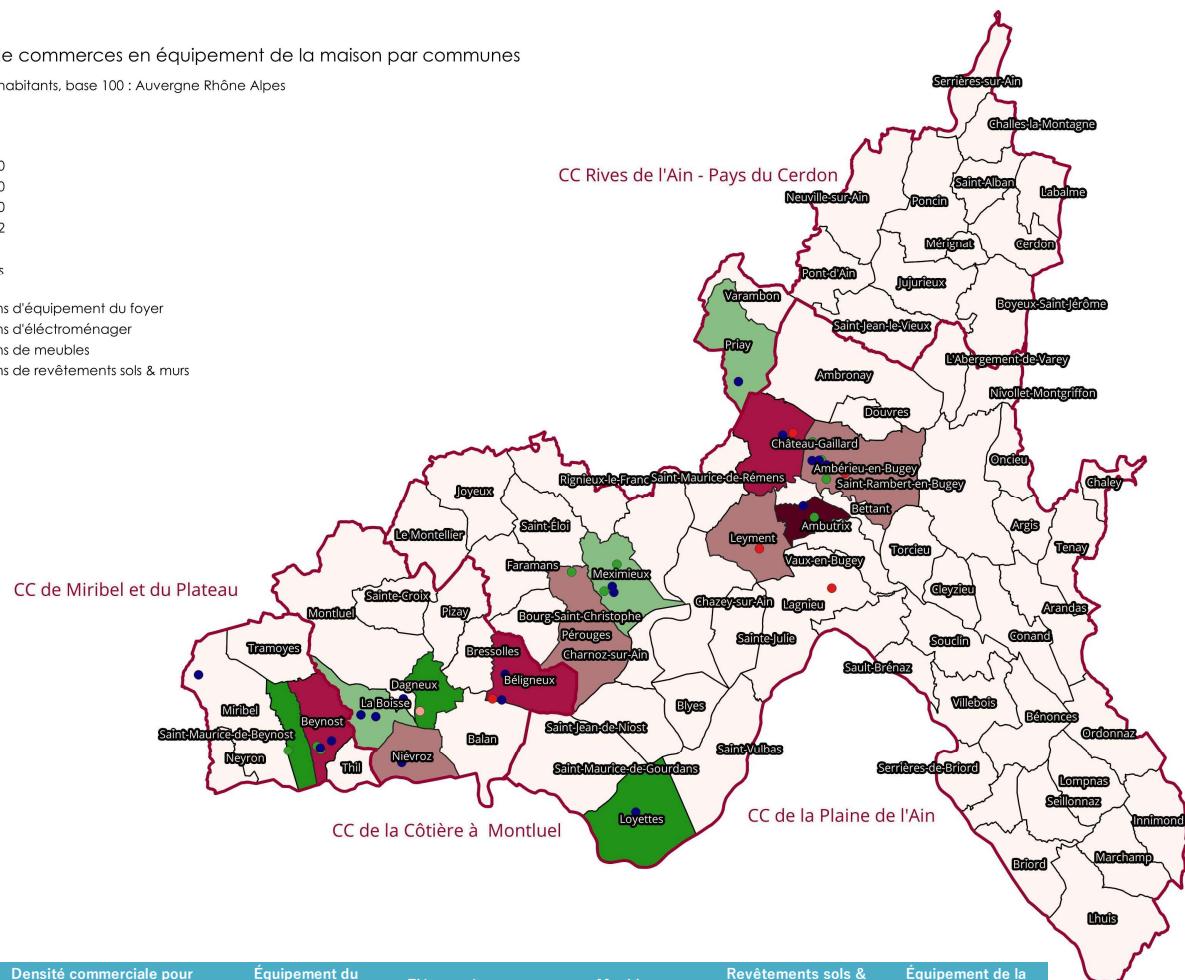
Densité de commerces en équipement de la maison par communes

Pour 10 000 habitants, base 100 : Auvergne Rhône Alpes



Équipements

- Magasins d'équipement du foyer
- Magasins d'électroménager
- Magasins de meubles
- Magasins de revêtements sols & murs



Densité commerciale pour 10 000 habitants	Équipement du foyer		Électroménager		Meubles		Revêtements sols & Murs		Équipement de la maison	
Périmètres	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité
CC de la Côtière à Montluel	1	0,4	-	-	6	2,4	1	0,4	8	3,2
CC de la Plaine de l'Ain	7	0,9	7	0,9	9	1,1	-	-	23	2,8
CC de Miribel et du Plateau	1	0,4	3	1,2	3	1,2	-	-	7	2,8
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	-	-	-	-	1	0,7	-	-	1	0,7
SCoT BUCOPA	9	0,6	10	0,7	19	1,3	1	0,1	39	2,7
Ain	62	0,9	50	0,8	96	1,4	5	0,1	213	3,2
Auvergne-Rhône-Alpes	1 125	1,4	607	0,7	1 432	1,8	113	0,1	3 277	4,0
France Métropolitaine	12 882	1,9	6 912	1,0	13 790	2,0	1 435	0,2	35 019	5,2

Commerce – constat des autorisations d'exploitation commerciale

L'offre en culture et loisirs :

Ce type d'offre est parfois plus spécifique, la représentativité par densité est à apprécier au regard de la densité de population au sein des territoires intercommunaux.

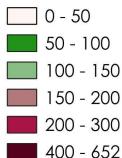
Toutefois sur les centralités principales identifiées précédemment, on retrouve environ 80 activités sur la typologie de culture et loisirs, et ce secteur reste bien représenté et diversifié au sein du territoire.

Cette proportion relativement importante ressort également dans les données de densité, qui ne révèle aucun écart significatif avec les moyennes des strates supérieures et la présence d'une offre en culture et loisirs s'insère dans chaque EPCI.

Le caractère plus rural de certaines franges du territoire du SCoT induit un plus faible développement des activités de culture et loisirs. La typologie des produits, les habitudes de consommation, la part représentée actuellement par le e-commerce, sont autant de facteurs qui nécessitent d'avoir une taille critique de population afin de générer une viabilité pour cette offre plus spécifique.

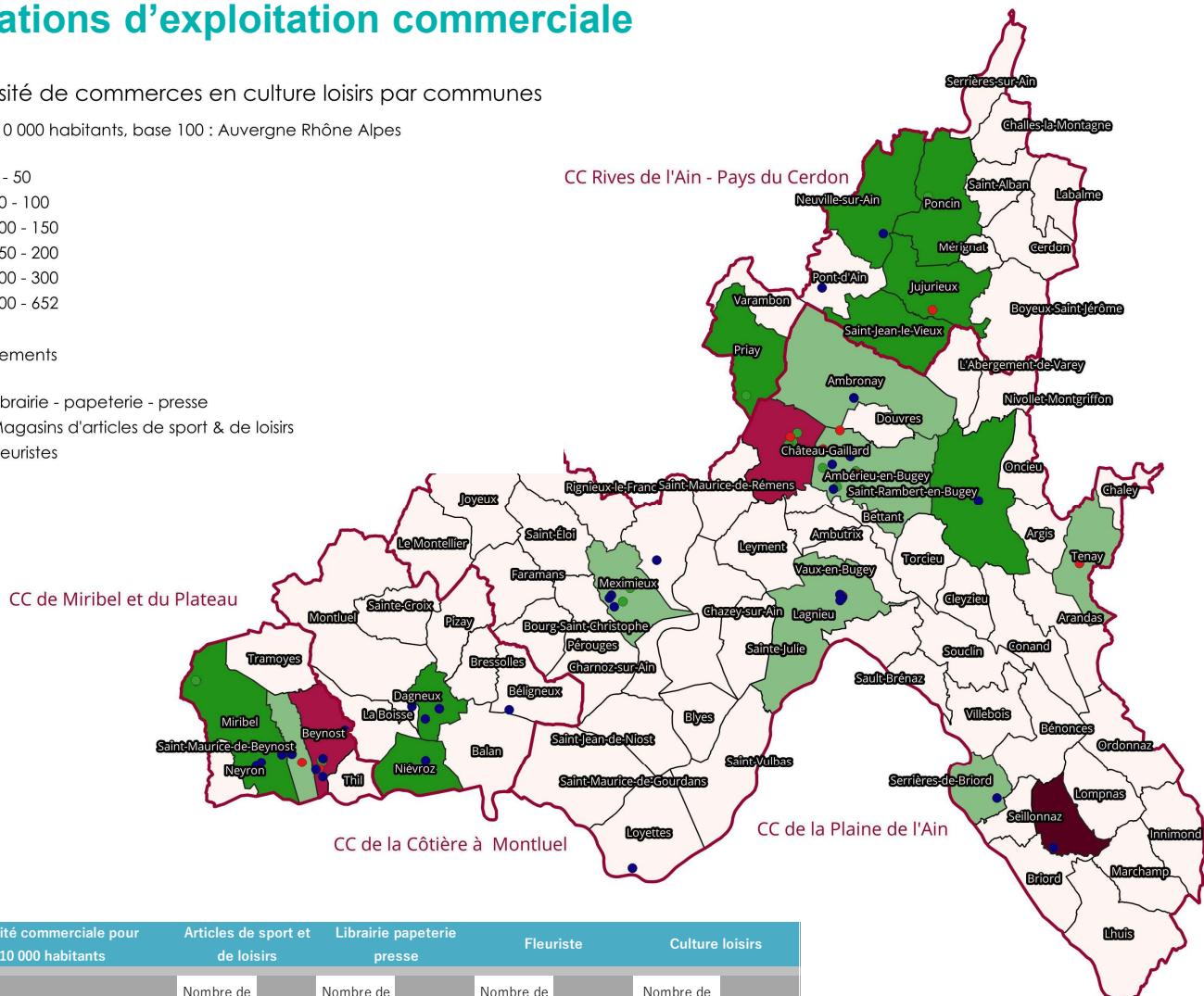
Densité de commerces en culture loisirs par communes

Pour 10 000 habitants, base 100 : Auvergne Rhône Alpes



Équipements

- Librairie - papeterie - presse
- Magasins d'articles de sport & de loisirs
- Fleuristes



Périmètres	Densité commerciale pour 10 000 habitants		Articles de sport et de loisirs		Librairie papeterie presse		Fleuriste		Culture loisirs	
	Nombr de magasins	Densité	Nombr de magasins	Densité	Nombr de magasins	Densité	Nombr de magasins	Densité	Nombr de magasins	Densité
CC de la Côte à Montluel	-	-	1	0,4	5	2,0	6	2,4		
CC de la Plaine de l'Ain	10	1,2	10	1,2	19	2,3	39	4,8		
CC de Miribel et du Plateau	5	2,0	3	1,2	8	3,2	16	6,5		
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	2	1,4	1	0,7	3	2,0	6	4,1		
SCoT BUCOPA	17	1,2	15	1,0	35	2,4	67	4,6		
Ain	85	1,3	77	1,2	165	2,5	327	4,9		
Auvergne-Rhône-Alpes	2 132	2,6	1 585	2,0	1 978	2,4	5 695	7,0		
France Métropolitaine	13 495	2,0	15 480	2,3	19 636	2,9	48 611	7,2		

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Analyse des pôles commerciaux

L'attractivité d'une polarité commerciale, qu'elle soit de centre-ville ou périphérique, dépend de plusieurs paramètres :

- la taille,
- la typologie de son offre et le poids économique qu'elle représente,
- la localisation et son accessibilité,
- la visibilité,
- le taux de vacance effectif,
- le confort d'usage qu'elle procure aux consommateurs, etc.

L'armature commerciale et la structure des pôles impliquent un classement selon trois familles d'intervention possibles. Restructuration : le pôle a atteint un seuil et présente des signes de faiblesses ou alors sa localisation et son intégration sont des facteurs qui permettent une restructuration.

Amélioration : le pôle bénéficie d'une bonne dynamique et d'une viabilité persistante, mais peut accepter des améliorations d'usage (accès, circulation, stationnement, végétalisation, perméabilité avec le tissu urbain proche...).

Développement : le pôle bénéficie d'une croissance territoriale qui nécessite d'être complétée ou développée dans sa composition et sa taille commerciale.

Les facteurs qui facilitent les arbitrages sont liés aux potentiels économiques locaux et aux disponibilités foncières existantes, permettant d'envisager une restructuration, une mutation ou une évolution de ces polarités, cela dans le respect des dernières dispositions réglementaires en matière d'urbanisme commercial sur l'artificialisation des terrains et au regard de la loi Climat et Résilience du 24 août 2021.

Indicateurs	Critères d'évaluations
Taille et diversité de la polarité commerciale	<ul style="list-style-type: none">▪ Surface de vente totale des activités de plus de 300 m² pour les centres commerciaux▪ Nombre de locaux commerciaux dans la centralité.▪ Proportion des biens à normaux en équipement de la maison, personne et culture & Loisirs qui caractérisent le périmètre d'emprise de la zone de chalandise.
Disponibilité foncière	<ul style="list-style-type: none">▪ Existence de superficie foncière au sein de la polarité commerciale pour un projet de création, extension ou restructuration.▪ Disponibilité foncière résiduelle (concentration ou opérations sur site contrainte) ou absente.▪ Existence de locaux stratégique en acquisition ou restructuration dans les centralités urbaines (exploitées ou vacantes)
Part de la vacance commerciale	<ul style="list-style-type: none">▪ Définition du nombre de cellules vides sur la totalité des cellules commerciales.▪ Définition de la typologie de vacance (structurelle, d'obsolescence, de localisation, économique...)
Localisation et accessibilité de la polarité commerciale	<ul style="list-style-type: none">▪ Positionnement de la polarité en relation avec le tissu urbain de la commune d'implantation.▪ Pour les centralités urbaines, l'offre commerciale est intégrée naturellement mais il peut exister un développement prononcé en périphérie qui sera analysé par sa taille comparativement à la centralité).▪ Définition des facteurs d'accessibilité (route nationale, réseau viaire, desserte en transport en commun, che minement doux).
Intégration paysagère et architecturale et qualité de la scénographie pour une centralité urbaine	<ul style="list-style-type: none">▪ Caractéristiques d'implantation de l'offre commerciale (développement historique classique par juxtaposition des bâtiments commerciaux sans réflexion d'interaction et/ou de mixité, imperméabilisation massive et peu de végétalisation - restructuration avec végétalisation et désimperméabilisation - diffuse au sein d'une zone économique avec difficulté de visibilité).▪ En centralité c'est l'ensemble des facteurs et aménagements urbaines qui sont évalués (qualité des devantures, vitrines, enseignes, et mobiliers urbains....)

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

La partie suivante reprend l'ensemble des polarités commerciales de périphérie ou de centralités identifiées sur le territoire du SCoT BUCOPA.

Ces polarités seront évaluées selon une grille d'analyse, laquelle permet d'établir une classification servant à l'élaboration du DAACL.

L'urbanisme commercial évolue continuellement en raison d'un contexte économique, de pratiques de consommation ou de positionnement des enseignes.

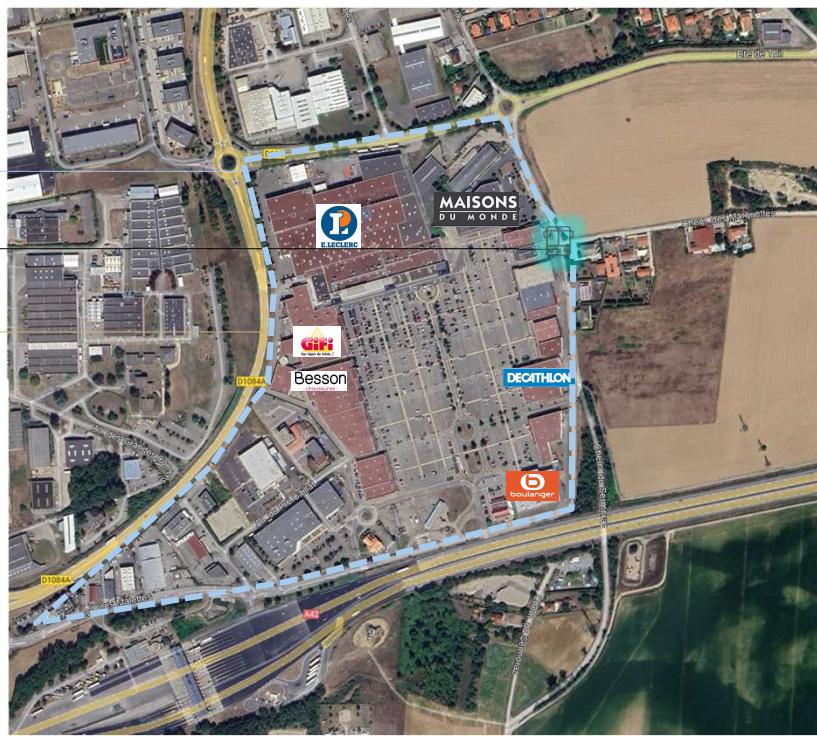
Un encart pourra également contenir une indication spécifique (selon les dernières observations des projets portés par les enseignes) sur les éventuelles mutations ou restructurations potentielles pouvant intervenir sur les sites analysés.

	Appréciations possibles		
	xx m ²	xx m ²	
Proportion du pole sur la surface de vente totale	xx %	xx %	xx %
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	xx %	xx %	xx %
Nombre de cellules commerciales	xx	xx	xx
	relais	proximité	
	NON		
	NON		
Implantation en continue du tissu urbain	OUI	NON	
Implantation en rupture du tissu urbain	OUI	NON	
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Suffisante	Perfectible	Insuffisante
Facteurs de commercialités de la centralité	Suffisant	Perfectible	Insuffisant
	résiduelle	absence	

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Beynost : ZAC Baterse Sud

La ZAC Baterse est l'un des centres commerciaux les plus structurants du territoire, installé à l'interface avec la métropole du grand Lyon, cet espace marchand génère une emprise sur une clientèle qui s'étend de Rillieux-la-Pape à Montluel et dépasse partiellement les limites du canal de Jonage pour exercer une part d'emprise vers Meyzieu ou Décines... Ce pôle représente près du tiers de l'offre en GSS (Grandes Surfaces Spécialisées) du territoire du SCoT BUCOPA, structurant de part son offre et sa diversité, il reste néanmoins configuré sur un format historique de développement en retail avec une accessibilité et un fonctionnement essentiellement lié au déplacement motorisé, notons un arrêt de bus "centre commercial" desservi par les lignes 1 et 4 du réseau Colibri. Son intégration urbaine et paysagère est nettement perfectible. Ce pôle permet de répondre à des logiques de consommation de masse pour les besoins des habitants de sa zone de chalandise, principalement alimentaire mais également sur quelques biens anormaux et d'équipements.



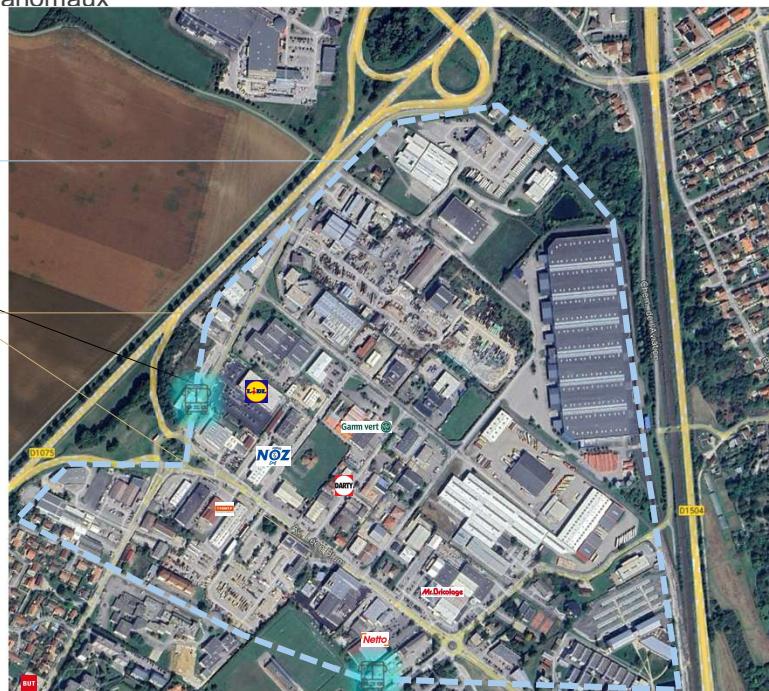
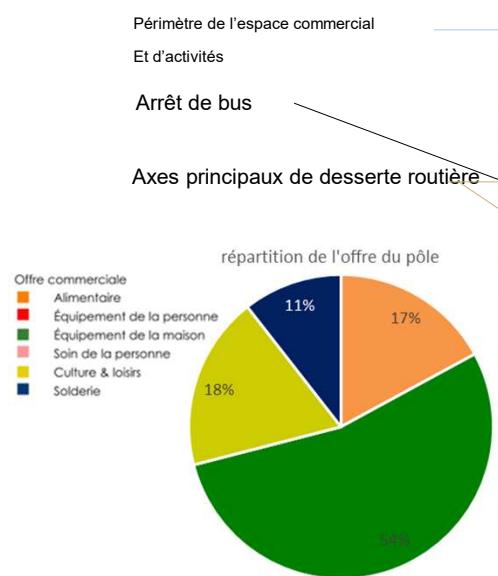
Indicateurs	ZAC Baterse Sud
surface de vente du pôle m ²	45418
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	29%
Part de diversité (bien anormaux sur le total) > 30%	15%
Nombre de cellules commerciales	64
Position de la polarité actuelle	Structurant
Accessibilité routière	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI
Implantation en continuité du tissu urbain	OUI
Implantation en rupture du tissu urbain	NON
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Insuffisant
Facteurs de commercialités de la centralité	Perfectible
Disponibilité foncière	
Pôle commerciaux	Potentielle

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Ambérieu-en-Bugey : ZA

La ZA d'Ambérieu-en-Bugey regroupe une diversité d'activités économiques dont une offre commerciale importante qui représente 15 % de l'offre en GSS du territoire du SCoT. L'implantation correspond à un développement d'opportunité avec une absence de cohérence sur les facteurs de commercialité, d'accès de repérage et de logique de consommation avec un confort d'achat. Malgré la présence de deux arrêts de transport en commun, "Libération ou "centre aquatique" desservis par les lignes 1 et 3 du réseau Mybus, le fonctionnement est totalement dédié à l'usage de la voiture. Cet espace regroupe une majorité de produits liée aux biens anomaux

(déplacements occasionnels et produits plus volumineux) qui se localisent essentiellement en périphérie des centralités urbaines. Cependant, bien que la mixité économique soit favorable, une optimisation en termes de regroupement et de lisibilité de l'offre commerciale pourrait s'apprécier. De plus l'intégration paysagère et environnementale de ce type d'espace économique reste largement insuffisante. Un projet de déplacement devait être initié, ce dernier n'a pas été réalisé. A ce stade une réflexion reste nécessaire sur l'aménagement et la capacité de développement de cette frange du territoire en lien avec le Pôle Intermarché de l'autre côté de la D1075.



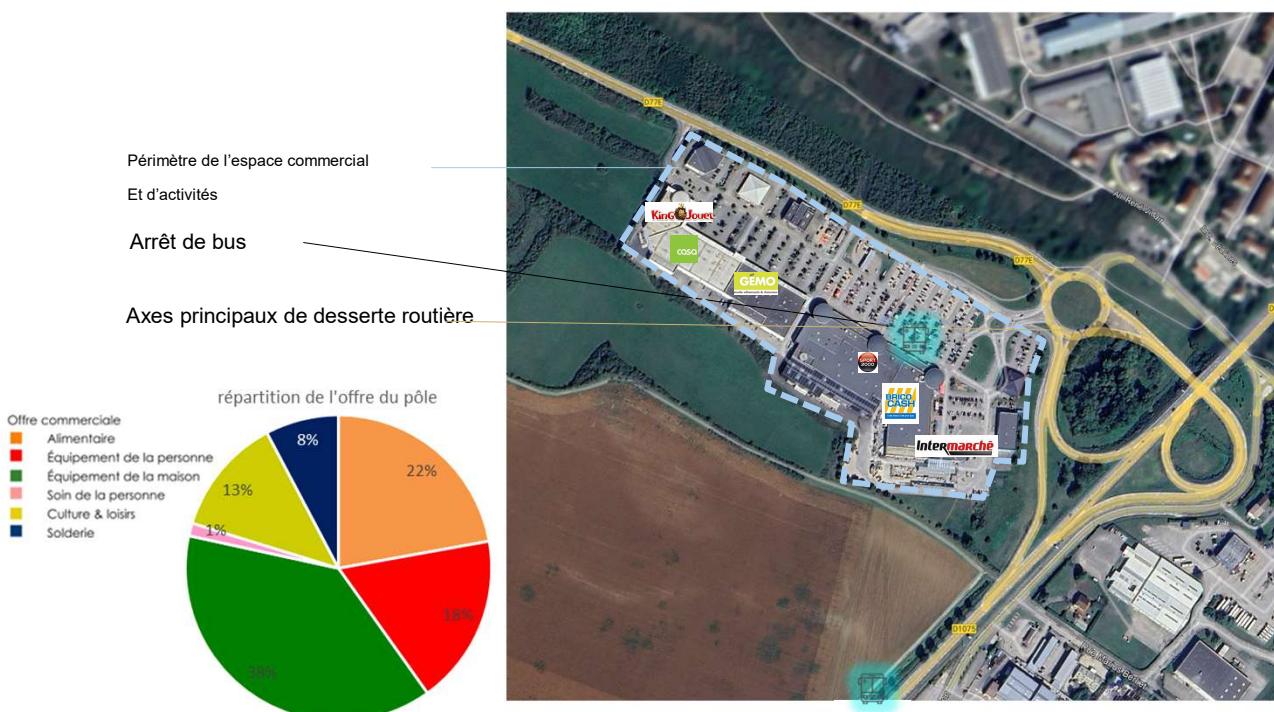
Indicateurs	ZA Amberieu en Bugey
surface de vente du pôle m ²	24160
Proportion du pole sur la surface de vente totale	15%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	66%
Nombre de cellules commerciales	23
Position de la polarité actuelle	Structurant
Accessibilité routière	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI
Implantation en continuité du tissu urbain	OUI
Implantation en rupture du tissu urbain	NON
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Insuffisant
Facteurs de commercialités de la centralité	Perfectible
Disponibilité foncière	
Pôle commericaux potentielle	

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Ambérieu-en-Bugey : CC Portes du Bugey

Ce pôle commercial est constitué d'un hypermarché et d'une offre de moyennes surfaces spécialisées qui regroupent une diversité de produits permettant de se rendre attractif auprès de la clientèle. Localisé en bordure d'axe routier, avec une facilité d'accès et un arrêt de transport en commun, par la présence de l'arrêt "CC Portes du Bugey" desservi par la ligne 1 du réseau Mybus. Configuré en format de petit retail, car ce pôle ne représente que 13 % de l'offre territoriale

du SCoT, son intégration urbaine et paysagère est toutefois nettement perfectible. La capacité de développement des cellules reste limitée à l'enveloppe foncière actuelle, sans connexion à l'enveloppe urbaine, des enjeux d'extensions et de remembrement de la zone étaient identifiés sans mise en opérationnalité. Cela pose une double question, sur le potentiel économique de cet espace en termes de développement, mais également dans une logique d'optimisation foncière et de besoins futurs pour le territoire, en croissance perpétuelle sur les dernières décennies et sur les prévisions futures.



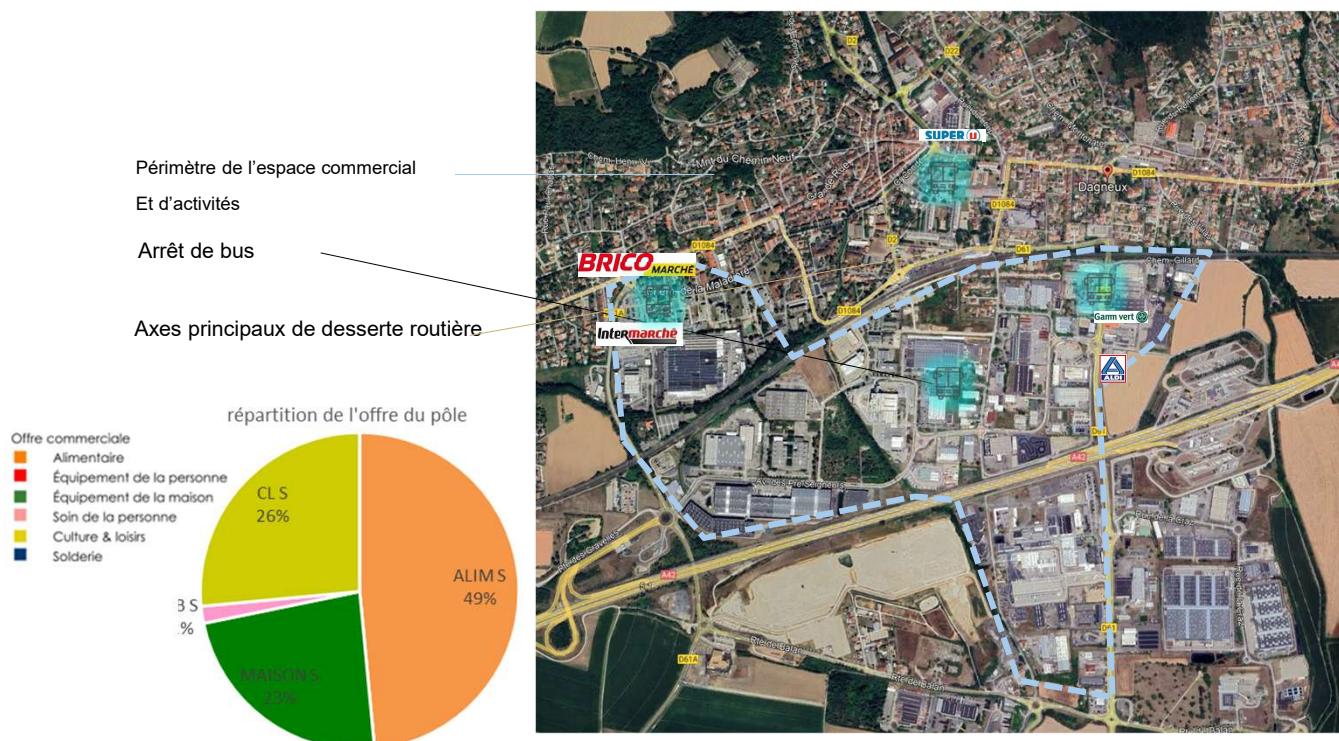
Indicateurs	CC Portes du Bugey
surface de vente du pôle m ²	19866
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	13%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	37%
Nombre de cellules commerciales	23
Position de la polarité actuelle	Structurant
Accessibilité routière	OUI
Accessibilité TC et modes doux	NON
Implantation en continuité du tissu urbain	NON
Implantation en rupture du tissu urbain	OUI
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Suffisant
Disponibilité foncière	
Pôle commerciaux résiduelle	

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Communes de Dagneux / Montluel / La Boisse

Cette polarité commerciale constitue davantage le regroupement d'une offre éclatée, plus qu'un pôle commercial identifiable. Cependant à l'échelle du territoire, des temps de déplacement et d'autres espaces commerciaux le regroupement d'une offre complémentaire dans un espace (distance en temps de trajet) de moins de 5 minutes peut s'appréhender et se réfléchir comme le regroupement d'une offre commerciale qui structure et conditionne les déplacements avec un poids qui atteint presque 10 % des m²

commerciaux du territoire du SCoT. Cette espace regroupe une mixité économique (entreprises, PME, Services, Commerces...) et dispose d'une facilité d'accès automobile et de plusieurs arrêts de bus du réseau TICO. Ce développement d'opportunité souffre d'une problématique de lisibilité de l'offre et de bonnes compréhensions des localisations et de la diversité présente sur ce tripôle territoriale. Cette configuration souffre également d'une absence réelle de facteurs de commercialités, insertion urbaine, mobilité douce, intégration paysagère, interaction commerciale...

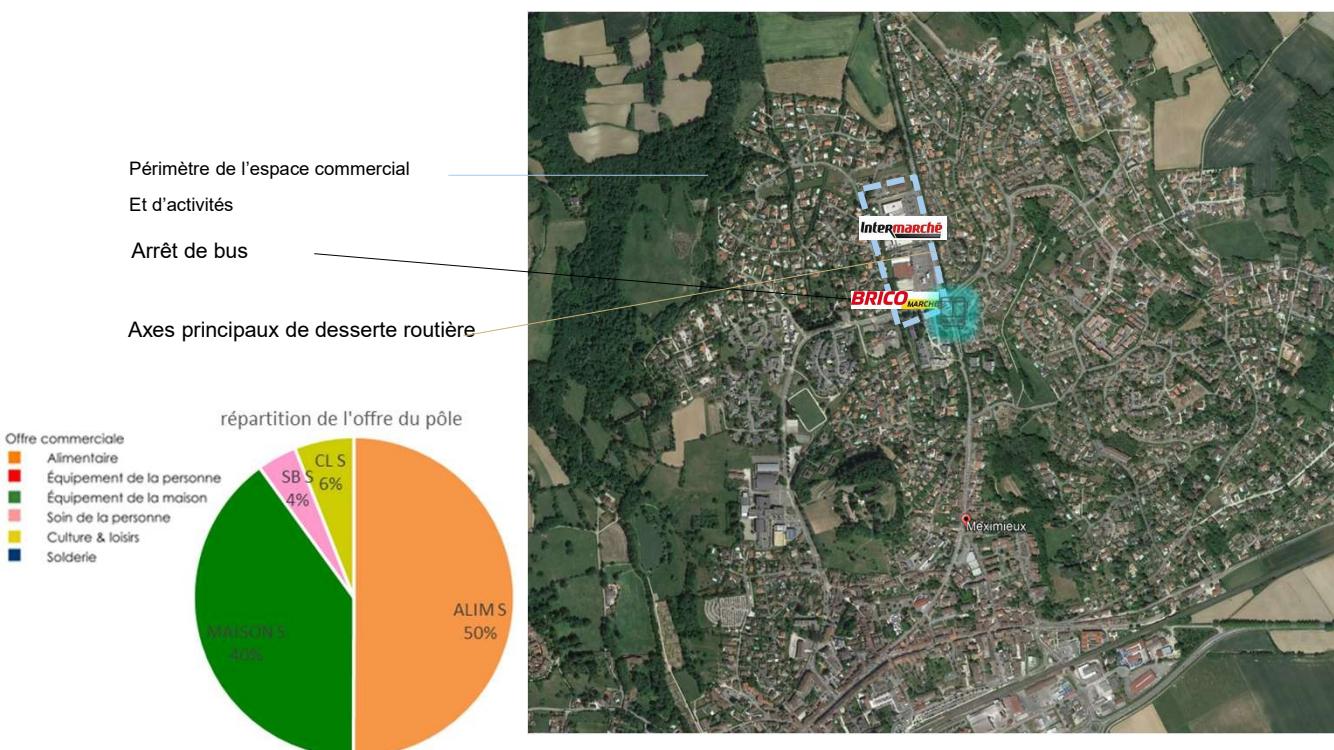


Indicateurs	Dagneux, Montluel, la Boisse
surface de vente du pôle m ²	12189
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	8%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	48%
Nombre de cellules commerciales	19
Position de la polarité actuelle	Relais
Accessibilité routière	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI
Implantation en continuité du tissu urbain	NON
Implantation en rupture du tissu urbain	OUI
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Insuffisant
Facteurs de commercialités de la centralité	Perfectible
Disponibilité foncière	
Pôle commerciaux résiduelle	

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Meximieux

Cette polarité commerciale constitue une offre relais sur le territoire, complément entre l'alimentaire et le bricolage cette offre implantée dans le tissu urbain communal reste accessible par l'avenue Denkendorf et par un arrêt de bus. Elle vient compléter l'armature commerciale du centre ville et d'une offre plus parcellaire sur le sud du territoire dans la ZI Verchères.



Indicateurs	Meximieux
surface de vente du pôle m ²	4995
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	3%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	46%
Nombre de cellules commerciales	4
Position de la polarité actuelle	Relais
Accessibilité routière	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI
Implantation en continuité du tissu urbain	OUI
Implantation en rupture du tissu urbain	NON
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Suffisant
Disponibilité foncière	
Pôle commerciaux	absence

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Tableau de synthèse des polarités commerciales de Grandes et Moyennes Surfaces Spécialisées

Indicateurs	ZAC Baterse Sud	ZA Amberieu en Bugey	CC Portes du Bugey	Dagneux Montluel La Boisse	Meximieux
surface de vente du pôle m ²	45418	24160	19866	12189	4995
Proportion du pole sur la surface de vente totale	29%	15%	13%	8%	3%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	15%	66%	37%	48%	46%
Nombre de cellules commerciales	64	23	23	19	4
Position de la polarité actuelle	Structurant	Structurant	Structurant	Relais	Relais
Accessibilité routière	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Implantation en continue du tissu urbain	OUI	OUI	NON	NON	OUI
Implantation en rupture du tissu urbain	NON	NON	OUI	OUI	NON
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Insuffisant	Insuffisant	Perfectible	Insuffisant	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Perfectible	Perfectible	Suffisant	Perfectible	Suffisant
Disponibilité foncière	Pôle commerciaux	Potentielle	potentielle	résiduelle	résiduelle
				absence	

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Bilan des pôles commerciaux

- **74 %** du plancher commercial en grandes et moyennes surfaces du SCoT du BUCOPA sont compris dans les pôles identifiés précédemment.
- Sur l'ensemble des espaces commerciaux du territoire **38 %** sont déconnectés du tissu urbain.
- **62 %** des pôles commerciaux s'inscrivent en continuité de la trame urbaine, avec une cohérence d'intégration (même perfectible). Cela représente environ 38,8 ha. Le plus souvent ces polarités ont une vocation monofonctionnelle et ne dispose pas de possibilité d'évolution ou de mutation sur site. Ils constituent donc des enveloppes foncières complexes à intégrer.
- L'ensemble des sites ou espaces commerciaux bénéficient d'une desserte via des modes de déplacement en transport en commun, cependant le réseau n'étant pas développé à l'échelle du territoire la perméabilité entre les territoires intercommunaux et la logique de consommation via ce mode de déplacement reste résiduelle et faiblement adaptée.
- L'armature commerciale présente ne bénéficie d'une **intégration paysagère** et d'une végétalisation satisfaisante au regard des critères dernièrement énoncés par la loi. Cela résulte d'un parc commercial historiquement présent sur le SCoT du BUCOPA et qui n'a pas réalisé de transformations majeures ces dernières années.
- Sous réserve des capacités à mobiliser du foncier disponible ou de la révision des PLUi (facilitant la mise en œuvre opérationnelle), la majeure partie des sites commerciaux sont **dépourvues** de réserve foncière, ce qui implique une évolution sur site d'un niveau de **complexité extrêmement élevé**, toutefois au regard de la croissance territoriale et des prévisions démographiques, une interrogation se porte sur la capacité du territoire à disposer d'une offre commerciale suffisante pour répondre aux besoins des habitants. Une carence en offre implique une mobilité importante des consommateurs en dehors du territoire.



5 pôles commerciaux
106 628 m²



74 % de l'offre totale en GMS contenue dans des pôles commerciaux



Un réseau qui permet l'accès aux espaces commerciaux mais faiblement adapté et sans liaison extraterritoriale



Tous les pôles marchands ont des axes d'amélioration sur l'intégration et la végétalisation.



Absence de réserve foncière (même modérée) sur les sites commerciaux pour envisager une densification

Les évolutions sont soumises à des opérations complexes et lourdes.

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Analyse des centralités

Cette section permet d'analyser les principales centralités urbaines bénéficiant d'une offre commerciale structurante afin de compléter la hiérarchie des sites d'implantation dans l'armature commerciale du SCoT BUCOPA.

Ces centralités font l'objet d'un relevé terrain des activités commerciales qui constituent des centralités cohérentes et pertinentes d'un point de vue de la consommation.

Ces données sont regroupées dans un tableau d'analyse synthétique.

Les indicateurs pertinents pour les centralités sont :

- le nombre de cellules en activité,
- la proportion de linéaire marchand que cela représente,
- le poids de cette offre par rapport à l'ensemble de l'offre des polarités de centre urbain du territoire du SCoT,
- le taux de vacance,
- le taux de commercialité (par des activités traditionnelles "alimentaire, équipement de la personne et de la maison, et culture loisirs", dans la totalité de l'offre de la centralité).

Indicateurs	Commune
alimentaire	x
automobiles	x
beauté	x
CHR	x
culture loisirs	x
équipement de la maison	x
équipement de la personne	x
services	x

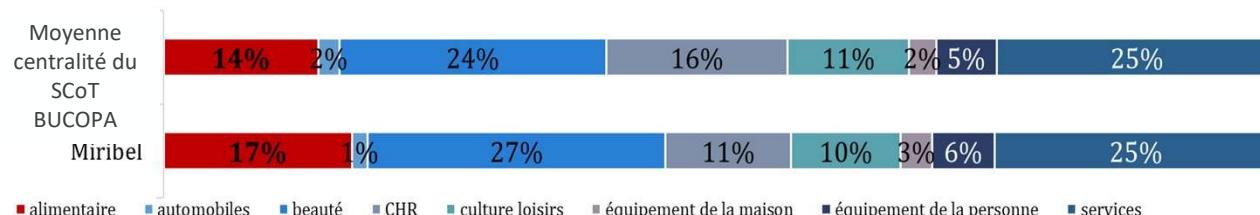
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	0
Linéaire marchand	XX m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du BUCOPA	#DIV/0!
vacante	x
taux de vacance commerciale	#VALEUR!
taux de commercialité	#VALEUR!

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Miribel

La ville constitue une porte d'entrée sur le territoire depuis la Métropole du grand Lyon, elle s'articule le long de la D1084, axe structurant qui accueille l'activité commerciale. Les magasins se répartissent de part et d'autre de la Grande Rue (D1084) ainsi que sur la place du Marché qui joue le rôle de parking de centre-ville propice au stationnement rapide pour réaliser des actes d'achats. L'activité commerciale est étoffée avec plus 70 cellules, sur une scénographie commerciale relativement qualitative pour un commerce de "rue" hormis quelques locaux vacants (11 cellules qui ne disposent pas toutes d'indications de commercialisation).

Le tissu marchand assure un rôle de réponse de proximité à des besoins courants des ménages avec une offre de métiers de bouche, d'activités de services, de santé et soins à la personne, mais également des magasins pour l'équipement de la personne, bien que le centre commercial de Beynost soit relativement proche la commune préserve un tissu diversifié et de qualité. Notons la présence importante d'activité de snacking et petite restauration, qui avec certains locaux vacants vient atténuer la commercialité globale.



Indicateurs	Miribel
alimentaire	12
automobiles	1
beauté	19
CHR	8
culture loisirs	7
équipement de la maison	2
équipement de la personne	4
services	18
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	71
Linéaire marchand	426 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	10%
vacante	11
<i>taux de vacance commerciale</i>	13,4%
taux de commercialité	35%



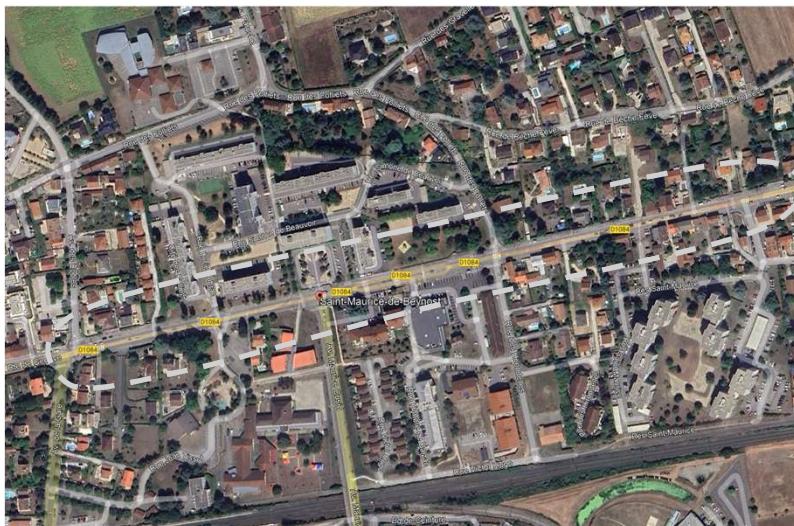
Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Saint-Maurice de Beynost

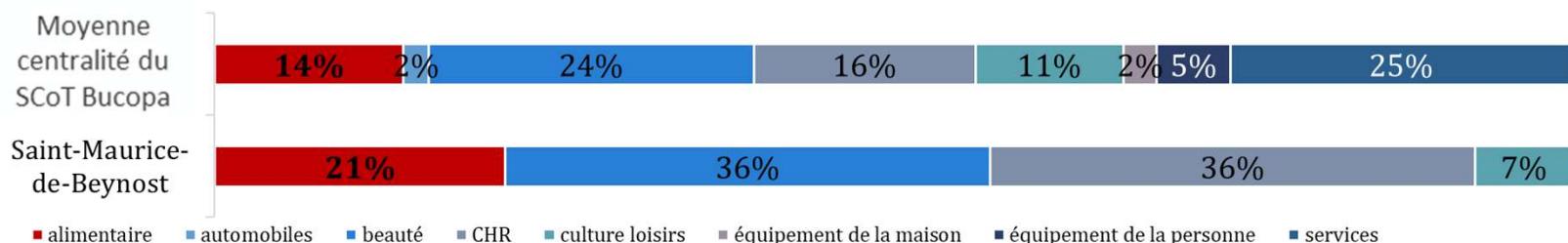
Offre commerciale relativement restreinte qui vient en insertion diffuse (moins de une cellule sur 3 parcelles contiguës) s'implanter le long de la D1084.

La commune accueille une offre de métiers de bouche complétées d'une offre de beauté santé et d'activités de restauration notamment rapide, en lien avec l'intérêt du positionnement le long d'un axe routier très passant.

Cette offre commerciale ne constitue pas de véritable polarité identifiée au sens d'une concentration de commerce en un même espace.



Indicateurs	Saint-Maurice-de-Beynost
alimentaire	3
automobiles	5
beauté	5
CHR	1
culture loisirs	
équipement de la maison	
équipement de la personne	
services	
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	14
Linéaire marchand	84 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	2%
vacante	
<i>taux de vacance commerciale</i>	0,0%
taux de commercialité	29%

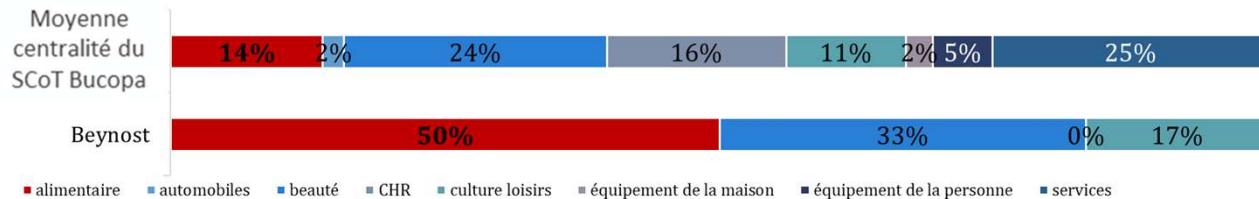


Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Beynost

La ville de Beynost accueille l'une des principales zones commerciales du territoire. Cependant une offre commerciale de proximité persiste en centre-ville, au sein d'un espace issu d'une opération d'aménagement urbain qui prend place au croisement de la route de Genève et de la rue de la Sereine. Le site permet d'accueillir un magasin alimentaire à l'enseigne Lidl mais également une offre complémentaire et des équipements, comme le pôle petite enfance.

Cet espace sur un axe fortement passant marque une accroche urbaine qui identifie cette micro polarité et qui apporte une plus grande visibilité aux activités présentes.



Indicateurs	Beynost
alimentaire	3
automobiles	2
beauté	
CHR	1
culture loisirs	
équipement de la maison	
équipement de la personne	
services	
 NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	 6
Linéaire marchand	36 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	1%
vacante	
taux de vacance commerciale	0,0%
taux de commercialité	67%



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

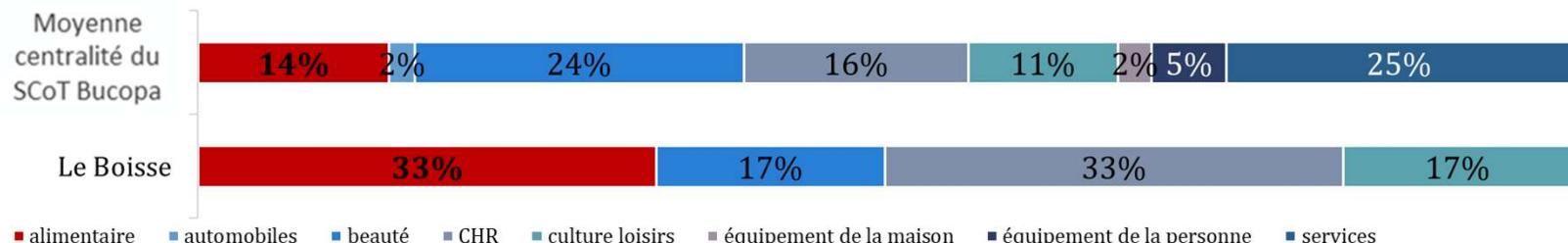
Commune de La Boisse

Présence d'une offre diffuse le long de l'axe Route Nationale (D1084) avec une offre de pizzeria, café, tabac... qui répond également à des logiques de proximité et de passage en raison du caractère structurant de cet axe routier pour toutes les communes qui sont traversées et qui accueillent ce flux potentiel journalier.

Il n'est pas identifié de polarité structurante et structurée à l'échelle d'une offre concentrée faisant effet de concentration commerciale.



Indicateurs	Le Boisse
alimentaire	2
automobiles	1
beauté	2
CHR	1
culture loisirs	1
équipement de la maison	
équipement de la personne	
services	
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	6
Linéaire marchand	36 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	1%
vacante	
<i>taux de vacance commerciale</i>	0,0%
taux de commercialité	50%

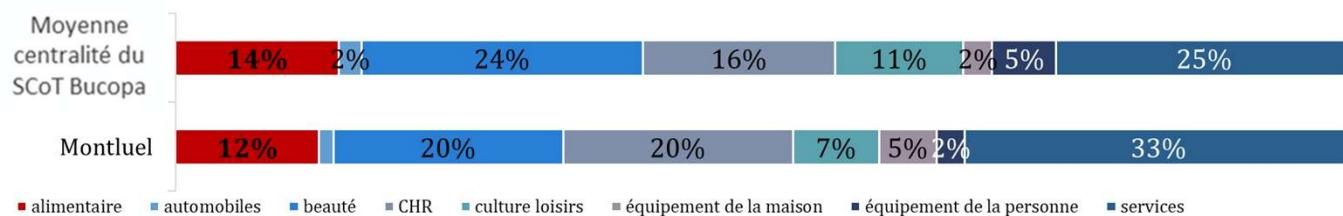


Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Montluel

Montluel accueille un tissu commercial de plus de 80 cellules actives, insérées en cœur de ville historique, principalement le long de la Grande Rue, qui traverse le cœur urbain, et la place Carnot. L'armature commerciale est diversifiée et attractive avec tant des services que des commerces traditionnels de bouches, de vêtements, de soins à la personne, quelques activités de culture ou de loisirs et une légère prégnance de vacance commerciale le long du tissu avec 12 locaux identifiés, et quelques absences d'entretien de ces derniers ou des locaux de petites tailles qui interrogent sur le maintien dans la fonction marchande (d'autant qu'ils ne disposent pas toujours d'information à la commercialisation).

Le cœur de ville est renforcé par la présence d'une grande surface alimentaire à l'enseigne SUPER U qui permet de cristalliser les achats alimentaires en cœur de ville et de bénéficier du stationnement de ce dernier pour rayonner sur le centre ville positionné juste de l'autre côté du quai des remparts.



Indicateurs	Montluel
alimentaire	10
automobiles	1
beauté	16
CHR	16
culture loisirs	6
équipement de la maison	4
équipement de la personne	2
services	27
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	82
Linéaire marchand	492 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	11%
vacante	12
taux de vacance commerciale	12,8%
taux de commercialité	27%

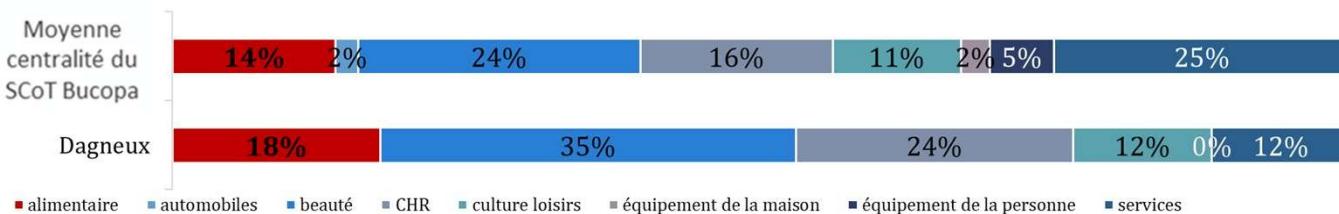


Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Dagneux

L'activité commerciale se positionne autour de l'esplanade de la Mairie, lieu central qui marque le signe d'opération d'urbanisme structurante et densifiante le long de la D1084. Cet aménagement fait office de marqueur urbain fort permettant d'offrir des locaux commerciaux disposant de taille et de scénographie (devanture, vitrine, lisibilité...) attractive.

Bien qu'à proximité des magasins alimentaires importants (Montluel, Meximieux etc...) le cœur de ville accueille une petite supérette, un tabac, une pharmacie, des services bancaires, une offre de restauration rapide...



Indicateurs	Dagneux
alimentaire	3
automobiles	
beauté	6
CHR	4
culture loisirs	2
équipement de la maison	
équipement de la personne	
services	2
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	17
Linéaire marchand	102 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	2%
vacante	
<i>taux de vacance commerciale</i>	0,0%
taux de commercialité	29%

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Bélineux

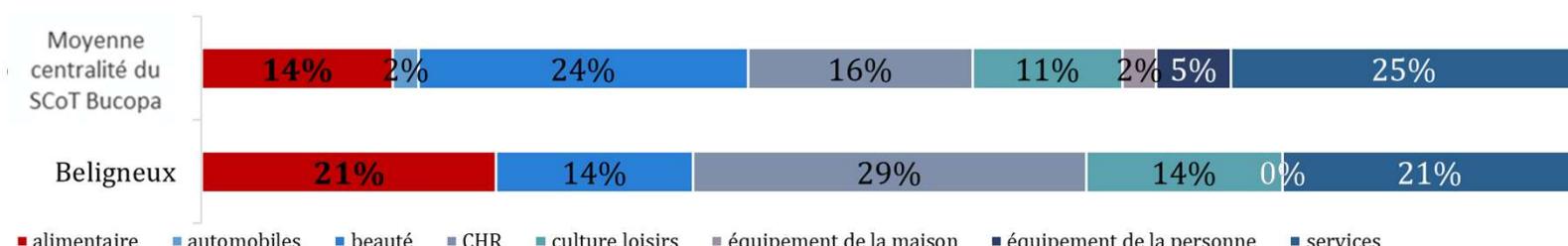
La ville accueille une offre commerciale de proximité, principalement localisée sur la route D1084, à proximité de l'entrée du centre Militaire de la Valbonne. L'offre constituée de pharmacie, boulangerie, boucherie, café tabac, agence immobilière et services permet d'apporter une réponse alternative aux populations locales pour des besoins du quotidien.

Sans constituer une polarité complète, cette offre constitue là encore un complément marchand le long d'un axe structurant.

Le commerce s'étant davantage développé ces 5 dernières années le long des axes routiers de flux plus que dans les centralités. Le commerce fonctionne essentiellement avec le passage et les aménités et praticité de desserte sont privilégiés par les consommateurs, le plus souvent navetteurs entre domicile et zone d'emplois.



Indicateurs	Bélineux
alimentaire	3
automobiles	
beauté	2
CHR	4
culture loisirs	2
équipement de la maison	
équipement de la personne	
services	3
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	14
Linéaire marchand	84 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	2%
vacante	
<i>taux de vacance commerciale</i>	0,0%
taux de commercialité	36%



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

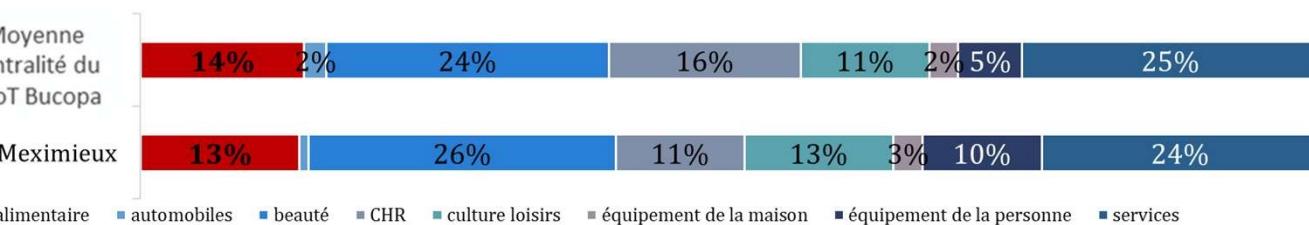
Commune de Meximieux

Deuxième centralité du territoire en termes de tissu commercial de centralité, la ville regroupe près de 120 cellules disposant d'une réelle diversité marchande.

Les activités d'équipements de la personne, de la maison, de culture & loisirs et d'alimentaire en font la centralité bénéficiant du meilleur taux de commercialité du territoire. La scénographie commerciale est soignée et attractive avec une offre concentrée, principalement regroupée sur le long de la rue de Lyon depuis le carrefour market jusqu'à la place Vaugelas.

La présence d'une moyenne surface alimentaire (dont le ratio de fonctionnement témoigne de sa forte emprise sur la clientèle) et de son espace de stationnement renforce la complémentarité et l'attractivité de cette centralité, permettant de mutualiser les actes d'achats et la déambulation sur le cœur de ville. Il persiste donc un enjeu essentiel de préservation de cette connexion avec le centre-ville marchand.

Le faible taux de vacance commerciale illustre également la "bonne santé" et la dynamique marchande du centre-ville. Cette vacance est insérée ponctuellement sur la rue de Lyon et sur la rue de Genève qui accueille une offre plus diffuse et un linéaire qui souffre d'une bonne lisibilité.



Indicateurs	Meximieux
alimentaire	16
automobiles	1
beauté	31
CHR	13
culture loisirs	15
équipement de la maison	3
équipement de la personne	12
services	28
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	119
Linéaire marchand	714 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	16%
vacante	8
taux de vacance commerciale	6,3%
taux de commercialité	39%

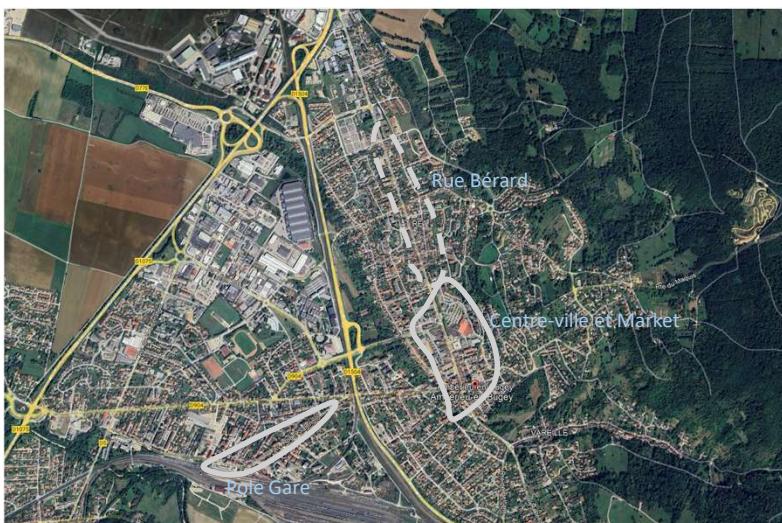
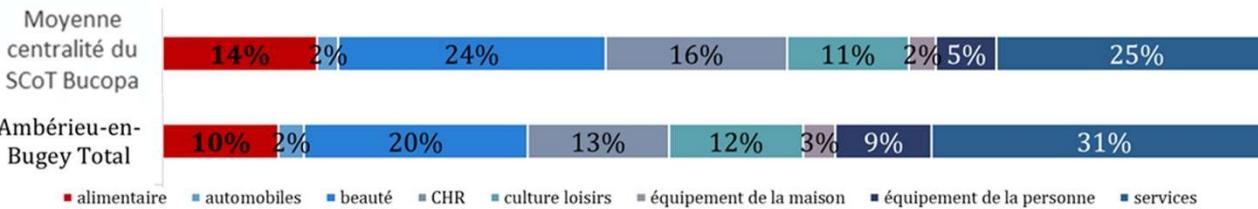


Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune d'Ambérieu-en-Bugey

Ville structurante du territoire disposant de l'offre de proximité la plus importante, avec au totale près de 180 cellules commerciales qui se répartissent en trois pôles distincts aux fonctionnalités quelques peu différentes. Le centre historique qui renferme plus 100 magasins avec une diversité de typologie, à la fois le commerce de cœur de ville autour de la place du champ de Mars et les rues Bérard et Briand, auxquels s'adosse la petite polarité commerciale Dame Louise et le centre Market et sa polarité de galerie extérieure ainsi que les commerces faisant face sur les rez-de-

chaussée des bâtiments autour de la place du 8 mai 1945. Une offre plus diffuse s'insère le long de la rue Bérard avec quelques effets de concentration notamment au croisement avec la rue Deleaz. Une polarité plus spécifique se localise sur le pôle gare et une offre complémentaire le long de la rue Salengro. La ville renferme un taux de vacance moyen de 11,2%. Des travaux de renouvellement urbain sont en cours en cœur historique sur la rue Amédée Bonnet (qui concentre les cellules commerciales les plus vétustes). Notons une problématique de lisibilité dans le repérage de l'hyper centre depuis les franges de la ville, et une compréhension de la circulation.



Indicateurs	Ambérieu-en-Bugey (yc CC Carrefour)	Ambérieu (pôle Gare)	Ambérieu (rue Bérard)	Ambérieu-en-Bugey Total
alimentaire	6	6	6	18
automobiles	3	1	1	4
beauté	23	9	3	35
CHR	13	6	3	22
culture loisirs	13	7	1	21
équipement de la maison	2	3	5	5
équipement de la personne	14	1	15	15
services	39	10	5	54
 NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	 113	 42	 19	 174
Linéaire marchand	678 m	252 m	114 m	1 044 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	15%	6%	3%	24%
vacante	16	6	22	
taux de vacance commerciale	12,4%	12,5%	0,0%	11,2%
taux de commercialité	31%	40%	37%	34%



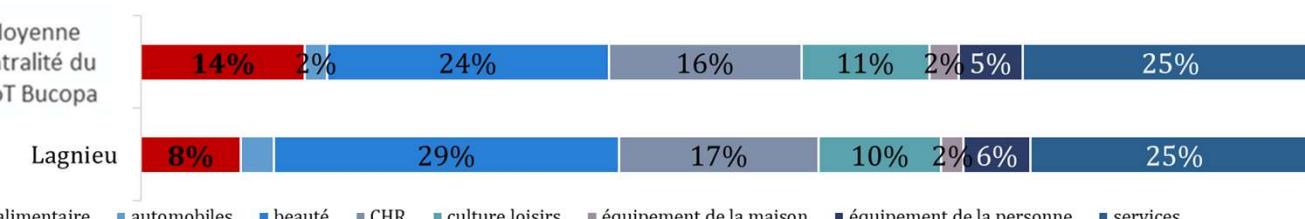
Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Lagnieu

La commune de Lagnieu dispose d'une offre commerciale diversifiée qui s'insère le long des axes de passages du centre-ville (principalement sur la rue Pasteur, la place de la Liberté, et la route du Port de façon plus diffuse) mais également dans les méandres du cœur historique (sur les rues du Coteau, du Marché, Centrale, des Juifs...) pour développer une offre de plus 100 magasins sur une typologie relativement diversifiée pour répondre aux besoins des habitants d'un bassin de consommation au sud d'Ambérieu-en-Bugey, la ville constitue une alternative de

qualité pour la frange sud du territoire.

Une moyenne surface alimentaire (Market) implantée en cœur de ville fait bénéficier l'ensemble d'une fréquentation clientèle hebdomadaire avec un ratio économique satisfaisant qui témoigne d'une consommation endogène et d'un pouvoir d'achats globalement favorable à la dynamique commerciale. Le taux de vacance de 7 % assure un turn-over des activités sans laisser paraître de fragilité dans l'armature marchande. Les magasins en cœur historique des rue semi-piétonne étant moins visibles et lisibles, disposent d'une commercialité plus faible.



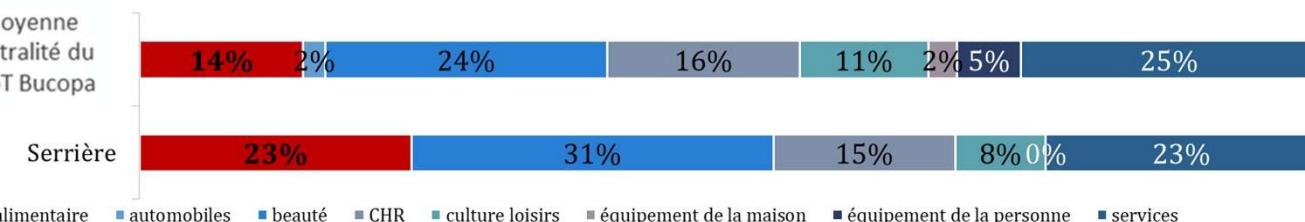
Indicateurs	Lagnieu
alimentaire	9
automobiles	3
beauté	31
CHR	18
culture loisirs	11
équipement de la maison	2
équipement de la personne	6
services	26
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	106
Linéaire marchand	636 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	14%
vacante	8
taux de vacance commerciale	7,0%
taux de commercialité	26%



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Serrières-de-Briord

Une offre tournée essentiellement sur la proximité, implantée le long de la Grande Rue et sur un petit équipement, relativement récent, dédié aux commerces, qui a permis l'installation d'activités de commerce et d'une petite surface alimentaire sous l'enseigne Vival permettant d'apporter une réponse de proximité et de dépannage sur le sud du territoire au sein d'un espace très rural et quelque peu enclavé.



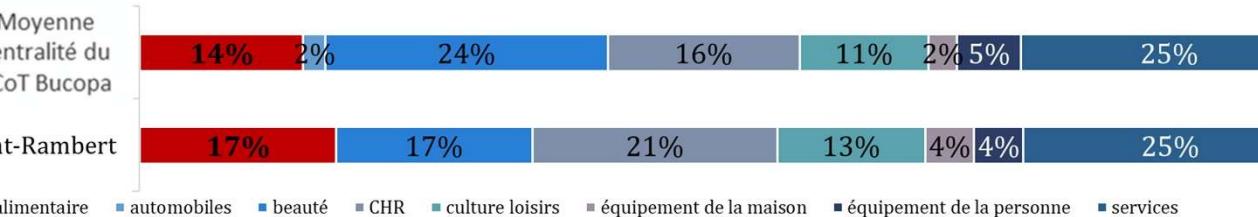
Indicateurs	Serrière
alimentaire	3
automobiles	4
beauté	2
CHR	1
culture loisirs	1
équipement de la maison	3
équipement de la personne	
services	
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	13
Linéaire marchand	78 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	2%
vacante	1
taux de vacance commerciale	7,1%
taux de commercialité	31%



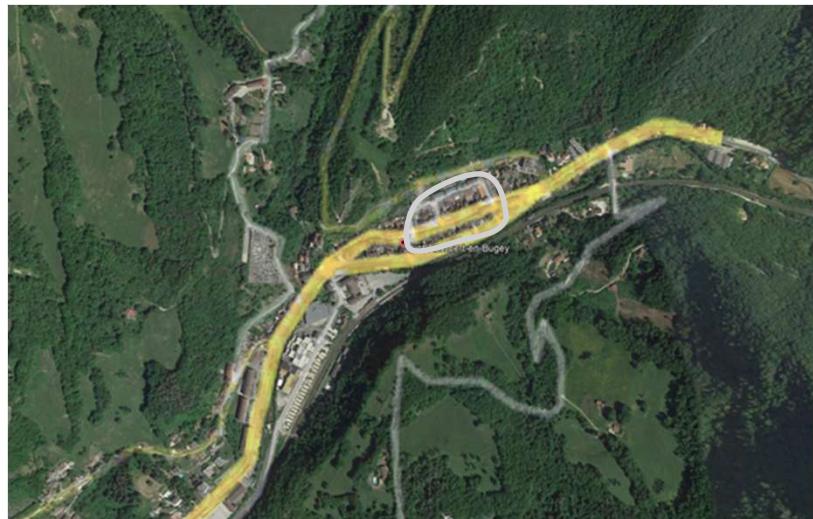
Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Saint-Rambert-en-Bugey

L'offre commerciale de proximité, principalement implantée le long du Quai Lucien Franc et plus historiquement sur la rue des Otages, qui souffre d'une visibilité moindre et d'un tissu de cellules vacantes le plus important du territoire en proportion de l'armature communale. Notons la présence d'une petite surface alimentaire sous l'enseigne Intermarché Contact implanté au sein d'un ancien bâtiment d'activité.



Indicateurs	Saint-Rambert
alimentaire	4
automobiles	
beauté	4
CHR	5
culture loisirs	3
équipement de la maison	1
équipement de la personne	1
services	6
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	24
Linéaire marchand	144 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	3%
vacante	14
<i>taux de vacance commerciale</i>	36,8%
taux de commercialité	38%

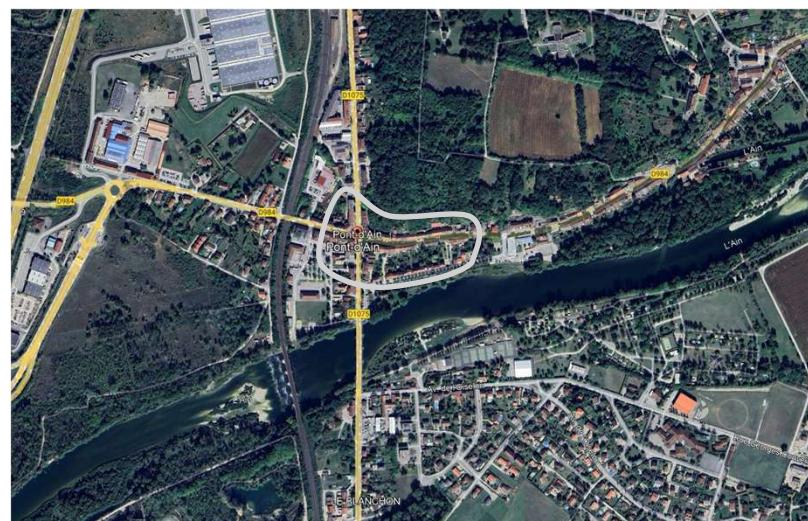
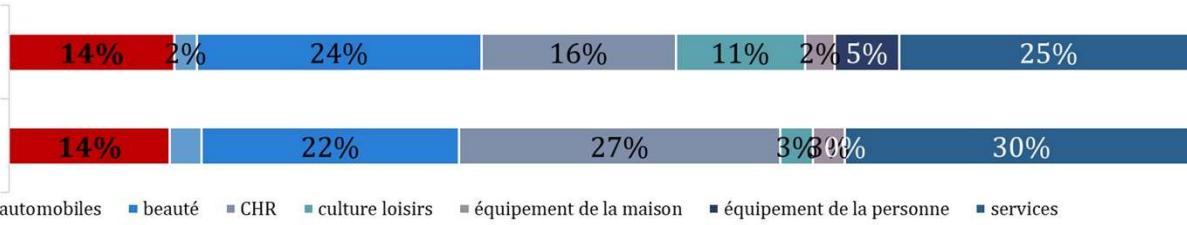


Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Pont d'Ain

Centralité de la frange nord du territoire la commune renferme une offre d'environ 40 cellules commerciales localisées au croisement des axes D1075 (rues Savarin et Saint-Exupéry) et D 984 (rues Gangloff et du 1^{er} septembre 1944 qui vient directement depuis la sortie de l'autoroute). La proposition commerciale se tourne essentiellement vers une réponse de proximité, avec des métiers de bouches, de la restauration, du service à la personne et des activités de santé, et beauté. Le taux de vacance commerciale dépasse les 12 % (moyenne nationale des petites centralités) et se confronte à un tissu qui reste en apparence dynamique car localisée sur des axes de flux et qui conditionnent un transit journalier important.

La commune dispose dans son périmètre d'un supermarché Super U (1950 m²) sur la frange sud, complété par un magasin Intermarché (2000m²) et un magasin Gamm vert sur la commune de Neuville sur Ain. Ces offres, disposant de bons ratios économiques, concentrent une partie de la consommation sur le périmètre d'entreprise.

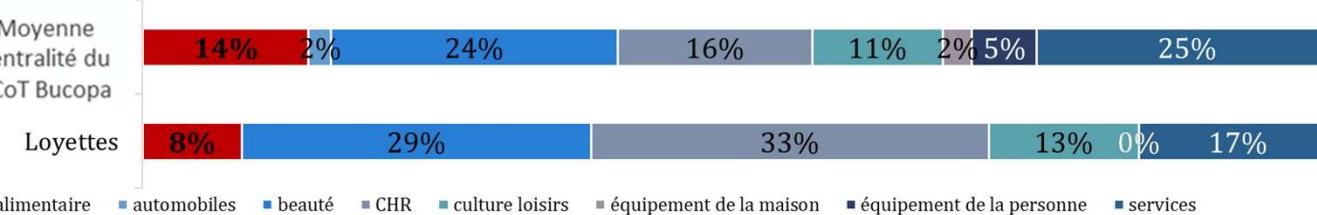


Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Loyettes

Polarité commerciale d'environ 25 cellules, insérées sur le centre de la commune le long de la rue du Bugey, la commune est localisée à l'extrémité de la plaine de l'Ain et bordée par le Rhône qui marque la limite avant de passer en Isère.

L'offre commerciale dispose d'une proportion plus importante d'activité de petite restauration et de beauté. Localisée soit en rez-de-chaussée de petits collectifs de logements ou de maison, la scénographie commerciale reste perfectible en lisibilité et de qualité de devantures.



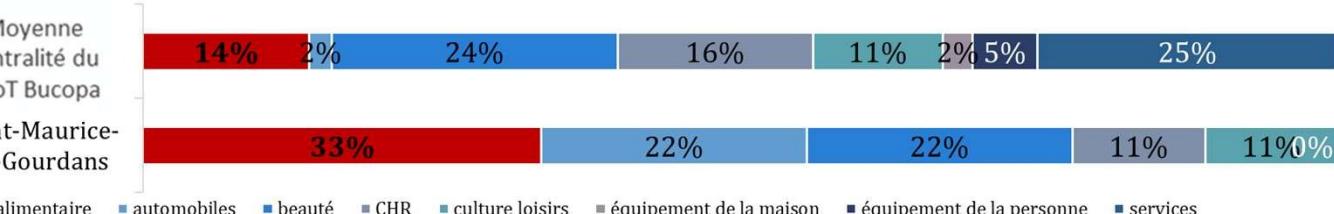
Indicateurs	Loyettes
alimentaire	2
automobiles	7
beauté	8
CHR	3
culture loisirs	
équipement de la maison	
équipement de la personne	
services	4
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	24
Linéaire marchand	144 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	3%
vacante	1
taux de vacance commerciale	4,0%
taux de commercialité	21%



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Commune de Saint-Maurice-de-Gourdans

Le cœur de ville renferme une petite polarité marchande autour d'une supérette à l'enseigne Petit casino, une boulangerie, un tabac presse, une pizzeria, un coiffeur... cette offre vient compléter l'armature territoriale comme réponse de proximité entre les pôles de Beynost, Montluel et Meximieux.



Indicateurs	Saint-Maurice-de-Gourdans
alimentaire	3
automobiles	2
beauté	2
CHR	1
culture loisirs	1
équipement de la maison	
équipement de la personne	
services	
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	9
Linéaire marchand	54 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	1%
vacante	
taux de vacance commerciale	0,0%
taux de commercialité	44%



Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Tableau de synthèse de l'ensemble des centralités étudiées

Indicateurs	Miribel	Saint-Maurice-de-Beynost	Beynost	Le Boisse	Montluel	Dargneux	Beligneux	Maximeux	Ambérieux-en-Bugey (yc CC Carrefour)	Ambérieux (pôle Gare)	Ambérieux (rue Bérard)	Lagnieu
alimentaire	12	3	3	2	10	3	3	16	6	6	6	9
automobiles	1				1			1	3		1	3
beauté	19	5	2	1	16	6	2	31	23	9	3	31
CHR	8	5		2	16	4	4	13	13	6	3	18
culture loisirs	7	1	1	1	6	2	2	15	13	7	1	11
équipement de la maison	2				4			3	2	3		2
équipement de la personne	4				2			12	14	1		6
services	18				27	2	3	28	39	10	5	26
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	71	14	6	6	82	17	14	119	113	42	19	106
Linéaire marchand	426 m	84 m	36 m	36 m	492 m	102 m	84 m	714 m	678 m	252 m	114 m	636 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	10%	2%	1%	1%	11%	2%	2%	16%	15%	6%	3%	14%
vacante	11				12			8	16	6		8
taux de vacance commerciale	13,4%	0,0%	0,0%	0,0%	12,8%	0,0%	0,0%	6,3%	12,4%	12,5%	0,0%	7,0%
taux de commercialité	35%	29%	67%	50%	27%	29%	36%	39%	31%	40%	37%	26%

Indicateurs	Montagnieu	Montagnieu bas	Lhuis	Briord	Briord itin	Sernière	Vaux-en-Bugey	Saint-Rambert	Pont-d'Ain	Saint-Vulbas	Loyettes	Saint-Maurice-de-Gourdans
alimentaire			2		1	3	1	4	5	2	2	3
automobiles		1							1			2
beauté					2	4			4	8	1	2
CHR		1				2			5	10	1	1
culture loisirs	2			1		1	1	1	3	1		3
équipement de la maison									1			
équipement de la personne									6	11	2	4
services			1			3			14			
NB DE CELLULES COMMERCIALES EN ACTIVITE	2	2	3	1	3	13	2	24	37	6	24	9
Linéaire marchand	12 m	12 m	18 m	6 m	18 m	78 m	12 m	144 m	222 m	36 m	144 m	54 m
Proportion de la centralité par rapport à l'ensemble des centralités du Bucopa	0%	0%	0%	0%	0%	2%	0%	3%	5%	1%	3%	1%
vacante		1	1			1	1	14	7			1
taux de vacance commerciale	0,0%	33,3%	25,0%	0,0%	0,0%	7,1%	33,3%	36,8%	15,9%	0,0%	4,0%	0,0%
taux de commercialité	100%	0%	67%	100%	33%	31%	100%	38%	19%	33%	21%	44%

Commerce – Offre et composition du territoire SCoT BUCOPA

Bilan des centralités

- L'armature commerciale du territoire est bien développée au sein des centralités, avec une densité moyenne de plus de 50 magasins (hors services et santé) pour 10 000 habitants, similaire au département, mais un peu moins dense que sur la moyenne régionale (62 magasins / 10000habs).
- Les centralités se répartissent globalement entre deux formats :
 - Une offre commerciale implantée en coeurs historiques, et le plus souvent annexée à une moyenne surface alimentaire permettant de concentrer une grande part de consommation en cœur de ville et de favoriser l'émulation entre courses hebdomadaires et commerces de centre-ville.
 - Une offre localisée en bordure d'axe routier, "commerce de rue" le plus souvent sur les axes de passages avec un fonctionnement tourné essentiellement sur les flux à l'image des centralités localisées sur la D1084 (ex : de Miribel à Meximieux).
- Certaines centralités sont parfois mal identifiées dans le périmètre, avec des linéaires très étendus qui perdent en vitalité économique. Cela questionne sur



leur position dans l'armature territoriale, étant conditionné sur des logiques de flux d'actifs, les enjeux de préservation ou de développement sont moins appréhendables stratégiquement et nécessitent un véritable positionnement vis-à-vis des centralités urbaines.

- Des centralités bénéficient d'aménagements urbains et d'autres perfectibles sur les aménités et usages pour le chaland.
- Le taux de vacance moyen à hauteur de 11 %, englobe quelques extrêmes, mais démontre une bonne santé économique du territoire. Une intervention reste néanmoins essentielle sur les locaux vides ayant perdu toute commercialité (définition d'un périmètre efficient d'intervention, changement de destination, remembrement, taxe sur les locaux vacants, parfois procédure d'abandon manifeste...).
- Il y a une nécessité de flécher et de hiérarchiser les centralités avec des fonctions qui assurent un maillage territorial et une traduction de ces enjeux dans les PLUi afin de concentrer les moyens sur les communes ayant un réel besoin d'accompagnement ou de renforcement selon les perspectives territoriales futures.



11,2 % de vacance commerciale avec de faible disparité entre les différentes centralités



Une diversité commerciale essentiellement tournée sur des fonctions de proximité, alimentaire, santé, services, café-restauration, témoignage d'une clientèle fidèle aux centralités commerciales du territoire



Des centralités en quête d'homogénéité sur le traitement urbain et les aménités favorables au chaland

Agriculture et sylviculture



Types de cultures en 2024

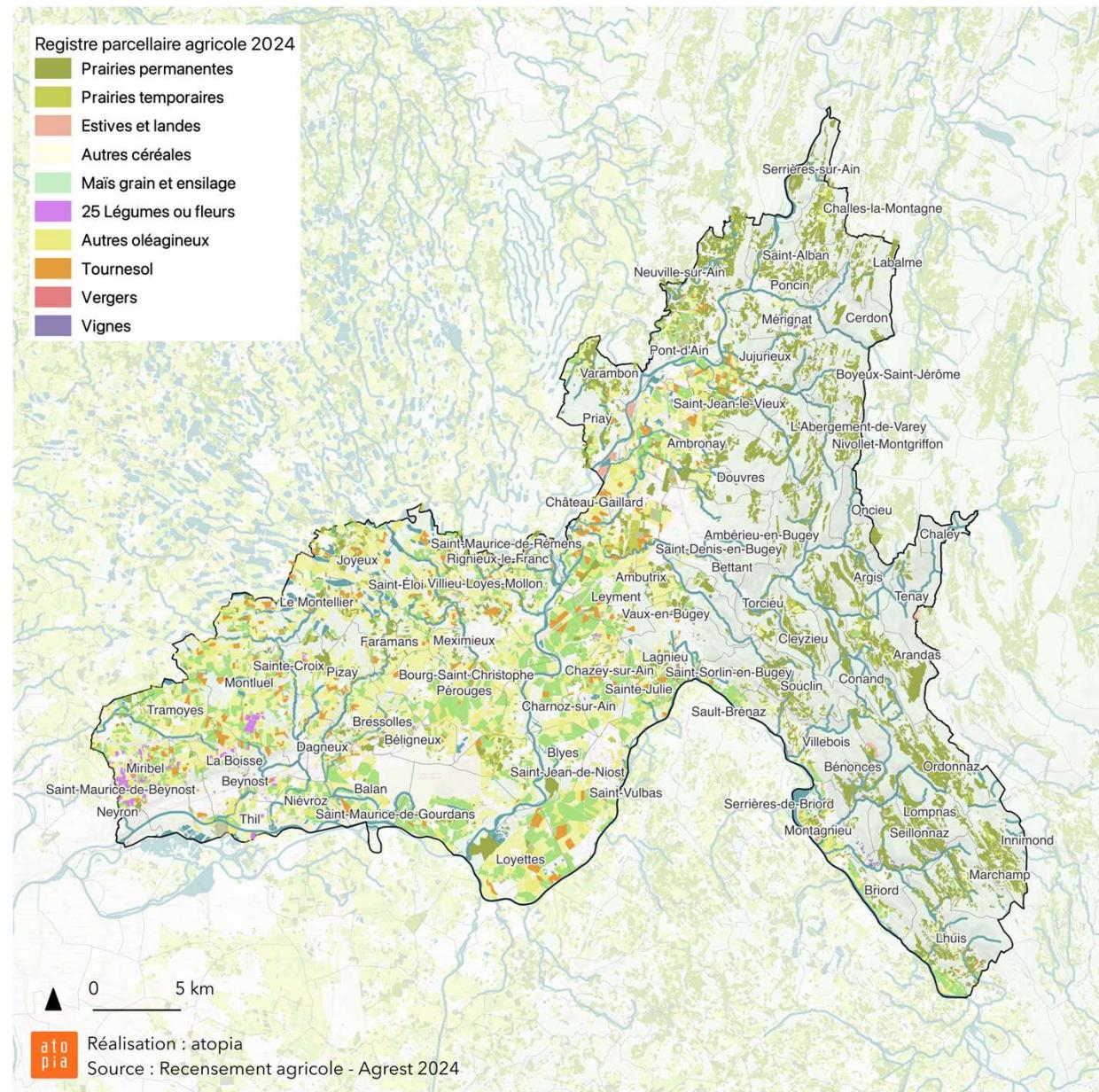
Registre parcellaire agricole de 2024 - source : Agreste – recensements agricoles 2020

Le territoire du SCoT BUCOPA se caractérise par une grande diversité de cultures et de pratiques agricoles, avec des contrastes marqués d'Ouest en Est. Bien que les céréales, notamment le maïs et les oléagineux, dominent principalement le paysage agricole du territoire et particulièrement la plaine de l'Ain, certains secteurs montrent néanmoins une spécialisation notable : c'est le cas de la Dombes et du secteur du Bugey.

À l'est, les prairies temporaires et permanentes occupent une place importante, soutenant principalement des pratiques d'élevage, notamment bovin. Cette zone se distingue également par des initiatives de valorisation locale et de circuits courts, comme les AOP de fromage et de vin ou les IG pour les spiritueux. Le relief montagneux limite toutefois l'implantation des grandes cultures et l'élevage reste extensif.

À l'ouest, le paysage est marqué par de vastes étendues agricoles dédiées aux céréales, particulièrement sur les plaines alluviales de la Plaine de l'Ain, qui offrent des conditions idéales pour les grandes cultures.

Sur le plateau de la Dombes et ses abords, des productions spécialisées comme les légumes et les fleurs émergent, tandis que le maïs y est moins présent.



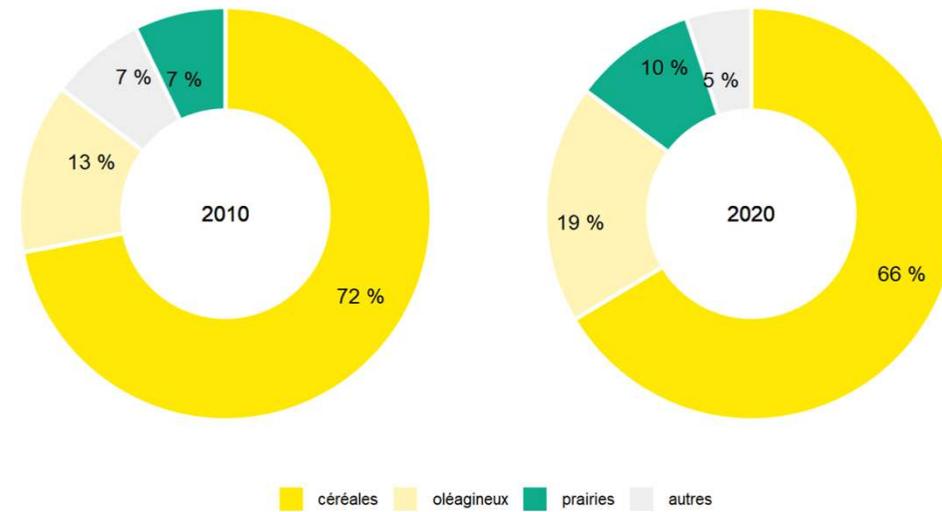
Evolution des types de cultures

Entre 2010 et 2020, des évolutions significatives sont observées dans la répartition des cultures principales dans les différents EPCI du territoire.

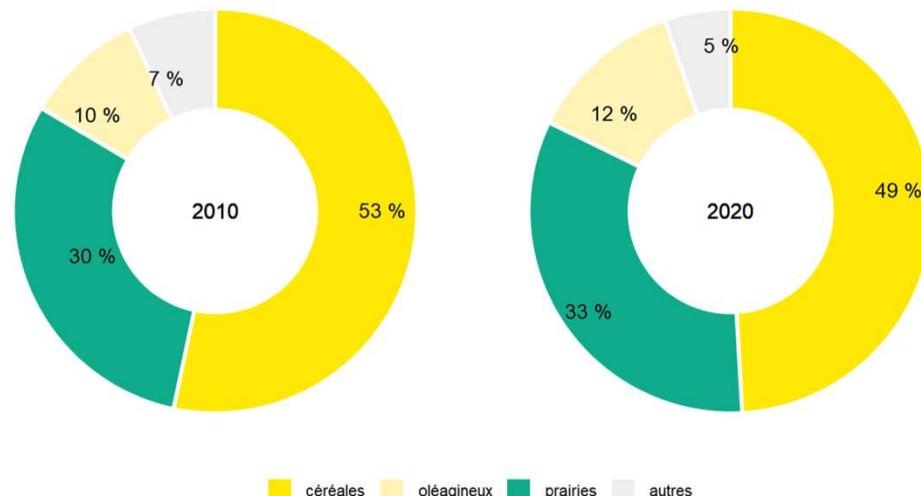
Dans la Côte à Montluel, les céréales restent dominantes mais leur part diminue de 72 % à 66 %, indiquant une diversification des cultures. Les oléagineux augmentent leur part, passant de 13 % à 19 %, ce qui reflète une adaptation aux opportunités de marché ou aux politiques agricoles favorisant ces cultures. Les prairies connaissent également une légère progression, passant de 7 % à 10 %, probablement en lien avec une diversification ou un renforcement de l'élevage. Les autres cultures, bien que marginales, reculent légèrement, passant de 7 % à 5 %.

Dans la Plaine de l'Ain, la tendance est similaire avec une légère diminution des céréales, qui passent de 53 % à 49 %. Les oléagineux progressent également légèrement, passant de 10 % à 12 %, indiquant une dynamique de diversification. Les autres cultures, tout comme dans la Côte à Montluel, diminuent légèrement, passant de 7 % à 5%.

Répartition des cultures principales
CC de la Côte à Montluel



Répartition des cultures principales
CC de la Plaine de l'Ain



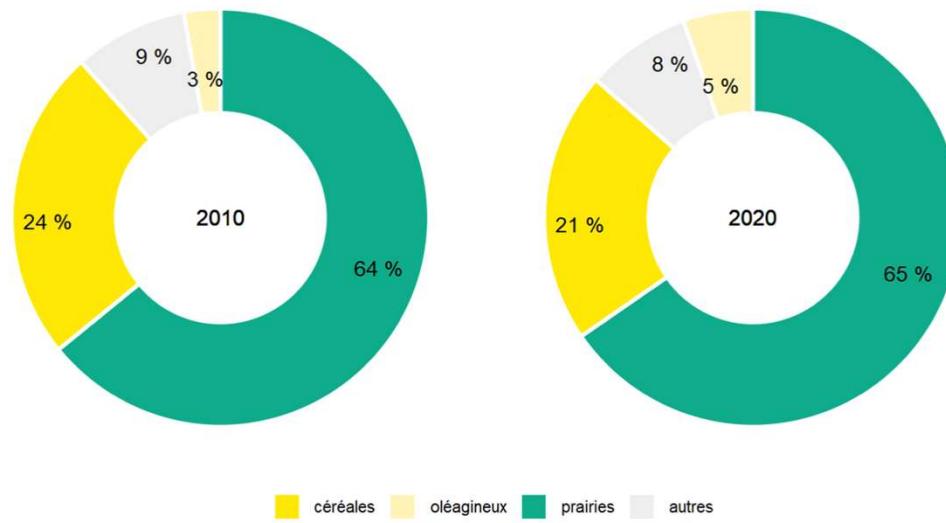
Evolution des types de cultures

Les dynamiques de la CC de Miribel et du Plateau sont assez similaires aux deux EPCI précédemment analysés : les céréales diminuent, passant de 72 % en 2010 à 59 % en 2020, tandis que les oléagineux augmentent fortement, passant de 9 % à 17 %. Cette dominante de la céréale traduit un système agricole intensif tourné vers les filières longues et prospères sur le territoire. Toutefois, une différence s'observe au niveau des légumes frais sur la CC de Miribel et du Plateau, qui représentaient 8 % en 2010 et qui progressent légèrement pour atteindre 10 % en 2020, illustrant une diversification vers des productions maraîchères.

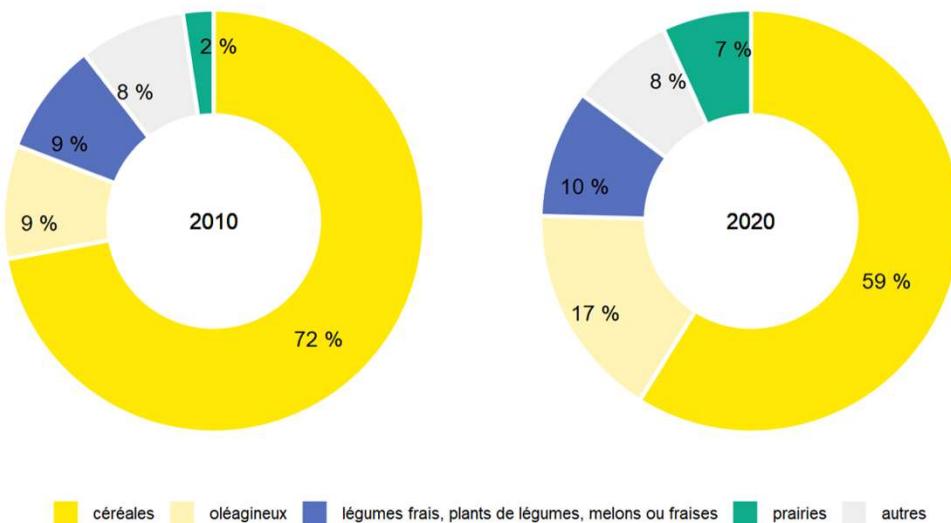
Dans la CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon, les prairies restent dominantes et stables entre 2010 et 2020, témoignant de la stabilité de l'élevage dans cette zone. Les céréales diminuent de 24 % à 21 %, tandis que les oléagineux augmentent légèrement, passant de 3 % à 5 %.

Les dynamiques observées sur le territoire du SCoT BUCOPA entre 2010 et 2020 mettent en évidence plusieurs tendances globales marquées de quelques phénomènes de diversification et de spécialisation agricole. Les céréales restent néanmoins dominantes dans les systèmes de production bien que leur part diminue. En parallèle, les cultures d'oléagineux progressent significativement, illustrant leur attractivité économique croissante.

Répartition des cultures principales
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon



Répartition des cultures principales
CC de Miribel et du Plateau



Projets Agricoles Territoriaux

Sur le territoire du BUCOPA, deux EPCI portent un Projet Agricole Territorial (PAT) : la Communauté de communes de Miribel et du Plateau et la Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon.

Par ailleurs, la 3CM a réalisé une étude agricole et alimentaire afin de mettre en cohérence les enjeux agricoles locaux de l'intercommunalité.

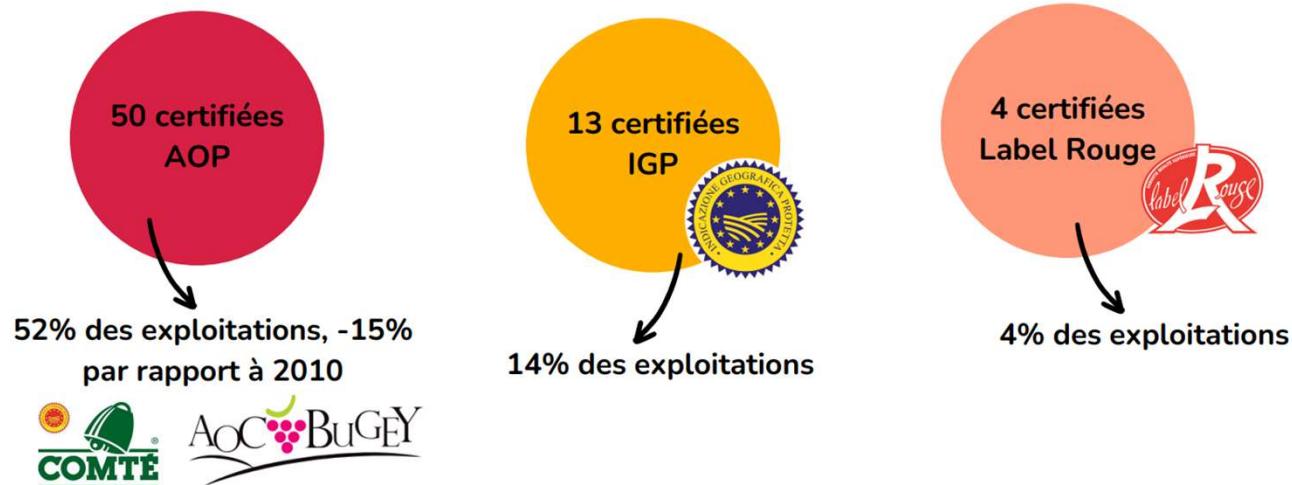
Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une initiative locale permettant de rassembler les acteurs de l'alimentation d'un même territoire. L'objectif est de promouvoir l'agriculture en garantissant une consommation locale et en permettant à tous d'accéder à une alimentation saine et de qualité.

PAT Ain-Cerdon

Le PAT Ain-Cerdon est actuellement labellisé Niveau 1 par l'État (projet émergent), sa candidature pour passer au Niveau 2 (projet opérationnel) est à l'étude. Cinq axes de travail, élaborés avec des acteurs et citoyens lors des concertations, orientent les grandes actions du PAT.

Plusieurs actions concrètes sont petit à petit mises en œuvre : le programme adapt'agri afin d'aider les agriculteurs et agricultrices à s'adapter au changement climatique, la mise en place de casiers connectés collectifs, ou encore la réalisation d'une carte des points de vente locaux.

Extrait des chiffres clés des 54 exploitations certifiées par un signe de qualité (RA 2020)



Extrait du diagnostic du PAT de l'Ain-Cerdon

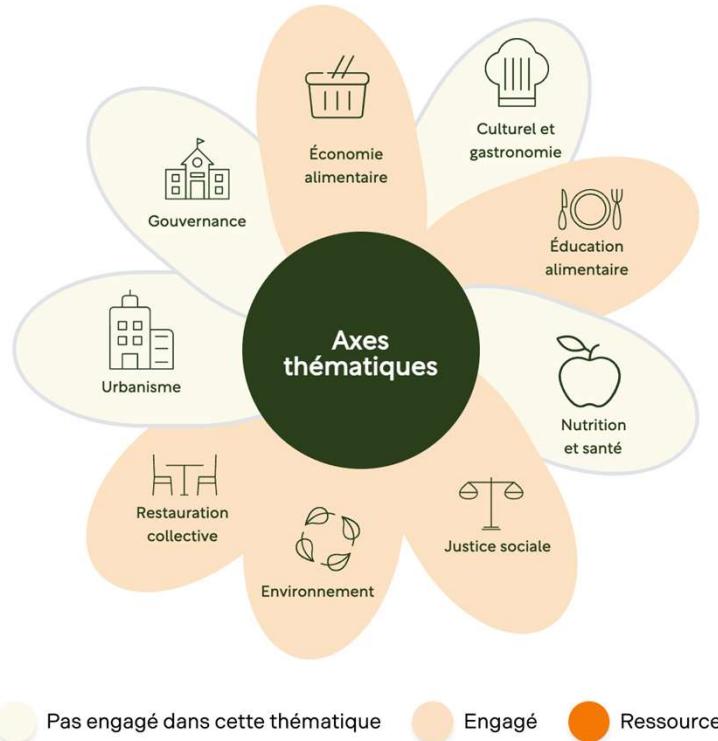
UNE PROGRESSION DES FRICHES AGRICOLES

Le passage progressif des terres à l'état de friche ne cesse d'être observé ces dernières années. Ce phénomène peut en partie être relié à la difficulté de transmission des fermes, pouvant être progressivement laissées à l'abandon. Le prix élevé de la terre n'est qu'un des freins à cette transmission. Cet enrichissement, s'il n'est pas géré, cause une perte de biodiversité et une uniformisation des paysages, mais laisse aussi une terre potentiellement exploitables (en élevage ou maraîchage par exemple), inexploitée.

UNE REGRESSION DES ESPACES NAF

La consommation d'espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (NAF) a fortement augmenté en 2022, atteignant 21 ha. Cela s'explique en partie par la création de la ZAC Ecosphère. D'un point de vue plus global, l'artificialisation des espaces NAF est majoritairement à destination d'habitats (61 % environ entre 2011 et 2023).

Projets Agricoles Territoriaux



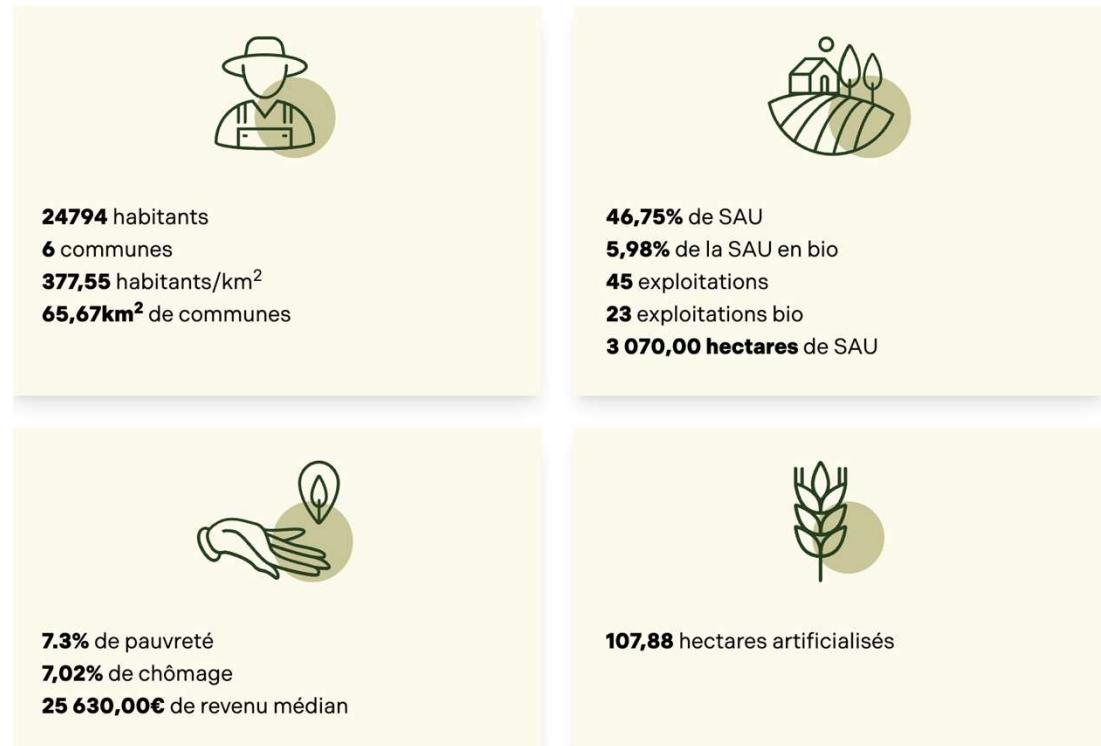
PAT Miribel et du Plateau

Le territoire de la Communauté de communes de Miribel et du Plateau met en évidence certaines fragilités sur son territoire :

- des risques d'érosions liés aux changements climatiques et déjà présents du fait de cultures de printemps et le maraîchage.
- une pression urbaine et l'artificialisation des sols fragilisent encore ces équilibres.
- un besoin essentiel de sensibiliser à l'alimentation durable, de mieux communiquer sur le monde agricole.

Aussi, plusieurs objectifs stratégiques ont été identifiés dans le PAT :

- partager une ambition commune pour renforcer la résilience du système



agricole et alimentaire dans le cadre d'une dynamique collective

- coordonner les actions des acteurs du territoire pour répondre aux enjeux actuels et à venir
- accompagner l'expérimentation pour se préparer et anticiper les changements à venir
- développer les liens et synergies avec les projets alimentaires territoriaux voisins
- intégrer pleinement les orientations de la charte dans les autres politiques publiques communautaires concernées notamment le schéma d'accueil économique, la gestion du cycle de l'eau, la politique de l'habitat, l'organisation des mobilités et la protection de l'environnement.

Surface Agricole Utile (SAU)

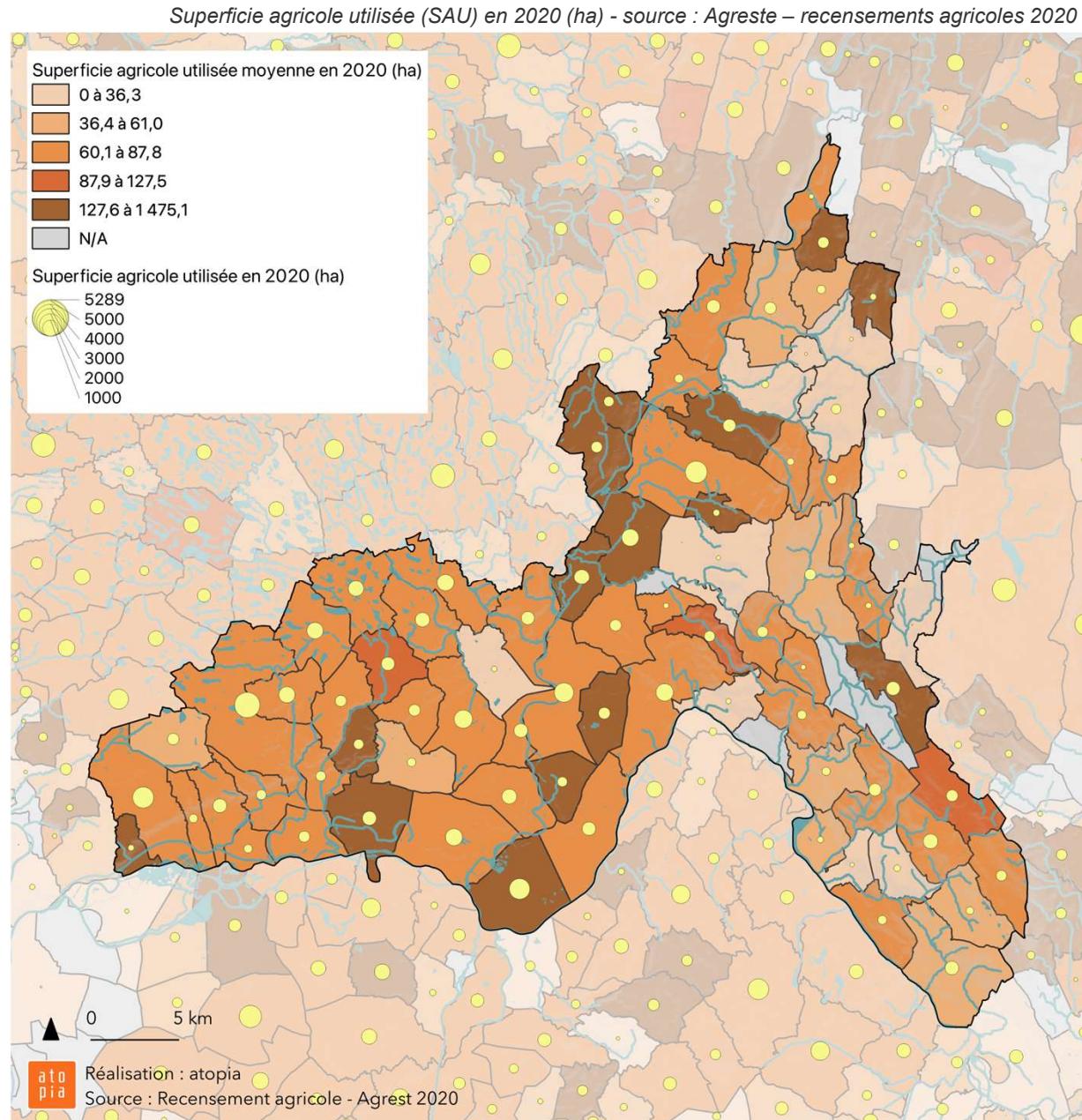
Le territoire du SCoT se caractérise par des Superficies Agricoles Utiles importantes sur la majorité de ces communes, manifestant une relative stabilité de cette activité sur le territoire. La moitié Ouest se caractérise néanmoins par des surfaces plus importantes que l'Est, du fait des moindres contraintes géographiques associées à la plaine.

En effet, la moitié Ouest du territoire et quelques communes situées au Sud présentent des exploitations agricoles dont les surfaces moyennes sont très importantes, souvent supérieures à 127 hectares, reflétant des pratiques agricoles intensives comme les céréales ou les oléagineux. Sur ces communes les exploitations agricoles disposent de vastes étendues de terres peu fragmentées.

A l'inverse, l'Est du territoire davantage tourné vers l'élevage, présente des surfaces moyennes moins importantes, souvent inférieures à 60 hectares.

La SAU totale met en évidence une concentration importante des surfaces exploitées dans les zones à forte SAU moyenne, à savoir sur les secteurs où la céraculture domine.

La surface agricole (SAU) utilisée est un instrument statistique destiné à évaluer la surface foncière déclarée par les exploitants agricoles comme utilisée par eux pour la production agricole, différente de la SAT.



Orientation Technico-Economique (OTEX)

Spécialisation territoriale de la production agricole en 2020 (OTEX) - source : Agreste – recensements agricoles 2020

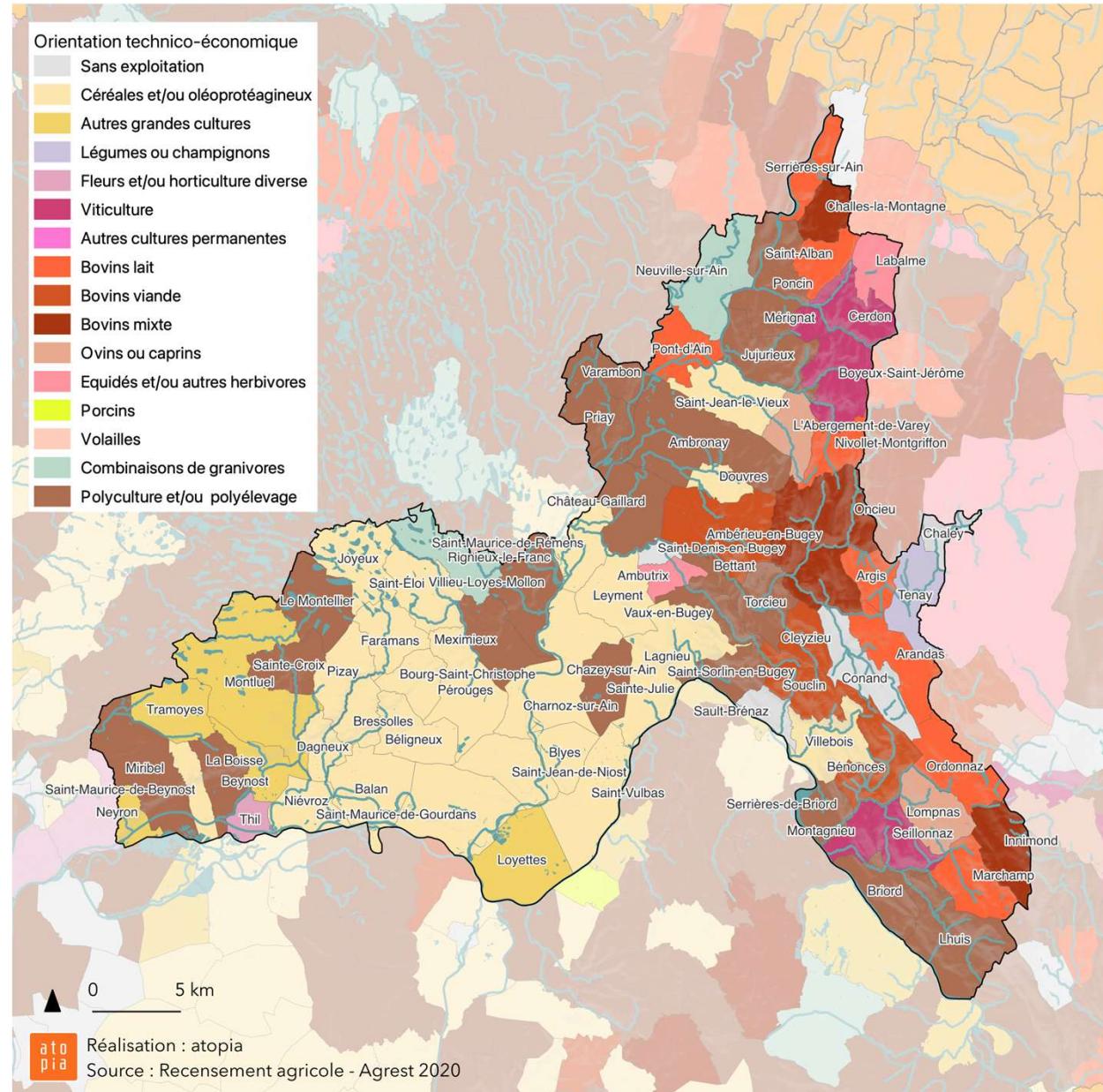
Les spécialisations agricoles sur le territoire révèlent des logiques de répartition et des regroupements d'OTEX, toujours avec un contraste marqué entre l'Est et l'Ouest.

La plaine de l'Ain est majoritairement consacrée aux céréales et grandes cultures, ce qui s'explique par une géographie propice, des sols favorables et une proximité stratégique avec les vallées de l'Ain et du Rhône.

Les secteurs de la Dombes et du Bugey affichent une plus grande diversité agricole, combinant différents types de cultures et d'élevage.

Cette hétérogénéité reflète des adaptations locales aux contraintes naturelles et aux opportunités économiques spécifiques de ces deux secteurs du territoire.

L'Orientation Technico-économique (OTEX) correspond au classement des exploitations selon leur production principale (par exemple « grandes cultures », « maraîchage », « bovins lait », ...). Les OTEX de 2020 issues de l'Agreste décline 17 postes de production.



Orientation Technico-Economique (OTEX)

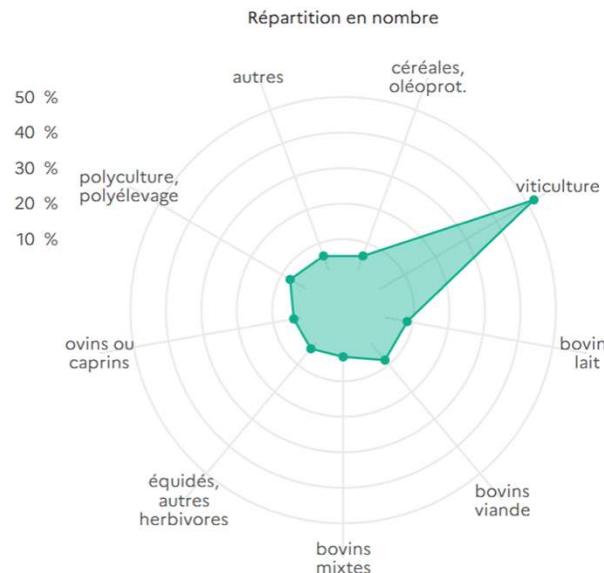
Les contrastes entre l'Ouest et l'Est sont également évidents en termes de spécialisation et d'intensité des pratiques agricoles.

L'ouest, plus ouvert et fertile, se distingue par des systèmes agricoles intensifs, orientés vers le rendement et l'optimisation des surfaces.

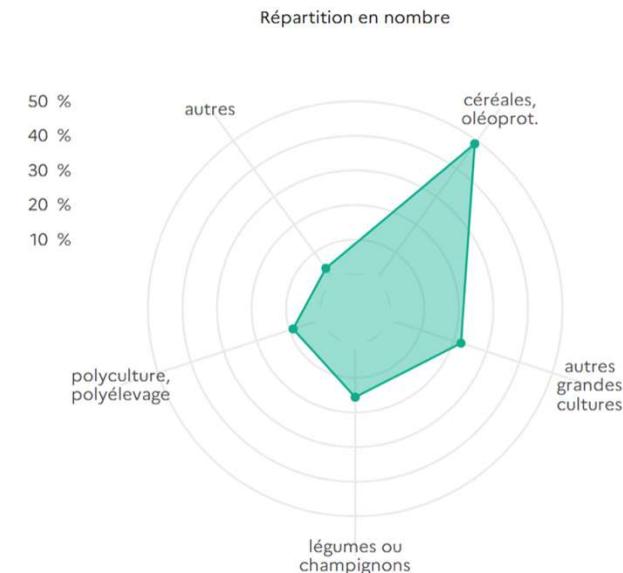
En revanche, l'est, marqué par des contraintes topographiques, valorise des systèmes d'élevage extensifs et de polyculture-élevage adaptés aux terrains vallonnés. L'ouest subit une pression urbaine croissante, menaçant les terres agricoles, tandis que l'est reste ancré dans des pratiques plus traditionnelles et localisées : c'est notamment le cas avec la viticulture et l'élevage avec la production de fromage.

Répartition des OTEX par rapport au nombre d'exploitation
source : Agreste – recensements agricoles 2020

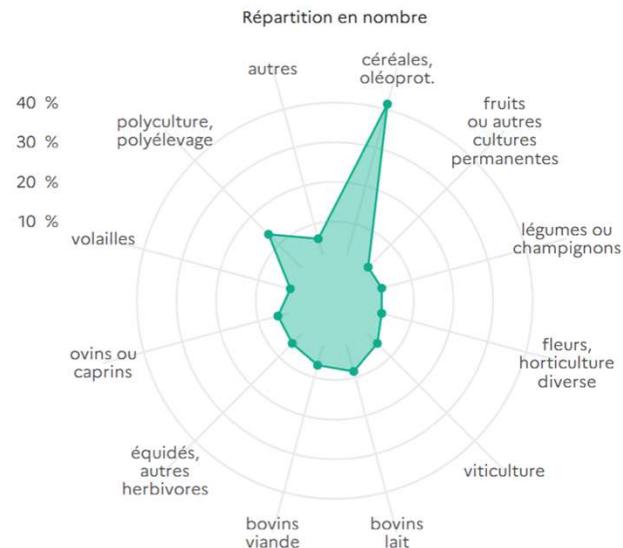
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon



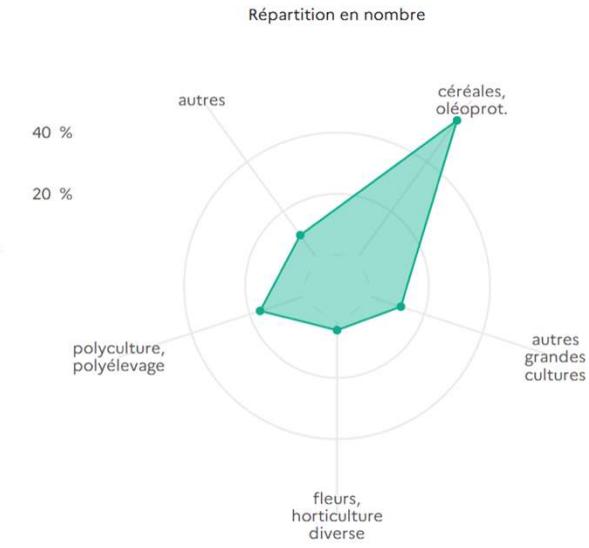
CC de Miribel et du Plateau



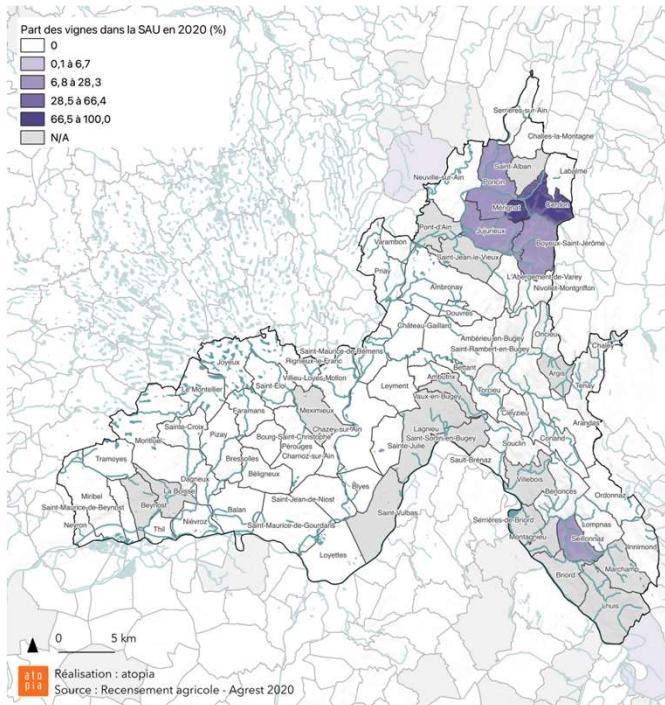
CC de la Plaine de l'Ain



CC de la Côte à Montluel



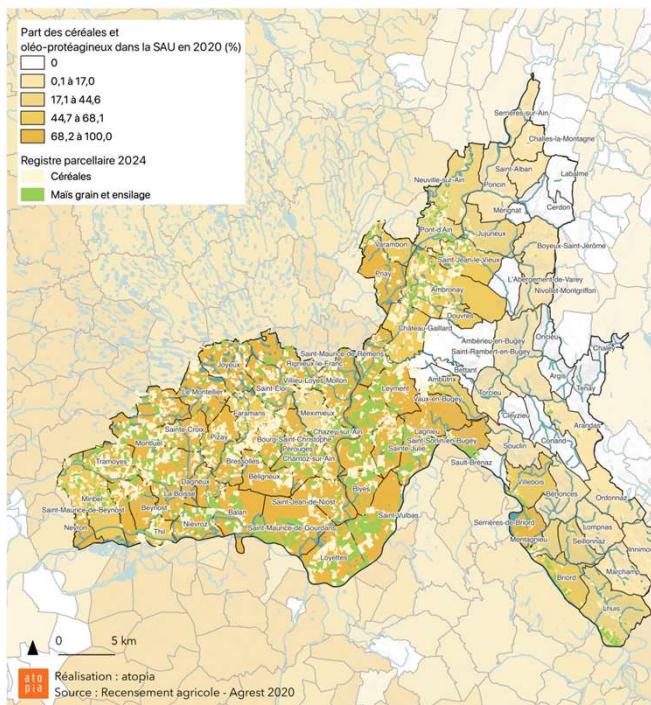
Répartition de la SAU



Part des vignes dans la superficie agricole utilisée (SAU) en 2020 (%)

La répartition de la Superficie Agricole Utilisée (SAU) dans le territoire montre des contrastes géographiques importants selon les types de cultures.

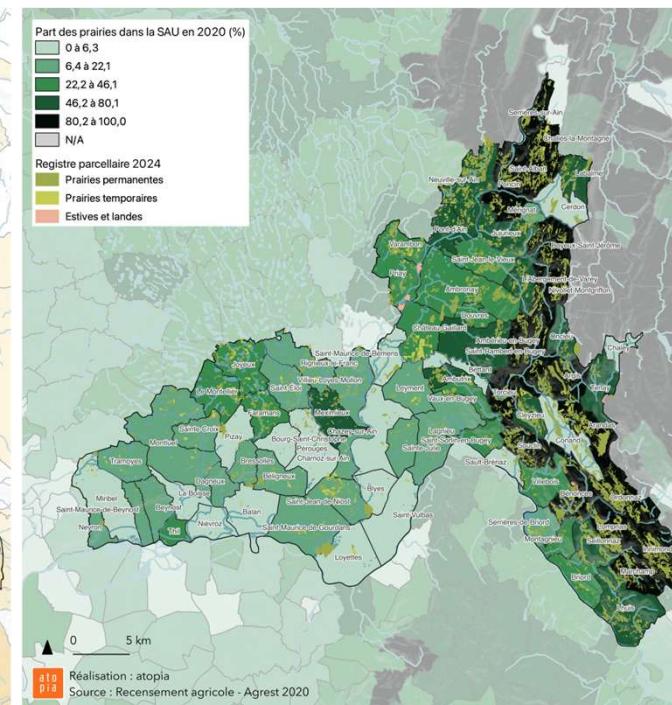
Les vignes se concentrent principalement autour des Rives de l'Ain et du Pays du Cerdon où elles représentent une part importante de la SAU, tandis qu'elles sont absentes dans le reste du territoire.



Part des céréales et oléo-protéagineux dans la superficie agricole utilisée (SAU) en 2020 (%)

Les cultures permanentes, comme les vergers, sont davantage présentes à proximité des zones urbanisées et sur des parcelles spécifiques, avec une forte concentration dans le sud-ouest.

Les céréales et oléo-protéagineux dominent dans les plaines, notamment au centre et au sud du territoire, grâce à des sols fertiles adaptés aux grandes cultures.

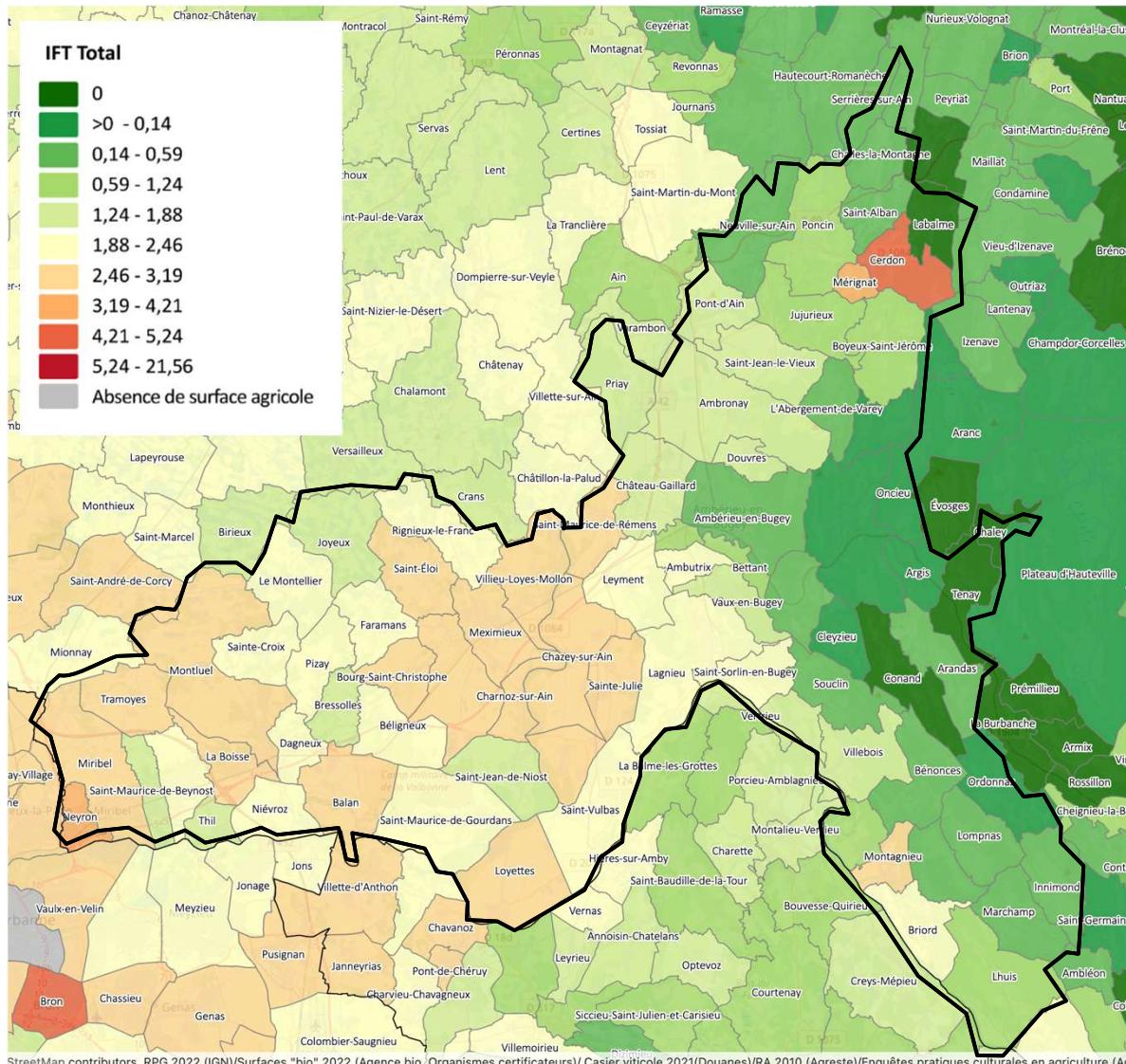


Part des prairies dans la superficie agricole utilisée (SAU) en 2020 (%)

À l'opposé, les prairies, essentielles pour l'élevage, sont majoritairement présentes dans les zones plus vallonnées et au nord, où les conditions naturelles favorisent cette activité.

Orientation Technico-Economique (OTEX)

Carte Adonis d'utilisation des pesticides en France - source : Solagro, 19 novembre 2024



L'indice de fréquence de traitement phytosanitaire (IFT) communal est une estimation du niveau d'utilisation des pesticides pour chaque commune française sur la base de l'assoulement de la commune, du type de pratique (conventionnelle ou bio) et des IFT régionaux de référence issus de données statistiques ou locales.

L'IFT communal correspond à la moyenne des IFT par culture. L'IFT total (hors biocontrôle) concerne tous les types de produits de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides, traitements de semences, autres).

Sur le territoire du BUCOPA, l'IFT total varie d'Ouest en Est en fonction du type de cultures et de pratiques agricoles. En se référant à la répartition des cultures dans la SAU, on constate que plus la part des céréales et oléo-protéagineux est importante, plus l'IFT est important. A l'inverse les secteurs où la part des pâties est importante dans la SAU constituent des sites où l'IFT est faible. A l'exception de deux communes : Cerdon et Mérignat.

L'indice se rapporte aux seules surfaces agricoles de la commune, quelle que soit la part de la surface agricole du territoire communal. L'Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT) correspond au nombre de doses de produits phytosanitaires appliquées par hectare pendant une campagne culturelle.

Dynamiques agricoles : évolutions des types de cultures et des exploitations

On observe sur l'ensemble du territoire du SCoT BUCOPA une diminution du nombre total d'exploitations (-25,43%) ainsi qu'une diminution voire un maintien de la SAU total (-0,01%) et une importante augmentation de la SAU moyenne (34,18%).

La tendance depuis 2010 permet de traduire une cessation d'activité de certaines exploitations tandis que celles qui perdurent absorbent les terres libérées, augmentant ainsi leur SAU moyenne.

Ce phénomène reflète une transformation structurelle du secteur agricole, où les petites exploitations tendent à disparaître au profit de structures plus grandes et mieux mécanisées.

La SAU totale donne une vue d'ensemble du territoire agricole et de son potentiel tandis que la SAU moyenne indique la taille moyenne des exploitations, ce qui reflète l'organisation de l'agriculture sur ce territoire (petites exploitations familiales ou grandes structures).

	EPCI	2010	2020	Evolution
Nombre total d'exploitations	CC de la Plaine de l'Ain	399	308	-22,8%
	CC de la Côtière à Montluel	86	67	-22,1%
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	143	96	-36,9%
	CC de Miribel et du Plateau	64	45	-29,7%
	Total territoire	692	516	-25,43%
SAU total (ha)	CC de la Plaine de l'Ain	28573	28879	1,1%
	CC de la Côtière à Montluel	7024	6793	-3,3%
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	5000	4782	-4,4%
	CC de Miribel et du Plateau	3642	3780	3,8%
SAU moyenne (ha)	CC de la Plaine de l'Ain	71,6	93,8	30,9%
	CC de la Côtière à Montluel	81,7	101,4	24,1%
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	35	49,8	42,5%
	CC de Miribel et du Plateau	56,9	84,0	47,6%

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

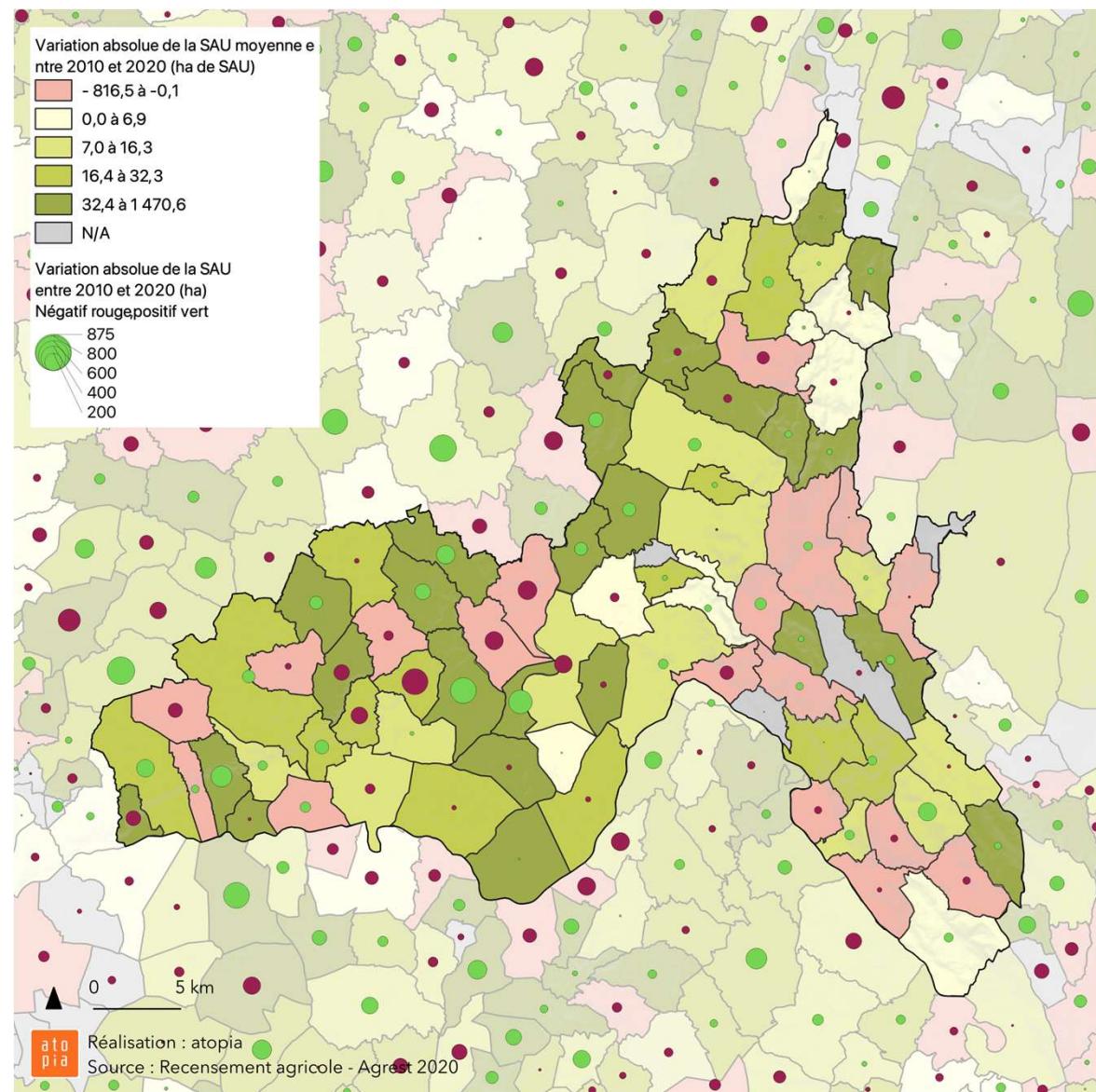
Dynamiques agricoles : évolutions des types de cultures et des exploitations

Entre 2010 et 2020, le territoire du SCoT BUCOPA a connu des dynamiques contrastées en matière de Surface Agricole Utile (SAU). Certaines zones du territoire, notamment autour des communes de la Plaine de l'Ain, montrent une diminution marquée de la SAU. Cette régression peut être liée à la pression foncière exercée par l'urbanisation, notamment à proximité des grands axes et des zones économiques stratégiques qui se développent.

À l'opposé, des secteurs plus ruraux ou éloignés des centres urbains, comme certaines parties du Bugey, affichent une augmentation modérée ou une stabilité relative de la SAU. Les zones rurales avec une augmentation positive reflètent une meilleure valorisation des terres agricoles ou une reconversion vers des exploitations actives.

La variation de la SAU moyenne par exploitation met en évidence un phénomène de concentration des terres agricoles. En effet, si certaines exploitations ont cessé leur activité, les terres qu'elles occupaient ont souvent été intégrées à des exploitations plus grandes, augmentant la SAU moyenne dans ces zones. Cette dynamique est particulièrement visible dans les zones montagneuses du Bugey, où l'on observe des augmentations significatives de la SAU moyenne, traduisant une intensification des pratiques agricoles dans un contexte de spécialisation accrue, notamment pour l'élevage extensif.

Variation absolue de la SAU entre 2010 et 2020 (ha) - source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020



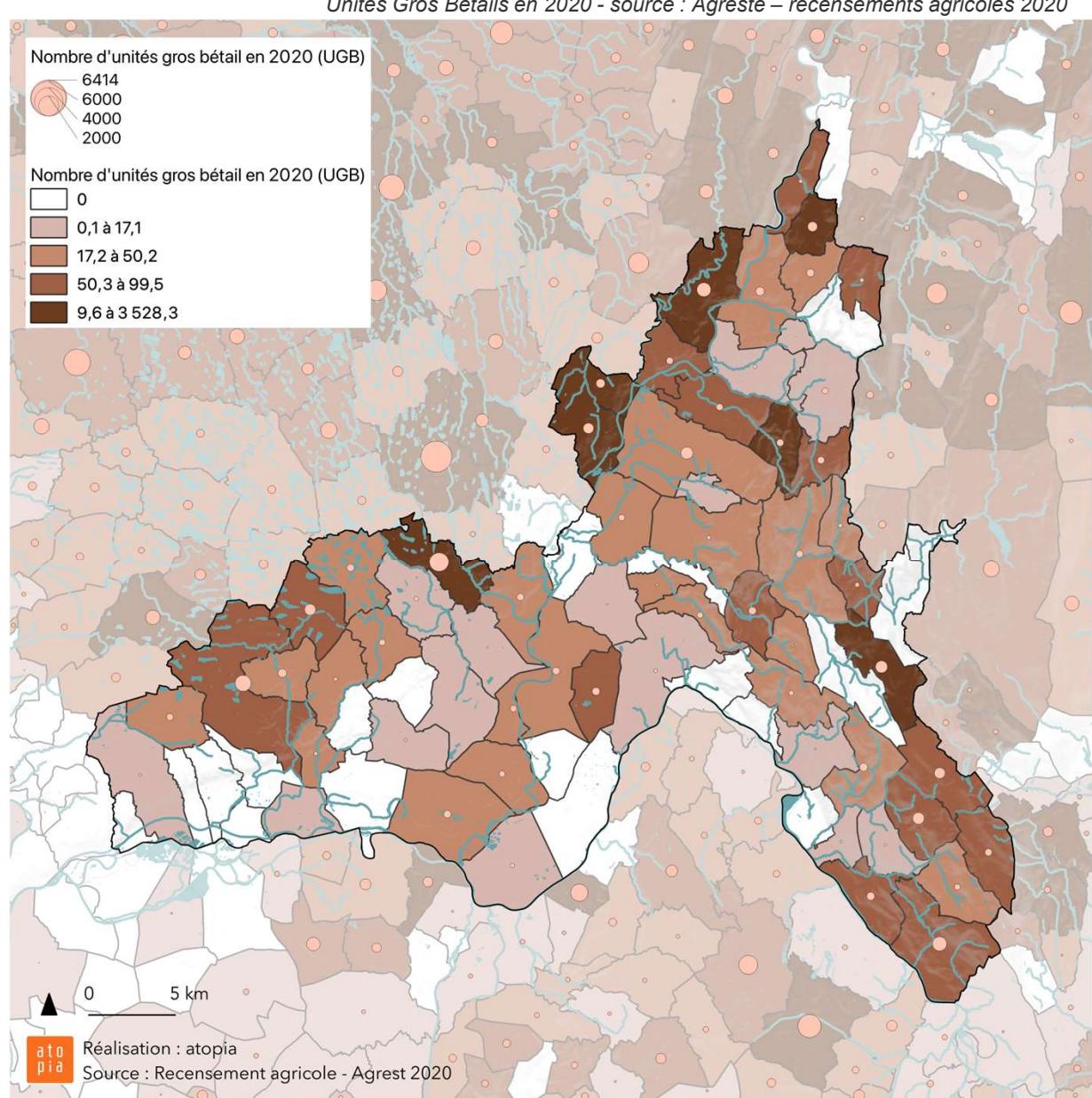
L'élevage sur le territoire

Les zones présentant des UGB élevées se concentrent principalement dans les secteurs à l'est du territoire, notamment dans les communes du Bugey, comme Pont-d'Ain, Ambérieu-en-Bugey et les zones environnantes. Ces communes bénéficient de vastes surfaces herbagères et prairies permanentes, favorisant des systèmes d'élevage extensifs, notamment pour la production de viande bovine. À l'ouest, dans les plaines, les UGB sont plus faibles, marquant une prédominance des cultures céréalières et une moindre densité d'élevage.

L'UGB moyen, qui reflète la charge animale par exploitation, met en lumière des contrastes significatifs. À l'est, où les UGB sont plus élevées, les exploitations bovines tendent à être plus importantes en taille, ce qui se traduit par un UGB moyen élevé. Ce phénomène s'explique par une concentration des activités d'élevage et une spécialisation accrue des exploitations. En revanche, dans les zones de polyculture-élevage ou de faible densité agricole, comme à l'ouest, l'UGB moyen est généralement plus faible, en raison de la diversité des productions ou de la taille réduite des cheptels.

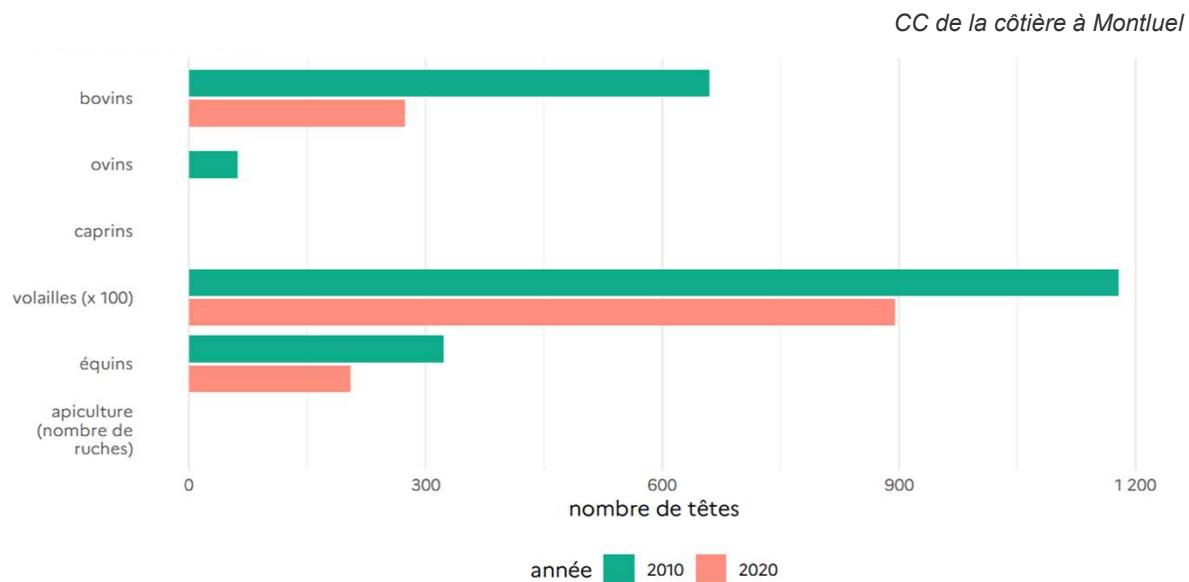
EPCI	2010	2020	Evolution
CC de la Plaine de l'Ain	12 280	11 399	-7,2 %
CC de la Côtière à Montluel	2 866	1 824	-36,3 %
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	4 297	3 925	-8,7 %
CC de Miribel et du Plateau	491	272	-44,6 %

Dynamique des UGB- source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020



Dynamique de l'élevage sur le territoire

Répartition des cheptels par catégories- source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020



Entre 2010 et 2020, l'évolution de la répartition de l'élevage par intercommunalité permet de constater des tendances à la stabilité des cheptels voir une diminution pour certains :



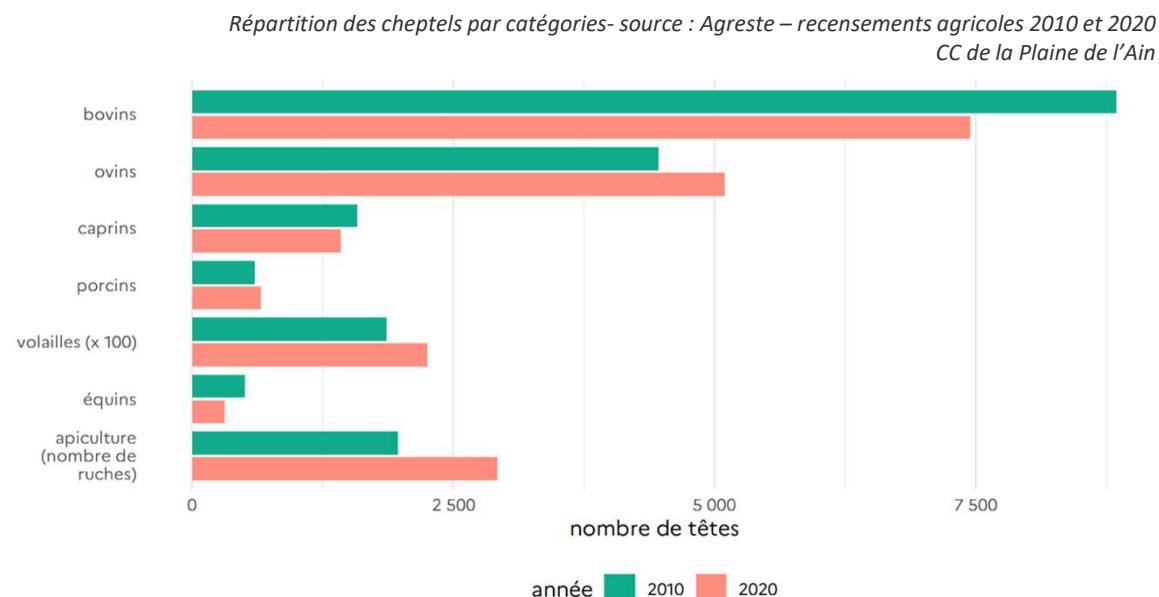
Les bovins restent la catégorie dominante sur l'ensemble du territoire avec néanmoins une régression globale des cheptels, en particulier sur la CC de la côte à Montluel.



Les ovins, bien que moins présents, occupent une place significative dans la CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon et la plaine de l'Ain, et bénéficient d'une augmentation des cheptels sur ces deux intercommunalités depuis 2010.

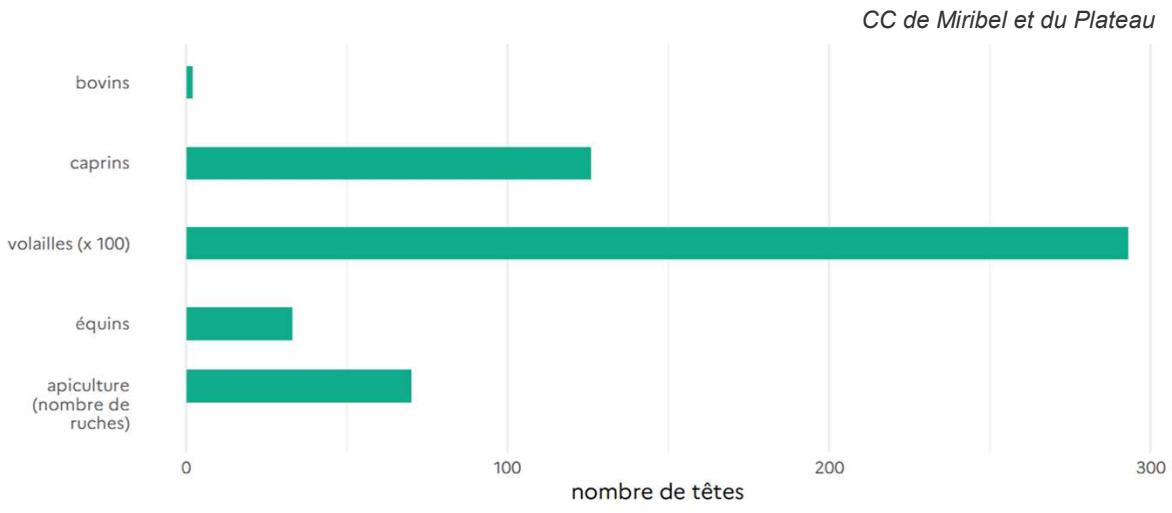


Les volailles sont présentes sur l'ensemble du territoire. Les cheptels restent relativement stables, à l'exception de la CC de la côte à Montluel.



Dynamique de l'élevage sur le territoire

Répartition des cheptels par catégories- source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020



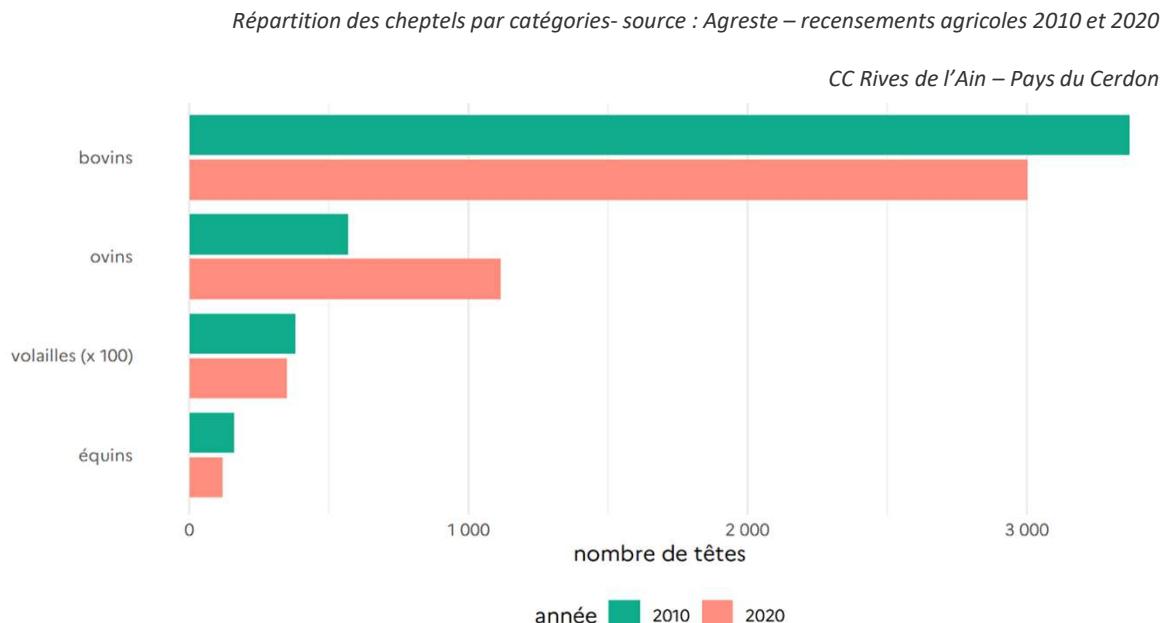
Les équins sont présents sur l'ensemble du territoire avec une tendance globale à la diminution des cheptels.



Les caprins et porcins sont peu représentés sur le territoire et manifestent une relative stabilité.



L'apiculture, bien que peu développée marque une présence croissante sur la Plaine de l'Ain.



Dynamique de l'élevage sur le territoire

La filière piscicole dans la Dombes

La création et l'exploitation des étangs en Dombes est un système qui s'est mis en place au Moyen-Age. A partir de cette période, les étangs présentent un fort intérêt. Ils permettent de produire du poisson qui se vend bien sur des terrains d'une valeur agronomique faible. Aujourd'hui, la Dombes compte encore composée par plus de 1.200 étangs représentant une surface en eau de près de 10.000 hectares.

La seule source d'eau pour les étangs est la pluie. Afin d'en optimiser la gestion, un réseau de fossés reliant les étangs a été mis en place. Il permet de récupérer les eaux de ruissellement, les eaux de vidange des étangs, et de garder l'eau au maximum sur le plateau de la Dombes.

L'élevage des poissons (brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, gardon, tanche, goujon...) est réalisé de façon extensive.

L'Association de Promotion du Poisson des Etangs de la Dombes (APPED) regroupe les différents acteurs de la filière, afin de les fédérer et d'accompagner

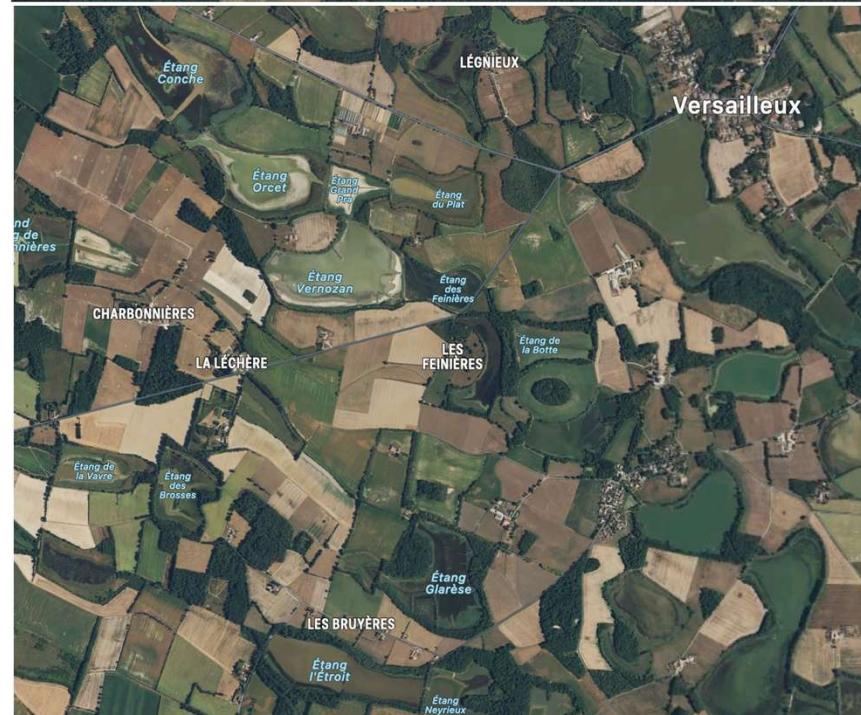
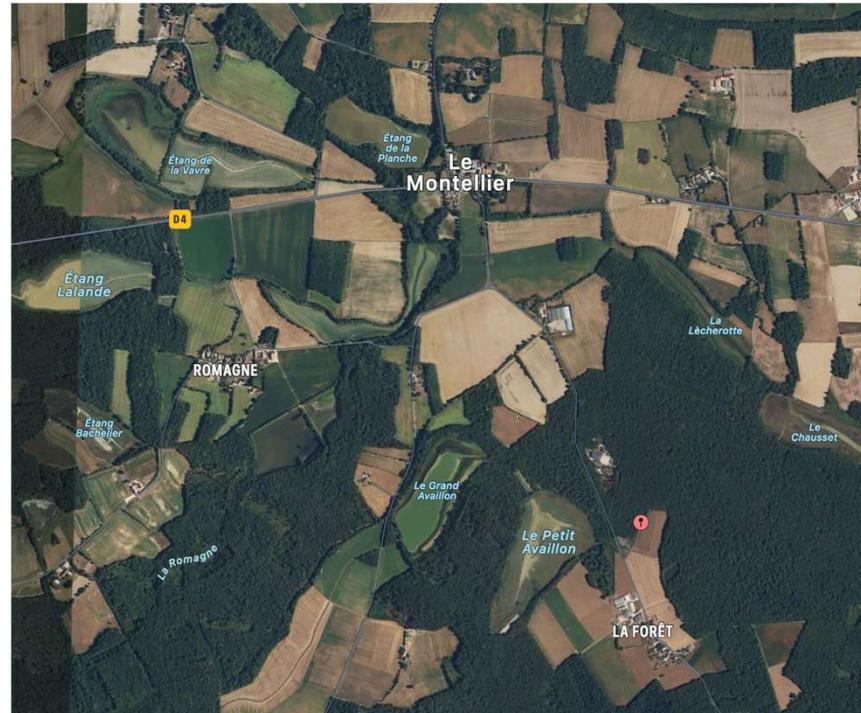
tout projet pouvant être utile au développement de la pisciculture en Dombes.

La pisciculture est indispensable pour préserver la biodiversité unique des étangs de la Dombes. Sans entretien, ces milieux se dégradent rapidement : baisse du pH, disparition des herbiers et des canards sauvages, et appauvrissement général de la vie aquatique.

Un patrimoine exceptionnel et un équilibre écologique fragile

La prédation des oiseaux piscivores, comme les cormorans et hérons, aggrave cette situation en détruisant jusqu'à 50 % de la production.

Heureusement, des solutions naturelles existent : chaulage, fertilisation (azote) et techniques durables permettent de restaurer les écosystèmes et d'augmenter les rendements en quelques années. Cependant, ces pratiques ne seront généralisées que si la pisciculture devient économiquement viable, notamment par une hausse des prix du poisson. En s'engageant comme coopérateur ou en confiant l'exploitation de leur étang, les propriétaires peuvent contribuer à cette démarche.

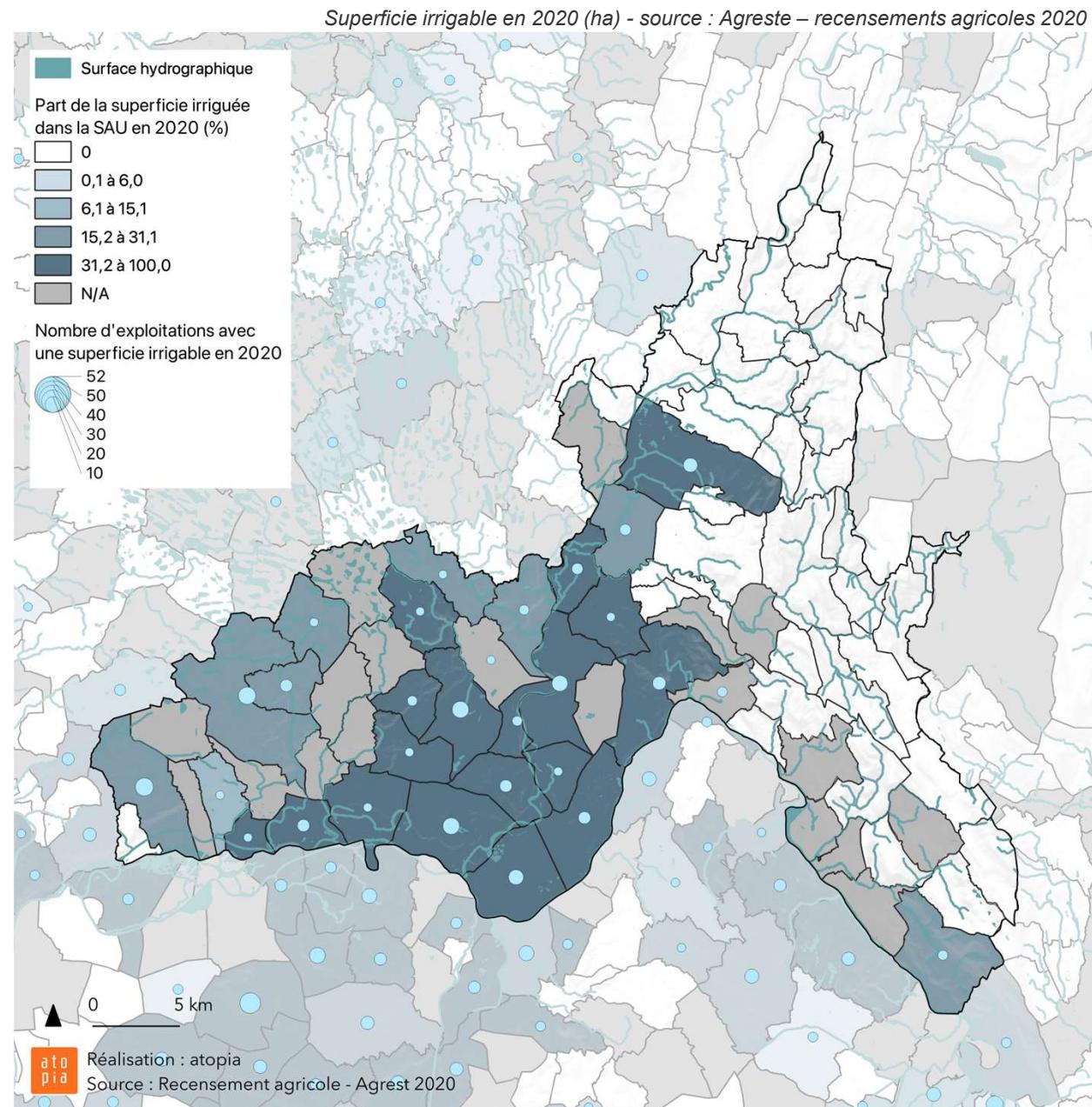


Irrigation et agriculture

Sur le territoire, une large partie des terres agricoles est dédiée aux prairies et aux céréales. Ces activités influencent directement les besoins en irrigation, qui varient selon les conditions hydrologiques locales et les infrastructures disponibles.

Les données montrent une variation importante de l'irrigation selon les zones. Les surfaces irriguées les plus élevées sont concentrées sur la moitié Ouest du territoire, où les occupations de terres céréalieres et de maïs sont les plus importantes, indiquant une dépendance locale plus forte à l'irrigation.

Les pratiques d'irrigation reflètent donc une disparité importante dans les pratiques agricoles et l'utilisation de l'eau, avec des zones agricoles plus intensives en irrigation situées dans des secteurs stratégiques, notamment à proximité du Rhône et l'Ain. Cela soulève des enjeux pour la gestion durable des ressources hydriques, particulièrement dans un contexte de changements climatiques et d'installation des EPR sur le territoire.



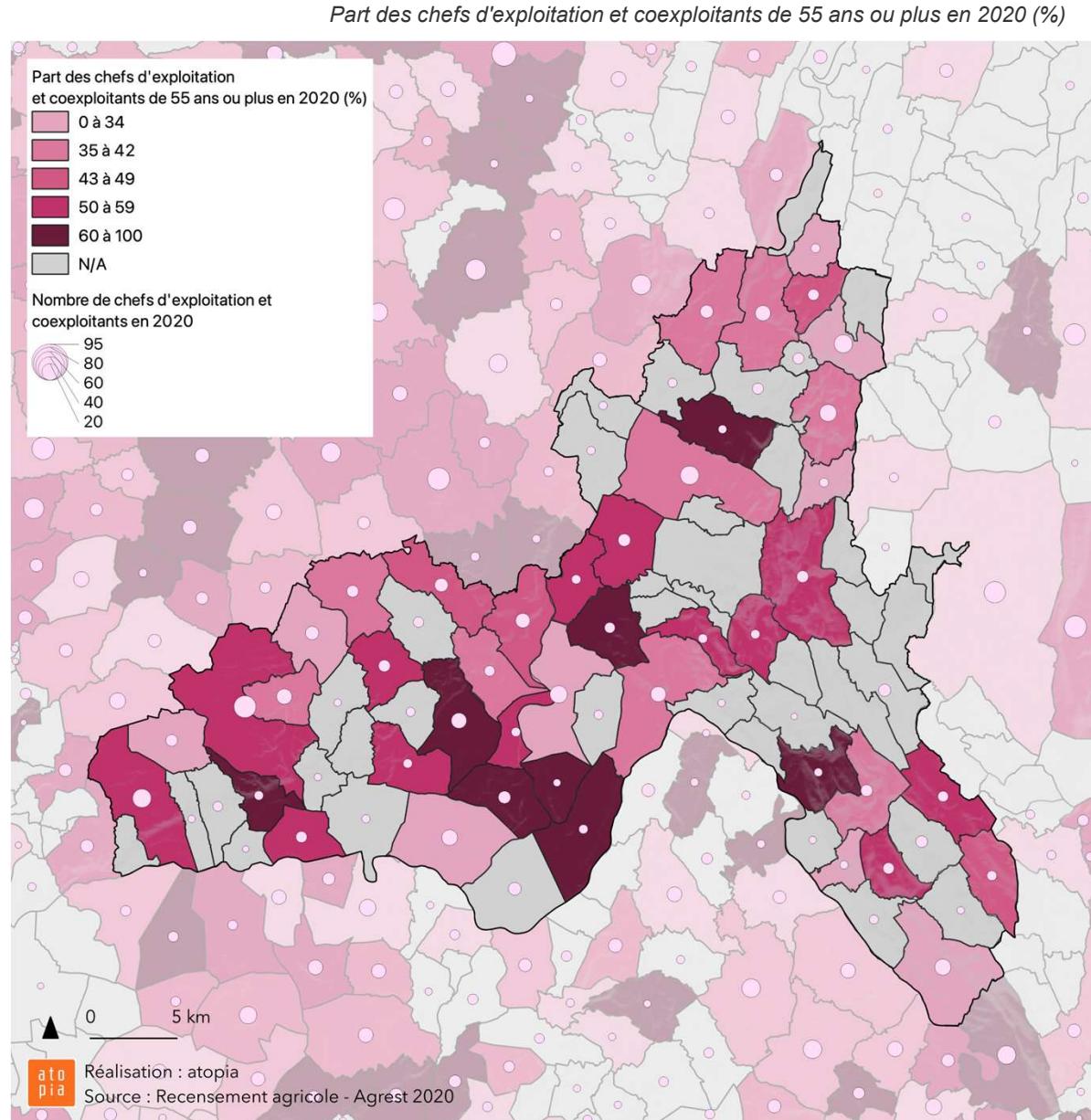
Etat des exploitations agricoles

Une tendance au vieillissement des agriculteurs sur le territoire

En 2020, le territoire du SCoT BUCOPA montre une population agricole vieillissante, avec une part importante des chefs d'exploitation âgés de 55 ans ou plus, particulièrement marquée dans le sud et l'est du territoire.

Dans certaines zones, cette proportion atteint 60 % voire davantage, ce qui reflète une problématique de renouvellement générationnel. Le nord et les zones proches des pôles urbains présentent une proportion légèrement plus faible, entre 35 et 50 %, mais le vieillissement reste une tendance générale sur l'ensemble du territoire. Le nombre total de chefs d'exploitation et de coexploitants a également diminué, avec une répartition inégale selon les communautés de communes. On observe également que l'âge moyen des chefs d'exploitation a augmenté dans certaines zones, atteignant 54 ans dans la CC de Miribel et du Plateau.

Cette tendance à la hausse de l'âge moyen met en évidence des difficultés liées à l'installation de jeunes agriculteurs, questionnant également la difficulté d'accès à certaines terres du fait du prix du foncier. De plus, dans un contexte où les terres agricoles sont soumises à des pressions urbaines, en particulier à proximité de Lyon, cette évolution complique davantage le renouvellement générationnel et la pérennité des activités agricoles.



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

Etat des exploitations agricoles

Des dynamiques agricoles contrastées

Entre 2010 et 2020, la situation montre une diminution marquée du travail total (ETP) dans presque toutes les intercommunalités, notamment dans les zones de la Plaine de l'Ain et de la Côte à Montluel, où l'on observe des baisses respectives de 16 % et 18,2 %. Cette diminution reflète une réduction du nombre d'exploitants, mais aussi une concentration accrue des exploitations. On observe des variations de la Production Brute Standard (PBS) entre 2010 et 2020 sur les différentes intercommunalités du SCoT BUCOPA, mettant en évidence des dynamiques contrastées.

La CC de la Plaine de l'Ain, qui représente la part la plus importante de la PBS, affiche une baisse de 9,4 %, passant de 41 093 k€ en 2010 à 37 215 k€ en 2020. Une tendance similaire est observée dans la CC de la Côte à Montluel, qui enregistre une baisse encore plus marquée de 20 %, soulignant une fragilisation de l'agriculture dans cette zone périurbaine. À l'inverse, la CC de Miribel et du Plateau connaît une évolution positive avec une augmentation significative de 21,5 %, passant de 12 448 k€ à 15 130 k€.

La Production brute standard (PBS) est une production potentielle de chacune des exploitations, calculée selon les prix et rendements d'une année donnée.

Un Equivalent-temps-plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée.

	EPCI du SCoT BUCOPA	2010	2020	Evolution
PBS total (keuros)	CC de la Plaine de l'Ain	41 093	37 215	-9,4 %
	CC de la Côte à Montluel	12 710	10 168	-20,0 %
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	9 294	8 576	-7,7 %
	CC de Miribel et du Plateau	12 448	15 130	21,5 %
Travail total (ETP)	CC de la Plaine de l'Ain	510,6	428,8	-16,0 %
	CC de la Côte à Montluel	114,8	93,9	-18,2 %
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	211,0	157,7	-25,2 %
	CC de Miribel et du Plateau	125,0	164,3	31,4 %
Âge moyen des chefs d'exploitation	CC de la Plaine de l'Ain	50	50	0 an
	CC de la Côte à Montluel	50	52	+2 ans
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	50	49	-1 an
	CC de Miribel et du Plateau	52	54	+2 ans

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
– : pas de données

Démarche de valorisation

Le territoire du SCoT BUCOPA est riche d'une large diversité de productions agricoles dont certaines sont valorisées par des appellations spécifiques : AOC, AOP et IGP.

Sur l'intégralité du territoire, on retrouve deux IGP :

- Volailles de l'Ain : volailles élevées en plein air sur parcours herbeux. L'IGP comprend des poulets blancs ou jaunes, des chapons, des dindes et des pintades.
- L'IGP Coteaux de l'Ain : vin rouge, blanc ou rosé, produit dans le département de l'Ain

Sur quelques communes du Bugey sont présents :

- 2 IG boisson spiritueuse :

Le Marc du Bugey est une eau-de-vie de couleur ambrée, vieillie sous-bois. Elle naît de la distillation de ce qu'il reste du pressurage des raisins lors de la vinification des vins d'appellation d'origine du Bugey.

La Fine du Bugey est une eau-de-vie de couleur ambrée, vieillie sous-bois. Elle naît de la distillation de vins d'appellation d'origine du Bugey. Elle est parfois désignée sous le long nom d'

"Eau-de-vie-de vin originaire du Bugey".

- 2 AOC vins

L'AOC Bugey est un vin tranquille blanc, rouge ou rosé, ou un vin mousseux ou pétillant. Il existe également sous la forme originale d'un vin mousseux rosé de type aromatique produit selon la "méthode ancestrale".

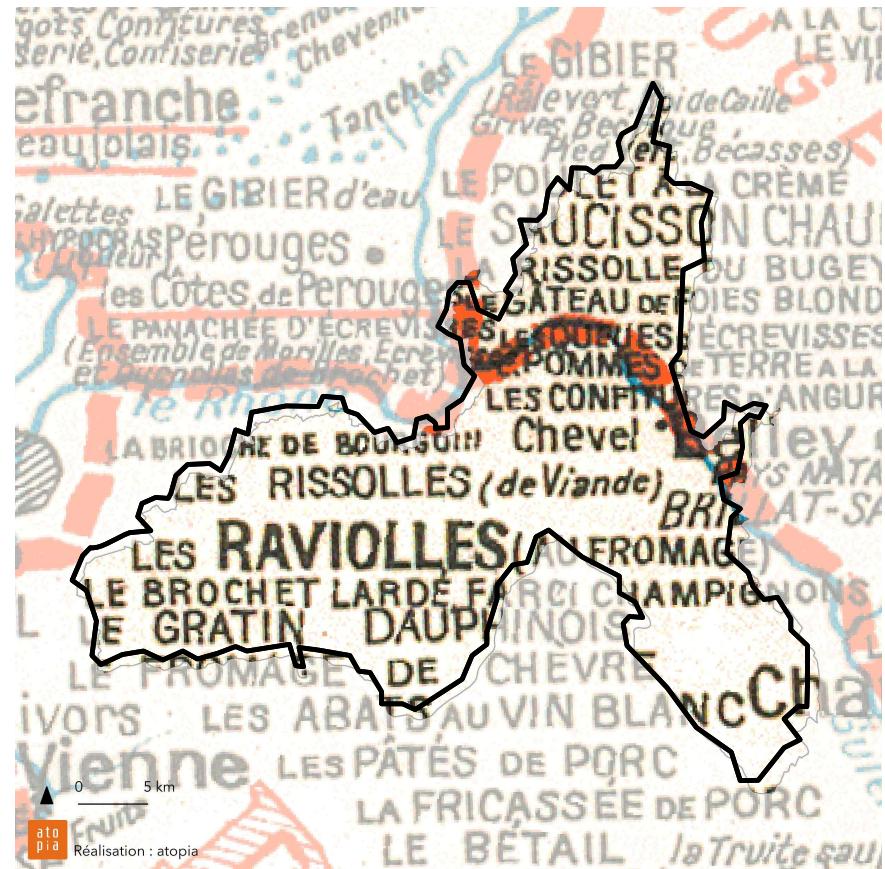
L'AOC Roussette du Bugey est un vin exclusivement blanc, relativement rare, souvent sec, produit dans la région naturelle de l'Ain que l'on appelle le Bugey. Le vin est identifié sous le nom de Roussette, en référence à la couleur rousse que prennent les baies à maturité.

- 1 AOP fromage

Le Comté AOP est un fromage au lait cru de vache qui se présente sous forme de grandes meules d'un poids moyen de 40 kg.

MESSAGES CLÉS

L'exploitation agricole, tournée vers l'agrandissement, favorise les marchés nationaux et européens au détriment des circuits de proximité, tandis que l'échelle territoriale actuelle complique la structuration de filières locales.



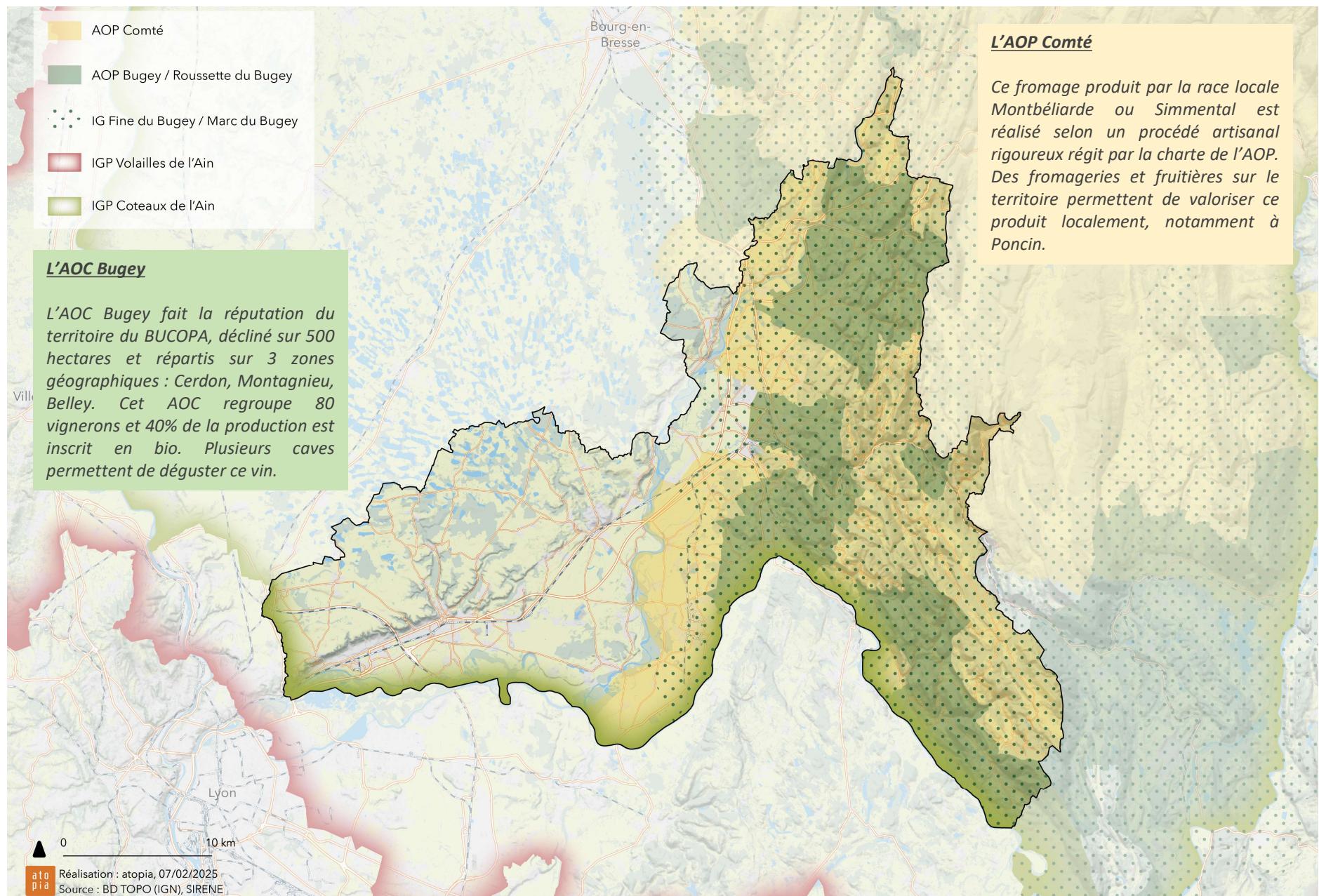
AOC : L'appellation d'origine contrôlée est un label permettant d'identifier un produit dont les étapes de fabrication sont réalisées dans une même zone géographique et selon un savoir-faire reconnu.

AOP : Appellation d'origine protégée est la dénomination, en langue française, d'un signe d'identification de l'Union européenne visant à préserver les appellations d'origine de produits agricoles.

IGP : est un label de qualité de l'Union européenne qui désigne des produits dont la qualité ou la réputation est liée au lieu de production, de transformation ou d'élaboration, mais dont les ingrédients ne proviennent pas nécessairement de cette aire géographique.

Démarche de valorisation

Démarche de valorisation AOP, AOC, IGP (INAO Ain)



Démarche de valorisation

Une progression des surfaces agricoles biologiques

Le territoire présente une évolution globalement positive pour le développement du nombre de ces exploitations en bio. La plupart des surfaces cultivées en bio correspondent aux surfaces en herbes et aux cultures fourragères ainsi que les céréales et les oléagineux.

On observe également quelques parcelles pour les cultures de fruits, de vignes et de légumes frais. A l'échelle du département, la part des surfaces en mode de production biologique dans la SAU représentait 8,6% en 2020.

Exploitations en ayant	EPCI	2010	2020
Agriculture biologique	CC de la Plaine de l'Ain	8	35
	CC de la Côte à Montluel	s	6
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	4	14
	CC de Miribel et du Plateau	s	6
Signes officiels de qualité dont AOP, IGP, label rouge	CC de la Plaine de l'Ain	32	30
	CC de la Côte à Montluel	5	6
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	64	54
	CC de Miribel et du Plateau	0	s
Activités de transformation (transformation lait, découpe viandes et fruits et/ou légumes)	CC de la Plaine de l'Ain	31	47
	CC de la Côte à Montluel	3	5
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	8	14
	CC de Miribel et du Plateau	6	10
Circuits courts (hors vin)	CC de la Plaine de l'Ain	91	86
	CC de la Côte à Montluel	16	14
	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	14	60
	CC de Miribel et du Plateau	21	15

Démarche de valorisation

Des évolutions contrastées des circuits courts (hors vin)

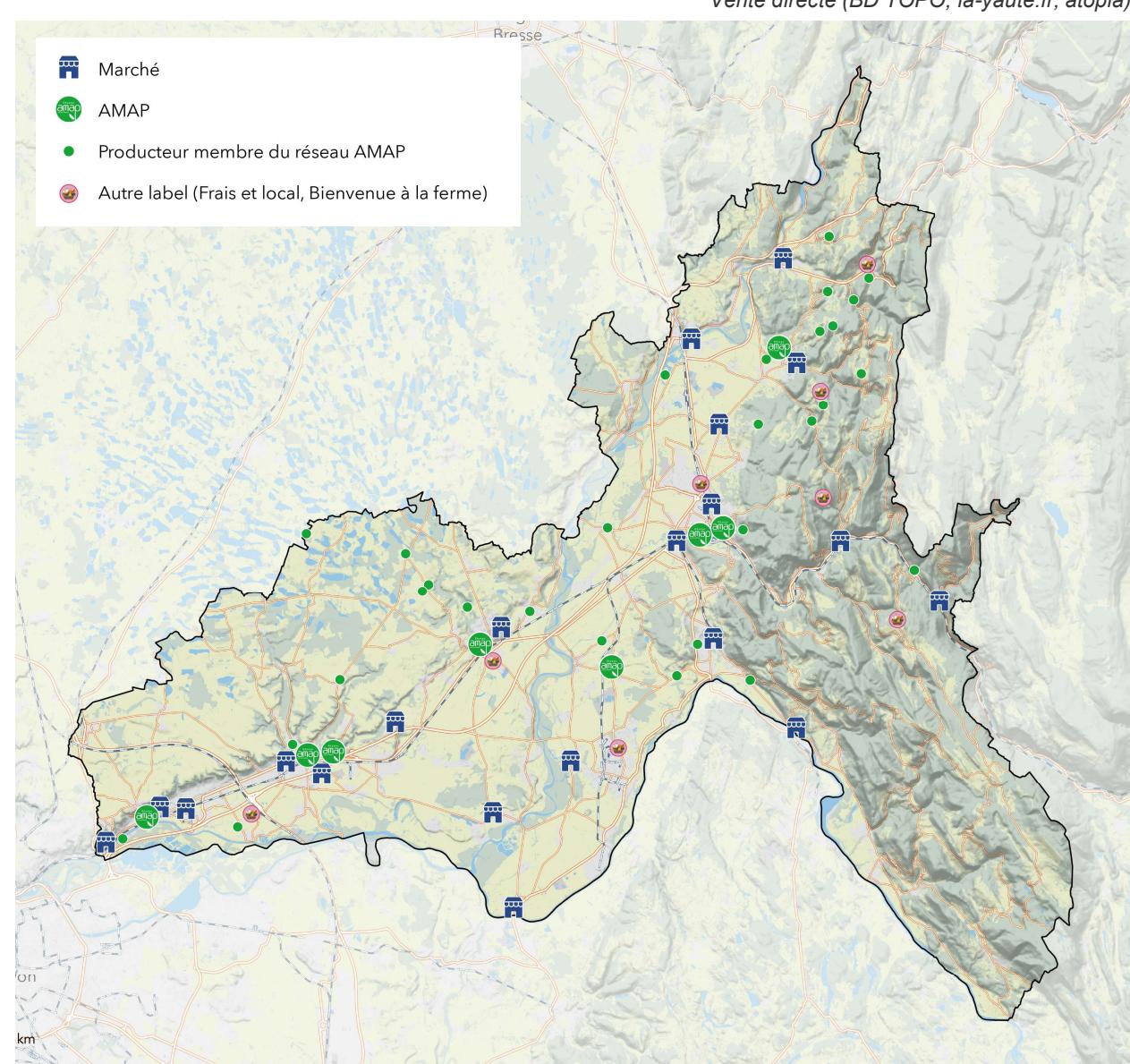
Les exploitations du territoire manifestent une évolution différente entre les EPCI du territoire. Tandis que la CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon contribue fortement au développement de ces circuits-courts, les autres EPCI régressent légèrement.

La CC de la Plaine de l'Ain, compte tenu probablement de sa grande superficie, possède le plus grand nombre d'exploitations développant les circuits-court par rapport aux autres EPCI du territoire.

La plupart des marchés, AMAP et autres labels qui permettent un accès à de la vente directe sont situés le long des infrastructures et dans les espaces urbains les plus denses.

Une progression des activités de transformation

Le territoire manifeste une évolution globalement positive des structures de transformation des ressources végétales et animales du territoire. La plupart des activités ont presque doublé.



La filière bois dans l'Ain

Le territoire du BUCOPA s'inscrit à cheval sur trois sylvoécorégions, avec des découpages qui épousent la topographie et les logiques de massifs forestiers :

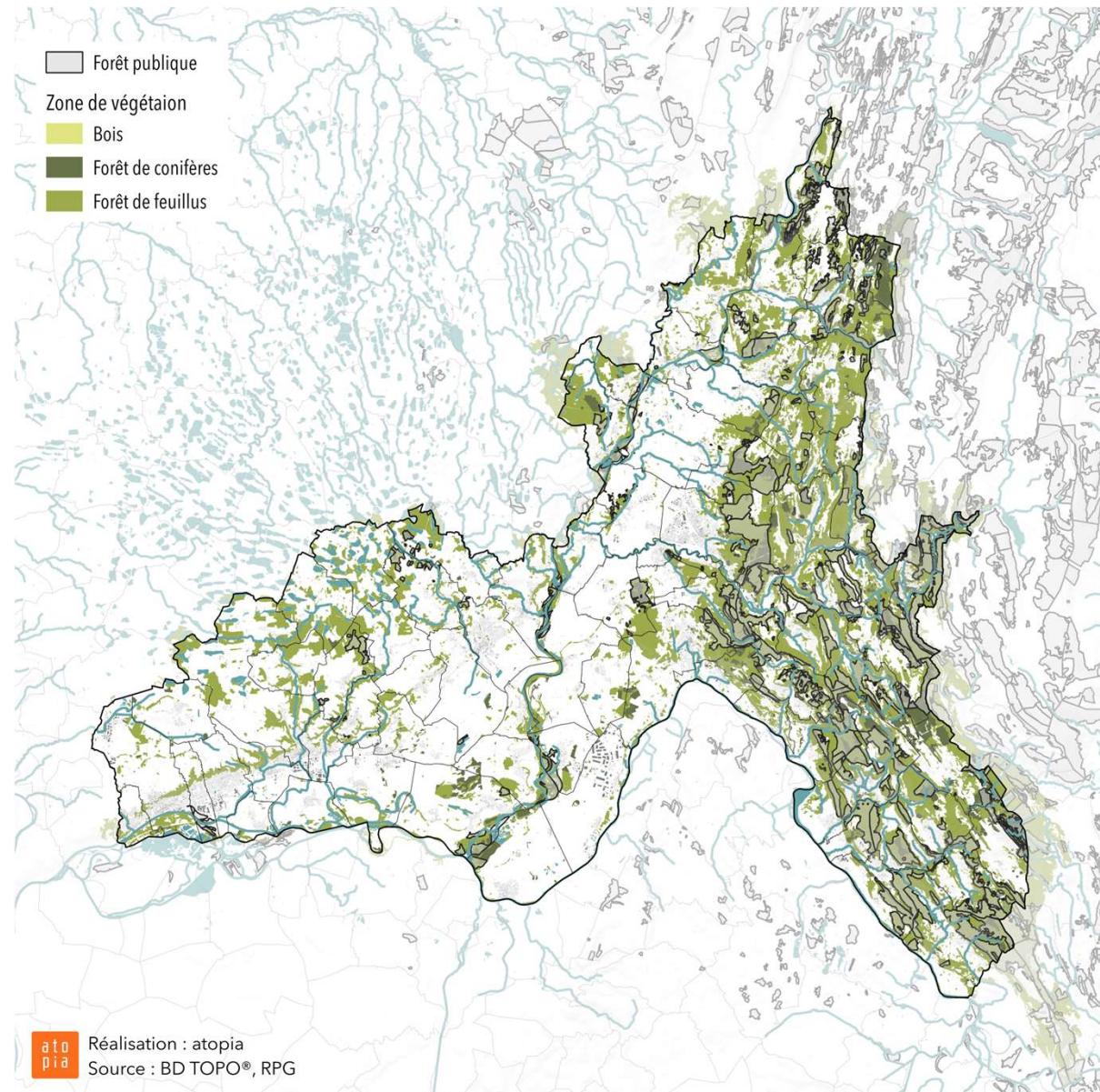
- A l'Ouest : Saône, Bresse et Dombes
- Au centre : Plaines et piémonts alpins
- A l'Est (en rose sur la carte) : ...

La forêt privée dans l'Ain représente 146 000 hectares contre 3 200 ha pour la forêt publique, ce qui représente 69 % de l'ensemble des forêts (donnée FiBois AURA). Les propriétaires forestiers sont nombreux, plus de 60 000, avec 1,7 hectares de propriété forestière en moyenne. Les forêts communales représentent le tiers de la surface forestière du département de l'Ain. Sur le territoire du BUCOPA, la majorité des forêts correspondent à du feuillus.

La filière bois représente un enjeu très important pour l'économie et l'aménagement du département. Même si une part importante de la ressource forestière et de l'activité se situent en zone montagneuse, la plaine possède également des richesses forestières et des savoir-faire non négligeables.

La récolte du bois à l'échelle du département en 2020 correspondait principalement au bois d'œuvre de résineux (221 milliers de m³ ronds contre 45 pour le feuillus). 25 milliers de m³ ronds était dédié au bois d'industrie et 93 au bois énergie (Source : Agreste - Enquête exploitation forestière)

Socle forestier sur le territoire : répartition forêt de résineux et de feuillus – Botopo, bdcarto, rpg 2024



La filière bois dans l'Ain

L'activité sylvicole sur le territoire

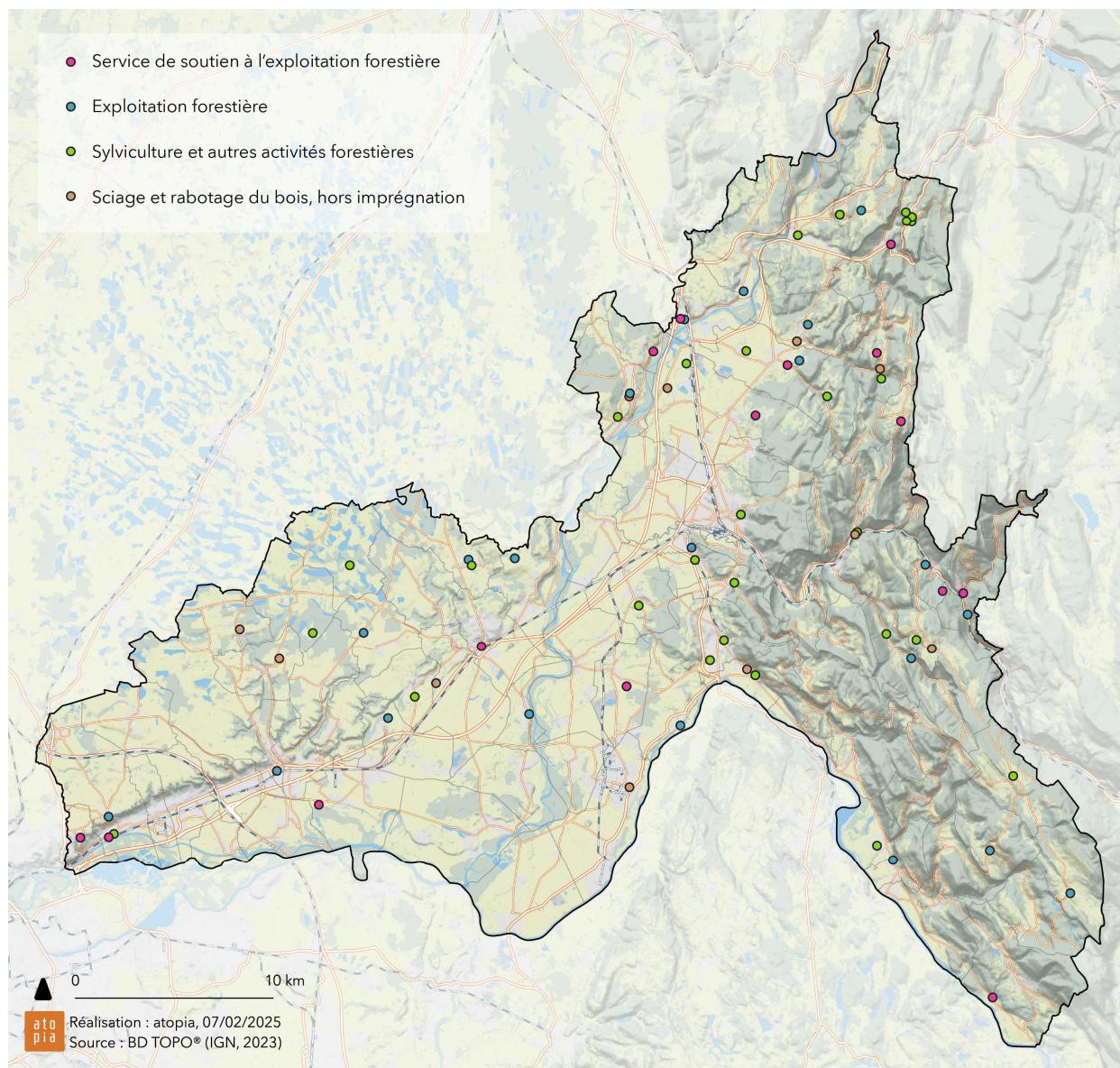
L'Ain compte une vingtaine de scieries dont 3 unités produisant plus de 80 000 m³ chacune de bois sciés résineux.

L'une d'entre elle est présente sur le territoire du BUCOPA, il s'agit de la scierie Monnet Sève à Saint Vulbas.

A l'échelle du SCoT BUCOPA, plusieurs activités sylvicoles sont présentes (environ 80) et se manifestent pas des exploitations forestières, des services de soutien à l'exploitation forestière, du sciage et rabotage du bois ainsi que d'autres activités forestières.

Secteur d'activité	
Sylviculture et autres activités forestières	31
Exploitation forestière	22
Services de soutien à l'exploitation forestière	17
Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	11
TOTAL	81

Activités sylvicoles (BD TOPO, SIRENE, atopia)



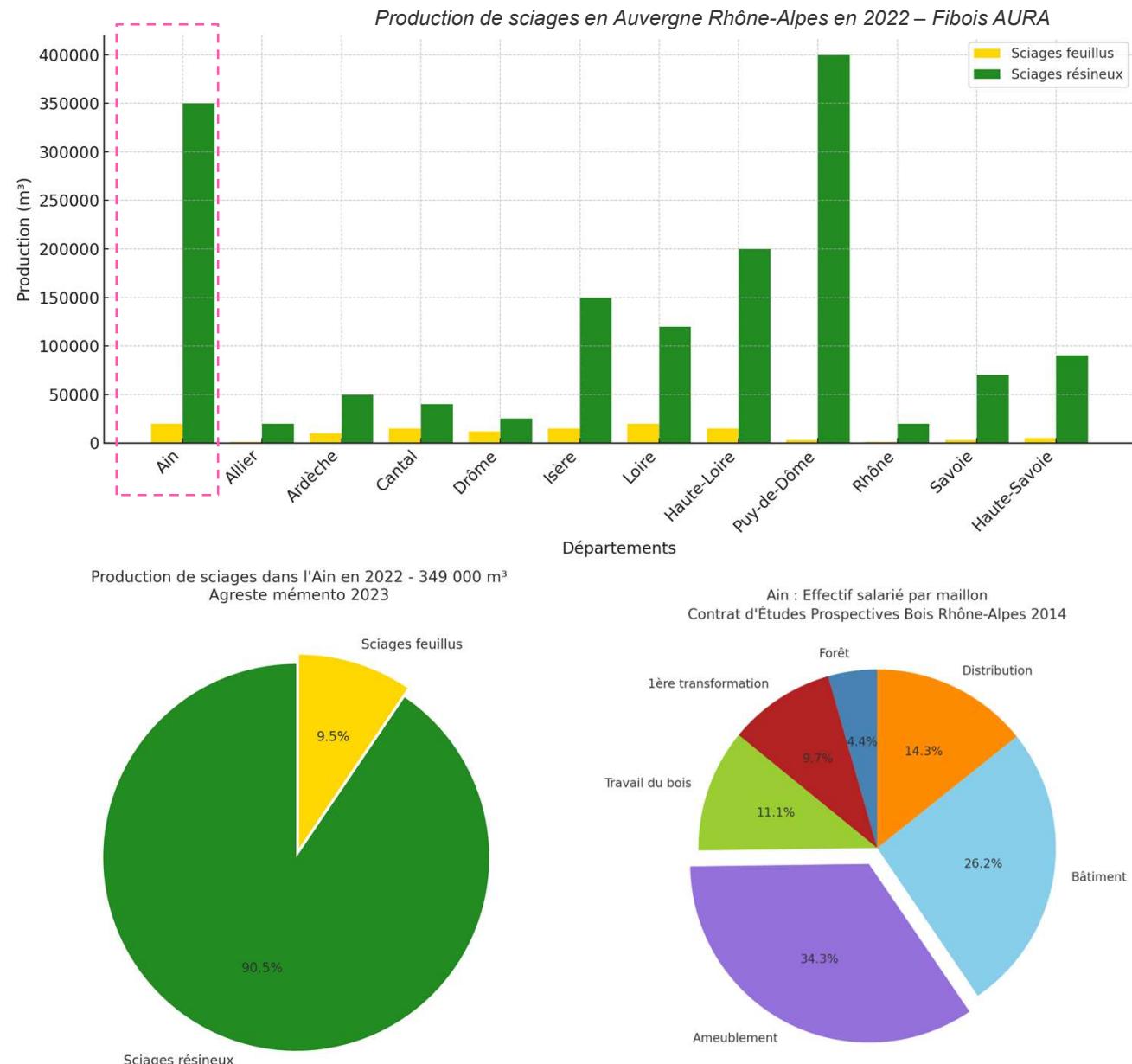
La filière bois dans l'Ain

L'Ain se démarque par son importante activité de sciage et par la taille moyenne de ses scieries (11 000 m³ / an, soit deux fois la moyenne nationale). On note le développement de produits à plus forte valeur ajoutée, notamment les sciages poncés, rabotés ou aboutés.

L'Ain fournit près de 20 % des sciages de la région soit : en 2019, la production aindinoise de sciages s'élève à environ 334 000 m³ dont 12% de bois feuillus.

Les produits des fabricants d'emballage sont principalement destinés à l'agro-alimentaire (cageots, tonneaux,...) et aux transports (palettes, caisses). Dans le département de l'Ain, la production de bois de caisserie représente environ 30 % du volume de sciage. Des entreprises importantes reconnues au niveau national, traitant l'emballage léger et l'emballage industriel sont implantées dans l'Ain.

Dans l'Ain, environ 10 % des constructions nouvelles individuelles se font en bois. Après avoir accusé un certain retard, l'Ain développe et structure son offre liée à la construction bois. La demande en construction bois, rénovation, agrandissement et surélévation est en effet en pleine croissance. La construction bois permet d'associer des savoir-faire locaux et de l'innovation technologique, commerciale et organisationnelle au sein des entreprises.

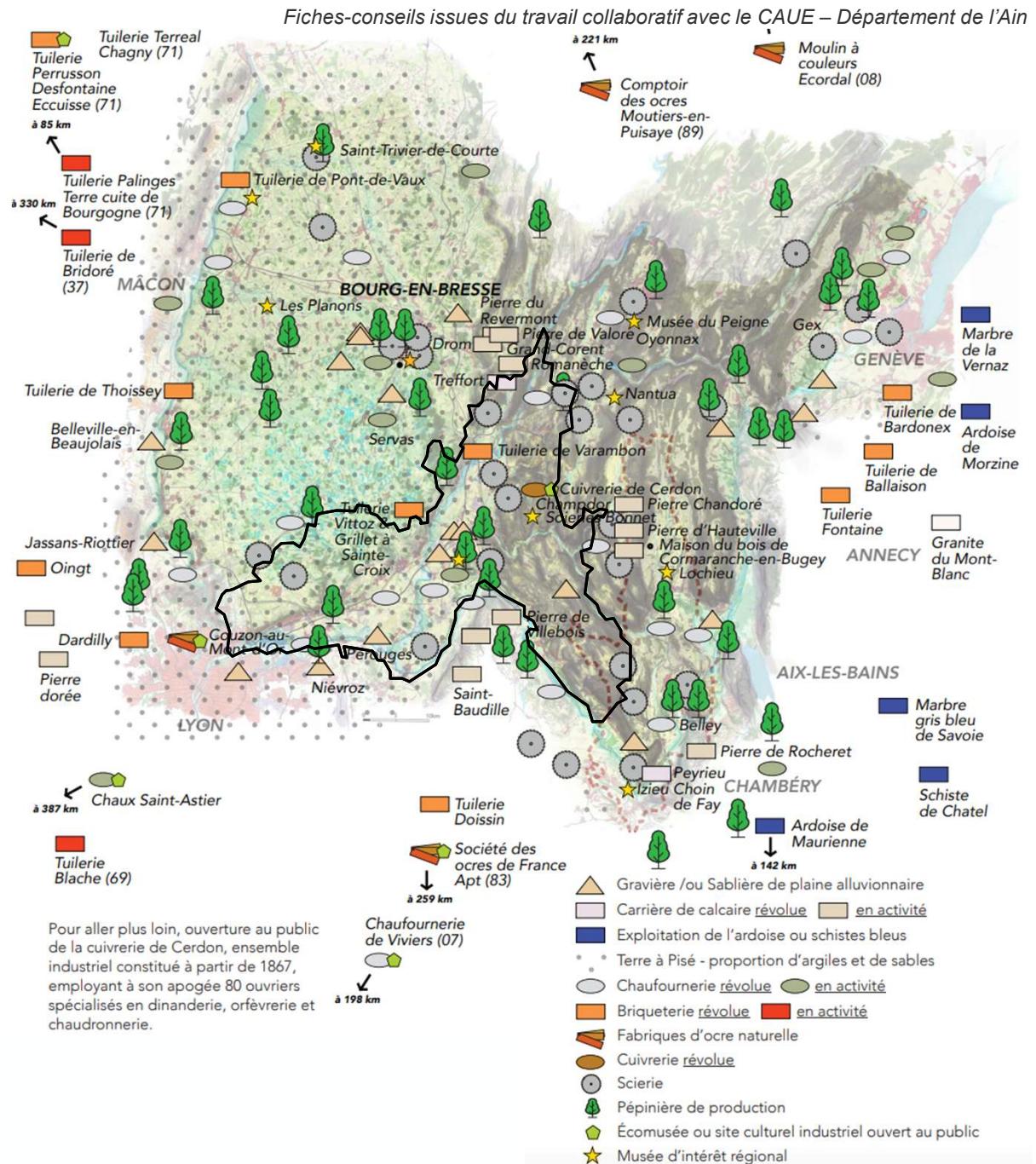


Autres ressources dans l'Ain

L'analyse sensible des ressources extraites et traitées du territoire par le CAUE permet de dresser un portrait sensible des sites d'exploitations existantes et révolues.

Sur le territoire du SCoT BUCOPA, on dénombre plusieurs sites d'exploitations de ressources spécifiques :

- Pour le bois et la forêt, on dénombre plusieurs scieries et pépinières de productions.
- En lien avec la roche et le métal, plusieurs sites spécifiques sont présents :
 - Une chaufournerie : la chaufournerie désigne un procédé industriel consistant à produire de la chaux à partir de calcaire. Beaucoup de chaufourneries sont révolues sur le territoire.
 - Les carrières de calcaire le long du Rhône.
 - Des gravières et sablières de plaine alluviale.



Pour aller plus loin, ouverture au public de la cuvrière de Cerdon, ensemble industriel constitué à partir de 1867, employant à son apogée 80 ouvriers spécialisés en dinanderie, orfèvrerie et chaudronnerie.

Synthèse agriculture et sylviculture

SITES REMARQUABLES

AOP Vin du Bugey

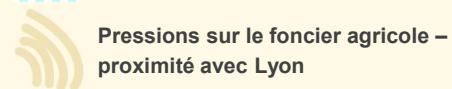


Site de prairie dense / pâturage

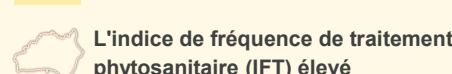


SITES VULNÉRABLES

Superficie irrigable entre 30 à 100%



Site de céréales / oléo protéagineux dense

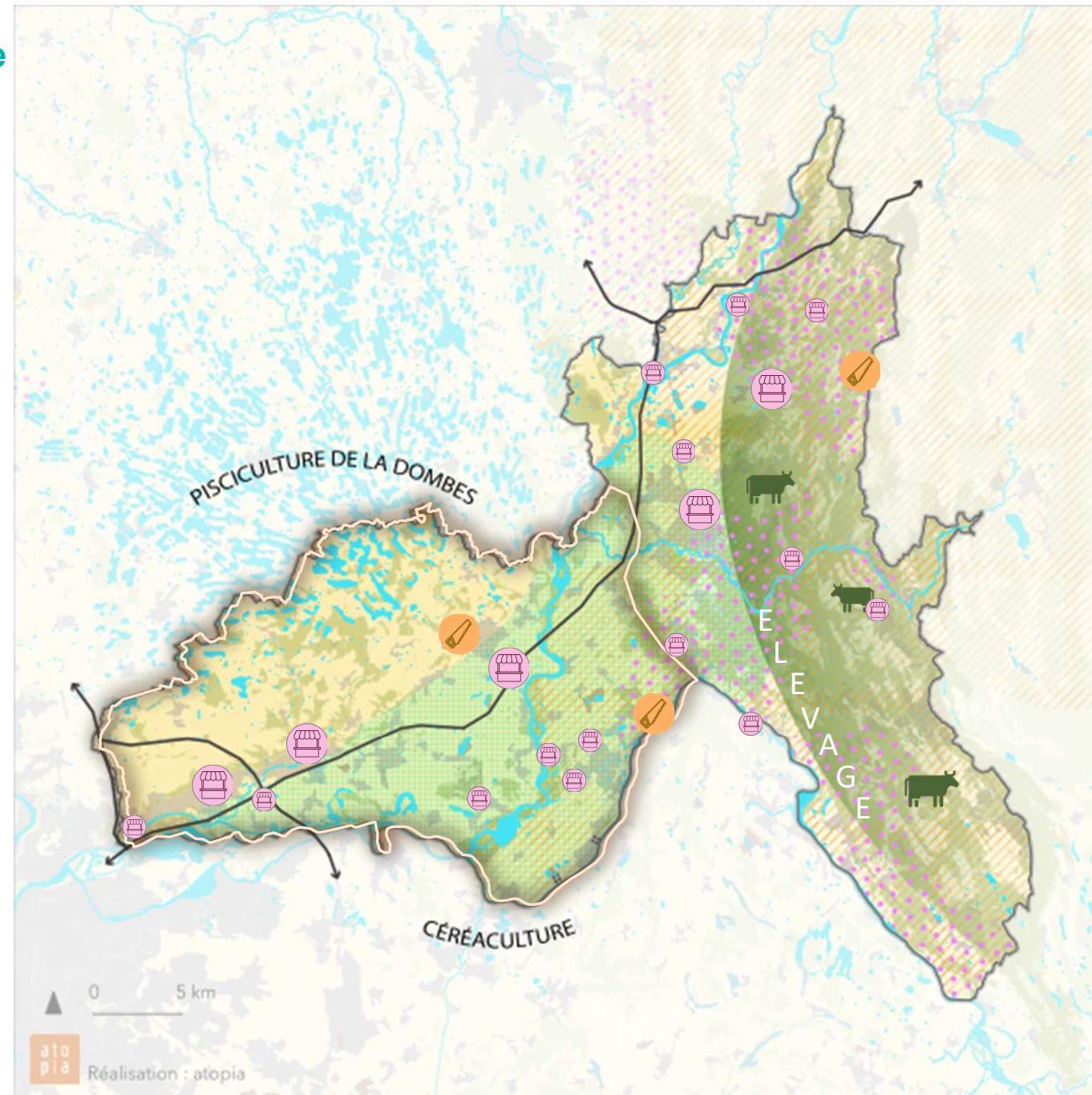


VALORISATION LOCALE

Démarche de ventes-directes



Grandes unités de scieries



Agriculture et sylviculture – synthèse



- **Un clivage des cultures d'Ouest en Est contribuant à la diversité et l'identité agricole locale :** l'Ouest dominé par les grandes cultures céréalières (maïs, oléagineux) sur les plaines alluviales, l'Est plus orienté vers l'élevage avec des prairies permanentes et une valorisation locale (AOP fromages, vins, spiritueux) et la Dombes présente des productions spécialisées comme les légumes et les fleurs.



- **Une pression foncière et une régression des terres agricoles :** manifestée par une progression des friches agricoles due à une consommation accrue des espaces NAF.



- **Une tendance à l'agrandissement des exploitations :** manifestée par une diminution du nombre total d'exploitations et un maintien de la SAU totale, renforcé par une augmentation de la SAU moyenne (+34,18 %), traduisant une concentration des terres.



- **Des démarches de valorisation qui contribuent à la renommée des productions agricoles locales :** notamment la présence d'AOP fromage, AOC vins, IGP volailles, la présence de PATs et les dynamiques de circuits-courts et de transformations.



- **Un vieillissement des agriculteurs qui questionne le renouvellement des exploitations existantes :** principalement issues des difficultés de transmission des exploitations, le prix parfois élevé du foncier et les pressions anthropiques liées à la proximité de Lyon.



Tourisme et loisirs



Chiffres clés et stratégie touristique *Source – Ain Tourisme*

Le tourisme dans le département

En 2022 dans l'Ain, 5 % des emplois salariés sont liés au tourisme, représentant près de 7 600 postes. Depuis 2010, malgré la crise sanitaire, l'emploi salarié dans ce secteur a fortement progressé (+14 %), soit une hausse deux fois plus rapide que celle des autres secteurs, qui n'ont augmenté que de 7 %.

L'Agence Départementale de Tourisme identifie quatre piliers qui engendrent de l'attractivité touristique sur le territoire : la beauté des paysages, les activités de pleine nature, la facilité d'accès et la gastronomie.

Le territoire du BUCOPA se structure par quatre offices de tourisme intercommunaux : Pérouges Bugey Tourisme (CCPA), le Costellan (3CM), Dombes Côtier Tourisme (CCMP) et Cerdon Vallée de l'Ain (CCRAPC).

L'offre touristique du BUCOPA

Le tourisme reste globalement peu structuré. Parmi les quatre EPCI qui composent le territoire, seule la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain dispose d'une stratégie tourisme. *Celle-ci devra néanmoins être ajustée pour intégrer les enjeux liés à l'arrivée du chantier EPR2.* Une nouvelle stratégie intégrera les enjeux liés au projet EPR2 dans le nouveau schéma de développement touristique à partir de 2028-2029.

La gouvernance et les moyens de l'exercice de la compétence tourisme connaissent des réalités de mise en œuvre à la fois différentes selon les communautés de communes mais aussi marquées par un manque de collaboration ou de partenariat entre les 4

collectivités.

La gouvernance expérimentale sous la forme d'un GIP qui a porté ses fruits sur la CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon qui assure un lien opérationnel inédit entre les collectivités (CC et Département), l'office de tourisme et l'exploitation de sites de visites. Le GIP Pérouges 2030 a été créé en 2021 comme une instance de dialogue entre les communes de Meximieux et Pérouges, pour la remise à niveau de l'offre touristique proposée par la cité médiévale de Pérouges.

Des limites identifiées

L'offre touristique est limitée, en particulier dans la zone centrale dominée par des infrastructures de transport, des zones économiques et des terres agricoles (culture céréalière).

Cette offre est principalement constituée de pépites, qui se répartissent très majoritairement en périphérie :

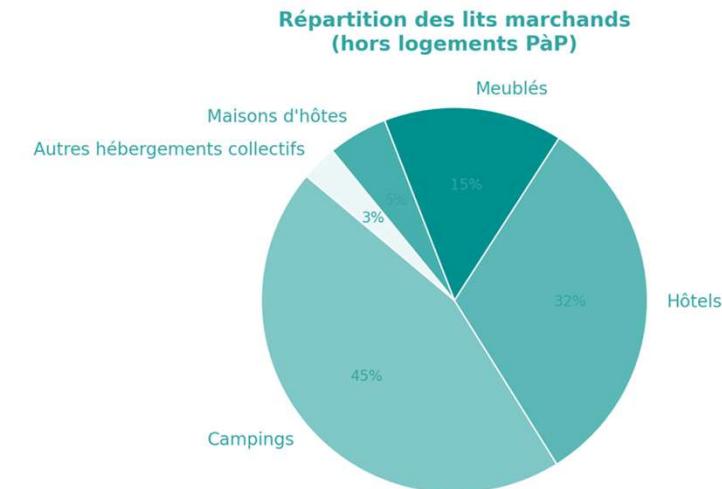
- Au Nord avec l'offre constituée par le triangle Cerdon-Jujurieux-Ambronay et avec le vignoble de Cerdon et l'Île Chambod ;
- A l'Ouest, la cité Médiévale de Pérouges porte d'entrée touristique majeur pour le territoire et le Grand parc ;
- Le massif du Bugey et ses activités de pleine nature : ViaRhôna, base de loisirs du Point Vert, etc.

3 millions de nuitées soit 23% de la fréquentation départementale

Une baisse de **2%** vs l'année précédente

87 % des clientèles sont françaises dont près de la moitié d'Auvergne Rhône Alpes

du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024



Extrait du Portrait synthétique du tourisme sur le territoire du SCoT BUCOPA (Ain tourisme)

Tendances à l'échelle du BUCOPA

Poids économique et fréquentation

En 2023, le tourisme représentait 1 500 emplois salariés, soit 3,4% de l'emploi salarié du BUCOPA et 18% de l'emploi touristique Aindinois. La saisonnalité sur le territoire est moins marquée que dans d'autres parties du département et moins influencée par les périodes de vacances scolaires, indicateurs d'une fréquentation plus marquée par les nuitées professionnelles.

EPR2 et tourisme

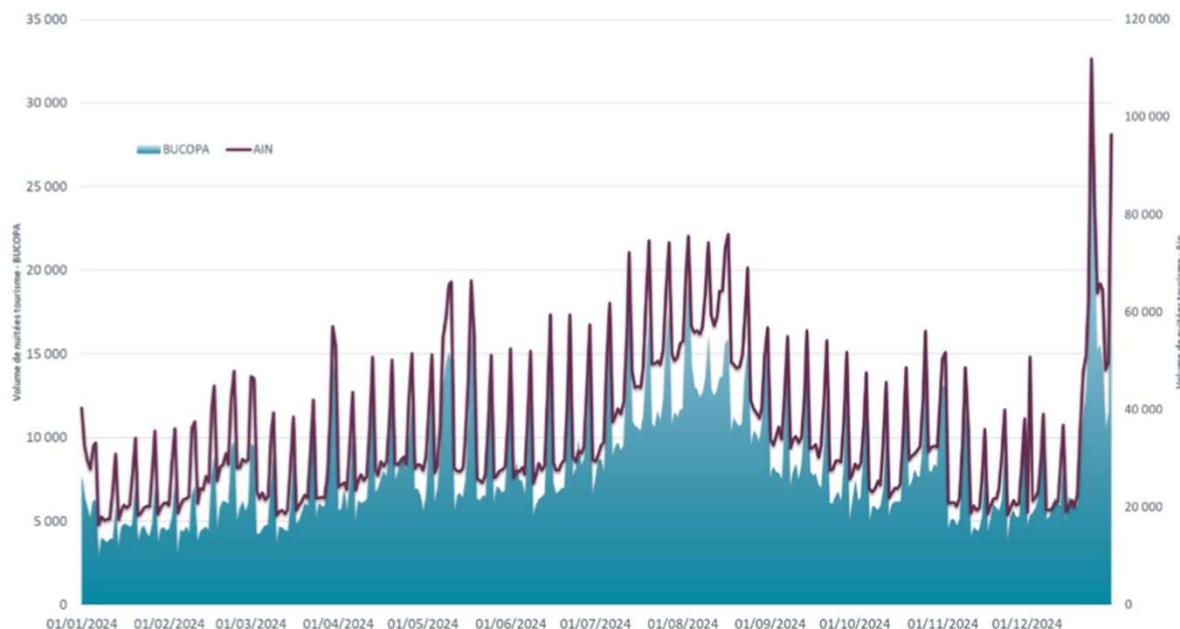
Au quotidien et hors chantier particulier, 1430 salariés EDF ainsi que 600 salariés d'entreprises partenaires sont présents en permanence sur le site.

Sur la période 2025-2029, la 2ème phase de travaux du grand carénage devrait mobiliser 4000 salariés quotidiennement.

A ces salariés, viendront s'ajouter les personnels nécessaires à la conduite du chantier EPR2, dont les premières estimations font état de plus de 5 000 personnes pendant plus de quatre ans, et environ 7 500 au moment du pic d'activité.

Cette évaluation prévisionnelle ne traite que des emplois directs (EDF) et indirects (entreprises titulaires de contrats et sous-traitants) sur le chantier.

Fréquentation du BUCOPA par rapport au département (Ain tourisme)



Cette présence importante de personnel, pendant plusieurs années, nécessitera des réponses du territoire notamment en termes d'accueil et de logement. Ces points de vigilance et ses impacts amènent à s'interroger sur la place qui restera réellement pour un développement et un accueil touristique d'agrément sur ce territoire, plus particulièrement sur la Plaine de l'Ain pour les 10 à 15 prochaines années. Ain tourisme



Sites touristiques emblématiques

Localisation des sites touristiques les plus fréquentés sur le territoire (Ain Tourisme, atopia)

Trois sites touristiques sur le territoire du SCoT font partie du top 10 des sites les plus fréquentés de l'Ain, notamment les Grottes du Cerdon, 3ème site payant du département.

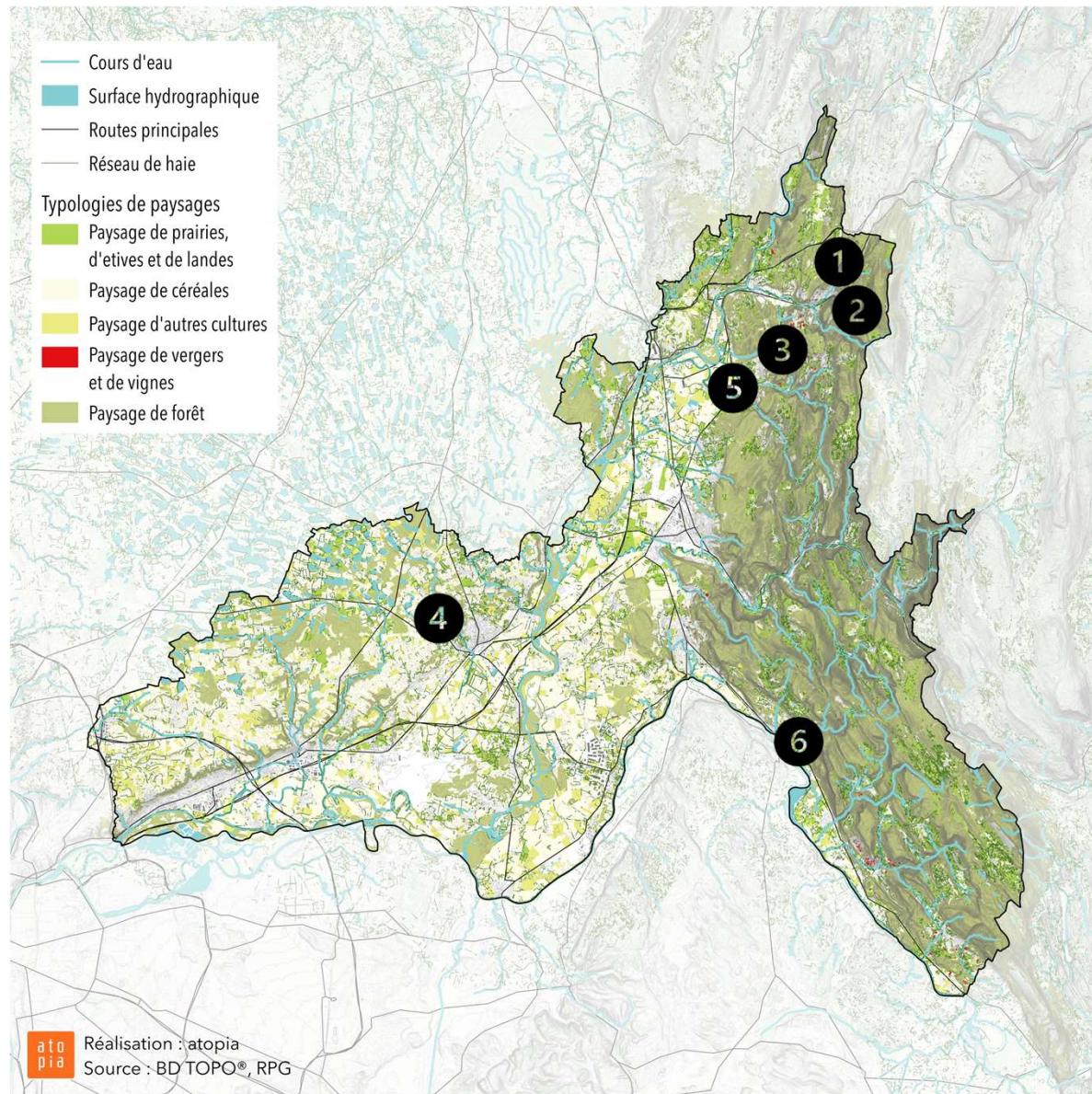
Les sites les plus fréquentés (avec billetterie) :

- 1 **Les Grottes du Cerdon** - Parc de Loisirs Préhistoriques, comptabilisant 61 000 entrées payantes, en diminution depuis 2023 (66 000) mais en augmentation depuis 2019 (47 100).
- 2 **La cuivrerie de Cerdon**, avec 30 000 entrées en 2024 contre 2223 en 2022.
- 3 **Les soieries CJ Bonnet** à Jujurieux, comptabilisant 27 000 entrées, en progression constante depuis 2020.

D'autres sites emblématiques comptabilisent un certain nombre d'entrées : le château des Allymes, le musée du Cheminot et le musée des traditions Bugistes.

Les sites les plus fréquentés (sans billetterie) :

- 4 **La cité Médiévale de Pérouges** 317 900 visiteurs en 2021 (363 700 en 2019).
- 5 **L'Abbaye d'Ambronay** avec 42 000 entrées (contre 36 000 en 2019).
- 6 **L'Espace Naturel Sensible des Carrières de Villebois** avec 10 500 en 2024 contre 13 000 en 2023.
 - Les véloroutes (ViaRhôna) et les grands itinéraires de randonnée en font également partie.



Une histoire et une culture supports de l'attractivité

Cette culture du territoire se matérialise par une diversité de sites patrimoniaux aménagés ou non pour le public.

Plusieurs sites touristiques emblématiques en lien avec l'artisanat font la renommée du territoire et attirent un certain nombre de visiteurs, notamment : le musée des soieries, la cuivrerie de Cerdon, le musée du Cheminot, la cité médiévale Pérouges, l'abbaye d'Ambronay, le château des Allymes, etc.

Le patrimoine vernaculaire (du quotidien) contribue également à l'attrait et à la beauté du territoire et plus particulièrement des espaces urbains.

Les grands projets touristiques

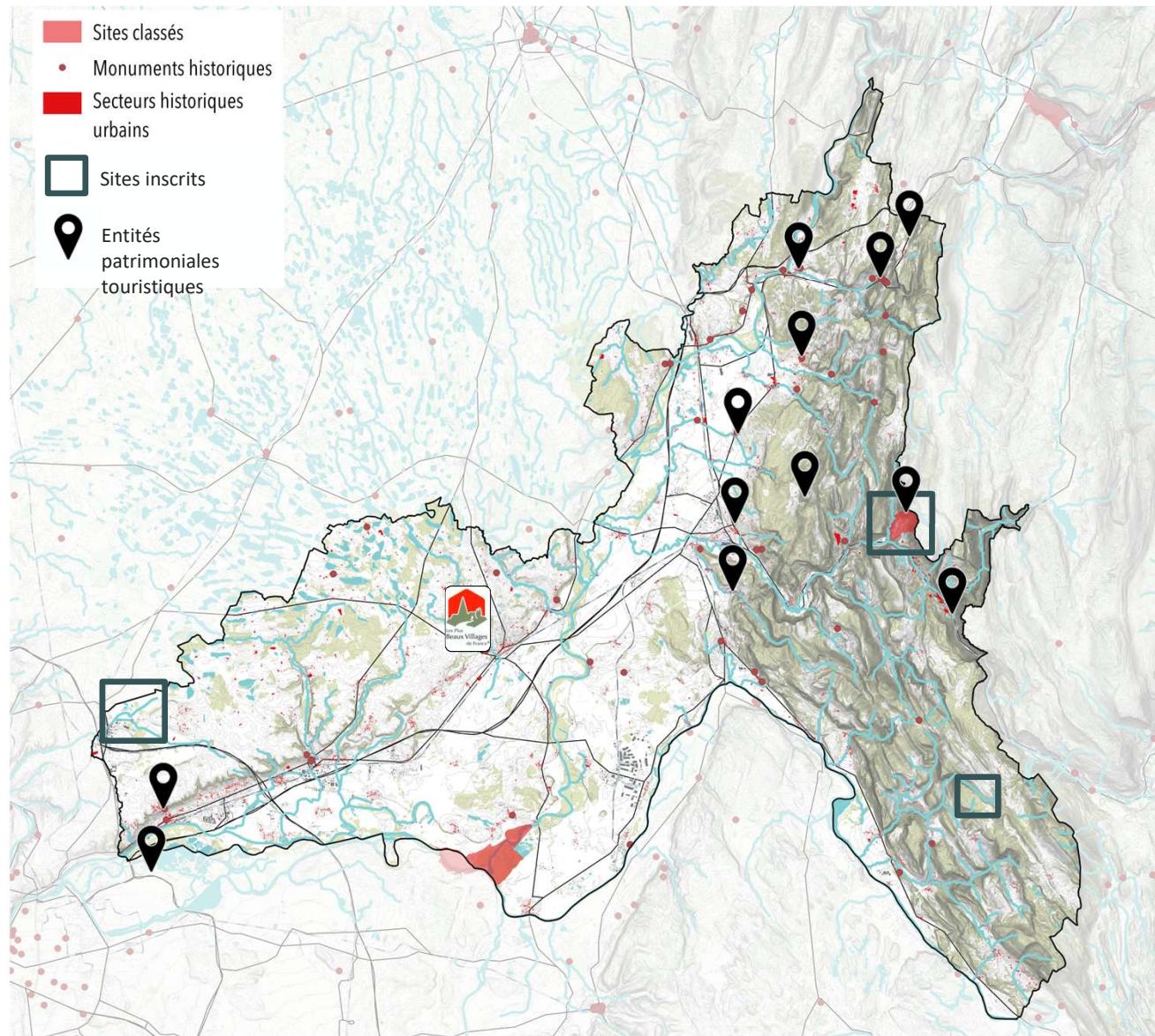
Le principal projet touristique du territoire est la création d'un musée du Petit Prince à Saint-Maurice-de-Rémens, autour de la maison d'enfance de Saint-Exupéry. L'objectif annoncé était d'attirer 100 000 visiteurs dès les deux premières années, entraînant des retombées économiques importantes, avec une hausse de la demande en hébergement et en consommation touristique, favorisant l'emploi local.

La mise en tourisme du château de Chazey-sur-Ain s'inscrit dans cette même dynamique

Toutefois, l'impact sur l'immobilier pourrait se traduire par une hausse des prix et une tension sur l'accès au logement pour les résidents. De plus, la pression accrue sur les infrastructures nécessiterait des investissements publics supplémentaires.

Ce projet s'inscrit dans un contexte déjà marqué par ces enjeux, qui seront amplifiés par le chantier EPR2. Les collectivités devront donc anticiper ces effets afin d'en maximiser les

Sites touristiques patrimoniaux – atopia, IGN, BD TOPO



Sites naturels et itinérances

Une nature omniprésente et des activités de pleine nature riches et pour tous : tout type de randonnée, la pêche, les activités nautiques, les activités à sensation comme le canyoning, la via-ferrata, la spéléologie, le parapente, ...

Des sites naturels singuliers : le sentier d'accès à la cascade de Charabotte, la rivière d'Ain, les étangs de la Dombes.

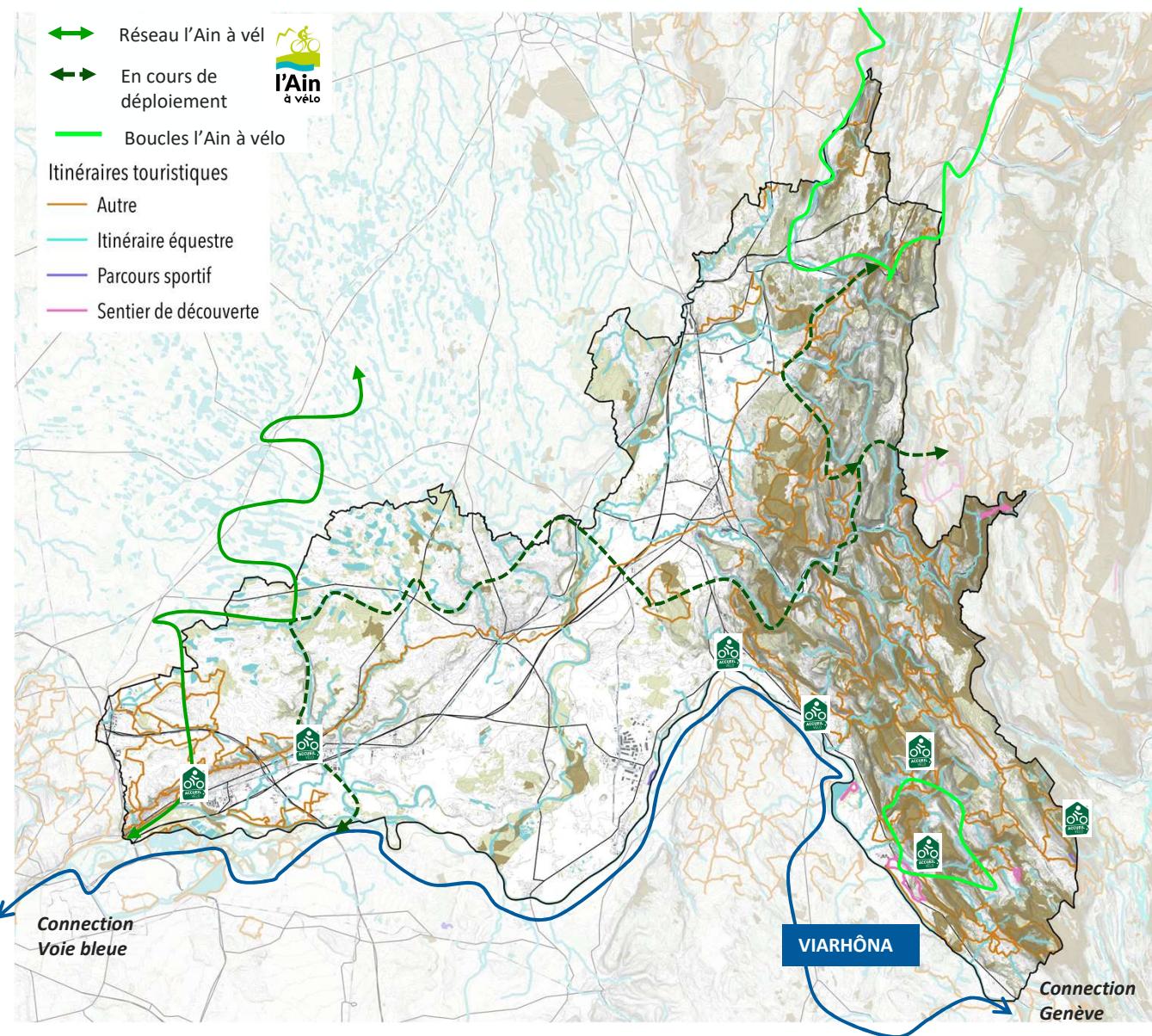
Des sites à proximité avec qui travailler : le Parc des Oiseaux, Espace eaux vives, les Grottes de la Balme...

Les circuits d'itinérances

Le territoire est traversé par plusieurs itinéraires dont les plus célèbres sont la ViaRhôna, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, le chemin d'Assise. En 2023, la ViaRhôna à Sault-Brénaz comptabilisant 61 058 passages contre 53 822 en 2019. La ViaRhôna longe la frange Sud du territoire, connectant Genève à la Voie Bleue. Une liaison entre la Voie Bleue et la ViaRhôna qui traverserait les territoires de la CCMP, de la 3CM et de la CCPA est également en réflexion. Plusieurs parcours de VTT sont présents à l'Est, en zone de montagne. Des labels se développent pour optimiser la pratique des itinéraires cyclables, notamment le label Accueil vélo : Le déploiement du label est toujours en cours sur le territoire, à proximité des itinéraires cyclables balisés et sécurisés (2 nouveaux labels en 2022 pour la CC Plaine de l'Ain).

Les sentiers de randonnées irriguent l'ensemble du périmètre du SCoT.

Itinéraires sur le territoire – Ain tourisme, BD TOPO, atopia

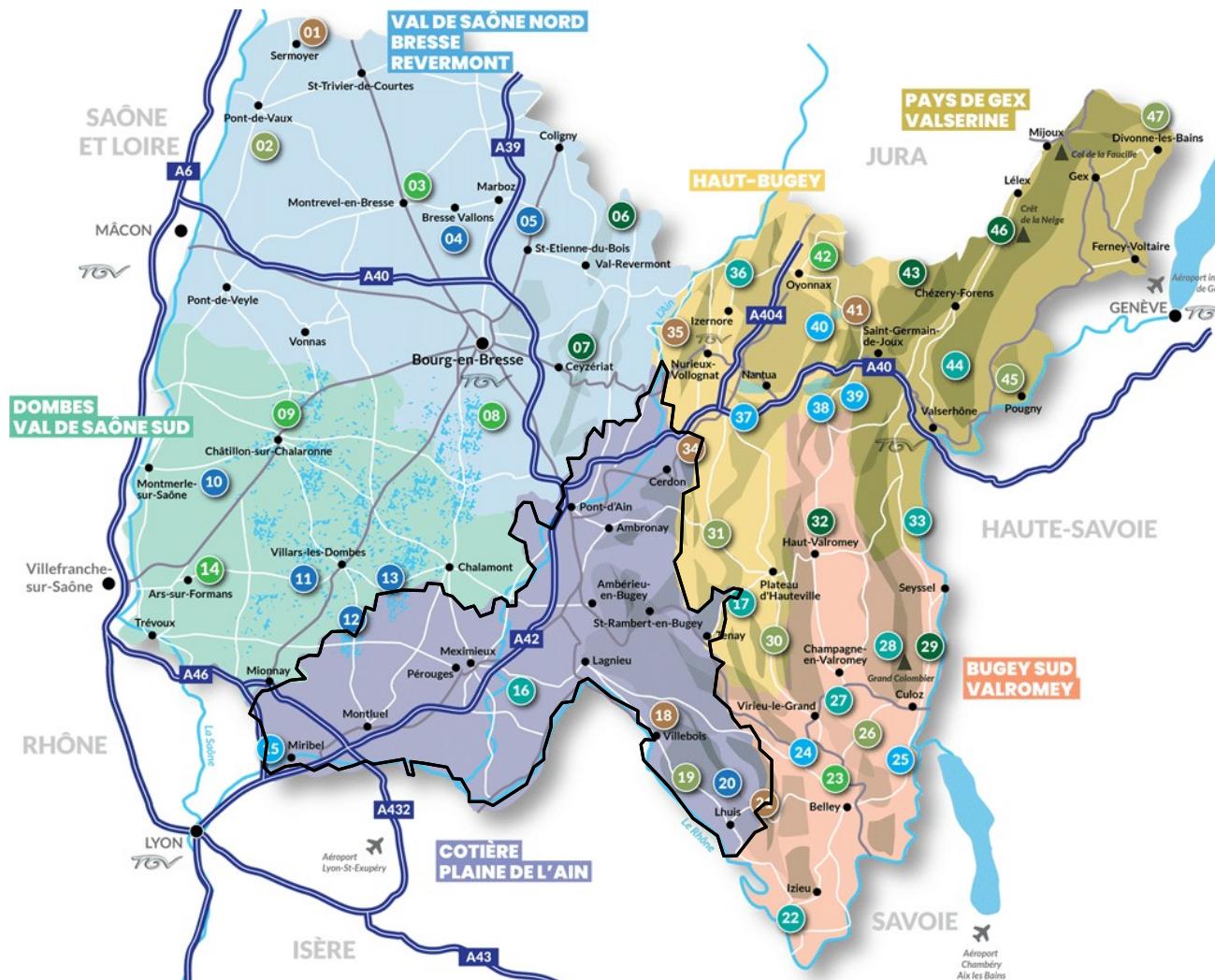


Sites naturels et itinérances

A l'échelle du département de l'Ain, plusieurs sites emblématiques de nature, géologique, de forêt et de cascades attirent pour les pratiques de randonnées, notamment :

- 12 - Les étang du Grand-Birieux (ENS) | Birieux
- 15 - Le parc de Miribel Jonage (ENS) | Miribel, Neyron, Thil, Beynost, St-Maurice-de-Beynost, Niévroz
- 16 – Le sentier du Buizin | Vaux-en-Bugey, Saint-Denis-en-Bugey, Ambutrix
- 18 – les carrières de Villebois (ENS) | Villebois
- 19 – les anciens méandres du Rhône (ENS) | Serrières-de-Briord
- 20 – le lac de Millieu (ENS) | Lhuis
- 21 – la carrière de Cerin (ENS) | Marchamp
- 34 - les Grottes du Cerdon | Parc de loisirs Préhistoriques Labalme

Carte des sites emblématiques naturels – Ain tourisme

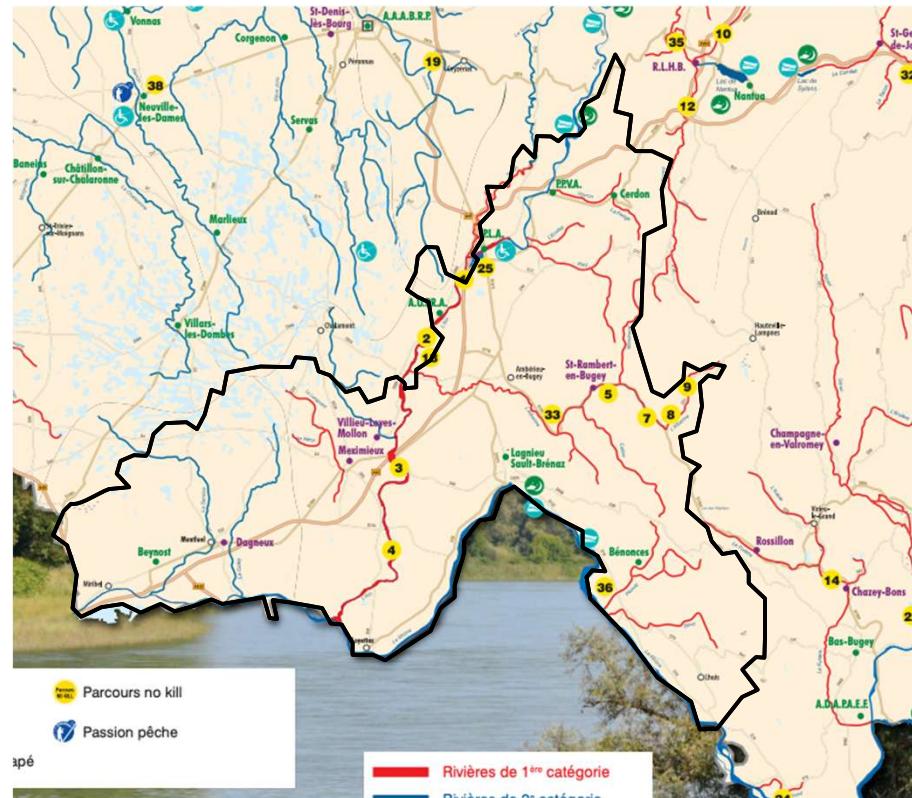


Pratiques sportives et de loisirs

L'accès à la nature sur le territoire favorise certaines pratiques sportives et de loisirs :

- La fédération de pêche de l'Ain référence un certain nombre de sites de pêches accessibles en fonction du type de pratiques souhaitées (truite, mises à l'eau, silure, l'ombre, etc.). Des guides et des sites d'hébergements sont disponibles pour faciliter l'accès aux sites de pêches.
- L'accès aux vallées de l'Ain et du Rhône permet des pratiques telles que le kayak et le canoë tandis que des espaces de vallées et les sources plus encaissées en zone de montagne favorisent le canyoning et la spéléologie.
- Les sites de cascades et certains points d'eau constituent des sites emblématiques très recherchés par les Lyonnais notamment en période estivale, notamment la base de loisirs de Miribel-Jonage, les cascades de la Fouge et de la Culaz à Cerdon, la cascade de Luizet à Lompnas, la cascade sur la Brive à Marchamp, la base de loisirs du Point Vert à Serrières-de-Briord.

Extrait du guide de pêche de la Fédération départementale de pêche de l'Ain – Carte des sites de pêches



Cascade de Luizet à Lompnas



Cascade de la Fouge à Cerdon

La gastronomie

Une gastronomie portée par les Vins du Bugey et autres producteurs locaux

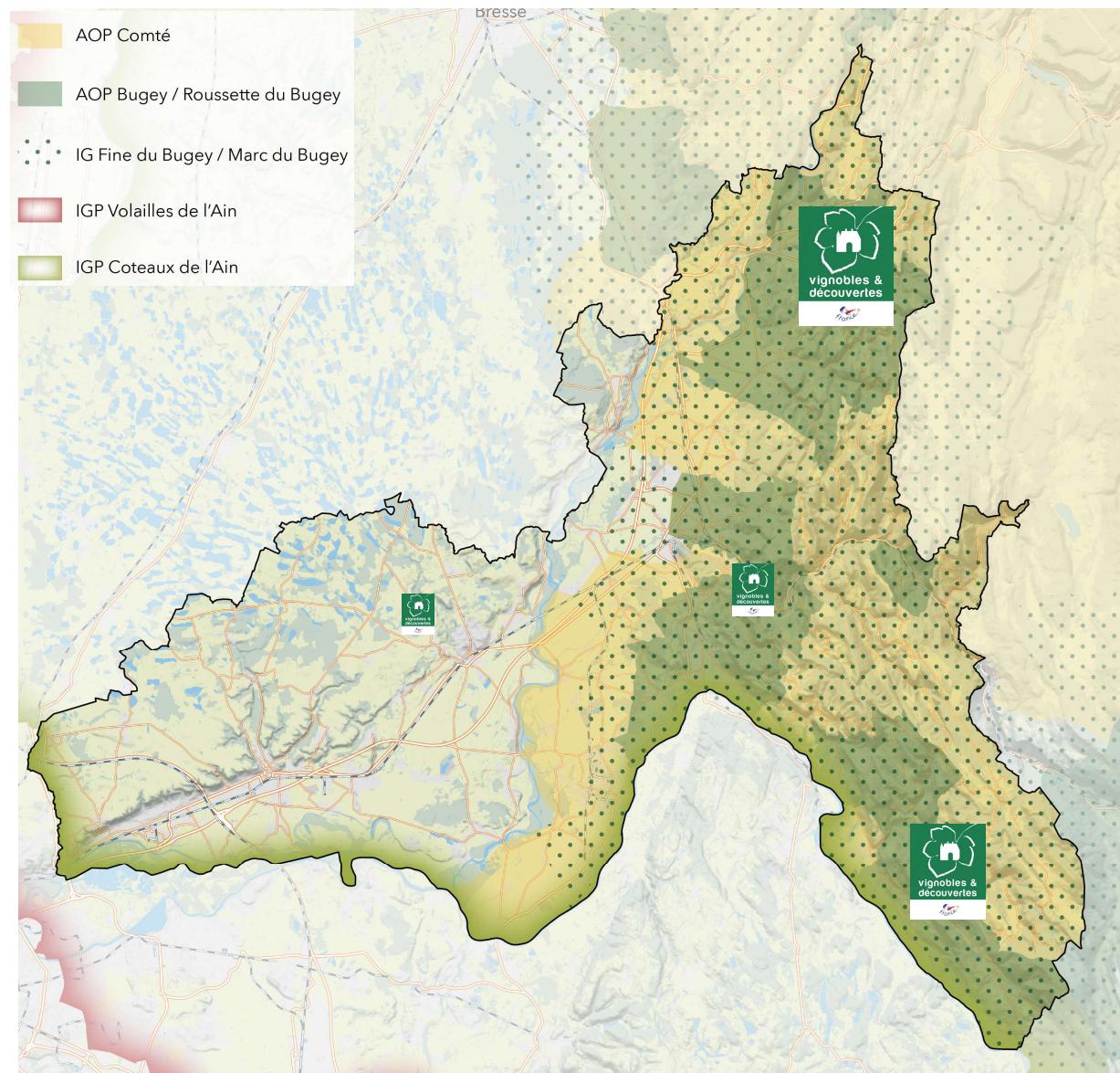
La gastronomie constitue un atout majeur pour l'attractivité du territoire, notamment pour les produits transformés sur place comme le fromage et le vin, reconnus et encadrés par des labels et des chartes.

Saveurs de l'Ain® est née, portée par une association propre, pilotée par le Département, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la CCI de l'Ain et Aintourisme. En décembre 2024, la marque départementale compte 520 adhérents : 140 producteurs, 126 métiers de bouche, 157 restaurateurs / traiteurs / chefs à domicile, 86 revendeurs et 11 évènements labellisés.

Rattaché à sa culture viticole, l'oeunotourisme constitue un support d'attraction très fort sur le territoire. 32 labels Vignoble et découverte sont par ailleurs déployés sur le territoire, plus particulièrement à l'Est : Pérouges, Saint-Sorlin-en-Bugey, Ambronay, Vaux-en-Bugey, Serrières-de-Briord, quatre à Montagnieu, deux à Seillonnaz, deux à Saint-Jean-le-Vieux, trois à Jujurieux, deux à Lhuis, deux à Serrières-sur-Ain, Boyeux-Saint-Jérôme, Denein, trois à Cerdon, Labalme et Marchand.

Le territoire se situe à proximité de deux sites remarquables du goût, le site Vignoble Bugey Cerdon à Belley et le site des poissons des Etangs de la Dombes à Villars-les-Dombes.

Registre parcellaire agricole de 2024 - source : Agreste – recensements agricoles 2020



Des évènements touristiques

Plusieurs évènements de renoms en lien avec la culture et les traditions locales sont présents et regroupent un certain nombre de participants.

Le Printemps de Pérouges notamment, comptabilisait 40 000 visiteurs en 2024 contre 45 000 en 2019 avant le COVID. La fréquentation de ce festival oscille autour de 35 à 40 000 visiteurs environ depuis 2019. Depuis plus de 25 ans, le Printemps de Pérouges a lieu à Saint-Maurice-de-Rémens, festival de musique près de Lyon, propose des concerts de fin juin à début juillet.

Le Festival d'Ambronay accueille environ 20 000 participants par an (19 000 en 2024 et 20 000 en 2023). Il s'agit d'un festival de musique ancienne les plus réputés en Europe. Des concerts sont organisés dans l'Abbatiale et sur tout le site de l'Abbaye et son territoire de proximité.

D'autres évènements ont également lieu sur le territoire et suscitent de la fréquentation : le festival Sylak à Saint-Maurice-de-Gourdans et le Printemps de Pérouges de 45 000 spectateurs.

L'association la Route du Bugey organise chaque année, la Vigneronne, une randonnée gourmande tournée, ce qui a d'ailleurs permis au vignoble de l'AOC Bugey Cerdon d'obtenir la marque Site Remarquable du goût en 2018. Ambassadrice des vignerons du Bugey, la confrérie « Ordre des Commandeurs du Bugey » œuvre depuis 1982 à la valorisation des vins et de ceux qui les élaborent.



La 27ème édition du Printemps de Pérouges vient confirmer l'engouement pour le nouveau site du festival, le parc de 5 hectares de la maison d'enfance d'Antoine de Saint Exupéry à Saint-Maurice-de-Rémens, au cœur de la Plaine de l'Ain.
Extrait du site, 2024.



45e Festival d'Ambronay, extrait du dépliant

WEEK-END 1	WEEK-END 2
VENDREDI 13 SEPTEMBRE	VENDREDI 20 SEPTEMBRE
20h30 Concert Alain de Francia Cecilia (Giovanni Goracci Toto Abbastile)	20h30 Concert André Manoukian, Mireille Pascotto Abbastile
22h30 After-Duo Mustard Espace Festivatiers	22h30 Concert André Manoukian, Mireille Pascotto Abbastile
SAMEDI 14 SEPTEMBRE	SAMEDI 21 SEPTEMBRE
14h30 Concert Blessed Echoes Chansons d'abbatiales Hélène Grimaud, Robin Pierre Abbastile	10h Participation des chanteurs de Spirito à la Messe dominicale
15h Atelier jonglerie conte Jardins de l'Abbaye	13h30 Visite « Les voix de l'Abbaye »
15h-19h Activités famille Espace Festivatiers	10h-12h Atelier « Vener chantier »
15h-19h30 Visites flash	14h30 Concert David Guetta, Las Marañas, Las Marañas de RVBM Abbastile
16h-19h30 Scène amateurs : Chorale amateur, Espace Festivatiers	14h30 Visite guidée de l'Abbaye
16h30 Visite musicale de l'Abbaye	15h Concert In Concert (Bella & Mellissa Zanman) Salle polyvalente
17h Spectacle Nœur / Rêts de vie Chorale amateur, Ensemble Barion Salle polyvalente	15h30 Concert David Guetta, Las Marañas, Las Marañas de RVBM Abbastile
17h Concert Songs of Passion Deepend & Purcell Ensemble Barion Dufour Abbastile	15h-19h Activités famille Espace Festivatiers
18h30 Clés d'écoute Salle Monteverdi	16h30-18h Atelier chant Salle Lully
19h Concert Vener chanter !	15h-19h Activités famille Espace Festivatiers
20h30 Concert Vener chanter !	16h30-18h Atelier chant Salle Lully
21h Visite flash	17h Visite du village

Les équipements touristiques

L'offre d'accueil touristique du territoire

Le territoire dispose d'environ 6 690 lits touristiques marchands (17 % de la capacité du département, hors résidence secondaire), dont 45 % en HPA ce qui induit une forte variation saisonnière de l'offre d'accueil.

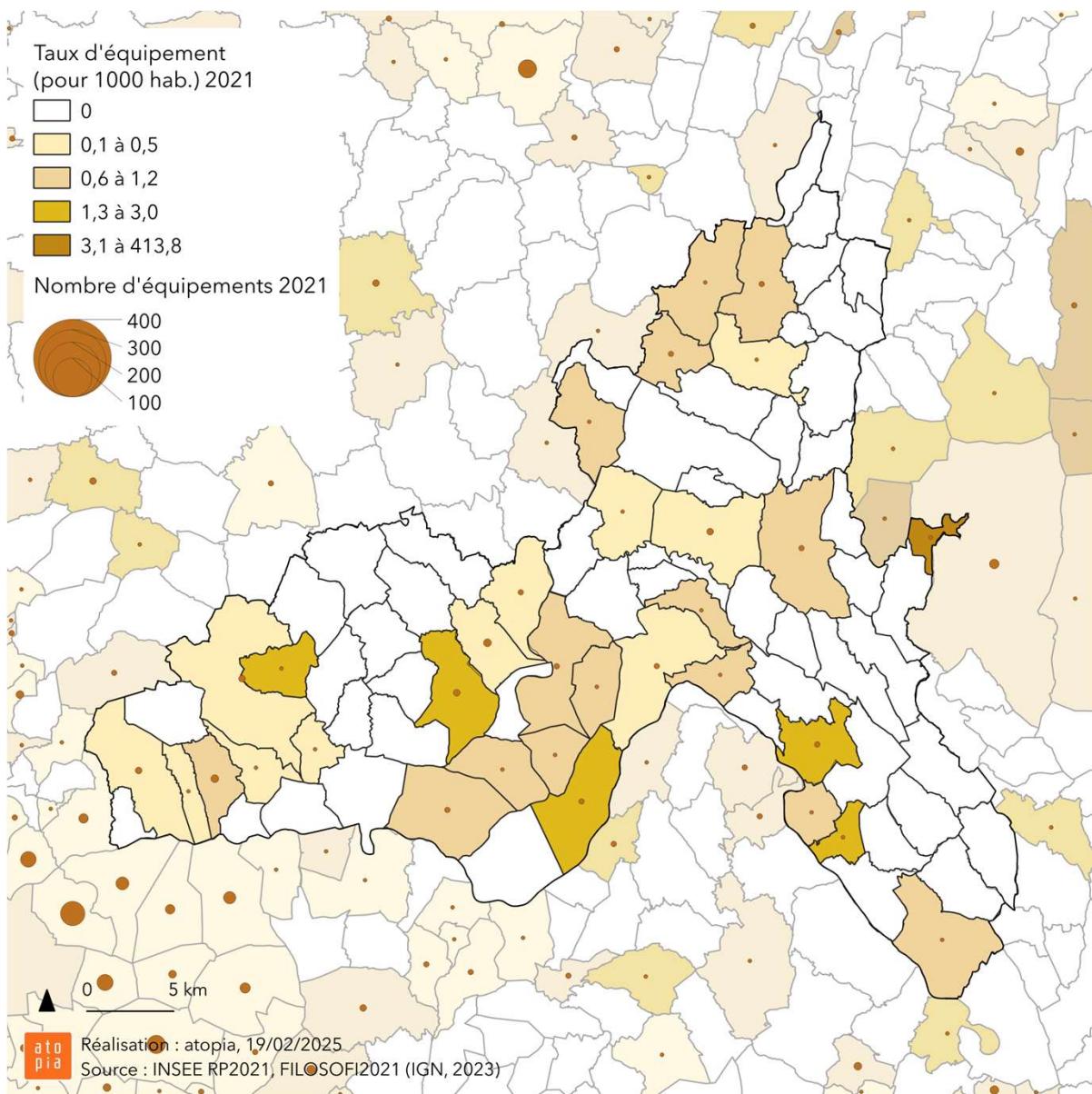
Le territoire compte plus de 5 000 lits marchands connus en location entre particuliers, soit 20% de l'offre départementale dans ce secteur. Cette dynamique illustre une forte activité économique, notamment liée aux nuitées professionnelles.

Depuis le début de l'année 2024, 5 138 lits répartis dans 1 315 logements (appartements, maisons ou chambres chez l'habitant) ont été mis en location au moins une fois via des plateformes en ligne. Sur l'ensemble de l'année, environ 126 000 nuits ont été réservées, avec un prix moyen de 87€ par nuit, générant un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros.

La durée moyenne des séjours est de trois nuits, confirmant l'attractivité de l'hébergement entre particuliers, tant pour les séjours touristiques que professionnels.

Environ 50% de l'offre serait composée de meublés ou chambres d'hôtes non déclarées, d'après une étude menée par la CCPA

Tous les équipements du tourisme sur le territoire en 2021 - source : Insee, Base permanente des équipements



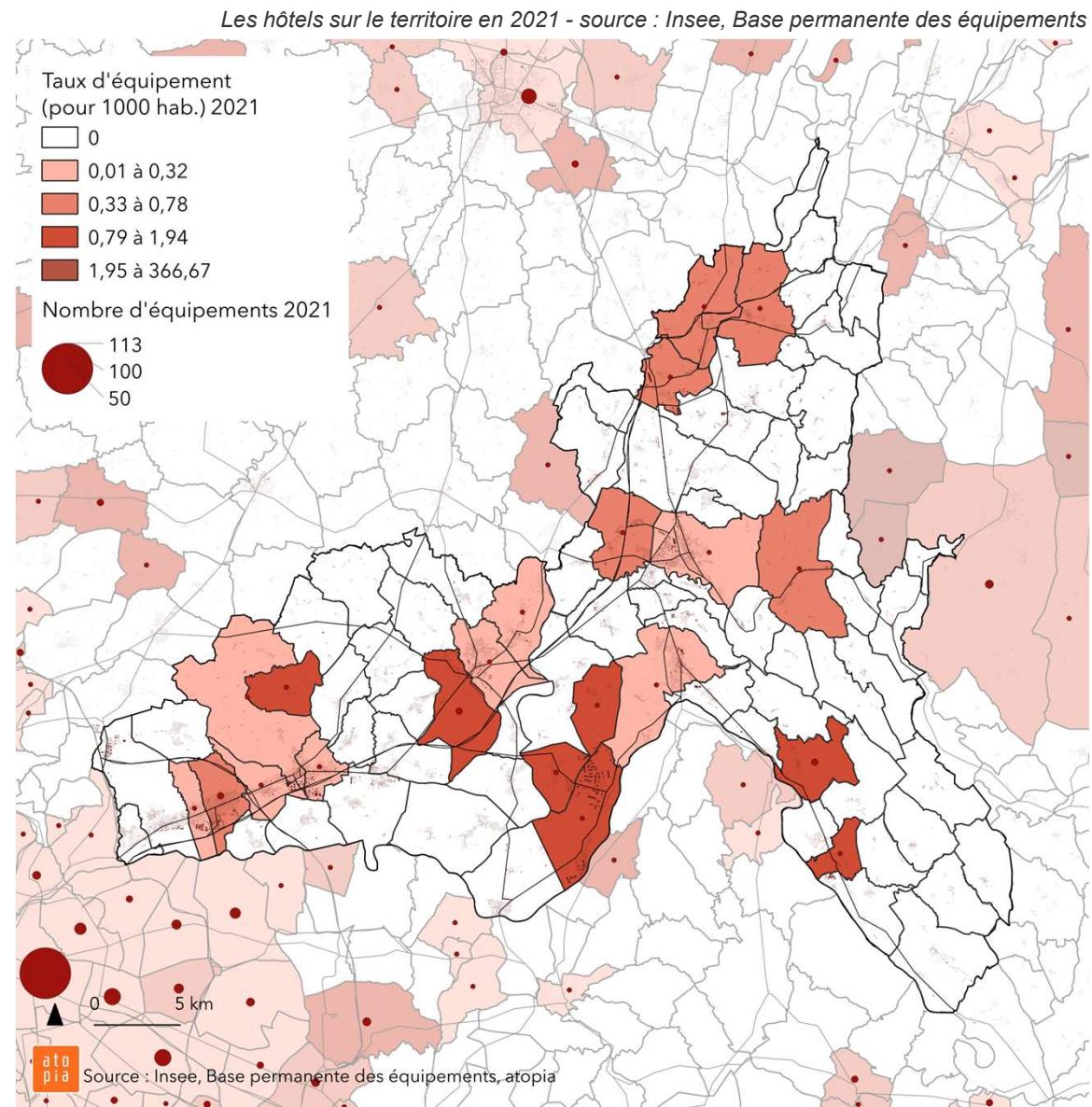
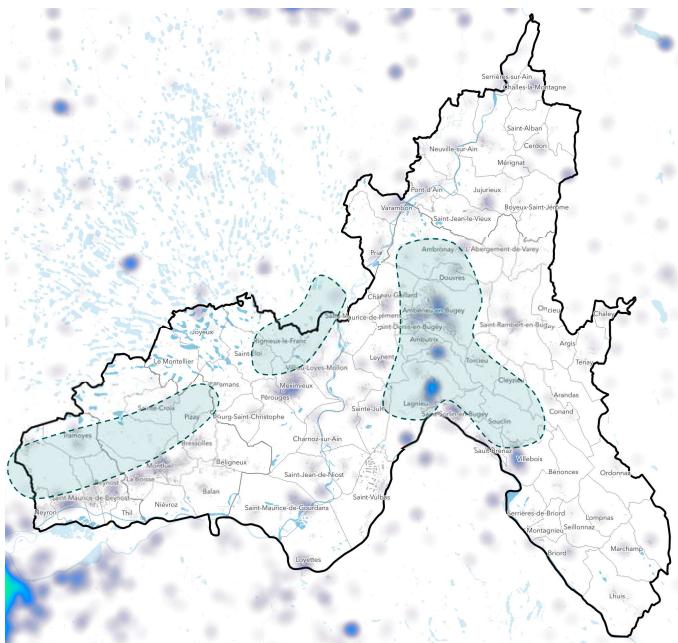
L'offre d'hébergement

Répartition des hôtels sur le territoire

En 2021, les hôtels sur le territoire sont principalement répartis dans les communes situées le long des axes de communications et à proximité du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. En 2024, un complexe hôtelier quatre étoiles de 40 lits a ouvert ses portes sur la commune d'Ambronay.

L'offre en meublés touristiques est relativement complémentaire à l'offre d'hôtels, hormis que quelques secteurs pouvant entraîner une concurrence avec les hébergeurs locaux, notamment à Lagnieu, Villebois, Ambérieu, Meximieux, etc.

Les meublés touristiques sur le territoire – <https://geoconfluences.ens-lyon.fr>, atopia



L'offre d'hébergement

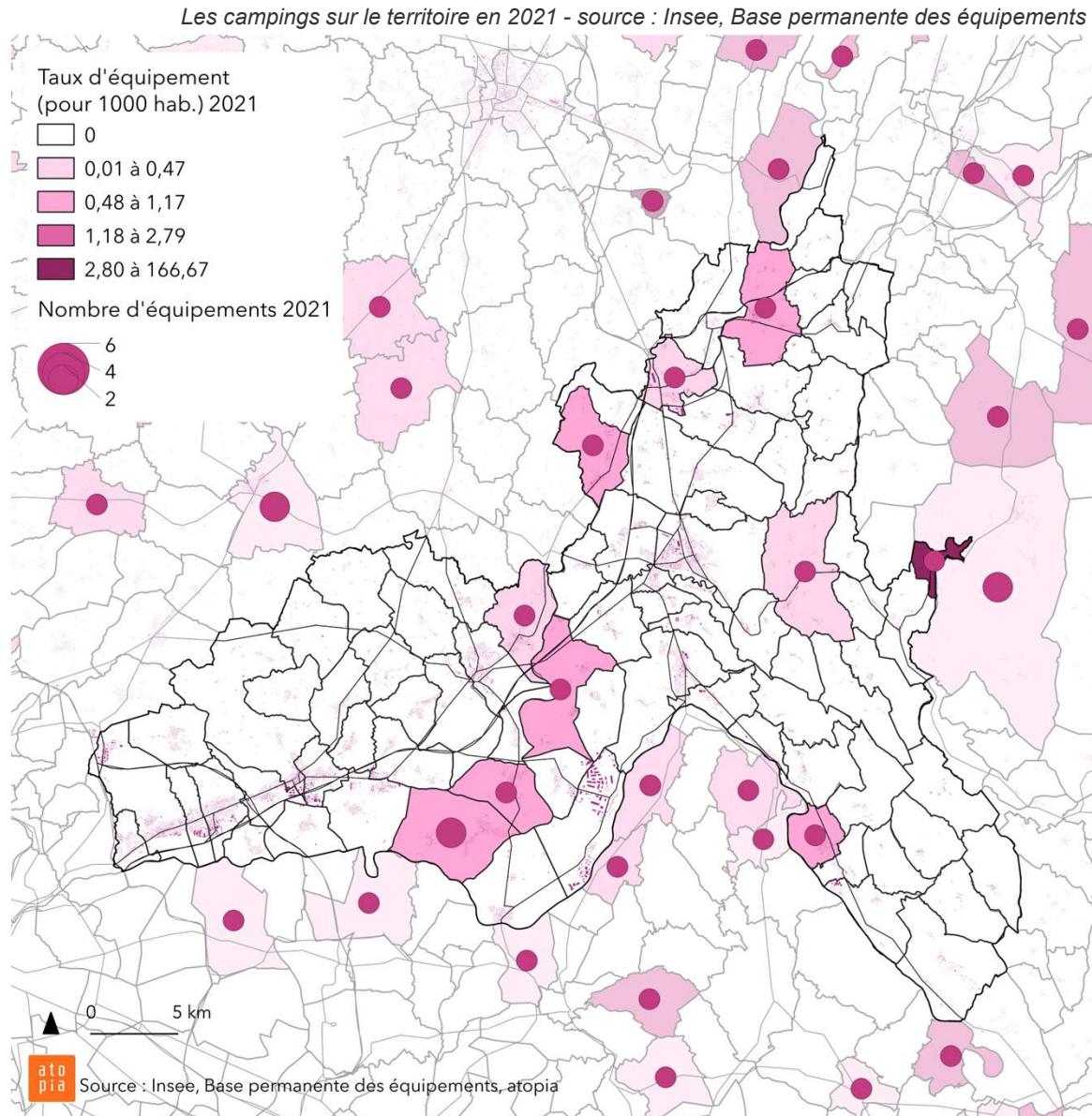
En 2021, les campings sont principalement situés le long de l'Ain et du Rhône avec quelques sites au Nord du territoire.

Pour la plupart, il s'agit de camping 3 étoiles ou 2 étoiles. C'est également le cas pour les hôtels qui sont principalement en 2 ou 3 étoiles.

Hébergement marchand	Lits 3CM	Lits CC de Miribel et du Plateau
Camping		
Chambre d'hôtes	34	62
Hébergement collectif	54	
Hôtel	248	766
Meublé et Gîte	25	84
Total général	361	912

Hébergement marchand	Lits CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	Lits Plaine de l'Ain	Total général
Camping	1137	1870	3007
Chambre d'hôtes	60	169	325
Hébergement collectif		160	214
Hôtel	120	1038	2172
Meublé et Gîte	274	589	972
Total général	1591	3826	6690

Détail de l'offre d'hébergement en 2024 - source : Ain Tourisme



Synthèse tourisme et loisirs

FACTEURS LIMITANT DE L'OFFRE TOURISTIQUE

- > Infrastructure de transport
- Paysage banalisé par la céraculture
- Concentration de meublés touristiques

PÉPITES TOURISTIQUES

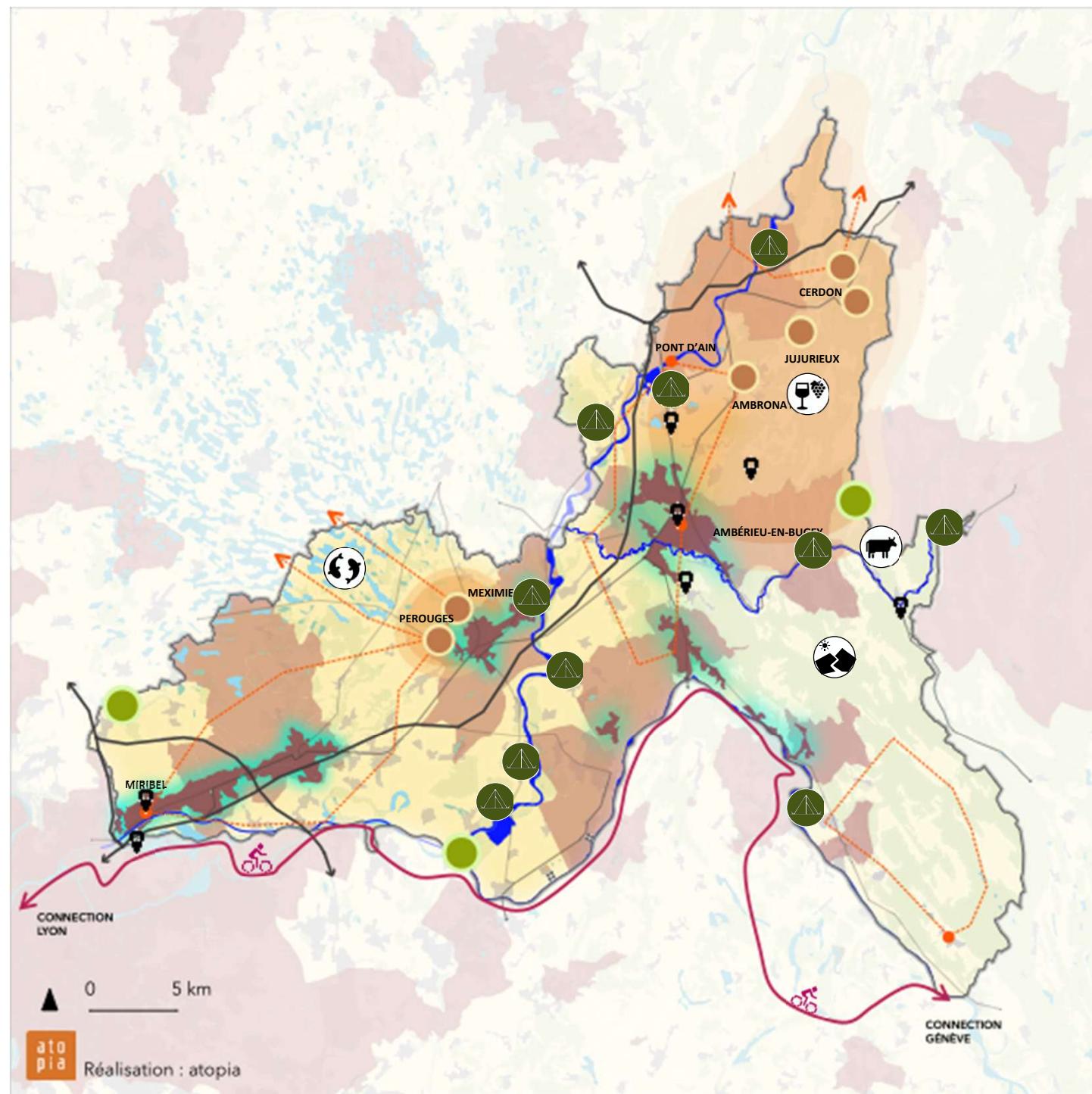
- Secteurs patrimoniaux remarquables
- Stes inscrits et classés
- Sites touristiques renommés
- Autres sites touristiques d'intérêt
- Terroir / agritourisme
- Paysage de montagne

TOURISME ET MOUVEMENT

- Loisir de la pêche et de la baignade
- L'Ain à vélo
- ViaRhôna

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

- Concentration de camping
- Concentration d'hôtel



Tourisme et loisirs – synthèse

- **Un secteur touristique en croissance** : le tourisme représente 5 % des emplois salariés dans l'Ain et a progressé de 14 % depuis 2010, une hausse deux fois plus rapide que les autres secteurs.



- **Un tourisme qui s'appuie sur des piliers structurants** : quatre Offices de Tourismes Intercommunaux, des atouts touristiques différenciants issus des patrimoines naturels, paysagers, culturels et bâtis.



- **Un levier touristique fort à travers la gastronomie et l'œnotourisme** : Le vignoble du Bugey et les produits locaux labellisés (Saveurs de l'Ain®, AOC, AOP) renforcent l'attractivité du territoire avec 32 labels « Vignoble et Découverte ».



- **Une forte présence du tourisme de nature et d'itinérance** : le territoire est traversé par des itinéraires majeurs comme la ViaRhôna et le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, attirant randonneurs et cyclotouristes.



- **Un tourisme concentré sur des sites emblématiques** : les lieux les plus fréquentés incluent la cité médiévale de Pérouges, les Grottes du Cerdon et l'abbaye d'Ambronay, attirant plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an.



- **Un tourisme insuffisamment structuré** : seule la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain dispose d'une stratégie touristique formalisée, nécessitant des ajustements avec l'arrivée du chantier EPR2.



- **Un impact à prévoir du chantier EPR2 sur l'hébergement** : la construction de la centrale mobilisera jusqu'à 7 500 travailleurs, impactant l'offre d'hébergement et soulevant des enjeux de cohabitation avec le tourisme d'agrément.

PARTIE III

Cadre de vie et patrimoines



Paysage



Une démarche de paysage ancrée depuis 2017 à l'échelle du SCoT

Le territoire du SCoT BUCOPA, situé entre les plaines de l'Ain, les contreforts du Bugey et le plateau de la Dombes, se distingue par une richesse paysagère exceptionnelle, résultat de la diversité de ses reliefs, de ses milieux naturels et de son héritage culturel. Ces paysages, façonnés par les dynamiques naturelles et les activités humaines, sont aujourd'hui soumis à de multiples pressions qui exigent une approche cohérente et durable de leur gestion.

Contenu du SCoT actuellement opposable :

Le SCoT fixe des orientations pour préserver les paysages emblématiques du territoire tout en répondant aux besoins de développement économique et résidentiel. Cependant, les transformations accélérées du territoire, liées à la pression urbaine, à l'évolution des activités économiques, et aux enjeux climatiques, appellent aujourd'hui une mise à jour des orientations. Ces évolutions nécessitent une nouvelle réflexion pour garantir un équilibre entre conservation et développement, en intégrant les nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux.

Un cadre renouvelé par des documents récents :

La réflexion autour des paysages du SCoT

BUCOPA s'appuie sur un ensemble de documents récents qui viennent enrichir et structurer les orientations paysagères. Parmi eux, les études paysagères détaillées, notamment les rapports spécifiques sur la Plaine de l'Ain, le Bugey et le plateau de la Dombes (2021), offrent une lecture fine des dynamiques actuelles et des enjeux propres à chaque unité paysagère. Ces travaux, complétés par les fiches thématiques et les contributions des acteurs locaux (CAUE, Chambre d'Agriculture, etc.), permettent de mieux appréhender les transformations récentes du territoire, qu'il s'agisse de l'évolution des pratiques agricoles, de l'urbanisation croissante, ou encore de l'expansion des infrastructures industrielles et de transport.

Un cadre de référence riche et structuré :

Les multiples démarches récentes autour des paysages témoignent de l'investissement du territoire autour de cette thématique. Le territoire du SCoT bénéficie alors d'une solide base documentaire élaborée par le CAUE 01, qui constitue une référence essentielle pour les enjeux paysagers.

Parmi les contributions majeures figurent :

- En 2017, la réalisation de trois carnets de paysage à l'échelle du SCoT, qui

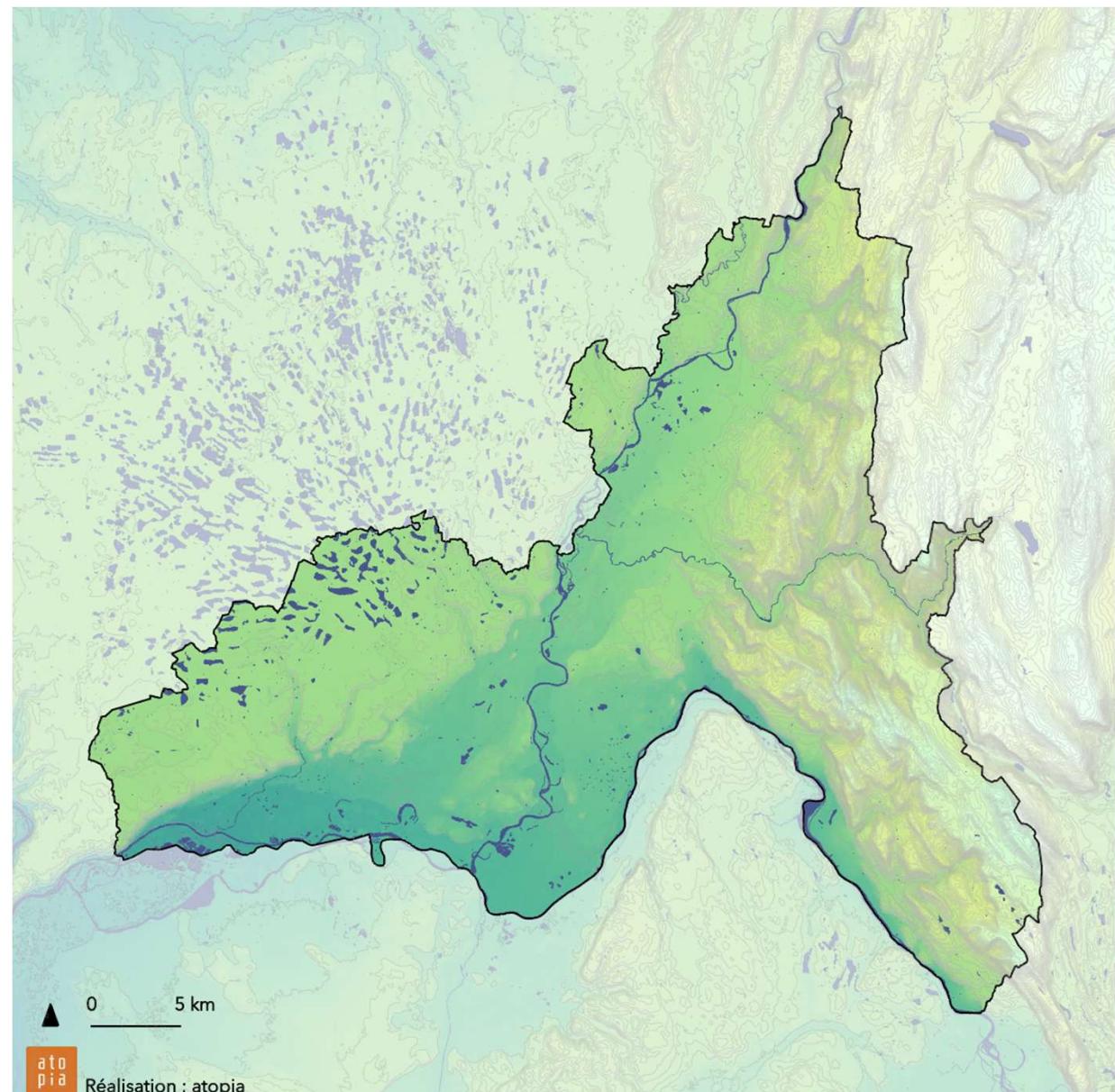
approfondissent la connaissance des paysages pour trois grandes entités.

- En 2018, la publication de cahiers de recommandations pour les 9 unités paysagères, proposant des outils opérationnels pour sensibiliser et orienter les acteurs de l'aménagement du territoire.
- En 2022, la réalisation de trois fiches thématiques en faveur de l'intégration des énergies renouvelables, de l'optimisation du foncier dans les enveloppes urbaines et du traitement des lisières urbaines et périurbaines.
- En 2023, des formations en partenariat avec le CAUE 01.

Le socle du territoire, dualité géomorphologique

Le socle du territoire et son interaction avec le paysage se fondent sur plusieurs données objectives, telles que la géologie, le relief et l'hydrologie. Ces éléments structurants constituent les fondations indispensables à une lecture géographique des grandes caractéristiques paysagères du territoire du BUCOPA.

Le territoire se distingue par une dualité géomorphologique marquée, positionnée à l'intersection de deux entités géographiques et géologiques aux contrastes prononcés. À l'est, la partie méridionale de la chaîne du Jura intègre la région du Bugey, tandis qu'à l'ouest s'étendent les vastes plaines des régions de la Bresse et de la Dombes, offrant une diversité paysagère unique.



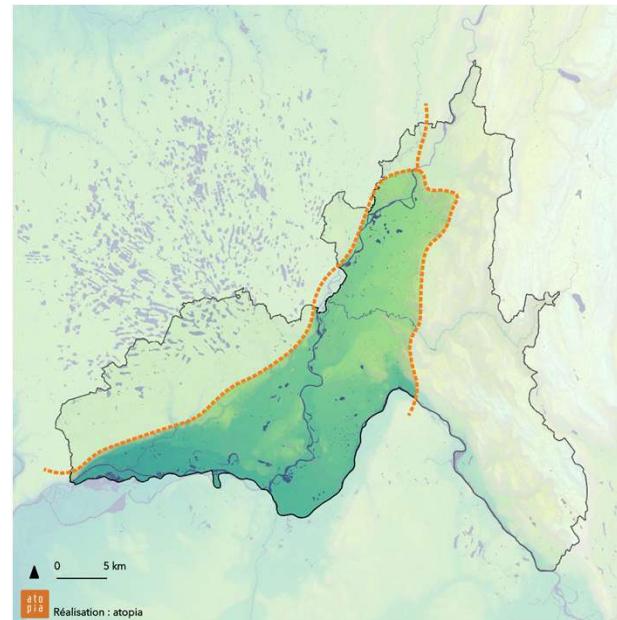
Dualité géomorphologique, la plaine

La plaine de l'Ain, caractérisée par un paysage peu animé, forme un vaste triangle dont la base s'ouvre largement au sud sur la vallée du Rhône. Sa topographie plane est ponctuée de quelques reliefs modestes, notamment des dépôts argileux morainiques créant de douces collines au centre de la plaine, ainsi que l'encaissement superficiel de la rivière d'Ain.

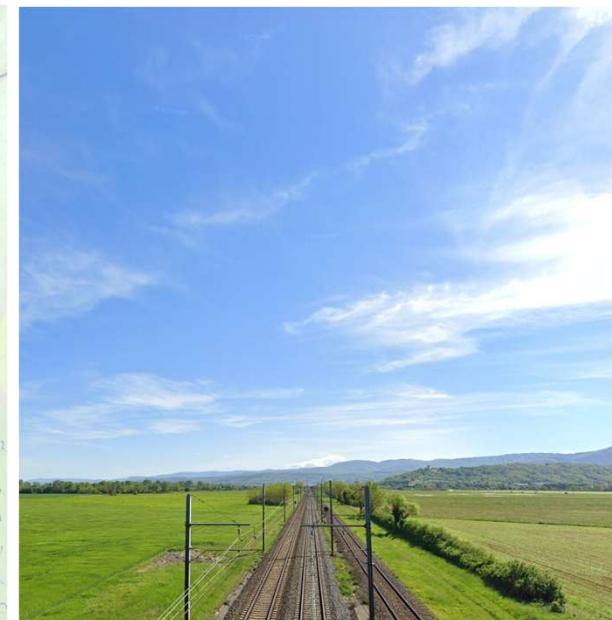
Les couches superficielles de la plaine sont constituées d'alluvions anciennes et modernes. Les sols, composés d'éléments sableux et caillouteux calcaires, sont peu profonds et nécessitent des apports d'eau par irrigation pour les cultures.

La position stratégique de la plaine, avec sa structure de terrasse plane en amont du couloir rhodanien, a favorisé l'aménagement d'infrastructures d'intérêt régional, national et européen, notamment des liaisons routières, autoroutières et ferroviaires. Depuis 2017, des projets d'aménagement du territoire et de développement durable ont été mis en œuvre pour renforcer l'attractivité économique et la qualité de vie dans la plaine de l'Ain.

En 2024, le projet de barrage hydroélectrique "Rhônergia" sur le Rhône, entre l'Ain et l'Isère, a été abandonné en raison de son incompatibilité avec le fonctionnement des nouveaux réacteurs EPR2 prévus à la centrale nucléaire du Bugey, ainsi que des préoccupations environnementales exprimées par les acteurs locaux.



La plaine de l'Ain, Bdtopo, STRM



Fond de vallée plat et agricole de l'Ain (Leyment)



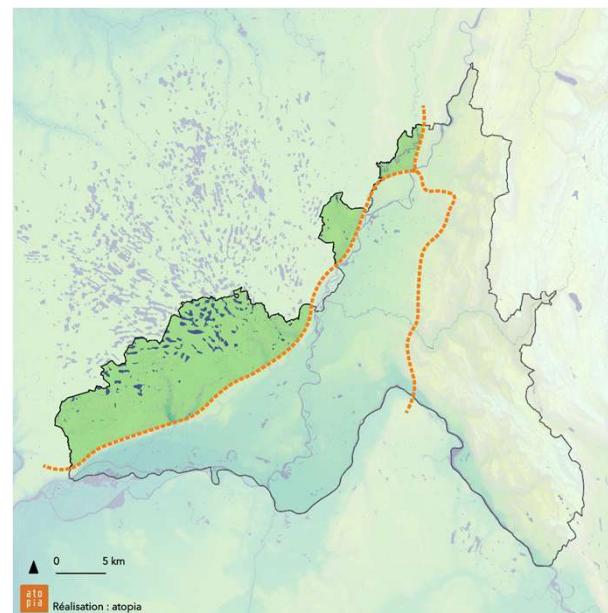
Fond de vallée plat et agricole de l'Ain (Blyes)

Dualité géomorphologique, le plateau

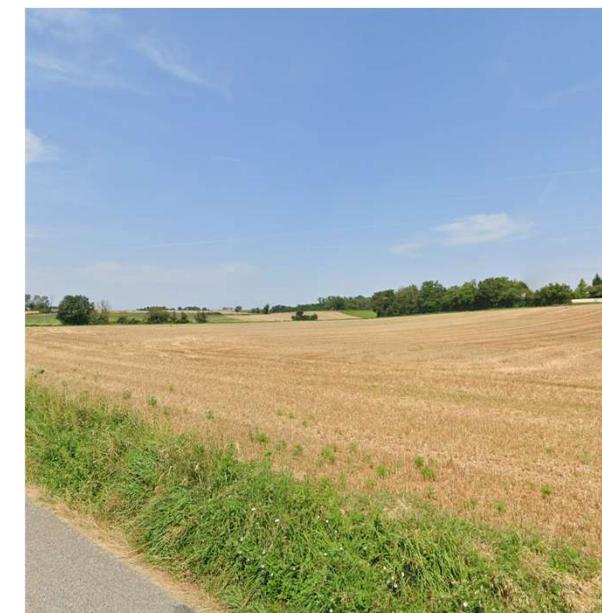
L'arc du plateau de la Dombes délimite la frontière occidentale du territoire, dominant la plaine de l'Ain. Ce plateau, légèrement incliné vers Bourg-en-Bresse, est caractérisé par des sols fluvio-glaciaires imperméables et un relief peu accentué, favorisant la présence de nombreux étangs aménagés dès le XIII^e siècle.

La Côte, constituant la transition géographique entre la Dombes et la plaine de l'Ain, se manifeste par un ressaut topographique atteignant une cinquantaine de mètres. Ce coteau, orienté sud-sud-est sur une quarantaine de kilomètres, présente un profil découpé par des vallons transversaux et des sols de nature instable.

Ces caractéristiques géomorphologiques confèrent à la région une identité paysagère unique, marquée par la juxtaposition de plateaux étangés et de côteières boisées, témoignant de l'action conjuguée de la nature et de l'homme au fil des siècles.



Le plateau de la Dombes, Bdtopo, STRM



Léger vallonnement à l'approche de la côteière
(Bourg-Saint-Christophe)



Paysages plats du plateau des Dombes



Vue sur la côteière depuis La Boisse

Dualité géomorphologique, le Bugey

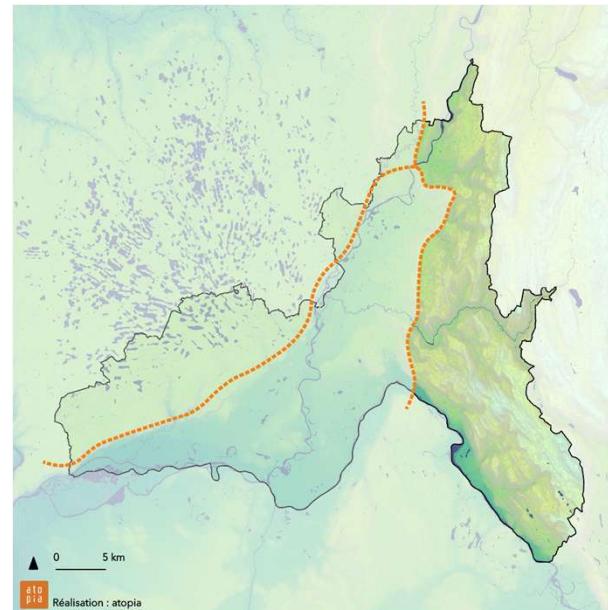
La chaîne du Bugey, délimitant la plaine de l'Ain à l'est, se distingue par ses imposantes formations calcaires blanches aux pentes régulières. Ce massif, partie méridionale du Jura, est principalement constitué de roches sédimentaires déposées durant l'ère secondaire, notamment au Jurassique.

Le Bugey est caractérisé par un relief plissé et faillé, résultant des compressions tectoniques qui ont façonné la région. Les processus d'érosion ont sculpté le paysage, donnant naissance à des formations karstiques, avec des réseaux souterrains complexes et des résurgences ponctuelles.

De l'autre côté du Rhône (hors territoire), le plateau triangulaire de l'Isle Crémieu, séparé du Bugey par le cours du Rhône, prolonge le massif vers le sud. Ce plateau calcaire, d'altitude modeste (environ 400 mètres), appartient à l'avant-pays tabulaire du Jura.

L'Isle Crémieu est un plateau calcaire peu élevé (entre 250 et 350 mètres), bordé de falaises pouvant atteindre 200 mètres de hauteur, dominant la plaine de l'est lyonnais. Ce territoire est riche en patrimoine naturel et architectural, avec des villages anciens construits en pierre calcaire blanche, des étangs, des zones humides, et des formations géologiques remarquables.

Ces caractéristiques géologiques et géomorphologiques confèrent à la région une diversité paysagère notable, marquée par l'alternance de reliefs calcaires, de plateaux et de vallées, témoignant de l'histoire géologique complexe du Bugey et de l'Isle Crémieu.



Le pied des montagnes du Bugey, Bdtopo, STRM



Topographie chahutée à Torcieu



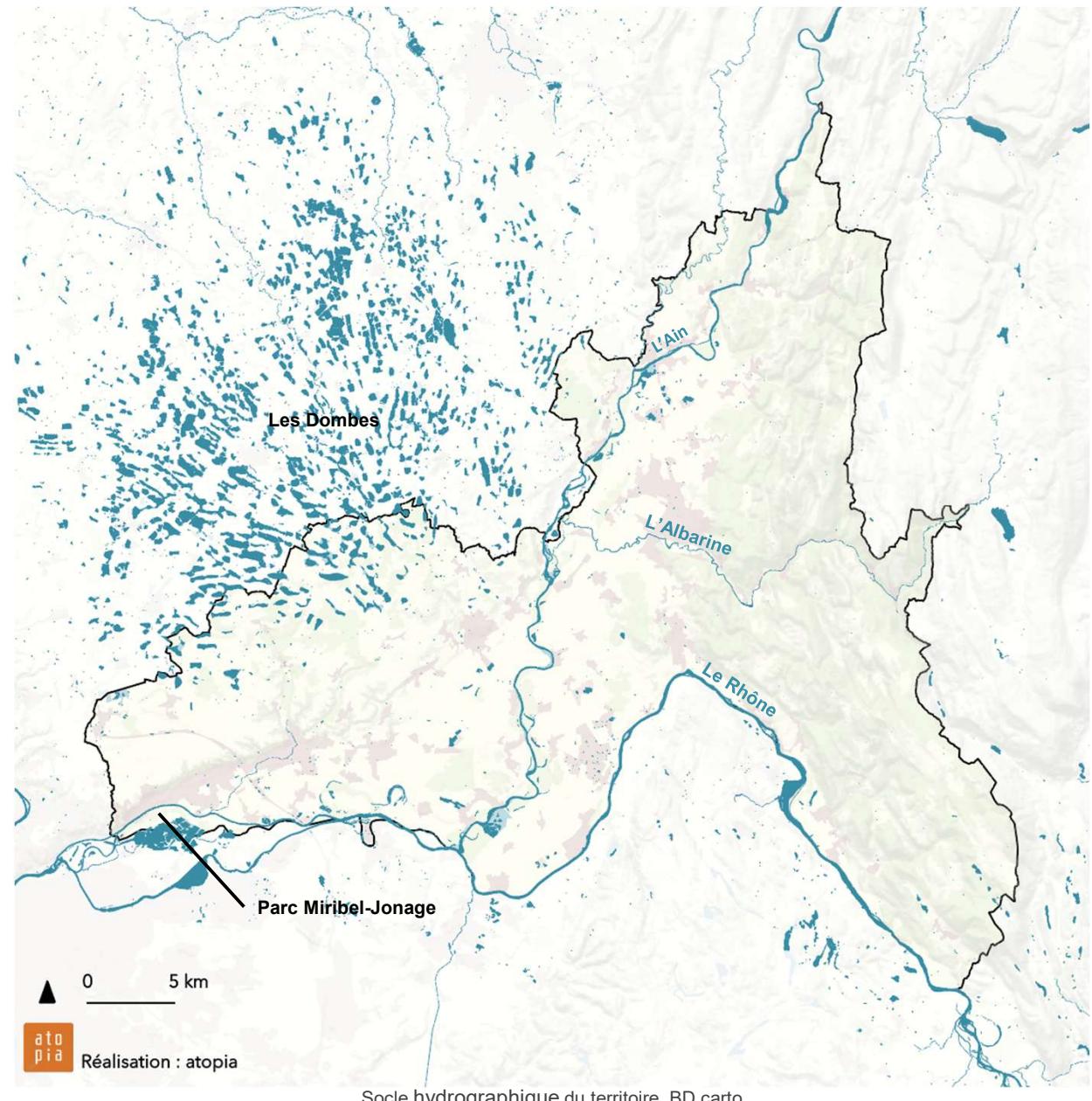
Prairie dans la montagne à Bénonces

Le socle du territoire, un réseau hydrique qui forge le territoire

Les rivières de l'Ain et du Rhône jouent un rôle crucial dans la structuration spatiale du territoire. Le cours de l'Ain et sa vallée servent de transition naturelle entre les régions de la Dombes et du Bugey, facilitant les échanges écologiques entre ces zones. Les prairies bocagères de la plaine de l'Ain, reliques d'anciens paysages, offrent des habitats essentiels pour la faune locale et agissent comme corridors écologiques entre le Bugey et la Dombes.

Le Rhône, quant à lui, constitue une frontière naturelle et géographique significative. Il forme un vaste champ d'expansion des crues, protégeant en amont l'agglomération lyonnaise, et sert de poumon vert aux portes de la métropole régionale, notamment autour du parc de Miribel-Jonage. De plus, le Rhône joue un rôle majeur en tant que corridor écologique, facilitant la circulation des espèces et le maintien de la biodiversité.

Toutefois, l'influence croissante de la dynamique lyonnaise tend à estomper cette limite naturelle. L'expansion économique, sociale et culturelle de la métropole de Lyon a élargi son aire d'influence, englobant progressivement les territoires voisins. Cette évolution administrative et territoriale reflète une tendance à l'intégration régionale, où les frontières naturelles comme le Rhône jouent un rôle de moins en moins distinct en tant que séparations géographiques.

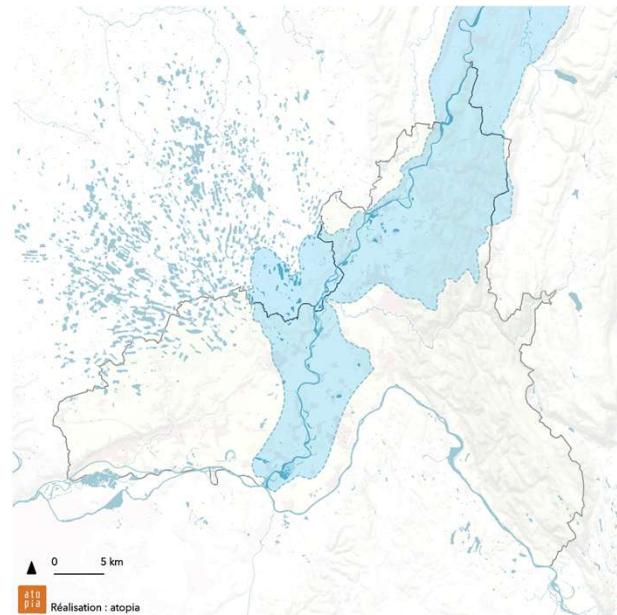


Un réseau hydrique qui forge le territoire, l'Ain

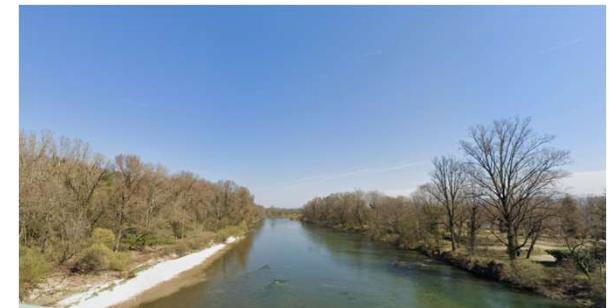
La rivière d'Ain, s'écoulant du nord au sud, divise le territoire en deux zones de superficie presque équivalente. Son cours sinueux crée une séparation naturelle entre les parties est et ouest du territoire, renforcée par un dense cordon végétal riverain qui accentue la distinction entre la rive droite et la rive gauche.

Les affluents de l'Ain comprennent de petites rivières au régime torrentiel, telles que le Suran et l'Albarine, ainsi que des ruisseaux issus des hauteurs et des résurgences situées en pied de déclivité. Bien que ces cours d'eau ne constituent pas de véritables ruptures spatiales, ils peuvent occasionner des contraintes lors des périodes de crues.

Sur les quelque 50 kilomètres de traversée du territoire, plusieurs ponts permettent le franchissement de l'Ain, facilitant ainsi les échanges entre les deux rives. Parmi ces ouvrages, on peut citer le pont de Chazey, le viaduc de Cize-Bolozon, le pont de Port-Galland, le pont de Thoirette, le pont de Poncin, le pont de Serrières-sur-Ain, le pont de Neuville-sur-Ain et le pont de Pont-d'Ain. Ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la connectivité du territoire, malgré les obstacles naturels posés par la rivière.



L'Ain et son bassin versant, BDcarto, BDtopo



Traversées de l'Ain

Un réseau hydrique qui forge le territoire, l'Albarine

L'Albarine, rivière torrentielle caractéristique des reliefs du Bugey, traverse le territoire du SCoT BUCOPA en formant un axe naturel majeur. Prenant sa source dans les monts du Bugey, elle s'écoule sur environ 59 kilomètres avant de rejoindre l'Ain près de Chatillon-la-Palud. Son cours, marqué par des méandres et des zones encaissées, sculpte le paysage local et crée des vallées pittoresques qui participent à l'identité territoriale.

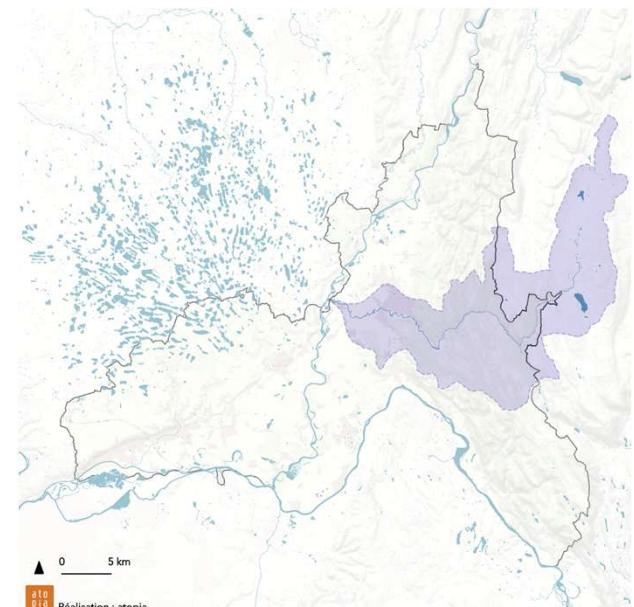
L'Albarine serpente à travers des gorges et vallées profondes, notamment dans la Cluse des Hôpitaux. Ces reliefs calcaires confèrent au paysage une ambiance spectaculaire, entre falaises abruptes et zones boisées denses. Ses rives, ponctuées de petits villages comme Tenay et Saint-Rambert-en-Bugey, témoignent d'un patrimoine bâti lié à l'histoire industrielle et agricole de la région.

La rivière joue un rôle central dans le maintien de la biodiversité locale. Ses eaux claires, alimentées par des résurgences karstiques, offrent un habitat à une faune aquatique diversifiée, notamment des truites fario et des écrevisses. Les ripisylves qui bordent son cours forment des corridors écologiques essentiels pour les espèces terrestres et aquatiques.

En termes hydrauliques, l'Albarine est un atout mais également un défi pour le territoire. Son régime torrentiel peut provoquer des crues importantes, comme celles observées

régulièrement dans la vallée. Ces phénomènes nécessitent des aménagements et des mesures de gestion pour prévenir les risques d'inondation tout en préservant les écosystèmes.

Les rives de l'Albarine conservent des traces d'un riche passé industriel, notamment lié à la production textile. Des moulins, des usines désaffectées et des canaux témoignent de l'utilisation de la force hydraulique de la rivière au XIX^e siècle. Ces éléments, bien que souvent abandonnés, pourraient être valorisés dans une logique de préservation du patrimoine local.



L'Albarine et son bassin versant, BDcarto, BDtopo



Traversées de l'Albarine

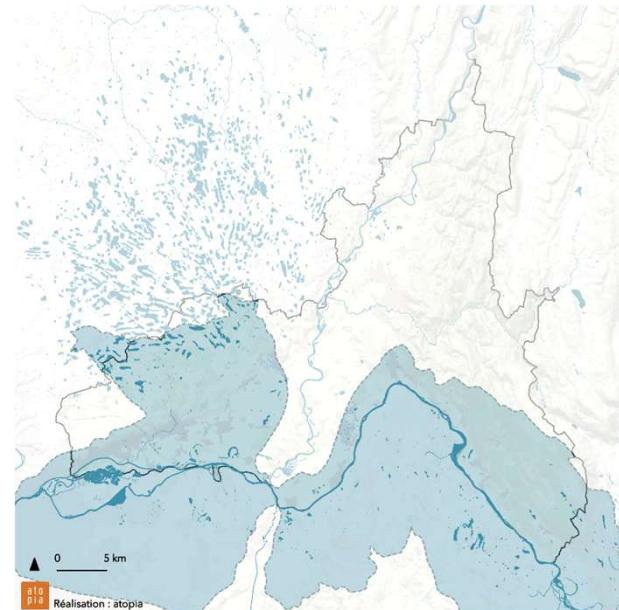


Un réseau hydrique qui forge le territoire, le Rhône

Le Rhône délimite naturellement la frontière sud du territoire du BUCOPA, coïncidant également avec la limite administrative du département de l'Ain. En décrivant un ample méandre au tracé parfait, il contourne le plateau de l'Isle Crémieu. Son cours s'oriente ensuite vers l'ouest pour traverser l'agglomération lyonnaise.

La confluence entre l'Ain et le Rhône forme un delta abritant des zones humides d'un intérêt environnemental et paysager majeur. Ce site est reconnu pour sa biodiversité exceptionnelle, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Sur le territoire du BUCOPA, le franchissement du Rhône est assuré par 4 ponts, relativement éloignés les uns des autres. Un projet de nouveau franchissement du Rhône est à l'étude entre les ponts de Loyettes et Lagnieu pour faciliter le trafic routier sur ce secteur. Ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la connectivité du territoire, malgré les obstacles naturels posés par le fleuve.



Le Rhône et son bassin versant, BDcarto, BDtopo



Estuaire du Rhône et de l'Ain – Frédéric Goujon



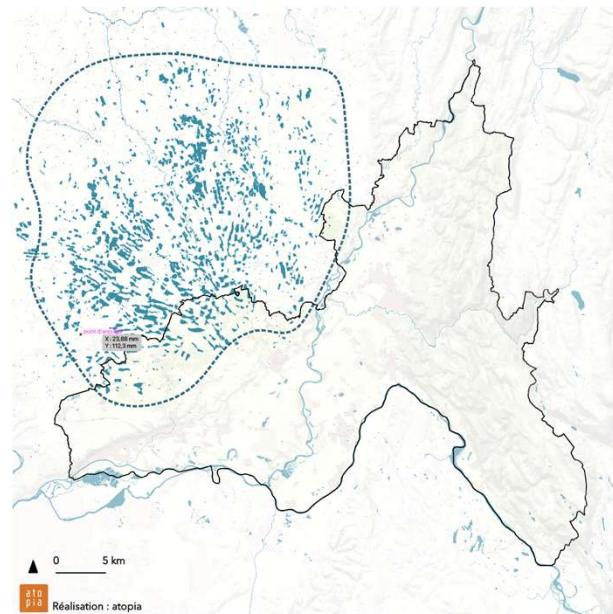
Un réseau hydrique qui forge le territoire, les étangs des Dombes

Les étangs de la Dombes, creusés dans le sol argileux du plateau, forment un paysage unique et emblématique par leur densité, leur configuration et la végétation arborée qui les entoure. Ces plans d'eau, aménagés dès le XIII^e siècle, jouent un rôle crucial dans la régulation des eaux de ruissellement. Alimentés uniquement par les précipitations et les eaux de ruissellement des bassins versants, ils sont interconnectés par un réseau complexe de fossés et de canaux, permettant une gestion efficace de l'eau.

Chaque étang dispose de fossés d'arrivée et de vidange, facilitant le remplissage et l'évacuation des eaux superflues via des dispositifs appelés "ébies" (trop-pleins). Les exploitants interviennent sur ce réseau en contrôlant l'écoulement de l'eau selon les besoins, à l'aide de barrages nommés "batardeaux". Cette gestion hydraulique traditionnelle est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique de la région et prévenir les inondations.

La présence de ces étangs favorise également une biodiversité riche, offrant des habitats variés pour de nombreuses espèces animales et végétales. Leur gestion raisonnée contribue à la préservation des écosystèmes locaux et au maintien des paysages caractéristiques de la Dombes.

Motifs paysagers détaillé dans la partie « paysages spécifiques et éléments identitaires »



Les étangs des Dombes, BDcarto, BDtopo



Vue d'un étang à Versailleux



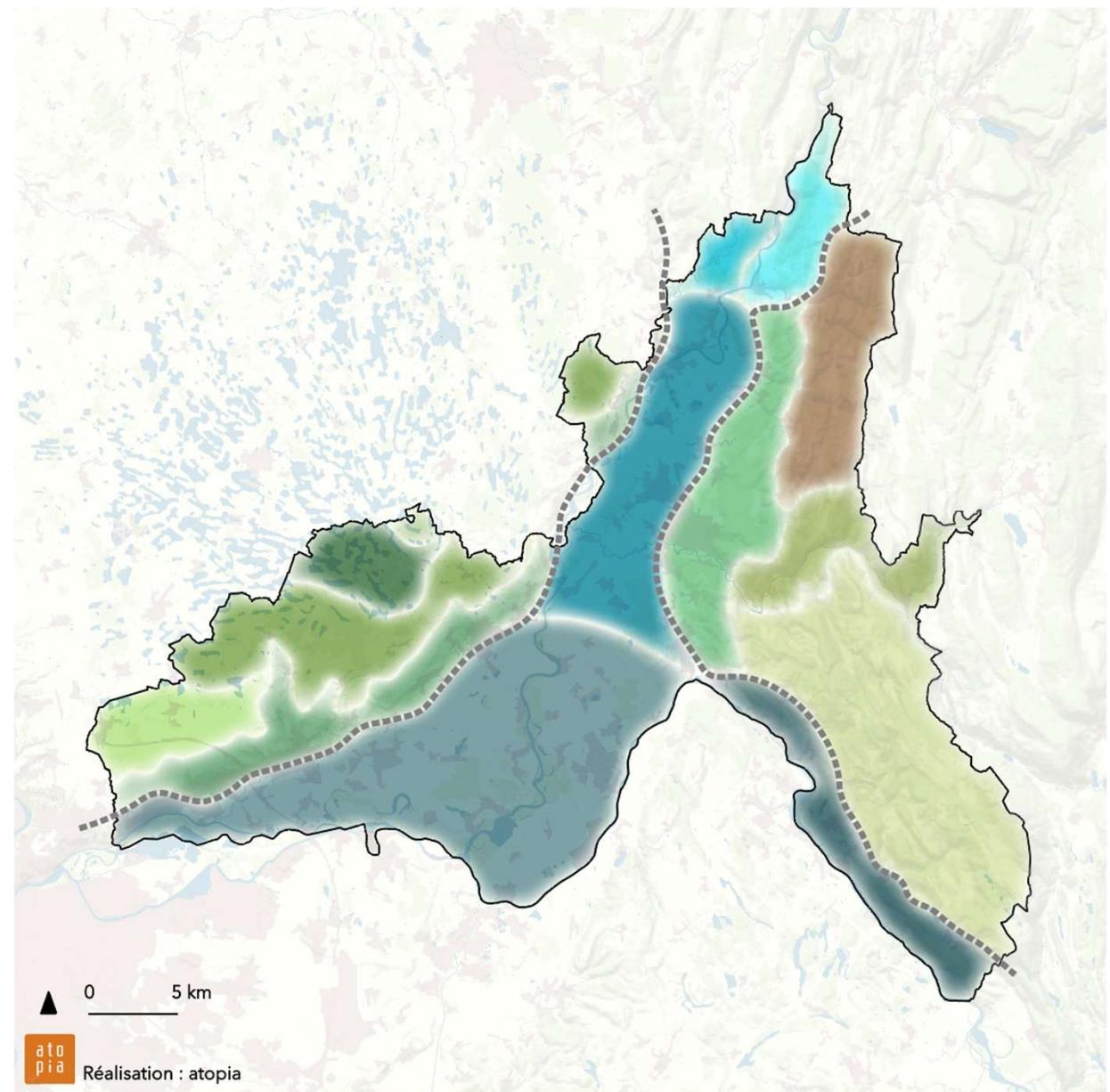
Étang des Dombes à Versailleux

Les grandes entités paysagères du territoire

Les unités paysagères

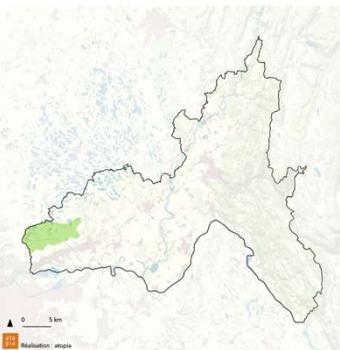
Les caractéristiques des paysages sont façonnées par le relief topographique, le réseau hydrographique et les usages qui en découlent, donnant naissance aux différentes unités paysagères. Ces unités ont été minutieusement décrites dans l'Atlas des paysages ainsi que dans les carnets dédiés aux unités paysagères, réalisés par le CAUE 01.

La Dombes ouverte	
La Côteière de l'Ain et du Rhône	
La Dombes des étangs	
La Dombes forestière	
Les Contreforts du Bugey	
Le Mollard de Don	
La Cluse des Hôpitaux	
Les Monts du Cerdon	
Les Gorges de l'Ain	
La Vallée du Suran	
La Haute plaine de l'Ain	
La plaine de l'Ain et du Rhône	
L'Échappée du Rhône	



Unité de paysage du territoire, Atlas des paysages de l'Ain

La Dombes ouverte



Un paysage largement ouvert et structuré par l'agriculture

La Dombes ouverte se distingue par ses vastes étendues agricoles, où les grandes cultures céréalierées prédominent. Historiquement maillés de haies, les paysages de cette région se sont ouverts avec le développement de l'agriculture intensive, laissant place à des champs étendus et dégagés. Les quelques vallons creusés par les cours d'eau, tels que la Calonne, le Formans et le Morbier, introduisent des brèches visuelles dans cet espace ouvert, accompagnées de risylves qui contrastent avec les plaines cultivées.

Les zones humides, autrefois caractéristiques de la région, ont été progressivement remplacées par des terres agricoles. Le maïs, particulièrement gourmand en eau, occupe une place significative dans ce paysage, bien que son avenir soit incertain face aux défis climatiques.



Les grandes cultures de céréales tiennent le paysage ouvert, et quelques châteaux d'eau servent de points de repère – CAUE 01

Un habitat en transformation

Les villages, initialement ruraux et regroupés sur des buttes ou des légers reliefs, sont aujourd'hui soumis à une pression foncière croissante en raison de la proximité de la Métropole lyonnaise. Cet étalement urbain modifie les relations entre les espaces bâtis et les zones agricoles, rendant parfois les limites entre ces deux entités moins lisibles. L'habitat autrefois dispersé tend à se densifier, tandis que les infrastructures modernes, telles que les autoroutes, les lignes ferroviaires et les lignes à haute tension, marquent fortement le paysage.

Les corps de ferme traditionnels, encore présents, rappellent l'ancien maillage bocager. Leurs allées plantées et leurs arbres en haut-jet contribuent à structurer le paysage et à maintenir des repères visuels dans cet espace largement ouvert.



L'habitat, autrefois dispersé s'est répandu subissant l'influence foncière des grandes agglomérations à proximité – CAUE 01

La Dombes ouverte

Des horizons marqués et des points de repère

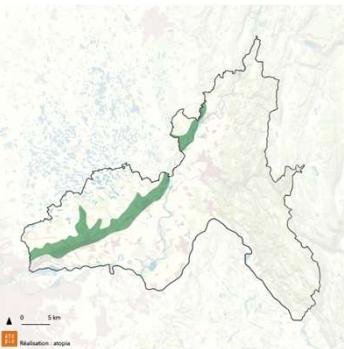
Le caractère ouvert de la Dombes est accentué par la faiblesse des éléments verticaux, hormis quelques alignements d'arbres et des châteaux d'eau qui servent de repères visuels dans les plaines. Les arrière-plans montagneux participent à la composition des horizons, tout en renforçant la profondeur du paysage.

Les défis d'un paysage sous pression

La Dombes ouverte fait face à de nombreuses pressions, notamment liées à l'urbanisation croissante et à l'intensification agricole. Ces dynamiques entraînent une simplification du paysage, avec une diminution de la biodiversité et une perte des éléments naturels, comme les haies et les zones humides. Par ailleurs, l'installation d'infrastructures modernes modifie l'identité visuelle de cette unité, parfois au détriment de son caractère rural.



La Côtière de l'Ain et du Rhône



Une structure paysagère marquée par le relief

La Côtière de l'Ain et du Rhône forme un arc géographique qui s'étend entre Miribel et Varambon, surplombant la Haute Plaine de l'Ain avant que cette dernière ne rejoigne le Rhône au sud. Ce puissant talus découpe le rebord du plateau de la Dombes, avec de nombreux talwegs qui entaillent ses pentes. Ce relief est marqué par une couverture morainique, vestige de l'avancée du glacier du Rhône dans la région, conférant à cette unité paysagère une forte identité géologique et topographique.

L'exposition favorable de la Côtière, combinée à son substrat caillouteux et aride, a favorisé la présence historique de plantes méditerranéennes remarquables, telles que le chêne vert et le ciste à feuilles de sauge, qui atteignaient ici la limite nord de leur répartition. Cependant, l'évolution du paysage au cours du XX^e siècle, marquée par l'extension spontanée des boisements, a réduit les espaces ouverts qui leur étaient favorables. Les traces de l'âge d'or de la vigne, autrefois présente sur ces pentes, ont presque disparu, bien que les acacias qui servaient de piquets témoignent encore de cette activité. Aujourd'hui, de nouveaux projets viticoles émergent, redonnant une place à cette culture sur la Côtière.

Des panoramas et des transitions paysagères uniques

Au sommet de la Côtière, la vue s'ouvre largement vers deux directions : d'un côté, le plateau de la Dombes, marqué par ses champs et cultures maraîchères, et de l'autre, les grandes étendues agricoles et industrielles de la Plaine de l'Ain. Cette juxtaposition de paysages offre une diversité visuelle riche, où les reliefs escarpés contrastent avec les espaces plats en contrebas.

Les villages et hameaux historiques s'établissent principalement au pied de la Côtière, souvent à proximité d'un cours d'eau comme la Sereine ou le Cotey. Certaines implantations, pour échapper aux inondations de l'Ain ou du Rhône, ont été construites sur des terrasses ou à mi-pente. Ces localités, avec leurs noyaux anciens et leur architecture traditionnelle en pierre, s'intègrent harmonieusement dans le paysage, bien qu'elles subissent aujourd'hui une pression urbaine accrue liée à la proximité de la Métropole lyonnaise.



De nombreuses industries et surfaces commerciales s'emparent de la plaine.– CAUE 01

La Côte de l'Ain et du Rhône

Des infrastructures et une occupation humaine ancienne

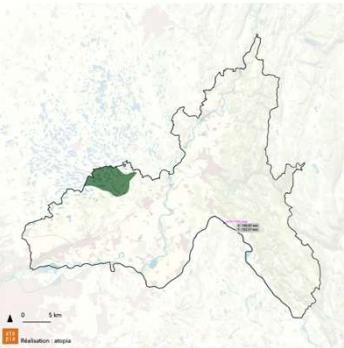
La Côte de l'Ain et du Rhône, traversée autrefois par une voie romaine, est aujourd'hui desservie par une route départementale et une ligne ferroviaire reliant Lyon à Ambérieu. Ces infrastructures, en longeant la base du talus ou en suivant les combes des talwegs, s'intègrent relativement bien au relief et structurent les déplacements et les échanges dans cette unité paysagère. De petites routes secondaires serpentent également les pentes, reliant les villages et soulignant le caractère rural de la région.

Enjeux et dynamiques contemporaines

Le paysage de la Côte de l'Ain et du Rhône évolue sous l'effet de plusieurs dynamiques. L'urbanisation diffuse et l'étalement des zones périurbaines, amplifiés par la pression foncière exercée par l'agglomération lyonnaise, modifient la structure des villages et grignotent les terres agricoles. Par ailleurs, l'abandon de certaines activités traditionnelles, comme l'élevage extensif ou la viticulture, favorise l'embroussaillement et l'homogénéisation des paysages boisés, au détriment des continuités écologiques et des espaces ouverts.



La Dombes des Étangs



Un paysage identitaire et caractéristique

La Dombes des Étangs est l'image emblématique que l'on associe à la région : des milliers d'étangs formant une mosaïque unique, visible depuis le ciel mais souvent discrète depuis les routes. Ces plans d'eau artificiels, créés au Moyen Âge pour la pisciculture, ponctuent le plateau et forment un équilibre complexe entre milieux aquatiques, zones agricoles et habitats naturels. Ce paysage, façonné par l'activité humaine, représente un patrimoine à la fois visuel, écologique et culturel.



Les étangs, à la fois reflet et emblème de la Dombes – CAUE 01

Un équilibre écologique riche mais fragile

Les étangs de la Dombes accueillent une grande diversité de vie. Ils sont le support d'une production piscicole traditionnelle et un lieu de refuge pour les oiseaux d'eau locaux ainsi que pour les espèces migratrices. Ces écosystèmes fonctionnent grâce au système de gestion en assec, alternant entre inondation pour la pisciculture et drainage pour les cultures. Ce cycle permet de préserver la fertilité des sols tout en maintenant la biodiversité.

Cependant, cet équilibre, autrefois entretenu par des pratiques humaines régulières, est aujourd'hui menacé. La déprise partielle de certains espaces, combinée aux sécheresses de plus en plus fréquentes et prolongées, compromet la gestion durable de ces étangs. La réduction des périodes d'inondation, due à un manque d'eau, fragilise les habitats aquatiques et les zones humides qui leur sont associées.



Élevage bovin, par le pâturage des bêtes , maintient le paysage ouvert. – CAUE 01

La Dombes des Étangs

Une mosaïque discrète mais essentielle

Vu du ciel, le paysage de la Dombes des Étangs apparaît comme une mosaïque éclatante de plans d'eau et de zones agricoles. Pourtant, sur le terrain, ces trésors se font discrets. Les étangs, souvent cachés derrière des digues et des boisements, restent en retrait, conférant une dimension presque secrète à cette unité paysagère.

Les routes sinuées traversent le plateau en suivant les reliefs doux, offrant des aperçus limités sur les étangs. Les villages et hameaux, implantés sur les parties les plus élevées, se distinguent par une architecture traditionnelle en pisé et tuiles plates, ajoutant une touche pittoresque à ce territoire.

Le rôle clé de l'élevage et des cours d'eau

L'élevage bovin joue un rôle fondamental dans le maintien des paysages ouverts. Par le pâturage des bêtes, il limite l'embroussaillement et contribue à préserver les prairies humides autour des étangs. Par ailleurs, la Dombes est une source majeure pour de nombreuses rivières qui s'écoulent ensuite vers les grands fleuves bordant le département de l'Ain. Ces cours d'eau participent à l'identité hydrologique et écologique du territoire.

Enjeux contemporains et perspectives

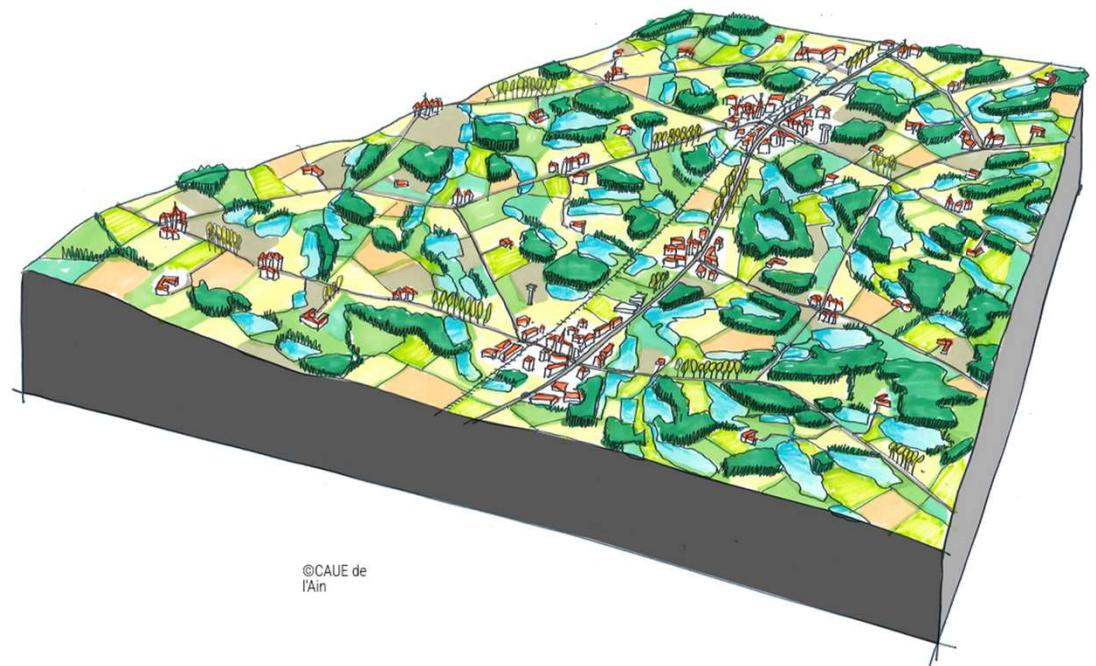
La Dombes des Étangs fait face à des défis importants. L'intensification agricole dans certaines zones, l'urbanisation diffuse et la baisse des ressources en eau menacent la pérennité de cet équilibre fragile. La préservation de cette unité paysagère passe par plusieurs leviers :

- **Renforcer les pratiques de gestion durable des étangs et des sols.**

- **Promouvoir l'élevage extensif** pour maintenir des paysages ouverts.

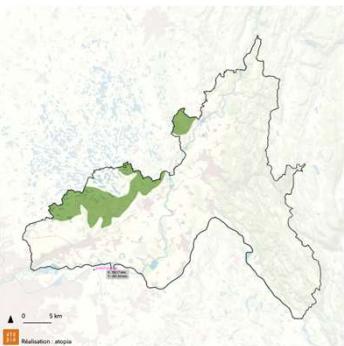
- **Valoriser le patrimoine écologique et culturel**, en intégrant des initiatives de tourisme durable et éducatif.

- **Adapter la gestion de l'eau** aux contraintes climatiques pour garantir la continuité des cycles naturels.



©CAUE de
l'Ain

La Dombes forestière



Une identité de lisière et de diversité paysagère

Territoire charnière entre les coteaux et le plateau de la Dombes, la Dombes forestière joue pleinement son rôle de lisière. Cette unité paysagère se caractérise par une grande diversité, tant dans ses milieux naturels que dans ses usages. Les massifs boisés, composés principalement de chênes, hêtres et charmes, alternent avec des étangs discrets, des prairies ouvertes et des champs de céréales. Ces éléments témoignent des multiples exploitations agricoles et forestières qui ont façonné le territoire au fil des siècles.



Un territoire vallonné très boisé – CAUE 01

Un territoire discret et méconnu

L'absence de grandes routes traversantes confère à la Dombes forestière une discréption particulière, qui la rend souvent méconnue. Les étangs, cachés au cœur des forêts, se découvrent au détour des chemins sinués et offrent des atmosphères paisibles et intimes. Les villages, restés majoritairement ruraux, préservent leur authenticité, avec des bâtis traditionnels en pisé et des toits de tuiles plates. Ces hameaux et anciennes fermes isolées ponctuent le paysage, renforçant son caractère pittoresque.



La Dombes forestière

Un paysage vallonné et varié

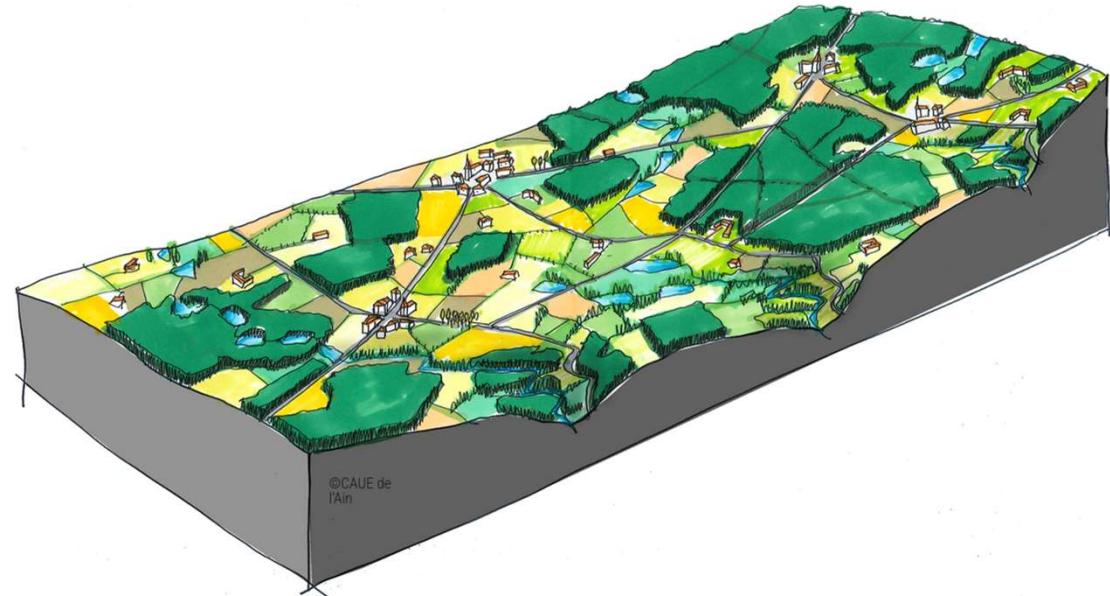
La Dombes forestière est un territoire légèrement vallonné où les reliefs doux apportent une variété visuelle. Les prairies accueillant chevaux et vaches maintiennent les paysages ouverts et contrastent avec les denses massifs boisés. Les champs de céréales en lisière des forêts participent également à cette mosaïque paysagère. L'interaction entre ces milieux crée un écosystème riche, où les zones humides, les bois et les terres agricoles cohabitent harmonieusement.

Des écosystèmes préservés mais fragiles

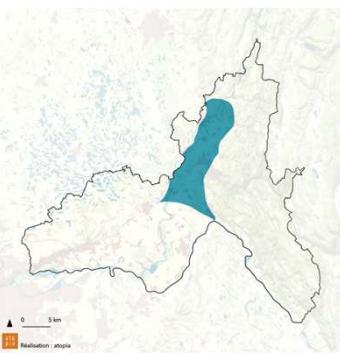
La diversité des milieux de la Dombes forestière en fait un réservoir de biodiversité. Les étangs, souvent bordés de roselières, abritent une faune et une flore variées, tandis que les bois offrent des habitats pour de nombreuses espèces animales. Cependant, cette richesse repose sur un équilibre fragile, menacé par la pression foncière, le morcellement des habitats naturels et les effets du changement climatique sur les écosystèmes forestiers.

Un enjeu de préservation et de valorisation

La Dombes forestière est un territoire où les interactions entre nature et activités humaines sont au cœur de l'identité paysagère. Le maintien des pratiques traditionnelles, telles que la sylviculture raisonnée, l'élevage extensif et la gestion durable des étangs, est essentiel pour préserver cet équilibre. Par ailleurs, la mise en valeur de son patrimoine naturel et bâti, à travers un tourisme doux et respectueux, pourrait contribuer à mieux faire connaître cette unité paysagère tout en renforçant son attractivité.



La Haute plaine de l'Ain



Une plaine façonnée par les cours d'eau et les reliefs

La Haute Plaine de l'Ain s'étend au débouché des Gorges de l'Ain, à la confluence avec le Suran, formant un vaste espace ouvert qui s'efface progressivement vers le sud. À l'ouest, la rivière caresse le pied de la Côte, tandis qu'à l'est, les contreforts du Bugey marquent fortement le paysage, culminant à 750-800 mètres. Cette juxtaposition de reliefs crée une transition paysagère riche, entre la douceur des plaines agricoles et la verticalité des reliefs boisés.

Les sols de la plaine, composés de cailloutis fluvio-glaciaires, sont filtrants et souvent pauvres en végétation, favorisant historiquement l'émergence de pelouses sèches. Le lit de l'Ain, avec ses plages, îles et broteaux, forme des milieux alluviaux d'une grande richesse écologique. Ces espaces naturels sont essentiels à la biodiversité, mais également aux paysages, où les horizons dégagés contrastent avec les massifs forestiers visibles à l'est et à l'ouest.



La rivière d'Ain, dans son écrin sauvage – CAUE 01

Une mosaïque de milieux et une histoire d'occupation ancienne

Cette plaine est marquée par une occupation humaine ancienne, attestée dès le Néolithique sur les terrasses alluviales de l'Ain. Les villages et hameaux, tels que Saint-Maurice-de-Rémens, Leyment ou Château-Gaillard, ponctuent le territoire, avec des agglomérations comme Lagnieu et Saint-Denis qui s'étendent à cheval sur les unités voisines des contreforts du Bugey. Ces implantations tirent parti des ressources locales et de leur position stratégique sur des axes de communication.

Depuis toujours, la Haute Plaine de l'Ain est un carrefour de circulation. Aujourd'hui, l'autoroute A42 traverse la plaine, reliant Lyon, Bourg-en-Bresse et l'A40, en même temps que les voies ferrées et les routes locales structurent le territoire. Ces infrastructures, bien qu'essentielles pour l'économie et les échanges, fragmentent les paysages et modifient leurs dynamiques.



les silhouettes des nouveaux quartiers grignotent et bordent les terres agricoles – CAUE 01

La Haute plaine de l'Ain

Des paysages agricoles transformés

L'agriculture, notamment céréalière, domine dans la plaine, conférant au territoire une grande ouverture visuelle. Cependant, le développement urbain et économique commence à empiéter sur ces espaces agricoles. Les nouveaux quartiers résidentiels, comme ceux en lisière de champs à Bellaton, grignotent les terres cultivées, rendant les limites entre les espaces bâtis et naturels de plus en plus floues.

Par ailleurs, les carrières exploitant les sols alluvionnaires transforment une partie du paysage. Bien que ces activités répondent à des besoins économiques, elles contribuent à une artificialisation des sols et à la modification des dynamiques naturelles de la plaine.

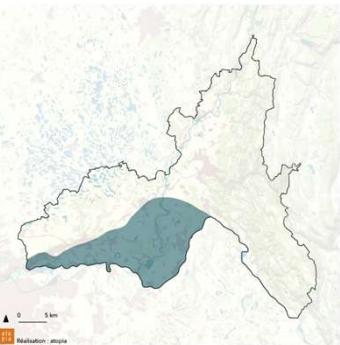
Enjeux contemporains et dynamiques

La Haute Plaine de l'Ain se trouve à un tournant important. La proximité des agglomérations de Lyon et de Bourg-en-Bresse exerce une forte pression foncière, accélérant l'étalement urbain et économique. Ce développement risque d'effacer les relations lisibles entre les différentes unités paysagères voisines, notamment avec les contreforts du Bugey.

Pour préserver cette unité, il est nécessaire d'encadrer l'urbanisation et de protéger les terres agricoles qui structurent le paysage. La mise en valeur des milieux alluviaux et des corridors écologiques, tout comme la gestion durable des activités économiques, doit être prioritaire. Enfin, le rôle de la Haute Plaine comme espace de transition entre reliefs et plaines nécessite une attention particulière pour maintenir son équilibre paysager et écologique.



La plaine de l'Ain et du Rhône



Un territoire marqué par ses cours d'eau et ses milieux naturels

La plaine de l'Ain et du Rhône est une vaste étendue alluviale où la rivière d'Ain prend toute son ampleur avant de rejoindre le Rhône canalisé au sud. Ce territoire, façonné par les cours d'eau, abrite des milieux naturels diversifiés, notamment des lônes (anciens méandres encore connectés au lit principal), des brottoeaux (terrasses alluviales inondables) et des ripisylves. La confluence entre l'Ain et le Rhône, l'un des derniers deltas naturels actifs d'Europe, constitue un site classé et préservé pour son intérêt paysager et biologique, illustrant l'équilibre fragile entre nature et anthropisation.

Les sols de la plaine, modelés par les moraines du glacier du Rhône, sont en partie pauvres et peu fertiles à l'origine. Cependant, l'aménagement collectif de l'irrigation a permis le développement d'une agriculture intensive, notamment pour la culture du maïs, qui domine désormais le paysage. Les grandes parcelles ouvertes confèrent à la plaine une uniformité visuelle, rompue ponctuellement par des buttes morainiques, vestiges glaciaires qui ajoutent une variation subtile au relief.

Un paysage rural et industriel structuré par les

infrastructures

Historiquement, les villages se sont implantés sur des terrasses ou des crêtes pour se protéger des débordements de l'Ain et du Rhône. Ces localités, dispersées dans la plaine agricole, présentent un double caractère : un versant sauvage tourné vers la rivière et un versant domestiqué orienté vers les champs et les infrastructures industrielles.

Les infrastructures, telles que l'autoroute A42, la centrale nucléaire du Bugey et le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), jouent un rôle structurant dans la plaine. Ces équipements, bien qu'imposants, s'intègrent à l'échelle de ce grand paysage. Le PIPA, par exemple, a été conçu pour respecter une certaine identité « naturelle », intégrant des coupures vertes et des îlots paysagers qui atténuent son impact visuel.



La plaine agricole – CAUE 01

La plaine de l'Ain et du Rhône

L'urbanisation et l'étalement périurbain

La plaine de l'Ain et du Rhône est soumise à une forte pression urbaine, exacerbée par la proximité de la Métropole lyonnaise. L'urbanisation s'étend le long des axes routiers, créant une conurbation linéaire où les bâtiments d'activités et les nouveaux quartiers grignotent progressivement les terres agricoles. La lisière entre les espaces bâties et agricoles devient fragile, parfois imperceptible, reflétant une dynamique d'étalement urbain difficile à maîtriser.

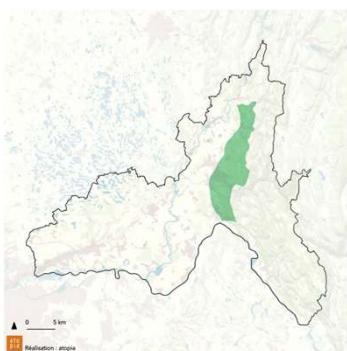
Malgré cette pression, des initiatives et des réglementations sont prises pour préserver l'identité paysagère et écologique du territoire. Les zones agricoles cohabitent avec les industries lourdes et les infrastructures, tandis que des initiatives cherchent à maintenir un équilibre entre développement économique et protection des espaces naturels.

Un paysage à préserver et valoriser

La plaine de l'Ain et du Rhône incarne un territoire complexe, mêlant agriculture, industrie et nature. Sa richesse réside dans cette cohabitation, mais les dynamiques contemporaines posent des défis de gestion et de préservation. La culture céréalière et l'élevage extensif participent à la structuration du paysage, tout en maintenant une mosaïque d'usages.



Les Contreforts du Bugey



Un territoire de transition et de diversité géographique

Les contreforts du Bugey, formant la bordure occidentale du massif, se déploient entre les gorges de l'Ain au nord et le débouché de la vallée de l'Albarine au sud-est. Ce territoire constitue un versant marqué des Monts du Cerdon, accessible par plusieurs vallons ponctués de sources et de cours d'eau. Cette géographie en transition, entre les plaines de l'Ain et les reliefs du Bugey, offre une mosaïque paysagère riche et variée.

Les versants boisés dominent cette unité, souvent composés de forêts mixtes de feuillus et de résineux. Ces massifs, autrefois surexploités pour le bois de chauffage, sont aujourd'hui en extension sur les hauteurs, bien que faisant parfois l'objet d'une exploitation forestière organisée. À leurs pieds, les traces de l'activité viticole sont encore visibles, notamment autour de Jujurieux ou de Vaux-en-Bugey, où la vigne reste un patrimoine vivant. Les vallons, fertiles et irrigués par des sources et ruisseaux, accueillent également des activités agricoles qui entretiennent des paysages ouverts.

Une histoire marquée par la stratégie et les échanges

Les villages des contreforts se sont implantés au débouché des vallons, souvent dans des positions stratégiques. Varey, par exemple, fut le théâtre de batailles historiques entre Dauphiné et Savoie, tandis que Saint-Germain, aujourd'hui un quartier d'Ambérieu-en-Bugey, contrôlait autrefois la route vers l'Italie. Ces localités, avec leurs architectures en pierre et toits de tuiles, s'intègrent harmonieusement dans le paysage.

Les hauteurs des contreforts sont ponctuées d'anciens ouvrages militaires, parfois transformés en châteaux, comme la tour de Saint-Denis ou le château des Allymes. Ces monuments témoignent de l'importance stratégique de cette région et contribuent à la richesse patrimoniale du territoire. Ils se sont parfois entourés de petits hameaux, renforçant l'identité rurale et historique de l'unité paysagère.



Les pentes fortes du Bugey - CAUE 01

Les Contreforts du Bugey

Un carrefour de communication et de transformation

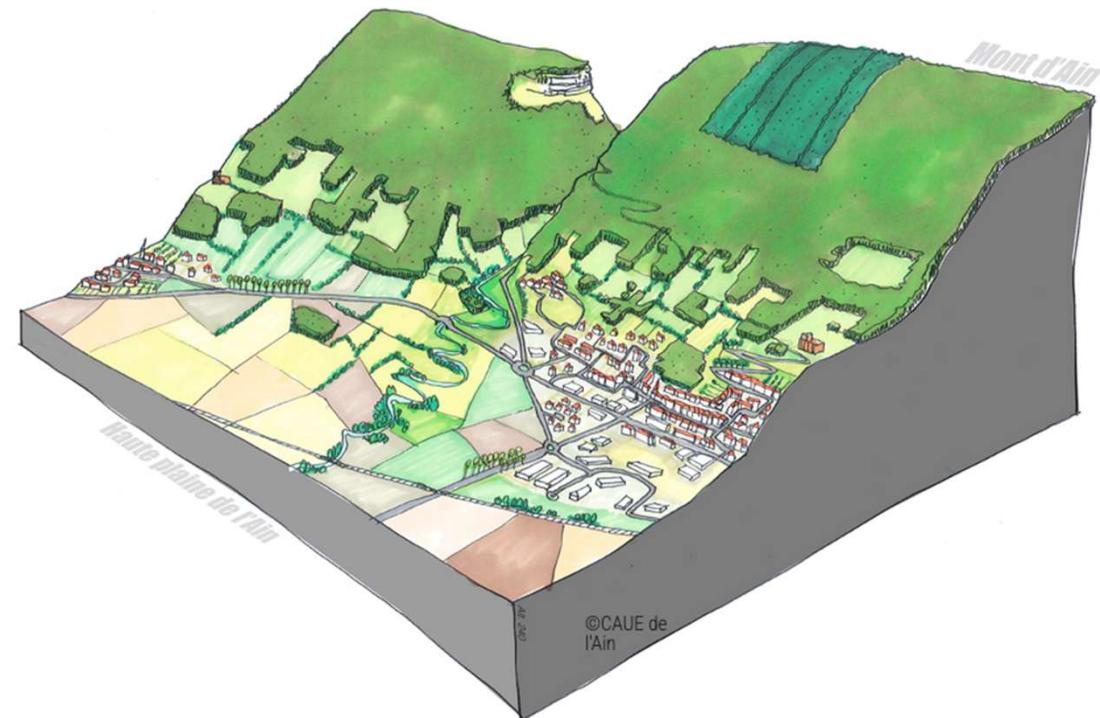
La situation de carrefour des contreforts du Bugey, entre plaine et coteaux, a façonné son évolution. Ambérieu-en-Bugey, grâce à sa position au débouché des vallées, est devenue un nœud ferroviaire majeur avec la première gare du département. Ce rôle logistique a transformé la plaine environnante, attirant habitat et activités économiques, tout en modifiant les paysages par l'introduction d'infrastructures importantes.

Aujourd'hui, les grandes voies de circulation, qu'elles soient routières ou ferroviaires, traversent les contreforts et jouent un rôle structurant. Cependant, elles créent également des tensions entre les usages agricoles, forestiers et urbains. L'équilibre entre ces différents éléments est fragile, nécessitant une gestion territoriale attentive pour préserver les qualités paysagères.

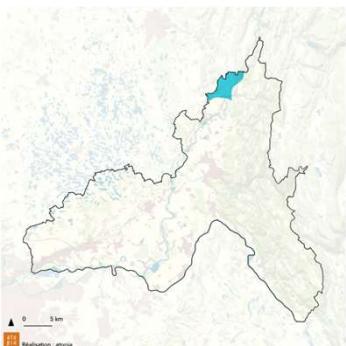
Des enjeux d'équilibre et de préservation

Les contreforts du Bugey illustrent un équilibre subtil entre nature, histoire et modernité. La cohabitation entre l'agriculture, la forêt et l'urbanisation reste un défi constant. La pression foncière croissante due à la proximité de Lyon et des grands axes de communication fragilise les terres agricoles et les continuités paysagères.

Le maintien des espaces ouverts, le soutien à la viticulture et l'exploitation forestière durable sont essentiels pour conserver l'identité paysagère. Par ailleurs, la valorisation du patrimoine historique et naturel, combinée à une intégration soignée des infrastructures, peut renforcer l'attractivité et la résilience de cette unité paysagère.



La Vallée du Suran



Un territoire entre plaine et relief

La vallée du Suran, située au Nord du territoire, est délimitée par deux chaînes de monts boisés qui la surplombent et offrent des panoramas variés. Des ressauts créent des vallées secondaires, comme la vallée sèche de Drom. Le cours du Suran, qui débute par un tracé affleurant, façonne progressivement des gorges à l'aval de son parcours, renforçant l'identité de ce paysage de transition. La ripisylve, bien que partielle et parfois discrète, constitue un élément essentiel du caractère écologique et visuel de la vallée.



Fond de vallée agricole – CAUE 01

Un patrimoine rural et historique

Depuis le Moyen Âge, le Suran est jalonné de moulins régulièrement répartis le long de son cours. Ces édifices, servant autrefois à moudre le grain, témoignent d'un patrimoine historique intimement lié à l'activité agricole et artisanale de la vallée. Les villages, souvent construits sous forme de bourgs-rues dans le fond de vallée, se sont implantés le long d'une ancienne voie romaine, tournant généralement le dos au cours d'eau. En revanche, les hameaux se trouvent en hauteur, installés sur les versants entre les parcelles cultivées et les bois, ce qui les protège des inondations et renforce leur visibilité dans le paysage.

La Vallée du Suran

Un paysage ouvert mais fragile

Le paysage de la vallée du Suran est majoritairement ouvert. Les prairies de fauche ou pâturées occupent une place prépondérante dans le fond de vallée, là où les sols sont les plus fertiles. Ces prairies sont souvent dédiées à l'élevage de vaches Montbéliardes, contribuant à la production de Comté AOP. En revanche, sur les versants, les pelouses sèches, autrefois pâturées, abritent une faune et une flore patrimoniales qui dépendent du maintien de ces pratiques. Avec l'abandon progressif de certaines parcelles depuis les années 1950, ces milieux ouverts sont menacés par l'enfrichement et le boisement, entraînant une fermeture progressive des paysages.

La limite entre pâturages et boisements est clairement dessinée par les découpages parcellaires et les contraintes de mécanisation agricole. Cependant, le recul des prairies face à l'expansion des bois, accentué par le manque de pression de pâturage sur les prairies de bas de versant, modifie profondément la structure paysagère et la biodiversité de la vallée.

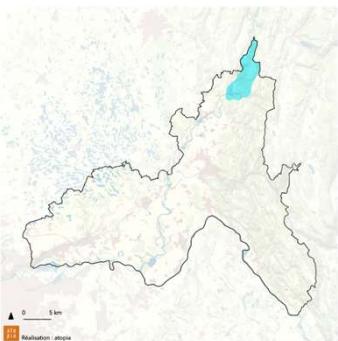
Des enjeux pour préserver une vallée agricole et

naturelle

La vallée du Suran reste majoritairement agricole, mais elle fait face à plusieurs défis. La ripisylve discontinue du Suran nécessite une gestion adaptée pour protéger les fonctions écologiques et paysagères de la rivière. Les prairies de bas de versants, bien que centrales pour l'activité agricole, subissent une pression insuffisante, ce qui favorise leur enfrichement. Plus loin, la vallée se resserre en direction du département du Jura, marquant une transition entre des paysages ouverts et des zones boisées plus denses.



Les Gorges de l'Ain



Un paysage sauvage et spectaculaire

Les Gorges de l'Ain se distinguent par leur caractère sauvage et majestueux, où la nature semble dominer. Les falaises calcaires abruptes, les versants densément boisés et les méandres de la rivière créent une impression d'immensité et d'intimité à la fois. Les chemins de randonnée serpentent jusqu'au sommet des falaises, offrant des panoramas impressionnantes sur les gorges et leurs méandres, contribuant à l'attractivité touristique de cette unité.

Les villages sont rares et de petite taille, souvent situés sur les plateaux ou dans les combes. Cette implantation en hauteur est liée à l'histoire du territoire : les anciens villages situés en bordure de la rivière ont été submergés lors de la construction des barrages. Aujourd'hui, les habitations restantes le long des berges, autrefois secondaires, deviennent des résidences principales pour des citadins attirés par le calme et la nature.

Une rivière entre naturalité et maîtrise



Topographie abrupte – CAUE 01

Bien que le paysage évoque une nature préservée, la rivière d'Ain est fortement anthropisée. Elle est ponctuée de trois barrages dans cette unité, créant des plans d'eau qui modifient le cours naturel de la rivière. Ces barrages, tels que celui de l'Allement, ont également conduit à des aménagements touristiques, comme l'Île Chambod, une zone boisée et aménagée pour accueillir baigneurs, campeurs et pêcheurs. Les traversées de la rivière restent limitées, avec quelques ponts stratégiques comme ceux de Poncin, Serrières-sur-Ain et le viaduc de Cize-Bolozon.

Les lignes électriques convergeant vers le poste de Cize-Bolozon, ainsi que les infrastructures liées aux barrages, rappellent l'importance de l'intervention humaine dans ce paysage. Ces éléments, bien que nécessaires, contrastent avec le caractère "sauvage" apprécié des habitants et des visiteurs.

Les Gorges de l'Ain

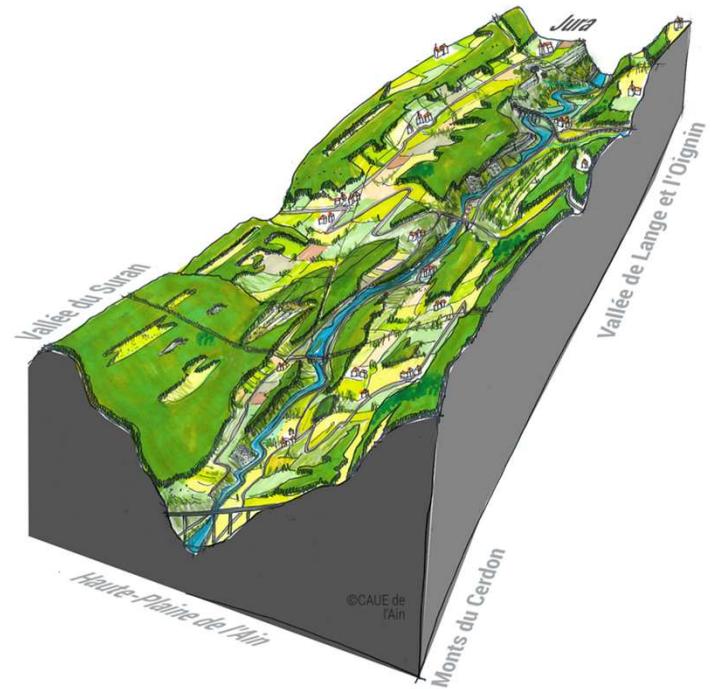
Une mosaïque de milieux naturels et agricoles

Les gorges présentent une diversité de milieux naturels et agricoles. Les méandres de la rivière accueillent des prairies de fauche et de pâturage, contribuant à la richesse écologique et à la préservation d'espaces ouverts. Les bas de versants, souvent composés d'éboulis et de carrières abandonnées, ajoutent une dimension minérale à ce paysage unique.

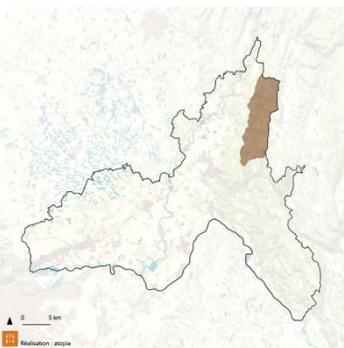
Sur les plateaux, l'agriculture se concentre principalement autour des prairies, tandis que les boisements dominent les hauteurs. Certaines zones, comme le plateau d'Hautecourt, accueillent encore des carrières et sablières en exploitation ou en projet, posant des enjeux importants pour le paysage et l'équilibre écologique.

Enjeux paysagers et touristiques

Les Gorges de l'Ain, malgré leur apparente naturalité, sont confrontées à plusieurs enjeux. La pression liée aux carrières pourrait modifier l'aspect des versants et affecter la perception du paysage. Par ailleurs, la maîtrise du développement touristique est essentielle pour préserver l'équilibre entre valorisation et protection de l'environnement. Les initiatives doivent respecter le caractère "sauvage" et spectaculaire des gorges, qui constitue un atout majeur de cette unité.



Les Monts du Cerdon



Un relief marqué par l'eau et la nature karstique

Les Monts du Cerdon, dominés par des reliefs arrondis et des vallées entremêlées, prennent leur nom de la reculée du Cerdon, une formation géologique emblématique. Ce paysage karstique illustre la rencontre des forces naturelles et de l'action humaine, où l'eau a sculpté les reliefs, favorisant la formation de pentes propices à la viticulture. L'eau, omniprésente dans la région, se manifeste à travers des sources, ruisseaux, rivières, fontaines, et petits canaux qui bordent les habitations.

Au sud, cette unité se prolonge dans la majestueuse cluse des Hôpitaux, tandis qu'à l'est, elle marque la transition vers le plateau d'Hauteville. Les nombreuses routes sinuées qui traversent les vallées offrent des itinéraires secondaires pittoresques, dévoilant des points de vue spectaculaires sur les vignobles et les villages perchés.

Des paysages agricoles et forestiers contrastés



La forêt s'étend et s'accapare les sommets au détriment de l'agriculture – CAUE 01

Les Monts du Cerdon se caractérisent par une alternance de forêts, de vignes et de prairies, composant une mosaïque paysagère variée. Les sommets boisés dominent, et la forêt s'étend progressivement, grignotant les espaces agricoles. Ce phénomène de fermeture des paysages menace les pratiques traditionnelles, mais les prairies et les vignobles persistent sur les versants ensoleillés, contribuant au maintien d'un équilibre paysager.

Les vignobles, emblématiques de la région, bénéficient d'un terroir de qualité et participent à la renommée des vins du Bugey. Leur présence, souvent sur des pentes abruptes, confère un caractère unique à l'unité paysagère. Quelques vergers viennent renforcer l'identité pittoresque des villages, tandis que l'espace agricole reste visible dans les prairies de fauche et les pâturages.



Forêts, vignes et prairies recouvrent les monts chahutés – CAUE 01

Les Monts du Cerdon

Un patrimoine bâti et historique préservé

Les villages des Monts du Cerdon, souvent implantés dans les pentes ou au creux des vallées, conservent une architecture vernaculaire remarquable. Les maisons en pierre, les toits en tuiles et les implantations au bord des ruisseaux ou des fontaines témoignent d'un savoir-faire local et d'une histoire rurale riche. Les hameaux et fermes isolés, parfois perchés sur les hauteurs, ajoutent au charme pittoresque de cette région.

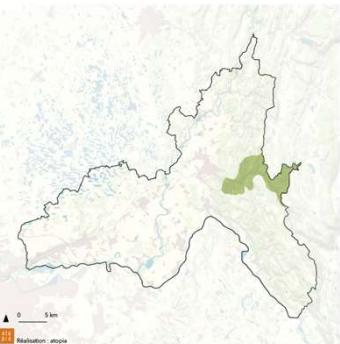
Ce territoire est également marqué par une forte mémoire historique. Il fut un haut lieu de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, comme en témoignent les monuments dédiés aux maquis de l'Ain. L'histoire industrielle y est également présente, notamment à travers la Cuivrerie de Cerdon, un site emblématique de l'utilisation de la force de l'eau pour soutenir les activités locales.

Un attrait touristique à valoriser

Aujourd'hui, les Monts du Cerdon attirent les visiteurs grâce à leurs itinéraires secondaires, loin de la vitesse des grands axes. Ces routes serpentent à travers les vallées et les monts, offrant des vues imprenables sur les vignobles, les villages et les forêts. Un meilleur aménagement des espaces et des accès permettrait de valoriser davantage ce potentiel touristique, tout en respectant l'équilibre fragile entre développement et préservation des paysages.



La Cluse des Hôpitaux



Une cluse typique du relief jurassien

La Cluse des Hôpitaux entaille le Massif du Bugey selon un phénomène caractéristique des formes du relief jurassien. Elle relie directement les Monts du Cerdon et le plateau d'Hauteville au nord-est, au massif du Mollard de Don au sud-ouest. Ce corridor géologique, également appelé Vallée de l'Albarine jusqu'à Tenay, forme un lien stratégique et naturel. En aval, la vallée encaissée s'élargit progressivement pour rejoindre le bassin de Belley.

Les falaises calcaires abruptes, les corniches rocheuses et les versants boisés confèrent à la cluse un caractère spectaculaire. Véritable "événement topographique", ce paysage est également modelé par les rivières torrentueuses qui façonnent les versants et offrent des ambiances dynamiques et variées. Ces reliefs encaissés et ces paysages uniques attirent le regard et créent une impression d'immensité.



Les zones d'activités installées dans la cluse dénotent dans ce paysage de fond de vallée – CAUE 01

Un territoire chargé d'histoire

La Cluse des Hôpitaux a été un lieu d'installation humaine ancienne. La grotte des Hoteaux témoigne d'une présence remontant au Paléolithique (Magdalénien), tandis que l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey, fondée par Saint Domitien au 5^e siècle, rappelle l'importance historique et spirituelle de la vallée. Le nom de la cluse, lié à l'ordre religieux des Hospitaliers, évoque également son rôle de refuge et de passage stratégique.

La position de la cluse, sur la route reliant l'Italie et la France, a favorisé son développement en tant que lieu de passage essentiel, renforcé par l'arrivée de la voie ferrée et des routes modernes. Aujourd'hui, bien que la route principale contourne désormais certains villages, la cluse conserve son rôle de corridor vital.

La Cluse des Hôpitaux

Une mosaïque paysagère en évolution

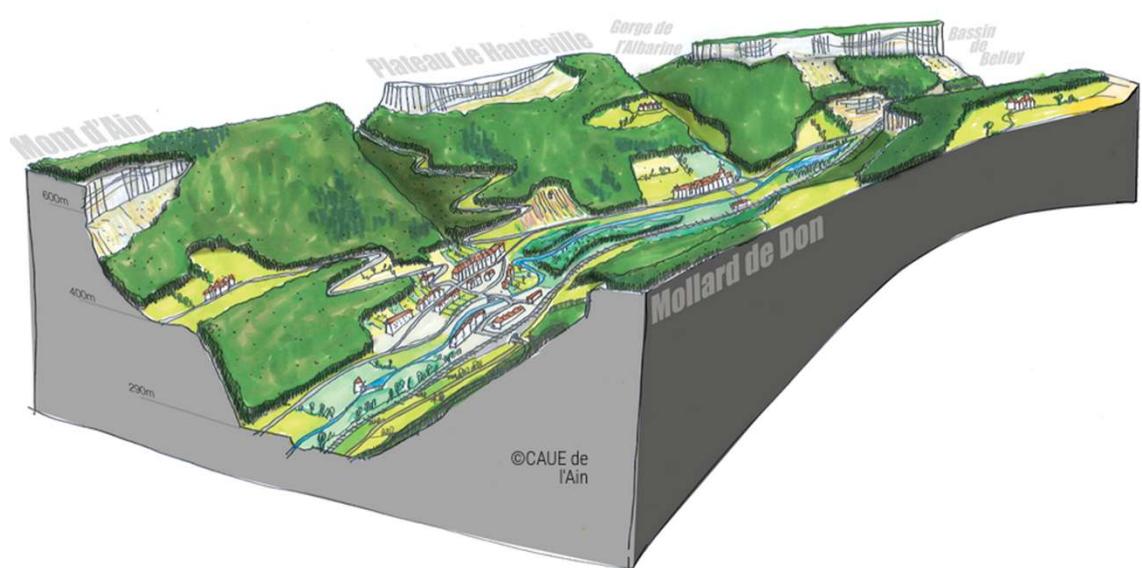
Le paysage de la cluse se compose d'une juxtaposition harmonieuse de reliefs escarpés, de replats cultivés et de fonds de vallée aménagés. Les villages, souvent installés dans la pente, s'intègrent dans cet environnement spectaculaire, avec des hameaux perchés et des replats agricoles surplombant la vallée. Cependant, certaines parcelles cultivées sont soumises à l'enfrichement, ce qui modifie l'équilibre visuel entre espaces ouverts et boisements.

Les zones d'activités implantées dans le fond de vallée contrastent avec ce cadre naturel et historique. Bien que nécessaires au dynamisme économique, elles peuvent détonner visuellement dans ce paysage caractérisé par des reliefs naturels grandioses et un patrimoine bâti remarquable.

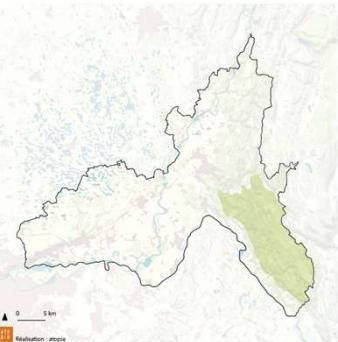
Un patrimoine industriel et naturel à valoriser

Les villages et villes de la cluse, autrefois marqués par une activité industrielle riche liée à l'eau et à la voie ferrée, possèdent un patrimoine qui constitue un atout pour le territoire. Les anciens sites industriels et les rivières, qui ont historiquement soutenu ces activités, sont autant d'éléments témoignant du passé productif de la vallée.

Le jeu de lumière sur les falaises et les reliefs, qui varie selon les heures et les saisons, renforce le caractère visuel et émotionnel de la cluse. Ce cadre exceptionnel, combiné aux traces du passé, constitue une ressource précieuse pour le développement d'un tourisme durable et respectueux des paysages.



Le Mollard de Don



Un relief caractéristique et une richesse naturelle

Le Mollard de Don est une unité paysagère unique, définie par une série de pentes orientées principalement nord-ouest/sud-est. Ces reliefs vallonnés, ponctués d'affleurements rocheux, confèrent à ce territoire une forte identité visuelle. La succession des bois et des prés crée une alternance de clair-obscur qui enrichit le paysage et donne naissance à des clairières accueillant villages et hameaux.

La végétation est variée, mêlant forêts mixtes de feuillus et de conifères, prairies et zones humides, qui contribuent à une biodiversité remarquable. Les cours d'eau qui traversent cette unité structurent également le paysage, tout en offrant des habitats diversifiés pour la faune et la flore.



La vallée à dominance agricole soulignée par un relief marqué d'affleurements rocheux – CAUE 01

Une vallée à dominante agricole

Le Mollard de Don est un territoire où l'agriculture joue un rôle central. Les prairies de fauche et les pâturages, entretenus par les pratiques d'élevage, sont omniprésents dans les vallées. Ces espaces ouverts, imbriqués avec les zones boisées, créent un paysage harmonieux où l'activité humaine s'intègre à la nature. Toutefois, dans certaines zones, l'enrichissement progresse en raison de la déprise agricole, menaçant cette mosaïque paysagère.

Les affleurements rocheux qui ponctuent le relief ajoutent un caractère minéral distinctif, soulignant les pentes et accentuant les contrastes entre les espaces boisés et agricoles. Cette particularité donne au Mollard de Don un aspect à la fois sauvage et maîtrisé.

Le Mollard de Don

Des villages en clairières et un patrimoine bâti préservé

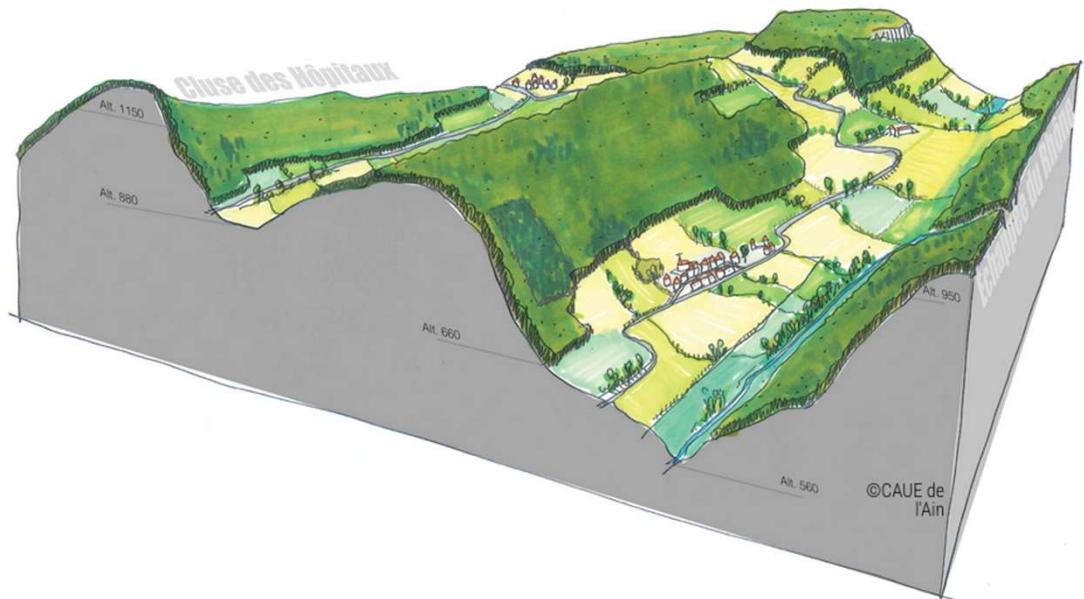
Les villages et hameaux, souvent implantés dans des clairières ou sur des hauteurs, tirent parti du relief pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage. Ces implantations, entourées de prairies et de bois, offrent des points de vue dégagés tout en bénéficiant d'un ensoleillement optimal.

L'architecture locale, composée de maisons en pierre aux toits en tuiles, témoigne d'un patrimoine bâti bien préservé. Ces constructions traditionnelles renforcent l'identité rurale du Mollard de Don et s'accordent parfaitement avec l'environnement naturel.

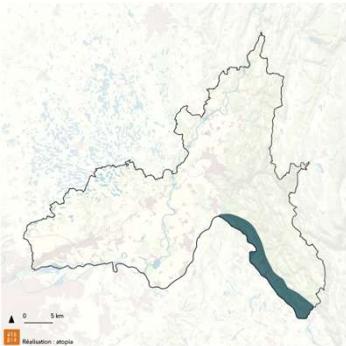
Des enjeux de préservation et de valorisation

Le Mollard de Don (point culminant du territoire s'élevant à 1 218 mètres), avec ses paysages agricoles et forestiers entrelacés, est confronté à plusieurs défis. La déprise agricole, entraînant l'enrichissement de certaines parcelles, menace l'équilibre entre les espaces ouverts et les zones boisées. Par ailleurs, la pression urbaine et l'évolution des modes de vie exigent une gestion attentive pour préserver le patrimoine naturel et bâti.

Le diagnostic paysager du SCoT BUCOPA met en lumière la nécessité de soutenir des pratiques agricoles durables pour maintenir les prairies ouvertes et les paysages structurés. La protection des habitats naturels et la valorisation du patrimoine architectural doivent également être des priorités pour garantir l'attractivité et l'équilibre de cette unité paysagère.



L'Échappée du Rhône



Un ruban de terre en bordure du fleuve

L'Échappée du Rhône est une unité paysagère singulière, où le fleuve constitue l'élément central. Ce "ruban de terre", en pied de montagne et léché par le grand fleuve, s'étend sur des terrains façonnés par les dynamiques alluviales du Rhône. Ses méandres, ses berges variées et ses zones humides composent un paysage riche, où nature et activités humaines cohabitent dans un équilibre délicat.

Hier, les villages entretenaient une relation intime avec le fleuve. Certains, à l'abri de ses caprices, s'implantaient sur les premières pentes ou les terrasses alluviales, offrant des vues dégagées sur le Rhône. D'autres, plus proches de l'eau, formaient de petits ports, lieux d'échanges et d'activités fluviales. Aujourd'hui, cette proximité s'est estompée, en partie en raison des transformations du fleuve et du développement des infrastructures modernes.

Des paysages mêlant biodiversité et usages humains



Certains villages se sont installés loin des caprices du Rhône – CAUE 01

Les rives du Rhône sont bordées de zones humides, de forêts alluviales et de prairies inondables, offrant des habitats essentiels pour une biodiversité remarquable. Ces espaces naturels, d'une grande richesse écologique, contribuent également à la qualité visuelle et environnementale de l'unité paysagère.

Les terres agricoles s'étendent le long du fleuve, principalement sous forme de cultures maraîchères et de vergers, qui profitent de la fertilité exceptionnelle des sols alluviaux. Cependant, ces espaces cohabitent avec des infrastructures de production d'énergie et des réseaux de transport. Les centrales hydroélectriques et autres aménagements liés à l'exploitation du Rhône marquent fortement le paysage, rappelant l'empreinte de l'homme sur ce milieu naturel.



Les terres agricoles côtoient des infrastructures de production d'énergie – CAUE 01

L'Échappée du Rhône

Des enjeux d'équilibre et de préservation

L'Échappée du Rhône est soumise à plusieurs pressions, notamment l'urbanisation croissante et le développement des infrastructures. Ces évolutions tendent à fragmenter les espaces naturels et à modifier les relations historiques entre les villages et le fleuve. La transition entre les terres agricoles, les espaces naturels et les zones urbanisées est souvent fragile et nécessite une gestion attentive.

Le diagnostic paysager du SCoT BUCOPA met en avant la nécessité de protéger les corridors écologiques le long du Rhône, essentiels pour le maintien de la biodiversité. Il souligne également l'importance de valoriser les terres agricoles et de préserver l'identité patrimoniale des villages, tout en veillant à une intégration paysagère des infrastructures existantes et futures.



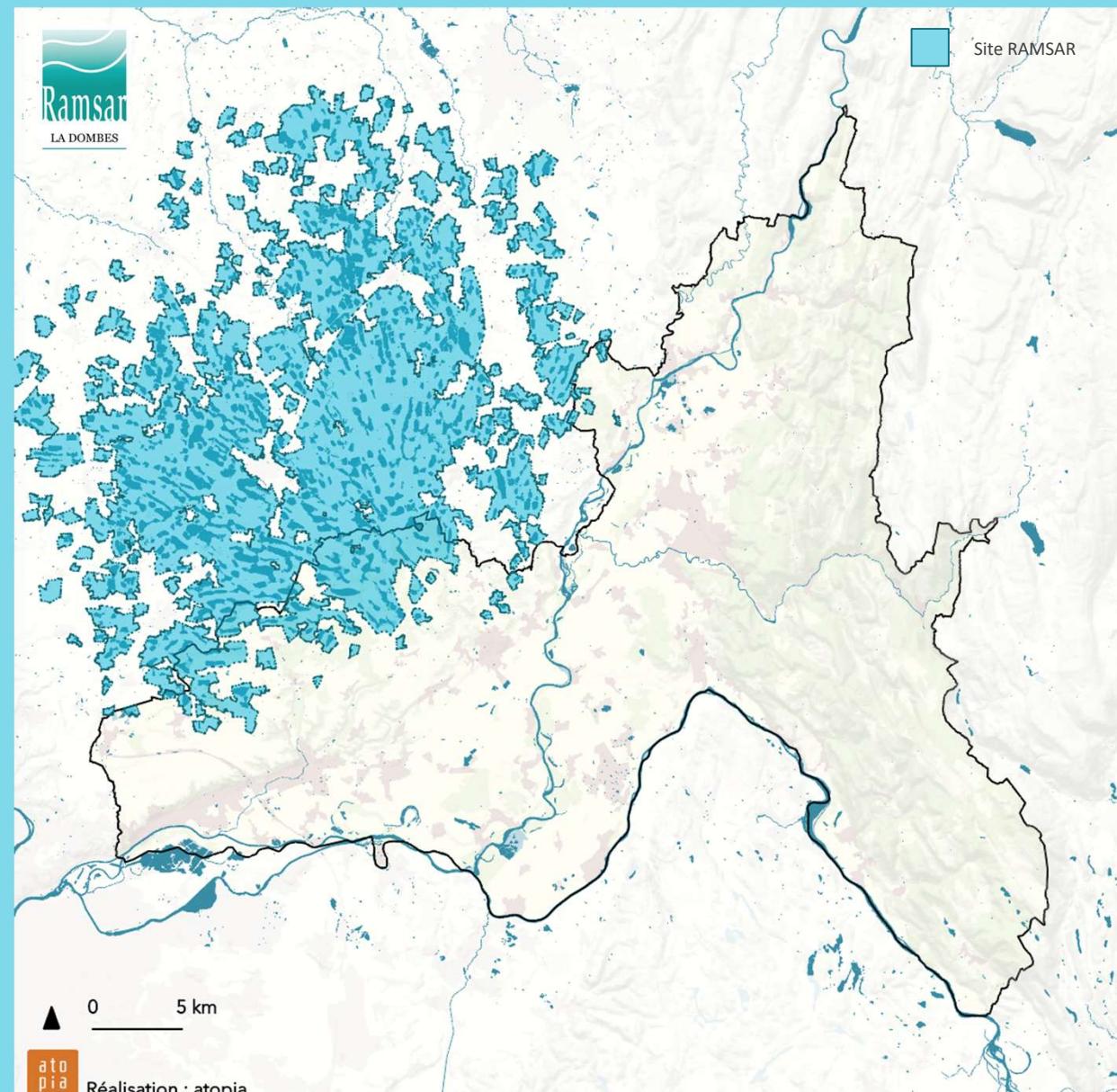
Paysages spécifiques et éléments identitaires : Les étangs de la Dombes : richesse écologique et agrosystèmes spécifiques

Le 22 mars 2023, la Dombes a été officiellement reconnue comme site d'importance internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides en obtenant le titre Ramsar. Cette distinction met en lumière l'unicité de ce territoire, connu pour ses mille étangs, ses traditions séculaires, et sa biodiversité exceptionnelle. Jusqu'alors, la Dombes ne bénéficiait d'aucune reconnaissance internationale, malgré ses atouts écologiques et culturels remarquables.

La Convention Ramsar : un label de référence mondiale

La convention Ramsar, signée en 1971 dans la ville éponyme en Iran, est un accord international visant à préserver les zones humides en raison de leur rôle écologique crucial. En France, plusieurs grands territoires ont déjà reçu ce label, comme la Brenne, réputée pour ses étangs, ou des milieux humides d'une autre nature, tels que le Golfe du Morbihan et les tourbières du Jura.

Avec cette labellisation, la Dombes devient le **premier site du département de l'Ain** à obtenir cette reconnaissance, soulignant l'importance de ce territoire à l'échelle mondiale.



Pourquoi le label Ramsar pour la Dombes ?

Cette labellisation met en avant le **patrimoine naturel et culturel** de la Dombes, tout en valorisant son histoire unique et ses pratiques traditionnelles. L'organisation en chaînes d'étangs, façonnée par des siècles d'activité humaine, constitue une caractéristique remarquable.

Les critères d'éligibilité au label Ramsar reposent principalement sur la richesse de la biodiversité. Dans le cas de la Dombes, ce sont notamment la diversité et la densité des oiseaux d'eau qui en font un site de référence. Ces zones humides servent de refuge essentiel pour de nombreuses espèces migratrices et résidentes, contribuant ainsi à la préservation des écosystèmes à l'échelle internationale.

Un pas décisif pour la reconnaissance de la Dombes

L'obtention de ce label marque une étape majeure pour la Dombes. En plus de renforcer la notoriété de ce territoire, elle encourage des actions de conservation et de gestion durable. Ce nouvel élan permet également de sensibiliser le grand public et les acteurs locaux à l'importance de préserver cet écosystème unique, tout en promouvant des pratiques respectueuses de la biodiversité et du patrimoine historique qui façonnent ce paysage exceptionnel.



Etang des Dombes à Joyeaux

Les étangs de la Dombes, creusés dans les sols argileux du plateau, constituent un paysage unique et emblématique du territoire du SCoT BUCOPA. Hérités d'une histoire qui remonte au XIII^e siècle, ces plans d'eau aménagés sont aujourd'hui au cœur d'un système agroécologique complexe, alliant production piscicole, gestion de l'eau et conservation de la biodiversité.

Une mosaïque paysagère unique

Les étangs de la Dombes forment un vaste réseau de plus de 1 000 plans d'eau, souvent interconnectés par des fossés et des canaux. Ils sont principalement répartis sur les communes du plateau et s'étendent en dehors du territoire à l'Ouest, où la faible pente du relief et l'imperméabilité des sols fluvio-glaciaires ont favorisé leur aménagement. Ces étangs, d'une superficie variant entre quelques hectares et plusieurs dizaines d'hectares, s'intègrent harmonieusement dans une mosaïque de prairies, de champs cultivés et de boisements.

Le paysage de la Dombes est marqué par une alternance de zones ouvertes (les étangs et leurs abords) et d'espaces boisés. Ces éléments paysagers créent une grande diversité d'habitats, renforçant l'attractivité écologique de la région.

Un paysage en perpétuelle transformation

Les digues, les murets de terre et les chemins bordés d'arbres délimitent les contours des étangs, dessinant des lignes géométriques dans le relief plat du plateau. C'est un paysage évolutif au courant des saisons.

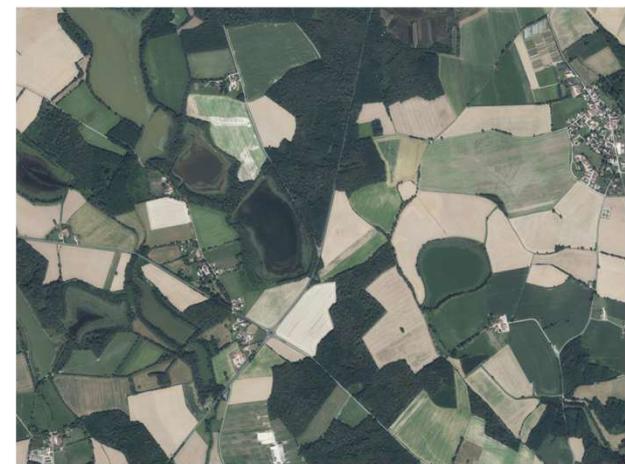
En hiver, les étangs vidangés laissent place à des sols fertiles aux teintes brunes, ponctués de haies et de fossés. Le paysage semble alors ouvert, exposant l'immensité de la plaine.

Au printemps, la remise en eau transforme ces espaces en miroirs scintillants, amplifiant la lumière et créant une atmosphère paisible, propice à la contemplation.

En été, les étangs grouillent de vie, avec une végétation aquatique foisonnante et l'activité des oiseaux aquatiques. Le soleil couchant teinte les eaux de reflets dorés.

En automne, les teintes orangées des arbres se mêlent aux eaux sombres, tandis que les oiseaux migrateurs remplissent l'air de leurs cris.

Cette alternance d'ambiances contribue à la beauté singulière de la Dombes et à son caractère vivant.



Etang des Dombes à Le Montellier et Saint-Eloi

Un agrosystème original : la double production piscicole et agricole

Le fonctionnement des étangs repose sur un système de gestion traditionnelle dit de "mise en assec", alternant des périodes d'inondation (production piscicole) et de drainage (usage agricole). Ce mode de gestion répond à plusieurs objectifs :

Production piscicole :

- Les étangs sont principalement utilisés pour l'élevage de poissons, notamment la carpe, le brochet et le gardon. Cette activité, bien que traditionnelle, reste économiquement significative et contribue à la renommée gastronomique locale.
- La qualité des eaux et la faible densité d'élevage permettent de maintenir un équilibre écologique dans les plans d'eau.

Usage agricole :

- Durant les périodes de mise en assec, les étangs sont vidangés et leurs fonds fertiles sont utilisés pour la culture de céréales ou comme pâturages.
- Cette pratique permet de renouveler la fertilité des sols tout en limitant le développement des plantes aquatiques envahissantes.



Une biodiversité remarquable

Etang des Dombes à Le Montellier

Les étangs de la Dombes abritent une faune et une flore exceptionnelles, faisant de la région un haut lieu de la biodiversité en France. Plusieurs facteurs contribuent à cette richesse :

Avifaune : Les étangs sont un habitat essentiel pour de nombreuses espèces d'oiseaux, dont certaines sont migratrices. Parmi elles, la cigogne noire, le héron pourpré et différentes espèces de canards utilisent les étangs comme sites de nidification ou de halte migratoire. Les roselières et les îlots constituent des refuges idéaux pour ces espèces.

Faune aquatique et terrestre : Outre les poissons, les étangs accueillent des amphibiens, des reptiles et une multitude d'invertébrés aquatiques. Les zones humides environnantes sont également des corridors écologiques cruciaux pour les mammifères et les insectes pollinisateurs.

Flore : Les plantes aquatiques (roselières, nénuphars) et les prairies humides qui entourent les étangs jouent un rôle clé dans le maintien des équilibres écologiques. Elles contribuent également à la filtration naturelle des eaux.

Enjeux liés au changement climatique

Le changement climatique constitue une menace majeure pour les étangs des Dombes. L'augmentation des températures et la fréquence accrue des sécheresses modifient les cycles hydrologiques naturels. Ces perturbations réduisent la capacité de stockage des étangs et compromettent leur productivité piscicole, une activité essentielle à l'économie locale. Les périodes de sécheresse prolongées affectent également la biodiversité, en particulier les oiseaux migrateurs qui dépendent des étangs pour leur alimentation et leur reproduction.

aux Dombes accentue les pressions foncières. L'urbanisation croissante fragmente les habitats naturels et réduit la connectivité écologique entre les étangs, les zones boisées et les terres agricoles. Cette fragmentation limite les déplacements de la faune, altère les corridors écologiques et diminue la résilience des écosystèmes face aux changements environnementaux.

Pressions agricoles et impacts écologiques

L'intensification agricole dans certaines zones des Dombes exerce une pression croissante sur les écosystèmes aquatiques. L'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques entraîne un ruissellement vers les étangs, provoquant une eutrophisation des eaux. Ce phénomène réduit la qualité de l'eau et impacte négativement la faune et la flore aquatiques. Par ailleurs, la conversion de certaines zones humides en terres cultivées fragilise encore davantage ces écosystèmes.

Urbanisation et fragmentation des habitats

La proximité de zones urbaines ou périurbaines

Les vallées de l'Ain et du Rhône : dynamique des zones humides et corridor écologique

Les vallées de l'Ain et du Rhône structurent puissamment les paysages du territoire du SCoT BUCOPA, mêlant majesté naturelle et interventions humaines. La vallée de l'Ain, intime et sinuose, dévoile des paysages sauvages composés de méandres bordés de pentes boisées, de prairies humides et de zones préservées. À l'opposé, la vallée du Rhône, large et dynamique, s'ouvre sur des plaines alluviales fertiles et des forêts alluviales, parsemées d'îles fluviales. Ces espaces offrent des paysages spectaculaires où la nature et les infrastructures hydrauliques coexistent.

Ces vallées jouent un rôle écologique majeur grâce à leurs zones humides riches en biodiversité. Les prairies inondables, marécages et ripisylves abritent une faune variée, notamment des espèces migratoires comme la loutre et les oiseaux d'eau. Ces corridors écologiques assurent la connectivité entre les reliefs du Bugey et les plaines agricoles, renforçant la régulation hydrologique et le maintien des habitats naturels.

Cependant, ces paysages font face à des défis croissants :

- **La fragmentation des habitats** par les infrastructures et l'urbanisation menace leur rôle écologique.
- **Le changement climatique**, avec ses sécheresses prolongées et ses variations hydrologiques, perturbe les cycles des zones humides.
- **L'accès et la visibilité** aux rives restent limités par la végétation et les aménagements humains, freinant les usages récréatifs et les initiatives de valorisation.

L'arrivée de la nouvelle centrale nucléaire ajoute une complexité supplémentaire en modifiant les paysages locaux et les dynamiques écologiques. Les installations énergétiques et leurs infrastructures associées fragmentent davantage les milieux naturels tout en exerçant des pressions sur les terres agricoles et les zones ripicoles.

Dans le cadre du diagnostic paysager, les vallées de l'Ain et du Rhône sont des axes structurants et emblématiques du SCoT BUCOPA. Leur préservation est cruciale pour maintenir un équilibre entre les fonctions écologiques, économiques et sociales. Une gestion intégrée, favorisant la restauration des zones humides, la régulation des pressions anthropiques et la promotion d'usages durables, est essentielle pour préserver la richesse et la beauté de ces

paysages pour les générations futures.



Vallée du Rhône (Saint-Sorlin-en-Bugey)



Vallée de l'Ain (Neuville-sur-Ain)

Le patrimoine viticole

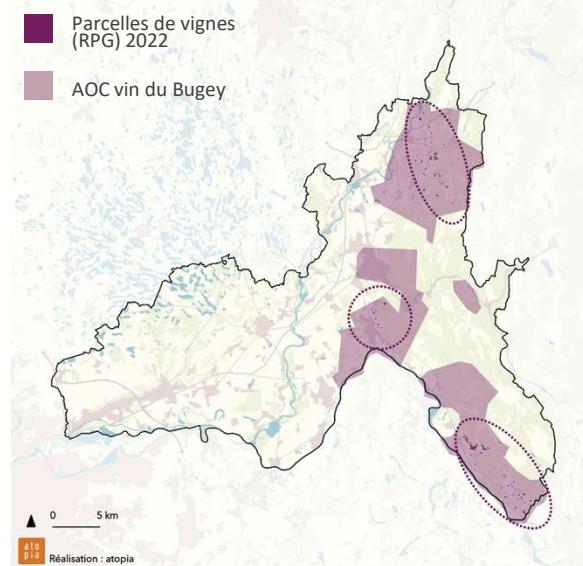
Le vignoble du Bugey, bien que discret, demeure un élément identitaire fort de la région. Entre 2015 et 2022 les surfaces viticoles déclarées à la PAC ont diminué de 25% passant de 140Ha à 105Ha. Cette régression des surfaces s'accompagne également de la disparition de petits éléments patrimoniaux tels que les murets et édicules en pierre.

Bien que en déclin, le paysage viticole a su se maintenir grâce à l'obtention de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) en 2009.

Aujourd'hui, le vignoble s'étend sur environ 500 hectares dont environ 1/5 sur le territoire du SCoT. Le vignoble est réparti en trois principaux secteurs :

- **Cerdon** (nord territoire) : les vignes sont implantées sur des coteaux escarpés exposés au sud-est, à des altitudes pouvant atteindre 300 mètres. Ce secteur est réputé pour ses vins mousseux rosés de type aromatique.
- **Vaux-en-Bugey** (centre territoire) : le vignoble est implanté sur des coteaux discrets et est réputé pour ses rangées de céps de l'îlot de Montagnieu.
- **Montagnieu** (sud territoire) : situé sur la rive droite du Rhône, le vignoble occupe des pentes abruptes orientées plein sud, offrant des conditions idéales pour la viticulture. Ce secteur produit principalement des vins tranquilles rouges et des vins mousseux de qualité blancs.

Malgré le maintien de l'activité viticole, la déprise agricole, notamment dans l'élevage bovin, a conduit à une expansion des zones boisées autour des parcelles de vignes. Ces boisements peuvent créer de l'ombrage, limitant ainsi la croissance et la maturation des raisins. Néanmoins, le vignoble du Bugey continue de prospérer, avec environ 80 vignerons répartis sur l'ensemble des trois îlots de production,



	Surface en 2015 en Ha	Surface en 2022 en Ha	évolution des surfaces entre 2015 et 2022 en Ha	évolution des surfaces entre 2015 et 2022 en %
Vignes	140	105	-35	-25

Evolution des parcelles de vignes (RPG 2015, RPG 2022)



Motif de vigne à Vaux-en-Bugey



Vignes dans la pente (Briord)



Vignes au cœur de la montagne (Cerdon)

Dynamique d'évolution des paysages, Déprise agricole et fermeture des paysages en montagne (Bugey)

Une déprise agricole marquée en montagne

Le territoire montagneux du Bugey, est marqué par un phénomène de déprise agricole qui impacte significativement ses paysages. L'abandon progressif des terres cultivées et pâturées, particulièrement dans les zones escarpées et difficiles d'accès, entraîne un enrichissement rapide. Cette évolution est liée à une diminution de l'activité d'élevage, historiquement essentielle au maintien des paysages ouverts dans ces zones rurales. À mesure que les pratiques agricoles reculent, les landes et prairies caractéristiques du Bugey sont colonisées par des arbustes et des espèces pionnières telles que le buis et le genêt.

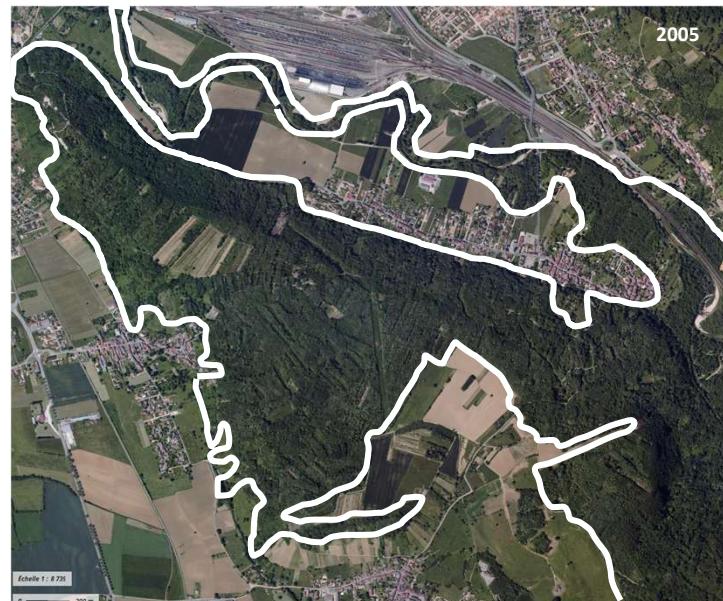
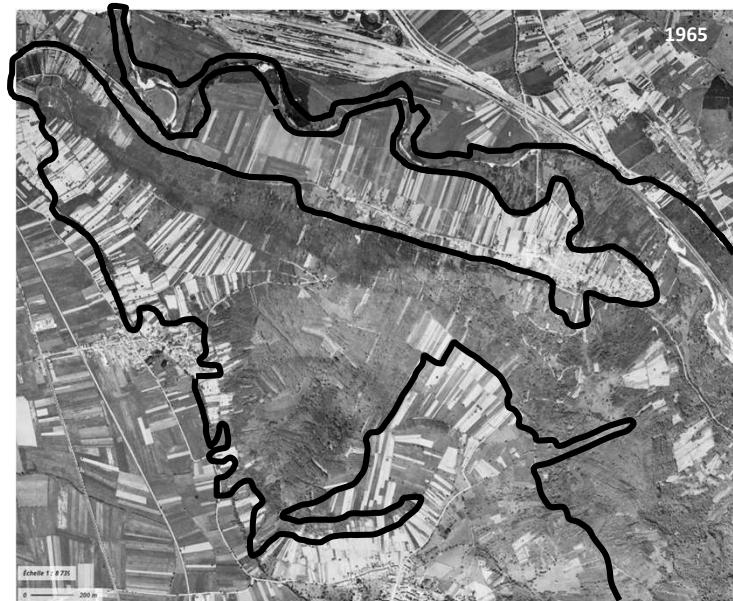


Déprise agricole entre 1965 et 2022 (Argis)

Fermeture des paysages et enjeux écologiques

La fermeture des paysages due à l'enrichissement modifie l'esthétique des espaces montagnards et engendre des conséquences écologiques notables. Les points de vue autrefois dégagés, offrant des panoramas sur les vallées et les massifs, sont aujourd'hui occultés par la végétation. Cette transformation altère l'attractivité touristique du Bugey, un atout majeur pour la région. Par ailleurs, la fermeture des milieux réduit la biodiversité, en limitant les habitats ouverts favorables à certaines espèces, comme le papillon Apollon ou les oiseaux prairiaux. Ces transformations ont également un impact sur les continuités écologiques, en fragmentant les écosystèmes et en affaiblissant les corridors écologiques naturels.





Evolution du socle boisé entre 1965 et 2022

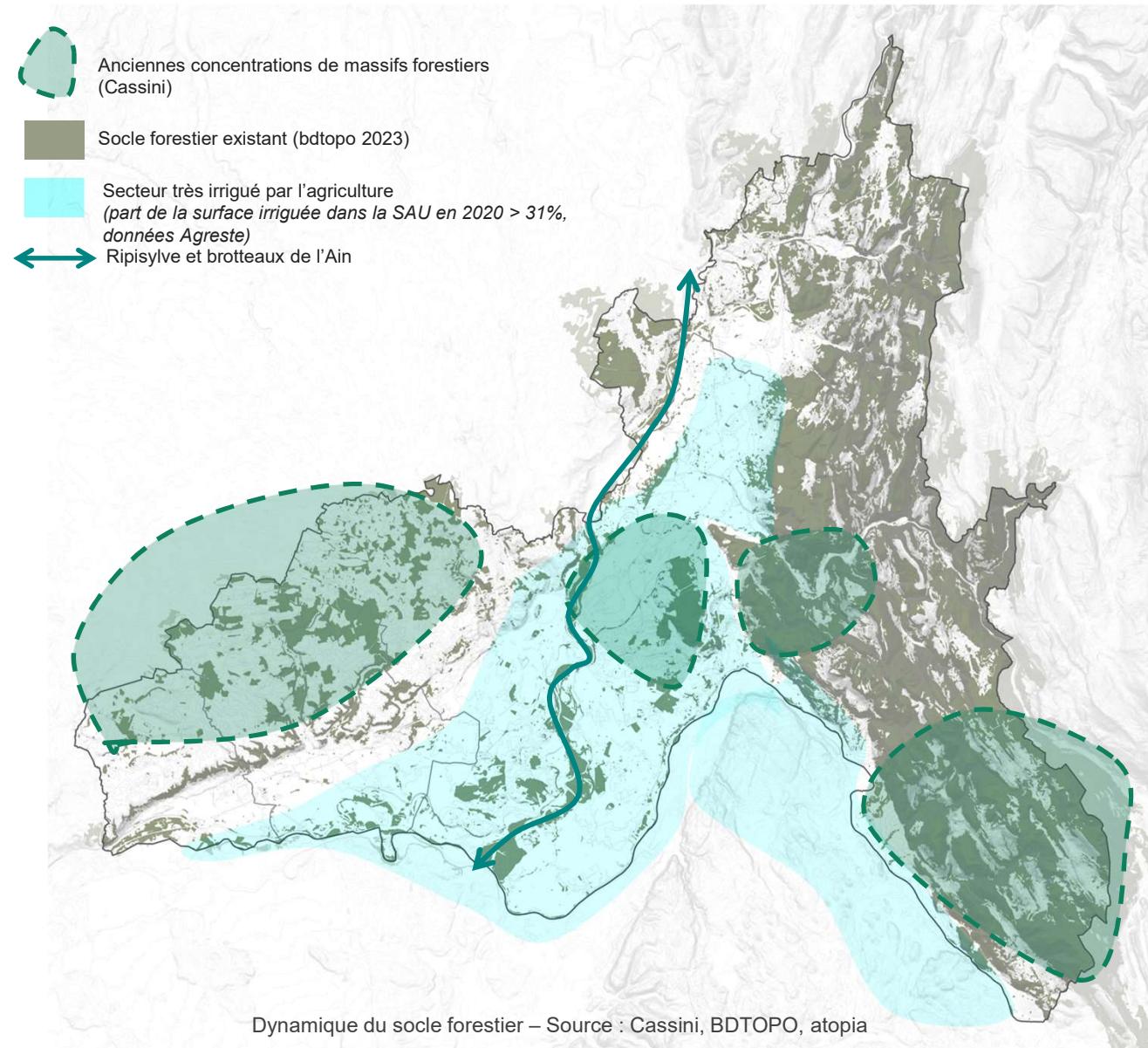
Dynamique d'évolution des paysages, Déprise agricole et fermeture des paysages en montagne (Bugey)

Initiatives pour la réouverture des paysages

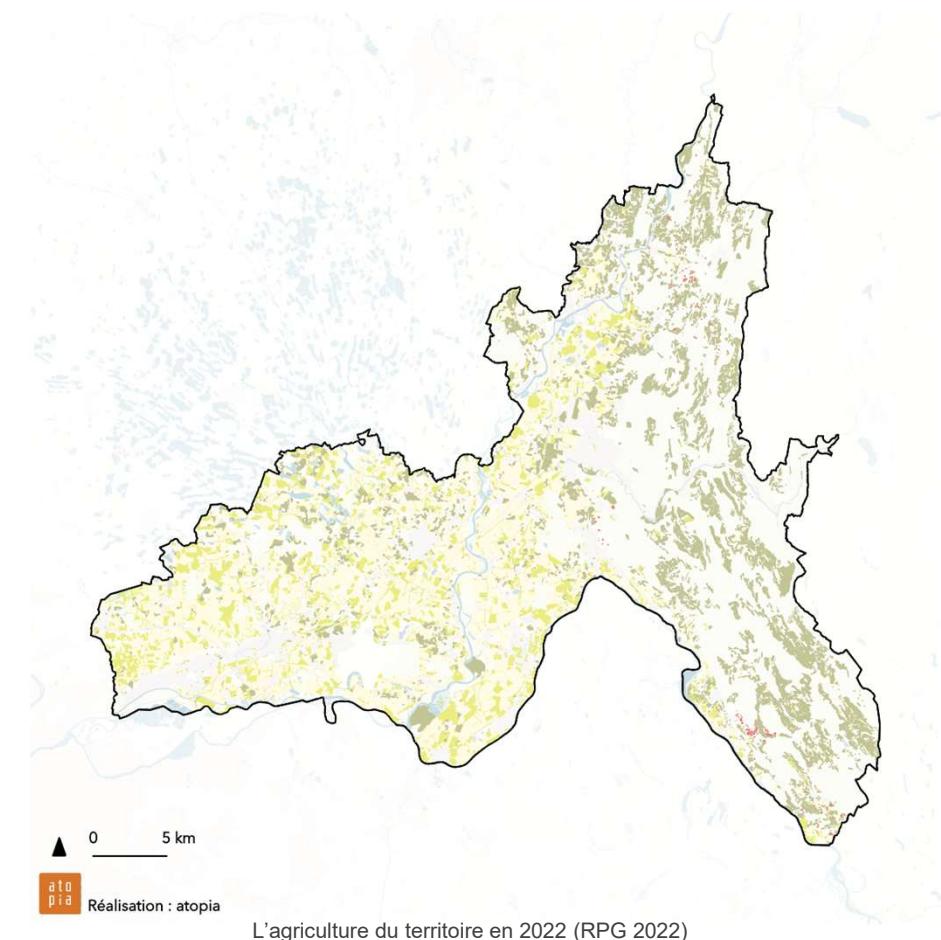
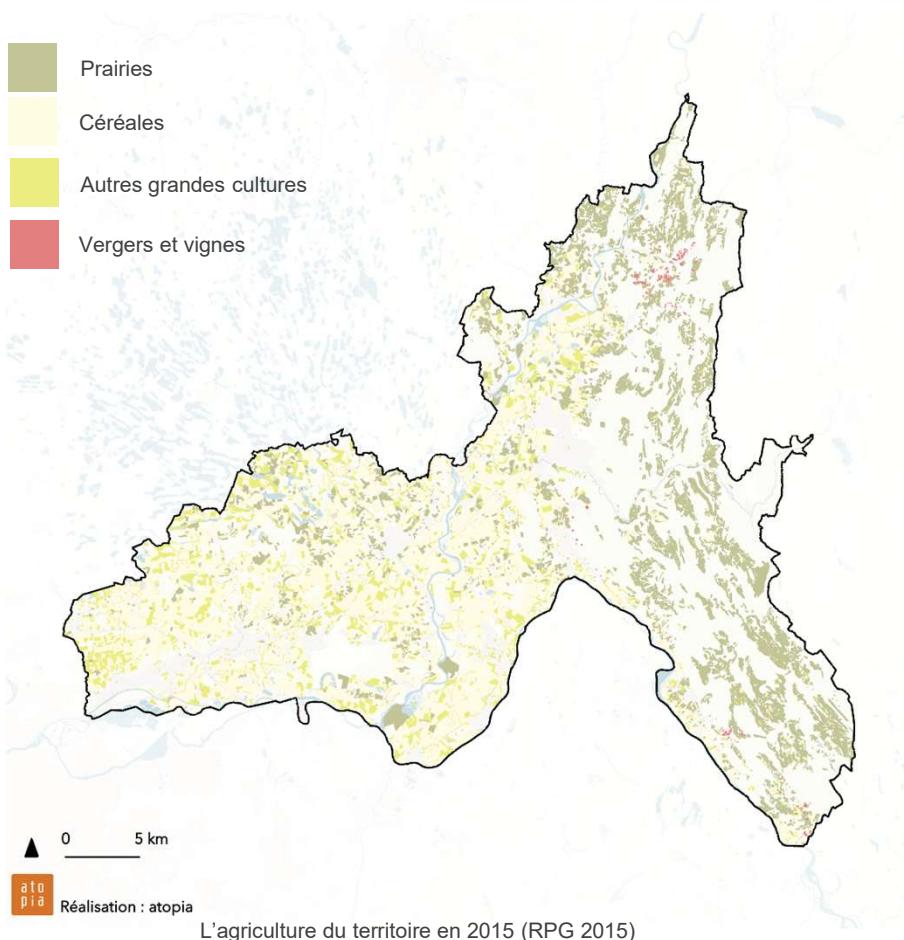
Face à ces enjeux, plusieurs initiatives locales visent à maintenir ou restaurer des paysages ouverts dans le Bugey. Des projets de gestion collective, tels que le pastoralisme et les chantiers de réouverture de parcelles, sont encouragés pour lutter contre l'enrichissement. L'éco-pastoralisme, en particulier, se révèle être une solution efficace pour maintenir des prairies ouvertes et diversifiées, tout en renforçant les activités économiques locales. Ces actions contribuent également à revaloriser l'image du territoire et à renforcer son attractivité paysagère et patrimoniale.

Rôle des politiques locales dans la gestion paysagère

Les politiques locales jouent un rôle central dans la gestion et l'aménagement des paysages du Bugey. Le CAUE de l'Ain, promeut des stratégies paysagères intégrées qui prennent en compte les spécificités du territoire. L'accent est mis sur la diversité des paysages, avec une attention particulière à la préservation des clairières et des prairies, ainsi qu'à l'amélioration de la connectivité entre les milieux ouverts et boisés. Par ailleurs, des plans d'action ciblés, comme les projets de reboisement raisonné ou les aménagements favorisant les continuités écologiques, permettent de concilier les enjeux environnementaux et économiques.



Dynamique d'évolution des paysages, Intensification des grandes cultures en plaine



Analyse de l'évolution des catégories de cultures

Regrouper les cultures par grandes catégories permet de mettre en lumière les spécificités agricoles propres à chaque partie du territoire. On

observe ainsi que la plaine et le plateau se caractérisent principalement par des grandes cultures, tandis que la montagne est dominée par des prairies et des zones d'estive.

Entre 2015 et 2022, les évolutions des catégories de cultures ne montrent pas de changements majeurs. Cependant, en examinant les données de manière plus approfondie, il est possible de faire émerger certaines tendances.

Un paysage agricole en transformation

Les plaines agricoles du territoire du SCoT BUCOPA, en particulier dans la plaine de l'Ain, sont marquées par une intensification progressive des grandes cultures. La prédominance des céréales, du maïs, des tournesols et du colza s'impose dans un paysage où la polyculture-élevage tend à disparaître. Cette évolution résulte d'une mécanisation accrue, de la recherche de rendements élevés, et de la spécialisation des exploitations agricoles. Les petites parcelles, souvent bordées de haies, sont remplacées par de vastes champs ouverts, redéfinissant l'esthétique du paysage rural.

Des impacts paysagers significatifs

L'intensification des cultures entraîne une simplification visuelle des paysages. Les mosaïques traditionnelles, composées de prairies, de haies bocagères et de bandes boisées, cèdent la place à des étendues homogènes. Ce phénomène accentue la perception d'un paysage monotone, où les structures naturelles perdent en visibilité. De plus, la suppression des éléments végétaux linéaires, tels que les haies et les ripisylves, diminue la richesse écologique et affaiblit les continuités paysagères et écologiques.

	Surface en 2015 en Ha	Surface en 2022 en Ha	évolution des surfaces entre 2015 et 2022 en Ha	évolution des surfaces entre 2015 et 2022 en %
Céréales	9 104	9 717	613	7
Maïs grain et ensilage	14 502	10 645	-3 857	-27
Tournesol	1 039	1 628	589	57
Colza	1 826	1 781	-45	-2
Fourrage	486	920	434	89
Prairies temporaires	1 233	1 186	-47	-4
Prairies permanentes	10 812	11 203	391	4
Vergers	5	2	-3	-60
Estives et landes	206	63	-143	-69

Evolution des cultures déclarées à la PAC (RPG2015, 2022)

Deux points d'attentions doivent être portés à l'analyse du RPG, ce ne sont que les cultures déclarées à la PAC et les cultures tournes en fonctions des années pour ne pas tuer les sols. Chaque agriculteur suit son roulement de culture il est donc difficile d'analyser cette donnée finement mais elle permet de dégager quelques tendances. Pour être plus explicite, le tableau ci-dessous montre quelques roulements non préconisés (agro-league)

	Culture	Délai de retour conseillé	Culture suivante à éviter
Blé d'hiver		2-3 ans	Blé d'hiver (risque de fusariose, piétin verse, piétin échaudage)
Colza		3-5 ans	Colza, tournesol, légumineuses (risque de phoma, sclerotinia)
Pois		4-5 ans	Pois (risque d'anthracnose, sclerotinia, aphanomyces)
Féverole		5 ans	Féverole, betterave (risque de nématode)
Maïs		1-3 ans	Blé d'hiver (risque de fusariose)
Orge		2 ans	Blé d'hiver, orge (piétin verse, helminthosporiose, rhynchosporiose)
Tournesol		5 ans	Tournesol
Lin		7 ans	Lin, Tournesol (risque de verticillium), légumes de plein champs (risque de sclerotinia)



Évolution du maïs à Pont d'Ain

Évolution du maïs à Bélieux

Analyse de la réduction des surfaces consacrées au maïs

L'étude de l'évolution des parcelles de maïs met en évidence deux dynamiques distinctes sur le territoire.

D'une part, dans la vallée, les petites parcelles de maïs sont progressivement converties en parcelles destinées à d'autres céréales. Cette évolution résulte soit d'un changement d'usage, soit d'une pratique de rotation des cultures. En

revanche, les grandes parcelles semblent conserver leur vocation initiale de culture de maïs. Par ailleurs, les parcelles de maïs de la vallée sont celles qui ont été les plus touchées par l'urbanisation. Cela s'explique par leur forte présence dans cette zone et par l'intensité du processus d'urbanisation qui s'y déroule.

D'autre part, sur le plateau de la Dombes, les cultures de maïs, majoritairement composées de parcelles plus petites, ont été davantage

transformées en parcelles dédiées à d'autres céréales. Ces conversions se font soit de manière définitive, soit dans le cadre d'une rotation des cultures.

On remarque alors que la spécialisation des grandes cultures céréalierres se confirme dans ces secteurs, mais que le maïs, très gourmand en eau, est peu à peu abandonné au profit d'autres types de cultures céréalierres.

Enjeux environnementaux et biodiversité

La disparition des haies et des espaces naturels liés à l'intensification agricole impacte fortement la biodiversité. Ces éléments, qui servaient de refuge et de corridors pour de nombreuses espèces, sont remplacés par des sols artificialisés ou des zones cultivées intensivement. Les insectes polliniseurs, les oiseaux de plaine et les petits mammifères, étroitement liés aux paysages agricoles diversifiés, subissent un déclin préoccupant. Par ailleurs, l'usage intensif d'engrais et de pesticides associé aux grandes cultures génère des pollutions diffuses, affectant la qualité des sols et des eaux.

L'intensification des grandes cultures en plaine redessine profondément le visage des paysages ruraux du BUCOPA. Si cette évolution reflète une adaptation des exploitations agricoles aux contraintes économiques, elle soulève également des enjeux majeurs en termes de biodiversité, de qualité paysagère et d'équilibre territorial.

Vers une transition paysagère durable

Pour le territoire du SCoT BUCOPA, la transition vers une agriculture plus durable constitue un enjeu clé pour préserver la qualité paysagère. Plusieurs pistes d'action peuvent être envisagées :

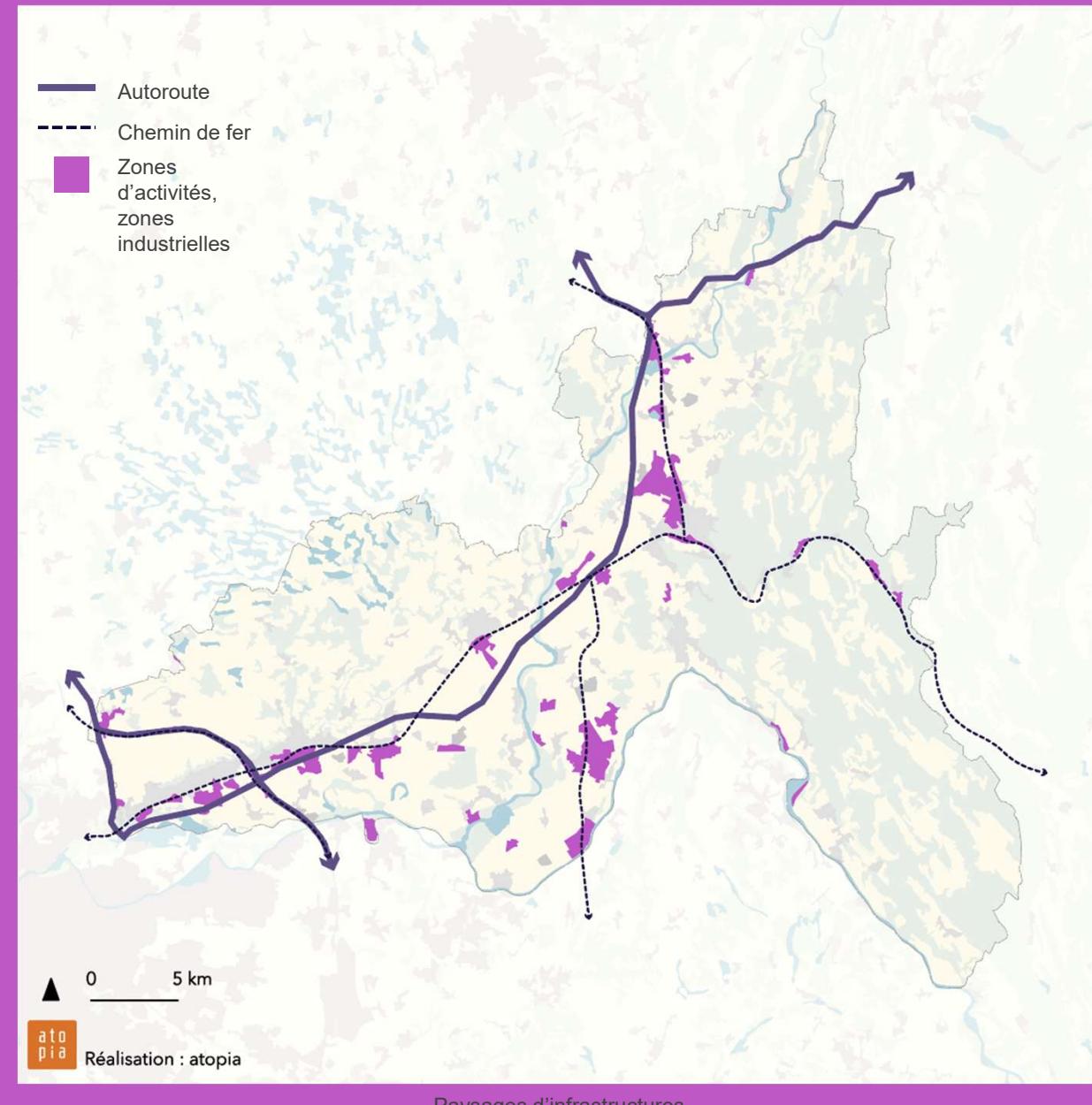
- **La reconstitution des haies et des bordures végétalisées** : Restaurer ces éléments permettrait de renforcer les continuités écologiques, d'atténuer l'impact visuel des grandes parcelles et de lutter contre l'érosion des sols. Des actions sont menées, notamment dans la Plaine de l'Ain avec un objectif de replanter 42 kilomètres de haies en 3 ans.
- **La diversification des cultures** : Encourager la rotation des cultures et la revalorisation de prairies permanentes pourrait enrichir la mosaïque paysagère tout en limitant les impacts environnementaux.
- **La valorisation des pratiques agroécologiques** : Promouvoir des méthodes de culture intégrant la réduction des intrants chimiques et le maintien de zones naturelles dans les exploitations contribuerait à restaurer l'équilibre écologique du territoire.

Dynamique d'évolution des paysages, Impact des infrastructures (autoroutes, zones d'activités, lignes ferroviaires)

Des infrastructures structurantes mais contraignantes

Le territoire du SCoT BUCOPA est traversé par de nombreuses infrastructures majeures : autoroutes, voies ferroviaires, et zones d'activités. Ces équipements structurants, tout en contribuant au dynamisme économique et à l'accessibilité du territoire, modifient profondément les paysages et engendrent des impacts significatifs sur la qualité esthétique et fonctionnelle des espaces traversés.

Les autoroutes A40 et A42, de même que la ligne ferroviaire Lyon-Genève, traversent le territoire en le fragmentant visuellement et physiquement. Elles imposent des barrières infranchissables pour la faune, contribuant à une dégradation des continuités écologiques. De plus, les talus routiers et les murs antibruit, bien que nécessaires, accentuent cette impression de morcellement des paysages et perturbent la perception du grand paysage.



Dynamique d'évolution des paysages, Impact des infrastructures (autoroutes, zones d'activités, lignes ferroviaires)

Zones d'activités et artificialisation des sols

Les zones d'activités implantées à proximité des grands axes routiers et ferroviaires accentuent l'urbanisation diffuse dans certaines parties du territoire. Leur développement, souvent au détriment de terres agricoles ou naturelles, entraîne une artificialisation massive des sols. Ces zones, marquées par une architecture fonctionnelle et standardisée, contrastent fortement avec les paysages ruraux environnants, notamment dans la plaine de l'Ain et les abords du Bugey.

La multiplication des plateformes logistiques et des bâtiments industriels génère des espaces souvent dépourvus de traitement paysager, aggravant la banalisation visuelle des paysages locaux. Cependant, des initiatives locales visent à intégrer ces équipements de manière plus harmonieuse, par exemple en promouvant la végétalisation des espaces et en créant des trames vertes à leur périphérie.

Expansion significative des zones industrielles

Au cours des dernières années, le territoire a connu une augmentation notable de ses zones industrielles. Cette croissance est particulièrement visible dans des secteurs tels que le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), qui s'étend sur plus de 900 hectares et continue de se développer. Cette expansion reflète la volonté du territoire de renforcer son attractivité économique et de diversifier ses activités industrielles.

Occupation du sol	Surface en 2022	% des surfaces en 2022
Zone d'activités	3 724	3,45



Zone industrielle à Saint-Vulbas (PIPA)



Zone industrielle à La Boisse

Dynamique d'évolution des paysages, Impact des infrastructures (autoroutes, zones d'activités, lignes ferroviaires)

Industrialisation des vallées et exploitation de la ressource en eau

L'implantation industrielle s'est concentré le long des vallées, notamment celles de l'Ain et du Rhône. Cette localisation stratégique permet aux industries de bénéficier de la proximité immédiate de la ressource en eau, essentielle pour diverses applications industrielles.

Cependant, cette utilisation intensive de la ressource en eau nécessite une gestion rigoureuse pour prévenir les impacts potentiels sur les écosystèmes aquatiques et assurer la durabilité de la ressource. Les industries sont encouragées à adopter des pratiques de gestion durable de l'eau, telles que la réduction des prélèvements, l'amélioration de l'efficacité des processus de production, et le recyclage ou la réutilisation de l'eau.

Enjeux paysagers et environnementaux

L'expansion des zones industrielles modifie le paysage du territoire du BUCOPA, en particulier dans les vallées fluviales où ces installations sont les plus concentrées. Les infrastructures industrielles, souvent de grande échelle, transforment les perspectives visuelles et peuvent affecter la perception du paysage par les habitants et les visiteurs.

De plus, l'utilisation intensive de la ressource en eau par les industries peut avoir des conséquences sur la qualité et la disponibilité de l'eau pour d'autres usages, notamment agricoles, domestiques ou récréatifs. Il est donc crucial de mettre en place des mesures de gestion intégrée de la ressource en eau, afin de concilier développement industriel et préservation des écosystèmes aquatiques.



Parc Industriel de la Plaine de l'Ain - PIPA

Dynamique d'évolution des paysages, Impact des infrastructures (autoroutes, zones d'activités, lignes ferroviaires)

Fragmentation écologique et continuités paysagères

Les infrastructures de transport constituent également des obstacles majeurs à la connectivité écologique. Les autoroutes et les lignes ferroviaires coupent les corridors naturels, limitant les déplacements de la faune et altérant les écosystèmes. Les zones humides et les ripisylves, déjà fragilisées par l'intensification des activités humaines, subissent une pression accrue.

Pour répondre à ces enjeux, des solutions telles que la création d'écopoints ou la restauration de trames vertes et bleues sont mises en œuvre dans le cadre des politiques d'aménagement territorial. Ces mesures permettent de réduire les effets de fragmentation et d'améliorer la résilience écologique du territoire.

Les infrastructures de production et de transport d'électricité

Du fait de sa géographie notamment grâce à ses cours d'eau, le territoire du Scot comporte beaucoup d'infrastructure de production d'électricité. Les barrages hydroélectriques transforment les vallées encaissées, tandis que les centrales nucléaires marquent fortement la vallée du Rhône par leur présence visuelle imposante. Ces installations, accompagnées des réseaux de transport d'électricité, influencent durablement les paysages.

Face à ces enjeux, l'intégration paysagère des infrastructures est cruciale pour préserver l'identité des territoires et assurer leur acceptabilité sociale. La transition énergétique, avec l'essor des énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire, introduit de nouvelles structures dans les paysages, nécessitant une planification harmonieuse pour éviter la saturation visuelle et maintenir la qualité paysagère.



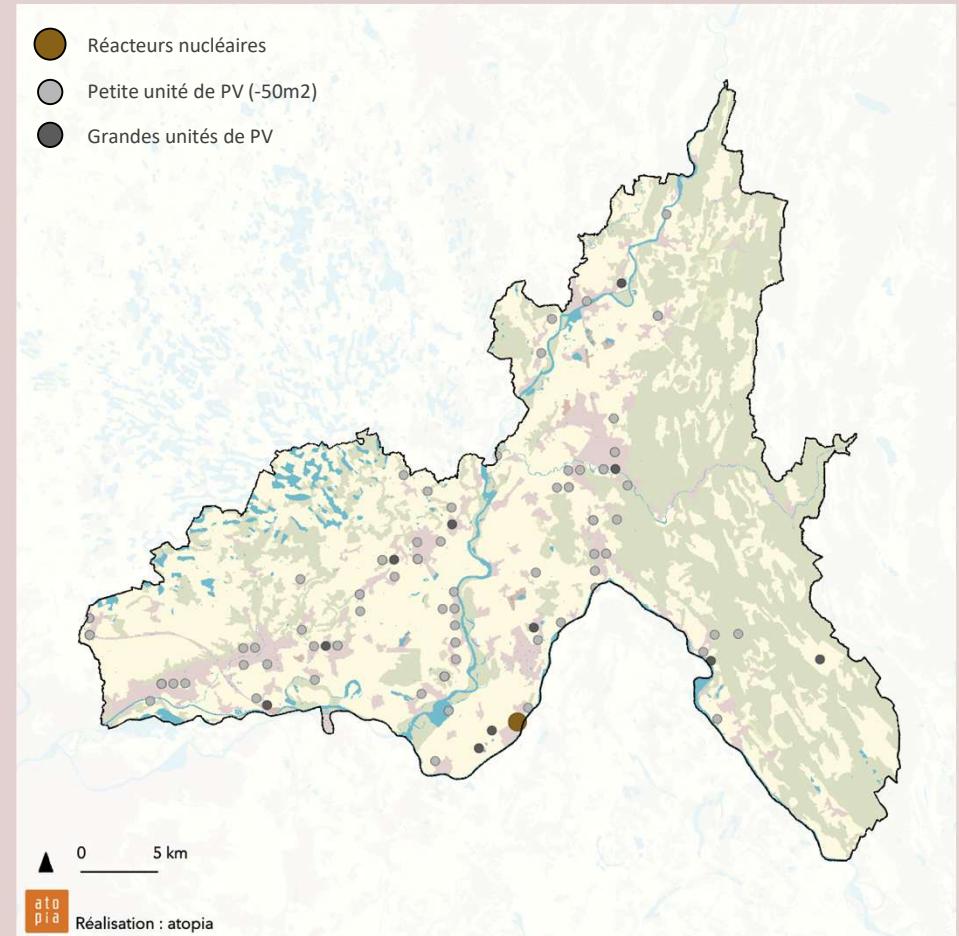
Dynamique d'évolution des paysages, Impact des infrastructures (autoroutes, zones d'activités, lignes ferroviaires)

Un photovoltaïque au sol très présent sur le territoire



PV en ombrière à Ambronay

PV au sol en bord du Rhône à Villebois



Principales productions d'énergie sur le territoire

Dynamique d'évolution des paysages, Impact des infrastructures (autoroutes, zones d'activités, lignes ferroviaires)

Vers une intégration paysagère améliorée

Face à ces impacts, une attention particulière est portée à l'intégration paysagère des infrastructures. Les projets d'aménagement récents s'efforcent de prendre en compte les spécificités des paysages traversés. Par exemple, l'utilisation de talus végétalisés, de plantations arborées le long des voies et d'alignements paysagers contribue à atténuer l'impact visuel des infrastructures.

De plus, les zones d'activités sont encouragées à adopter des pratiques respectueuses du cadre paysager, telles que la limitation des surfaces imperméabilisées, l'installation de toitures végétalisées, et l'intégration de haies bocagères pour mieux s'insérer dans leur environnement.

Les infrastructures du territoire du SCoT BUCOPA jouent un rôle essentiel dans le développement économique et l'accessibilité, mais elles transforment profondément les paysages. La poursuite d'une intégration paysagère attentive, combinée à des efforts pour restaurer les continuités écologiques, est cruciale pour préserver l'identité et la qualité des paysages du territoire. Une approche concertée entre les acteurs locaux, les aménageurs et les habitants sera déterminante pour minimiser les impacts négatifs et valoriser les infrastructures comme des éléments compatibles avec les dynamiques paysagères et écologiques.

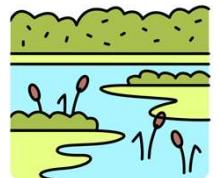


CAUE 01

Paysage – synthèse



- **Une diversité géomorphologique marquée :** le territoire se compose de plaines (Plaine de l'Ain), plateaux (Dombes) et reliefs escarpés (Bugey), créant des contrastes forts entre espaces ouverts et fermés.
- **Un réseau hydrographique structurant :** Le Rhône, l'Ain et l'Albarine organisent l'espace en servant de corridors écologiques et en influençant les dynamiques paysagères et économiques locales.
- **Des paysages agricoles sous pression :** L'agriculture façonne les paysages mais subit des mutations (intensification, réduction des haies, extension de l'urbanisation) qui en modifient la structure et la biodiversité.
- **Un patrimoine naturel et historique à valoriser :** Le territoire recèle un riche patrimoine bâti (villages perchés, châteaux, vestiges industriels) et naturel (étangs de la Dombes, gorges de l'Ain, falaises du Bugey), nécessitant une gestion patrimoniale intégrée.
- **L'importance des espaces boisés et des milieux naturels :** La forêt gagne du terrain dans certaines zones (Bugey, Dombes forestière), modifiant l'équilibre paysager et écologique, tout en jouant un rôle essentiel dans l'atténuation des effets du changement climatique.
- **Des infrastructures de transport et d'énergie marquantes :** L'autoroute A42, les lignes ferroviaires, la centrale nucléaire du Bugey et les zones industrielles structurent fortement les paysages et posent des défis d'intégration, constituant également de possibles éléments de fragmentations.
- **Les étangs de la Dombes, un paysage emblématique fragile:** l'agrosystème Dombiste unique, reconnu par le label Ramsar, doit être préservé face aux changements climatiques et aux mutations des pratiques piscicoles et agricoles.



Synthèse

 Dynamique des vallées : concentration de l'activité humaine et des évolutions rapides des paysages

PAYSAGES URBAINS

Proximité avec la métropole de Lyon :

- périurbanisation, forte pression foncière et conurbation dans la vallée
- Infrastructures de transport très présentes dans les paysages, les autoroutes radiales à Lyon traversent cette partie du territoire

 Coupures urbaines

PAYSAGES TRAVERSÉS

- Des vues sur les motifs paysagers emblématiques à préserver et valoriser
- Des visibilités sur les zones industrielles et commerciales ainsi que sur les franges urbaines déqualifiantes à atténuer

PAYSAGES D'INFRASTRUCTURES

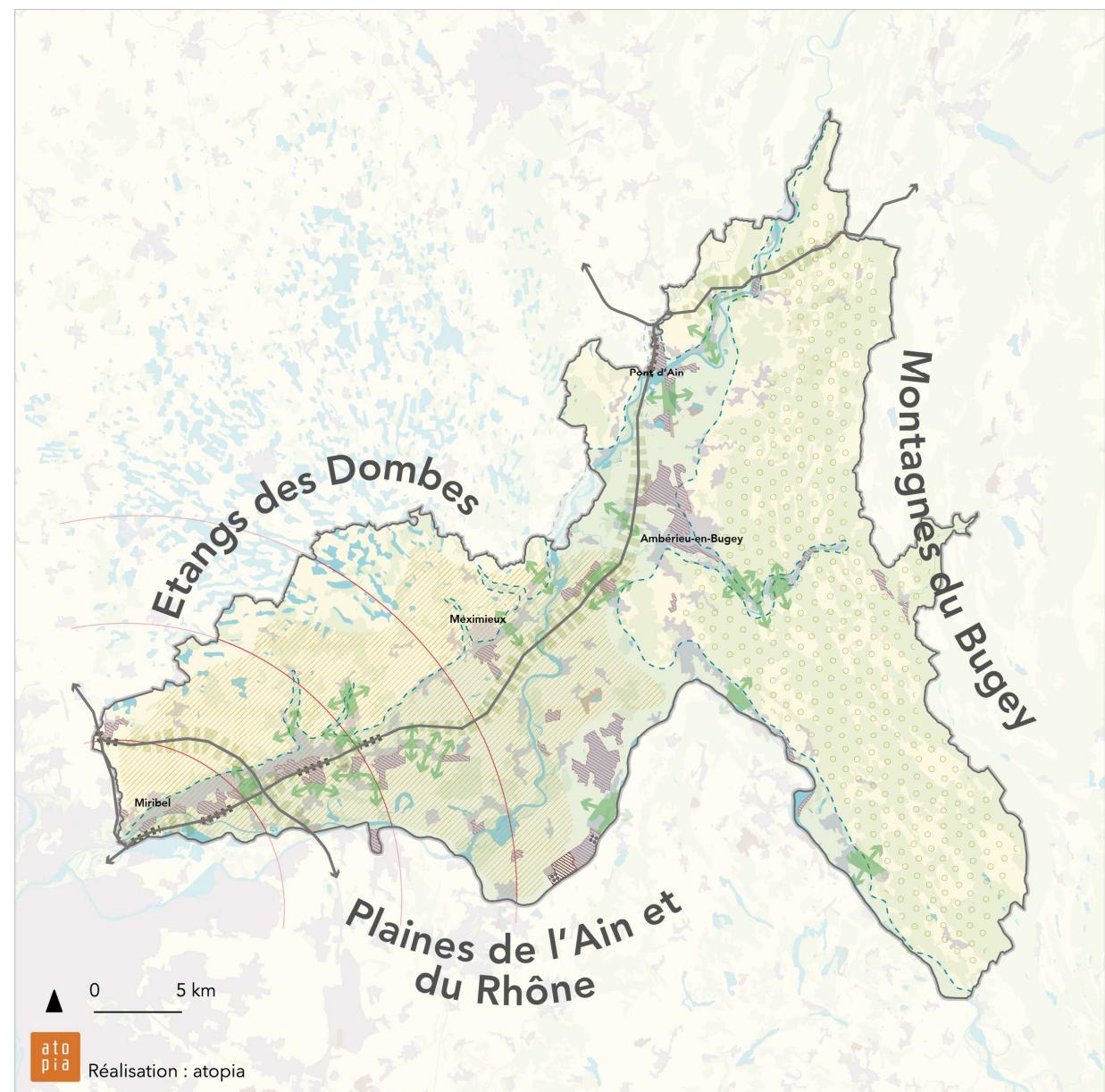
 Projet du nouvel EPR2

 Des zones industrielles et commerciales dans la vallée support de renouvellement

PAYSAGES AGRICOLES

 Productions céréalières intensives

 Élevage en déprise, abandon des prairies et fermeture des paysages



Urbanisme et patrimoine



Caractéristiques du patrimoine architectural

Les étapes du développement urbain du territoire

Début du XIXe siècle :

Le territoire, à dominante rurale, est marqué par des paysages de polyculture. L'organisation urbaine repose alors sur un maillage dense de bourgs, villages et hameaux. Le réseau viaire conserve une vocation locale, privilégiant la desserte et les liaisons de proximité.

Expansion de Lyon :

Le développement de Lyon s'intensifie, avec des limites urbaines qui restent contenues dans le périmètre de l'actuel périphérique. Tandis que des faubourgs résidentiels émergent dans les bourgs et villages voisins, ces derniers conservent leur autonomie agricole et leur indépendance vis-à-vis de Lyon.

Transformation de la Côte :

La Côte amorce sa mutation urbaine. Les axes de circulation deviennent des supports essentiels à une dynamique de construction et d'aménagement.



Carte Capitaine XIX^e siècle

Caractéristiques du patrimoine architectural

Les étapes du développement urbain du territoire

Renforcement des réseaux de communication :

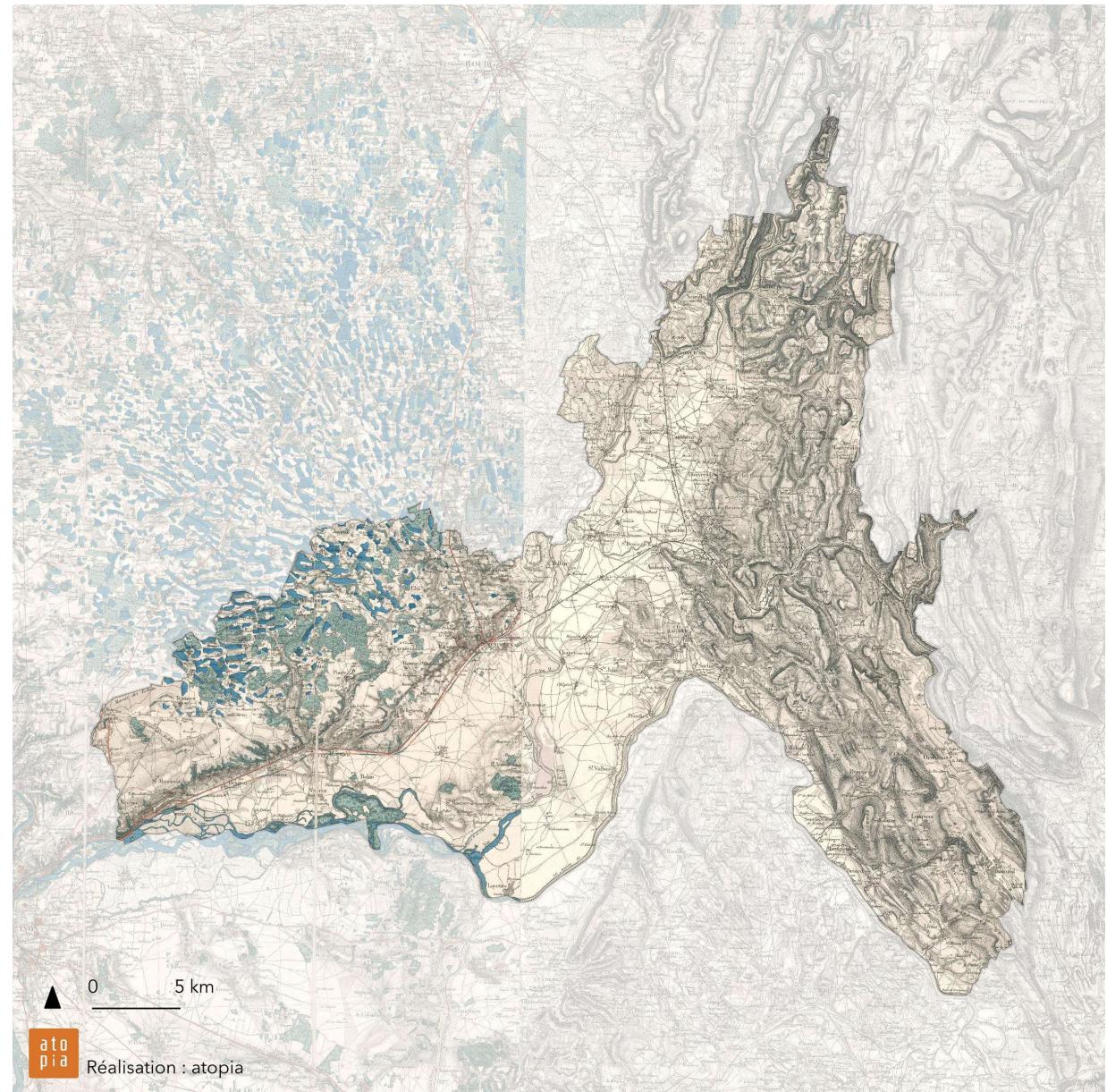
Bien que le chemin de Savoie soit un axe d'échange stratégique historique, c'est au XIXe siècle que le réseau viaire principal prend forme. L'armature se structure autour des routes départementales majeures, notamment la RD 1083 (Lyon – Bourg-en-Bresse), la RD 1084 (Lyon – Meximieux – Cerdon), complétées par un maillage de voies secondaires.

ESSOR FERROVIAIRE :

En 1858, le réseau ferroviaire s'étend avec l'ouverture de la ligne Lyon – Genève via Ambérieu-en-Bugey et la jonction Paris – Bourg-en-Bresse. La ligne directe Lyon – Bourg-en-Bresse voit le jour à la fin du XIXe siècle. Le transport ferroviaire, particulièrement celui des marchandises, stimule le développement des quartiers autour des gares d'Ambérieu-en-Bugey et de Meximieux.

Dynamique des échanges économiques :

L'essor des échanges commerciaux et des déplacements favorise le développement des communes situées aux croisements des grands axes routiers, comme Pont-d'Ain, Lagnieu, Chalamont et Montluel. À la fin du XIXe siècle, la trame viaire intègre pleinement le territoire dans les flux d'échanges locaux et régionaux.



XXe siècle : Stabilité et mutations des mobilités

L'organisation urbaine du territoire au XXe siècle se caractérise par une certaine stabilité dans les modes d'occupation des sols et la valorisation des terres. Bien que la tendance au développement de la ceinture lyonnaise se poursuive progressivement, la structure urbaine et l'occupation rurale demeurent globalement inchangées.

Concernant les infrastructures de transport, la suppression progressive de certaines dessertes ferroviaires locales entraîne une évolution significative des modes de déplacement. L'automobile s'impose comme le mode privilégié, modifiant ainsi les échelles de mobilité et les relations territoriales.

Dès la moitié du XXe siècle, le territoire s'insère dans une dynamique urbaine élargie qui s'intensifie, plaçant la région sous l'influence croissante de l'agglomération lyonnaise. Cette dernière élargit son emprise, animée par trois phénomènes principaux :

- Un développement radioconcentrique orienté vers le Sud-Est, avec une expansion notable dans les plaines de l'Ain et du Rhône (centrale du Bugey, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain).
- La réalisation de grands travaux d'infrastructures terrestres dans la seconde moitié du siècle, intégrant le territoire dans un réseau de liaisons régionales, nationales et internationales.

Les principaux projets incluent :

- L'aéroport et la gare TGV de Lyon-Saint-Exupéry, tandis que Lyon-Part-Dieu demeure un accès central au réseau TGV.
- Les liaisons inter-vallées (Rhône – Saône) via Mâcon (A40), Lyon (A42), Sud Lyonnais (A46), avec des connexions vers la Haute-Savoie, la Suisse et l'Italie (A40, tunnel du Mont-Blanc, RD 1054 via le tunnel de Fréjus).
- Les liaisons vers le nord de la France et l'Europe par les autoroutes A6, A40 et A39.

À l'échelle régionale, le territoire bénéficie d'une accessibilité renforcée et rapide vers Bourg-en-Bresse, Lyon-Saint-Exupéry et L'Isle-d'Abeau. L'autoroute A42 a accéléré le développement du secteur de la Côte, renforçant encore l'attractivité de l'agglomération lyonnaise.



Carte postale ancienne Bord du Rhône à Lagnieu



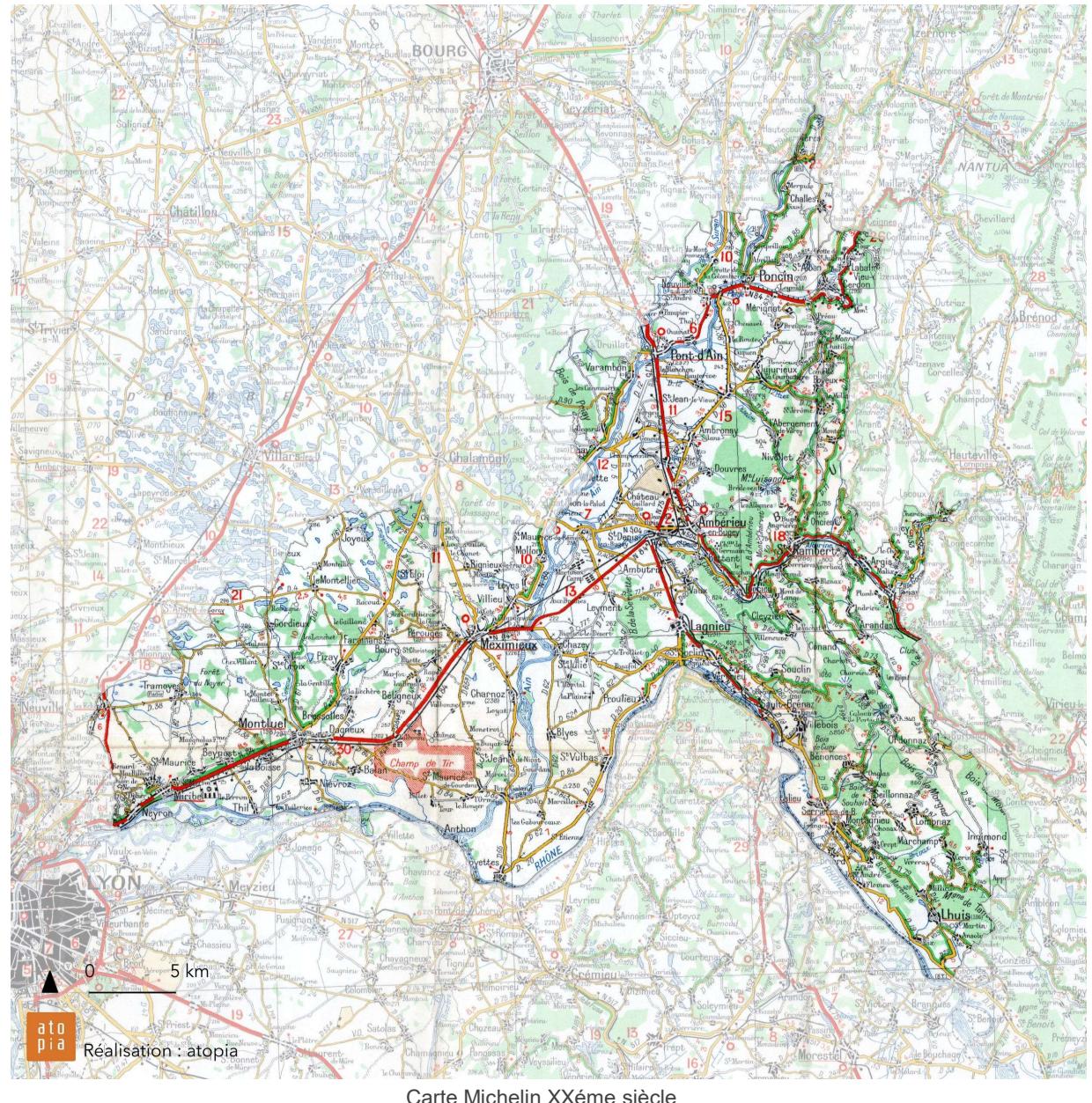
Arrêt du tram à Beynost

Couronne périurbaine et influence lyonnaise (fin XXe - début XXIe siècle) :

À la fin des années 2010, la quasi-totalité du territoire s'intègre dans la couronne périurbaine des agglomérations de Lyon et de Bourg-en-Bresse. Seules quelques communes isolées du Bugey échappent encore au fonctionnement polarisé du territoire.

Aujourd'hui, la grande majorité des communes du territoire se trouvent sous l'influence de l'agglomération lyonnaise, qui concentre des fonctions directionnelles et exerce un pouvoir de commandement sur les territoires voisins, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Dans ce contexte régional élargi, le territoire manifeste une capacité d'attraction notable pour la population et les activités économiques, tout en entretenant des relations dynamiques avec l'agglomération lyonnaise.



L'organisation urbaine actuelle

Organisation urbaine et morphologie bâtie

Aujourd'hui, les paysages bâtis du territoire du SCoT offrent une véritable lecture historique, révélant, par leurs formes spatiales et architecturales, l'organisation et l'évolution de ce territoire. En analysant la morphologie des ensembles urbains du BUCOPA, il convient de distinguer deux grandes tendances :

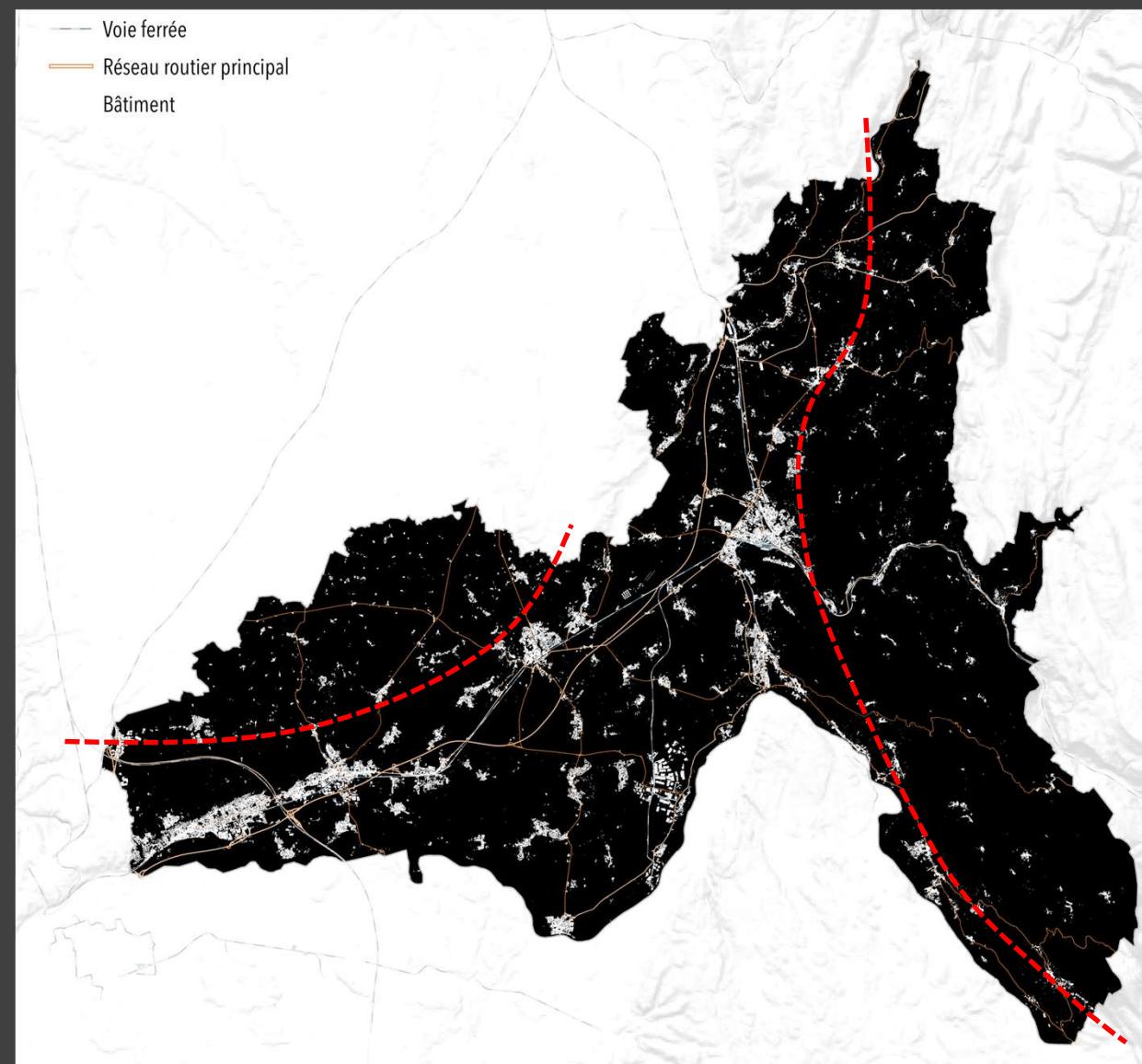
Les morphologies traditionnelles, qui incarnent les logiques de développement et les formes urbaines des ensembles bâtis anciens.

Les morphologies contemporaines, fruits des choix et des dynamiques d'aménagement mises en œuvre depuis la Seconde Guerre mondiale.

À l'instar des paysages et des ambiances naturelles variées du territoire (Dombes, Bugey, Plaine de l'Ain, etc.), l'organisation urbaine et l'architecture se distinguent par leur diversité et leur richesse. Bien que le diagnostic du SCOT n'ait pas vocation à réaliser une analyse exhaustive de l'architecture et de l'urbanisme, il s'attache à identifier les principales caractéristiques et spécificités qui structurent le territoire.

Implantations originelles des villes et villages : une adaptation au site

La géographie et les contraintes naturelles du territoire ont influencé des implantations urbaines spécifiques, étroitement liées aux caractéristiques des sites. Les implantations originelles des villes et villages varient ainsi selon leur localisation. Une typologie peut être définie pour identifier les modes d'implantation des noyaux urbains initiaux en fonction des particularités des différents secteurs : les plaines, les zones de montagne, la Côte ou encore les contreforts du Bugey.



Une granulométrie urbaine héritée des pratiques anciennes rurales et industrielles qui montre une première lecture des formes de l'implantation du bâti

En plaine : des implantations dictées par la topographie et les besoins agricoles

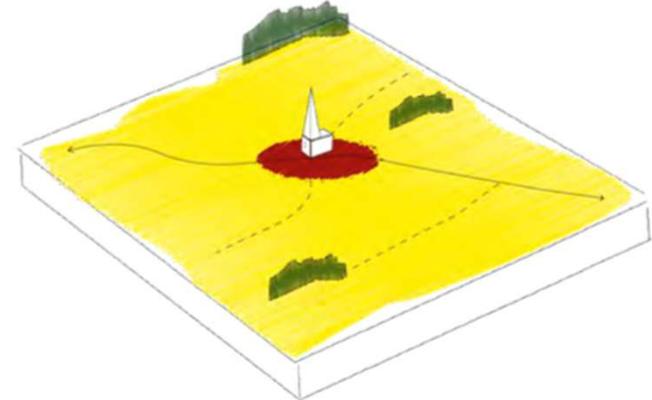
Dans les plaines, les sites d'implantation des premiers noyaux urbains répondent à une double exigence : éviter les risques de débordement et d'inondation liés aux cours de l'Ain et du Rhône, tout en profitant des avantages offerts par la proximité de l'eau. Lorsqu'elles s'installent à proximité des rivières, ces urbanisations se situent généralement en surplomb grâce à un mouvement topographique, comme c'est le cas pour Chazey-sur-Ain, Pont-d'Ain, Saint-Maurice-de-Rémens et Saint-Denis-en-Bugey, bâties près de l'Albarine.

Par ailleurs, l'implantation du bâti est souvent centrée au cœur du finage communal, au milieu des espaces cultivés, afin de répondre aux contraintes de la production agricole, en garantissant proximité et accessibilité des terres.

Ainsi, le paysage bâti de la plaine de l'Ain se distingue par un réseau harmonieux de bourgs, villages et hameaux qui s'égrènent entre champs et cours d'eau, témoignant d'une organisation à la fois fonctionnelle et adaptée à son environnement naturel.

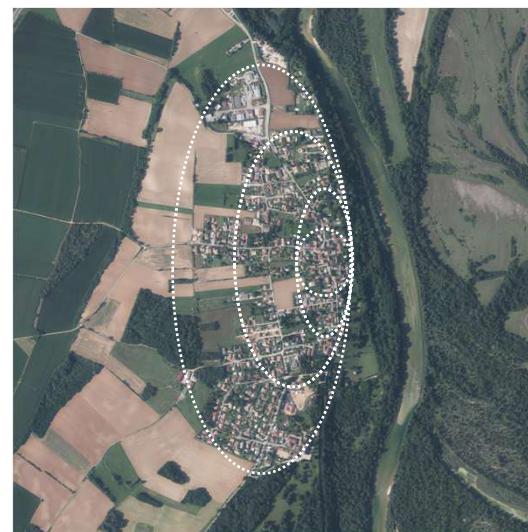


Implantation dans la plaine de l'Ain (Sainte Julie)

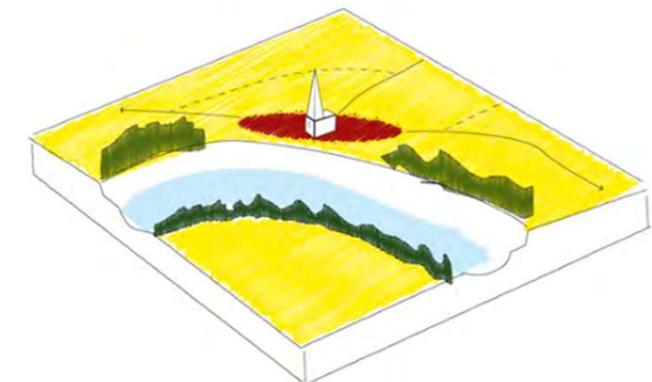


Implantation dans la plaine de l'Ain au centre du finage agricole

(Dessin EAU)



Implantation dans la plaine en rive de l'Ain (Charnoz-sur-Ain)



Implantation dans la plaine en rive de l'Ain
(Dessin EAU)

Villages en pied de pente : une implantation adaptée aux contraintes naturelles

Les villages situés de part et d'autre de la plaine de l'Ain, que ce soit sur les contreforts du Bugey ou sur la Côte de la Dombes, sont implantés au pied des pentes. Cette localisation vise à préserver les terres agricoles les plus productives en les libérant de toute construction.

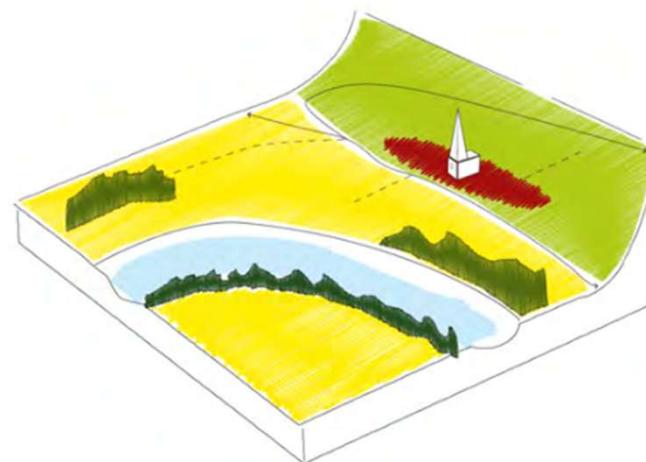
Dans le secteur de la Côte, les sols instables et les risques de glissements de terrain contraignent les urbanisations à s'implanter au bas des pentes, notamment dans les vallées sèches qui découpent le profil de la Côte.

Sur les contreforts du Bugey, les contraintes naturelles sont particulièrement marquées par la proximité de la vallée du Rhône. Le caractère inondable et sauvage du fleuve a repoussé les urbanisations en retrait, sur les premières pentes du massif, à l'abri des risques liés au fleuve.

Dans la plaine de l'Ain, l'implantation des villages s'organise souvent au centre du finage agricole, permettant une exploitation optimale des terres cultivées.



Implantation sur les contreforts du Bugey au pied de la vallée du Rhône (Serrières-de-Briord)

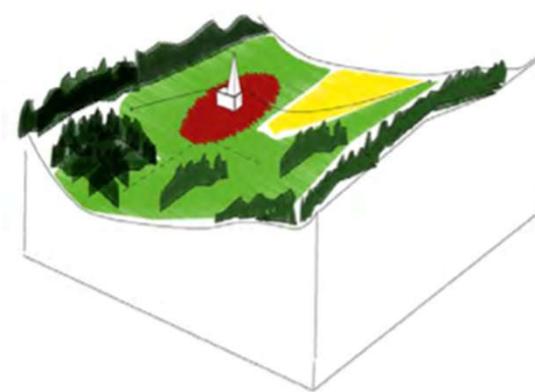


Implantation sur les contreforts du Bugey au pied de la vallée du Rhône
(Dessin EAU)

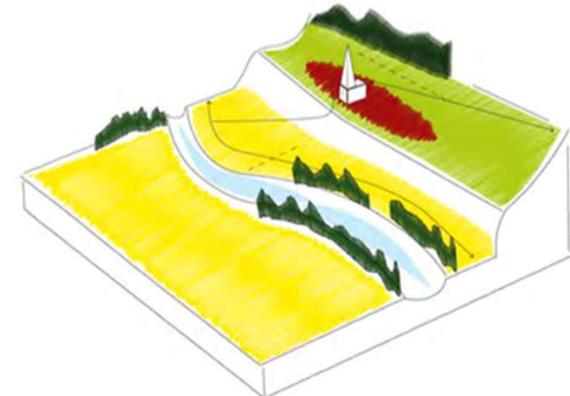
Implantations bâties dans le massif du Bugey : une adaptation à la géographie variée

Dans le massif du Bugey, les implantations bâties varient selon leur localisation, qu'elles se trouvent en fond de vallée (Cluse des Hôpitaux, vallée de l'Albarine, Haute vallée de l'Ain, Monts de l'Ain) ou au cœur du massif.

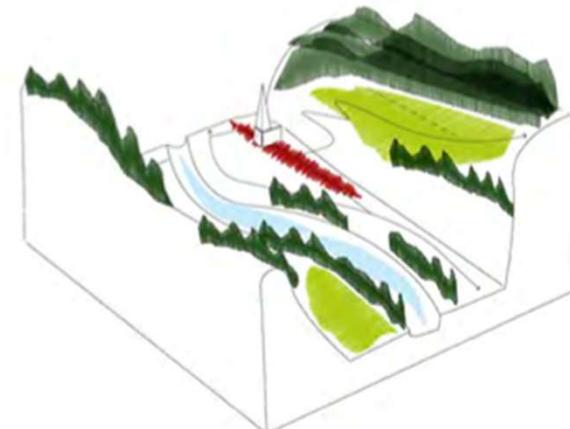
- **Haute vallée de l'Ain** : Les villages sont implantés sur d'étroites plaines alluviales, légèrement surélevées, à quelques mètres au-dessus du lit du cours d'eau.
- **Vallée de l'Albarine et Cluse des Hôpitaux** : Dans ces vallées étroites et encaissées, les urbanisations se positionnent au pied des parois calcaires, en retrait de quelques mètres seulement du lit torrentiel des cours d'eau.
- **Moyenne montagne** : Dans les zones de moyenne altitude, les terres pentues et accidentées sont plus complexes à aménager. Les constructions s'installent alors sur des replats calcaires légèrement mouvementés. Ces espaces planes permettent au bâti de s'intégrer au cœur des herbages et des parcelles cultivées, offrant un équilibre entre usage agricole et implantation humaine.



Implantation dans le Bugey sur un replat
(Dessin EAU)

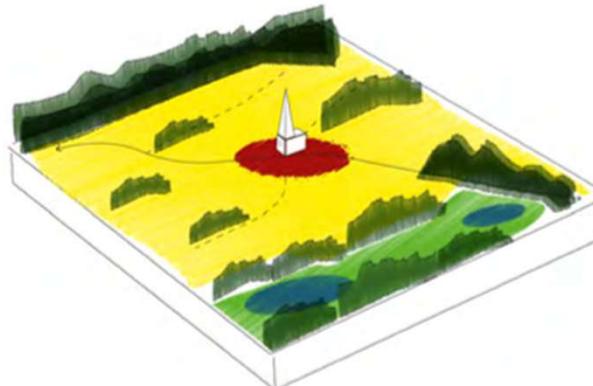


Implantation dans la Haute Vallée de l'Ain
(Dessin EAU)



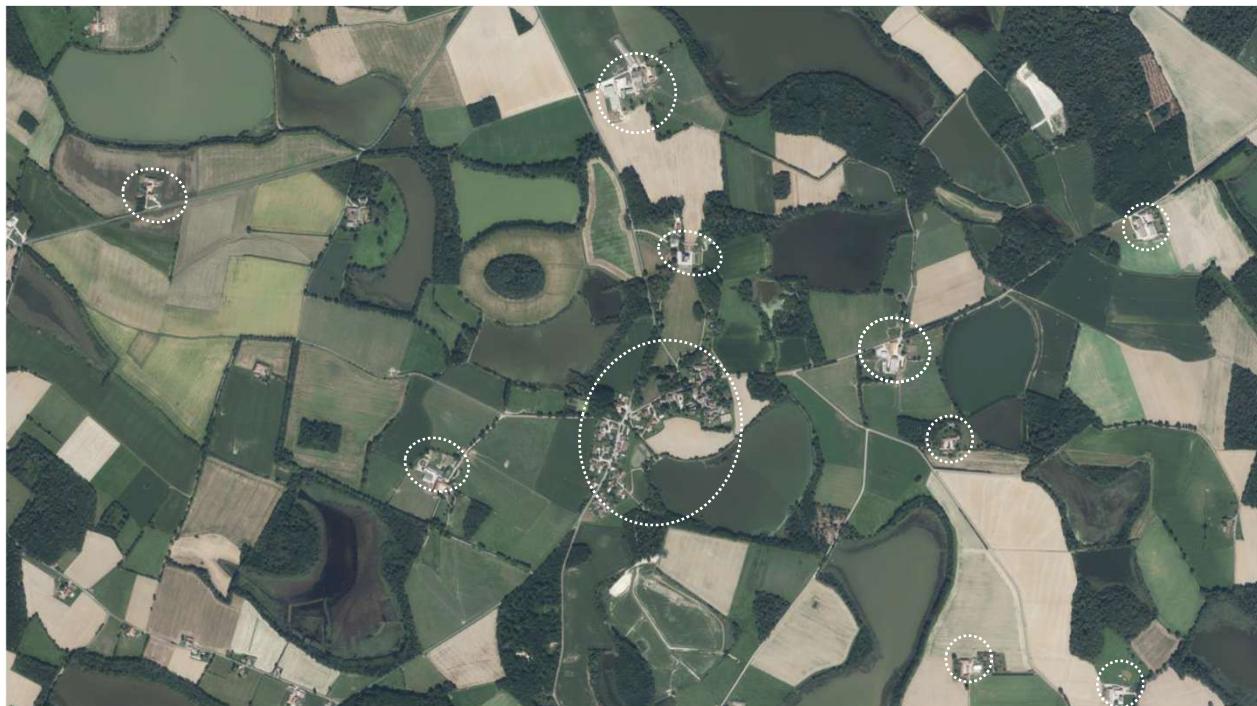
Implantation en fond de vallée
(Dessin EAU)

Dans le secteur de la Dombes, le paysage est marqué par une mosaïque d'étangs, de boisements et de parcelles cultivées, qui a favorisé un développement dispersé des habitats. Hameaux et villages se répartissent dans cet espace, s'établissant à proximité des étangs (activité piscicole), des zones forestières (exploitation du bois) et des terres agricoles. Certains villages occupent une position perchée sur les pentes du plateau de la Dombes, offrant des vues en balcon sur la plaine de l'Ain.



Implantation dans la Dombes

(Dessin EAU)



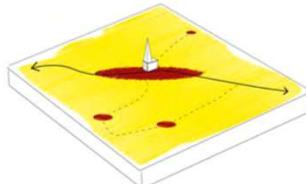
Les urbanisations traditionnelles : villages-rues, villages groupés et hameaux

Les ensembles bâtis anciens sont traditionnellement organisés autour d'un élément central symbolique, tel qu'une église, une mairie ou une école. Deux grandes typologies d'organisation se dégagent :

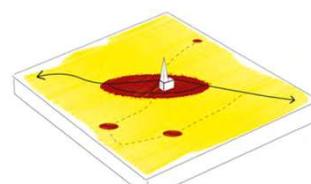
Le village-rue : Cette forme d'habitat se caractérise par des constructions alignées de part et d'autre d'une rue principale. L'organisation initiale répondait à deux impératifs :

- Faciliter l'accès aux propriétés agricoles situées à l'arrière des habitations.
- Assurer une ouverture et une connexion avec la voie principale.

Les bâtiments, souvent mitoyens et alignés en bordure de rue, créent un ensemble continu et linéaire. En cas d'interruption du bâti, des murs de clôture viennent matérialiser l'alignement sur rue, renforçant l'unité visuelle. Ce type de village génère un continuum bâti, marqué par une ambiance minérale particulièrement perceptible depuis l'espace public.



Urbanisation linéaire -
organisation en village-rue - et
écart bâti
(Dessin EAU)



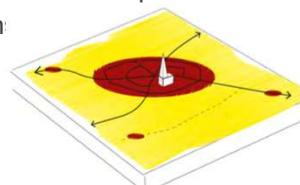
Urbanisation linéaire
épaisse
(Dessin EAU)

Le village groupé ou "village-tas" : Ces villages présentent une organisation plus compacte, avec des habitations regroupées autour de la centralité symbolique ou d'un espace collectif, tels qu'une place ou un carrefour. Cette forme traduit une logique de proximité et d'interconnexion entre les habitants.

En complément, les hameaux, constitués d'un petit nombre de maisons isolées, s'inscrivent dans une organisation plus diffuse, souvent liée à l'activité agricole ou aux contraintes naturelles du site.

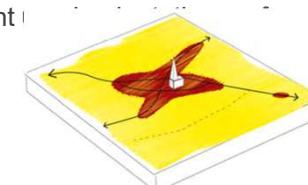
Ensemble, ces formes bâties historiques offrent un témoignage précieux sur l'adaptation des communautés locales à leur environnement et aux dynamiques sociales et économiques de leur époque.

Cette urbanisation se déroule autour d'un réseau de rues et d'espaces publics. Un plan de ville « complexe » et structuré se dessine et s'oppose à la matrice bâtie simple des écarts et des urbanisations



Urbanisation groupée
(Dessin EAU)

Le village étoile se distingue par une organisation compacte centrée autour d'un carrefour, d'une centralité bâtie (comme une église, une mairie ou une école) ou d'un espace symbolique tel qu'une place. Les constructions sont généralement alignées le long de la rue et en limite séparative. À partir de ce noyau initial, des extensions linéaires se développent, tout en maintenant le sur rue.



Urbanisation en étoile
(Dessin EAU)

Une urbanisation sous pression

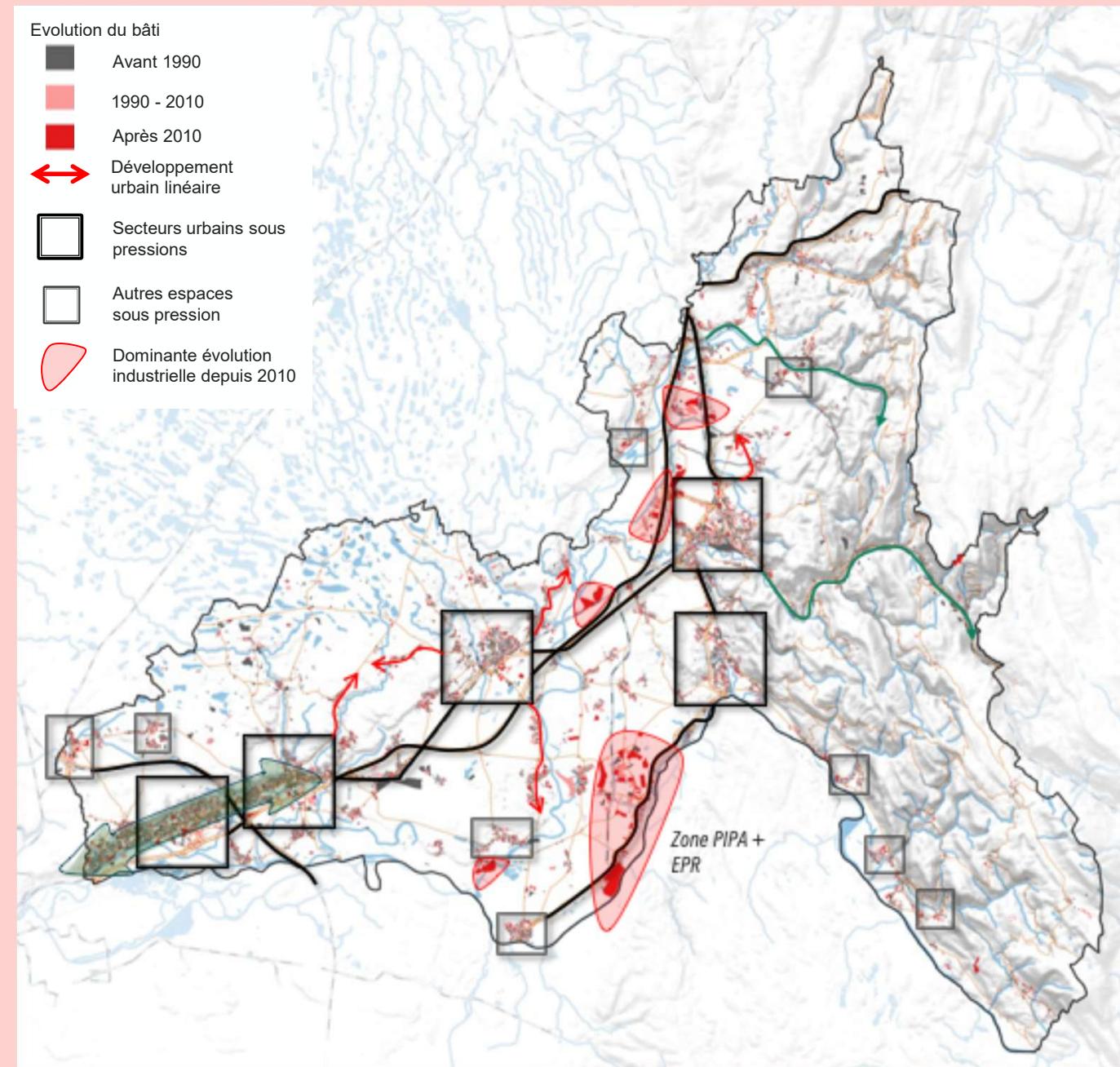
Le territoire du SCoT BUCOPA subit une forte pression urbaine, particulièrement marquée dans les vallées, agricoles et naturelles. L'étalement urbain, bien que contrôlé par des politiques de planification, reste influencé par des dynamiques économiques, démographiques et de connectivité avec la métropole lyonnaise.

À l'Ouest : des silhouettes de villages modifiées et une amplification du mitage

Dans les secteurs ouest, notamment au contact de la métropole, les silhouettes traditionnelles des villages sont modifiées par des extensions pavillonnaires et des zones d'activités. Cette évolution entraîne un mitage du paysage rural, où les coupures naturelles sont remplacées par des constructions dispersées. Ces mutations affectent directement l'identité patrimoniale et paysagère des villages historiques.

Le long de l'Ain et des grands axes

Les infrastructures majeures, comme les autoroutes (A42, A432) et les voies ferrées, structurent fortement le territoire et encouragent une urbanisation linéaire. Le long de la rivière d'Ain, l'étalement urbain menace les zones de respiration naturelles et fragilise les continuités écologiques. Ces axes jouent un rôle essentiel dans la connectivité, mais amplifient la fragmentation des espaces ruraux et naturels.



Carrefours intermédiaires sur les plateaux et dans la Dombes

Les secteurs des plateaux et de la Dombes, bien qu'éloignés des grands axes, voient également une urbanisation accrue. Les carrefours d'axes secondaires deviennent des points névralgiques pour le développement résidentiel et économique. Cela fragilise les paysages agricoles et les spécificités locales de ces territoires, où les zones interstitielles sont de plus en plus sollicitées.

respirations

Les périphéries urbaines, autrefois transitionnelles, se densifient sous l'effet d'une urbanisation croissante. Cela entraîne une réduction des respirations dans le tissu urbain, diminuant les continuités écologiques et la qualité des paysages. Cette situation est particulièrement visible sur la Côte, où les développements résidentiels et industriels effacent progressivement les espaces ouverts.

Des contraintes naturelles qui intensifient la pression

Les contraintes topographiques et hydrologiques du territoire concentrent les extensions urbaines sur les espaces dits "sans risques". Ces zones, souvent planes et agricoles, subissent une pression accrue, ce qui contribue à la régression des terres cultivées et à la fragmentation des écosystèmes naturels. La plaine de l'Ain, en particulier, illustre cette dynamique avec des projets résidentiels et économiques envahissant des espaces historiquement agricoles.

Périphéries impactées et disparition des

Impacts paysagers et étalement urbain liés au projet EPR2

Des paysages transformés par les infrastructures nucléaires

Le projet EPR2 et les infrastructures associées sont des équipements, de grande échelle qui entraîneront des conséquences sur les paysages des territoires où ils seront implantés qu'il s'agira de traiter de manière à assurer leur insertion paysagère et éviter les ruptures visuelles en continuité des infrastructures électronucléaires existantes.

L'intensification de l'étalement urbain

La présence des EPR2 induira une intensification de l'urbanisation autour de ces infrastructures, augmentant la pression sur le foncier disponible. Les besoins en logements pour les employés, en services, et en équipements engendreront la création de nouveaux logements et de zones d'activités. Ces développements devront se réaliser de manière à optimiser le foncier et à limiter la consommation d'espace naturels et agricoles. L'urbanisation devra se concentrer dans des polarités urbaines identifiées, pour éviter la fragmentation du territoire et préserver ainsi les silhouettes traditionnelles des villages et altérer leur identité paysagère.

Les développements urbains récents

Les développements urbains contemporains

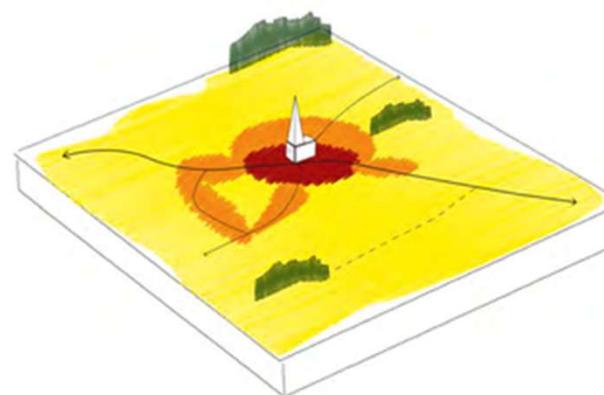
Bien que les centres anciens des communes aient globalement conservé leur caractère rural ou urbain distinctif, leur enveloppe bâtie s'est considérablement étoffée au fil du temps. Le développement contemporain a souvent modifié en profondeur l'organisation initiale de ces territoires. Selon les cas, ces extensions ont pu soit renforcer la forme urbaine d'origine, soit rompre avec la cohérence initiale.

Les dynamiques urbaines en plaine de l'Ain

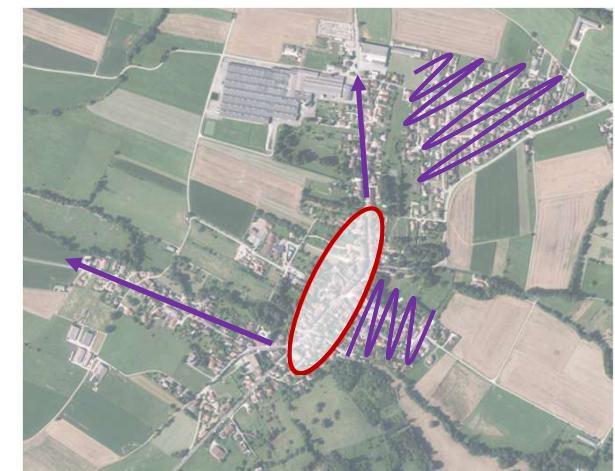
Dans les zones à faible contrainte topographique, comme la plaine de l'Ain, les premiers développements urbains se sont principalement concentré le long des voies principales. Par la suite, des opérations d'aménagement ont consolidé l'enveloppe urbaine existante, notamment par l'exploitation des îlots disponibles et l'épaisseur du tissu bâti.

Les évolutions sur les contreforts du Bugey

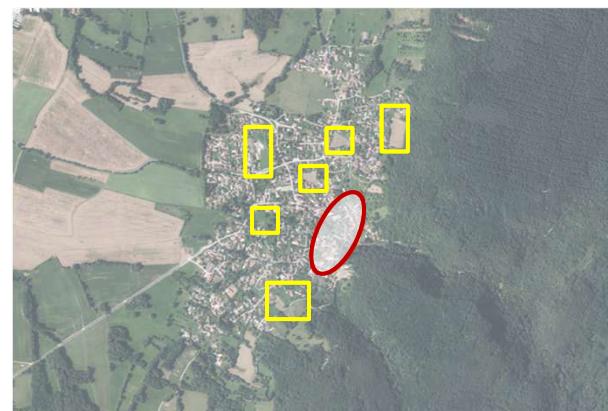
Dans cette zone, les développements récents ont investi des espaces agricoles situés dans la basse plaine du Rhône, étendant l'urbanisation linéaire au pied des coteaux. Ces extensions entraînent un morcellement des espaces agricoles, rendant certaines parcelles enclavées et plus difficiles d'accès. De plus, l'urbanisation récente reste souvent peu connectée aux centres anciens, générant des quartiers plus autonomes et parfois isolés.



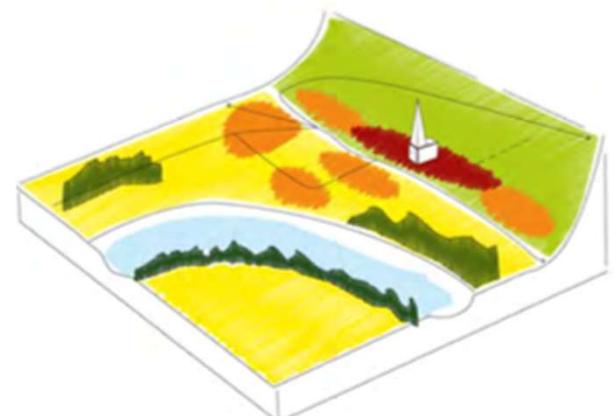
Dans les secteurs plans, faiblement contraints: extension linéaire et confortement du noyau urbain initial
(Dessin EAU)



À Saint-Jean le Vieux, les extensions contemporaines se sont fait le long des axes et en épaissement



À Douvres, les extensions urbaines contemporaines se sont orientées vers la vallée, où la topographie offre moins de contraintes. Ces développements ont empiété sur les terres agricoles, créant un tissu bâti parsemé de poches cultivées.

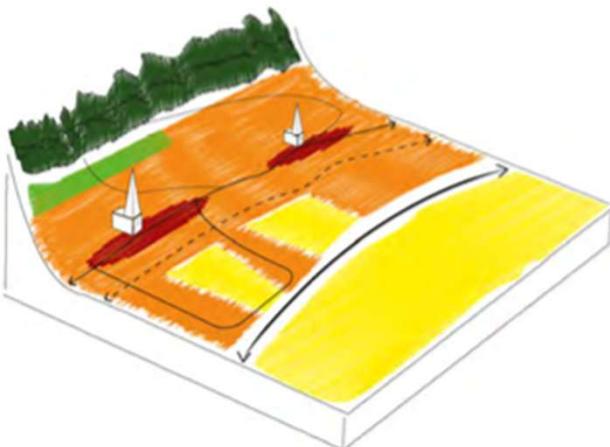


Sur les contreforts du Bugey, développement linéaire en bas de pente (maintien des parcelles viticoles) et investissement des espaces agricoles entre la vallée du Rhône et le massif
(Dessin EAU)

Les transformations dans le secteur de la Côteière

Dans la Côteière, les extensions urbaines suivent une double logique :

- Un **étirement linéaire** de l'enveloppe bâtie, créant progressivement une conurbation.
- Un **épaississement du tissu urbain**, notamment par des aménagements réalisés sur les espaces agricoles situés entre le couronnement boisé du haut de la Côteière et les faisceaux d'infrastructures tels que la ligne ferroviaire et l'autoroute A42.



Secteur de la Côteière, le site fortement contraint a commandé un développement sur les hauteurs jusqu'en limite des infrastructures majeures (autoroute, voie ferrée)
(Dessin EAU)

Des évolutions spécifiques selon les communes

Chaque commune du territoire présente des spécificités liées à son site d'implantation et aux contraintes naturelles, physiques ou foncières qui lui sont propres, ce qui influence la manière dont les développements urbains se sont réalisés :

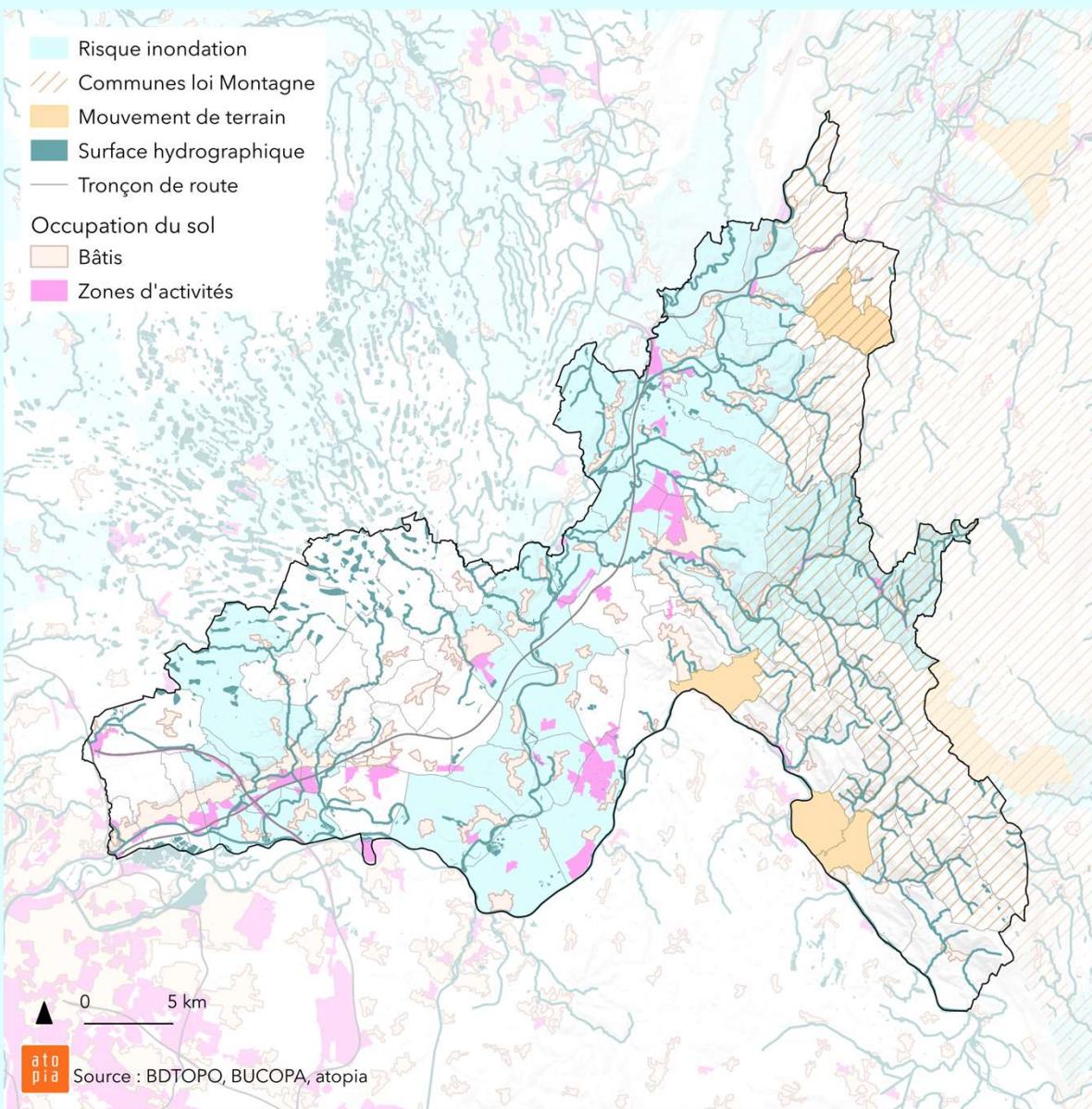
- À **Pont-d'Ain**, les extensions principales se situent en rive gauche de l'Ain, alors que le noyau urbain initial est implanté en rive droite.
- À **Ambérieu-en-Bugey**, la présence de la gare a favorisé la création d'un nouveau quartier, restructurant l'organisation urbaine autour de cet équipement structurant.

Ces développements traduisent des dynamiques variées, parfois cohérentes avec l'organisation initiale, parfois en rupture, façonnant un paysage urbain en constante évolution.



Pont d'Ain, les développements occupent la rive gauche de l'Ain. Un seul pont assure une liaison entre centre ancien et quartiers contemporains

Des risques qui freinent les développements urbains



Le territoire du BUCOPA repose sur un système de grandes vallées et un relief chahuté qui amènent plusieurs risques naturels qui freinent et restreignent les développements urbains sur certains secteurs du territoire.

Notamment, dans les vallées de l'Ain et du Rhône, les étendues de plaine alluviales sont particulièrement inondables, impactant les éventuels développements urbains ainsi que les constructions existantes. Nombreuses sont les zones d'activités et commerciales situées dans des communes inondables.

D'autres risques sont également présents, notamment ceux en lien avec les mouvements de terrain qui sont présents sur quatre communes du territoire. Bien que la côte de Montluel n'indique pas de risques spécifiques, la pente est telle que les constructions sur ce secteur subissent des problématiques de mouvement de terrain.

Enfin, plusieurs communes à l'Est du territoire sont rattachées à la loi montagne, c'est-à-dire l'urbanisation est régie par des réglementations spécifiques qui visent à préserver les espaces naturels et paysagers de montagne ainsi que les caractéristiques architecturales spécifiques.

Caractéristiques du patrimoine architectural

L'architecture traditionnelle du territoire du SCoT BUCOPA se caractérise par une adaptation harmonieuse aux ressources locales et aux besoins fonctionnels des habitants. Les matériaux utilisés, tels que la pierre calcaire, le pisé, la brique et le bois, confèrent aux constructions une identité forte et une intégration paysagère réussie.

Maisons rurales et fermes

Les maisons rurales, qu'elles soient isolées ou regroupées en hameaux, présentent une architecture simple destinée à répondre aux besoins liés aux activités agricoles et artisanales. Elles se distinguent par une volumétrie sobre, généralement d'un seul niveau, avec des façades asymétriques et des toitures à deux pans. Les ornements décoratifs sont rares, la corniche constituant l'élément principal. Des annexes ajoutées au fil du temps témoignent de l'évolution des besoins des habitants.

Les fermes, souvent situées au cœur des terres cultivées, s'organisent autour d'une cour ouverte de forme rectangulaire ou quadrangulaire. Le corps principal d'habitation, généralement à deux niveaux, est flanqué d'appentis et de bâtiments annexes dédiés à des usages spécifiques tels que l'entreposage des outils ou le four à pain. La grange-étable, située à proximité sans être accolée, est percée de portes charretières centrales et de passages pour le bétail, avec des

ouvertures en façade et en toiture pour assurer la ventilation.

Maisons vigneronnes du Bugey

Dans le Bugey, les maisons vigneronnes se distinguent par des toitures pentues couvertes de petites tuiles plates, avec des pignons ornés de pas d'oiseaux. La cave est accessible depuis la rue, et un escalier extérieur permet d'accéder à l'habitation. Ces caractéristiques architecturales reflètent l'adaptation au relief et au climat locaux, ainsi que l'importance de la viticulture dans la région.

Maisons de bourg

Les maisons de bourg animent les centres des villages et des petites villes. Elles se distinguent par une hauteur comprise entre R+1+C et R+3+C, avec un rez-de-chaussée souvent destiné à des activités commerciales ou artisanales, et des étages réservés au logement. Les façades présentent un ordonnancement symétrique, avec des baies rectangulaires à dominante verticale, favorisant la pénétration de la lumière naturelle. Des éléments de modénature tels que corniches et soubassements apportent une touche décorative sobre. L'alignement des bâtiments le long des voies et en limite séparative crée un front bâti continu, structurant l'espace public et conférant un caractère plus urbain à ces constructions.

Matériaux et identité locale

La diversité des matériaux utilisés dans la construction reflète la variété des paysages du territoire. La pierre calcaire, extraite localement, est employée pour les encadrements d'ouvertures et parfois pour la maçonnerie. Le pisé, technique de construction en terre crue, offre une palette de nuances allant du jaune clair à l'ocre foncé, selon les secteurs d'extraction, et est particulièrement présent dans la Dombes. La brique, produite localement, est utilisée en remplissage des colombages, notamment dans les constructions plus nobles. Les toitures sont généralement couvertes de tuiles plates ou de tuiles canal, uniformisant les constructions des différentes régions telles que la plaine de l'Ain, la Dombes, la Côte et les villages de montagne. Les enduits présentent un large spectre chromatique, avec des couleurs naturelles issues des sables locaux, ou parfois teintées, rappelant l'influence de l'Italie voisine.

Cette utilisation des matériaux locaux et des techniques de construction traditionnelles confère au patrimoine bâti du territoire une identité forte, en harmonie avec son environnement.

Caractéristiques du patrimoine architectural

Après la Seconde Guerre mondiale, l'architecture résidentielle en France a connu des transformations significatives, influençant profondément les modes d'habitation, y compris dans le territoire du SCoT BUCOPA.

Évolution de l'habitat individuel

Dans les décennies suivant le conflit, la maison individuelle est devenue le modèle résidentiel privilégié par de nombreux Français. Cette préférence s'explique par le désir d'accéder à une propriété privée avec jardin, facilitée par la démocratisation de l'automobile et l'essor des zones périurbaines. Les nouvelles constructions se sont souvent affranchies des implantations traditionnelles, s'établissant en retrait des voies et des constructions voisines. Cette configuration a conduit à une organisation parcellaire standardisée, avec une séparation nette entre l'espace minéral à l'avant (accès et stationnement), la construction au centre et le jardin à l'arrière. Cette uniformisation a parfois entraîné une banalisation du paysage bâti, rompant avec les spécificités architecturales locales.

Développement de l'habitat collectif

Parallèlement, l'habitat collectif a connu un essor notable, notamment pour répondre à la demande croissante de logements en milieu urbain. Les premières réalisations, souvent sous forme de barres ou de tours, étaient guidées par une approche fonctionnaliste, mettant l'accent sur l'efficacité et la rationalité des espaces. Toutefois, ces constructions se sont parfois éloignées des qualités et des typicités architecturales locales, créant des ensembles peu intégrés au tissu urbain existant. De plus, la prédominance de l'automobile dans la conception de ces espaces a souvent relégué le piéton au second plan, avec des infrastructures routières surdimensionnées et un manque de liaisons douces.

Tendances récentes et enjeux actuels

Depuis les années 2000, une prise de conscience des limites de l'étalement urbain et de la standardisation architecturale a émergé. Les politiques d'urbanisme encouragent désormais la densification des centres-villes, la réhabilitation des friches urbaines et la promotion de formes d'habitat plus diversifiées et respectueuses du contexte local. Des initiatives telles que le mouvement "Bimby" (Build in My Backyard) promeuvent la densification douce en milieu pavillonnaire, tandis que des projets d'habitat participatif cherchent à recréer du lien social et à favoriser la mixité générationnelle et sociale.

Ces évolutions témoignent d'une volonté de concilier les aspirations individuelles en matière de logement avec les impératifs collectifs de préservation de l'environnement, de cohésion sociale et de valorisation du patrimoine bâti local.

Les franges urbaines et les entrées de villes

Les entrées de villes et les lisières urbaines : description actuelle et dynamiques en cours

Les entrées de villes : interfaces symboliques et fonctionnelles

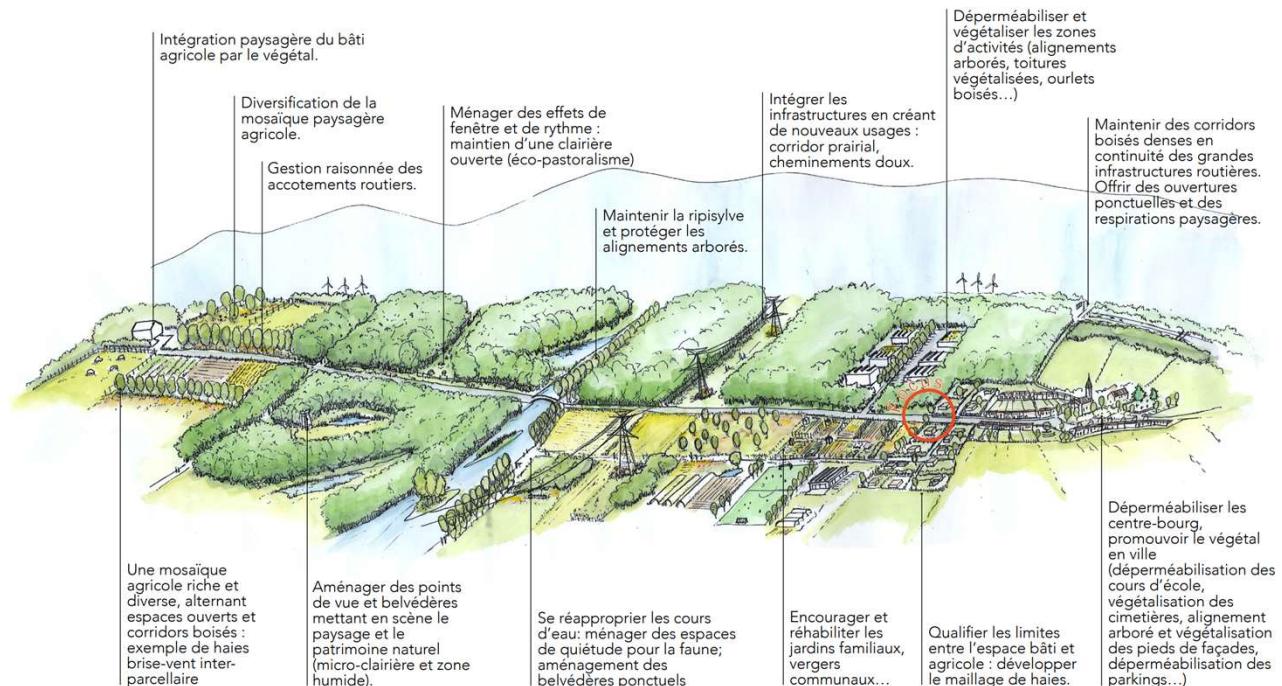
Les entrées de villes du territoire du SCoT BUCOPA constituent des espaces de transition essentiels entre le milieu rural ou naturel environnant et le tissu urbain. Ces espaces sont souvent perçus comme la « vitrine » d'une commune, reflétant son identité et sa capacité à accueillir visiteurs et habitants. Cependant, de nombreuses entrées de villes actuelles souffrent d'un traitement peu qualitatif, marqué par une juxtaposition d'usages (zones commerciales, infrastructures routières) et un aménagement fonctionnel privilégiant l'automobile au détriment des piétons et des modes doux.

Les enjeux pour ces espaces résident dans une meilleure mise en scène paysagère et urbaine, intégrant des plantations adaptées, des cheminements doux et une signalétique harmonisée. Des séquences de transition progressives entre les territoires agricoles et bâties doivent être développées pour améliorer la perception visuelle et sécuriser les différents usagers, en particulier aux abords des zones résidentielles et commerciales.

Les lisières urbaines : espaces de dialogue entre ville et campagne

Les lisières urbaines, situées à la frontière entre les espaces bâtis et agricoles ou naturels, constituent des zones stratégiques pour la qualité paysagère et la gestion des interfaces écologiques. Actuellement, ces lisières sont souvent brutales, issues d'une pensée sectorielle de l'aménagement. Elles se traduisent par des coupures nettes, des ruptures visuelles et parfois une dévalorisation paysagère.

Dans certains secteurs comme la Dombes ou les contreforts du Bugey, les lisières sont encore marquées par une transition harmonieuse, grâce à des éléments naturels tels que des haies, des bosquets ou des ripisylves. Toutefois, la pression urbaine tend à morceler ces continuités écologiques. La mise en œuvre de corridors végétalisés et d'une mosaïque paysagère variée est essentielle pour renforcer la biodiversité et l'attractivité de ces espaces.



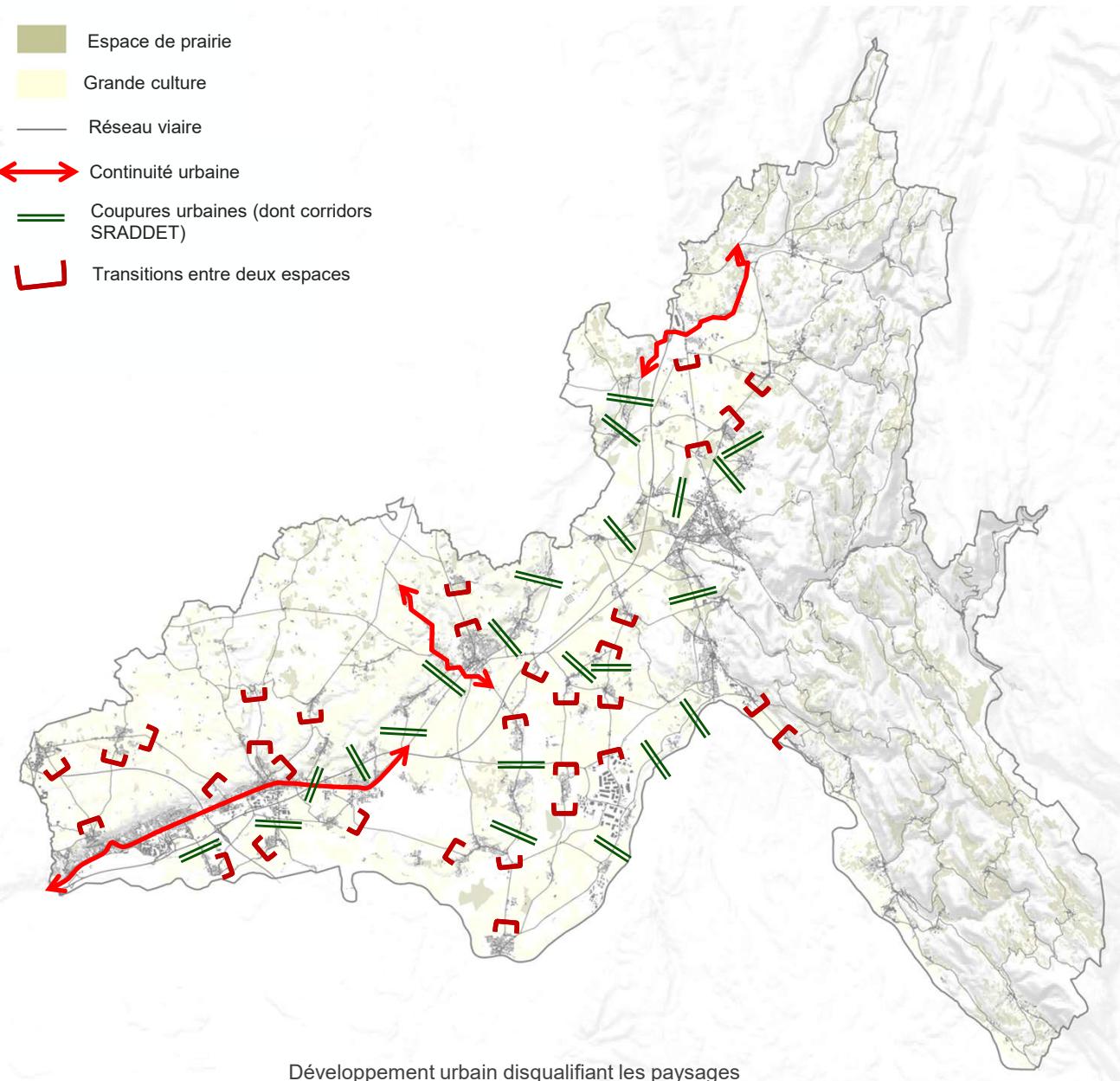
Grands principes d'interventions paysagères illustrés CAUE 01,

Les coupures urbaines qui se ferment dans le SCoT BUCOPA

Le territoire du SCoT BUCOPA est marqué par une fermeture progressive des transitions entre espaces urbains, agricoles et naturels. L'urbanisation récente, concentrée depuis les années 1990, a favorisé un étalement diffus et un morcellement des terres agricoles, limitant les continuités écologiques et visuelles. Ces développements s'appuient majoritairement sur les axes de circulation existants, renforçant une urbanisation linéaire connectée à la métropole lyonnaise, mais accentuant la fragmentation paysagère.

Parallèlement, les typologies urbaines évoluent : les formes traditionnelles, comme les villages-rues, tendent à disparaître au profit de tissus standardisés, souvent déconnectés des identités locales et historiques. Cette transformation est amplifiée par la régression des zones agricoles et naturelles, remplacées par des constructions dans les espaces intersticiels, ce qui altère les coupures paysagères et réduit la qualité esthétique et écologique des lieux.

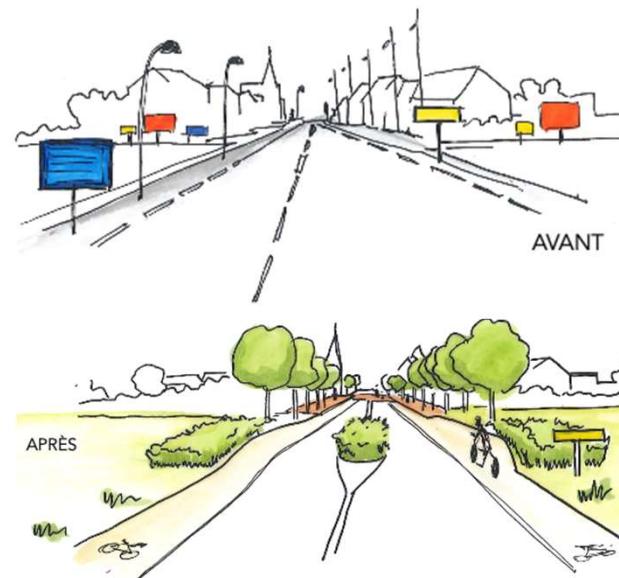
- Espace de prairie
- Grande culture
- Réseau viaire
- ↔ Continuité urbaine
- Coupures urbaines (dont corridors SRADDET)
- Transitions entre deux espaces



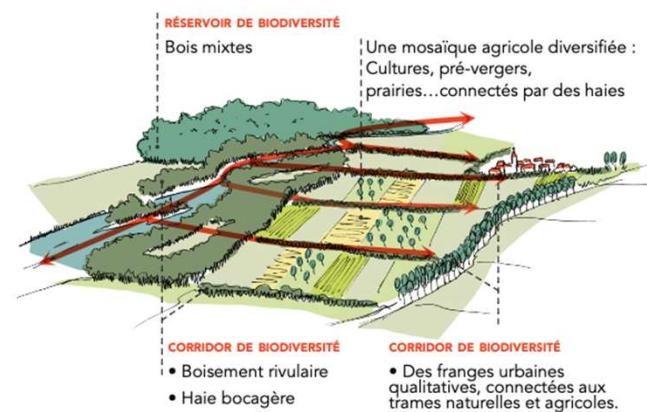
Dynamiques en cours et orientations stratégiques

Des initiatives sont déjà en place pour requalifier les entrées de villes et améliorer les lisières urbaines, avec notamment des fiches conseil réalisées par le CAUE :

- Requalification des entrées de villes** : Les projets actuels privilégient des aménagements respectueux du paysage, intégrant des alignements arborés, des espaces végétalisés, et des belvédères pour offrir des points de vue sur les paysages environnants. Par exemple, des efforts sont réalisés pour valoriser les routes principales comme la D1084, avec une réduction de l'impact visuel des zones d'activités grâce à des plantations et un mobilier urbain cohérent.
- Gestion des lisières urbaines** : Les principes de l'écologie du paysage sont de plus en plus intégrés dans les stratégies d'aménagement. Cela inclut le développement de trames vertes et bleues pour relier les écosystèmes, la promotion de l'agroforesterie en périphérie urbaine, et la création de micro-espaces publics en transition entre zones bâties et agricoles.
- Densification raisonnée** : Dans une optique de limitation de l'étalement urbain, des projets de densification douce au sein de l'enveloppe urbaine visent à préserver les terres agricoles et naturelles.



Recommandation des fiches « lisières urbaines » du CAUE 01, La trame végétale vient recomposer l'entrée du bourg et marquer un seuil d'entrée qualitatif

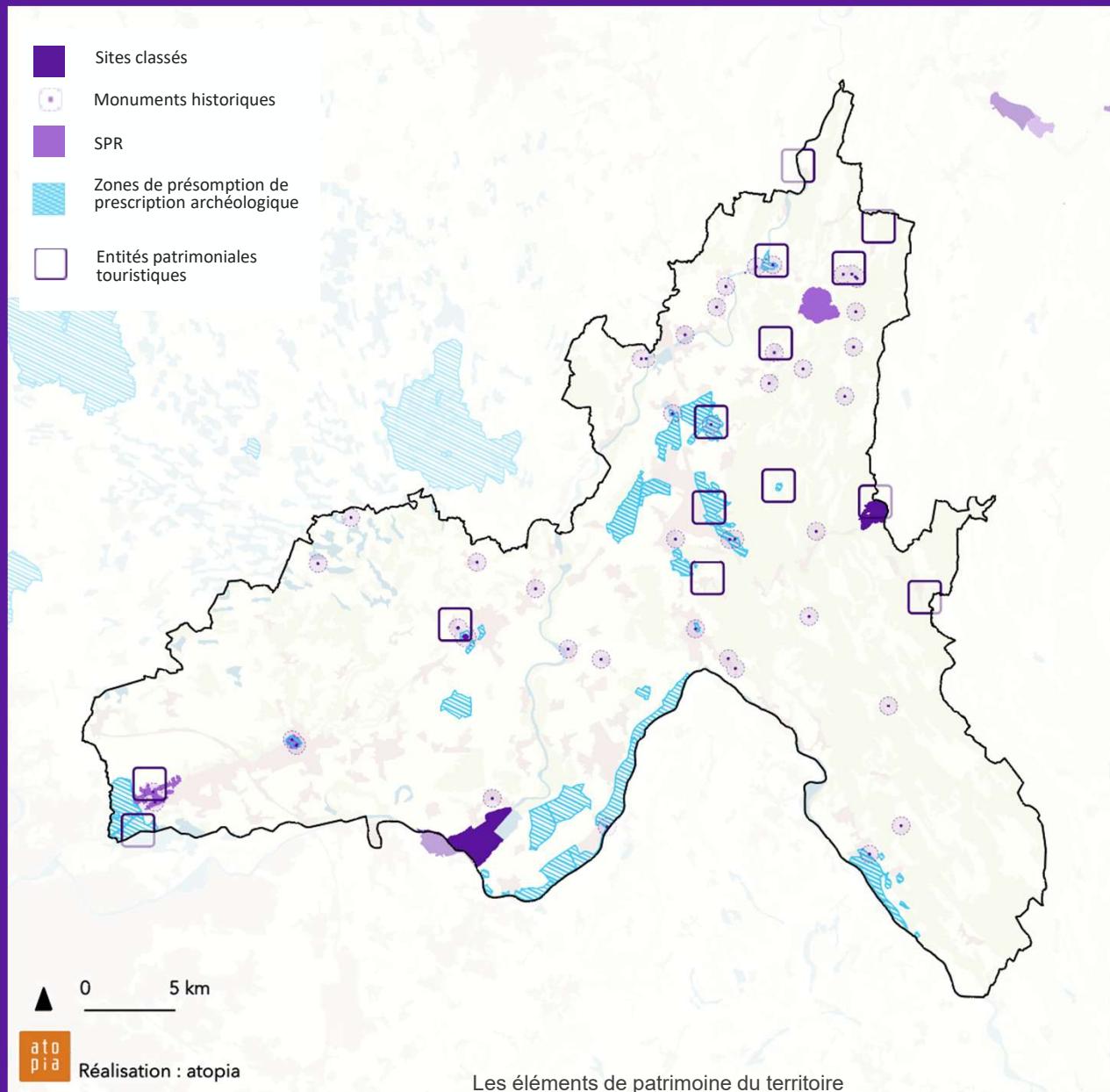


Recommandation des fiches « lisières urbaines » du CAUE 01,



Frange urbaine de Ambrenay – traité avec une transition végétale et un chemin piéton périphérique

Le patrimoine protégé



Les sites patrimoniaux, marqueurs de qualité du SCoT BUCOPA

Des zones de protection patrimoniale et archéologique (ZPPA)

Le territoire du SCoT BUCOPA bénéficie de plusieurs Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPA), témoignant de sa richesse historique et culturelle. Ces zones mettent en lumière des éléments patrimoniaux variés, allant des vestiges protohistoriques et gallo-romains à des sites médiévaux et préhistoriques. Ces protections assurent la préservation des lieux emblématiques tout en valorisant l'histoire ancienne du territoire.

Sites classés et inscrits : une valorisation des paysages uniques

Trois sites inscrits et deux sites classés viennent compléter ce maillage patrimonial :

- Les paysages d'eau et les étangs de la Dombes, protégés pour leur biodiversité et leur valeur paysagère.
- Le village d'**Oncieu**, avec sa typologie urbaine circulaire unique, est un exemple exceptionnel de préservation villageoise.
- Des formations géologiques remarquables, notamment dans les zones karstiques du Bugey, valorisent le lien entre patrimoine naturel et historique.

Ces dispositifs de protection renforcent l'attractivité touristique tout en maintenant la qualité paysagère et écologique du territoire.

Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Le SCoT BUCOPA compte quatre SPR, situés à **Mérignat**, **Miribel**, **Montluel**, et **Ambérieu-en-Bugey**. Ces périmètres, définis pour protéger des ensembles architecturaux et paysagers remarquables, s'inscrivent dans une démarche de valorisation intégrée. Ils témoignent de l'importance d'un urbanisme respectueux des caractéristiques historiques locales, conciliant préservation et développement.

Sites touristiques emblématiques

Le territoire regorge de sites qui racontent son artisanat et son histoire, attirant de nombreux visiteurs chaque année :

- **la cité médiévale de Pérouges**, classée parmi les plus beaux villages de France, est un joyau du patrimoine national.
- **l'abbaye d'Ambronay**, inscrite au titre des Monuments Historiques, est également un centre culturel reconnu grâce à son festival de musique baroque.
- **la cuvrerie de Cerdon**, témoin de l'histoire artisanale locale, est un site industriel unique.
- **le musée des soieries**, qui illustre l'héritage textile de la région.
- **le musée du Cheminot**, à Ambérieu-en-Bugey, met en valeur le patrimoine ferroviaire local.
- **le château des Allymes**, à Ambérieu-en-Bugey, remémore le passif historique des comtés de Savoie et du Dauphiné.

Ces sites incarnent le dynamisme du territoire et sa capacité à conjuguer mémoire historique et attractivité touristique.

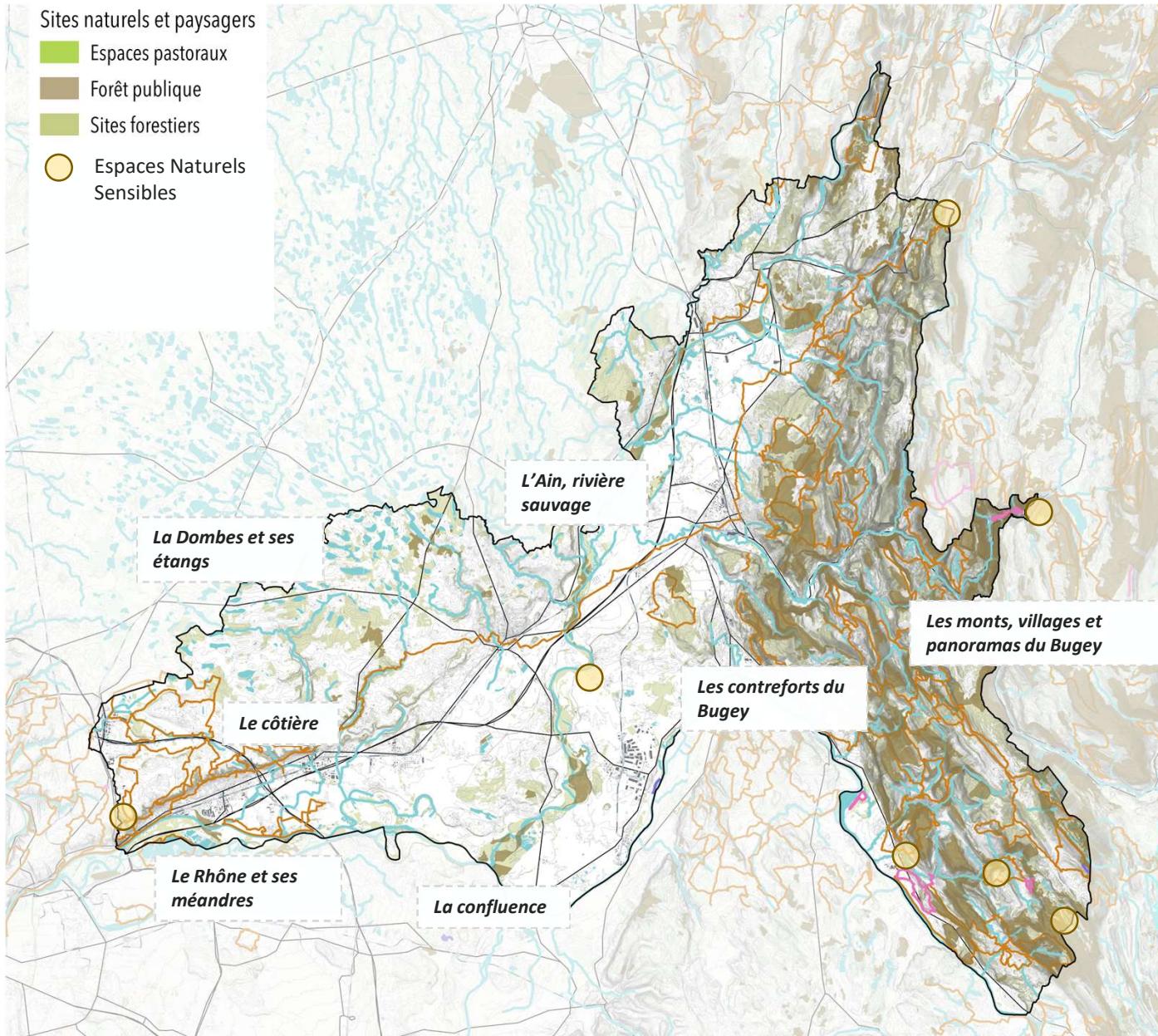
Un projet culturel emblématique : le musée du Petit Prince

Un projet ambitieux vise à créer un musée dédié à Antoine de Saint-Exupéry, à **Saint-Maurice-de-Rémens**, lieu où l'auteur du *Petit Prince* a passé son enfance. Ce futur musée promet d'être un levier touristique et culturel majeur, renforçant l'identité du territoire autour de cette figure littéraire universelle.

Monuments Historiques : un patrimoine bâti protégé

Le territoire recense de nombreux Monuments Historiques, principalement composés de bâtiments religieux (églises, chapelles) et de châteaux. Ces édifices, souvent situés dans des cadres paysagers remarquables, témoignent de la richesse architecturale et historique du SCoT BUCOPA. Parmi les exemples notables :

- **le château de Meximieux**, un témoin de l'histoire féodale régionale.
- **les églises romanes dispersées dans le Bugey et la Dombes**, qui reflètent l'importance du patrimoine religieux.



Des activités de pleine nature sous-exploitées

Le territoire du SCoT BUCOPA dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel, mais les activités de pleine nature restent limitées et insuffisamment accessibles. Malgré des atouts remarquables, tels que les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et d'autres sites emblématiques, la valorisation de ces espaces demeure partielle, freinant leur potentiel en termes d'attractivité et de fréquentation touristique.

Espaces Naturels Sensibles : une richesse méconnue

Les ENS du territoire regroupent une diversité d'écosystèmes :

- **Lacs, étangs et marais** : ces zones humides, notamment dans la Dombes, sont des réservoirs de biodiversité uniques.
- **Rivières et cascades** : la basse vallée de l'Ain et ses affluents offrent des paysages fluviaux remarquables.
- **Entités géologiques** : les carrières et formations rocheuses, comme celles des grottes du Cerdon, sont des témoins de l'histoire géologique et culturelle du territoire.
- Malgré leur importance écologique et patrimoniale, ces espaces souffrent d'un manque de promotion et d'aménagements adaptés pour en faciliter l'accès et les activités éducatives ou sportives.

Des sites emblématiques peu connectés

Certains sites naturels et touristiques du territoire, telles que les **rives de l'Ain**, ou encore les vallées secondaires, sont sous-valorisées. Bien que ces lieux possèdent un fort potentiel pour les loisirs de plein air (randonnée, canoë, pêche, etc.), ils restent insuffisamment reliés aux réseaux urbains et aux infrastructures touristiques existantes. Le manque de connexions entre ces espaces et les centres urbains limite leur rôle dans la structuration du territoire et leur visibilité auprès des visiteurs.

Urbanisme et patrimoine – synthèse

- **Une organisation urbaine héritée d'une structure historique :** Le territoire s'est développé autour d'un maillage dense de bourgs, villages et hameaux, avec une forte influence des axes historiques comme le chemin de Savoie et les routes départementales majeures.



- **Une granulométrie urbaine et des dynamiques urbaines contrastées entre l'Ouest et l'Est :** l'Ouest est sous pression de la proximité avec Lyon et de la présence d'infrastructures majeures dans la plaine et l'Est est contrainte par le relief et un effet d'éloignement plus important de Lyon.



- **Un patrimoine architectural varié et ancré dans son environnement :** Des typologies bâties spécifiques (maisons vigneronnes du Bugey, villages-rues, maisons de bourg).



- **Des sites patrimoniaux et archéologiques remarquables mais sous-valorisés :** Le territoire compte des zones de protection patrimoniale (ZPPA), des monuments historiques et des sites classés.



- **L'influence croissante de la métropole lyonnaise sur le territoire :** La proximité de Lyon génère une forte pression foncière et un phénomène de conurbation, entraînant un étalement urbain difficile à maîtriser, notamment sur la Côte d'Ain et la Plaine de l'Ain.

- **Une urbanisation sous pression et une artificialisation des sols importante :** L'expansion des zones d'activités économiques et résidentielles empiète sur les terres agricoles et entraînant une crainte de réduction des continuités écologiques et paysagères.

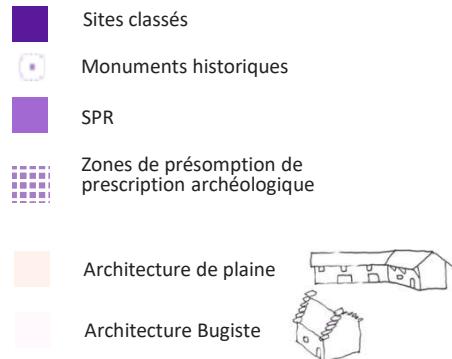


- **Des coupures urbaines de plus en plus réduites :** L'urbanisation linéaire le long des grands axes routiers et ferroviaires fragilise les transitions entre espaces urbains, agricoles et naturels, modifiant l'identité des villages historiques.

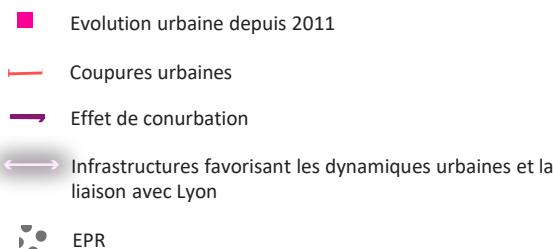


Synthèse urbanisme et patrimoine

PATRIMOINE D'EXCEPTION ET IDENTITÉ URBAINE



DYNAMIQUES URBAINES ET PRESSIONS



SECTEURS VULNÉRABLES ET BANALISÉS

